

Histoire des croisades

Jean Richard

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

HISTOIRE DES CROISADES

Jean Richard



Fayard

Table des Matières

Page de Titre

Table des Matières

Page de Copyright

DU MÊME AUTEUR

Avant-propos

CHAPITRE PREMIER - Aux origines de la croisade

LA NAISSANCE DE L'IDÉE DE CROISADE

LA SOCIÉTÉ OCCIDENTALE À LA VEILLE DE LA CROISADE

L'ORIENT AU XI^e SIÈCLE

LES OCCIDENTAUX EN ORIENT ET LE PÈLERINAGE

CHAPITRE II - La croisade d'Urbain II et de Pascal II

L'APPEL DU PAPE

LES SILENCES D'URBAIN II

LE DÉPART DES CROISÉS : 1095-1096

LES DÉPARTS POSTÉRIEURS

CHAPITRE III - La Première Croisade à l'épreuve de l'Orient

LA ROUTE VERS CONSTANTINOPLE

LE PROBLÈME BYZANTIN EN 1096-1097

LA MARCHÉ SUR ANTIOCHE

UN LONG ÉTÉ SYRIEN

LA CONQUÊTE DE JÉRUSALEM

LES LENDEMAINS DE LA CONQUÊTE

LE DÉSASTRE DE L'ARRIÈRE-CROISADE

CHAPITRE IV - La Terre sainte, une nouvelle patrie outre-mer

LES DYNASTIES

Les rois de Jérusalem

Les princes d'Antioche

Les comtes d'Édesse

Les comtes de Tripoli

UNE FÉODALITÉ OU DES FÉODALITÉS ?

UNE SOCIÉTÉ COLONIALE

LES ORIENTAUX DANS LE CADRE DES ÉTATS FRANCS

CHAPITRE V - De la Première à la Deuxième Croisade

LA CROISADE VA-T-ELLE REPRENDRE ? LE NORD DES ÉTATS FRANCS JUSQU'EN 1110

LES ÉTATS FRANCS DU NORD ENTRE BYZANCE ET LE SURSAUT SELJUQIDE

LA LABORIEUSE CONSTRUCTION DU ROYAUME DE JÉRUSALEM ET LA CROISADE DE CALIXTE II

LA SYRIE FRANQUE ENTRE JEAN COMNÈNE ET ZENGÎ : LA CHUTE D'ÉDESSE

LA CROISADE D'EUGÈNE III

LES ÉCHECS DE LA DEUXIÈME CROISADE

CHAPITRE VI - Entre Byzance et Saladin : Les périls de l'Orient latin

L'EFFONDREMENT DE LA SYRIE DU NORD ET LA CROISADE DE THIERRY DE FLANDRE

LE RETOUR DE BYZANCE ET L'APPEL DE MANUEL COMNÈNE À LA CROISADE

L'ÉGYPTE ET LES CROISADES D'ALEXANDRE III

LA GUERRE SAINTE ET L'ASCENSION DE SALADIN

CROISADE ET SUCCESSION ROYALE : UNE DÉCENNIE DIFFICILE

HATTIN ET L'ÉCROULEMENT DU ROYAUME FRANC

CHAPITRE VII - Croisades de reconquête (1188-1205)

LA TROISIÈME CROISADE EN ROUTE POUR L'ORIENT

L'ŒUVRE DE LA TROISIÈME CROISADE : LE SIÈGE D'ACRE

LA CROISADE DE L'EMPEREUR HENRI VI

LE RENOUVEAU DES ÉTATS FRANCS

LA QUATRIÈME CROISADE

LES SUITES DE LA CROISADE

CHAPITRE VIII - La croisade comme institution

LA THÉORIE JURIDIQUE DE LA CROISADE ET LE VŒU DU CROISÉ

LE RECRUTEMENT DES CROISÉS

LE FINANCEMENT DES CROISADES

LA LOGISTIQUE DES CROISADES

LE MORAL DE L'ARMÉE

LES CROISADES HORS DE L'INSTITUTION

CHAPITRE IX - La guerre et la diplomatie : la reconstitution du royaume de Jérusalem

INNOCENT III ET LA CINQUIÈME CROISADE

LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE DU LÉGAT PÉLAGE

FRÉDÉRIC II, ROI DE JÉRUSALEM : EN MARGE DE LA CROISADE

LA SIXIÈME CROISADE ET LE TRAITÉ DE JAFFA

LA CROISADE DES BARONS

« NOTRE ROYAL TRAITÉ » ET LA FIN D'UNE POLITIQUE

CHAPITRE X - Le tournant de 1250

LA TERRE SAINTE AU SECOND PLAN DES PRÉOCCUPATIONS DE L'EUROPE ?

LA CROISADE DE SAINT LOUIS

LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE

LE SÉJOUR DE SAINT LOUIS EN SYRIE

Au MILIEU DU SIÈCLE : UNE PAUSE DANS L'EFFORT DE CROISADE ?

LA THÉORIE JURIDIQUE DE LA CROISADE ET L'ÉMERGENCE DE LA TÂCHE MISSIONNAIRE

CHAPITRE XI - En Terre sainte : une nouvelle société franque

LES SUITES DE LA CONQUÊTE DE SALADIN ET LA RECONSTRUCTION

LES AVATARS DES SOUVERAINETÉS FRANQUES

LE COMMERCE DANS L'ORIENT LATIN

LES « COMMUNES » ET LA GUERRE DE SAINT-SABAS

L'ÉGLISE LATINE DANS LA SOCIÉTÉ FRANQUE DU XIII^e SIÈCLE

LES ORDRES MILITAIRES . UNE PRÉSENCE PERMANENTE DE L'OCCIDENT

CHAPITRE XII - La croisade à l'heure mongole

UNE CROISADE CONTRE LES TARTARES

L'EMPIRE DE L'ISLAM FACE AUX FRANCS

LE PROJET MONGOL

LA HUITIÈME CROISADE

LA CROISADE DE SAINT LOUIS ET D'ÉDOUARD D'ANGLETERRE

LA CROISADE DU PAPE GRÉGOIRE X

CHAPITRE XIII - La fin de la Terre sainte franque

LE TEMPS DES TRAITÉS INÉGAUX

LA TERRE SAINTE ENTRE DANS L'EMPIRE ANGEVIN

LES EFFORTS DES MONGOLS

LES PROJETS DE CHARLES D'ANJOU ET LA CROISADE

LA CHUTE DES DERNIÈRES PLACES FRANQUES ET LA CROISADE DE NICOLAS IV

LES LENDEMAINS DE LA CHUTE D'ACRE

LE TEMPS DES PROJETS

CONCLUSION

Chronologie

Sources et bibliographie

© Librairie Arthème Fayard, 1996.
978-2-213-64061-7

DU MÊME AUTEUR

Le Comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine, Geuthner, 1945.

Le Royaume latin de Jérusalem, PUF, 1953 (trad. angl., Amsterdam, 1979).

Les Ducs de Bourgogne et la Formation du duché du X^e au XIV^e siècle, Les Belles Lettres, 1954.

Histoire de la Bourgogne, PUF, 1957.

Simon de Saint-Quentin, Histoire des Tartares, Geuthner, 1965.

L'Esprit de la croisade, Éditions du Cerf, 1969.

Orient et Occident, contacts et relations, Londres, Variorum, 1976.

La Papauté et les Missions d'Orient au Moyen Âge, École de Rome, 1977.

Les Relations entre Orient et Occident au Moyen Âge, Londres, Variorum, 1977.

Histoire de la Bourgogne, Privat, 1978.

Les Récits de voyage et de pèlerinage, Turnhout, Brepols, 1981.

Croisés, missionnaires et voyageurs : les perspectives orientales du monde latin médiéval, Londres, Variorum, 1983.

Saint Louis, Fayard, 1983.

Croisades et États latins d'Orient. Points de vue et documents, Aldershot, Variorum, 1992.

Les cartes ont été établies par Études et Cartographie.

Avant-propos

Si les croisades ont attiré et retiennent l'attention de tant d'historiens et la curiosité du public lettré, c'est sans doute en raison de l'ampleur du phénomène historique qu'elles représentent. Mettant en mouvement des masses humaines considérables, au prix d'un effort difficilement concevable, elles ont eu pour principal moteur la foi chrétienne. Elles posent de multiples questions, qui ont suscité des réponses très diverses; elles bénéficient d'une documentation inégale, mais dont l'importance témoigne que les contemporains ont été sensibles au caractère exceptionnel de ces entreprises.

Au moment d'entamer à notre tour un examen des croisades, il nous faut circonscrire le champ de notre enquête. La croisade, au sens précis du terme, est une expédition, essentiellement militaire, assimilée par la papauté à une œuvre méritoire et dotée par elle de privilèges spirituels accordés aux combattants et à ceux qui participent à leur entreprise. Si ces privilèges ont d'abord été concédés à ceux qui prenaient la route de l'Orient et plus spécialement des Lieux saints, ils l'ont aussi été pour d'autres opérations lancées à l'intérieur de la chrétienté contre des hérétiques ou des ennemis de l'Église de Rome, aussi bien qu'aux frontières de cette même chrétienté contre des païens ou des infidèles. L'apparition d'un empire latin de Constantinople est liée à une croisade; on en a envisagé à l'encontre de l'Empire byzantin aussi bien que pour secourir celui-ci.

Nous avons voulu nous limiter ici aux seules expéditions dirigées contre les puissances musulmanes d'Orient dans le double but de défendre les chrétiens contre l'invasion turque et d'assurer à la chrétienté la possession de la Terre sainte, considérée comme occupée sans droit par les infidèles. Elle ne se sont pas terminées avec le XIII^e siècle, tout en prenant un nouveau caractère du fait du renouveau de la menace turque, mais nous resterons fidèle à la terminologie courante, laquelle donne le nom d'époque des croisades à la période qui s'ouvre avec les conciles de 1095 pour s'achever en 1291, avec la perte des dernières places de Terre sainte. Encore faut-il se souvenir qu'il y a une préhistoire des croisades et qu'on a continué à préparer une expédition du même type que celles du XIII^e siècle jusqu'au temps du pape Jean XXII et du roi de France Philippe VI.

Les croisades ont débouché sur la naissance d'un Orient latin, qui a survécu à la date fatidique de 1291 : royaume de Chypre, duché de l'Archipel, Romanie génoise et surtout vénitienne, présence des

Hospitaliers à Rhodes figurent encore sur la carte du XVI^e siècle. L'histoire de ces États, et surtout celle du royaume de Jérusalem, de la principauté d'Antioche, des comtés d'Édesse et de Tripoli, est intimement liée à celle des croisades : ce sont les dangers que courent ces établissements, leurs épreuves ou leur perte qui suscitent le départ des expéditions. Mais la vie propre de ces constructions politiques est en elle-même un sujet d'études qui vont se multipliant et qui embrassent un ensemble de questions dépassant le domaine propre de la croisade. Nous avons donc cru pouvoir nous limiter à évoquer celle-ci à grands traits.

D'autres acceptions ont retenu les historiens. Pour de nombreux orientalistes, les croisades apparaissent comme relevant de l'histoire de l'Orient, comme un des facteurs qui sont intervenus dans l'évolution des sociétés et des États. Ce point de vue a donné naissance à des essais de synthèse qui se heurtent à une difficulté : les croisades sont restées, dans l'ensemble, en marge de la vie des Orientaux, et ceux-ci n'ont que rarement pris conscience de leur caractère spécifique. Ces Orientaux, d'ailleurs, ne constituent pas une unité : Arabes musulmans, Syriens des diverses confessions chrétiennes, Arméniens, Byzantins représentent autant de communautés qui ont leur existence propre et qui ne retiennent le passage des Francs que pour autant qu'ils en ont été affectés. Sans méconnaître l'intérêt de la perspective orientale, nous avons considéré les croisades comme un phénomène étroitement inséré dans l'histoire européenne et ayant réagi sur l'Orient.

L'un des aspects de l'histoire des croisades est celui de la confrontation de civilisations différentes, celle de la chrétienté d'Occident et celles de l'Orient. Il ne faut cependant pas limiter aux seules croisades la prise en considération de cette confrontation. On connaît la boutade de Jacques Le Goff : « Je ne vois guère que l'abricot comme fruit possible ramené des croisades par les chrétiens. » En fait, bien d'autres éléments de caractère matériel sont passés d'Orient en Occident, mais les croisés n'en ont pas été les seuls introducteurs. Les pèlerins fréquentent Jérusalem, les marchands Constantinople, Antioche ou Alexandrie avant 1095 ; et ces derniers, s'ils ont mis la croisade à profit pour développer leur commerce en s'implantant dans la Syrie franque, ont continué à aller chercher les denrées précieuses dans les États byzantins ou musulmans, en attendant de pénétrer plus loin encore.

Et quand il s'agit d'autres éléments de civilisation, il apparaît que les Francs d'Orient n'ont pas été fermés au monde qui les entourait. Certes, c'est par l'Espagne que sont passées la plupart des traductions des œuvres antiques conservées par les Arabes, mais l'exemple du *Livre*

du Secret des Secrets, traduit à Tripoli et devenu la source d'une littérature morale et politique en Occident, montre que l'Orient latin n'est pas resté étranger à cet effort de pénétration de la pensée des autres. Plus encore, les croisés établis en Orient se sont intéressés aux peuples et aux pays qu'ils découvraient : de Foucher de Chartres à Jacques de Vitry, on leur doit des descriptions qui témoignent de leur appétit de découverte. Mais, ici encore, tout comme pour les contacts avec le christianisme oriental, ou avec l'islam, d'autres que les croisés ont pris le relais. On ne saurait faire entrer dans l'histoire des croisades la totalité des relations entre l'Orient et l'Occident, et nous avons cru, ici aussi, pouvoir ne pas nous y arrêter systématiquement.



L'histoire des croisades telle que nous l'envisagerons ici sera donc avant tout celle des expéditions parties de l'Occident en direction de l'Orient et, plus précisément, de ce qu'on appelait au Moyen Âge la « Syrie ». C'est l'histoire d'un énorme effort consenti par les hommes de ce temps, et qui occupe une place originale dans l'« essor de l'Europe » en ce que le but qu'ils se proposent est la récupération et la conservation de ce qui est à leurs yeux un patrimoine de la chrétienté. Une chanson de geste écrite en ce temps, le *Pèlerinage de Charlemagne*, rappelait que, dès l'époque des grands Carolingiens, l'Occident se préoccupait du sort des Lieux saints. Cette préoccupation s'est faite plus lancinante, et c'est elle qui a dirigé les pas des hommes de la fin du XI^e siècle et des deux siècles suivants vers les rives du Levant. Ce qui aurait pu n'être qu'une chimère s'est révélé devenir une réalité : deux siècles durant, les chrétiens d'Occident ont vécu au contact des Lieux qu'ils vénéraient ou bien assez près d'eux pour espérer y revenir.

C'est bien une aventure hors du commun qu'il s'agit de faire revivre. Et nous nous sommes attaché, de façon très classique, à prendre chaque expédition depuis son origine, à travers sa préparation et son déroulement, pour chercher à retrouver les sentiments qui ont mû les participants, leurs soucis, leurs épreuves, leurs victoires et leurs défaites. Mais aussi ce qui a rendu possible la réalisation d'entreprises qui, au regard des moyens du temps, peuvent apparaître comme démesurées. Il a fallu en effet que les structures politiques, institutionnelles, mentales et économiques de l'Occident puissent supporter un effort aussi prolongé. Nous insisterons sur le fait que la croisade n'a pas été une entreprise d'un moment, ce qu'on a eu un peu tendance à oublier au moment où on commémorait le neuvième centenaire de l'appel de Clermont : les croisades se sont poursuivies

sur deux siècles, à un rythme différent sans doute, mais sans véritable relâche. C'est cette permanence qui en fait un phénomène majeur de l'histoire européenne.

Voir vivre les « hommes de la croisade » (le mot est de Régine Pernoud), c'est prendre conscience d'une extraordinaire expérience humaine. Des hommes formés dans le monde apparemment étroit de l'Occident des temps romans et gothiques se sont trouvés confrontés à des sociétés, à des structures politiques, à des conditions naturelles, très différentes de ce qui leur était familier; ils ont eu à y mener des opérations militaires, des négociations diplomatiques, à conclure des alliances, à bâtir des États, à insérer dans ce monde complexe leurs conceptions architecturales comme leur vie religieuse. Et cela de façon durable, dans un environnement hostile; aussi ont-ils révélé des aptitudes inattendues à faire face à ce qui était étranger à leur univers habituel.

La croisade a fait l'objet d'appréciations, de jugements, de discussions, d'enthousiasmes et de dénigrements, qui reflètent les opinions, les sensibilités, voire les partis pris, des différentes époques. Nul doute qu'elle continuera à en susciter. Pour nous, ce sont ces hommes qui ont vécu une grande aventure en y apportant leur courage et leurs découragements, leur foi, leurs ignorances, leurs qualités et leurs défaillances, qui restent les acteurs de ce grand drame et que nous voudrions mieux connaître.

L'environnement ne peut être négligé. L'histoire de l'Orient médiéval, avec ses complexités, fournit le cadre de l'action des croisés et de ceux d'entre eux qui se sont établis en terre d'Asie. Cette histoire n'est pas toujours familière à nos contemporains ; nous avons cru nécessaire d'en rappeler les grandes lignes, sans pouvoir entrer plus avant dans les détails qui n'intéressent pas directement les croisades.

Là se pose une question toujours délicate, celle des noms orientaux et de leur transcription dans notre alphabet. On sait que les différents domaines linguistiques ont leurs habitudes ; nous avons cherché à nous y plier en adoptant les graphies les plus habituelles au plan international (le *u* ayant la valeur du *ou* français, et le *j* de *dj*, sauf parfois dans les noms passés dans l'usage, comme *djebel* ou *Djagataï*). Cela, en particulier, pour permettre des recherches plus faciles dans les index des ouvrages de référence.

*

*

*

L'évocation de ces ouvrages nous amène à reconnaître nos dettes. La recherche historique concernant les croisades a commencé de bonne heure, et les humanistes n'ont pas négligé de collecter les textes sur lesquels se fonde leur histoire. La première grande synthèse, celle de Joseph Michaud, dont l'*Histoire des croisades* reste justement classique, ne négligeait pas même les sources arabes qui faisaient l'objet d'extraits dus à Joseph Reinaud. La fin du XIX^e siècle a été l'époque des érudits : Heinrich Hagenmeyer, Reinhold Röhricht, grâce auxquels la trame chronologique des croisades de l'histoire de l'Orient latin a été établie avec précision; Paul Riant, lui-même infatigable éditeur de textes, qui poursuivit l'œuvre entreprise par l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans les *Historiens des croisades* et fonda la Société de l'Orient latin. La *Revue de l'Orient latin* fédérait le travail des historiens. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, Jean Longnon et Louis Bréhier ouvraient la voie à de nouveaux travaux, qui aboutirent à la magistrale synthèse de René Grousset, dont l'*Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem* (1934-1936) peut toujours être considérée comme l'indispensable point de départ de toute nouvelle recherche. Elle avait bénéficié du concours de plusieurs grands orientalistes – Paul Pelliot, Gaston Wiet, Henri Massé -, mais elle restait l'œuvre d'un homme qui avait embrassé la totalité de cette histoire.

D'autres ouvrages ont paru par la suite qui, tout en se démarquant de celui de René Grousset, étaient de la même veine, tels ceux de sir Steven Runciman ou de Francesco Cognasso. Toutefois, le grand œuvre des trente années qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale a été l'ensemble de six volumes, fruit d'un travail collectif, embrassant tout le domaine des croisades du XI^e au XV^e siècle, l'histoire de l'Orient franc, musulman, arménien et celle de Byzance, inauguré par John L. La Monte et achevé grâce à la persévérance de Kenneth M. Setton. Cet ouvrage est indispensable et nous y avons eu largement recours.

Cependant, de grandes questions ont été reprises et réexaminées à fond. L'idée de la croisade, depuis Carl Erdmann et Étienne Delaruelle, a fait l'objet des travaux de Paul Rousset, de Paul Alphandéry, d'Alphonse Dupront. Jonathan Riley-Smith, dans *The First Crusade and the Idea of Crusading*, en a donné une vision nouvelle, ce qui n'a pas exclu la parution de plusieurs ouvrages récents.

L'histoire militaire de la croisade, tout spécialement étudiée en Angleterre, et son histoire économique ont elles aussi fait de grands progrès. Les monographies concernant les États de l'Orient latin, à commencer par *La Syrie du Nord* de Claude Cahen, les monographies de seigneuries, les biographies des divers acteurs, qu'ils fussent francs

ou musulmans, sont venues enrichir nos connaissances, et de multiples études sur les documents ou sur les thèmes de recherche ont renouvelé bien des questions. À l'intention d'un plus large public et des étudiants, nous avons vu paraître des synthèses commodées et bien informées, parmi lesquelles une place à part doit être réservée à la *Geschichte der Kreuzzüge* de Hans Mayer, plusieurs fois refondue et deux fois traduite en anglais. Les lecteurs français ont eu à leur disposition, sous le simple titre *Les Croisades*, les ouvrages de Cécile Morrisson, de Zoé Oldenbourg, du chanoine Platelle, de Michel Balard, de Jonathan Riley-Smith, qui représentent autant d'approches de cette histoire, ainsi que *Les Hommes de la croisade* de Régine Pernoud, et le tout récent *Atlas des croisades*.

Bien que très vaste, ce domaine est maintenant couvert par une bibliographie foisonnante. On ne compte plus les articles, les contributions à des colloques, et le signataire de ces lignes voudrait exprimer sa gratitude à tous ceux qui lui ont adressé extraits et tirages à part dont il a tiré le plus grand profit. Devant cette marée montante, et pour remédier à la dispersion de ces travaux, est née, lointaine héritière de la Société de l'Orient latin, une Société pour l'histoire des croisades et de l'Orient latin à la fondation de laquelle nous avons été associé. C'est encore l'occasion pour nous de dire notre reconnaissance à ceux qui ont œuvré et qui œuvrent au sein de celle-ci, permettant la réalisation d'un bulletin d'information et la tenue de plusieurs réunions. Le grand nombre des participants, à lui seul, témoigne du renouveau de l'histoire des croisades.

Aussi souhaitons-nous avoir su faire sentir l'importance des renouvellements que cet effort a apportés à notre connaissance des croisades, et ne pas avoir trahi l'œuvre de tous ces savants, de tous ces chercheurs, qui sont en si grand nombre devenus pour nous des amis, trop nombreux pour que nous puissions les nommer tous, en évoquant toutefois ceux qui viennent de nous quitter – Joshua Prawer, Maurice Chehab. Nous voudrions toutefois dire ce que nous devons à ceux qui nous ont introduit, voilà plus d'un demi-siècle, dans le champ de l'histoire des croisades, un Claude Cahen, un Jean Longnon, un Paul Deschamps, un Henri Seyrig, un Paul Pelliot, et surtout celui que nous reconnaissons comme notre maître, René Grousset, qui préfaçait, en 1947, notre *Royaume latin de Jérusalem*, en nous souhaitant de pouvoir à notre tour susciter des vocations pour défricher ce champ de recherches.

Que soient aussi remerciés ceux qui nous ont aidé à réaliser ce livre, tout spécialement dans notre famille. Un mot enfin pour Agnès Fontaine, sans l'insistance de qui nous aurions hésité à l'entreprendre.

CHAPITRE PREMIER

Aux origines de la croisade

C'est le 27 novembre 1095, à l'issue du concile qu'il venait de réunir à Clermont d'Auvergne, en présence d'une nombreuse assistance où les laïcs se mêlaient aux clercs que le pape Urbain II lança à son auditoire un appel qui devait avoir une résonance considérable. Nous avons la bonne fortune de bénéficier d'une idée assez précise de ce qu'a pu être cette allocution. Mais la réponse qui fut faite à l'invitation du pape pose davantage de problèmes. Car, immédiatement, ce fut un ébranlement qui allait jeter sur les routes d'Orient des dizaines de milliers d'hommes, provoquant la naissance d'une nouvelle « nation » en terre orientale. Et cet ébranlement allait se prolonger pendant deux siècles et même au-delà ; l'objectif initial se transforma, sans pour autant changer réellement de nature. Il devait se continuer au-delà même de l'abandon des possessions latines de Terre sainte sous la forme d'une défense de l'Europe.

LA NAISSANCE DE L'IDÉE DE CROISADE

La question de la naissance de la croisade a été l'occasion entre les historiens d'un long débat qui n'est sans doute pas clos, d'autant plus qu'il met en œuvre d'autres perspectives que celles qui sont proprement historiques.

La croisade pose un problème qui reste présent dans la conscience humaine : celui de la légitimité de la guerre. L'on a beau jeu d'opposer à l'appel d'Urbain II l'image d'une chrétienté primitive qui aurait été fondamentalement opposée à tout emploi de la force, ce qui ne saurait entrer dans notre propos. La présence dans le Décalogue d'un précepte interdisant la mise à mort d'un être humain n'a nullement empêché le peuple d'Israël de mener des guerres qui lui paraissaient parfaitement justifiées. Et l'Église des premiers siècles a compté dans ses rangs des soldats qui se refusaient à sacrifier aux dieux, mais non à combattre selon leur état. L'Empire romain devenu chrétien a continué à user de la guerre comme d'un moyen de réaliser son but politique et, en premier lieu, sa défense. Et les théologiens ont travaillé à concilier les exigences de la loi divine et les impératifs du gouvernement des

hommes. L'Église byzantine comme l'Église latine ont persisté à considérer la mise à mort de tout homme comme un acte répréhensible. La première exigeait une pénitence du soldat qui avait tué un ennemi, mais le *Pénitentiel* d'Alain de Lille, à la fin du XII^e siècle, ne dit pas autre chose : « Quiconque aurait tué un païen ou un juif, écrit-il en substance, devra s'assujettir à une pénitence de quarante jours, parce que celui qu'il a tué est une créature de Dieu et aurait pu être amené au salut. »

Il n'empêche que les nécessités de l'État peuvent rendre la guerre inévitable. L'Église a admis que le souverain avait le droit d'y recourir et d'appeler ses sujets à y participer, dans la mesure où il s'agissait d'assurer la défense de ceux-ci : on doit à saint Augustin la définition d'une guerre juste – c'est précisément celle qui sera menée pour la défense des chrétiens et de la « patrie des chrétiens » contre un injuste agresseur.

L'Église n'a pas à intervenir dans ce qui est du ressort du pouvoir souverain, celui de l'empereur. Tout au plus peut-elle obtenir que les clercs et les évêques soient dégagés de l'exigence de servir en armes, qui les contraindrait à verser le sang. Mais encore ce principe connaît-il des exceptions. Les empereurs se sont souvent déchargés d'une partie de leurs obligations sur les évêques, et ceux-ci, jouant le rôle de pères de leur peuple, sont amenés dans certaines occasions à animer la défense de leur cité, par exemple contre les Huns et les Vandales. Néanmoins, on les voit davantage chercher à protéger leurs ouailles par des négociations avec l'adversaire : lors de la première invasion musulmane, bien des prélats ont ainsi été les agents de la soumission de leur cité.

On admet volontiers que lorsque les royautes barbares s'implantèrent dans l'ancien Empire romain, des sociétés guerrières se substituèrent à une société civile, et que cela entraîna une exaltation de la guerre jusque-là étrangère aux mentalités des peuples chrétiens. Nous ne chercherons pas à en discuter : il nous suffira de rappeler que, pour beaucoup d'auteurs, c'est là que se placerait le point de départ de la conception d'une « guerre sainte », c'est-à-dire du recours à la guerre comme moyen d'étendre le règne du Christ par l'élimination physique ou la conversion forcée des infidèles. Et l'on cite comme exemple Charlemagne, menant contre les Saxons une guerre qui ne s'achève, selon les termes employés par Éginhard, que par la destruction des idoles et le baptême des païens. Encore faut-il ici, en suivant le même auteur, constater que les Saxons étaient pour le peuple franc des voisins bien incommodes et que l'empereur a pu obéir à d'autres impératifs qu'au seul désir de leur imposer la foi.

L'image d'un Charlemagne « missionnaire et guerrier », comme l'a écrit Robert Folz, doit beaucoup à des développements postérieurs. Ceux-ci ont nourri les chansons de geste du cycle de Charlemagne, qui ont pris pour thème principal la lutte de ce dernier contre les Sarrasins d'Espagne ou d'Italie. *La Chanson de Roland* montre ainsi l'empereur offrant aux vaincus le choix entre la mort et le baptême. Mais Charlemagne se refuse à imposer ce choix à la reine Bramidoine, qui ne se convertira que « par amour ». La chanson, genre littéraire, donc œuvre d'imagination, rencontre ici le principe fermement proclamé par les gens d'Église. L'adhésion à la foi ne peut être obtenue ni par la force ni par la menace et seuls l'exemple et la persuasion peuvent y amener un infidèle. La « guerre sainte », en tant qu'opération aboutissant à une conversion forcée, est rejetée par tous les théologiens et par les canonistes. Les croisés, dans l'ensemble, ont respecté cette prescription.

La « guerre juste » prend en revanche une ampleur croissante après la mort du grand empereur, car l'Occident chrétien est véritablement en état de siège. Du nord viennent les raids meurtriers et dévastateurs des Scandinaves, qui s'en prennent tout spécialement aux églises et aux clercs, tant en raison de leurs richesses que par haine du christianisme. De l'est, ce sont les cavaliers hongrois qui mènent d'autres raids dans les terres allemandes, italiennes et bourguignonnes. Et les Sarrasins, refoulés à la fin du IX^e siècle, après un siècle d'efforts, jusqu'au Llobregat, réapparaissent en Provence, dans les îles, en Italie du Sud, pillant jusqu'à Saint-Pierre de Rome.

La chrétienté occidentale ne s'était pas mobilisée contre les musulmans lorsque ceux-ci avaient conquis l'Afrique du Nord et l'Espagne, et seuls les principicules wisigoths, les ducs d'Aquitaine et le royaume des Francs leur avaient opposé une résistance véritable. Encore les Carolingiens se sont-ils satisfaits d'avoir éliminé la marche que les Arabes avaient implantée à Narbonne et d'avoir couvert leur frontière par une marche d'Espagne qui ne dépassait pas Barcelone. Les persécutions que subirent les martyrs de Cordoue ne les ont guère émus.

Les nouvelles incursions sarrasines, qui débutent avec la conquête de la Sicile par les émirs africains, modifient la situation. Pour la papauté, la défense du « patrimoine de Saint-Pierre » est un impératif. Elle a amené les papes, lorsque les empereurs iconoclastes les ont laissés à leurs seules forces, à faire appel aux Francs contre les Lombards. Au IX^e siècle, c'est pour se défendre contre les Sarrasins que le pape avait appelé Charles le Chauve en Italie. Après la disparition de celui-ci, Jean VIII avait invité tous les guerriers chrétiens à venir défendre les possessions des apôtres contre les Sarrasins, par une bulle

de 878 où Étienne Delaruelle a reconnu la première attribution précise d'une indulgence accordée à ces combattants, et le premier essai d'une organisation collective de la défense chrétienne passant outre à une protection impériale défaillante.

L'initiative de 878 reste sans lendemain. Empereurs allemands et byzantins réapparaissent en Italie ; les Sarrasins sont contenus en Italie, chassés de Provence. Mais au XI^e siècle, un nouveau danger menace le « patrimoine », du fait, cette fois, des Normands qui se taillent dans le sud de l'Italie des dominations très inquiétantes pour leurs voisins. En 1053, le pape Léon IX doit ainsi faire à nouveau appel aux guerriers qui voudront combattre ces perturbateurs en leur promettant des récompenses spirituelles. Son armée est néanmoins battue à plates coutures, et le pape fait prisonnier par ces mêmes Normands, fort embarrassés par ce succès...

Ainsi, au nom de sa responsabilité de souverain temporel, le pape a-t-il été amené à recourir, pour en assurer la défense, à défaut de recevoir le secours des empereurs qui en avaient en principe la charge, à des guerriers auxquels il présente cette défense comme une œuvre pie, au service de l'Église, et plus particulièrement des apôtres Pierre et Paul, œuvre qui mérite donc rétribution. Il ne s'agit pas nécessairement de lutter contre les infidèles : les chrétiens qui se sont mis hors la loi par leurs usurpations et leurs pillages, comme les Normands, sont également visés.

Un nouveau pas est franchi avec la réforme que nous disons grégorienne (et Léon IX est déjà un pape réformateur). Les papes de la seconde moitié du XI^e siècle interviennent de plus en plus dans le domaine temporel. Alexandre II, pour combattre l'« hérésie simoniacque », encourage les Milanais à lutter par les armes contre ceux qu'il regarde comme leurs oppresseurs. Il donne son patronage à Guillaume le Conquérant lorsque celui-ci dénonce le manquement d'Harold à son serment de le reconnaître comme héritier d'Édouard le Confesseur. De même, lui et ses successeurs encouragent-ils les chrétiens d'Espagne dans leur *reconquista*.

Et surtout, devant la carence des autorités séculières, l'Église s'investit dans le mouvement de « paix » qui caractérise le XI^e siècle, ce qui aura pour conséquence d'accroître la responsabilité que se reconnaît la papauté dans le gouvernement de la chrétienté.

C'est à la fin de l'âge carolingien que s'est défini un état de l'Occident et de la société occidentale qui, deux siècles plus tard, a permis à celle-ci de réaliser l'aventure de la croisade. On sait que les Orientaux, quand ils prirent conscience de ce qui différenciait les croisés des chrétiens byzantins qu'ils connaissaient d'autre part, les ont appelés les « Francs ». Cette appellation traduit une réalité : pour la plupart, en effet, ils étaient venus des terres sur lesquelles avaient régné les rois des Francs et de celles qui s'étaient agrégées à elles.

« Rois des Francs » : c'était encore au XI^e siècle, un élément de la titulature des souverains des deux parties de l'ancien empire des Carolingiens que séparait la frontière des « quatre fleuves » définie lors du traité de Verdun : France occidentale et France orientale. Toutefois, les souverains de l'Est portaient triple couronne – celles des royaumes de Germanie, de Bourgogne et d'Italie ; leur emprise sur l'Italie se limitait d'ailleurs à l'ancien royaume lombard, tandis que les Byzantins conservèrent jusqu'au cours du XI^e siècle les parties littorales de l'Italie du Sud. Le royaume des rois de France s'étendait de la Flandre à la Catalogne, mais leur domaine propre se réduisait à un territoire allant d'Orléans jusqu'à la vallée de l'Oise. Le reste du royaume était constitué par des principautés dont les chefs, titrés le plus souvent ducs ou comtes, tout en restant liés au souverain par des liens de fidélité, jouissaient d'une très large autonomie. Dans l'Empire, la structure était analogue. Toutefois les souverains y gardaient sous leur autorité directe un certain nombre de cités dont les évêques, dotés de pouvoirs comtaux, dépendaient plus étroitement d'eux.

Dans les royaumes issus du démembrement de la monarchie carolingienne, on retrouve partout ce qu'on peut appeler le « modèle franc », c'est-à-dire l'ensemble des structures qui définissent la société féodale. Or ce modèle, depuis la fin des invasions des Normands et des Hongrois, se développe au-delà des limites de l'ancien domaine des Carolingiens. Sa diffusion s'accompagne des progrès d'une christianisation qui gagne les pays scandinaves, slaves et hongrois. Des duchés nationaux prennent naissance, et l'empereur accorde à leurs principaux chefs le titre royal : ainsi au Danemark, en Pologne, en Bohême. La Suède et la Norvège, unifiées, s'érigent à leur tour en royaumes ; le pape accorde une couronne royale aux dynasties hongroises et croates. Ces nouveaux royaumes, en dépit des réticences du clergé allemand qui souhaitait les maintenir dans l'obéissance de ses métropoles, obtiennent de la papauté des hiérarchies épiscopales autonomes. Tout un ensemble de nouveaux États vient ainsi agrandir la chrétienté occidentale, bien qu'une masse païenne s'interpose encore entre l'Allemagne et la Pologne, chez les Slaves d'entre Elbe et Oder.

Le modèle franc s'impose aussi, mais avec des formes différentes, dans les anciens territoires wisigoths qui échappent à la domination musulmane, dans les terres que les Normands conquièrent en Italie du Sud et en Sicile sur les Byzantins, les Lombards et les musulmans ; la conquête de l'Angleterre anglo-saxonne par d'autres Normands fait entrer pleinement celle-ci dans la société franque, tandis que les pays celtiques d'Écosse et d'Irlande commencent à en subir l'influence.

Une nouvelle Europe vient donc compléter celle des temps carolingiens. Elle est tout entière de culture latine, et le latin sert de langue commune à tous ceux qui s'adonnent aux lettres. La liturgie et les institutions ecclésiastiques en sont le support. Certes, des particularismes subsistent. L'Espagne, et surtout la Castille, conserve encore une écriture, une liturgie, un calendrier qui lui sont propres, mais qui vont disparaître devant la culture ecclésiastique commune. Les Celtes résistent, eux aussi, à cette pénétration, tout comme les populations hellénisées de l'Italie du Sud, qui seules échappent à l'emprise de la civilisation latine.

L'intégration au monde franc se traduit par l'adoption d'une structure politique et sociale qui donne le gouvernement des hommes à une noblesse guerrière. Cette noblesse exerce aussi bien la fonction judiciaire que la fonction militaire. Elle s'est pliée aux cadres d'un système vassalique qui lui donne sa cohésion et assure sa prédominance par une supériorité technique : elle constitue une cavalerie lourde, maniant l'épée et la lance (celle-ci n'est plus utilisée comme un javelot), et protégée par la cotte de mailles et le grand bouclier; entraînée à combattre en ordre serré, elle est complétée par une infanterie qui utilise les armes de trait.

Ses chefs appartiennent à une aristocratie d'origine franque, ou alliée aux grandes familles franques, entre lesquelles joue la solidarité du lignage. Ils jouissent d'un privilège fondé sur le sang : la possession du pouvoir est légitimée par une tradition dynastique qui n'exclut pas les contestations successorales, mais les limite à ceux qui peuvent se prévaloir de droits fondés sur l'appartenance au lignage. Ces dynastes bénéficient de l'obéissance de leurs subordonnés, et tout spécialement de ceux qui leur sont unis par le lien de la vassalité auquel échappent très rarement les hommes aptes à combattre à cheval et sous la cotte de mailles. Le devoir du vassal est avant tout d'aider son seigneur à défendre son corps et son honneur; il le suit dans ses expéditions, et, lorsque le seigneur répond à la convocation du comte, du duc ou du roi, ce sont ses vassaux qui constituent son contingent. Cette solidarité jouera un grand rôle dans le recrutement des croisades.

La vassalité se double d'un système féodal qui repose sur la

concession au vassal d'une terre, laquelle assure son entretien, celui de son cheval et de son équipement. En fait, la concession à titre de fief s'étend beaucoup plus loin : les rois et les grands ont inféodé à leurs fidèles les charges publiques, en leur en abandonnant les revenus. Et les seigneurs se sont efforcés d'étendre leur autorité sur les propriétaires des domaines placés dans leur voisinage en les assujettissant à l'obligation de se faire leurs vassaux et en leur concédant à titre de fiefs des biens que ces derniers prélevaient sur leurs propres terres. Mais l'entrée en vassalité est loin d'être complète : l'alleu, c'est-à-dire la terre libre de liens de dépendance, coexiste avec le fief, et l'alleutier est en mesure de se reconnaître plusieurs seigneurs dès l'instant qu'il reçoit plusieurs fiefs. D'où des conflits de fidélité, qui s'ajoutent aux exigences de la solidarité lignagère – celle-ci oblige notamment les membres du lignage à poursuivre la vengeance (la *faide*) en cas de meurtre – pour introduire dans cette société féodale toutes sortes de contradictions. La structure vassalique, très efficace sur le plan militaire, se révèle donc moins cohérente sur d'autres plans; les rapports de forces sont à l'origine de conflits parfois durables.

Les seigneurs et leurs vassaux, les simples chevaliers vivant d'un petit fief, parfois entretenus par leur maître, ou les alleutiers de rang équivalent, constituent une strate située au-dessus des paysans qui constituent la grande masse d'une société essentiellement rurale. L'esclavage a pratiquement disparu ; le servage, qui est la condition la plus répandue en dehors de certaines régions (notamment celles qui sont voisines de la mer du Nord), comporte l'obligation de fournir de très lourdes prestations au maître, c'est-à-dire au propriétaire dont le serf est le tenancier. Mais le serf tient sa terre à titre héréditaire et la mainmorte tend à se substituer au servage ; les paysans commencent à négocier la diminution de leurs charges.

Ce début d'évolution du servage est lié à un problème que les historiens n'ont pas entièrement résolu. Le XI^e siècle paraît avoir connu un réel essor démographique, sauf pendant de graves crises de subsistance dont l'une aurait sévi en Allemagne peu avant la croisade. Des « hôtes » s'installent dans des terres jusque-là laissées à la forêt et à la friche ; le mouvement de création de villes neuves qui caractérisera le XII^e siècle est déjà entamé. Faut-il penser que l'on manque dès lors de terres pour accueillir une main-d'œuvre pléthorique? Le fait même qu'on a trouvé au siècle suivant tant de terres pour y établir de nouveaux villages amène à en douter. Mais il se peut que les structures de la seigneurie, qui font une grande place aux espaces laissés au pâturage et à la chasse, n'aient pas favorisé les nouvelles mises en culture. Pour certains historiens, l'existence d'une

masse de paysans sans terre aurait favorisé l'exode des hommes vers des territoires nouveaux.

Les revenus que les seigneurs tirent des redevances de leurs tenanciers comme d'autres ressources – les taxes levées pour la protection des marchands qui passent sur leurs terres, sur les transactions qui s'opèrent dans les marchés – leur permettent de disposer d'un certain capital, donc d'entretenir leurs chevaliers. On ne s'étonnera pas de les voir en mesure de financer leurs expéditions, non plus que de constater que ce financement connaît ses limites.

Le pouvoir seigneurial est lié à la possession du château; château « à motte », composé d'un tertre artificiel sur lequel s'élève une tour et qu'entoure une vaste enceinte palissadée et fossoyée, comme les Normands en ont tant implanté en Angleterre ; gros donjons rectangulaires de pierre dont la grande salle est le siège même de la seigneurie ; les types en sont variés. Mais la fortification est en pleine évolution : l'art du flanquement est encore rudimentaire, et les tours commencent seulement à compléter l'enceinte, à l'instar des anciens murs des places fortes romaines.

Au pied de ces châteaux naissent des « bourgs » qui attirent sous la protection des murailles le lieu du marché, les marchands et les artisans, jusque-là disséminés dans les villages. Ce processus est engagé depuis longtemps autour des villes plus anciennes, habituellement entourées de monastères ou de prieurés. On assiste ainsi à un renouveau des villes, tant dans l'ouest de la France qu'en Allemagne ou en Italie du Nord. C'est là que se trouvent les marchés où s'échangent produits agricoles et objets manufacturés. Avec le marché apparaissent les besoins de crédit, qui permettent à l'acheteur de différer le moment du paiement. Et cela amène la transformation de l'activité des juifs, qui se spécialisent dans le prêt sur gages ou à intérêt, et que les seigneurs, laïcs ou ecclésiastiques, attirent dans leurs villes, tant pour permettre le développement économique de celles-ci que pour bénéficier eux-mêmes d'un crédit qui leur est précieux. Les villes rhénanes, en particulier, se dotent de « juiveries » prospères. Les bourgeois bénéficient eux aussi de ce renouveau des échanges : on les voit commencer à tenir tête à leurs seigneurs, au Mans en 1066 ou à Cologne en 1074. En Italie, le mouvement est plus précoce, et Milan a connu ses premiers troubles urbains. Ce renouveau de l'économie d'échanges, qui entraîne un développement de la circulation monétaire, est l'un des facteurs qui ont rendu possibles les croisades. On n'oubliera pas que les églises, et aussi les grands, ont longtemps thésaurisé les métaux précieux sous forme d'objets d'orfèvrerie, susceptibles, le moment venu, d'être mobilisés.

La circulation des hommes ne doit pas non plus être oubliée. Les marchands sont nombreux sur les routes, et les contestations que fait naître la création de péages par les seigneurs des châteaux, sous prétexte de les protéger, en sont la preuve. Les pèlerins eux aussi sont nombreux, et fréquentent des sanctuaires éloignés : Compostelle, Rome, et même Jérusalem. La société n'est donc pas immobile. Tout comme les hommes, les nouvelles y circulent et les mouvements de pensée s'y propagent. Les pérégrinations des prédicateurs itinérants en apportent la démonstration.

Cette société est affrontée à une fermentation religieuse qui est sans doute l'un des faits majeurs du XI^e siècle. Certes, l'Occident vit sous l'empire d'une foi unique, celle qu'enseigne l'Église de Rome. Seules les communautés juives échappent à cette unité de la foi, mais cette exception est depuis longtemps familière aux théologiens qui admettent que la résistance des juifs à l'enseignement du Christ durera jusqu'à la fin des temps. Si l'on dénonce, ici ou là, des tendances hérétiques, elles n'ont pas encore de véritable ampleur et sont d'ailleurs durement réprimées.

La fermentation religieuse tient à l'aspiration des chrétiens à une « réforme » qui a été, au départ, la volonté de dégager l'Église des compromissions avec le monde auxquelles elle avait été contrainte au temps des premiers Carolingiens. Ce sont d'abord les moines et les chanoines qui ont été visés par une réforme tendant à les ramener à l'observance d'une règle – pour les premiers, celle de saint Benoît d'Aniane, pour les seconds, celle de Chrodegang. L'ordre monastique a ainsi été amené à se conformer à une vie religieuse dont l'un des modèles était celui de Cluny, qui connaît son plein essor avec saint Hugues (1049-1109). La réforme a ensuite gagné le clergé séculier et d'abord le haut clergé, en commençant par la papauté, réformée par les papes lorrains avec l'appui de l'empereur Henri III. Les papes, par l'intermédiaire de leurs légats, s'attaquent à la simonie, c'est-à-dire à l'acquisition des dignités ecclésiastiques par la faveur des puissances séculières. Le nouvel empereur Henri IV, dépossédé de son droit d'intervention dans le choix des papes par le décret de Nicolas II, en 1059, et peu soucieux de renoncer à son autorité sur des évêques exerçant en son nom des fonctions gouvernementales dans leurs cités, est entré en conflit avec le pape Grégoire VII qui entendait l'amener à renoncer à investir symboliquement les évêques de leur évêché. Le conflit s'est aggravé au point que le pape a déposé l'empereur et que l'empereur a fait élire un antipape, Guibert de Ravenne. Celui-ci est encore en possession de Rome lorsqu'Urbain II, élu par les cardinaux du parti adverse, va se rendre en France. Car Henri IV a chassé Grégoire VII de Rome – et parmi les auxiliaires de l'empereur figurait

le duc de Basse-Lorraine, Godefroy de Bouillon...

L'Église est ainsi tiraillée entre deux partis adverses ; on a déposé de nombreux évêques de leur siège, et plusieurs ducs allemands se sont ralliés à un antiempereur tandis que d'autres reconnaissent l'autorité de l'antipape. Mais les idées grégoriennes progressent, et, avec elles, l'aspiration à une séparation plus nette du spirituel et du temporel. Or cette séparation entraîne la renonciation par les grands et même par les chevaliers à beaucoup de biens qu'ils avaient reçus à titre de fiefs : fonctions abbatiales, églises, dîmes. Les cartulaires du temps sont remplis de ces abandons qui trahissent la crise de conscience de toute une noblesse que la possession de ces biens ecclésiastiques met en situation de péché.

L'aspiration à se séparer des tentations du monde va plus loin. Les vocations monastiques se multiplient dans la société noble. La vie du moine elle-même paraît trop facile aux esprits les plus exigeants. Des abbés quittent leur monastère pour en fonder d'autres, assujettis à une ascèse plus exigeante. Beaucoup recherchent une solitude plus absolue et le dépouillement le plus complet. Ainsi prend naissance un mouvement érémitique qui va aboutir à la fondation de nouveaux ordres, depuis les Camaldules jusqu'aux Cisterciens et aux Chartreux. Et ceux qui n'entrent pas au cloître peuvent difficilement fermer les oreilles à la voix des prédicateurs appelant à la réforme des mœurs et à une vie plus chrétienne. Les hommes de la fin du XI^e siècle ont conscience d'être des pécheurs et savent que le chemin du salut éternel passe par la christianisation de leur vie.

Cela touche tout spécialement le monde des nobles. Depuis la fin du X^e siècle, les évêques et les abbés se montrent soucieux de remédier aux exactions et aux violences commises par les gens qui disposent de la force des armes. Outre la cupidité et la brutalité souvent inhérentes à la condition de ceux-ci, la société favorise ces violences en n'offrant pas aux hommes les moyens normaux de maintenir leurs droits et d'obtenir justice. Les institutions judiciaires héritées du passé romain et carolingien ont perdu leur efficacité du fait de l'entrée des fonctions publiques dans l'ordre féodal. Si le vassal reconnaît l'autorité de la cour de son seigneur quand il s'agit de son fief, il en va différemment lorsque son alleu est en cause. Deux parties peuvent fort bien ne pas s'accorder sur le choix d'un juge, et celle qui aurait été condamnée peut se regarder comme fondée à refuser le jugement. Ainsi est-on amené à recourir à la guerre privée, qui revient à se faire justice soi-même, en infligeant à l'adversaire des pertes telles qu'il soit amené à composition. La saisie de gages se traduit par des exactions de toutes sortes : pillages, destructions, enlèvement d'hommes, de bétail, incendies.

Pour y remédier, les gens d'Église ont imaginé de proposer des limitations à l'exercice du droit de la guerre, soit dans le temps – c'est la trêve de Dieu – soit dans la nature des actes de guerre dont on veut exclure les clercs, les paysans, les voyageurs – c'est la paix de Dieu. Des « assemblées de paix », aux allures de conciles, se tiennent, en particulier entre 1020 et 1030, suscitant un enthousiasme comparable à celui qui accueillera en 1095 l'annonce de la croisade. Barons et chevaliers jurent, sur les reliques qu'on a apportées de tout le voisinage, de respecter la paix, et s'engagent à réprimer les infractions à celle-ci, dont les auteurs seront frappés d'excommunication. Ainsi se constituent des ligues, les « institutions de paix » ou « communes jurées des diocèses », dont les membres, à l'appel de l'évêque, courent sus aux auteurs d'atteintes à la paix. Bientôt les grands seigneurs prennent à leur compte ces entreprises. L'empereur Henri III, le duc Hugues de Bourgogne, Guillaume le Conquérant en Normandie jettent dans celles-ci le poids de leur puissance. Mais il faudra longtemps pour faire réellement reculer la guerre privée et ses excès. Et il paraît normal aux gens du XI^e siècle que l'Église soit chargée de l'établissement de cette paix, qui est l'ordre voulu par Dieu pour régner sur la terre. Cette vocation de l'Église est sous-jacente à l'appel d'Urbain II.

Le pape va donc rencontrer un Occident dont les structures ont déjà favorisé l'expansion. Des forces neuves sont prêtes à s'employer, l'aspiration au salut entretient une indéniable ferveur, et l'Église bénéficie d'une autorité exceptionnelle qui déborde du domaine proprement spirituel. Il n'est pas jusqu'aux structures économiques qui ne soient en mesure de supporter l'effort que le pape va demander aux Francs.

L'ORIENT AU XI^e SIÈCLE

À la fin du IX^e siècle et au début du X^e, l'Orient reste le théâtre de l'affrontement de deux puissances qui se font face depuis plus de deux siècles : le khalifat des Abbassides à Bagdad et l'empire des basileis à Constantinople. À cette époque, les deux puissances s'équilibrent : les empereurs avaient ramené les Arabes sur les confins de la vallée de l'Euphrate et aux monts du Taurus et une chaîne de forteresses matérialisait cette situation. Entre les places fortes byzantines et celles des khalifes s'étendait un glacis exposé à des razzias réciproques, tandis que s'était établi l'usage de procéder à des échanges de prisonniers en des lieux convenus.

En 931, un général byzantin avait temporairement occupé Mélite. Dès lors, l'équilibre des forces commença à fléchir en faveur des Byzantins, les khalifes, dont l'autorité faiblissait, laissant aux émirs de la frontière le soin de contenir leur avance. Les empereurs de la dynastie macédonienne, forts du concours de chefs militaires remarquables, issus de l'aristocratie terrienne d'Asie Mineure, marquent de nouveaux succès. En 965, la ville de Tarse redevient byzantine ; en 969, c'est le tour d'Antioche. Shaïzar, en 999, et Édesse, en 1039, deviennent les points extrêmes de la conquête byzantine. Mais Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès ont poussé plus loin encore. En 975, le second est allé jusqu'au mont Thabor ; il a reçu les offres de soumission des villes de Judée et a fait état de son intention d'avancer jusqu'à Jérusalem. La Cilicie, la Mésopotamie septentrionale, la Syrie du Nord sont organisées en « thèmes » et les Byzantins appellent pour les repeupler une population chrétienne.

Les khalifes abbassides étaient hors d'état de lutter contre Byzance. L'Iran oriental était passé à une dynastie locale, celle des Samanides. D'autres Iraniens, les Bûyides du Daylam, avaient pris le pouvoir à Bagdad même, où ils l'exerçaient au nom du khalife. Des Arabes, les émirs hamdanides, avaient constitué une principauté dont Alep était le centre : c'est eux qui durent supporter le plus lourd fardeau de la lutte contre les Byzantins, parvenus un moment jusqu'à leur capitale.

Mais surtout, l'Égypte avait échappé aux Abbassides. Des khalifes rivaux, les Fatimides, qui se réclamaient d'un chiisme extrémiste s'étaient emparés du pays en 969 et avaient fixé leur capitale au Caire. Ils avaient immédiatement pris pied en Palestine – c'est leur présence qui arrêta l'offensive de Jean Tzimiskès. Damas leur obéissait et leur souveraineté fut un instant proclamée à Bagdad. La propagande des missionnaires ismaéliens (la dynastie se réclamait du septième iman, Ismaïl) faisait des adeptes et s'appuyait sur des « maisons de la science ». Elle devait d'ailleurs donner naissance à des sectes divergentes, celle des Ismaéliens ou Assassins, celle des Druzes, celle des Nosaïris. Et le khalife al-Hakim (996-1021), celui qui ordonna en 1006 la destruction du Saint-Sépulcre, se laissait même présenter comme d'essence divine.

Mais le tableau des rapports de forces ne tarde pas à se modifier. L'empereur Basile II avait porté son effort sur l'Arménie, dont il avait annexé les principaux royaumes. À sa mort, l'aristocratie militaire, jusque-là dominante, fut écartée du pouvoir par des empereurs, associés au trône par les impératrices Zoé et Théodora, lesquels s'efforcèrent de maintenir la paix avec les Fatimides qui les autorisèrent à rebâtir le Saint-Sépulcre. Leur attention était davantage tournée vers les Balkans, l'Italie et la Sicile que vers l'Orient.

Or c'est à ce moment qu'intervient l'invasion turque. Les Turcs nomades de la steppe de la mer d'Aral, les Ghouzz, récemment convertis à l'islam, profitèrent de la destruction de l'Empire samanide par un condottiere, turc lui-même, Mahmud de Ghazna. Leur clan dominant, celui des Seljuquides, s'établit en 1038 au Khorassan et au Kharezm. D'autres bandes lançaient des raids de pillage jusqu'en Arménie. En 1055, à l'appel du khalife, le chef seljuquide Toghrul entra à Bagdad et recevait le titre de sultan. Ces Turcs, se réclamant d'un sunnisme rigoureux, opposèrent aux chiites une orthodoxie appuyée sur l'enseignement des *madrasa* qu'ils établirent dans toutes leurs possessions.

Leur attention fut attirée sur l'Asie Mineure par les progrès qu'y réalisaient les clans turcomans, lesquels, sans s'embarrasser des places byzantines qu'ils se contentaient de bloquer, pénétraient profondément en terre byzantine. Un empereur porté au trône par l'aristocratie militaire, Romain Diogène, entreprit de les refouler. Les Turcs firent appel au nouveau sultan, Alp Arslân, qui écrasa l'empereur à Mantzikert (1071). L'anarchie qui s'ensuivit permit à un soldat de fortune, Roussel de Bailleul, un Normand, de se tailler une principauté. Le nouvel empereur Michel VII, fit appel contre lui à un cousin d'Alp Arslân, Sulaiman, qui en profita pour s'emparer de plusieurs places, dont Nicée. Un autre chef turc, Tzakhas, occupait Smyrne.

Toute l'Asie Mineure n'était cependant pas aux mains des Turcs : les forteresses de la frontière orientale tenaient toujours, sous le commandement de chefs arméniens dont l'un, Philarète, faisait figure de duc d'Antioche. Mais les guerres civiles qui opposaient les prétendants au trône de Constantinople détournaient ceux-ci de la lutte contre les envahisseurs dont ils réclamaient à l'occasion l'aide, et Antioche tomba en 1084. D'autres places continuèrent cependant à résister, non sans que certains de leurs chefs aient pactisé avec les Turcs : ainsi Marash, Mélitène ou Édesse.

En 1081, Alexis Comnène se proclamait *basileus*. Il vainquit ses rivaux et s'empara de Constantinople, que ses troupes pillèrent consciencieusement. Lui-même n'hésita pas à recourir aux confiscations, à la sécularisation des biens de l'Église, pour reconstituer un trésor qui lui permit de rassembler une armée faite surtout de mercenaires. Il tint tête aux ennemis de l'empire, Normands et Petchénègues ; et, après les avoir vaincus, il put passer à la reconquête des terres perdues en Anatolie, d'ailleurs en jouant des chefs turcs les uns contre les autres.

Son dessein était facilité par l'état de division régnant parmi les

Turcs. Sulaiman de Nicée, qui avait occupé Antioche, avait été presque aussitôt attaqué et tué par un autre Seljuquide, Tutush, qui avait pris Damas aux Fatimides et convoitait la Syrie du Nord. Mais le frère de ce dernier, le sultan Malik-shâh, intervint et se rendit maître d'Alep et d'Antioche. Le sultan étant mort, Tutush voulut se rendre maître de Bagdad. Il périt dans l'aventure, laissant ses deux fils, Ridwân et Duqâq, respectivement *malik* (rois) d'Alep et de Damas, tandis que, dans d'autres villes, des gouverneurs se rendaient pratiquement indépendants sous l'autorité nominale du sultan.

L'occupation turque a pris un caractère différent en Asie Mineure et en Syrie. La capitulation des places fortes byzantines, généralement à la suite d'un siège, s'accompagnait de l'installation de garnisons turques, qui paraissent avoir parfois malmené la population chrétienne. Celle-ci, avec ses évêques, devait souvent chercher refuge en terre byzantine. Les églises cathédrales avaient été transformées en mosquées : à Ani, la vieille capitale de l'Arménie, Malik-shâh fit porter la croix qui surmontait celle-ci dans une mosquée où on la maçonna dans le seuil pour que les croyants puissent la fouler aux pieds. La population rurale a eu surtout à souffrir des razzias menées par les *ghazi* qui pillaient les réserves et raflaient les esclaves ; par la suite, les villageois se virent réduits à la condition de *dhimmi*, avec les charges inhérentes à celle-ci. Parmi eux, les chrétiens jacobites, nombreux surtout dans l'est de l'Anatolie, la Mésopotamie et le pays d'Antioche, ne semblent pas avoir trouvé une grande différence entre la domination musulmane et celle des Byzantins.

Il n'en fut pas de même pour les Arméniens. Privés de leur indépendance par Basile II et ses successeurs, ceux-ci avaient perdu leur aristocratie nationale, transplantée en pays byzantin, surtout en Cappadoce et dans le Taurus. Ceux parmi eux qui étaient ralliés au Credo du concile de Chalcédoine avaient reçu des charges et des commandements : ils cherchèrent à se maintenir, quitte à se reconnaître tributaires des nouveaux maîtres turcs, mais au risque d'être évincés par ceux-ci. Ils devaient constituer un élément particulièrement utile pour l'établissement des croisés.

En Syrie musulmane, les Turcs laissèrent en place les cadres de l'administration préexistante, peuplés essentiellement d'Arabes et d'Iraniens, avec une certaine proportion de scribes chrétiens. Ils ne persécutèrent pas les chiites, mais confièrent à des sunnites les charges des mosquées et les fonctions judiciaires. Des émirs arabes se maintinrent dans certaines places fortes, en reconnaissant l'autorité des nouveaux maîtres. C'est un chef arabe, des Banu Munqidh, qui prit possession de Shaïzar en se faisant ouvrir les portes de la ville par l'évêque qui en avait le gouvernement. Quant à la population rurale,

musulmane ou chrétienne, elle ne changea guère de condition : tout au plus souffrit-elle du passage des troupes et des razzias menées par des irréguliers. Les insurrections pouvaient être sévèrement châtiées : ce fut le cas à Jérusalem lorsque le Turc Atsiz réoccupa la ville, en 1076-1077 : les habitants révoltés qui s'étaient réfugiés dans la mosquée al-Aqsa furent massacrés. On entrevoit aussi un progrès de l'insécurité : des brigands, turcs ou bédouins, coupaient à l'occasion les routes.

Le khalifat fatimide a subi directement les effets de la conquête turque. Après al-Hakîm, les khalifes deviennent le jouet de leurs vizirs et perdent le soutien des Berbères d'Afrique du Nord qui avaient constitué leurs meilleures troupes. Les Seljuqides leur ont enlevé Damas après qu'un aventurier turc qui avait d'abord été à leur service, Atsiz, leur eut pris Ramla et Jérusalem en 1071. Les gouverneurs des places côtières se rendent indépendants ; c'est un Arménien converti, Badr al-Jamali, qui rétablit l'autorité khalifale sur Tyr et Sidon tandis que le qadi de Tripoli, Ibn Ammar, constitue une petite principauté autour de cette ville. Badr finit par devenir vizir du khalife et restaure l'autorité de ce dernier : son fils envisagera d'obtenir l'aide des croisés contre les Turcs.

Empire byzantin peut donc espérer reprendre le terrain perdu. Alexis Comnène, après avoir repoussé plusieurs attaques dirigées par les Turcs contre Constantinople, a dégagé cette ville en réoccupant Cyzique et Sinope. Il enlève Smyrne à Tzakhas. Sans doute prépare-t-il d'autres opérations : la lettre qu'il paraît avoir envoyée à Robert le Frison, comte de Flandre, pour lui demander des chevaliers, le montre attentif à renforcer son armée dans ce but. Ses victoires sur les Normands et les autres ennemis de l'empire avaient paradoxalement étoffé celle-ci, en particulier par l'incorporation des Petchénègues, auxiliaires indisciplinés mais précieux par leur habitude des tactiques propres aux nomades. Les bases disponibles pour des opérations en Asie subsistaient, même s'il n'y avait plus de contact avec les gouverneurs arméniens des places orientales et si celui de Trébizonde se comportait en chef indépendant. La marine byzantine restait importante et assurait les communications avec Chypre. Certes, les dévastations privaient les Byzantins du solide appui pour la reconquête que leur aurait apportée une population grecque assez dense en Anatolie, mais l'empire disposait encore de bien des atouts.

LES OCCIDENTAUX EN ORIENT ET LE PÈLERINAGE

Les Occidentaux pouvaient-ils demeurer indifférents au grand drame qui se jouait en Orient? Il reste difficile de savoir dans quelle mesure ils en ont été informés. Mais ils ne pouvaient l'ignorer complètement, car les rapports entre les deux rives de la Méditerranée ont été relativement actifs au cours de ce XI^e siècle.

Le commerce reliait depuis longtemps ces deux mondes. Pour Henri Pirenne, la conquête arabe avait interrompu les relations commerciales de l'Orient avec l'Occident, mais la recherche historique a aujourd'hui atténué considérablement cette perspective. Un texte célèbre d'Ibn Khordadbeh décrit l'activité des juifs de Babylonie, dont le réseau marchand s'étendait de l'Espagne à la Mésopotamie, à travers les pays slaves et francs comme d'un bout à l'autre de la Méditerranée; les documents retrouvés de la Geniza du Caire ont montré dans leur pratique quotidienne les voyages et les trafics dont les juifs d'Égypte étaient acteurs et bénéficiaires.

On connaît mal la fréquentation des ports de l'Europe méditerranéenne par les marchands venus d'Orient, mais Guillaume de Malmesbury évoque, à propos de Raymond de Saint-Gilles, des gens d'Ascalon qui auraient visité ceux du Languedoc. On connaît mieux, en revanche, le commerce des Italiens avec l'Orient. Et d'abord celui des villes de l'Italie méridionale, encore sous le contrôle byzantin au début du XI^e siècle, tels Bari ou Trani, qui sont en relation avec Constantinople et avec les côtes de la Méditerranée orientale; ce sont des marins de Bari qui avaient enlevé les reliques de saint Nicolas à Myre, lorsque la ville fut abandonnée à l'approche des Turcs. Amalfi tient une place à part : ses ressortissants s'intègrent aux structures byzantines au point de fonder au mont Athos un monastère latin et ses marchands fréquentent Constantinople et Alexandrie; la famille des Pantaléon et d'autres Amalfitains fondent un monastère bénédictin à Jérusalem, des hôpitaux dans cette ville et à Antioche.

Les Vénitiens leur font toutefois une rude concurrence. Eux aussi participent à la vie du monde byzantin, auquel ils ont longtemps appartenu; à la fin du XI^e siècle, ils envoient leurs bateaux à Alexandrie et dans les autres ports fatimides, mais le *basileus* les rappelle à l'ordre et leur interdit d'y porter du matériel utilisable à des fins guerrières,

car les Fatimides sont alors les adversaires de Byzance. Le doge Orseolo obtempère et obtient en 992 les premiers privilèges dont les Vénitiens vont jouir dans l'empire, et tout spécialement à Constantinople. Un siècle plus tard, Venise apporte un concours décisif aux Byzantins dans leur guerre avec les Normands : elle obtient, par la chrysobulle de mai 1082, le libre accès aux ports des diverses

provinces de l'empire, et les Amalfitains sont astreints à passer sous le contrôle vénitien. Et l'on voit les Vénitiens faire commerce des tissus venus de Byzance, en particulier des soieries que les artistes de l'époque romane figurent sur leurs statues. D'autres produits de luxe arrivent par l'Egypte.

L'Occident fournit aussi à l'Orient byzantin un concours fort apprécié, celui des hommes de guerre. Parmi ceux-ci, les Scandinaves tenaient une place à part, du fait qu'ils constituaient un des corps de la garde impériale (l'« hétairie ») : celui des Varanges armés de la hache. Mais Byzance a aussi engagé des Normands – ce sont ceux que Georges Maniakès avait recrutés pour la conquête de la Sicile et qui, n'ayant pas été payés, s'ingénient à mettre l'Italie byzantine en coupe réglée. D'autres Normands, Hervé le Francopoule, Robert Crespin, Roussel de Bailleul, ont servi dans l'armée qui a disputé l'Asie Mineure aux Turcs dans la seconde moitié du XI^e siècle. Ce sont les *Nemitzoi*, les Allemands au service de l'empire qui ont ouvert en 1081 à Alexis Comnène les portes de Constantinople. Ce dernier, pour combattre les Petchenègues qui attaquaient la frontière du Danube, a eu recours à cinq cents chevaliers flamands. Il a aussi fait appel à des Anglo-Saxons, avec leur prince Edgard Aetheling, à des Normands, à des Aquitains dont l'un est cité dans les *Miracles de sainte Foy*. Et l'épopée scandinave fait place à ces guerriers qui allaient chercher fortune à « Miklagard », au service de l'empereur.

Mais, quel que fût le nombre des marchands et des soldats qui sont passés en Orient, ce sont les pèlerins qui retiennent le plus l'attention. Dès le IV^e siècle, les Lieux saints ont attiré les chrétiens de l'Europe occidentale qui venaient vénérer le tombeau du Christ et des autres témoins de sa vie. La conquête arabe n'a pas interrompu ce courant de vénération, même si elle l'a un temps réduit. Les nouveaux maîtres du pays ont vite découvert qu'ils pouvaient en tirer parti en monnayant des sauf-conduits, et en faisant peser sur les chrétiens d'Orient des charges financières qui amenaient ces derniers à demander l'aide de leurs frères d'Occident. Car tout était prétexte à exiger des sommes importantes, pour autoriser des réparations d'églises, alléger des obligations humiliantes, etc., et les patriarches de Jérusalem et les communautés religieuses sollicitaient des secours. C'est dans ce contexte que Charlemagne et ses successeurs se posèrent en protecteurs de l'Église de Jérusalem. L'Occident se sentait des devoirs à l'égard de ceux qui veillaient sur les Lieux saints. Gerbert d'Aurillac y fait allusion en 999 et Raoul Glaber nous apprend qu'à la suite de la destruction du Saint-Sépulcre par al-Hakîm, le duc Robert II de Normandie envoya au patriarche une somme importante pour le restaurer. En Occident comme en Orient, on recevait avec égard les

moines qui venaient solliciter de tels secours pour Saint-Sabas, pour le Sinaï, pour le Saint-Sépulcre, et les premières donations de biens fonciers à celui-ci sont donc antérieures à la croisade.

Cette vénération pour les Lieux saints se manifeste surtout par l'afflux des pèlerins. Il y en eut en grand nombre avant le IX^e siècle. En 890, le moine Bernard le Sage s'embarquait sur un navire transportant des chrétiens d'Italie réduits en esclavage pour gagner Jérusalem en passant par Alexandrie. La conversion de la Hongrie favorise le pèlerinage en offrant la possibilité d'un voyage par voie de terre, au lieu d'un voyage maritime plus périlleux et plus coûteux. Dès la fin du X^e siècle, de grands personnages prennent la route de Jérusalem : un abbé de Flavigny, un évêque de Constance, un comte de Périgord, et le comte d'Arcis, Hilduin, qui part en compagnie d'Adson de Montiérender. Les noms se multiplient par la suite : un vicomte de Limoges, un comte de Rouergue, un évêque de Périgueux, le comte d'Angoulême Guillaume Taillefer, l'évêque d'Auxerre Hugues de Chalon partent entre l'an mil et 1030. Le duc de Normandie Robert le Magnifique, en 1035, rencontre Foulques Nerra, comte d'Anjou, lequel accomplit le pèlerinage pour la seconde fois et le renouvellera en 1039. Beaucoup de prélats, évêques ou abbés et en particulier plusieurs fondateurs de monastères, vont également à Jérusalem : les abbés Thierry de Saint-Evroul et Raoul du Mont-Saint-Michel ; les évêques Théoduin de Liège, Liébert de Cambrai, puis en 1064 ceux de Bamberg, de Mayence, de Ratisbonne et d'Utrecht qui voyagent de concert. Des princes : un comte de Barcelone, un comte de Luxembourg, un comte de Flandre, Bérenger-Raymond de Barcelone et Guillaume IV de Toulouse qui seraient morts tous deux au cours de leur pèlerinage, en 1092. Et bien d'autres encore, riches ou pauvres...

Ces pèlerinages réunissent parfois des groupes nombreux. Richard, abbé de Saint-Vannes de Verdun, fait partie en 1026-1027 d'un ensemble évalué à 700 personnes. Les quatre évêques allemands de 1064 auraient été accompagnés de sept mille pèlerins, chiffre évidemment fort sujet à caution. Le pèlerinage est entré dans les mœurs au point qu'un concile de Chalon-sur-Saône, en 813, a interdit aux grands de prendre prétexte d'un pèlerinage pour exiger une contribution de leurs sujets. Néanmoins, si certains personnages manifestent leur ostentation à cette occasion, la plupart des pèlerins partent en pénitents. C'est parce que leur conscience est fort chargée que plusieurs princes décident d'aller à Jérusalem. Tel le comte d'Arcis en 992, Conrad de Luxembourg vers 1060, le comte Thierry III de Hollande, coupable d'avoir tué un archevêque, avant 1039, Foulques Nerra et, peut-être, Hugues de Chalon; le pèlerinage dans les Lieux saints est imposé comme pénitence à ceux qui ont enfreint la trêve de

Dieu.

Nous aurons lieu de revenir sur le caractère exceptionnel du pèlerinage à Jérusalem. Sans doute d'autres voyages, comme celui de Compostelle, ou de Rome, pouvaient-ils également apparaître méritoires parce que les pèlerins espéraient y obtenir le suffrage des apôtres pour le pardon de leurs péchés. Mais le Saint-Sépulcre attirait pour d'autres raisons. Les conditions dans lesquelles s'effectuait le pieux voyage n'étaient certes guère encourageantes. Beaucoup de pèlerins mouraient en route : pour certains, d'ailleurs, cette mort était une bénédiction, comme pour ce Liébaud, chevalier de Bourgogne, qui avait supplié Dieu de le retirer de ce monde à Jérusalem, ou cet autre pèlerin dont parle Césaire de Heisterbach, qui obtint lui aussi la grâce d'y mourir sans revenir dans sa patrie où il aurait retrouvé les occasions de pécher. Les pèlerins pouvaient escompter bénéficier d'aumônes et profiter de l'hospitalité que leur offraient les hôpitaux, comme Saint-Samson de Constantinople. Mais ils se voyaient réclamer des taxes par les Byzantins – Victor IV leur demanda en 1055 d'en exonérer ces voyageurs – et par les Sarrasins qui exigeaient un « tribut » pour l'entrée du Saint-Sépulcre.

Il leur arrivait parfois de se voir interdire de mener leur pèlerinage à son terme : saint Liébert, évêque de Cambrai, s'offusqua de cette interdiction formulée par le gouverneur byzantin de Laodicée sous prétexte de l'insécurité des routes. Mais, en arrivant à Chypre, il y apprit que trois cents pèlerins avaient été expulsés de Jérusalem par les Sarrasins (1054). Les quatre évêques allemands de 1064 furent assaillis par des brigands – Bédouins ou Turcs ? – et obligés de se réfugier dans un lieu fort où ils furent assiégés trois jours durant, jusqu'à ce que l'émir de Ramla vînt les dégager. Et l'on n'était pas encore au moment où le Turc Atsiz allait enlever la Palestine aux Fatimides et inaugurer une période de luttes armées. Mais celle-ci n'empêcha pas les Occidentaux d'entreprendre de nouveaux pèlerinages.

Dans les années qui précèdent immédiatement la croisade, les départs sont nombreux, attestant que la Terre sainte était l'objet d'une vénération bien ancrée dans la piété chrétienne. Au sein d'un Orient que certains d'entre eux connaissaient pour l'avoir fréquenté comme mercenaires ou comme marchands, voire pour d'autres raisons (on cite un Normand qui, ayant été banni en 1077, avait passé vingt ans en terre musulmane avant de rejoindre les croisés sous Jérusalem), la Ville sainte et ses abords représentaient un ensemble qui leur était plus familier. La résonance qu'allait rencontrer l'appel du pape quand il évoqua le Saint-Sépulcre ne peut donc nous surprendre.

1 Alors que les Bûyides, chiites eux-mêmes, s'accommodaient de la souveraineté

théorique d'un khalife sunnite.

CHAPITRE II

La croisade d'Urbain II et de Pascal II

La tendance expansionniste de l'Occident franc et l'état de désordre qui régnait en Orient n'auraient sans doute pas suffi à déterminer le mouvement de croisade – même si l'on tient compte des opérations militaires qui avaient été dirigées au cours des décennies précédentes contre l'Espagne musulmane et contre la Sicile – sans l'intervention d'une pensée qui a donné une impulsion décisive à la force des chevaliers occidentaux. L'analyse des motivations qui furent, ou auraient été, celles des deux papes de la Première Croisade, Urbain II et son successeur Pascal II, a donc depuis longtemps retenu l'attention des historiens. Ceux-ci, à vrai dire, ont exploré des voies très diverses, souvent contradictoires, tant pour expliquer la formation du concept de la croisade que le succès qu'elle a rencontré dans les pays de l'Europe de l'Ouest.

Il n'est pas inutile de suivre le déroulement de la croisade pour comprendre la naissance et l'évolution d'un « esprit de la croisade » qui devait conserver par la suite ses principaux caractères. Les mobiles mêmes des participants de l'expédition se laissent d'ailleurs deviner à travers leurs réactions aux événements qui ont marqué celle-ci, sans que l'on perde de vue qu'en fait la Première Croisade s'est scindée en plusieurs vagues successives : le départ prématuré des premiers contingents, la croisade qui reste pour nous la véritable « Première Croisade », celle des barons, l'« Arrière-Croisade » lancée par Pascal II et les expéditions maritimes des villes italiennes.

L'APPEL DU PAPE

Le concile convoqué à Clermont pour le 24 novembre 1095 faisait suite à celui que le pape Urbain II avait tenu six mois plus tôt à Plaisance, dans la plaine du Pô. Urbain – un Champenois, Eudes de Lagery, qui avait été prieur de Cluny – venait de raffermir l'autorité de la papauté grégorienne, au détriment de l'obédience de son compétiteur, Guibert, qui restait cependant maître de Rome et qui bénéficiait du soutien de l'empereur. Le concile de Plaisance, auquel avait pris part un grand nombre de prélats d'Italie et des régions

voisines, avait eu pour but de rétablir la paix dans l'Église, secouée par les retombées de la réforme grégorienne, les excommunications réciproques, les dépositions des prélats. Urbain II avait ensuite passé les Alpes, gagnant Valence, puis Cluny, avant de parvenir à Clermont. Là, il avait réuni peut-être une douzaine d'archevêques, quelque quatre-vingts évêques et autant d'abbés, surtout français et espagnols, pour reprendre les mêmes problèmes. On y avait abordé la question de la situation matrimoniale du roi de France Philippe I^{er}, à qui un sursis avait été accordé à Plaisance pour qu'il se séparât de Bertrade de Montfort, qu'il avait épousée bien qu'elle fût mariée à l'un de ses grands vassaux. Cette fois, on prononça l'excommunication du roi – ce qui ne devait pas empêcher la croisade d'être prêchée dans son propre domaine.

Mais le concile de Clermont se plaçait aussi dans la ligne de tous ceux qui, au cours du XI^e siècle, s'étaient préoccupés du rétablissement de la « paix » dans la société féodale. Les mesures destinées à faire de la paix une réalité avait fait l'objet d'une synthèse lors du concile de Narbonne, en 1054. La trêve de Dieu et la paix de Dieu se complétaient par la mise sur pied de ces ligues qu'on appelait les « institutions de paix », lesquelles obligeaient leurs membres à ramener à la raison ceux qui ne respectaient pas les règles posées par les assemblées précédentes. Néanmoins les guerres privées continuaient à sévir, les seigneurs et les barons à guerroyer les uns contre les autres.

Aussi le pape, à l'issue du concile, et en dehors de l'église où il s'était tenu, s'adressa à une foule constituée sans doute de ces nobles de la région auxquels était reconnue une certaine participation au gouvernement des diocèses, par l'adhésion qu'ils donnaient aux élections épiscopales, et à leurs vassaux. Il ne semble pas qu'aucun grand baron ait été présent; peut-être quelques comtes ou vicomtes figuraient-ils dans l'assistance. Urbain II prononça une vigoureuse condamnation des violences et des injustices que les chevaliers pouvaient commettre. Et c'est alors, selon la plupart des auteurs, qu'il invita ses auditeurs à employer leur force pour la défense de leurs frères, victimes des sévices que leur infligeaient les infidèles en terre d'Orient.

Certains commentateurs ont proposé une interprétation aussi simpliste que cynique de cette invitation. Le pape et ses conseillers auraient cherché à débarrasser l'Occident des fauteurs de troubles en les envoyant en Orient, avec la quasi-certitude qu'ils n'en reviendraient pas. Le fait que les grands seigneurs, responsables des destinées des populations, aient été destinataires de ce message invite à écarter cette perspective. Nous préférons penser que de même que les ligues de paix employaient les guerriers au maintien de l'ordre en

Occident, de même les chevaliers appelés à la croisade chercheraient à ramener la paix en Orient en mettant les envahisseurs à la raison. Dans cette interprétation, la croisade se rapprocherait d'une « institution de paix » dont l'action aurait l'Orient pour théâtre.

Cette invitation figure dans la plupart des textes du discours d'Urbain II, tels que les historiens nous les ont transmis. Il va de soi que ceux-ci, écrivant après coup, ont reconstitué ce discours conformément à la tradition du « discours fictif » hérité de l'Antiquité, chacun y apportant sa propre vision des motifs de la croisade. Nous ne devons pas perdre de vue qu'aucun de ces textes, pas même celui que nous a laissé Foucher de Chartres, qui aurait été un des témoins de l'appel à la croisade, ne transcrit fidèlement les paroles du pape. Ils concordent toutefois suffisamment dans l'ensemble pour que nous puissions les utiliser pour nous faire une idée des propos exprimés par Urbain II. D'autant plus que dans trois lettres, l'une adressée aux Flamands, l'autre aux gens de Bologne et la troisième aux Génois, le pape a employé des termes assez voisins.

Son invitation à porter secours aux chrétiens d'Orient a suscité des interrogations. Le pape évoque les défaites que les chrétiens d'Orient ont subies et les demandes d'aide qu'il a reçues d'eux. Il ne semble pas qu'on puisse s'attarder sur deux perspectives, souvent envisagées, selon lesquelles il aurait fait allusion aux entraves apportées au pèlerinage ou aux persécutions subies par les chrétiens en Terre sainte. C'est la légende de Pierre l'Ermite, telle que la rapportent Albert d'Aix et la *Chanson d'Antioche*, qui a insisté sur ces aspects fort discutables. Claude Cahen a démontré que la tolérance traditionnelle dont bénéficiaient les chrétiens sous la domination musulmane n'avait été remise en cause ni en Palestine ni en Syrie, même si les Occidentaux ont pu être choqués par les humiliations qui leur étaient infligées et les extorsions dont ils étaient les victimes. La destruction du Saint-Sépulcre par al-Hakîm était déjà ancienne, bien que l'émotion qu'elle avait soulevée en son temps eût été assez vive pour susciter un mouvement de solidarité de caractère financier ; le souvenir n'en était pas perdu, comme le démontre la composition, sans doute entre 1095 et 1100, d'une encyclique attribuée au pape Sergius IV, vraisemblablement forgée pour exciter l'enthousiasme des futurs croisés. Néanmoins, des épisodes comme ceux que rapporte la vie de saint Liébert, ou le récit du voyage des évêques allemands de 1065, sans parler des souffrances que la conquête turque infligea aux habitants de Jérusalem, peuvent avoir joué leur rôle.

Il paraît en revanche évident que le pape, parlant des chrétiens d'Orient, évoquait les sujets de l'Empire byzantin, Grecs et Arméniens, directement atteints par l'invasion turque dont il faisait explicitement

mention. Des réfugiés sont arrivés en Occident dès le temps de Grégoire VII, et les empereurs eux-mêmes ont informé la papauté des épreuves qu'ils affrontaient. La question se pose de savoir dans quelle mesure ils avaient sollicité l'aide des Occidentaux : on a discuté la réalité de l'appel de Michel VII à Grégoire VII. Qu'Alexis Comnène ait demandé à Urbain II des secours, cela paraît vraisemblable. La lettre qu'il écrivit en ce sens au comte de Flandre, dont on a discuté l'authenticité, est aujourd'hui reconnue comme émanant vraiment de lui. Et le chroniqueur Bernold de Constance affirme qu'à l'issue du concile de Plaisance Urbain II avait invité les chrétiens qui l'écoutaient à s'engager par serment à aller secourir l'empire de Constantinople dont des envoyés étaient venus à Plaisance même.

Urbain II reprenait d'ailleurs un projet qui avait été formé vingt ans plus tôt par Grégoire VII, au moment de la défaite de Mantzikert. Ce dernier avait écrit à plusieurs princes d'Occident, et notamment à l'empereur Henri IV, pour leur faire part de son intention d'accompagner les « fidèles de saint Pierre » dans une expédition de secours aux chrétiens victimes de l'invasion turque, expédition qui se serait achevée par un pèlerinage au Saint-Sépulcre. L'empereur serait resté en Occident pour en assurer la défense. La reprise des difficultés entre l'empire et la papauté, la déposition de Michel VII, pour lequel le pape avait pris parti, avaient contribué à mettre ce projet en sommeil. Mais il est difficile d'imaginer qu'Urbain II ne l'avait pas présent à l'esprit.

La référence au Saint-Sépulcre n'est pas présente dans toutes les versions de l'appel du pape. Foucher de Chartres, en particulier, ne la mentionne pas, et J. Flori s'est demandé si le fait que Baudouin de Boulogne, dont Foucher était le chapelain, avait quitté la croisade avant qu'elle gagne Jérusalem n'avait pas été la cause d'un oubli qui n'aurait pas été involontaire. D'autres, dont Carl Erdmann, ont pensé que cette référence n'avait pas eu la forme d'un appel à la libération du Saint-Sépulcre, l'octroi de l'indulgence accordée habituellement à la visite de celui-ci ayant été interprété par les croisés d'une façon différente de ce qu'avait été la pensée du pape. Mais le comportement de la croisade s'expliquerait mal si l'accent n'avait pas été mis sur cette libération. Et nous devons à Alfons Becker une démonstration qui paraît décisive : la notion d'une libération était familière aux esprits de la fin du XI^e siècle.

La « réforme », en effet, s'accompagne de l'idée d'une « restauration du règne du Christ ». Ce siècle avait vu la *reconquista* espagnole s'accompagner de la reconstruction des églises, du rétablissement de la hiérarchie épiscopale, de la disparition des marques de l'humiliation des chrétiens dans les territoires reconquis. Urbain II venait lui-même

de rendre leur rang archiépiscopal aux cités de Tolède et de Tarragone. Et il en avait été de même dans la Sicile conquise sur les musulmans par le comte Roger, frère de Robert Guiscard. Il s'agissait, dans les deux cas, de terres enlevées à la domination de souverains chrétiens par les conquérants musulmans, l'une au VIII^e siècle, l'autre au IX^e et au X^e siècle. Depuis le milieu du XI^e siècle, les papes, à commencer par Alexandre II, avaient encouragé les princes espagnols et les Normands dans leur reconquête. Le thème de la libération de territoires occupés par les infidèles sans autre titre que l'emploi de la force n'était donc pas nouveau.

Est-ce à dire que le pape concevait l'expédition annoncée en 1095 comme une guerre à l'Islam? Cette idée, familière aux publicistes actuels, a été avancée par divers auteurs, et notamment par Joshua Prawer selon qui la croisade avait été « non pas la défense des chrétiens d'Orient, mais une offensive chrétienne contre l'Islam ». « C'est probablement ainsi, ajoute-t-il, que fut formulé l'objectif d'Urbain II et en tout cas ainsi que le comprit le monde occidental. »

On peut en douter. L'idée de l'Islam, c'est-à-dire d'un ensemble à la fois politique et religieux, était étrangère à la pensée occidentale d'alors; si déjà certains clercs lettrés pouvaient avoir une perception de la foi musulmane – surtout en Espagne où l'Église mozarabe avait dû construire une apologétique pour lutter contre le prosélytisme musulman –, la grande masse des Occidentaux voyait dans les « Sarrasins » des « païens » que les auteurs des mêmes époques imaginaient adorant des idoles. La légitimité de la souveraineté des princes musulmans n'était pas mise en cause par la papauté : la correspondance de Grégoire VII avec ceux d'Afrique du Nord le prouve. Mais leur domination sur les terres qui avaient appartenu au « royaume du Christ » et où ils avaient aboli le « règne du Christ » pouvait apparaître comme un scandale. On peut se demander où s'arrêtait cette situation scandaleuse, l'Islam ayant recouvert tant de terres de l'ancien Empire romain. Mais il n'est pas douteux que c'était le cas pour la Terre sainte, but de tant de pèlerinages, que les chrétiens nourris de la tradition biblique regardaient comme l'héritage du Christ et, par conséquent, celui du peuple de ses fidèles. La chrétienté latine a fini par la considérer comme la « patrie des chrétiens – peut-être seulement après un certain temps de présence occidentale dans cette terre. Au temps de la prédication d'Urbain II, Jérusalem, surtout, représente un des objets de sa vénération. Et c'est le nom du Saint-Sépulcre qui sert de ralliement aux croisés.

Cela d'autant plus que le pape offrait aux croisés, pour les inciter à participer à l'expédition, le bénéfice d'une indulgence définie comme celle qui était attachée à la visite du tombeau du Christ. Ce n'était pas

là, non plus, un fait entièrement nouveau. Le pèlerinage à Jérusalem, qui pouvait être motivé par le désir de nourrir la piété du pèlerin par le contact avec les lieux où s'était manifestée la présence du Christ, ceux aussi que la Bible lui rendait familiers, représentait également une pénitence. Du fait de l'évolution de la pratique pénitentielle, l'Église admettait qu'un pécheur repentant auquel son confesseur avait enjoint de se soumettre aux obligations souvent pesantes et fort longues – mise à l'écart de la communauté, éloignement des sacrements, port d'un vêtement particulier, jeûnes... – attachées à l'absolution, pouvait leur substituer l'accomplissement d'un pèlerinage. Le pèlerin allait solliciter les suffrages d'un saint; lorsque ses fautes étaient particulièrement graves, on lui imposait le voyage jusqu'au tombeau du Christ, ce qui représentait une sévère épreuve, comportant bien des sacrifices. Ce pèlerinage lui assurait donc la remise des peines temporelles comme de celles qui pourraient lui rester à accomplir au purgatoire. Et nous apprenons que plus d'un de ces pieux voyageurs, parvenu au Saint-Sépulcre, se sentait pris du désir de se maintenir dans l'état d'innocence retrouvée, certains en priant Dieu de les retirer de leur vie terrestre, d'autres en entrant en religion. Tel avait été par exemple, au retour de son pèlerinage en Terre sainte, le souhait du chevalier milanais Erlembald qu'Urbain II éleva sur les autels en cette même année 1095. On considérait donc la visite du Saint-Sépulcre comme assurant au pèlerin précédemment absous de ses fautes la rémission plénière des conséquences de celles-ci.

Aussi les papes avaient-ils commencé à encourager l'accomplissement d'œuvres pies, comme les constructions d'églises, en attribuant à leurs auteurs la même indulgence que celle attachée à la vénération du Saint-Sépulcre. Urbain II lui-même l'avait accordée à ceux qui contribueraient à la restauration de Tarragone, considéré comme le bastion de la défense de la chrétienté musulmane où les Almoravides constituaient une menace nouvelle. Mais l'attribution de l'indulgence plénière à ceux qui iraient à Jérusalem non plus en simples pèlerins, mais en combattants, était une nouveauté. (Grégoire VII n'avait envisagé d'accorder aux participants de son expédition que le bénéfice des suffrages des apôtres Pierre et Paul.) Urbain II estima nécessaire de préciser, dans un des canons du concile qui nous ont été conservés, qu'elle ne serait acquise qu'à ceux qui n'auraient, en entreprenant le voyage, ni le désir de la vaine gloire ni celui du gain matériel.

Telle était donc la substance de l'appel du pape : apporter l'aide militaire dont avaient besoin les chrétiens des terres byzantines, libérer le Saint-Sépulcre en y restaurant le règne du Christ, cela en

bénéficiant de l'indulgence plénière liée à la visite de ce même Saint-Sépulcre.

LES SILENCES D'URBAIN II

En invitant les Francs à se mettre en route pour l'Orient, Urbain II obéissait-il à des motivations qui ne transparaisaient pas dans son appel ? Les historiens se sont abondamment interrogés sur ce point et ont proposé des explications très variées.

Depuis 1054, l'Eglise de Rome et celle de Constantinople, que suivaient avec plus ou moins de réticence les patriarchats orientaux, avaient rompu leurs relations du fait du double anathème jeté par les légats du pape Léon IX contre Michel Cérulaire et par celui-ci contre l'Eglise romaine. Les causes du schisme étaient multiples, tenant à des divergences disciplinaires – l'usage du pain azyme pour la consécration chez les Latins, le célibat ecclésiastique – ou dogmatiques, comme l'adjonction du *Filioque* au *Credo*. Mais la papauté n'avait pas perdu l'espoir de rétablir le contact, d'autant plus que les empereurs byzantins étaient gênés dans leur politique italienne par cette séparation dont les Normands avaient su tirer parti. Les négociations n'avaient pas cessé, en dépit d'épisodes tels que l'excommunication d'Alexis Comnène par Grégoire VII, fulminée à la suite de la déposition de Michel VII. Byzance attendait des secours de l'Occident, et Alexis Comnène lui-même en avait demandé. Répondre à cet appel, c'était manifester à l'égard de l'Empire byzantin des intentions dont le pape pouvait espérer que l'empereur tiendrait compte en amenant son clergé à rétablir le nom du pontife romain dans les diptyques.

Pouvait-on aller plus loin, en pensant à la possibilité de faire reconnaître la primauté romaine par l'ensemble des chrétiens orientaux à la faveur de la pression exercée par une puissante armée obéissant au pape ? Cette idée ne résiste guère à l'examen. En revanche, la perspective d'une réunion des Eglises grecque et latine aurait pu entrer dans les vues d'Urbain II ; elle ne paraît cependant pas avoir été exprimée, et nul n'a fait allusion à des conversations portant sur ce sujet à l'occasion de la croisade.

La politique pontificale en Occident pouvait-elle tirer parti du mouvement créé par l'appel du pape ? Certes, la présence dans l'armée de la croisade de partisans de l'empereur Henri IV à côté de ceux du pape de la réforme grégorienne peut laisser supposer que ce dernier avait réussi à s'imposer jusque dans l'obéissance impériale, à la faveur

de l'adhésion des premiers à l'entreprise qu'il avait lancée. Mais les croisés français qui traversèrent Rome en 1096 se firent insulter par les Romains fidèles à l'antipape, peu sensibles à l'attrait de la croisade. Et le roi de France ne fut pas non plus impressionné au point de se séparer de Bertrade de Montfort.

D'aucuns ont pensé que la papauté, déjà pourvue par la donation de Constantin d'un vaste domaine occidental, aurait pu songer à étendre son pouvoir temporel sur des territoires de conquête situés en Orient. Cela paraît peu vraisemblable, rien n'ayant été envisagé, semble-t-il, quant au destin de ces terres à conquérir. Et aucun des États latins fondés à la suite de la croisade ne s'est reconnu vassal du Saint-Siège, à la différence de l'Angleterre ou de l'Aragon.

D'autres ont mis en jeu des perspectives économiques. Une thèse audacieuse, tout récemment avancée, est partie de la constatation de la richesse foncière dont jouissait l'Église du XI^e siècle pour considérer celle-ci comme une puissance économique qui aurait pu vouloir ouvrir des débouchés à ses productions et se protéger de la concurrence des producteurs musulmans, sans oublier les profits à tirer du pèlerinage. Hypothèse hardie, qui a contre elle le fait que l'économie des terres d'Eglise était surtout agricole et trouvait à s'écouler sur les marchés occidentaux sans qu'il fût besoin d'en rechercher hors d'Europe.

Autour du pape, on aurait pu songer à profiter de l'expédition pour introduire les marchands d'Occident dans le monde oriental. En fait, certains d'entre eux y étaient déjà présents; les Pisans et les Génois allaient profiter de la croisade pour se doter de possessions appelées à devenir des comptoirs. Mais, comme l'a démontré Claude Cahen, les villes où ils se sont établis n'étaient pas encore de grands centres commerciaux. Et, si la croisade leur a permis de dépasser leur horizon habituel – la Méditerranée occidentale -, ce fut pour nouer des relations marchandes avec l'Égypte fatimide et tout particulièrement avec Alexandrie. C'est d'ailleurs Urbain II qui a invité les Génois à participer à la croisade ; ce ne sont pas ces derniers qui ont pris l'initiative.

Déjà, ici, nous sortons des motivations de l'appel pontifical pour entrer dans celles qui ont décidé les Occidentaux à répondre à cet appel. Il en fut, sans doute, d'ordre matériel. Les conditions mises par le pape à l'obtention de l'indulgence excluaient, il est vrai, que celle-ci pût être acquise à ceux qui s'engageraient dans l'expédition dans l'espoir d'y faire du butin. De fait, compte tenu des frais que les participants eurent à supporter, le gain à espérer risquait d'être illusoire. Ce sont surtout les imaginations qui se sont plu à se représenter les croisés comme rêvant aux incalculables richesses de

l'Orient... Néanmoins, il existait en Occident des cadets de famille mal pourvus de biens, des chevaliers avides de s'établir. Le pape Urbain II, comme plus tard saint Bernard, stigmatisait l'avidité des chevaliers, et nous pouvons retenir que celle-ci se manifesta plus d'une fois. Était-ce de nature à motiver le départ de beaucoup d'entre eux ? Cela reste à démontrer.

L'aspiration à trouver des terres à cultiver, pour des paysans sans terre, a-t-elle pu lancer beaucoup de non-chevaliers sur les routes d'Orient ? Nous savons que l'Angleterre normande, en attendant les terres slaves d'outre-Elbe, attirait d'assez nombreux colons. Mais on serait tenté de placer cette attirance, en ce qui concerne la Terre sainte, après l'établissement des croisés, et non avant.

Il nous faut donc sans doute dépasser le plan matériel. Si nous suivons les auteurs qui ont rapporté les propos d'Urbain II, le pape a fait résonner une corde sensible à la mentalité des chevaliers en exaltant leur valeur guerrière et leur vaillance, flattant même, dit-on, l'amour-propre des Français en faisant allusion à la tradition épique. Les chansons de geste sont là pour nous faire connaître la façon de penser de la société nobiliaire. Les héros sont conduits par la recherche de l'exploit, la certitude qu'en combattant pour Dieu ils gagneront la gloire du paradis; ils sont des modèles de bravoure et de fidélité. Les chroniqueurs nous révèlent que ces règles de conduite ne sont pas toujours celles qui mènent les barons et les chevaliers; il n'en reste pas moins que l'idéal décrit par les chansons est celui que leur propose la culture de leur milieu. Urbain II les mettait en garde contre la vaine gloire; il leur proposait cependant une entreprise d'où ils pourraient tirer quelque renom. Et combattre les infidèles répondait à la perspective familière aux auditeurs des chansons de geste, dont beaucoup avaient eu connaissance des exploits accomplis en Espagne par des chevaliers venus de France.

Mais, bien davantage, c'est une considération d'ordre religieux qui décide les chevaliers – et beaucoup d'autres – à entreprendre ce « voyage » (le mot restera en usage jusqu'à la fin du Moyen Âge) dont les difficultés et les dangers sont connus à l'avance. L'indulgence promise aux participants a eu, nous le savons par les chartes émanant de ceux-ci comme par d'autres témoignages, une extraordinaire attirance. Sur des hommes conscients d'être des pécheurs et inquiets de leur salut, l'annonce de l'octroi d'une grâce aussi complète a produit un effet d'entraînement considérable. Si les croisés sont partis en foule, si les paroles d'Urbain II ont suscité un enthousiasme collectif, c'est que ces paroles répondaient à une attente, celle d'une société aspirant à une « conversion » grâce à laquelle elle échapperait aux rigueurs du jugement.

Certains auteurs – parmi eux Paul Alphandéry et Alphonse Dupront - ont mis en relief une notion complémentaire. Jérusalem, dans la tradition, passe pour être le lieu où se manifesterait le retour du Seigneur, sa parousie, et on admet volontiers que la résurrection des morts interviendra dans la vallée de Josaphat. Il semble que l'annonce de ce grand « voyage » dont Jérusalem doit être le terme ait amené un nombre appréciable d'hommes à penser qu'en atteignant ce but ils participeraient précisément au second avènement du Christ. Perspective eschatologique que tous, certes, ne partageaient pas (ils étaient trop soucieux de prévoir les modalités de leur retour et la récupération de leurs biens mis en gage !), mais qui a eu des conséquences que nous retrouverons.

De l'appel du pape aux motivations les plus secrètes des hommes, il y eut un long chemin que nous avons peine à redécouvrir. Mais il faut l'imaginer pour comprendre ce que fut la réponse à cet appel.

LE DÉPART DES CROISÉS : 1095-1096

À Clermont, Urbain II s'était adressé à un auditoire sans doute fort nombreux, mais dont nous ne devons pas surestimer l'effectif. Aucun grand baron, nous le savons, n'était là : le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles, avait peut-être été informé du projet du pape ; ses messagers vinrent apporter son adhésion. Ceux qui écoutèrent le pape témoignèrent de leur enthousiasme en criant « Dieu le veut » et en arborant sur leur vêtement un insigne, la croix d'étoffe, qui était probablement jusque-là celui des pèlerins partant pour Jérusalem, et qui allait devenir l'insigne de ceux qu'on appela plus tard les « croisés » (*crucesignati*). Le premier à faire vœu entre les mains du pape de partir pour l'expédition fut l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil; il est possible que le comte de Forez ait été un de ces premiers croisés.

Urbain II fit de l'évêque du Puy son légat auprès de la croisade. On se souvient que Grégoire VII avait pensé prendre lui-même part à l'expédition qu'il projetait et dont il envisageait sans doute d'être le chef. Dans le cas d'Adhémar, l'hésitation était permise, mais il ne semble pas qu'il faille retenir l'hypothèse selon laquelle le pape lui avait confié la direction de la croisade à sa place. En 1100, Pascal II désigna l'archevêque de Lyon, Hugues de Die, pour être son légat auprès de l'« Arrière-Croisade » : il était dit qu'il exercerait la plénitude de ses fonctions quand l'expédition serait en Asie, c'est-à-dire une fois sortie des pays chrétiens soumis à l'obédience d'une hiérarchie

normale. Et Urbain II, lorsque les contingents des comtes de Blois et de Normandie passèrent à Rome (où lui-même tenait le Latran quand Clément III était reconnu de l'autre côté du Tibre), donna sa légation aux chapelains des deux princes, Arnoul de Choques et Alexandre, ce qui paraît indiquer que les pouvoirs de ces légats étaient d'ordre spirituel : il leur appartiendrait d'entretenir les participants dans leur ferveur première. Quant au commandement militaire, sans doute Urbain II avait-il pensé le confier au comte de Toulouse.

Est-ce l'ampleur du succès de cette première prédication qui décida le pape à la poursuivre ? Ou avait-il déjà prévu de l'étendre au-delà de son premier auditoire ? En tout cas, continuant son voyage à travers la France du Sud et de l'Ouest, il renouvela son appel à Limoges, le 25 décembre ; à Angers et au Mans, en février 1096, sans doute à Tours en mars et à Nîmes, où il tint concile en juillet. Et il avait écrit, on l'a dit, aux Flamands, aux Bolonais et aux Génois (cette dernière lettre datant de juillet 1096). D'autres lettres ne nous sont pas parvenues : peut-être l'une d'elles amena-t-elle le roi de France et son frère Hugues, comte de Vermandois, à réunir à Paris, le 11 février, une assemblée qui traita de la participation à la croisade.

Néanmoins le pape se préoccupait de contenir celle-ci dans certaines limites : il allait écrire aux comtes de Roussillon, de Besalù, de Cerdagne et d'Ampurias pour les dissuader de se joindre à l'expédition, en leur accordant le bénéfice de l'indulgence en raison de ce qu'il leur appartenait de défendre la chrétienté contre les Almoravides. Il est probable que le pape ne souhaitait pas le départ des rois, de même qu'en 1074 Grégoire VII estimait que le devoir de l'empereur était de garder son peuple en paix : c'est leurs royaumes qu'ils devaient en premier lieu protéger.

Des prédicateurs allaient relayer le message du pape : c'est un religieux, nous dit-on - peut-être l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Jarenton – qui décida au départ le duc de Normandie, Robert Courteheuse. Les prédicateurs populaires – ceux que Jacques Heers a appelés les « fous de Dieu » -, qui drainaient déjà de larges auditoires auxquels ils prêchaient la réforme des mœurs, furent associés à la diffusion de l'appel pontifical : Robert d'Arbrissel passe pour avoir été mandaté à cette fin. De ces prédicateurs, le plus célèbre devait être Pierre l'Ermite, dont le surnom évoque le mouvement érémitique de la fin du XI^e siècle dans lequel il prenait sans doute place. Ce moine (les Byzantins l'appelaient « Pierre à la Coule »), originaire de l'Amiénois, a fait l'objet d'une légende qui le représente comme l'instigateur de la croisade, ayant recueilli au cours d'un pèlerinage les doléances du patriarche de Jérusalem, et conforté par une vision. On sait qu'il prêcha avec grand succès dans la France du Nord et sans doute dans

les pays voisins. Des prêtres allemands, Folkmar et Gottschalk, sont aussi mentionnés ; on les voit prendre la tête de bandes de croisés de toutes conditions sociales.

Une récente étude de M. Flori a mis à nouveau l'accent sur l'originalité de la croisade, telle qu'elle fut prêchée par ces prédicateurs, en ce qu'elle ne suivait pas uniquement les lignes tracées par Urbain II dans son discours de Clermont, notamment en introduisant dans leurs prêches une note antijuive qui allait se traduire par les exactions dont les juifs de Rhénanie et de la vallée du Danube ont été les principales victimes. Nous sommes trop mal informés sur les conditions dans lesquelles s'effectua le recrutement des troupes qui suivirent ces prédicateurs pour pouvoir l'affirmer. Il n'est que vraisemblable d'imaginer que leurs prédications alliaient à la proclamation de l'indulgence et de l'effusion des grâces promises aux participants de l'expédition des exhortations empruntées à leurs thèmes habituels visant à la réforme morale. Un siècle et demi plus tard, au temps des pastoureaux, une note de contestation sociale devait se mêler à un mouvement spontané de croisade. Faut-il supposer qu'il en fut de même en 1096 ?

La chose n'est pas certaine. Car la croisade qui s'ébranla avant la date fixée par le pape n'était pas seulement une croisade populaire, bien que cette appellation lui soit couramment appliquée. Nous devons à Jonathan Riley-Smith une analyse très précise de ceux qui se mirent alors en route. De la France de Nord sont partis des chevaliers et des seigneurs d'un certain rang, tel le vicomte de Melun, Guillaume le Charpentier, et plusieurs autres. Le nom de Gautier sans Avoir a pu faire croire qu'il s'agissait d'un pauvre chevalier : c'était en fait le surnom héréditaire des seigneurs de Boissy-sans-Avoir, près de Mantes. Et des barons allemands, comme Walter de Teck et le comte palatin de Souabe Hugues de Tübingen s'étaient eux aussi mis en route avec Pierre l'Ermite. D'autres bandes comptaient dans leurs rangs plusieurs comtes de Souabe et des bords du Rhin. L'une d'elle était conduite par un laïc, le comte de Leiningen. On peut même se demander si la proportion des non-combattants ou des simples piétons, au sein de ces premières troupes, était très supérieure à ce qu'elle fut dans les années qui suivirent.

Le caractère de *revival* semble avoir été plus accentué encore dans ces bandes que dans celles qui leur succédèrent, et l'on pense aux foules de pénitents qui accompagnaient un Robert d'Arbrissel au cours de ses tournées de prédication. Ces prédications invitaient les chrétiens à une conversion, c'est-à-dire à une réforme de leur vie qui les incitait à quitter leur demeure. Ici, un but leur est donné : Jérusalem. Et une perspective : celle de la remise totale des péchés.

Perspective qui rejoint celle de la parousie dont, pour beaucoup sans doute, la réalisation pouvait se profiler au bout du chemin. On nous dépeint ces hommes, ces femmes, emportant leurs hardes, accompagnés d'enfants qui demandent, à chaque fois qu'ils aperçoivent une ville, si c'est Jérusalem. Et qui se révéleront incapables de combattre.

Urbain II avait cependant précisé que son appel visait essentiellement les guerriers et avait cherché à empêcher le départ des femmes. Il ne fut que partiellement écouté : bien des croisés partirent en les emmenant. Cependant, les armées qui se mirent en route à la date fixée, le 15 août 1096, présentaient une organisation plus poussée. La date même du départ tenait compte de celle des moissons, qui garantissaient de meilleures possibilités de ravitaillement que celles qu'allaient rencontrer les premières bandes. Car celles-ci étaient parties dès le printemps : les premiers éléments atteignirent la frontière hongroise au mois de mai. Et le problème des vivres devint vite crucial.

Pour ceux qui composèrent ce que nous appelons les armées de la croisade, celles des barons de France, de Normandie, de la vallée de la Loire, du Languedoc, d'Italie du Sud, la préparation de la campagne paraît avoir été plus raisonnée. Le premier souci des participants a été d'assurer le financement de leur expédition. Très nombreuses sont les chartes qui nous montrent les partants faire des donations à des églises, celles-ci les assurant de leurs prières, mais y ajoutant des dons en argent, en montures, évidemment fort appréciés pour le voyage en préparation. De grands seigneurs réunissent des sommes d'argent considérables : Raymond de Saint-Gilles avait encore, au bout de deux ans de voyage, la possibilité de prendre à sa solde des compagnons désargentés ; Robert de Normandie a mis en gage son duché entre les mains de son frère Guillaume le Roux pour une durée de cinq ans, moyennant une somme de 10 000 marcs que le roi d'Angleterre se procura en levant une aide sur son royaume. L'évêque de Liège accepta d'acheter à Godefroy de Bouillon son château de Bouillon, ce qui le contraignit à dépouiller les reliquaires de sa cathédrale de leurs bijoux. Les seigneurs vendent et surtout engagent des terres, des villages, des droits à des églises qui s'efforcent de trouver les sommes nécessaires aux dépens de leurs trésors d'orfèvrerie. Avant de partir, les croisés ont dû consentir de gros sacrifices. On s'étonne même que l'économie à la fin du XI^e siècle ait été en mesure de répondre à ce brusque accroissement de la demande monétaire.

Tout cela exigeait des arrangements de toutes sortes : au sein du lignage, nul ne pouvait disposer de ses biens sans l'agrément de ses proches ; il fallait obtenir leur assentiment. Le pape promettait à ceux

qui partaient de garantir leur famille et leurs biens contre les convoitises des autres. Encore fallait-il faire confiance à ceux-ci : le comte du Mans, Hélié, renonça à son départ quand il apprit que la Normandie allait être aux mains de Guillaume le Roux, dont il avait des raisons de se méfier. Et Guillaume de Poitiers essaya de profiter de l'absence de Raymond de Saint-Gilles pour faire valoir ses droits sur le comté de Toulouse. Il y eut donc bien des négociations dans les mois qui précédèrent la mise en route de l'expédition.

Les historiens ont affirmé que certains des chefs de la croisade avaient pris l'engagement, avant de partir, de ne pas revenir dans leurs terres, donc de se consacrer au service du Seigneur en Orient. Tel aurait été Godefroy de Bouillon, mais on a pu démontrer que le duc de Basse-Lorraine avait stipulé, en vendant Bouillon, qu'il pourrait racheter ce château à son retour. À la date du départ, nul ne pouvait encore savoir quelle forme prendrait ce service ; nous serions tenté de penser que, si de tels engagements intervinrent, ce fut au cours de la croisade, lorsque se dessina l'image d'un établissement latin outre-mer.

Deux actes seulement font allusion à l'éventualité de ce non-retour : ceux d'Achard de Montmerle, un chevalier bourguignon, et d'un chevalier allemand, Wolfker de Kuffern. Or les clauses qui envisagent le cas où ces personnages demeureraient en Orient se rencontrent, dès avant la croisade, dans les actes de pèlerins. On ne peut donc pas dire si la perspective d'une installation dans les terres conquises était réellement présente dans l'esprit des croisés. On l'a dit de Bohémond de Tarente, en partant du fait que les Normands d'Italie du Sud étaient déjà familiers avec l'idée d'un établissement en terre byzantine et que le prince chercha à se faire donner une fonction dans l'armée byzantine. Ce qui laisserait entendre que Bohémond, au moment de prendre la croix, était moins attentif au Saint-Sépulcre qu'aux perspectives byzantines de l'appel du pape. L'exemple de Bohémond de Tarente est intéressant, car il nous montre un baron qui renonce à une entreprise en cours pour se consacrer tout entier à son départ. C'est pendant qu'il assiégeait Amalfi révoltée en compagnie de son demi-frère, Roger Borsa, qu'il apprit que l'on prêchait la croisade ; il abandonna alors le siège, entraînant avec lui plusieurs de ses parents et bon nombre de chevaliers ; Roger n'eut plus qu'à lever le siège. Leur neveu Tancrède était du nombre de ceux qui voulaient partir : manquant de moyens financiers, il se mit à la solde de Bohémond.

Parmi ceux qui se croisèrent, beaucoup firent de même. Les contingents des barons réunissaient avec leurs propres vassaux – que leur devoir féodal n'obligeait pas à suivre l'exemple de leur seigneur, mais qui avaient l'habitude de l'accompagner dans ses expéditions – des seigneurs moins fortunés qui se mettaient à leur service, à charge

pour eux de les entretenir. Ainsi l'armée de la croisade juxtaposait-elle des troupes cohérentes, celles des chefs de principautés féodales, et des unités plus ou moins indépendantes, que le besoin d'argent amenait à se joindre aux premières. Le commandement d'une armée reposait ordinairement sur la décision d'un chef, dûment conseillé par ses vassaux ; à la croisade, on vit se dégager un conseil des barons dont l'importance numérique nous est mal connue, mais dont les décisions n'étaient pas toujours suivies par des seigneurs plus portés que d'autres à l'indépendance. Ainsi Raymond Pilet, un seigneur languedocien, relevant en principe de Raymond de Saint-Gilles, se comporta-t-il souvent de façon autonome. Et nombre de croisés, soit parce qu'ils étaient arrivés au bout de leurs ressources, soit parce qu'ils avaient perdu leur chef, se mirent à la suite d'un autre qui les prenait à sa solde.

Le temps qui s'écoula avant le départ fut-il mis à profit pour élaborer des règles de discipline ? Jusque-là, les pèlerins étaient astreints à se comporter en pénitents, renonçant à certaines commodités, et entre autres au port des armes, aux divertissements, et s'assujettissant à des pratiques de dévotion. Ceux que le pape envoyait en Orient se regardaient comme pèlerins, mais ils étaient en même temps des combattants en puissance. La règle de vie imposée aux premiers exigeait donc d'être adaptée à leur état : cette règle est déjà bien définie au temps de la Deuxième Croisade, mais nous savons mal comment elle s'élabora.

L'encadrement religieux relevait de la compétence du légat Adhémar de Monteil qui, comme évêque, était un seigneur temporel, avait ses propres vassaux et participait au conseil des barons. Il n'était pas le seul membre du clergé puisque d'autres évêques s'étaient joints à l'expédition. Et avec eux beaucoup de clercs : certains abbés avaient interdit à leurs moines de partir pour Jérusalem, faisant valoir que la vie au couvent préfigurait celle de la Jérusalem céleste ; d'autres partirent eux-mêmes. Anne Comnène a raconté, en s'en scandalisant, comment un moine embarqué sur un navire qui traversait l'Adriatique se défendit vigoureusement contre les Byzantins qui l'attaquaient. On a souvent généralisé cet incident pour affirmer que les clercs portaient les armes comme les laïcs, contrairement à la règle admise dans l'Église latine. Il n'est pas exclu que certains d'entre eux aient effectivement pris les armes et combattu. Mais leur rôle était ailleurs : le souci du pape et celui des légats était d'assurer au sein de l'armée une vie religieuse normale, avec célébration des offices, administration des sacrements. Les épreuves subies par les croisés ont été l'occasion de pénitences collectives, d'absolution donnée aux combattants avant la bataille, de jeûnes, de pénitences, de processions.

Et les légats ont même eu à apprécier le caractère authentique des visions qui survenaient au cours de l'expédition. Car il ne faut pas oublier qu'un climat de merveilleux l'a entourée depuis l'étape de la prédication jusqu'au terme du voyage.

Ce que nous connaissons le moins à propos des préparatifs de la croisade est son commandement. On l'a vu, là où le chef d'une principauté territoriale, duc ou comte (puisque les rois couronnés s'étaient abstenus de partir), avait pris la croix, il se trouvait tout naturellement appelé à prendre la tête de l'armée constituée par ses vassaux, comtes, vicomtes ou barons, eux-mêmes suivis de leurs propres vassaux ; s'y adjoignaient des seigneurs liés à ceux-ci par les liens du lignage ou du voisinage. Cela forme l'un de ces corps qui sont les grandes unités de l'armée de la croisade, et qui parfois s'associent pour faire route ensemble, tels ceux des comtes de Flandre et de Normandie.

Mais il ne semble pas que l'on ait envisagé un commandement d'ensemble. Les grands barons et les prélats se sont réunis en un conseil et y ont pris des décisions de caractère militaire ; ils ont désigné parmi eux un chef pour les mener à la bataille. Il n'est pas surprenant que ces décisions aient eu un caractère collectif : les chefs, au Moyen Age, s'entourent toujours de l'avis d'un conseil. Mais l'absence d'un commandement investi d'une autorité supérieure a pesé sur le déroulement des opérations de la Première Croisade.

Toutefois, cette absence d'un commandement unique est compensée par la qualité des chefs qui participent à ce conseil. La plupart d'entre eux ont déjà une expérience militaire, parfois celle d'expéditions lointaines, comme il convient à des hommes qui gouvernent de grands territoires et qui sont associés au pouvoir des souverains. Bohémond de Tarente a mené une armée en Macédoine ; Godefroy de Bouillon a conduit ses troupes en Italie ; Raymond de Saint-Gilles a sans doute combattu en Espagne. Et John France a fait état de l'expérience acquise lors de la conquête de l'Angleterre. La croisade a bénéficié de la compétence de tous ces barons, dont elle a démontré la capacité comme chefs militaires. C'est à eux qu'il revenait de résoudre les problèmes de logistique, comme il devait leur revenir d'adapter la tactique des Francs d'Occident à celle de leurs adversaires. Mais nous aimerions savoir quels contacts ils avaient pris avant leur départ, et dans quelle mesure ils avaient cherché à harmoniser leur marche.

LES DÉPARTS POSTÉRIEURS

Les armées de 1096 n'ont pas envisagé la possibilité d'un transport par mer – les difficultés techniques relatives à l'embarquement des chevaux ne permettaient sans doute pas encore à cette date de le réaliser. Même Bohémond de Tarente dont le père avait transporté une armée nombreuse de l'autre côté de l'Adriatique, se borna à utiliser la voie de mer uniquement pour gagner la côte albanaise, comme le firent les croisés français.

Mais Urbain II avait également adressé son appel à d'autres. D'Angleterre, d'où étaient venus des chevaliers qui s'étaient joints à Pierre l'Ermite, parti, dans des conditions que nous ignorons, une flotte qui arriva à proximité d'Antioche à la fin de l'hiver de 1096-1097, ce qui laisse supposer un départ à une date voisine de celle que le pape avait fixée. Transportait-elle un nombre appréciable de combattants ? Nous l'ignorons, mais il est douteux qu'elle se soit uniquement proposé pour but d'assurer le ravitaillement des croisés. Le caractère apparemment spontané de leur départ est révélateur de nos ignorances.

À Gênes, l'effet de la lettre pontificale fut renforcé par la venue de deux prélats, les évêques de Grenoble et d'Orange, qui virent prêcher la croisade. Et c'est en 1097 que les nobles génois s'associèrent en une *compagna* qui arma une flotte de douze galères, avec des transports qui permirent d'amener sous Antioche quelque vingt-cinq chevaliers et six cents piétons, lesquels rendirent de grands services, en particulier pour construire les machines de siège utilisées à Jérusalem. Les Pisans semblent ne s'être ébranlés qu'à la nouvelle de la prise d'Antioche. Leur archevêque, seigneur de la cité, prit alors la tête d'une très grosse expédition qui aurait compris cent vingt navires. Elle parvint à Laodicée en septembre 1099, après s'être heurtée à une escadre byzantine, et entama des hostilités avec les Byzantins.

En ce qui concerne Venise, le départ de la flotte qui mit le cap sur l'Orient paraît avoir été plus tardif. Les Vénitiens profitèrent de leur passage sur les côtes d'Asie Mineure pour enlever à Myre des reliques de saint Nicolas et se heurtèrent aux Pisans qui revenaient de Terre sainte ; s'il est possible qu'ils aient commencé à préparer leur départ en 1098, ce n'est pas avant 1100 qu'on les voit arriver à Jaffa. Leur expédition coïnciderait plutôt avec l'Arrière-Croisade qu'avec celle d'Urbain II.

On a donné le nom d'Arrière-Croisade à l'ensemble des armées qui s'ébranlèrent à la nouvelle de la prise de Jérusalem par les croisés. En fait, dès 1097, Urbain II s'était préoccupé de leur envoyer des renforts, notamment en rappelant à leur devoir ceux qui avaient émis le vœu de croisade, mais n'y avaient pas donné suite. Au printemps de 1099,

l'archevêque de Milan avait reçu de lui mission de prêcher la croisade en Lombardie, où il avait trouvé un accueil enthousiaste. Pascal II qui succéda à Urbain II le 13 août 1099 – moins d'un mois après la prise de Jérusalem – se trouva en face d'un problème : fallait-il utiliser la croisade qui s'annonçait pour étendre les conquêtes des croisés à l'Égypte, comme l'avait suggéré Urbain II dans sa lettre aux Milanais, ou pour assurer leur présence à Jérusalem ? Avisé de la situation précaire où ils se trouvaient, il se décida pour la seconde solution. Et il reprit les dispositions de son prédécesseur, interdisant aux Espagnols de partir pour le Levant, ce qui aurait dégarni la frontière de la chrétienté, et réaffirmant l'attribution de l'indulgence aux nouveaux croisés.

De nouvelles régions furent invitées à fournir leurs recrues. Après les Lombards, ce furent les Bourguignons du duché, du comté, du comté de Nevers qui se croisèrent avec leur duc et leurs comtes, à l'invitation de l'archevêque de Lyon, Hugues de Die, qui devait les accompagner en qualité de légat pontifical, et de l'archevêque de Besançon, qui partait lui aussi. Les Bavares avec leur duc Welf et l'archevêque de Salzbourg, les Aquitains avec le duc Guillaume et le vicomte Harpin de Bourges, représentèrent les principaux contingents. Mais s'y joignirent beaucoup de retardataires, qui n'avaient pas exécuté leur vœu de 1095-1096, comme le vicomte de Béziers : il leur avait été rappelé que le manquement au vœu entraînait l'excommunication.

Des participants de la première expédition figurent dans la seconde. C'était notamment le cas des comtes de Blois et de Vermandois qui avaient quitté l'armée sous Antioche ; le premier avait été durement blâmé, à commencer par sa femme, Adèle d'Angleterre. Certains, qui avaient déserté au cours des épreuves subies pendant le siège d'Antioche, avaient jeté l'opprobre sur leur famille : Guy Trousseau de Montlhéry était de ceux-là ; aussi son frère et son oncle prirent-ils tous deux la croix pour réparer leur réputation. Il en est, enfin, qui avaient suivi la croisade jusqu'au bout et qui repartirent avec cette seconde vague. Leurs actes de donation, de vente ou d'engagement sont identiques à ceux des premiers croisés. On connaît tout spécialement la cession que fit Harpin de Bourges au roi de France et qui devint définitive du fait que le vicomte de Bourges se fit moine au retour de l'expédition : c'est elle qui inaugura la pénétration des Capétiens dans le Berry.

Les mobiles des croisés de 1100 ne semblent pas très différents de ceux de leurs prédécesseurs, si l'on s'en tient à ce que nous apprennent les préambules de leurs chartes. Tout au plus peut-on penser que le désir d'égaliser les exploits des héros de 1096-1099 a joué un grand

rôle ; pour d'aucuns, on l'a vu, ce fut celui d'effacer une tache provoquée par un acte de lâcheté au cours de la première expédition. Mais il faut surtout tenir compte de l'exaltation que suscitèrent la conquête d'Antioche et, plus encore, celle de Jérusalem. La faveur divine semblait s'être manifestée de façon si éclatante que la ferveur des nouveaux croisés ne pouvait en être que plus grande.

L'Arrière-Croisade ne devait pas rencontrer le même succès que celle qui l'avait précédée. Elle n'en appartenait pas moins au même mouvement ; mais elle se trouva devant une situation nouvelle, et ses chefs n'ont pas réussi comme leurs prédécesseurs à la mener à la victoire.

CHAPITRE III

La Première Croisade à l'épreuve de l'Orient

Partie en trois vagues successives, avec quelques départs intermédiaires, la Première Croisade allait inaugurer des voies et affronter pour la première fois des problèmes qui devaient, pendant deux siècles et en dépit de leur évolution, continuer à conditionner le déroulement des expéditions. Ce que les participants ont rencontré et vécu n'a sans doute eu que peu de rapports avec ce qu'ils avaient pu imaginer en partant, et il est probable que le pape Urbain II n'avait pas pu, lui non plus, concevoir à l'avance ce qu'allait être l'ensemble des questions auxquelles les croisés eurent à répondre.

La perspective de coopération avec Byzance qu'il semble bien avoir envisagée allait évoluer de telle façon qu'un historien américain, August C. Krey, a pu se demander si sa croisade avait été un succès ou un échec. La naissance des états latins d'Orient, conséquence de la croisade, n'avait certainement pas davantage figuré dans les projets du pape et des pères du concile de Clermont. Quant à la rencontre même de l'Occident avec l'Orient qui s'opéra tantôt sous forme de heurts, tantôt sous forme de rapports non conflictuels, les expériences des pèlerins, des marchands et des mercenaires du XI^e siècle n'avaient pas pu la laisser prévoir sous la forme où elle intervint. Et ce qui retient l'attention, c'est la rapidité avec laquelle beaucoup de ces Occidentaux se sont adaptés au monde si différent du leur dans lequel ils avaient pénétré.

LA ROUTE VERS CONSTANTINOPLE

Les croisés qui s'ébranlèrent en 1096, tout en empruntant des itinéraires différents, allaient tous rencontrer le même terme pour leur voyage à travers l'Europe : Constantinople. On verra que l'empereur byzantin devait s'efforcer de les dissuader de passer par la ville elle-même, en leur offrant d'autres moyens de franchir le Bosphore. Mais Constantinople était un point de passage trop établi pour que les Occidentaux n'aient pas considéré la ville comme le but à atteindre avant de se rendre en Asie. Ils ne semblent pas s'être fixés à l'avance un rendez-vous à Constantinople : ce devait être le souci des Byzantins

d'éviter qu'ils se concentrasent sous les murs de la ville.

Car ces croisés allaient être très nombreux. L'évaluation de l'effectif de chacune de leurs bandes est impossible, et les chiffres fournis par les historiens du temps sont inutilisables, à l'exception de ceux concernant les dernières étapes de l'expédition. On a avancé un nombre de combattants de tout rang, chevaliers et piétons réunis, supérieur à 30 000 et atteignant jusqu'à 70 000 au moment de passer en Asie. Les non-combattants étaient sans doute moins nombreux – peut-être autour de 30 000. Mais toute approximation reste discutable, compte tenu des impératifs logistiques que nous avons peine à apprécier. Les effectifs, d'ailleurs, devaient fondre par la suite, en raison des pertes subies et aussi des abandons.

L'importance de la proportion des non-combattants s'explique par le fait que beaucoup d'Occidentaux se joignirent à la croisade qui, pour eux, s'assimilait à un pèlerinage. Nous savons que ce ne fut pas sans conséquence pour le déroulement même des opérations et pour les exigences logistiques de celles-ci. Les problèmes du ravitaillement, en particulier, se révélèrent très préoccupants, et cela dès le début du voyage. On souhaiterait savoir si, avant le départ, les chefs des différents contingents avaient pris des contacts avec les souverains des pays qu'ils traverseraient pour préparer le passage de leurs troupes, négocier les conditions de l'ouverture des marchés à celles-ci, fixer le taux de change, réduire les possibilités de frictions avec les populations locales. Ici, malheureusement les sources sont muettes.

L'itinéraire était déterminé par le système de routes utilisées précédemment par les pèlerins et les marchands. Ceux qui vinrent de la Lotharingie, de la Flandre, de la Picardie devaient normalement suivre les bords du Rhin, la vallée du Neckar, rejoindre le Danube près de Ratisbonne et descendre le fleuve jusqu'à la frontière du royaume de Hongrie, pénétrer en terre byzantine entre Belgrade et Nish, et traverser la Bulgarie également soumise à Byzance. Ceux de la France moyenne adoptèrent la route traditionnelle des pèlerins de Rome pour atteindre l'Adriatique et, au-delà, Durazzo, point de départ de la *via Egnatia* des Romains, qu'ils suivraient jusqu'à Constantinople. Cette dernière partie du trajet était également celle qu'allaient suivre les Normands d'Italie du Sud. Les Provençaux optèrent pour un itinéraire moins fréquenté : celui qui, à partir de la Lombardie et du Frioul, les mènerait à travers la Croatie jusqu'à ce qu'ils eussent rejoint la *via Egnatia*. Ce qui signifiait pour les régions traversées la nécessité de subvenir aux besoins de ces masses d'hommes et de supporter éventuellement leurs excès.

Car, s'il serait injuste de supposer que les croisés étaient

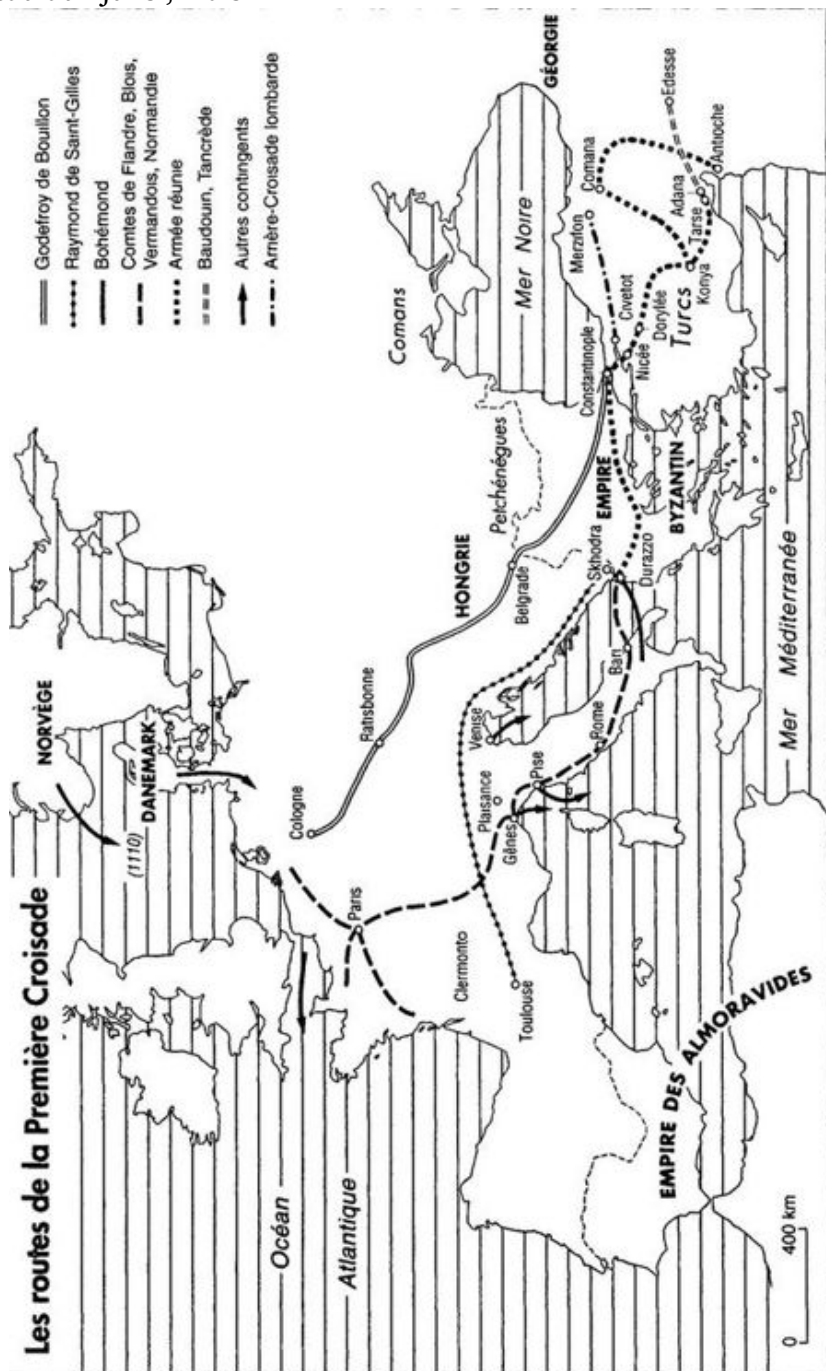
nécessairement tous de grands pécheurs ayant à expier de graves fautes, comme d'aucuns l'ont avancé, il est certain que beaucoup d'entre eux, guerriers de profession ou paysans appelés à l'occasion à porter les armes pour des opérations de guerre, étaient facilement accessibles à la tentation de la violence. Les mœurs du temps étaient rudes. La formation religieuse de beaucoup restait sans doute rudimentaire et il incombait à leurs chefs de leur imposer le respect d'une discipline qui exigeait le recours à des mesures rigoureuses : on les voit faire pendre des pillards. Le clergé présent à la croisade, par ses exhortations, pouvait aussi limiter les débordements, ou inciter à la repentance. Mais tous ne furent pas encadrés avec autant de rigueur.

L'insuffisance de l'encadrement et l'absence de préparatifs en matière de ravitaillement sont sans doute la cause d'un grand nombre des incidents qui intervinrent au cours de la marche des croisés à travers l'Europe chrétienne. Mais d'autres facteurs ont joué, notamment lors des heurts avec les juifs. Ceux-ci sont d'abord survenus, de façon sporadique semble-t-il, au moment du départ des éléments de la croisade de Pierre l'Ermite en France septentrionale, au cours du mois de décembre 1095, où des incidents graves sont signalés à Rouen et en Champagne. Leur nature nous est mal connue, mais ils sont probablement à l'origine de l'envoi d'une lettre par les juifs de France à leurs coreligionnaires d'Allemagne, les avertissant d'avoir à se plier aux exigences financières des croisés et à faciliter leur marche.

Le passage des premières bandes de croisés à travers la Rhénanie s'accompagne de sévices et d'exactions à l'égard des communautés juives. Celles-ci furent vraisemblablement invitées à fournir des contributions financières aussi bien aux gens de Pierre l'Ermite qu'à ceux de Godefroy de Bouillon. Encore faut-il se rappeler que l'on considérait de telles exigences comme liées au statut particulier des juifs, que les seigneurs autorisaient à pratiquer sur leurs terres le prêt à intérêt sans pour autant s'interdire de les mettre à contribution, voire de les rançonner pour subvenir à leurs propres besoins financiers...

Mais les communautés juives furent beaucoup plus éprouvées au passage d'autres troupes, en particulier de celles que menaient le prêtre Folkmar et surtout le comte Emich de Leiningen, ce dernier ayant pris la tête d'une bande composée de seigneurs allemands et français en même temps que d'éléments populaires. Le 3 mai 1096, ils s'en prirent aux juifs de Spire dont une dizaine trouvèrent la mort tandis que l'évêque du lieu parvenait à mettre les autres à l'abri. Puis Emich arriva à Worms où le massacre prit de plus grandes proportions : les croisés du comte de Leiningen avaient commis des

meurtres et des pillages et l'évêque, là aussi, avait offert l'abri de son château aux juifs ; mais



après le départ des croisés, les gens du pays assaillirent le château et tuèrent de nombreux juifs, tandis que plusieurs de ceux-ci égorgèrent leurs enfants ou se tuaient eux-mêmes pour échapper à une conversion

forcée. Des scènes analogues se déroulèrent à Mayence du 25 au 29 mai, sur une plus grande échelle, après quoi des groupes quittèrent le comte Emich qui poursuivait sa route vers le Danube, pour aller s'attaquer aux juiveries de Cologne, de Metz, de Trêves et de la basse vallée du Rhin. De Ratisbonne à Prague, on signale des conversions forcées, mais sans les mêmes scènes de carnage : elles seraient le fait, soit des gens de Pierre l'Ermite, soit de ceux de Folkmar.

Ainsi vint se greffer sur la croisade une explosion de violence dirigée contre les juifs, qui n'entrait certainement en rien dans le projet inauguré par Urbain II. Même si des actes de violence antijuive paraissent avoir eu lieu en Provence, à Monieux, ils semblent avoir été isolés, alors que le mouvement prit une importance inhabituelle dans le Nord. Les motifs de cette flambée peuvent évidemment tenir à la convoitise que les richesses des juifs suscitaient, et aux rancœurs nées de l'usure qu'ils pratiquaient : le recours généralisé au crédit, qui s'amorçait au cours du XI^e siècle, et la prospérité, apparemment insolente, des prêteurs juifs ont sans doute favorisé de telles explosions, qui n'ont pas été limitées à l'Occident chrétien (le premier grand mouvement de haine dont les juifs furent victimes au XI^e siècle se situe vers 1066, en Espagne musulmane, à Grenade). Un témoignage de l'éclat dont jouissaient ces communautés nous est donné par le renouveau du prosélytisme juif qui se manifeste par des conversions touchant même les milieux nobiliaires.

Mais il est d'autres facteurs qui peuvent être plus directement liés à la croisade. En dépit de l'enseignement de l'Église qui interdisait qu'on s'en prît aux juifs (Alexandre II l'avait rappelé à propos des expéditions d'Espagne), les chrétiens qui partaient pour l'Orient pouvaient penser que les juifs étaient, au même titre que les musulmans, des ennemis du Christ. Et ce qui caractérise les agissements des gens d'Emich de Leiningen, c'est que, plus encore que le massacre des juifs, ils recherchaient leur conversion au christianisme. Emich lui-même nous est présenté par les chroniques juives comme ayant bénéficié de visions et de l'impression de stigmates dans sa chair, en signe de sa mission ; et celle-ci, selon Paul Alphandéry, aurait été en rapport avec les perspectives eschatologiques qui associaient la croisade et le prochain retour du Christ. Pour lui et les siens, conformément à la croyance selon laquelle la conversion du peuple juif devait précéder ce retour, il convenait d'imposer le baptême aux juifs et de châtier l'endurcissement de ceux qui le refuseraient.

Cette déviation de l'idée de croisade, qui est d'ailleurs restée relativement isolée (on la retrouvera néanmoins au temps de la Deuxième Croisade), a suscité l'opposition du clergé et surtout des évêques et des archevêques des pays rhénans. Non seulement ceux-ci

s'en tenaient à la doctrine de l'Eglise interdisant de convertir de force les juifs mais, en tant que seigneurs temporels, ils étaient tenus de protéger ces derniers. C'est ce qu'ont fait les prélats, avec plus de succès à Spire ou à Cologne qu'à Mayence ou à Worms. Le désaveu des violences de 1096 a été aussi le fait de l'empereur qui, en 1097, a autorisé les juifs convertis de force à retourner à leur foi, sans s'arrêter au caractère indélébile du baptême. Et Henri IV aurait même, sitôt qu'il fut averti de ces événements, écrit à Godefroy de Bouillon pour lui interdire de nuire aux juifs.

Les premières bandes de croisés connurent des sorts divers, après leur passage en Allemagne. Les premiers éléments, ceux de Gautier sans Avoir, traversèrent successivement la Hongrie et les provinces byzantines pour parvenir sans incident notable jusqu'à Constantinople. Ceux qui suivaient Pierre l'Ermite, plus nombreux et moins disciplinés, paraissent avoir commis quelques déprédations en Hongrie – de tels agissements étaient sans doute inévitables, si l'on songe qu'on était au début de l'été, avant la moisson, au moment où les ressources du pays devaient être au niveau le plus bas, en dépit des efforts du roi Coloman pour assurer leur ravitaillement. Devant la dernière ville de Hongrie, Semlin (l'actuel Zemun), une rixe éclata qui dégénéra en un assaut livré à la ville, dont une grande partie des habitants furent massacrés. Le duc Niketas, qui avait la garde de la frontière byzantine, préféra faire évacuer Belgrade et se replia sur Nish. Les déprédations continuant, il fit attaquer les croisés par ses troupes et leur infligea des pertes ; après quoi Pierre l'Ermite s'engagea à mieux contenir ses gens en s'interdisant tout séjour prolongé devant une ville. Ainsi parvint-il sous Constantinople où il retrouva les premiers venus. L'empereur tenta de le dissuader de passer la mer avant l'arrivée des troupes régulières, mais les compagnons de Pierre reprirent leurs pillages, et les Byzantins se hâtèrent de les transporter sur la rive d'Asie dans les premiers jours d'août 1096.

Les bandes de Folkmar et de Gottschalk, arrivant en terre hongroise, se livrèrent à des actes de pillage qui leur attirèrent une violente réaction du roi de Hongrie : les premiers furent massacrés près de Nitra ; les seconds, encerclés à Pannonhalma, furent refoulés en Allemagne. Quant aux gens d'Emich de Leiningen, le roi Coloman, qui connaissait les violences qu'ils avaient commises, leur interdit l'entrée en Hongrie. Emich entreprit d'assiéger la ville frontière de Wieselburg (Moson, sur la Leitha) ; l'armée hongroise tomba sur lui ; les croisés qui échappèrent à la déroute se dispersèrent, certains rejoignirent les armées qui partirent par la suite ; Emich lui-même ne devait pas repartir (vers le 20 août 1096).

C'est précisément à ce moment que, conformément au projet élaboré

à Clermont, les armées des barons se mirent en route. Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, qu'accompagnaient ses frères Eustache et Baudouin de Boulogne, les comtes de Hainaut et de Toul et de nombreux seigneurs brabançons, lorrains et luxembourgeois, reprenait la route qu'avait suivie Pierre l'Ermite, ce qui pouvait rendre moins favorable l'accueil qu'il recevrait. Mais la discipline était mieux observée, et ce haut seigneur était en mesure de s'entendre avec les souverains des pays traversés. Il se conforma aux règles édictées par l'empereur en s'abstenant de molester les juifs, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter les grosses sommes que lui offrirent plus ou moins spontanément les communautés de Cologne et de Mayence. Pour obtenir le passage à travers la Hongrie, Godefroy eut une entrevue avec le roi Coloman à qui il remit son frère Baudouin en otage. Après le passage du Danube, à Belgrade, il s'entendit avec les responsables byzantins qui lui garantissaient son ravitaillement : il n'y eut d'incident qu'à Selymbrie. Vers le milieu de décembre, ses troupes étaient sous Constantinople, où les choses devaient aller moins facilement.

Le frère du roi de France, Hugues de Vermandois, l'avait précédé. Venu de Rome, il avait traversé l'Adriatique en octobre, mais la traversée avait été difficile et il avait subi des pertes sensibles du fait d'un naufrage. Le gouverneur byzantin qui l'avait recueilli l'avait acheminé sur la capitale, où il avait été traité honorablement (encore que les Byzantins se fussent gaussés de ce qu'ils considéraient comme de l'infatuation de la part d'un prince « barbare ») mais gardé en résidence surveillée.

Bohémond de Tarente et ses troupes avaient traversé l'Adriatique peu après lui. Constituant une armée bien disciplinée, ils avaient cependant eu maille à partir avec les Byzantins, prenant d'assaut une forteresse parce que sa garnison était composée d'hérétiques – sans doute des Pauliciens – et ayant eu à infliger une leçon auxiliaires turcs de l'armée impériale. Bohémond avait été attentif à éviter de nouveaux heurts, et ses hommes parvinrent à leur tour sous Constantinople après avoir traversé en quatre mois l'Épire, la Macédoine et la Thrace, vers le 10 avril 1097. Les troupes du duc de Basse-Lorraine étaient déjà en Asie.

Raymond de Saint-Gilles, à la tête d'une grosse armée où figuraient les comtes d'Orange, de Béarn, de Forez ainsi que beaucoup de grands personnages des régions limousine, languedocienne et provençale, avait traversé la Lombardie et s'était engagé dans les montagnes de Croatie. La marche dans des forêts peu habitées avait été très pénible ; les routes étaient mal frayées, les habitants mal disposés et portés à attaquer les traînards, en dépit du bon accueil du roi Constantin

Bodin. Arrivés en territoire byzantin, les croisés avaient également été bien accueillis par le gouverneur de Durazzo, qui n'était autre que le futur empereur Jean Comnène. Mais les auxiliaires petchenègues de l'armée byzantine, chargés de veiller à ce que les hommes ne s'écartent pas de la route, firent trop de zèle et blessèrent le légat Adhémar de Monteil, qui dut rester à Salonique pour se rétablir. En son absence, les Provençaux, excédés par l'hostilité des habitants, saccagèrent Roussa et Rodosto ; et les Byzantins leur infligèrent un sévère échec près de cette ville, alors que Raymond était parti pour Constantinople à l'appel de l'empereur. On put apaiser la colère du comte de Toulouse, mais c'est son armée dont le passage avait été le plus difficile.

Au contraire, les troupes conduites par Robert de Normandie et Étienne de Blois, qui étaient passées par Rome et Brindisi, suivirent à leur tour la *via Egnatia* et parvinrent à Constantinople au milieu de mai, quand déjà les contingents précédents arrivaient à Nicée. On l'a vu, ces divers contingents, auxquels il faut ajouter celui du comte Robert de Flandre, ont dans l'ensemble traversé le sud-est de l'Europe sans difficulté majeure. La Croatie seule présentait une absence de véritables routes. Les accords passés par les différents chefs avec les souverains locaux, peut-être aussi des contacts pris antérieurement avec l'empereur byzantin, avaient permis de ravitailler les troupes. Si nous sommes mal informés des modalités de ce ravitaillement, l'exemple des expéditions suivantes laisse penser que les croisés avaient accès à des marchés, situés à l'extérieur des villes, où les marchands leur fournissaient les denrées vivrières qu'ils payaient à un prix sans doute fixé par les accords en question, les marchands ayant été avertis à l'avance des quantités à prévoir. C'est là où les habitants ont refusé de participer au ravitaillement qu'ont éclaté des rixes et des actes de pillage, mais il faut certainement faire place à l'action de fourrageurs qui procédaient à des réquisitions irrégulières. La question des chevaux paraît dès lors avoir commencé à être préoccupante : on dit que l'empereur Alexis eut à remonter un certain nombre de croisés.

Il vaut la peine de remarquer que des dizaines de milliers d'hommes, dont beaucoup étaient montés, ont pu se succéder sur les mêmes routes, à des intervalles assez rapprochés, sans épuiser les possibilités des contrées traversées. Cela laisse entendre un certain degré d'organisation, tant de la part des chefs de ces armées que des souverains des contrées en question.

L'échelonnement de l'arrivée des différents contingents à Constantinople a permis à l'empereur Alexis I^{er} de résoudre dans le sens qu'il souhaitait les difficiles problèmes que posait l'arrivée des croisés à l'Empire byzantin.

L'afflux de ces dizaines de milliers de combattants dépassait certainement de très loin ce qu'avait pu attendre l'empereur. Il semble difficile aujourd'hui, nous l'avons vu, de penser que la croisade avait pris celui-ci au dépourvu ; l'appel de Clermont répondait à un autre appel, celui-là venu de Constantinople. Et le *basileus* pouvait escompter la venue de plusieurs centaines de chevaliers qui se seraient fondus dans l'armée byzantine, tout en gardant leurs chefs et leur individualité, comme il en était déjà venu de bien des contrées. Soldats engagés pour un certain temps, soldés, disponibles pour être utilisés sur divers champs de bataille ou uniquement en Asie Mineure : plusieurs hypothèses pouvaient être envisagées. Ces mercenaires venus d'Occident étaient déjà nombreux dans l'armée impériale où ils côtoyaient d'autres corps à définition ethnique. Byzance les savait facilement indociles, susceptibles de se rebeller : l'exemple des Normands du corps expéditionnaire de Sicile devenus les fondateurs d'un État italien taillé dans le tissu de l'empire ne remontait pas à un siècle ; des chefs de contingents comme Crespin ou Roussel de Bailleul avaient mené des révoltes, mais l'empire savait d'habitude comment en venir à bout.

À présent, les corps étaient beaucoup plus nombreux et prenaient l'allure d'armées commandées par les princes territoriaux dans les terres desquels elles avaient été recrutées ; leurs effectifs pouvaient difficilement permettre de les disperser entre les armées de l'empire. Et, d'emblée, les Byzantins virent en eux un danger potentiel. Ces masses d'hommes déferlant dans l'empire donnaient l'image d'une véritable invasion. Découvrant la richesse de la ville impériale, ses monuments, ses trésors religieux (Constantinople avait collectionné les reliques les plus prestigieuses), les croisés n'allaient-ils pas être tentés de s'emparer de tout ce qui se trouvait à leur portée ?

L'idée d'une attaque de Constantinople paraît avoir été retenue par l'entourage impérial. On pouvait avoir des raisons précises de redouter de telles agressions. Bohémond de Tarente lui-même n'avait-il pas débarqué en Épire avec son père et conduit ses troupes à la conquête d'un territoire que Robert Guiscard lui destinait sur la rive orientale de l'Adriatique ? Il y avait quinze ans de cela, mais le souvenir en restait vivace et, dans son *Alexiade*, Anne Comnène l'a fait revivre.

Pour contrôler les armées des croisés, Alexis disposait de plusieurs moyens. D'abord, une surveillance constante assurée sur mer par les

navires byzantins, qui n'hésitaient pas à intercepter les bateaux isolés, et, sur terre, par les cavaliers de l'armée impériale, recrutés en particulier chez les peuples turcs qui avoisinaient l'empire au nord, Petchenègues et Comans, dont on a vu qu'ils s'efforçaient d'interdire aux guerriers francs de s'écarter de la route qui leur était assignée. En outre, l'empereur paraissant s'être engagé à assurer leur ravitaillement, il pouvait suspendre ces livraisons. C'est ce procédé qu'il utilisa pour essayer de contraindre Godefroy de Bouillon à lui prêter hommage, mais Baudouin de Boulogne répondit à ces mesures en pillant la banlieue de Constantinople, et l'empereur dut reprendre la fourniture des vivres.

L'inconvénient de ces mesures de police, c'est qu'elles faisaient apparaître les soldats de l'empereur comme des ennemis. Lorsqu'un des navires de la flotte de Bohémond fut attaqué par des marins impérieux, les passagers leur opposèrent une résistance acharnée : il aurait été difficile pour eux d'agir autrement. La surveillance des Petchenègues et des Comans, comportant l'enlèvement des traînards, prenait l'allure d'un véritable harcèlement. Et, lorsqu'une ville refusait de fournir le ravitaillement attendu, les croisés passaient à l'assaut, ce qui risquait de se terminer par le sac de la ville. Les précautions prises pour limiter les déprédations possibles des croisés aboutissaient à créer un climat d'hostilité.

On peut admettre qu'il était difficile de l'éviter. L'indiscipline des premières bandes n'était pas de nature à inspirer confiance aux Byzantins. Et la simple masse de combattants que pouvait constituer le rassemblement sous Constantinople de toutes les armées croisées a poussé Alexis à accélérer le départ des premiers arrivés pour éviter de telles concentrations. Certains chefs croisés auraient souhaité se réunir à Constantinople avant de s'engager sur les routes d'Asie : l'empereur ne s'y est pas prêté.

Y aurait-il eu tentation chez certains des croisés de s'emparer de Constantinople ? Un auteur affirme que Bohémond aurait suggéré cette éventualité à Godefroy qui l'aurait refusée, ne voulant pas combattre d'autres chrétiens. On a beaucoup prêté à Bohémond, mais son attitude à ce moment de la campagne ne permet guère de retenir ce témoignage.

Si les sujets d'Alexis se défiaient des Francs, l'empereur n'ignorait pas que ceux-ci étaient partis pour répondre à un appel, sans doute interprété de façon très large, mais qui correspondait à l'une des orientations de sa politique : dégager Constantinople du danger que lui faisait courir la présence turque à une centaine de kilomètres de la ville et réoccuper l'Asie Mineure. Les croisés étaient donc des alliés en

puissance, mais ils ne constituaient pas l'armée d'un souverain avec qui l'empereur aurait traité. Il n'y avait pas eu alliance entre Urbain II et Alexis Comnène. Chaque armée que conduisait un grand baron ne dépendait que de celui-ci, et le légat pontifical n'exerçait pas une autorité supérieure. Alexis Comnène avait donc à résoudre une question délicate : celle des rapports à établir entre les chefs de ces armées et le pouvoir impérial, de façon à subordonner ces chefs à l'empereur en vue d'une action commune. À cette fin, il imagina d'utiliser une institution familière aux Occidentaux, dont il faut admettre que l'empereur byzantin avait une notion assez précise : la vassalité. Par le biais de celle-ci, un lien personnel serait établi entre le *basileus* et chacun des barons, ceux-ci étant de la sorte tenus d'agir conformément aux intérêts de l'empereur et de respecter ses droits.

Il semble qu'Alexis avait su convaincre le premier des chefs de la croisade qu'il avait reçu, Hugues de Vermandois, d'accepter de lui prêter hommage. Très imbu de la supériorité que lui conférait son appartenance à la maison royale française, le Capétien ne paraît pas avoir fait de difficulté à se reconnaître le vassal de l'empereur byzantin.

Il n'en fut pas de même pour le duc de Basse-Lorraine. Quand on lui demanda de prêter cet hommage, Godefroy s'y refusa. Alexis essaya de faire pression sur lui en restreignant l'approvisionnement du marché où se ravitaillaient ses troupes ; celles-ci réagirent assez vigoureusement pour que l'empereur reprît les livraisons. Mais il essaya de bloquer les Lorrains dans Péra ; une série d'escarmouches se poursuivit tout au long des premiers mois de 1097. Finalement, un succès remporté par les impériaux décida Godefroy à en passer par les conditions exigées par l'empereur. Lui-même et ses principaux compagnons vinrent s'agenouiller devant ce dernier et lui prêtèrent serment de fidélité, en s'engageant à lui remettre les villes qu'ils conquerraient. Alexis déclara qu'il adoptait Godefroy comme un fils et le combla de présents ; quant à son armée, elle fut désormais traitée comme partie de celle de l'empire, recevant une solde et des vivres. On était au début d'avril 1097.

Bohémond, lui, avait quitté son armée pour arriver plus vite à Constantinople. Avait-il réellement essayé de décider Godefroy à attaquer la ville ? C'est douteux, car il se montra d'emblée décidé à accepter les propositions de l'empereur et prêta immédiatement le serment de fidélité. Mais il serait volontiers allé plus loin ; selon Anne Comnène, il aurait sollicité sa désignation comme *domestikos* d'Orient, c'est-à-dire comme commandant de l'armée byzantine, ce qui aurait pu faire de lui le chef de la croisade. Avait-il aussi laissé entrevoir son désir de recevoir un fief de l'empereur dans les terres à conquérir,

comme l'affirme une autre source ? La question n'est pas résolue. Il n'est pas exclu que le Normand ait, dès ce moment, envisagé de faire carrière en Orient, le cas échéant au service des Byzantins, avec la perspective de s'y tailler une principauté. En revanche, son neveu Tancrède, pour éviter d'entrer dans la vassalité impériale, préféra esquiver le passage par Constantinople.

Mal disposé en raison des avanies subies par ses troupes, Raymond de Saint-Gilles refusa de se faire le vassal d'Alexis, arguant de ce qu'il n'avait pas quitté ses terres avec l'intention de servir le Seigneur pour se faire le vassal d'un prince terrestre. Sa position juridique était d'ailleurs forte. Comme Godefroy, il était déjà le vassal d'un souverain dont il tenait en fief ses seigneuries – l'empereur d'Occident pour l'un, le roi de France pour l'autre – et le droit féodal à cette date ne concevait pas qu'on pût être vassal de plusieurs seigneurs. Finalement, on trouva un compromis : Raymond ne se fit pas le vassal d'Alexis, mais lui prêta le serment de fidélité par lequel le fidèle s'engageait à ne porter atteinte ni au corps ni à l'honneur de son seigneur. On a pensé que le comte de Toulouse entendait servir les plans d'Urbain II, dans la mesure où celui-ci aurait eu le projet de réaliser en Orient la création d'un domaine pontifical ; cela n'emporte pas la conviction. Raymond de Saint-Gilles paraît essentiellement avoir refusé ce qui pouvait apparaître comme une soumission personnelle à l'empereur byzantin. Et Alexis sanctionna cette attitude en se montrant moins généreux envers lui qu'envers les autres chefs.

Ni Robert de Flandre, ni Robert Courteuse, ni Étienne de Blois ne firent de difficulté pour prêter l'hommage demandé. Et la richesse des cadeaux dont les combla l'empereur suscita chez Étienne – cependant un personnage de premier plan et fort riche – un véritable éblouissement : il écrivit à sa femme son admiration pour Alexis et pour sa générosité...

Restait une question liée à la précédente. En s'engageant à respecter l'empereur et ses droits, les croisés étaient amenés à prendre conscience qu'ils n'allaient pas mener leurs opérations dans des terres sans maître. Les territoires occupés par les Turcs étaient des parties de l'Empire byzantin, et certaines n'avaient été perdues que tout récemment. Alexis leur précisa que l'empire entendait bien en recouvrer la possession et leur fit prêter serment de remettre à lui-même ou à son représentant celles des villes ci-devant byzantines qu'ils réoccuperaient.

Mais de quelles terres s'agissait-il ? Les empereurs du X^e siècle avaient montré que leurs revendications portaient sur des provinces jadis enlevées par les khalifes des âges précédents à l'Empire romain ;

la Mésopotamie, la Palestine, la Syrie, la Phénicie. Des textes postérieurs font supposer qu'aux yeux d'Alexis, depuis l'Égypte jusqu'à la péninsule balkanique, tout appartenait à son empire. Dans cette perspective, la question de Jérusalem elle-même se posait : libérer le Saint-Sépulcre de la domination des infidèles, cela revenait-il à le restituer à celle des empereurs byzantins ? On verra que la politique de ceux-ci à cet égard reste d'interprétation difficile.

Toujours est-il qu'au moment où les divers contingents passent le Bosphore, entre le début d'avril et la fin de mai 1097, la synthèse est réalisée : la croisade, qui reste une entreprise autonome, est intégrée à une politique byzantine qui entend l'utiliser pour la récupération des terres perdues et pour la libération des chrétiens asservis par les Turcs.

Rien ne nous est parvenu qui fasse allusion, à ce stade, à des divergences ou à des discussions de nature confessionnelle entre Grecs et Latins. Si Urbain II avait pensé à la croisade comme à un moyen de remédier aux difficultés qui avaient conduit au schisme de 1054, il n'en est pas question dans nos textes. Les problèmes qui sont en cause sont purement politiques, ils n'en ont pas moins des répercussions en matière religieuse.

LA MARCHÉ SUR ANTIOCHE

C'est en août 1096 que les contingents menés par Pierre l'Ermite, Gautier sans Avoir et leurs émules avaient été transportés par les soins des Byzantins sur la rive d'Asie ; ils s'étaient établis autour du fort, alors inoccupé, de Kibotos (Civetot), sur la frontière des terres seljuqides. Des dissensions intervinrent entre Français, d'une part, Allemands et Italiens, de l'autre. Les premiers lancèrent un raid de pillage en territoire turc et en ramenèrent du butin ; les seconds poussèrent jusqu'à Xerigordon, près de Nicée, où ils furent bientôt assiégés par les Turcs, lesquels massacrèrent ceux qui refusaient de renier leur foi. Malgré les conseils de prudence de Gautier, les croisés restés à Kibotos se portèrent à leur secours et furent à leur tour anéantis, le 21 octobre. Gautier avait été tué ; Pierre l'Ermite recueillit les rescapés à Constantinople, où ils attendirent l'arrivée des barons.

Les troupes de ceux-ci, qui avaient été successivement débarquées en terre d'Asie, se concentrèrent près de Nicomédie. Godefroy de Bouillon, rejoint par Pierre l'Ermite, se porta sur Nicée, tant que Bohémond organisait avec les Byzantins le ravitaillement de l'armée et qu'Alexis faisait construire des machines de siège. Arrivant un peu plus tard, les Provençaux interceptèrent les renforts que le sultan

envoyait à la garnison. Une flottille byzantine, lancée sur le lac de Nicée, compléta le blocus de la ville. Les Turcs, pour éviter une prise d'assaut, négocièrent avec l'empereur, et les croisés découvrirent au matin du 19 juin les bannières de celui-ci sur les murs de la cité. Certains d'entre eux manifestèrent quelque mauvaise humeur en se voyant privés du butin qu'ils pouvaient espérer, mais Alexis, qui s'était ainsi rendu maître de la grande place forte, de la femme et des enfants du sultan qu'il s'empressa de renvoyer à Qilij Arslân, sut faire oublier ces désillusions en distribuant aux croisés d'abondantes largesses.

L'armée de la croisade était désormais entièrement rassemblée. Alexis réunit ses chefs à Pelekanon pour arrêter la suite du plan de campagne. Tancrède lui-même participa à cette réunion et jura à cette occasion fidélité à l'empereur; Raymond seul resta à l'écart. Il fut convenu que la croisade poursuivrait son chemin à travers l'Asie Mineure. L'empereur lui fournissait de l'aide sur le plan logistique; il lui adjoignait un corps de cavalerie légère, les turcoples (qui devaient désormais apporter un complément habituel aux armées franques), sous le commandement de l'un de ses meilleurs généraux, Tatikios. Celui-ci, que les croisés appelèrent « Tatin l'Esnasé », par allusion à une disgrâce physique, représentait l'autorité impériale. Il joua sans doute un rôle très important dans l'adoption d'un itinéraire difficile, mais qui permettrait aux croisés d'attaquer Antioche dans les meilleures conditions. Quant à Alexis, il se réservait de compléter l'occupation du territoire ; il devait suivre les croisés avec son armée et les rejoindre pour gagner en leur compagnie Jérusalem.

C'est donc au début de l'été (fin de juin 1097) que les croisés entreprirent la traversée de l'Asie Mineure. Presque aussitôt ils se heurtèrent à une grosse armée que le sultan Qilij Arslân, renforcé par l'émir danishmendite de Cappadoce, amenait au secours de sa capitale. En pénétrant dans la plaine de Dorylée (Eskisehir), l'avant-garde commandée par Bohémond fut attaquée par les Turcs. Bohémond fit hâtivement dresser le camp et, avec ses chevaliers, tint tête à l'ennemi. D'abord exposés au tir des archers, puis chargés par les cavaliers turcs, les Francs furent rejetés sur le camp, où ils tinrent bon. Cependant, avertis par des messagers de Bohémond, les chevaliers de Godefroy arrivèrent au galop ; les autres contingents, sans doute à l'initiative du légat Adhémar, prirent les Turcs par le flanc et les contraignirent à s'enfuir en abandonnant un butin considérable. La bataille de Dorylée (1^{er} juillet) libérait la route qui menait au cœur de l'Anatolie et éliminait pour un temps les forces turques ; les Byzantins allaient en profiter pour réoccuper toute la façade occidentale de l'Asie Mineure.

Ce premier contact avec les Turcs avait été rude, et les croisés comprirent vite qu'ils avaient trouvé en ceux-ci des adversaires à leur

taille. Si leurs propres chevaliers étaient pratiquement irrésistibles dans leur charge en rangs serrés, les cavaliers turcs, dotés eux aussi d'une armure, constituaient une cavalerie également capable de mener des charges ; les archers montés dont ils disposaient surclassaient les archers francs, qui combattaient à pied, par l'utilisation d'un arc qui leur permettait un tir rapide, moins puissant peut-être que celui des arcs occidentaux, mais assurant un harcèlement redoutable. La tactique habituelle des Turcs, la fuite simulée qui amenait les poursuivants à rompre leurs rangs de façon qu'ils devenaient vulnérables quand l'adversaire se retournait contre eux, devint bientôt elle aussi familière aux gens d'Occident, qui se laissèrent néanmoins souvent surprendre. C'était une guerre nouvelle à apprendre. Et les croisés paraissent l'avoir apprise assez vite.

La victoire de Dorylée leur avait ouvert la route de l'intérieur. En traversant la steppe phrygienne en plein été, ils ne rencontrèrent d'autres difficultés que celles – considérables – résultant de la chaleur et du caractère désertique de la contrée. Faute d'eau et d'herbe, beaucoup de chevaux périrent ; c'est là que l'un de nos chroniqueurs dépeint les chevaliers montant sur des bœufs et chargeant les bagages sur le dos des chèvres, des moutons et des chiens. Arrivés à Konya, les croisés eurent la surprise de trouver la ville évacuée, mais quelques chrétiens purent leur donner d'utiles conseils. Une armée turque se tenait en avant des défilés du Taurus, à Eregli : elle fut facilement dispersée (10 septembre).

L'armée se sépara alors ; la force principale se dirigea vers le nord-est, où elle occupa Kayseri, puis Comana où se maintenait une garnison arménienne. Tatikios se fit remettre la place et y nomma un gouverneur pour le compte du *basileus*, le Provençal Pierre d'Aups. On occupa ensuite Goeksun, puis Marash, qui fut à son tour remise aux Byzantins. De là, l'armée se dirigea sur Antioche qu'elle atteignit le 21 octobre. En plusieurs endroits, les chrétiens du pays s'étaient soulevés contre leurs garnisons turques.

Deux petits contingents avaient continué leur route à partir d'Eregli en passant les portes de Cilicie pour descendre dans la plaine cilicienne. Tancred se porta devant Tarse qu'occupait une garnison turque. Celle-ci prit la fuite, et les habitants, Grecs et Arméniens, hissèrent sur les murs la bannière du chef normand. Mais les gens de Baudouin de Boulogne, beaucoup plus nombreux, s'assurèrent de la ville, que Tancred dut leur abandonner. L'arrivée de Guynemer de Boulogne et de ses navires renforça l'emprise de Baudouin. Tancred cependant, se faisait livrer Adana et Mamistra par les Arméniens, mais Baudouin réapparut et les deux corps en vinrent aux mains avant de se réconcilier. Finalement, les hommes de Tancred maintinrent une

occupation, sans doute légère, des villes de Cilicie, tandis que les deux chefs rejoignaient le gros de l'armée.

Ce n'est pas sans raison que le siège d'Antioche a pris dans la mémoire des Francs les proportions d'une épopée. Toute l'armée de la croisade y prit part. Le siège connut des péripéties dramatiques, puisqu'au moment même où les croisés s'emparaient de la ville, une énorme armée turque venait les y bloquer. Entamé en octobre 1097, le siège ne devait s'achever qu'à la fin du mois de juin suivant. Les assiégeants avaient connu les pires épreuves, au point que beaucoup avaient perdu courage. Et la conséquence de ces épisodes dramatiques fut de mettre fin à la coopération franco-byzantine.

Le départ de Baudouin de Boulogne qui, à l'appel de chefs arméniens, allait occuper les places fortes voisines de l'Euphrate, n'avait sans doute pas été le résultat d'une concertation préalable ; s'il privait l'armée franque d'un contingent d'ailleurs peu nombreux, il devait se révéler par la suite fort utile pour les assiégeants. Ceux-ci occupèrent plusieurs localités proches de la grande ville, notamment Artésie (Artah), avant de s'emparer, le 20 octobre, de la tour qui commandait l'entrée du pont sur l'Oronte et, en même temps, de tout un convoi de vivres destiné à Antioche.

La ville elle-même était défendue par des obstacles naturels ; dominée par la citadelle qui couronnait les escarpements du Silpios, elle était entourée d'une enceinte garnie de quatre cents tours. L'émir turc qui y commandait, Yâghi Siyân, disposait d'une nombreuse garnison et, pour s'assurer contre d'éventuelles trahisons, il avait expulsé de la ville les hommes appartenant aux diverses confessions chrétiennes. L'armée franque, bien qu'encore considérable, n'était pas en mesure d'assurer un blocus rigoureux : jusque dans les derniers mois du siège, les assiégés purent faire paître leurs bêtes sous les murs et recevoir du ravitaillement que leur fournissaient même les paysans chrétiens des régions voisines.

Les croisés s'établirent d'abord du côté nord de la cité, où on édifia une forteresse, baptisée Malregard, qui contrôlait la porte Saint-Paul, et construisirent un pont de bateaux pour assurer leurs liaisons avec les troupes qui surveillaient la porte du pont. Ils se donnèrent de l'air en repoussant avec de lourdes pertes une incursion de la garnison de Harim. L'arrivée des navires de Guynemer, lequel avait occupé Laodicée, et de ceux que montaient les Génois leur assurait une base maritime où pouvaient accéder les bateaux de ravitaillement venant des côtes byzantines, et en particulier de Chypre. Mais la route du port de Saint-Siméon à Antioche n'était pas sûre, et les vivres n'arrivaient qu'en faible quantité. Dès le mois de décembre, la disette régnait dans

le camp, et les chefs de l'armée décidèrent de lancer une grande expédition dans la vallée de l'Oronte pour se procurer des vivres. Sous le commandement de Bohémond et de Robert de Flandre, quelque vingt mille hommes remontèrent le fleuve jusqu'au voisinage d'Albara, saccageant en particulier Maarat Misrin, et détachant des fourrageurs. Yâghi Siyân essaya de mettre à profit l'affaiblissement de l'armée assiégeante, mais Raymond de Saint-Gilles repoussa la sortie qu'avait tentée la garnison (28 décembre).

Or l'expédition menée dans la vallée de l'Oronte coïncidait avec la survenue d'une grosse armée ennemie, conduite par le roi de Damas, Duqâq, et par l'émir de Homs, avec l'un des fils de Yâghi Siyân, armée qui s'était concentrée à Shaîzar. La rencontre tourna à l'avantage des Francs, dont les adversaires prirent la fuite (31 décembre). Néanmoins, leurs chefs, estimant qu'il était imprudent de poursuivre leur séjour sur le moyen Oronte, se replièrent sur Antioche, n'ayant accompli que partiellement leur dessein. La disette s'aggrava et provoqua les premières défections. On surprit Pierre l'Ermite et Guillaume Le Charpentier de Melun alors qu'ils cherchaient à gagner clandestinement Saint-Siméon : Bohémond les admonesta publiquement devant toute l'armée. Mais d'autres étaient partis, certains ayant même gagné Chypre pour y trouver des vivres.

C'est à ce moment que se situe le départ du chef du contingent byzantin, Tatikios, qui avait jusque-là pris une part active aux opérations. Une des versions de ce départ laisse entendre qu'il fut la conséquence des intrigues de Bohémond, qui aurait persuadé le Byzantin que l'on en voulait à sa vie et qui désirait se débarrasser de lui pour réaliser ses visées sur Antioche. D'autres informations font penser que, devant la situation difficile où se trouvait l'armée, Tatikios fut chargé d'organiser son ravitaillement. Il laissait en partant son corps de turcoples à la disposition de Bohémond à qui il aurait peut-être même confié la garde des places de Cilicie occupées par Tancrède. Cela pose la question des intentions du prince normand ; lequel fit mine de vouloir abandonner le siège en raison des pertes subies par son contingent, et obtint des autres chefs (Raymond excepté) qu'on lui remettrait Antioche après la prise de la ville. Toutefois, à cette date, il paraît douteux qu'on ait pu envisager de lui en reconnaître la possession définitive.

Toujours est-il que Bohémond jouait un rôle capital au sein de l'armée – encore que le commandement en fût assuré à tour de rôle par les divers chefs des contingents qui la constituaient. C'est lui qui imagina, pour décourager les espions qui informaient les Turcs de ce qui se passait chez les assiégeants, de faire rôtir les corps de certains musulmans en laissant entendre que l'on allait les manger. Ce fut le

point de départ d'une légende largement répandue dans le monde arabe sur le cannibalisme des croisés - dont les chansons font état en l'attribuant aux *tafurs*, c'est-à-dire aux « truands » qui auraient constitué un groupe pittoresque, avec pour chef un « roi » qui avait été un chevalier normand ayant perdu, avec son cheval, son statut chevaleresque. Cet élément truculent de la légende reste évidemment objet de discussion entre les historiens.

Une nouvelle armée musulmane s'était rassemblée qui réunissait avec le roi d'Alep, Ridwân, jusque-là fort mal disposé envers Yâghi Siyân, les émirs de Shaîzar, de Homs, de Hama et l'Ortoqide Soqman, détenteur d'un commandement en Djéziré. Avertis par les chrétiens orientaux, les Francs se portèrent à leur rencontre, en laissant leur infanterie devant la ville assiégée. Les effectifs avaient terriblement fondu : on ne disposait plus que de sept cents chevaliers. Mais ceux-ci, après que les Turcs eurent remporté un premier succès, lancèrent une charge décisive et mirent leurs adversaires en déroute. Pour compléter leur succès, ils s'emparèrent de la forteresse de Harim. Cette victoire du lac d'Antioche (9 février 1098) leur assurait deux à trois mois de répit avant la venue annoncée d'une nouvelle armée de secours. Les croisés mirent ce temps à profit pour bâtir deux nouveaux forts, l'un au sud et l'autre à l'ouest de la ville, et pour aller chercher des renforts et des matériaux à Saint-Siméon. Le convoi qui en revenait fut surpris par une sortie de la garnison, mais cet échec put être réparé avant que celle-ci regagnât la cité, et cette sortie s'acheva en désastre (6 mars).

C'est finalement Bohémond qui devait assurer le succès du siège. Le temps pressait, car la grande armée envoyée par le sultan était déjà arrivée à proximité du théâtre des opérations. Heureusement pour les croisés, son chef, Kurbuqa, perdit trois semaines en essayant de faire tomber Édesse où Baudouin le tint en échec. Cependant Bohémond était entré en contact avec un renégat arménien, peut-être appelé Firûz, qui avait la garde de la tour des Deux-Sœurs. Il avait ainsi le moyen de se faire ouvrir la ville, mais il tint à se faire promettre par les autres chefs qu'on lui remettrait la ville, à condition de la rendre à l'empereur dès la venue de celui-ci, Raymond restant irréductiblement hostile. Cela se passait le 29 mai, au moment même où Kurbuqa venait de lever le siège d'Édesse.

Dans la nuit du 2 au 3 juin, Firûz livra la tour aux gens de Bohémond et à celui-ci, tandis que l'armée franque avait donné le change en prenant ostensiblement la route de l'est comme pour aller à la rencontre de Kurbuqa. Les premiers introduits sur la muraille ouvrirent les portes aux troupes de la croisade revenues entre-temps, et Bohémond put hisser sa bannière sur la plus haute des tours proches de la citadelle. Celle-ci restait aux mains des Turcs, mais

Yâghi Siyân avait pris la fuite et, tombant de son cheval, fut tué par des paysans.

La longueur du siège avait beaucoup éprouvé les croisés, en dépit de l'arrivée, par mer, de quelques renforts. Certains d'entre eux, découragés, avaient gagné la côte ou même s'étaient embarqués ; d'autres avaient quitté temporairement l'armée – tel Robert de Normandie qui s'était retiré à Laodicée, et Étienne de Blois qui exerçait alors le commandement, et qui, à la veille de la prise de la ville, se rendit à Saint-Siméon parce qu'il était malade, ce qu'on interpréta par la suite comme un simple prétexte. Pour maintenir la discipline, il avait fallu prendre des mesures rigoureuses, en particulier contre les prostituées et contre ceux qui les fréquentaient. Raymond de Saint-Gilles, soucieux du moral des chevaliers qui hésitaient à risquer leurs chevaux, devenus si précieux, dans les rencontres avec les Turcs, avait pris l'initiative de constituer un fonds d'entraide (une « confrérie ») pour les remonter à frais communs. Vainqueurs, les croisés n'en étaient pas moins très affaiblis.

Or, le 4 juin, l'armée sultanienne arrivait sous Antioche et, à son tour, s'emparait de la tour du Pont de Fer ; les croisés durent détruire les forteresses qu'ils avaient bâties. L'atabeg de Mossoul, Kurbuqa, était accompagné par le roi de Damas, l'émir de Homs et Soqman, qui avaient déjà affronté précédemment les croisés, et par de nombreux chefs venus d'Iraq. Son armée représentait des forces très supérieures à celle des Francs, et elle put assurer un blocus rigoureux de la ville. Kurbuqa bénéficiait de la présence des Turcs dans la citadelle, qu'il se fit remettre par le fils de Yâghi Siyân et où il installa pour gouverneur Ahmad ibn Merwân. Il avait envisagé de profiter de cette situation pour pénétrer dans Antioche par la citadelle ; mais les chefs francs édifièrent en hâte un système de fossés et de barricades pour isoler la ville. Le danger des sorties de sa garnison subsistait néanmoins : pour y parer, Bohémond dut faire incendier le 12 juin un quartier de la ville afin de contraindre les Francs à quitter leurs logis...

La situation des croisés paraissait désespérée. Selon la Chanson d'Antioche, Étienne de Blois se convainquit qu'ils étaient perdus en découvrant depuis les hauteurs voisines où il s'était rendu secrètement la grandeur du camp turc. La famine était redevenue sévère, d'autant que les Francs n'avaient pas trouvé en ville de réserves de grains suffisantes. Et l'incident du 12 juin atteste l'état de démoralisation qui menaçait ces hommes fatigués : il avait fallu que le légat et Bohémond fassent fermer les portes, au moment de l'arrivée des Turcs, pour empêcher une fuite généralisée.

C'est alors que survint l'épisode de la Sainte-Lance : un prêtre

provençal, Pierre Barthélémy, fit état d'une vision de saint André et, triomphant des hésitations du légat et de Raymond de Saint-Gilles, il fit procéder à une fouille sous le pavage de l'église Saint-Pierre où l'on retrouva le fer de la lance qui avait percé le flanc du Christ en croix. Cette découverte suivait d'autres manifestations qui contribuèrent à nourrir un climat d'exaltation religieuse et rendit confiance aux croisés. Ceux-ci envoyèrent en ambassade à Kurbuqa Pierre l'Ermite et un chevalier, Herluin, pour l'inviter à se retirer. Les envoyés furent accueillis par des sarcasmes ; on peut penser que les chefs francs avaient ainsi voulu mettre de leur côté toutes les convenances du droit, en portant un défi en règle à leur adversaire.

Kurbuqa, qui avait déjà mécontenté certains de ses alliés en leur faisant sentir son autorité, témoignait d'une confiance absolue. Lorsqu'au matin du 28 juin les croisés commencèrent à sortir de la ville par petits paquets, il se refusa à suivre le conseil de ceux qui l'invitaient à détruire ces détachements au fur et à mesure de leur sortie. Bohémond, qui avait remplacé Raymond de Saint-Gilles, malade, au commandement suprême, en laissant au comte de Toulouse le soin de contenir la garnison de la citadelle, avait réparti l'armée en six corps qui, ayant passé le pont de l'Oronte, refoulèrent les Turcs sur leur camp : Kurbuqa avait voulu les faire attaquer de flanc ; Bohémond lui opposa un septième corps confié au comte de Toul, qui dispersa ses adversaires. Finalement, les Turcs lâchèrent pied et les Francs, auxquels il avait été interdit de s'arrêter à piller les tentes, les poursuivirent jusqu'à Harim. Au retour de cette poursuite, on procéda au partage d'un énorme butin, grâce auquel il fut possible de remonter bien des chevaliers.

Quant à la citadelle, elle capitula aussitôt sous condition que le gouverneur Ahmad ibn Merwân pût se retirer avec les siens. Mais, comme on lui passait la bannière de Raymond pour qu'il pût la hisser sur la forteresse, un Normand l'avertit que ce n'était pas celle de Bohémond, et c'est cette dernière qu'il fit arborer. On affirme qu'il se fit baptiser, tandis que beaucoup de ses hommes furent tués par des paysans en regagnant Alep.

Antioche était prise, les armées turques ayant subi de graves revers. C'est alors que se posa pour les croisés la question de la poursuite de l'expédition.

UN LONG ÉTÉ SYRIEN

Les six mois qui s'écoulèrent entre la prise d'Antioche et le départ de

Raymond de Saint-Gilles pour Jérusalem ont été décisifs pour l'avenir de la croisade. Avec l'occupation d'Antioche, c'est le statut de la présence franque en Orient qui allait devoir être déterminé, et, en même temps, la relation entre les Francs et l'Empire byzantin, comme entre les mêmes Francs et les chrétiens indigènes.

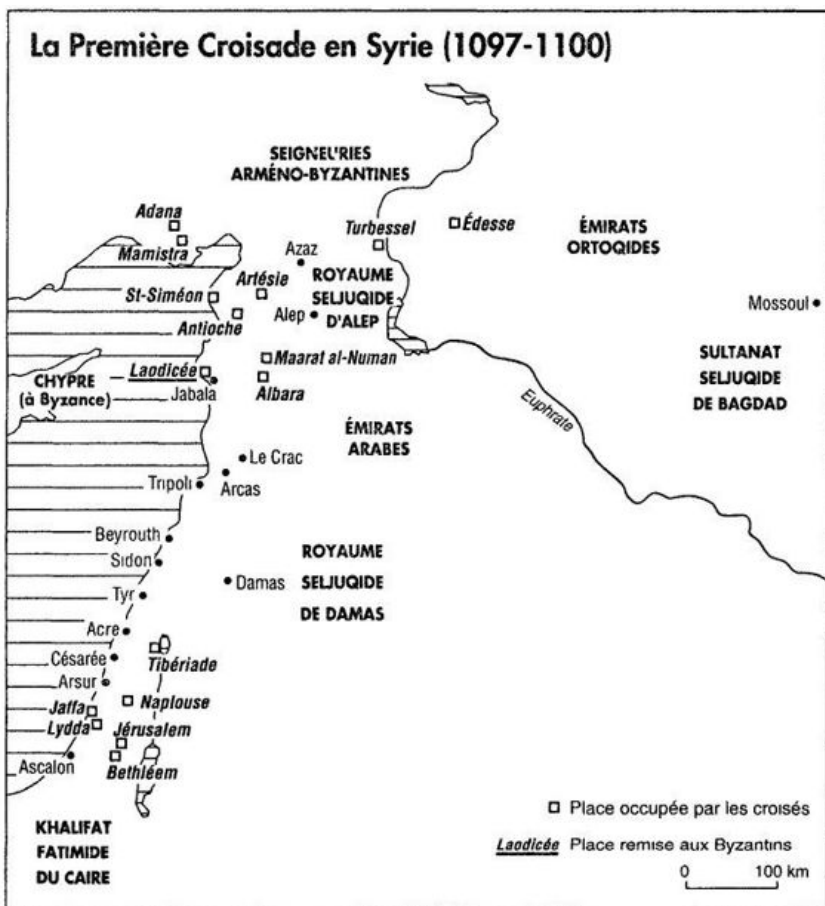
Au lendemain de la prise de Nicée et de la bataille de Dorylée, l'empereur byzantin, présent par son armée auprès de l'ancienne capitale du sultan seljuquide, était en mesure de rétablir la souveraineté de l'empire sur les terres voisines. Il n'y manqua pas, et ses troupes réoccupèrent la totalité de la Bithynie. Sous le commandement de son beau-frère Jean Doukas, une flotte et une armée chassèrent les Turcs d'Éphèse, de la vallée du Méandre, de la Carie, de la Lycie et d'Adalia.

Les croisés avaient ainsi rendu possible la restauration de l'empire dans ses provinces voisines de la mer Égée et dans une partie de celles qui bordaient la Méditerranée orientale. Une flotte anglaise, sous le commandement d'Edgar Aetheling, qui s'était mis au service de l'empire, reprenait cependant possession de Laodicée, et des chefs latins tenaient au nom de l'empereur les places reconquises par les croisés aux confins du Taurus, y compris Kayseri (Césarée de Cappadoce). Toutefois, la route à travers l'Anatolie restait à la merci des bandes turques, bousculées par le passage de l'armée franque, mais bientôt revenues dans la steppe. Les croisés danois, qui voulaient rejoindre les assiégeants, furent anéantis non loin de Philomelion (Aksehir).

Comme l'avait prévu l'accord passé à Pelekanon, Alexis se mit en route pour rejoindre l'armée des croisés, alors sous Antioche, en mai 1098. Il était parvenu à Philomelion, où l'avait sans doute rejoint Tatikios, lorsqu'il reçut Étienne de Blois – ce dernier avait renoncé à rentrer à Antioche quand il avait découvert la présence de l'armée de Kurbuqa - et, semble-t-il, quelques autres fuyards, qui s'étaient échappés de la ville avant son complet encerclement. Un conseil de guerre se tint alors, qui dut être dramatique. Certains chefs de l'armée impériale et parmi eux le demi-frère de Bohémond, Guy, insistaient pour que les troupes byzantines se portassent à marches forcées au secours des chrétiens assiégés dans Antioche. D'autres, et en premier lieu Étienne, faisaient valoir l'inutilité d'une telle démarche : les croisés avaient déjà dû, selon eux, périr sous les coups des Turcs. Alexis écouta les conseils de la prudence et, plutôt que de risquer son armée au cœur du désert anatolien, il ordonna la retraite, en prescrivant de surcroît l'évacuation des populations de cette partie de la Phrygie pour faire le vide devant les Turcs.

Faut-il penser que cette retraite venait à point nommé pour

favoriser les convoitises de Bohémond et d'autres princes croisés désireux de s'établir sur les terres précédemment byzantines ? Il n'est pas certain



qu'à cette date les perspectives aient été aussi nettes ; en tout cas, les barons avaient bien précisé que, si l'empereur venait les rejoindre, on lui remettrait Antioche, conformément au serment prêté. Ces positions étaient réaffirmées au cours d'un conseil réuni à Antioche au début de juillet, et les barons chargeaient Hugues de Vermandois et Baudouin de Hainaut de porter à l'empereur leur invitation à venir prendre possession de la ville et à les accompagner dans la suite de leur voyage. Un des envoyés, Baudouin fut tué en route, peut-être par des turcoples de l'armée impériale, mais Hugues délivra son message à Alexis. Lequel n'y donna réponse qu'au printemps de 1099, et en demandant qu'on l'attendit jusqu'en juillet de cette année-là. Or, à ce moment, les croisés étaient déjà en route et, en juillet, Jérusalem était prise...

Pourquoi Alexis n'avait-il pas donné suite à cette invitation ? Il se peut que des problèmes financiers l'aient empêché de monter une

nouvelle campagne si peu de temps après la précédente. Sa prudence peut l'avoir mis en garde contre les risques d'une expédition après tout aventureuse. Peut-être aussi, malgré ses engagements, n'était-il pas désireux d'entreprendre une marche sur Jérusalem, parce qu'il avait noué les fils d'une négociation avec les Fatimides d'Égypte. Le vizir al-Afdal s'efforçait de rétablir leur domination sur la Palestine, ce glacis naturel de l'Égypte, et il entretenait des relations amicales avec l'empire.

Il faut ici s'arrêter aux négociations qui eurent lieu précisément au moment du siège d'Antioche, entre janvier et mars 1098, entre les Égyptiens et les Francs. Si l'on en croit la lettre que Raymond de Saint-Gilles fit porter à al-Afdal par un Turc converti du nom de Bohémond, après la bataille d'Ascalon, les envoyés du khalife avaient promis que leur maître rendrait aux croisés « Jérusalem libre », ce que les croisés interprétaient comme la promesse de leur remettre la ville si les Fatimides reconquéraient la Palestine sur leurs ennemis seljuqides, en contrepartie d'une alliance dirigée contre ceux-ci. De fait, les Égyptiens menèrent durant l'été de 1098 une campagne au cours de laquelle ils reprirent Jérusalem aux Turcs. Al-Afdal, de son côté, accusa les chrétiens de parjure parce qu'ils avaient attaqué la ville, et il se peut qu'il ait entendu seulement leur promettre le libre accès aux Lieux saints. La découverte de lettres d'Alexis dans le camp fatimide après la bataille d'Ascalon fut interprétée comme la preuve d'une collusion entre Byzance et l'Égypte, l'empereur incitant le vizir à ne pas donner suite aux promesses faites aux croisés. On peut se demander si Alexis ne réduisait pas la coopération envisagée avec ceux-ci à la seule récupération de la Syrie byzantine, tout en s'accordant avec les Fatimides sur le partage du reste de ce pays.

Pour les croisés, la retraite de l'empereur prenait l'allure d'une trahison. Alors qu'il s'était engagé à les assister et à les rejoindre pour gagner Jérusalem avec eux, voici qu'il les abandonnait au milieu de leur plus grand péril. Il suffit de lire les narrations de la croisade ou la chanson pour sentir l'émotion et l'indignation des Francs. D'autant plus qu'il ne s'agissait pas seulement de l'exécution d'un traité d'alliance : Alexis avait pris les chefs de la croisade pour vassaux, ce qui constituait un contrat en vertu duquel, si le vassal s'engageait à servir son seigneur, ce dernier était tout autant tenu à l'égard de son vassal auquel il devait sa protection. Du fait de sa défaillance, les croisés pouvaient se regarder comme déliés de la foi jurée.

C'est là ce qui devait devenir l'argumentation de Bohémond de Tarente. Il est difficile de suivre exactement l'évolution de l'attitude du prince normand, nos sources ayant été mises par écrit un certain temps après la croisade et donnant des informations que l'on peut

discuter. À Constantinople, il s'était engagé très loin dans son allégeance à l'empereur, faisant pression sur les autres chefs pour les y amener. Autour de lui, on affirmait que l'empereur lui avait promis la concession d'un grand fief qui aurait été situé au-delà des anciennes possessions byzantines. Du moins pouvait-il l'escompter.

Bohémond semble avoir commencé à jouer un jeu antibyzantin au cours du siège d'Antioche ; il est difficile de dire à partir de quel moment il a cherché à se faire promettre par ses pairs la remise de la ville entre ses mains – qui auraient pu être celles d'un mandataire de l'empereur, surtout après le départ de Tatikios. C'est grâce à ses talents militaires indéniables que les croisés avaient gagné leurs batailles, à son énergie et à sa ténacité qu'ils devaient d'avoir pris Antioche. Avoir travaillé pour un *basileus* qui n'avait pris envers lui aucun engagement ferme ne pouvait le satisfaire. Et, maître de fait d'Antioche – qu'il aurait sans doute dû abandonner si l'empereur s'était présenté à temps -, il n'eut de cesse que de transformer cette occupation en une possession de droit ; et, pour cela, d'insister sur ce que les prétentions de l'empereur avaient perdu toute légitimité. Toute une argumentation fondée sur le parjure impérial, renforcée par la dénonciation de l'état de schisme où se trouvaient les Byzantins, prit ainsi corps à partir de ce moment-là.

De surcroît, l'absence de tout représentant impérial rendait impossible la revendication des droits de l'empire sur les places réoccupées. Il allait falloir trouver une solution à leur absence de statut. En fait, Bohémond avait pris une position assez aventureuse. La plupart des autres chefs se considéraient encore comme tenus par leurs engagements envers l'empereur. Et, parmi eux, Raymond de Saint-Gilles, dont la situation était curieuse puisqu'il n'avait pas fait hommage à l'empereur, ce qui n'excluait pas qu'il ne se fût pas regardé comme engagé par le serment touchant la restitution des places. On peut penser qu'une solide inimitié envers Bohémond jouait son rôle dans cette prise de position. Toujours est-il que Raymond de Saint-Gilles se refusa à remettre au chef normand, comme le firent les autres, les tours de l'enceinte d'Antioche qu'occupaient ses hommes, et qu'il ne cessa plus, dès lors, de faire siens les arguments en faveur d'Alexis.

La question des places byzantines reconquises sur les Turcs, en dehors de celles qui avaient été remises à Tatikios au cours du voyage, s'était posée avant même la prise d'Antioche. Baudouin de Boulogne avait quitté l'armée à Marash, en emmenant un contingent de peut-être deux cents chevaliers; il avait avec lui un Arménien appelé Pakrad, qui avait été prisonnier à Constantinople, et qui était le frère de Kogh Vasil, maître des châteaux de Kaysûn et de Raban. C'est sans

doute Pakrad qui l'avait incité à chasser les garnisons turques, peu nombreuses, qui s'étaient installées dans les forteresses contrôlant la région comprise entre le Taurus et l'Euphrate. On sait que toute cette région était en fait tenue par des seigneurs arméniens, souvent investis de commandements par l'empereur, et qui, depuis la chute de Philarète, avaient accepté de reconnaître la souveraineté du sultan en payant un tribut. L'arrivée des Francs paraissait leur permettre de se débarrasser de leurs maîtres.

C'est ce qui se passa à Turbessel (Tell Bashir) et à Rawendan; lorsque Baudouin s'en approcha, les garnisons turques s'enfuirent et la population lui ouvrit les portes (octobre 1097). Baudouin confia le gouvernement des deux places à Pakrad, puis le lui enleva lorsque d'autres Arméniens dénoncèrent les agissements de celui-ci à l'encontre des Francs. À la fin de janvier 1098, des messagers du curopalate Thoros, qui gouvernait Édesse, vinrent demander à Baudouin de venir porter secours à cette ville menacée par les Turcs, en lui promettant qu'il serait associé au gouvernement. Baudouin arriva à Édesse, le 20 février, pour découvrir que Thoros n'avait pas l'intention de lui céder la place. Mais le curopalate, parce qu'adhérant au rite grec, était en butte à l'hostilité de ses compatriotes. Il chercha à s'appuyer sur Baudouin pour échapper à un complot et adopta le chef franc; il n'en perdit pas moins la vie dans une émeute, le 9 mars. Les Arméniens reconnurent alors pour seigneur Baudouin le quel, ayant perdu sa femme lors de son passage à Marash, se remaria avec la fille d'un grand seigneur arménien, Arda. On sait qu'il résista aux efforts de Kurbuqa pour s'emparer de la ville, et, après la débâcle de l'armée de celui-ci, il étendit son pouvoir sur des places fortes que leurs seigneurs turcs préférèrent lui céder, moyennant finances, plutôt que de les tenir contre lui, Samosate et Sarûdj.

Les Francs, qui venaient de s'emparer d'Antioche, fournirent à Baudouin des recrues qui vinrent s'engager à son service : parmi elles se trouvait son frère Godefroy de Bouillon, alors démuné d'argent, à qui il donna les revenus de Turbessel et 50 000 besants d'or. Ce qui lui permit d' étoffer sa domination et de substituer des Francs à des Arméniens suspects de lui manquer de fidélité. Beaucoup de ces croisés reprirent la route de Jérusalem, mais Baudouin trouva parmi ceux qui restèrent auprès de lui les cadres du futur comté d'Édesse.

Au début de juillet, les Francs qui avaient pris Antioche se trouvaient encore concentrés autour de la ville. Le 3, les barons se réunirent pour envoyer leur message à Alexis Comnène. Ils envisageaient donc de prolonger leur séjour dans la région, pour se refaire après les épreuves du siège, et pour laisser passer les grosses chaleurs de l'été – peut-être aussi dans l'espoir de recevoir des renforts,

car ils étaient très sensibles à la disproportion des forces en présence, et l'abandon de l'armée par un grand nombre de croisés avait été durement ressenti. Mais l'épidémie se mit dans leurs rangs et emporta le 1^{er} août le légat Adhémar de Monteil. Deux ecclésiastiques présents dans les contingents d'Étienne de Blois et de Robert de Normandie, Alexandre et Arnoul de Choques, pouvaient se prévaloir d'une légation que le pape leur avait conférée à leur passage à Rome, mais ils n'avaient pas l'autorité de l'évêque du Puy, dont la disparition accentuait les divergences au sein du conseil des barons. L'épidémie amena aussi les chevaliers à se disperser : c'est ainsi que beaucoup prirent le chemin d'Édesse.

Lorsque les barons se réunirent à nouveau le 11 septembre, ils écrivirent à Urbain II une lettre qui témoigne de leur perplexité. Après avoir raconté leur voyage, leurs épreuves et leurs victoires, ils s'exprimaient ainsi : « Nous vous conjurons d'achever votre ouvrage en venant au milieu de nous et en amenant avec vous tous ceux que vous pourrez amener [...] Venez donc nous aider à finir cette guerre qui est la vôtre. Nous avons vaincu les Turcs et les païens ; nous ne pouvons pas de même combattre les hérétiques : les Grecs, les Arméniens, les Syriens, les Jacobites. Nous vous en conjurons donc, très saint père, venez au milieu de vos enfants. Vous qui êtes le vicaire de Pierre, venez siéger dans son église, venez former nos cœurs à la soumission et à l'obéissance ; venez détruire par votre autorité suprême toutes les espèces d'hérésies. Venez nous conduire dans le chemin que vous nous avez tracé et nous ouvrir les portes de l'une et de l'autre Jérusalem, venez délivrer avec nous le tombeau de Jésus-Christ et faire prévaloir le nom de chrétien sur tous les autres noms. »

L'idée de la venue du pape n'était sans doute pas étrangère à Urbain II, qui fit état de son propre projet de partir pour Jérusalem lors d'un concile qu'il tint à Bari le 21 octobre, avec les évêques grecs de l'Italie du Sud ; mais il ne devait pas y donner suite. La lettre des princes croisés (elle était écrite au nom de Bohémond, de Raymond, de Godefroy, de son frère Eustache, des deux Robert) témoigne du climat d'incertitude où ils se trouvaient. Non seulement à propos de la poursuite de l'expédition, mais surtout du fait de leur découverte des réalités orientales.

Les chrétiens orientaux des divers rites, tous séparés de Rome, soit par leur refus d'accepter les dogmes définis par les conciles œcuméniques, soit par des divergences rituelles, et habitués aux controverses et aux vexations que les autorités byzantines avaient infligées aux monophysites et aux Arméniens, s'étonnèrent de l'attitude des Francs qui, selon l'expression du patriarche Michel le Syrien, « regardaient comme chrétien quiconque vénérât la Croix ».

En occupant Antioche, ils avaient rendu la cathédrale Saint-Pierre au culte, restauré les images sacrées, et y avaient réinstallé le patriarche grec, Jean l'Oxite. Ils avaient aussi laissé les chrétiens d'autres rites reprendre possession de leurs églises. Cette tolérance – d'autant plus remarquable que ces Occidentaux étaient étrangers à l'idée d'une coexistence de rites, mais que les Normands avaient déjà pratiquée en Italie du Sud – n'empêchait pas les chefs de la croisade d'éprouver quelques scrupules, et on comprend qu'ils aient souhaité la présence du pape pour résorber les clivages entre chrétiens.

La découverte des rapports avec les musulmans était une autre donnée nouvelle. Sans nous arrêter aux épisodes, plus ou moins enjolivés, des contacts pris au cours du siège d'Antioche avec les assiégés, nous voyons les croisés négocier avec leurs adversaires : Ahmad ibn Merwân et plusieurs de ses hommes, bien qu'autorisés à se retirer librement, préférèrent recevoir le baptême et renforcèrent sans doute les rangs des turcoples ; des musulmanes reçoivent elles aussi le baptême après la prise de la ville. Et un seigneur musulman, le gouverneur d'Azaz (Hasart), en rébellion contre le roi d'Alep, fait appel à Godefroy en lui donnant son fils en otage, pour être secouru. Le duc, aidé de Raymond de Saint-Gilles, se porte à son secours et le musulman sort de sa forteresse pour aller se faire l'homme lige du Lorrain. C'est à cette occasion que les Francs découvrent l'usage de faire porter des messages par des pigeons voyageurs. Mais, pour la première fois, un Franc reçoit l'hommage d'un Sarrasin.

Toutefois, la croisade marquait le pas. Les chaleurs étaient passées et les barons, que ce fût pour attendre la réponse du pape ou celle de l'empereur à leurs appels, ne se décidèrent pas à reprendre la route. Nous savons qu'ils étaient préoccupés par le problème des effectifs – en décembre, on ne comptait plus que mille neuf cents chevaliers. Le conflit relatif à l'occupation d'Antioche, où Raymond se refusait à abandonner le palais de Yâghi Siyân et la tour du Pont de Fer à Bohémond, s'éternisait. Et, peu à peu, les croisés entreprenaient de mener des entreprises localisées pour leur propre compte. Bohémond paraît être allé en Cilicie pour s'assurer des places libérées par Tancrede. Les nécessités du ravitaillement amenaient les différents chefs à étendre l'occupation.

Une région attirait spécialement l'attention, la fertile vallée du Roudj, déjà visitée dans les derniers jours de 1097. Un chevalier limousin du contingent de Raymond de Saint-Gilles, Raymond Pilet, y emmena une petite troupe et s'empara de la bourgade de Tell Mannas. Il échoua devant Maarrat al-Numân. Raymond lui-même, en septembre, se porta sur Albara dont il se rendit maître, en relevant le siège épiscopal de la ville pour en pourvoir le clerc Pierre de

Narbonne. Il revint dans la même région à la fin de novembre, traversa le Roudj puis assiégea Maarrat. Bohémond alla lui prêter main-forte, car la ville était bien fortifiée et vigoureusement défendue. Les assiégeants connurent la disette, et les historiens musulmans font état de pratiques de cannibalisme qui les horrifièrent. Finalement, Guilhem de Montpellier édifia une tour roulante du haut de laquelle il accabla les assiégés de projectiles. La ville tomba. Bohémond avait promis la vie sauve aux défenseurs, mais sa promesse ne fut pas tenue et les habitants furent tués ou réduits en esclavage (12 décembre). Après quoi les deux princes se querellèrent, Bohémond se refusait à se dessaisir de ce qu'il occupait, alors que Raymond voulait remettre la ville à l'évêque d'Albara. Il semble avoir voulu en faire une monnaie d'échange pour faire lâcher prise à Raymond, toujours détenteur d'une partie d'Antioche.

Ces querelles attestent que les chefs de la croisade ne concevaient plus seulement l'occupation des villes comme temporaire, en attendant leur remise à l'empereur byzantin. On les voit se constituer des domaines où ils commencent à implanter leurs hommes. La désignation de l'évêque d'Albara est ici caractéristique : c'est un évêque latin que le comte de Toulouse établit dans une ville forte qu'il conçoit comme désormais incorporée à une seigneurie franque. Et, à côté de la principauté franco-arménienne que Baudouin construit autour d'Édesse, de la domination que Bohémond se taille à Antioche, c'est une seigneurie provençale que Raymond bâtit sur les contreforts du Djebel Summaq, à Tell Mannas, Arcekan, Rugia, Albara et Maarrat. En partant pour Jérusalem, il va y laisser son connétable, Guilhem Peyre de Conilhac, avec sept chevaliers et trente piétons, pour en maintenir l'occupation.

C'est donc déjà un « Orient latin » qui se dessine durant les six longs mois que la croisade a passés en Syrie. Le but premier proposé par Urbain II aux croisés, la libération des chrétiens d'Orient du joug des infidèles, est en grande partie réalisé. Mais il apparaît qu'à défaut de ramener dans ces contrées éloignées de Constantinople les armées de l'empereur de Byzance, ce sont les chrétiens venus d'Occident qui assurent la permanence de cette libération. Les Arméniens de la région d'Édesse ont ici montré le chemin : déjà bien établis, mais n'ayant plus de contact véritable avec l'empire dont ils avaient tenu leur pouvoir, ils ont dû faire appel aux Francs pour se débarrasser des Turcs ; et les croisés ont estimé qu'il leur revenait de prendre, à la place de ces derniers, la charge de protéger et de gouverner ces populations.

Cependant, l'impatience gagnait la grande masse des chevaliers, des petits seigneurs, des pèlerins et des clercs qui supportaient mal de piétiner sur place pendant que les barons se disputaient villes et

châteaux. La marche sur Maarrat avait été décidée à la suite de manifestations qui avaient amené Raymond de Saint-Gilles à accepter la charge de conduire la croisade vers Jérusalem. Au lendemain de la prise de la ville, il avait réuni à Rugia les autres chefs, en proposant de prendre à sa solde Godefroy de Bouillon, moyennant 10 000 sous, Robert de Normandie, pour la même somme, Robert de Flandre pour 6 000 et Tancrède pour 5 000. Bohémond, invité à se joindre à l'expédition, avait refusé. Les intéressés ayant atermoyé, la masse des pèlerins s'insurgea et décida de détruire l'objet des derniers marchandages, en démolissant les murs et les maisons de Maarrat malgré les menaces d'excommunication de l'évêque d'Albara. Le 13 janvier, resté seul de tous les chefs de la croisade, Raymond, en tenue de pèlerin et les pieds nus, se mettait en route pour Jérusalem.

LA CONQUÊTE DE JÉRUSALEM

Que restait-il, en janvier 1099, des foules qui s'étaient mises en route deux ans et demi plus tôt ? On sait que les premières bandes avaient subi de très grosses pertes, certaines d'entre elles n'ayant pas dépassé la frontière hongroise. Celles qui les avaient suivies avaient été éprouvées par les combats, par la maladie, par l'épuisement des longues marches, par la famine. Et les abandons avaient été nombreux : depuis les croisés français qui avaient rebroussé chemin à Rome, en estimant qu'il leur suffisait d'avoir accompli le pèlerinage au tombeau des apôtres, jusqu'aux très nombreux déserteurs qui quittèrent l'armée lors du siège d'Antioche – si nombreux que Raymond d'Aguilers et Pons de Balazun entreprirent d'écrire leur histoire de la croisade pour démentir les rumeurs qu'ils faisaient courir en Occident. Quelques centaines restaient en Syrie du Nord pour pérenniser les conquêtes réalisées. Ceux qui repartirent en direction de Jérusalem n'étaient certainement pas plus de vingt-cinq mille. Mais il s'agissait de combattants éprouvés, formés aux tactiques qu'imposait la guerre à l'orientale, et jouissant d'une réputation appuyée par toutes les victoires qu'ils avaient remportées. Leurs chefs étaient soucieux de la faiblesse de leurs effectifs ; leurs adversaires hésitaient à les affronter. Et cela explique le déroulement de la marche sur Jérusalem.

Celle-ci s'est effectuée en terrain difficile, en particulier le long de la corniche libanaise, où certains défilés auraient pu être tenus contre les croisés. Mais les pouvoirs y étaient très fragmentés. Le long de la vallée de l'Oronte, les émirs arabes de Shaïzar, de Hama, de Homs, pratiquement indépendants; le long de la côte, un chapelet de villes

fortes dont certaines se reconnaissaient sujettes du khalife fatimide, mais laissées à leurs seules forces : tels étaient les obstacles humains qui auraient pu s'opposer à l'armée des croisés. Mais aucun d'eux ne se sentait la force de le faire.

Raymond de Saint-Gilles avait quitté Kafartab en compagnie de Tancrede et de Robert Courteheuse, en laissant à l'ouest la forteresse d'Apamée. L'émir de Shaïzar essaya de le dissuader de passer à proximité de sa ville ; n'y parvenant pas, il fournit aux Francs des guides qui les conduisirent dans une vallée où, semble-t-il, on avait mis en sûreté les troupeaux du voisinage qu'ils raflèrent, en faisant tant de butin qu'il leur fallut faire acheter à Homs des bêtes de somme. La même bonne fortune les attendait au château des Kurdes – (le krak des Chevaliers), que ses défenseurs évacuèrent, comme l'avaient fait les habitants de Raphanée. L'armée avançait ainsi sans hâte et sans problèmes de ravitaillement. L'émir de Homs, pour éviter une attaque, paya tribut, et le qadi de Tripoli, Ibn Ammar, offrit lui aussi de riches présents et une somme d'argent importante pour obtenir un passage pacifique. Il semble que la richesse de Tripoli décida Raymond à tenter de lui en extorquer davantage et, dans ce but, il mit le siège devant la ville d'Arcas (l'actuelle Akkar), le 14 février. Raymond Pilet conduisit un raid sur Tortose, dont il s'empara, ouvrant ainsi un port aux navires qui ravitaillaient les croisés. Mais Arcas tint bon : le siège dura du 14 février au 13 mai, entrecoupé de razzias dans la banlieue de Tripoli.

Cependant, Godefroy de Bouillon et Robert de Flandre avaient eux aussi entrepris de marcher sur Jérusalem. Ayant quitté Antioche, ils étaient arrivés devant Jabala qu'ils assiégeaient. Ils reçurent alors un appel de Raymond, auquel on avait annoncé la prochaine arrivée du khalife de Bagdad à la tête d'une armée – cette rumeur paraît avoir été lancée par Ibn Ammar pour l'obliger à lever le siège d'Arcas.

Les deux barons levèrent le siège de Jabala (non sans obtenir une rançon de la ville) et accoururent pour découvrir qu'il s'agissait d'une fausse nouvelle. Fort mécontents, ils se joignirent à Tancrede, lui-même mécontent de la modicité de la solde que lui versait Raymond, pour contraindre le comte de Toulouse à reprendre la route. Or le crédit des clercs de l'entourage de ce dernier avait été ébranlé par une controverse sur l'authenticité de la sainte lance, que Pierre Barthélemy avait voulu prouver par l'épreuve du feu, épreuve qui avait dégénéré en entraînant sa mort. Là-dessus, les envoyés d'Alexis Comnène étaient venus se plaindre des agissements de Bohémond et demander qu'on attendît la venue de leur maître pour gagner Jérusalem. Raymond se prononça en ce sens; les autres barons s'y refusèrent. Il fallut finalement lever le siège d'Arcas, le 13 mai.

C'est sur l'avis des chrétiens de la montagne qu'on se décida pour la route la plus périlleuse, mais la plus riche en points d'eau, sur la foi de prédictions qu'ils rapportèrent. Nul, effectivement, ne devait disputer les passages difficiles. Les maîtres de Tripoli et de Djebail (Gibelet) payèrent une rançon. Le 19 mai, on arrivait sous Beyrouth qui se racheta également, tout comme Sidon, Tyr, Acre et Césarée. Ces villes fournirent donc sans difficulté le ravitaillement nécessaire. Des chevaliers restés à Antioche rallièrent l'armée, que la flotte chrétienne suivait le long de la côte. Ainsi, toutes les forces étaient réunies quand l'on arriva à Ramla, où l'on séjourna trois jours. En découvrant la grande église de Saint-Georges à Lydda, qui était à l'abandon, on y installa un nouvel évêque latin (3-6 juin).

Là-dessus survinrent des chrétiens de Bethléem, qui avertirent les croisés que le gouverneur de Jérusalem pour les Fatimides, Iftikhâr al-Dawla, mettait la ville en état de soutenir un siège. Or les croisés s'interrogeaient sur le plan de campagne à adopter, certains recommandant de porter la guerre en Egypte pour abattre la puissance fatimide. Pendant le siège d'Arcas, en effet, les envoyés qui avaient accompagné au Caire les ambassadeurs égyptiens de l'hiver précédent étaient revenus avec les offres définitives d'al-Afdal : il ne s'agissait plus de rendre Jérusalem libre aux mains des chrétiens, mais seulement d'autoriser ceux-ci, par groupes de deux cents au maximum et sans armes, à aller faire leurs dévotions dans Jérusalem redevenue fatimide. Ce qui, évidemment, ne correspondait plus à la libération du Saint-Sépulcre. Et ces nouvelles offres apparaissaient comme la rupture d'un accord sur lequel il est d'ailleurs difficile de dire jusqu'à quel point les croisés avaient compté ; l'idée d'une campagne contre l'Egypte avait également été agitée dans la lettre qu'Urbain II avait écrite aux Milanais en avril 1099 (c'est-à-dire à un moment où le pape ignorait les tractations entre les croisés et les Fatimides). Mais les barons réunis à Ramla s'accordèrent à estimer qu'en l'état de leurs forces une campagne contre l'Égypte serait une chimère.

La venue des chrétiens de Bethléem les décida à ne pas attendre davantage pour se porter vers la Ville sainte. Deux détachements furent aussitôt expédiés, l'un à Bethléem avec Tancrede, l'autre à Jérusalem avec Gaston de Béarn. Bethléem était occupée le 7 juin, et les chrétiens du lieu firent fête aux croisés.

L'armée tout entière se concentra devant Jérusalem, que l'on attaqua par le front occidental de l'enceinte dont la tour de David constituait le point fort. L'émotion des croisés était grande, mais ils se rendirent vite compte de la difficulté de leur tâche ; Iftikhâr avait fait empoisonner les puits et avait expulsé les chrétiens de la ville, où se trouvait une forte garnison. On lança cependant un assaut vigoureux,

qui échoua faute d'un nombre suffisant d'échelles, le 13 juin. Le manque d'eau obligeait à envoyer des corvées jusqu'au Jourdain.

Mais on apprit l'arrivée de deux galères génoises à Jaffa : un détachement commandé par Raymond Pilet se porta à leur rencontre, en dispersant un corps égyptien près de Ramla. Les Génois revinrent en apportant le bois de leurs navires pour construire des machines de guerre, et on eut la chance de découvrir des poutres, dissimulées dans des caves, qui avaient servi à l'édification des machines de siège des Fatimides l'année précédente. Les croisés se procurèrent également du bois dans la montagne et en Samarie. Dès lors, le siège fut mené méthodiquement avec des tours de bois et des catapultes.

Le 8 juillet, sur le conseil du clerc Pierre Didier qui affirmait avoir bénéficié d'une apparition du légat Adhémar, on procéda à un jeûne général, suivi d'une procession qui fit le tour des remparts; Arnoul de Choques prononça un sermon. Et les gens de guerre décidèrent de porter désormais leur principal effort sur le flanc oriental de l'enceinte, dominée par trois tours de bois. L'assaut commença le soir du 13 juillet pour se poursuivre jusqu'au 15. La tour roulante où avaient pris place Godefroy et Eustache de Boulogne parvint assez près du mur pour qu'on pût jeter une passerelle par laquelle deux frères, originaires de Tournai, passèrent les premiers, tandis que d'autres croisés escaladaient la muraille à l'aide d'échelles. Bientôt, la ville était envahie de toutes parts.

La lutte avait été particulièrement acharnée. Les défenseurs disposaient de machines en nombre supérieur à celle des assiégeants et avaient très efficacement contrebattu leur tir. Ils avaient infligé aux croisés des pertes très sévères. Aussi leur entrée dans la ville, où les combats paraissent s'être poursuivis, s'accompagna-t-elle d'un massacre qui a impressionné les contemporains. Beaucoup de musulmans s'étaient réfugiés dans la mosquée al-Aqsa (on a avancé le chiffre invraisemblable de 70 000 personnes), où se répétèrent les scènes qui avaient déjà eu cette même mosquée pour théâtre en 1077. Les historiens, et en particulier Raymond d'Aguilers, ont utilisé pour les décrire une image empruntée au texte de l'Apocalypse, où il est question du « sang montant jusqu'au frein des chevaux ». On massacra ceux qui fuyaient dans les rues de la ville pour se réfugier dans la tour de David. Celle-ci résistait encore et le gouverneur, Iftikhâr al-Dawla, finit par capituler entre les mains de Raymond de Saint-Gilles, qui tint sa promesse de le reconduire avec les siens jusqu'à Ascalon. Tancred et Gaston de Béarn avaient de leur côté donné leurs bannières à ceux qui s'étaient réfugiés sur les toits de la mosquée al-Aqsa en signe de sauvegarde, mais les massacreurs n'en tinrent pas compte. Dans le quartier juif, une synagogue aurait été incendiée avec ceux qui s'y

trouvaient.

Ce massacre, dont la description a été répétée à satiété, n'a cependant pas été systématique. Des lettres hébraïques retrouvées dans la Géniza du Caire rapportent qu'une partie des juifs de Jérusalem furent amenés sous escorte à Ascalon où leur coreligionnaires d'Égypte les rachetèrent, eux et leurs livres. Et on y note, avec surprise, que les Francs avaient respecté les femmes. Les chrétiens avaient été expulsés par le gouverneur fatimide (l'évêque jacobite s'était réfugié en Égypte) ; les croisés à leur tour paraissent avoir vidé la ville de sa population musulmane ; on a dit que ces réfugiés avaient commencé à peupler, à Damas, le faubourg de Salihiyé, et Saladin cherchera à retrouver leurs descendants pour les ramener.

Dans l'immédiat, les pèlerins, enfin parvenus à leur but, se hâtèrent d'aller vénérer le tombeau du Christ et de rendre grâce pour leur victoire. Celle-ci paraissait miraculeuse, tant il avait fallu surmonter de dangers et d'obstacles. D'ailleurs, le siège de la ville n'aurait pas pu se prolonger sans que les croisés eussent été exposés à un renversement de la situation. Il n'est pas étonnant qu'une fête liturgique ait été instituée dans le bréviaire du Saint-Sépulcre pour commémorer la prise de Jérusalem. Et toute la littérature historique née de la croisade, comme l'épopée, s'achève sur cet émerveillement.

Tout n'était cependant pas fini avec l'arrivée au tombeau du Christ. Les clercs présents dans l'armée devaient organiser la desserte de celui-ci dans ces conditions nouvelles, et les barons parer un retour offensif des Égyptiens. Un débat intervint, le 17 juin, au sein du conseil. Les évêques et clercs présents firent valoir que Jérusalem devait appartenir au Saint-Sépulcre et non à un prince laïc – ce qui n'eût pas été aberrant, puisque les villes d'Occident étaient souvent au pouvoir de leurs évêques. Et ils préconisaient l'élection immédiate d'un patriarche auquel on aurait remis ce gouvernement. Mais les grandes figures épiscopales – Adhémar de Monteil et Guillaume, évêque d'Orange – avaient disparu ; les autres évêques avaient moins de relief, y compris l'évêque normand de Martirano, en Italie du Sud, qui s'était fait confier Bethléem. Et les barons firent prévaloir la désignation d'un prince laïc à qui serait remise la défense de Jérusalem.

Le débat porta sur le choix de celui qui serait le roi de Jérusalem. Le chef de la croisade, depuis le départ de Maarrat, avait été Raymond de Saint-Gilles, qui avait supporté la charge financière de l'expédition, pris les autres barons à sa solde, traité avec les chefs musulmans, et qui venait d'occuper la tour de David. Néanmoins, il s'était attiré des inimitiés ; on lui reprochait de s'être approprié les indemnités reçues

des villes et des chefs avec qui il avait traité – en fait, c'est lui qui gérait le trésor de l'armée. Et surtout ses compagnons, provençaux, toulousains et limousins, se montraient peu désireux de demeurer en Orient et de fournir les cadres de l'occupation. Finalement, Raymond refusa l'honneur qu'on lui faisait.

Robert de Flandre et Robert de Normandie soutenaient la candidature de Godefroy de Bouillon, qui désormais s'imposait. Le duc finit par accepter, tout en refusant le titre royal : on sait qu'il ne voulait pas porter couronne d'or là où le Christ avait porté couronne d'épines. Prit-il le titre d'avoué du Saint-Sépulcre ? Les documents et les chroniques le désignent ordinairement sous celui de « duc ». L'appellation d'« avoué » (*advocatus*) laisserait entendre qu'il se serait considéré comme assurant la protection et le maintien de l'ordre dans une cité dont le véritable propriétaire aurait été le sanctuaire. Ce qui indiquerait que le débat sur la souveraineté de Jérusalem n'était pas définitivement tranché.

La désignation d'un patriarche intervint ensuite. Là encore, un personnage s'imposait par le rôle qu'il avait tenu : c'était Arnoul de Choques, le chapelain du duc de Normandie qui avait reçu les pouvoirs d'un légat et qui, depuis la mort d'Adhémar, les avait effectivement exercés, en exhortant l'armée, comme en jugeant de l'authenticité des visions de Pierre Barthélémy. Mais il s'était fait des ennemis ; sa naissance n'était pas régulière et, s'il était lettré, ses mœurs faisaient l'objet de critiques. Il n'en fut pas moins élu dans des conditions qui devaient paraître discutables.

La chute de Jérusalem entraînait l'occupation de la région voisine d'où la ville tirait ses ressources, celle de Naplouse. Tancred de Hauteville et Eustache de Boulogne allèrent y recueillir la soumission des bourgades et des tribus locales, qui ne firent aucune difficulté à reconnaître les nouveaux maîtres.

Quant à la masse des croisés, elle n'aspirait qu'au retour. Les comtes de Flandre et de Normandie se mettaient déjà en route, lorsque la nouvelle parvint de l'arrivée de l'armée que le vizir al-Afdal avait rassemblée pour secourir Jérusalem à la nouvelle de la venue des croisés. Le 4 août, il était arrivé à Ascalon, et il avait dénoncé l'agression, à son avis injustifiée, de ces Francs à qui il avait proposé d'effectuer un pèlerinage sans armes dans la Ville sainte, en les accusant de s'être parjurés. Mais il avait attendu l'arrivée de la flotte dont il entendait combiner les mouvements avec ceux des troupes de terre, apparemment très nombreuses, qu'il avait amenées. Les Francs eurent ainsi le temps de réagir.

Les comtes de Flandre et de Normandie étaient déjà parvenus à

Ramla ; Raymond de Saint-Gilles, pour exécuter une prescription de Pierre Barthélemy, était avec les siens sur les bords du Jourdain. Godefroy les fit prévenir, et les trois comtes, non sans avoir pris soin de vérifier la présence des Égyptiens, rejoignirent l'armée du duc à Yebna (Ibelin). L'ensemble ainsi réuni ne comprenait guère que mille deux cents chevaliers et neuf mille hommes de pied ; mais, après avoir enlevé le 11 août les troupeaux qui accompagnaient l'armée ennemie et interrogé les pâtres qui donnèrent des informations sur les dispositions de celles-ci, ils attaquèrent au matin du 12 les Égyptiens, qui furent surpris ; appuyant leur aile droite à la mer, ils les bousculèrent, repoussant les fuyards jusqu'à la rive où peu d'entre eux purent être accueillis par leurs navires, tandis que le vizir et les siens se réfugièrent dans Ascalon. Le camp, enlevé, leur laissait un énorme butin et les documents déjà mentionnés. La menace égyptienne était écartée pour un temps.

LES LENDEMAINS DE LA CONQUÊTE

Seul des chefs de la croisade, Raymond de Saint-Gilles avait manifesté l'intention de prolonger son séjour de quelques mois en Terre sainte, jusqu'aux fêtes de Pâques 1100. Mais il assortissait cette perspective du maintien de son occupation de la tour de David dont il s'était emparé, et Godefroy s'y refusa, exigeant que la citadelle de Jérusalem fût remise entre ses mains ; c'est ce qui fut fait dans des conditions assez obscures et dont Raymond témoigna son mécontentement. Après la bataille d'Ascalon, les croisés se portèrent sur la ville que le vizir venait de quitter et en entreprirent le siège. Les Ascalonitains offrirent de capituler, mais entre les mains de Raymond, dont le comportement à l'égard de la garnison égyptienne de Jérusalem avait été remarqué. Le comte de Toulouse était disposé à recevoir leur soumission. Godefroy intervint, et réclama pour lui cette place qui apparaissait comme destinée à appartenir à la domination qu'il allait construire autour de Jérusalem. Furieux, Raymond invita les Ascalonitains à tenir bon, et il quitta l'armée, en même temps que les comtes de Flandre et de Normandie. Comme il passait devant Arsur, les habitants de la ville lui offrirent à leur tour de se rendre à lui ; Godefroy, survenant, l'obligea à se retirer. Si Raymond avait envisagé de se tailler un domaine en Philistie, son projet tournait court.

Il rejoignit les deux autres comtes et, en leur compagnie, reprit la route du nord. Avec eux cheminait la plus grande partie des croisés –

vingt mille hommes, selon Albert d'Aix – parmi lesquels Pierre l'Ermite, qui allait rentrer en Occident pour y fonder le monastère de Bellevaux, près de Belfort, puis celui de Neufmoustier, près de Huy. Les gouverneurs des places de la côte leur offrirent les mêmes facilités que pendant leur descente sur Jérusalem ; ils trouvèrent au passage Tortose réoccupée par les musulmans et arrivèrent devant Laodicée.

C'est là qu'ils eurent la surprise de voir la ville, qui était redevenue byzantine après avoir été enlevée aux musulmans par Guynemer de Boulogne, assiégée par les forces de Bohémond auxquelles s'étaient adjoints de nouveaux venus, les croisés pisans. Ceux-ci, nous le savons, avaient quitté leur ville au début de l'été et, après un premier heurt avec une escadre byzantine, étaient arrivés en septembre sur la côte syrienne. Leur chef, l'archevêque Daimbert, avait répondu aux avances de Bohémond pour attaquer la base maritime byzantine. Les trois barons, indignés de cette guerre entre chrétiens, firent de véhéments reproches à Daimbert qui déclara avoir été mal informé. Robert de Normandie et Robert de Flandre, avec ceux qui les accompagnaient, s'embarquèrent alors sur des navires byzantins qui les transportèrent à Constantinople, où Alexis les reçut avec honneur.

Raymond demeura à Laodicée avec une partie de ses hommes. En se considérant comme représentant de l'empereur Alexis, il conservait d'ailleurs non loin de Laodicée des vassaux qui tenaient pour lui les places de la vallée de l'Oronte, autour d'Albara. Tenant pour l'empereur la ville de Laodicée, il représentait encore une force politique non négligeable bien établie au sud d'Antioche, au moment où le conflit entre les Normands de Bohémond et les Byzantins prenait davantage d'acuité ; son respect affirmé du serment prêté en 1097 à Alexis faisait de lui un allié de l'empereur. Et, laissant sa femme et son jeune fils à Laodicée, il se rendit à la fin du printemps de 1100 à Constantinople.

On aimerait savoir si Bohémond mit à profit la présence de Daimbert, qui jouissait des pouvoirs d'un légat pontifical, pour renforcer ses prétentions sur la Cilicie maritime en désignant des archevêques latins pour les sièges de Tarse et de Mamistra. En tout état de cause, et peut-être après une démonstration commune contre Jabala, l'archevêque et le prince, auxquels se joignit Baudouin de Boulogne, se mirent en route pour Jérusalem, de façon à accomplir leur vœu de pèlerinage. En dépit de la présence de la flotte pisane qui côtoyait le littoral, leur marche connut quelques difficultés : en plusieurs endroits, on attaqua les traînards et l'on manqua de vivres. Mais, le 21 décembre, les deux chefs francs et l'archevêque, avec les marins pisans, arrivaient à Jérusalem. C'était, pour Bohémond et Baudouin qui avaient abandonné la marche de la grande armée pour

s'établir en Syrie du Nord, l'accomplissement, à peine différé, de leur pèlerinage.

Pour Daimbert, archevêque et légat d'Urbain II, disposant d'une armée à sa dévotion et jouissant d'un tout autre prestige qu'Arnoul de Choques, ce fut aussi l'occasion de reprendre la question du statut de Jérusalem, à laquelle les décisions du conseil des barons de juillet-août n'avaient pas apporté une solution à son avis satisfaisante. Il déposa Arnoul dont l'élection était irrégulière et qui dut se contenter du double titre d'archidiacre du Saint-Sépulcre et de gardien des reliques, qui lui laissait un réel pouvoir. Mais il se fit lui-même proclamer patriarche de Jérusalem ; à ce titre, après avoir célébré la fête de Noël à Bethléem, le nouveau patriarche demanda et obtint que Godefroy et Bohémond se reconnussent ses vassaux et lui prêtassent publiquement hommage. C'était là une situation entièrement nouvelle, car il agissait non pas en tant que légat et au nom du Saint-Siège, mais bien en vertu de son titre patriarcal, sans égard à ce que le patriarcat de Jérusalem n'avait jamais eu le siège d'Antioche ni le ressort de celui-ci sous sa juridiction. Sans doute le pape n'avait-il pas eu l'intention d'instaurer une souveraineté pontificale sur les conquêtes de la croisade, mais il avait été encore moins dans ses vues de créer au profit du patriarcat de Jérusalem une telle souveraineté. Quelques mois plus tard, à l'occasion de Pâques (1^{er} avril 1100), Daimbert allait plus loin ; il se faisait reconnaître par Godefroy la possession de Jérusalem et de Jaffa, dont le duc ne restait le seigneur qu'à titre viager. La Ville sainte devenait donc, ce qui avait été écarté en juillet 1099, une seigneurie ecclésiastique. Et Jaffa, le seul port du royaume, dont les fortifications avaient été édifiées en janvier 1100, se trouvait sous le contrôle des Pisans.

Bohémond et Baudouin avaient repris la route du nord, cette fois en passant par les cours du Litani et de l'Oronte, à travers la Beqaa, le pays de Homs et de Shaïzar et le Roudj, sans que les princes musulmans y fissent obstacle. Godefroy et Tancrede avaient mis à profit les mois qui avaient suivi la victoire d'Ascalon pour étendre leur occupation. Godefroy avait occupé Hébron ; il avait à plusieurs reprises essayé de soumettre Arsuf, qui lui opposait une vive résistance et qui, finalement, accepta en février-mars 1100 de se reconnaître tributaire des Francs de Jérusalem. Il s'imposa également comme souverain aux chefs des tribus arabes, nomades ou sédentaires, en confirmant leurs droits de parcours et leurs usages.

Quant à Tancrede, le seul des chefs de la croisade à avoir choisi de rester avec Godefroy, il avait occupé la région de Naplouse au lendemain même de la prise de Jérusalem. Il paraît s'être fait concéder en fief par l'avoué du Saint-Sépulcre les territoires qui s'étendaient au

nord-est de Jérusalem ; il s'empara de Tibériade, abandonnée par ses habitants musulmans, et fortifia Bethsan, l'antique Scythopolis, qui contrôlait un passage du Jourdain. De là, en mai 1100, il passait sur la rive orientale du fleuve de façon à soumettre le Sawâd, ce qui revenait à s'assurer le contrôle de toutes les rives de la mer de Tibériade et de la vallée du Jourdain au sud de celle-ci. Mais ici, il se heurtait aux dépendances du royaume seljuqide de Damas. L'émir du Sawâd, que les Francs appelaient *grossus rusticus*, fit appel à Duqâq, qui invita les Francs à évacuer ce pays. Tancred, payant d'audace, envoya dix chevaliers à Damas pour inviter le souverain musulman à se faire chrétien et à se reconnaître tributaire. Duqâq fit décapiter les envoyés ; Tancred fit appel à Godefroy et, avec lui, se livra à une démonstration dans le territoire de Damas. Ainsi put-il conserver le Sawâd qui lui paya tribut.

Tancred devait même y ajouter un débouché sur la mer, à la faveur de la venue des croisés vénitiens, qui représentaient une nouvelle vague de la Première Croisade. Partis après les Pisans, et ayant défendu contre ceux-ci les intérêts byzantins, les Vénitiens étaient arrivés à Jaffa en juin 1100 et s'étaient offerts à aider les Francs à s'emparer d'Acre. Mais, s'étant heurtés à une trop sévère résistance, ils se portèrent sur Cayphas (l'actuelle Haïfa), qu'ils occupèrent en août 1100. Godefroy avait promis la ville à un de ses féaux, le Forézien Gaudemar Charpenel ; Tancred, profitant de la mort du duc (18 juillet 1100), rattacha Cayphas à la Galilée, qui faisait figure de devenir une des composantes de la constellation des états latins lorsque survinrent des faits nouveaux.

LE DÉSASTRE DE L'ARRIÈRE-CROISADE

Lorsqu'Antioche était tombée entre leurs mains, les chefs de la croisade s'étaient aussitôt avisés de la faiblesse numérique de leurs forces ; la désertion de quelques centaines, peut-être de milliers, des leurs la rendait plus sensible encore. Certes, beaucoup de ceux qui s'étaient absentés devaient revenir : un prêtre de l'entourage du comte de Toulouse, Elrad, racontait sous Arcas comment, « lorsque les Turcs assiégeaient notre armée dans Antioche », il s'était rendu à Tripoli pour se procurer des vivres et qu'il avait eu là une révélation par l'intermédiaire d'un Syrien chrétien ; il avait donc rejoint l'armée après la victoire. Mais beaucoup avaient regagné leur pays. Et les lettres envoyées au pape et à divers prélats, notamment à l'archevêque de Reims, reviennent toutes sur cette même requête : que l'on obligeât

ceux qui avaient oublié leur vœu de croisade, ou abandonné l'expédition, à la rejoindre, et que d'autres partissent aussi. La diffusion de textes vrais ou faux, les *excitatoriae*, allait dans le même sens. Les croisés ressentaient vivement le besoin de renforts.

Ceux-ci, nous le savons, s'apprêtaient, sous les objurgations d'Urbain II et de Pascal II. Dûment encadrés par des légats (l'archevêque de Lyon, Hugues de Die, et sans doute ceux de Milan et de Salzbourg), les croisés se mirent en route à partir de la fin de septembre 1100. Partis les premiers, les Lombards – auxquels Urbain II s'était adressé dès avril 1099 – hivernèrent en Bulgarie et en Thrace après avoir suivi la vallée du Danube. Comme les premiers croisés, ils bénéficiaient des ravitaillements assurés par les Byzantins, mais les excès de certains d'entre eux amenèrent l'empereur à les cantonner non loin de Constantinople, puis à les faire passer en Asie, non sans que cette perspective eût déclenché une émeute, les Lombards redoutant d'être ainsi exposés aux attaques turques (avril 1101). Des barons français, avec les comtes de Blois (Étienne avait repris la croix) et de Bourgogne, le duc de Bourgogne et le connétable de l'empire, Conrad, les rejoignirent près de Nicomédie. Raymond de Saint-Gilles, alors à Constantinople, fut choisi comme leur chef et Alexis lui confia un corps de turcoples. Étienne de Blois et Raymond voulaient reprendre l'itinéraire de la Première Croisade ; les Lombards, apprenant que Bohémond était captif des Turcs Danishmendites à Niksâr, entre Siwâs et Trébizonde, exigèrent de se porter à son secours. Ils s'emparèrent en cours de route d'Ankara, qui fut remise à l'empereur, conformément au serment déjà prêté en 1097. Mais ils échouèrent devant Gangra, s'engagèrent dans des régions désertiques et se heurtèrent à une armée réunissant avec les Danishmendites les troupes des Seljuqides Qilij Arslân et Ridwân. Leurs lignes enfoncées, les croisés se débandèrent. Étienne de Blois et le comte de Bourgogne cherchèrent à contenir l'ennemi ; Raymond de Saint-Gilles, abandonné par les turcoples et cerné sur une hauteur, fut dégagé par Eudes de Bourgogne, mais, au cours de la nuit, frappé de panique, il prit à son tour la fuite ; les autres barons le suivirent, abandonnant leur camp, les femmes et les non-combattants aux Turcs (vers le 5 août). Ils perdirent encore beaucoup de monde et on évalua le nombre des morts et des captifs entre 50 000 et 160 000. Ceux qui s'échappèrent purent regagner Constantinople par mer.

Mais ce désastre en entraîna d'autres. Le comte Guillaume II de Nevers, parti avec 15 000 hommes en février 1101, avait gagné Brindisi, Avlona et Salonique et avait cherché à rejoindre l'armée précédente. D'Ankara, il prit la route de Konya pour trouver la ville solidement tenue ; il lui fallut poursuivre sur Ereğli, à travers le pays

dévasté par les Turcs. Son armée fut à peu près totalement détruite près de là, à la fin d'août, de sorte qu'il arriva à Antioche avec quelques chevaliers seulement.

L'armée de Guillaume le Troubadour, comte de Poitiers, renforcée par l'armée bavaroise du duc Welf IV, était beaucoup plus nombreuse. Elle avait traversé la Hongrie puis, non sans incidents, la Bulgarie, et livré combat aux Petchenègues de l'empereur près d'Andrinople. Alexis leur fournit le moyen de passer en Asie, vers le début de juin 1101. Ils laissèrent le comte de Nevers essayer de rejoindre les Lombards et s'engagèrent sur la route de la Première Croisade.

Les Turcs pratiquant la tactique de la terre brûlée, c'est épuisés qu'ils arrivèrent près d'Eregli où ils furent cernés et massacrés par les coalisés dans les premiers jours de septembre. Guillaume et Welf purent atteindre Antioche, mais Hugues de Vermandois, qui avait repris la croix, et le duc Eudes de Bourgogne moururent tous deux à Tarse.

Les historiens ont été sévères pour les croisés et pour leurs chefs, mais il n'est pas certain qu'ils aient été plus indisciplinés, ou moins bons combattants que ceux de 1097-1099. Ces derniers se sont aguerris et très vite habitués aux modes de combat des Turcs : les vagues d'archers montés accablant les Francs de leurs flèches, les fuites simulées sont bientôt devenues familières aux soldats de la Première Croisade. Ces tactiques ont au contraire pris au dépourvu des Occidentaux fraîchement débarqués. Les Turcs, de leur côté, leur ont opposé une stratégie mettant en œuvre la désertion des villes et la dévastation des campagnes. Il faut aussi faire la part des défaillances humaines. Le comte de Toulouse, à qui Alexis témoigna son mécontentement, avait contribué à aggraver le mouvement de panique qui s'était emparé de l'armée qu'il commandait. Les effectifs de l'Arnère-Croisade étaient sans doute comparables à ceux de la Première Croisade ; ils devaient échouer à renforcer ceux qui avaient été chargés de conserver les conquêtes de celle-ci. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que ceux qui ont échappé au désastre ont apporté une aide parfois fort efficace aux Francs d'Orient : c'est eux qui, après avoir aidé Raymond de Saint-Gilles à conquérir Tortose, ont combattu à Ramla sous Baudouin I^{er} : c'est là qu'Etienne de Blois a péri et qu'Harpin de Bourges a été fait prisonnier, pour être libéré contre rançon trois ans après.

Mais l'Occident n'a pas ressenti l'échec de la dernière vague de la Première Croisade comme décisif. Les clercs ont expliqué cet échec en l'attribuant aux péchés des hommes ; les musulmans n'ont pas tiré de profit immédiat de cette victoire. Il est difficile de dire si Alexis

Comnène aurait pu tirer profit de l'intervention de ces nouveaux venus pour résoudre la question d'Antioche. Bien sûr, les projets caressés en mai-juin 1099, qui comportaient jusqu'à une marche sur Bagdad, auraient en cas de succès modifié le cours des événements, mais leur caractère utopique ne saurait nous retenir.

C'est dans le prolongement de l'Arrière-Croisade que se situe un épisode avec lequel prend fin l'un des affrontements qui avaient marqué le déroulement de la Première Croisade : le conflit entre Bohémond de Tarente et Raymond de Saint-Gilles. Conflit, sans doute, entre deux personnalités puissantes et peu disposées à plier l'une devant l'autre, peut-être parce que les deux hommes avaient tous deux - nous en sommes à peu près certains pour le Normand, la chose est possible pour le Provençal - la volonté de se créer un établissement en terre d'Orient. Conflit aussi entre deux interprétations d'un engagement solennel, pris sur les reliques de la Passion : le serment prêté à l'empereur Alexis et obligeant les croisés à rendre à l'empire ce qui lui avait appartenu. De ce serment, Bohémond s'était considéré comme dégagé aussitôt que la défaillance de l'empereur avait pu paraître le justifier ; Raymond s'y était étroitement tenu, et il s'y tenait encore lorsque, revenant de Constantinople, il allait retrouver les siens à Laodicée.

Or le navire qui le portait, et avec lui Étienne de Blois, Étienne de Bourgogne et d'autres chefs de l'armée lombarde, vint relâcher en Cilicie. Et là un chevalier, Bernard l'Étranger, l'arrêta et le mit en prison sous prétexte qu'il avait trahi les croisés en juin précédent. Tancrède, qui gouvernait alors la principauté d'Antioche, prit possession du prisonnier ; il accepta de le relâcher, à la demande de ses compagnons et du patriarche d'Antioche, mais à la condition que Raymond cesserait de contester aux Normands la possession d'Antioche et de leur interdire d'occuper Laodicée. Et Tancrède fixait une limite au nord de laquelle le comte de Toulouse renoncerait à toute prétention, ce qui signifiait l'abandon de la seigneurie que celui-ci avait constituée dans la vallée du Roudj, en 1098, et qui s'était maintenue aux mains des Provençaux, dont les effectifs s'étaient peu à peu accrus pendant que le comte poursuivait ses aventures. Certains d'entre eux, comme sans doute les Mazoir qui devinrent sires de Margat, paraissent être passés alors dans la vassalité du prince d'Antioche (janvier 1102). Raymond se serait engagé à ne pas s'établir entre Antioche et Acre, mais la chose n'est pas certaine.

En tout cas, avec les hommes qu'il avait laissés à la garde de Laodicée et des autres places abandonnées par lui et avec le concours des croisés demeurés en sa compagnie - Guillaume de Poitiers, les comtes de Blois, de Bourgogne, de Biandrate, le connétable Conrad -

et grâce à l'aide de navires génois, il mit le siège devant Tortose, en février 1102, et s'empara de la ville. Ses compagnons escomptaient qu'il les accompagnerait jusqu'à Jérusalem ; mais il décida de se maintenir à Tortose et fut ainsi en mesure, malgré la faiblesse de ses effectifs (300 chevaliers), de mettre en déroute une armée envoyée par l'émir de Homs, le seigneur de Tripoli et le roi de Damas pour reprendre la ville. Raymond avait enfin trouvé le lieu de son établissement en Orient.

Les croisés poursuivirent leur route. Ils parvinrent à Jérusalem à temps pour y célébrer les fêtes de Pâques, et comptaient ensuite regagner l'Occident. Mais les vents contraires rejetèrent la plupart d'entre eux sur la côte. C'est ainsi que ceux-ci furent amenés à prendre part à la campagne menée par Baudouin I^{er} contre les Égyptiens, qui s'acheva par le désastre de Ramla. Si le connétable Conrad échappa à la mort (il ne fut libéré qu'en 1107), Étienne de Bourgogne, Étienne de Blois, Hugues de Lusignan et Geoffroy de Vendôme perdirent la vie.

L'Arrière-Croisade ne laissait donc comme trace durable de son passage que les premiers éléments du comté de Tripoli. C'était sans doute peu de chose au regard des espoirs que pouvait faire naître l'énormité de l'effort. La dernière vague de la croisade d'Urbain II s'achevait sur un échec. Mais il n'y eut que deux des historiens de cette croisade, Ekkehard d'Aura – qui avait participé à cette dernière expédition – et Albert d'Aix, pour raconter cet échec. Les autres narrateurs s'étaient attachés essentiellement à la seule croisade de 1096-1099, comme si le succès de celle-ci rejetait dans l'ombre l'échec de la suivante. Le dessein de Dieu, tel qu'il avait été défini au concile de Clermont, paraissait confirmé par les faits : l'Orient byzantin échappait aux Turcs, le Saint-Sépulcre à la domination des infidèles. Certes, le prix à payer avait été très lourd, les armées ayant semé les morts derrière elles ; on ne saurait dire combien d'hommes et de femmes, partis d'Occident pour Jérusalem, se sont retrouvés esclaves et vendus sur les marchés d'Orient. Les sacrifices financiers avaient été considérables, et les énormes butins que décrivent les chroniqueurs ont dû être rapidement dilapidés en raison des frais de ces expéditions.

Sur la carte, le résultat de l'ensemble des opérations de la Première Croisade, lorsque celle-ci s'achève, se traduit par l'apparition, selon toute apparence imprévue, des dominations franques ; elles n'ont pas pris encore leur forme définitive, mais dessinent déjà les premiers linéaments des états latins. Des problèmes ont surgi : celui des rapports avec Byzance, celui des structures politiques et ecclésiastiques, celui des contacts avec les Orientaux. D'autres restent encore à naître ou à se préciser, notamment en matière économique.

Mais, avec la Première Croisade, se définit ce qui sera désormais l'objet des croisades : la survie d'un Orient latin.

CHAPITRE IV

La Terre sainte, une nouvelle patrie outre-mer

Les états latins d'Orient sont nés de la Première Croisade, non en fonction d'un projet d'ensemble, mais comme au hasard du déroulement de l'expédition. C'est au temps du siège et de la prise d'Antioche qu'autour de cette ville et d'Édesse se constituent deux dominations qui entendent réunir sous leur autorité les terres jadis byzantines reprises aux Turcs. L'occupation de Jérusalem a posé devant le conseil des barons croisés le problème du maintien de la ville au pouvoir des chrétiens. Quant au comté de Tripoli, il a commencé à se définir lorsque les participants de l'Arrière-Croisade ont pris Tortose. Mais, dans ce dernier cas, un baron a manifesté sa volonté de profiter de cette occupation pour se fixer définitivement en terre d'Orient et s'y bâtir une seigneurie.

La volonté ainsi exprimée par Raymond de Saint-Gilles n'est pas un fait isolé. Plus d'un pèlerin, ayant acquis la rédemption de ses fautes par l'accomplissement du pèlerinage, a souhaité ne pas quitter le lieu où la grâce divine s'était manifestée en sa faveur, et le vœu de « mourir à Jérusalem » s'était déjà rencontré au XI^e siècle. Le cistercien Césaire de Heisterbach, qui écrivait au début du XIII^e siècle, raconte comment cette idée vint à un chevalier du diocèse d'Utrecht qu'il identifie à l'un des héros de la croisade, Wicher l'Allemand : celui-ci était bien décidé à rentrer chez lui, mais voyant au cours d'une bataille (celle d'Ascalon ?) l'âme de son écuyer, tué devant lui, monter au ciel, il comprit que la mort pour la défense du Saint-Sépulcre serait la voie la plus directe pour atteindre la béatitude éternelle, et il se décida à rester.

Le raisonnement de ce chevalier a dû être celui de plusieurs de ses compagnons, et la conquête de Jérusalem, regardée comme quasi miraculeuse, a pu être le choc décisif pour les décider à se consacrer désormais à la défense de la Syrie libérée.

Était-ce le cas du comte de Toulouse ? Il semble qu'au temps où il assiégeait Arcas, il avait encore l'intention de rentrer en Provence, où Pierre Barthélemy lui demandait de faire bâtir une église, près d'Arles, pour y déposer la sainte lance. Au lendemain de la prise de Jérusalem, il paraît animé du désir de s'installer en Philistie, ce que Godefroy lui refuse ; et, sitôt Tortose prise, il s'y établit, en laissant repartir ses

compagnons d'armes pour Jérusalem. Il n'en est pas autrement pour Godefroy de Bouillon ; un croisé sincère qui a accompli son vœu de pèlerinage est fidèle à lui-même en décidant de consacrer les années qui lui restent à servir le Saint-Sépulcre.

De telles motivations ne sont peut-être pas étrangères à un Bohémond de Tarente ou à un Baudouin de Boulogne, qui ont pu se sentir responsables des chrétiens qu'ils avaient libérés du joug turc. Mais, à la différence de Raymond et de Godefroy, tous deux chefs de grandes principautés en Occident, l'un et l'autre sont mal pourvus de biens dans leur pays. Bohémond avait eu pour part d'héritage, avant la mort de son père, les domaines que celui-ci conquérait en Albanie. Il avait été réduit à la possession de Tarente. Baudouin n'avait pas la perspective d'hériter du comté de Boulogne ni du duché de Basse-Lorraine, et il avait un temps cherché fortune dans les possessions de Guillaume le Conquérant. Pour tous deux, un établissement en Orient était fort tentant. De même pour Tancrède, cadet de la maison de Hauteville ; pour Baudouin de Bourcq, cadet de celle de Rethel.

Ces fondateurs ont, en fait, défini les principautés qui leur doivent leur naissance. Ils leur ont même transmis leur titre dans la hiérarchie nobiliaire. Prince de Tarente, Bohémond reste « prince » et fonde la principauté d'Antioche. Comte de Toulouse, Raymond attribue ce titre de comté à sa future possession tripolitaine ; issu de famille comtale, Baudouin fait de même à Édesse, comme Tancrède laissera à la Galilée l'appellation de « principauté », en usage dans l'Italie normande.

Le titre royal qu'avait refusé Godefroy s'est néanmoins imposé à Jérusalem. Mais ici ce titre s'insère dans une tradition. « Roi de Jérusalem des Latins », l'appellation renvoie à la dynastie précédente des rois de Jérusalem issus du peuple d'Israël : David et Salomon. Et le futur saint Anselme a écrit à Baudouin I^{er} pour lui faire prendre conscience de l'éminente dignité de cette royauté et des exigences morales qui en découlaient.

LES DYNASTIES

Si ces fondations se sont enracinées, ce n'est pas seulement le fait de la volonté des fondateurs, c'est aussi parce que ceux-ci étaient entourés d'un groupe d'hommes qui, pour la plupart, étaient par tradition les vassaux de leur famille, et qui avaient fait partie du contingent qui les avait accompagnés à la croisade. Ce sont surtout des Normands d'Italie qui ont suivi Bohémond, des Provençaux et des Languedociens qui ont accompagné Raymond, et c'est parmi ceux-ci

qu'il a choisi ceux qui se sont établis dans ses terres voisines d'Albara, puis autour de Tripoli. La « mesnie » de Godefroy est faite de gens du Brabant, du Hainaut, de Basse-Lorraine, auxquels se sont ajoutés des hommes qui ont rejoint son armée. Tel sans doute Wicher, peut-être chevalier de l'abbé de Fulda ; tel Gaudemar Charpenel, lequel était sans doute parti avec le comte de Forez et, à la mort de celui-ci, avait conduit son propre contingent sous sa bannière.

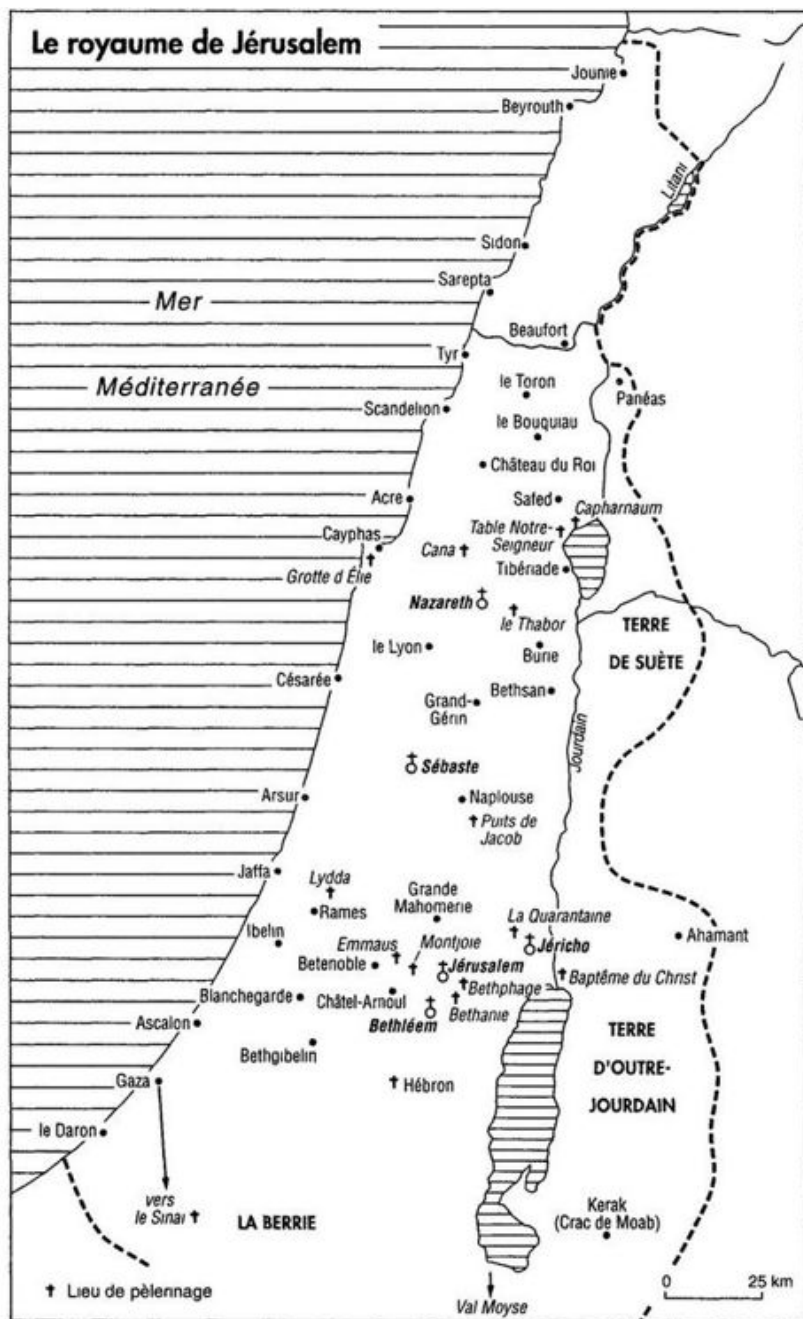
Des historiens d'autrefois voyaient en Godefroy et en ses successeurs des rois élus par ceux qui allaient devenir leurs vassaux. Il n'en est rien : Godefroy fut élu par ses pairs et constitua sa vassalité avec les hommes qui s'étaient déjà, pour la plupart, placés sous son commandement. Et la royauté, comme la principauté ou les comtés, se transmet selon les règles de la succession héréditaire. Seuls les descendants ou les parents du fondateur ont été reconnus comme aptes à leur succéder. Cela ne veut pas dire que la transmission du pouvoir se soit faite sans heurts. En cas d'absence d'héritiers directs, il fallait trancher entre les droits des candidats possibles à la succession, non sans se demander si l'héritier le plus légitime serait en mesure de recueillir rapidement l'héritage. Et, dans tous ces états d'Orient, les femmes, en cas de veuvage, ont supporté impatiemment de se voir astreintes à s'effacer devant leur fils lorsque c'était elles qui avaient transmis le titre royal ou princier à leur défunt époux. D'où des intrigues et parfois des conflits ouverts.

Les rois de Jérusalem

Dans le royaume de Jérusalem, Godefroy était mort le 18 juillet 1100, sans laisser d'enfants. Comme il n'était qu'avoué du Saint-Sépulcre et qu'il avait promis de laisser Jérusalem et Jaffa au patriarche, celui-ci entendit se mettre en possession de l'héritage, avec l'appui de Tancrède. Mais la « mesnie » de Godefroy, et à sa tête le comte Garnier de Grez, se refusa à remettre la tour de David au prélat, et fit appel au frère du défunt, Baudouin de Boulogne. Daimbert, averti, voulut faire intervenir Bohémond, mais son envoyé fut intercepté par les Byzantins (Bohémond, d'ailleurs, était alors captif des Turcs). Baudouin se hâta d'arriver, non sans bousculer au passage les Damasquins qui lui avaient tendu une embuscade. Garnier de Grez était mort, mais ses compagnons lui livrèrent la citadelle, et Daimbert dut s'incliner et même couronner Baudouin roi, à Bethléem, le jour de Noël.

Le 2 avril 1118, Baudouin I^{er} mourait au retour d'un raid en Egypte.

Son baronnage se divisa, les uns faisant appel à son frère Eustache, comte de Boulogne, les autres à son cousin Baudouin de Bourcq, qui lui avait



succédé comme comte d'Édesse. Ce sont ces derniers, et, à leur tête, Jocelin de Courtenay, qui l'emportèrent ; Eustache ne dépassa pas l'Italie, mais Baudouin II en tint rigueur à ses partisans. D'ailleurs,

lorsqu'il fut capturé par les Turcs (1123-1124), certains barons voulaient faire venir un parent du premier Baudouin, le comte de Flandre Charles le Bon. Aussi Baudouin II prit-il soin de régler sa succession de son vivant, en mariant l'aînée de ses quatre filles, Mélisende, à un puissant baron d'Occident, veuf depuis peu, le comte d'Anjou Foulques V, à qui il promit expressément le royaume. Le pape Honorius II manifesta son admiration pour le geste de ce prince qui abandonnait le gouvernement d'un grand fief pour une tâche plus pénible.

Baudouin II mort (en 1131), Foulques lui succède et Mélisende est couronnée avec lui. Mais c'est Foulques qui gouverne, et il a amené avec lui des Angevins qui renouvellent le personnel de son entourage. Ce qui entraîne des mécontentements et même des révoltes, comme celle du comte de Jaffa Hugues du Puiset, cousin de la reine, qui dut s'exiler. Mélisende prit sa revanche à la mort de son mari (10 novembre 1143), bien décidée à se comporter en reine et non en régente, en s'appuyant sur son cousin Manassé d'Hierges. Le jeune Baudouin III dut se constituer son propre parti, se fit couronner et partagea alors le royaume avec sa mère, puis recourut aux armes pour l'obliger à s'effacer (1152). Ici encore, des règlements de comptes intervinrent: Manassé fut exilé.

Le frère cadet de Baudouin, Amaury, qui avait sans doute été le préféré de Mélisende, avait reçu un bel apanage : le comté de Jaffa et d'Ascalon. À la mort de son frère (10 février 1163), il lui succéda, mais il dut tout d'abord se séparer de sa femme Agnès de Courtenay, qu'il avait épousée bien qu'elle fût promise à un baron. Il put néanmoins transmettre la couronne au fils qu'il avait eu d'Agnès, Baudouin IV, le 11 juillet 1174.

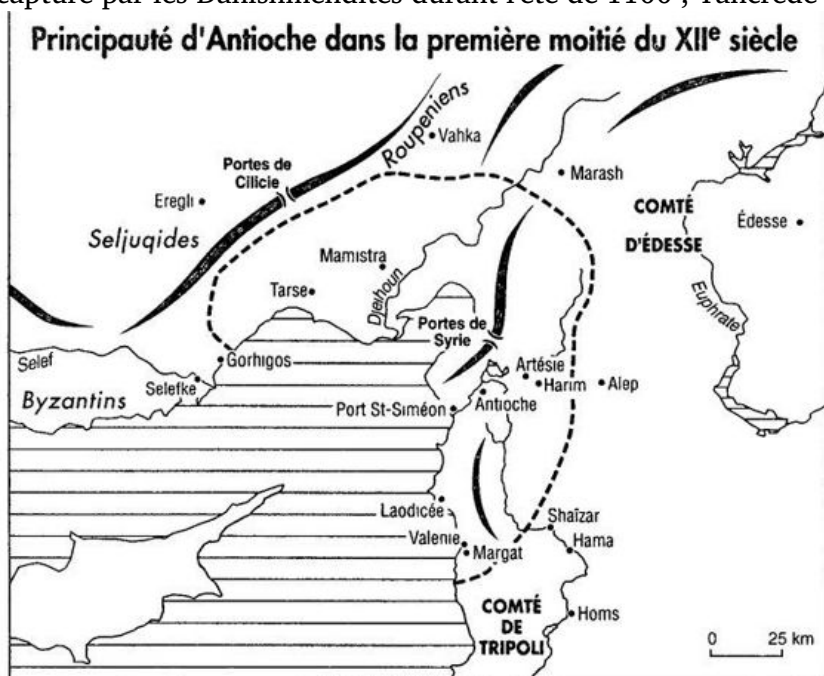
Baudouin, jeune homme très doué, était atteint de la lèpre. Malgré son énergie, il ne put empêcher que des intrigues se manifestent à propos de sa succession. Sa sœur Sibylle avait épousé en secondes noces un noble poitevin, Guy de Lusignan (1180). Guy s'étant brouillé avec le roi, celui-ci fit couronner le fils que Sibylle avait eu de son premier mariage avec Guillaume de Montferrat, l'enfant Baudouin V, et le plaça sous la « baillie » de son cousin, Raymond III de Tripoli, qui exerça la régence après sa mort (mai 1185). Mais Baudouin V mourut à son tour (13 septembre 1186). Raymond III aurait pu se prévaloir de ce que Sibylle avait été déshéritée, mais celle-ci, grâce au maître du Temple et à son oncle Jocelin III de Courtenay, le prit de vitesse et se fit couronner avec son mari, rejetant le comte de Tripoli dans une opposition qui prit des allures de rébellion.

Ainsi, si la transmission de la couronne a bien obéi aux règles de

l'hérédité, elle a laissé place à un certain nombre d'interventions, qui ont parfois fait figure de révolutions de palais, sans pour autant aller jusqu'à des guerres de succession ; on devine que des clans se formaient autour de chaque souverain, et que le changement de règne pouvait entraîner des tensions au sein de cet entourage.

Les princes d'Antioche

Antioche connut d'autres problèmes : la situation de la principauté, au contact de puissants adversaires, l'a exposée à connaître de graves crises. Bohémond, devenu maître de la ville au cours de l'année 1098, a été capturé par les Danishmendites durant l'été de 1100 ; Tancred



est venu prendre la régence, non sans qu'on ait exigé de lui le serment de restituer la principauté à son cousin. En 1103, Bohémond est libéré contre une forte rançon, mais il doit partir chercher des renforts en Occident, où il meurt. Tancred, jusqu'en 1112, puis son cousin Roger de Salerne, assument la régence pour l'enfant Bohémond II. Mais Roger meurt sur le champ de bataille de l'*Ager Sanguinis*, le 28 juin 1119. Il faut que le roi Baudouin II prenne le gouvernement en attendant l'arrivée de Bohémond II, à qui il marie sa fille Alix, en octobre 1126. Mais, dès février 1130, Bohémond périt à son tour, et sa tête est envoyée au khalife de Bagdad. Sa veuve Alix entend assumer le gouvernement et obtient le soutien du comte de Tripoli : le roi

Foulques doit intervenir et prend la régence au nom de la jeune princesse Constance, à qui il trouve un époux : le second fils du comte de Poitiers, Raymond (1136). Encore a-t-on affirmé qu'il avait fallu ruser, et que le patriarche avait laissé croire à Alix que Raymond venait pour l'épouser elle-même et qu'elle découvrit trop tard la vérité.

À son tour, Raymond tombe sur le champ de bataille (29 juin 1149), et Baudouin III vient prendre la régence. Mais voici que Constance tombe amoureuse d'un chevalier de bonne race mais sans fortune, Renaud de Châtillon-sur-Loing, qu'elle épouse en 1153. Renaud est capturé en 1161, et Constance intrigue avec les Byzantins pour se maintenir au pouvoir, en négociant le mariage de sa fille Marie avec Manuel Comnène. Les barons d'Antioche lui imposent l'attribution à son fils Bohémond III de la terre de Laodicée, puis du titre princier ; mais l'intervention du roi de Jérusalem a encore été nécessaire pour que l'on prête serment au jeune prince. Le beau-père de celui-ci, Renaud, n'a été libéré qu'en 1176, et a perdu tout droit sur Antioche.

Les comtes d'Édesse

Du fait que Baudouin de Boulogne puis Baudouin de Bourcq ont tous deux échangé le titre de comte d'Édesse pour celui de roi de Jérusalem, c'est finalement une famille du Gâtinais, les Courtenay, qui



a pris possession du comté, avec Jocelin I^{er} (1119-1131) et Jocelin II, lequel fut chassé d'Edesse en 1144, se maintint à Turbessel jusqu'à sa capture par les Turcs (1149) et devait mourir dans les prisons d'Alep. Sa femme, Béatrice, dut se résigner à céder ce qui restait du comté aux Byzantins (1150) ; ses enfants, Agnès et Jocelin III, poursuivirent leur carrière à Jérusalem à la faveur du mariage de la première avec Amaury. Mais, dans les premières années de l'existence du comté, la capture de Baudouin II et de Jocelin par les Turcs avait donné à Tancred, qui en assumait la défense, l'occasion d'essayer de le garder pour lui-même.

Les comtes de Tripoli

Quant à Raymond de Saint-Gilles, maître de Tortose dès 1102, il se titrait dès lors comte de Tripoli, mais mourut sans avoir pris la ville (1105). Sa veuve partit pour Toulouse avec son jeune fils, Alphonse Jourdain. Aussi ses vassaux prirent-ils pour chef un sien cousin, le comte de Cerdagne Guillaume Jourdain. Mais le fils aîné de Raymond, Bertrand, vint revendiquer le comté. Le roi Baudouin I^{er} intervint alors et réunit tous les chefs francs sous Tripoli, pour les accorder entre eux. Tancred renonça à Édesse et le comté de Tripoli fut partagé entre les deux compétiteurs, Guillaume Jourdain se faisant le vassal de Tancred et Bertrand celui de Baudouin. Le premier fut tué peu après dans des circonstances obscures, et Bertrand occupa Tripoli ; Tancred devait abandonner le nord du comté au fils de Bertrand, Pons, qui s'était fait son page et qui devait épouser sa jeune veuve, Cécile de France.

À la mort de Pons (1112/1113-1137), tué par les Damasquins, Raymond II lui succéda. Lors de la Deuxième Croisade, il dut affronter les revendications du fils d'Alphonse Jourdain ; il s'en débarrassa en faisant appel à Nûr al-Dîn. Lui-même ayant été tué par les Assassins (1152), son fils Raymond III gouverna le comté jusqu'en 1187, à l'exception des années 1164-1172 pendant lesquelles il fut prisonnier à Damas : le roi Amaury prit alors la régence. Lorsqu'il mourut, Raymond laissa son comté (en réservant la possibilité qu'un membre de sa famille vînt de Toulouse) à son filleul Raymond, fils de Bohémond III, qui lui substitua son fils cadet, Bohémond IV. Ici aussi, les conséquences de la guerre avaient pesé lourd sur les destinées du comté : la seule rançon de Raymond III s'élevait à 80 000 besants d'or.

Une cinquième baronnie aurait pu prendre sa place sur la carte de l'Orient latin : la principauté de Galilée. Tancred, lors de la conquête

de Jérusalem, s'était mis au service de Godefroy. Il paraît avoir occupé la Samarie (où le château de Naplouse prit le nom de « fontaine de Tancrede »), le pays de Tibériade et de Bethsan et les terres situées à l'est du Jourdain, avec peut-être des visées sur Damas, et en y ajoutant



Cayphas. En soutenant Daimbert, il pouvait escompter acquérir son indépendance à l'égard d'un prince qui aurait succédé à Godefroy. Il avait même fondé au mont Thabor un couvent latin dont l'abbé revendiquait le titre de métropolite de toute la Galilée, prétention que devait un moment admettre Pascal II. Mais Baudouin I^{er}, en accueillant la plainte de Gaudemar Charpenel qui s'indignait d'avoir été dépouillé de Cayphas, marquait sa volonté de soumettre ce vassal trop ambitieux. Là-dessus Tancrede fut appelé à Antioche et remit sa principauté à Baudouin, qui se hâta de la diviser ; le roi reconnut néanmoins lors de l'assemblée de Tripoli les droits de Tancrede sur la Galilée.

Celui-ci n'eut cependant jamais l'occasion de les faire valoir, et la seigneurie de Tibériade resta un fief du royaume de Jérusalem. Tout au plus le comte Raymond III de Tripoli, époux de la dame de

Tibériade, fit-il acte d'indocilité envers Guy de Lusignan, devenu roi, en 1186-1187, mais sans prétendre renier cette dépendance féodale. On peut d'ailleurs remarquer que Tancrede n'avait que quatre-vingts chevaliers avec lui, force peut-être insuffisante pour fonder un état durable.

Les différences régionales étaient sensibles au départ, mais les hasards successoraux les ont atténuées. À Antioche, les Poitiers succèdent aux Hauteville ; à Jérusalem, la maison de Boulogne est remplacée par celle de Rethel et celle-ci par les Anjou. Et des liens matrimoniaux se sont vite tissés. Si Baudouin I^{er} et Baudouin II ont épousé deux Arméniennes au temps de leur gouvernement d'Édesse, et si le premier, ayant renvoyé sa femme, a obtenu la main de la mère de Roger II de Sicile (dont il fut d'ailleurs obligé de se séparer, sa première épouse vivant encore), deux des filles de Baudouin II épousent l'une Bohémond d'Antioche, l'autre Raymond II de Tripoli.

D'autres alliances les unissent aux Comnènes : Baudouin III épouse Théodora, nièce de l'empereur. Manuel Comnène lui-même a épousé Marie d'Antioche, après avoir laissé demander pour lui la main de Mélisende de Tripoli – et ce changement d'attitude suscita la fureur de Raymond III, qui se vengea par un raid de pillage en terre byzantine.

Ces dynasties d'Orient latin se sont hissées au niveau des familles régnantes d'Occident (même si Amaury, écrivant à Louis VII, témoigne de ce qu'il n'oublie pas que les siens étaient les sujets du roi de France). Bohémond et Tancrede ont épousé des Capétiennes ; la veuve du second, Pons de Tripoli. Et surtout le mariage de Mélisende de Jérusalem a fait des rois de Jérusalem une branche cadette de la maison d'Anjou qui a conquis peu après le trône d'Angleterre. Baudouin III et Amaury sont les demi-frères de Geoffroy Plantagenêt, et Henri II d'Angleterre a été très attentif au sort de ses cousins d'outre-mer : en janvier 1185 même, au moment où se débattait le sort de la succession de Baudouin IV, le patriarche de Jérusalem vint lui offrir les clés de Jérusalem et, dit-on, la couronne pour son fils Jean (ce qui paraît douteux puisque l'enfant Baudouin V avait déjà été placé sur le trône).

UNE FÉODALITÉ OU DES FÉODALITÉS ?

Nés au tournant des XI^e et XII^e siècles, les états francs d'outre-mer se sont tout naturellement bâtis sur le modèle féodal qui était celui de l'Occident d'alors. Mais à ce moment, précisément, la féodalité occidentale connaît une mutation qui va vers le renforcement des liens

de dépendance, du fait notamment de l'introduction de l'hommage lige et des obligations qui lui sont liées. Et les divergences sont sensibles entre les régions. Entre les terres normandes, la France des Capétiens, le Midi méditerranéen, les pays d'Empire, l'évolution n'a pas suivi le même rythme, et les institutions transportées en Orient par les uns et par les autres ne sont pas identiques.

Entre les quatre formations politiques, il n'existe pas de lien qui soit dû à leur origine : les quatre territoires se sont définis, à la faveur des circonstances et en fonction des possibilités, indépendamment les uns des autres. Et ils ne se rattachent pas à des dominations étrangères à l'Orient latin ; seule pèse sur eux une hypothèque venant des droits réclamés par l'Empire byzantin.

Certes, le patriarche Daimbert avait réussi à obtenir l'hommage de Godefroy de Bouillon et aussi celui de Bohémond, ce qui aurait pu fonder les droits de suzeraineté du patriarcat sur l'ensemble des états latins. Mais, s'il s'agissait du patriarcat de Jérusalem, cette prééminence aurait été difficile à maintenir face au patriarcat d'Antioche restauré en faveur d'un patriarche latin. On a pu penser que Daimbert, légat du pape en même temps que patriarche, avait agi en tant que représentant du Saint-Siège et que l'hommage en question aurait fait des deux chefs francs les vassaux du pape. Mais on ne constate pas que la papauté ait jamais fait état d'une suzeraineté de ce genre. Honorius II, en 1128, a bien confirmé à Baudouin II la « dignité » que Baudouin I^{er} avait reçue de son prédécesseur Pascal II, mais cette dignité n'est pas la couronne de Jérusalem : c'est la prérogative de relever des évêchés à l'intérieur de son royaume (prérogative qu'Urbain II avait déjà conférée à Roger de Sicile). Le roi de Jérusalem n'est pas plus vassal du Saint-Siège que ne le sont le prince d'Antioche, les comtes d'Édesse ou de Tripoli.

Les quatre états étaient nés indépendamment les uns des autres ; aucun n'avait lieu de réclamer une situation féodalement prééminente par rapport aux autres. Le cas d'Édesse a toutefois soulevé un problème : Baudouin I^{er}, en allant recueillir la couronne de Jérusalem, a laissé le comté à Baudouin II, et ce dernier à Jocelin de Courtenay : il n'est pas exclu que le second Baudouin et Jocelin aient à cette occasion fait hommage au nouveau roi. Mais surtout, lorsqu'en 1104 Baudouin de Bourcq et Jocelin furent capturés par les Turcs, les gens d'Édesse s'étaient livrés à Tancrède pour qu'il assurât leur défense. Lorsqu'en 1108 Baudouin est libéré, le prince normand accepte de payer sa rançon et de le rééquiper ; mais il entend ne lui restituer Édesse qu'en contrepartie de la prestation d'un hommage. Le comté d'Édesse serait ainsi devenu une dépendance féodale d'Antioche, ce qui s'harmonisait avec les efforts des princes de cette ville pour faire

revivre à leur profit, au plan territorial, l'ancien duché byzantin d'Antioche. Baudouin s'y refusa, recourut aux armes : et finalement c'est Baudouin I^{er} qui, en 1109, ayant convoqué sous Tripoli les chefs francs pour arbitrer leurs différents, amena Tancrede à renoncer à ses prétentions, en même temps qu'il acceptait de ne plus soutenir celles de Guillaume Jourdain sur Tripoli.

En ce qui concerne Tripoli, Bertrand de Saint-Gilles a fait hommage au roi, tandis que Guillaume se faisait l'homme de Tancrede. Cela a-t-il entraîné la dépendance féodale de la part du premier envers Jérusalem et du second envers Antioche ? Il ne semble pas pour autant que le comté ait été regardé comme tenu en fief du roi ; le comte aurait été vassal de celui-ci à titre personnel. À l'égard d'Antioche, le comte Pons s'est comporté en vassal, notamment quand il soutint la princesse Alix contre le roi. Sans doute tenait-il du prince les châteaux d'Arcekan et Rugia que Tancrede avait donnés à sa femme Cécile, plus tard remariée à Pons, quand il l'avait épousée, mais on ne sait s'il en était de même pour le Krak, que le même Tancrede lui avait laissé. La situation féodale du comté tripolitein reste obscure.

Dans le cas d'Antioche, les revers subis par les princes ont entraîné l'intervention des rois de Jérusalem, à commencer par Baudouin II après l'*Ager Sanguinis* (1119) ; ils ont exercé une véritable hégémonie qui leur a permis de contrôler la succession princière, tout en leur conférant l'obligation de se porter au secours de la principauté dans les moments de danger. Il est très possible qu'un hommage ait sanctionné cette situation de prééminence, le prince tenant quelque terre ou revenu en fief du roi.

Les états francs constituent donc quatre terres pratiquement indépendantes les unes des autres, mais le roi de Jérusalem a réussi à s'assurer une autorité éminente qui lui a permis de mater les velléités des princesses d'Antioche de gouverner elles-mêmes leur terre et la rébellion de Pons de Tripoli en 1122. Le roi de Jérusalem était aussi contraint de prendre en main la défense de la principauté et des comtés quand ils étaient en danger, sans pouvoir prétendre en tirer profit pour lui ni pour ses propres barons, qui en ont parfois manifesté leur mécontentement.

On constate cette indépendance dans le fait que chacune de ces terres a son droit propre. Les « assises de Jérusalem », c'est-à-dire l'ensemble des coutumes et des dispositions législatives régissant le royaume, ne sont pas les « assises de Tripoli », dont nous ne connaissons que le nom, et pas davantage les « assises d'Antioche », qui nous sont parvenues à travers une adaptation arménienne. De là à découvrir de profondes divergences entre le droit propre à chacune, il

y a loin. Peut-être la coutume de Tripoli admettait-elle l'existence de terres nobles non tenues en fief, les alleux, comme c'était souvent le cas dans le Midi ; des traits normands se laissent discerner dans les institutions d'Antioche. Dans l'ensemble, toutefois, la féodalité des quatre terres est régie par des règles très voisines.

Une originalité a cependant marqué le comté d'Édesse. Les Francs, ici, ont été appelés par l'élément arménien qui entendait se servir d'eux pour refouler les Turcs. Mais les chefs arméniens ont dû leur laisser la première place, souvent en leur donnant leurs filles en mariage. Maîtres des principales forteresses et exerçant une situation dominante dans l'ensemble du pays, les Francs ont au départ laissé à des seigneurs arméniens des places comme Kaysûn, Raban, Kuris, Bira, Samosate. Mais les premiers échecs les ont amenés à douter de la fidélité de ces chefs, et ceux-ci ont été progressivement dépossédés au profit de Francs, non sans que se poursuive la politique de mariages mixtes qui a tissé entre les uns et les autres des liens grâce auxquels les Arméniens continuent à tenir une certaine place dans le comté.

Ailleurs, les éléments non francs tiennent un rôle plus effacé. On les rencontre dans l'entourage domestique des princes : tel chambrier du roi de Jérusalem était un Turc converti du nom de Baudouin. Quelques chevaliers paraissent aussi avoir été des Grecs, des Arméniens, et on rencontre des seigneurs de village qui portent des noms arabes. Mais ils restent des exceptions : l'aristocratie qui gouverne est constituée de Francs. On les trouve auprès des rois, des princes, des comtes, des barons, où ils exercent les fonctions de grands officiers qui reproduisent le modèle habituel aux pays d'Occident : un sénéchal, lieutenant du roi ; un connétable qui dirige l'armée ; un maréchal dont le rôle est à la fois militaire et administratif, puisqu'il a la charge de la gestion de l'écurie et de la remonte des chevaliers - car il convient d'assurer à ceux-ci le remplacement (le « restor ») de leurs chevaux s'ils les ont perdus au service du roi.

Le tableau du gouvernement central laisse cependant place à des non-Francs lorsqu'il s'agit des bureaux qui gèrent les finances et qui gardent les attributions du diwân (celui-ci tenait le cadastre). On donne à ce service le nom, hérité des Byzantins, de « secrète ». C'est lui qui tient compte des attributions et des mutations des fiefs.

La « fonde » et la « chaîne », qui prélèvent les taxes sur les marchands et jugent leurs procès, ont aussi leurs « escrivains sarrasinois ». Et la rédaction des actes, souvent écrits en arabe, exige également le recours à des scribes versés dans cette langue. L'administration du domaine royal princier ou comtal emploie donc des chrétiens orientaux, peut-être même des musulmans.

C'est ce domaine qui assure au roi, comme aux chefs des autres états, les moyens de vivre et d'entretenir leur entourage, et, à l'occasion, la possibilité d'engager des «soudoyers» pour renforcer leur armée. Les ressources propres du souverain lui permettent d'attribuer des « fiefs en besants », c'est-à-dire des rentes en argent, à des chevaliers qui lui doivent les mêmes services que ceux qui ont reçu des fiefs territoriaux. Le domaine comprend des villes, des forteresses – dont la garde est confiée à un châtelain rétribué par le souverain -, des villages, des droits de caractère fiscal. Ainsi le roi de Jérusalem est-il seigneur de Jérusalem, de Tyr, d'Acre ; au début du XII^e siècle, il l'était aussi de Jaffa et de Naplouse, qu'il a inféodées par la suite à des vassaux. Jaffa est devenue le siège d'un comté attribué à Hugues du Puiset, auquel il a été confisqué en 1132, puis au frère de Baudouin III, Amaury, enfin à l'époux de Sibylle de Jérusalem, Guy de Lusignan. Naplouse est rentrée dans le domaine royal quand le roi a donné en échange de cette seigneurie à Philippe de Milly les divers territoires qui ont formé l'importante seigneurie de Montréal et d'outre-Jourdain. Et Amaury a réussi à réunir Beyrouth à son domaine en l'échangeant contre la petite seigneurie de Blanchegarde.

La carte féodale des états francs n'est donc pas figée. Si les vassaux sont titulaires de leurs fiefs à titre héréditaire, les pouvoirs des souverains leur permettent de jouer des règles du droit féodal à leur profit, en remettant la main sur les terres d'un vassal indocile, ou en usant de divers moyens de pression : pour acquérir Beyrouth, disait-on, Amaury avait fait obstacle à la réunion par le seigneur du lieu, captif des musulmans, de la somme nécessaire à sa rançon...

Mais les fiefs jouent un rôle essentiel pour la survie des états francs, et il n'est pas dans l'intérêt des chefs de ceux-ci d'affaiblir leur féodalité. Car l'occupation du territoire repose sur tout un système fortifié dont les vestiges subsistants disent assez que ces forteresses assuraient la permanence du régime franc. Les croisés, qui étaient habitués en Occident à asseoir leur autorité sur la possession des châteaux, ont trouvé en Orient des forteresses d'origine byzantine ou arabe qu'ils ont rénouvées, complétées et renforcées, et ils ont bâti un nombre impressionnant de nouveaux châteaux, les uns plus importants, les autres simples fortins. Des forteresses comme Margat ou le krak des Chevaliers, qui sont encore debout, témoignent des progrès de leur technique de la fortification. On sait moins par quels moyens humains et financiers ont été réalisées ces constructions : à propos de la fortification de Kaysûn Michel le Syrien écrit que Baudouin de Marash « fit peser fortement le joug sur les chrétiens au point qu'il en fit même des esclaves » : comprenons que la population fut assujettie à un travail forcé.

Ainsi le système fortifié du royaume de Jérusalem a-t-il commencé à s'étoffer dès 1099-1100, lorsqu'on a relevé les murailles de Jaffa, sur lesquelles devaient se briser des offensives égyptiennes venues d'Ascalon. Pour tenir la garnison d'Ascalon en respect, on édifia très vite Chastel-Arnoul ; plus tard Ibelin, Blanchegarde, Bethgibelin. Baudouin I^{er} a fait construire Montréal pour contrôler le val Moyse, la grande vallée qui prolonge la mer Morte en direction du golfe d'Aqaba. Kerak (le krak de Moab) est le centre du système fortifié qui couvre la terre d'outre-Jourdain, et qui comprend notamment le château d'Ahamant, l'actuel Amman. Le long du Jourdain s'élèvent Belvoir, Bethsan ; l'accès de la Galilée est défendu par Saphet et la Fève ; Beaufort domine la vallée du Litani et les premières passes du Liban ; Châteauneuf et Subeibe, la haute vallée du Jourdain. Encore certaines forteresses n'ont-elles eu qu'une existence éphémère : tel Qasr Bardawil (le château de Baudouin) que l'atabeg Tughtekin rasa au sol immédiatement après sa construction, et le châtelet du Gué de Jacob, que Saladin détruisit après avoir éliminé sa garnison.

Du côté du nord, ce sont les châteaux tripolitains du Moinetre, de Gibelacar, défendant les passes du Liban ; le Crat - devenu le krak des Chevaliers - et Montferrand, commandant les approches de la vallée du Nahr el-Kebîr ; Safitha (Chastel-Blanc), Tortose et Maraclée, plus proches de la côte. Et, dans la principauté d'Antioche, quand tombèrent les places fortes de la région d'Apamée, c'est sur Margat et Saone (Sahyun) que reposa la défense de la région de Laodicée. L'intérieur aussi est constellé de forteresses de moindre importance. Certaines ont été bâties pour bloquer des villes dont on attendait la conquête : Mont-Pèlerin, d'où Raymond de Saint-Gilles menait le siège de Tripoli ; le Toron, qui surveillait Tyr.

Chaque château constitue le centre d'un territoire qui assure son ravitaillement et qui fournit au seigneur les redevances dont il tire ses ressources financières, ce qui lui permet d'entretenir une garnison de chevaliers. En Occident, ces chevaliers vivent pour la plupart dans le plat pays où ils ont leurs maisons à côté de celles des tenanciers qui dépendent d'eux, et ils vont à tour de rôle assurer la garde du château. En Orient latin, on a bien retrouvé quelques manoirs fortifiés où peuvent habiter ces petits seigneurs, mais la grande majorité des chevaliers réside en permanence dans le château seigneurial, tout en percevant les redevances du village où ils ont leur fief. Les nécessités de la défense sont apparemment plus contraignantes qu'en Occident.

Les maîtres des grandes forteresses ont souvent plusieurs châteaux à défendre, et la royauté a parfois trouvé intérêt à constituer de la sorte de grands commandements. Ainsi le roi Amaury a-t-il réuni entre les mains de Philippe de Milly les seigneuries d'outre-Jourdain (Kerak), de

Montréal et d'Hébron (Saint-Abraham) pour en faire une domination unique couvrant tout le sud-est du royaume. Elle devait se révéler un danger au temps de Renaud de Châtillon.

Les seigneurs de ces grands fiefs sont en mesure de tenir tête à leurs suzerains, voire de leur imposer leurs vues. On connaît des rébellions : celle de Romain du Puy, seigneur d'outre-Jourdain, contre Baudouin II ; celle d'Hugues de Puiset, comte de Jaffa, allié au premier et peut-être porte-parole de l'opposition de certains barons au roi Foulques, contre lequel il fit appel aux musulmans. On cite aussi, mais sans pouvoir apporter de précision, celle de Gérard de Sidon qu'on met en rapport avec des actes de piraterie qu'il aurait commis et qui aurait abouti à une collusion avec Nûr al-Dîn - mais qui, pour les juristes du XIII^e siècle, aurait eu pour origine un conflit entre Gérard et l'un de ses vassaux qui aurait fait appel au roi. Guy de Lusignan, déchu par Baudouin IV de l'espoir de sa succession, a pris les armes contre ce roi, et Raymond III de Tripoli, sommé par le même Guy de rendre compte de sa gestion comme régent du royaume, a refusé de se rendre à la convocation de celui-ci et noué des contacts avec Saladin. À Antioche, Bohémond III eut maille à partir avec certains de ses barons qui avaient pris parti pour le patriarche qu'il avait molesté (1181). De telles révoltes, venant de puissants barons, qui n'hésitaient pas à rechercher l'aide des princes musulmans, mettaient les états francs en danger. Aussi les autres seigneurs et les vassaux des rebelles, conscients de ce danger, paraissent avoir agi pour en limiter les conséquences.

Contre de telles rébellions Baudouin II avait pris des mesures sévères, prévoyant la possibilité pour le roi de confisquer sans autre forme de procès les fiefs des barons qui se soulèveraient ou qui ne respecteraient pas les droits de la couronne. Cet « établissement de Baudouin de Borc » a fait l'objet de discussions, mais il semble difficile de mettre son existence en doute. Amaury, à la suite de la rébellion du sire de Sidon, promulgua une « assise de la ligèce » qui avait pour but d'assurer au roi la fidélité des arrière-vassaux et des bourgeois des villes fortes dans le cas d'une révolte de leur seigneur ; il reconnaissait aux vassaux la faculté de « se conjurer » au cas où ce dernier prétendrait leur enlever leur fief sans jugement. Mais cette faculté était également reconnue aux vassaux du roi et pouvait atténuer la portée de l'ordonnance de Baudouin II. Il n'empêche qu'en exigeant de chaque membre de la hiérarchie féodale un hommage le rattachant directement à la personne du roi, Amaury renforçait le pouvoir royal.

La royauté était donc forte, et son titulaire pouvait faire jouer à son profit les règles du droit féodal. Toutefois, la pression des vassaux leur a permis d'en atténuer certaines rigueurs : à l'origine, le roi pouvait

marier d'autorité la fille d'un de ses vassaux décédé à une personne de son choix ; les hommes liges obtinrent que l'héritière se vît offrir le choix entre trois candidats du même rang social qu'elle. L'arbitraire seigneurial était davantage limité par les alliances qui unirent les membres des grandes familles, permettant la concentration des héritages et favorisant la cohésion des « lignages ». On voit ainsi une famille d'origine relativement obscure, les Ibelin, se hausser peu à peu au premier rang : Balian II d'Ibelin épouse même la reine Marie Comnène, veuve de Baudouin III.

La noblesse franque d'Orient ne se révèle d'ailleurs guère différente de celle d'Occident. S'il a parfois fallu renforcer ses rangs en conférant la chevalerie à des fils de bourgeois ou à des sergents, elle est attachée à la notion du sang noble transmis héréditairement. Et la catégorie supérieure, celle des seigneurs de château, s'est recrutée dans des familles de rang équivalent en Occident. Il semble même que certaines familles, notamment à Tripoli, aient tenu à envoyer en Orient l'un des leurs quand un de leurs parents d'outre-mer venait à mourir sans hoirs. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que cette noblesse a connu de terribles saignées. Ce fut le cas en 1119 pour la principauté d'Antioche ; en 1104 pour le comté d'Édesse ; en 1132 pour celui de Tripoli. Le royaume de Jérusalem eut la chance de ne pas subir de pareilles pertes avant 1187.

Le régime féodal de type occidental est apparu aux Orientaux comme très différent de ce qu'ils connaissaient. Le fait, pour une aristocratie guerrière, de concentrer entre ses mains tous les pouvoirs, qui correspond à la forme de décentralisation du gouvernement admise depuis les temps carolingiens en Occident, étonne profondément l'émir Usâma ibn Munqidh - de bonne famille arabe, cependant - lequel constate qu'alors que chez les siens on ne demande au cavalier que d'être adroit à manier son cheval et ses armes, les chevaliers francs sont même appelés à rendre la justice. Il a été témoin du fonctionnement de la cour royale lorsqu'il est venu porter des doléances au roi Foulques. Le roi appelle un groupe de chevaliers, leur confie l'examen de la plainte et l'élaboration de la sentence, et ordonne d'exécuter celle-ci. Pour le musulman, c'eût été à des gens de loi de juger...

L'Orient latin est donc bien une province de l'Europe féodale. La division du territoire en fiefs, dont chacun rétribue le service d'un vassal qui apporte à son seigneur son concours pour rendre la justice comme pour défendre sa seigneurie ; la constitution d'unités territoriales autour des forteresses dont chacune abrite un des groupes de combattants dont l'ensemble forme l'armée royale ; l'attribution de tous les pouvoirs de gouvernement aux maîtres de ces forteresses ; le

lien de fidélité personnelle qui unit chacun de ces responsables au souverain : autant de traits caractéristiques de cette structure. Celle-ci offre des faiblesses - le seigneur ne peut être sûr de la coopération de ses vassaux que s'il tient ses engagements à leur égard, et les rébellions sont possibles. Mais elle présente aussi l'indéniable avantage d'une grande souplesse, notamment quand il s'agit de défendre le territoire. Au XII^e siècle, grâce à une assise territoriale suffisante, le régime féodal a pu répondre à ce qu'on pouvait attendre de lui pour maintenir la domination franque.

UNE SOCIÉTÉ COLONIALE

« Nous qui étions Occidentaux, nous sommes maintenant devenus Orientaux. Celui qui était Romain ou Franc, le voilà dans cette terre Galiléen ou Palestinien. Celui qui était Rémois ou Chartrain, il s'est fait maintenant Tyrien ou Antiochénien.

« Nous avons déjà oublié les lieux où nous sommes nés ; pour plusieurs d'entre nous ils sont inconnus, ou on n'en a même pas entendu parler. Celui-ci possède des maisons et des mesnies comme par droit naturel et héréditaire ; celui-là a pris pour femme non pas une compatriote, mais une Syrienne, une Arménienne, voire une Sarrasine qui a reçu la grâce du baptême. Un autre a auprès de lui un beau-père, une belle-mère, un gendre, un beau-fils ou un parâtre ; celui-là a un neveu, un petit-neveu ; tel possède des vignes, tel des cultures. Chacun se sert tour à tour de diverses langues, et une langue étrangère devenue commune est connue d'une nation comme de l'autre, la foi réunissant ceux qui ne connaissent pas leur race [...]. Celui qui était étranger est maintenant comme indigène [...]. Et nos proches et parents viennent nous rejoindre de jour en jour, abandonnant tout ce qu'ils possédaient et s'en désintéressant. Ceux qui là-bas étaient pauvres, Dieu les fait riches ici. Qui avait quelques deniers possède des besants sans nombre ; qui n'avait pas un village, ici par la grâce de Dieu, possède une ville. Pourquoi donc reviendrait-il en Occident, celui qui a trouvé l'Orient si favorable ? »

Cette célèbre page de Foucher de Chartres témoigne de la formation outre-mer de toute une société issue de l'Occident et désormais implantée en Orient où elle a noué des liens familiaux, où ses membres ont trouvé de beaux établissements. Certes, l'auteur mêle ici les nobles et les non-nobles, et il insiste sur la compénétration des Francs et des chrétiens orientaux. Mais son texte nous invite à nous pencher sur la constitution dans les états francs d'une société franque

comportant tous les niveaux qu'elle avait dans son pays d'origine.

Certes, la croisade est ici aussi à l'origine de cette naissance d'un peuple de colons. Parmi ceux qui avaient suivi les barons, les chevaliers n'étaient qu'une minorité. Les armées médiévales comportaient une proportion considérable de sergents, gens de pied ou gens de cheval, qui assistaient les chevaliers au combat et les servaient en dehors des batailles. Serviteurs et valets, assurant les tâches journalières dans les camps, prenant à l'occasion les armes pour repousser des pillards sans être à proprement parler des combattants ; pèlerins suivant l'expédition sans lui appartenir : bien des Occidentaux avaient été amenés à Antioche, à Jérusalem, ailleurs encore, sur les pas des guerriers. Et, de ceux-là, beaucoup allaient demeurer là où ils avaient été conduits, que ce fût faute de moyens de revenir chez eux, ou parce qu'ils continuaient à servir ceux qu'ils avaient suivis, ou encore parce que la continuation de leur séjour à proximité du Saint-Sépulcre comblait leurs aspirations religieuses. Et d'autres allaient venir sur leurs traces. L'historien que nous venons de citer nous invite à ne pas sous-estimer l'attrait qu'a pu exercer cet Orient où des places étaient à prendre, des terres à exploiter, des richesses à acquérir, auprès de ceux qui aspiraient à améliorer leur existence.

Très vite, on nous parle de « bourgeois », et cela répond même à une nécessité d'ordre militaire : ce n'est pas aux seuls chevaliers que l'on pouvait confier la défense des villes occupées, et les chrétiens indigènes qui en constituaient parfois la majorité de la population - au moins dans les régions ci-devant byzantines - n'apparaissent pas aux Francs comme dotés des qualités guerrières qu'exigeait cette tâche de défense. Mais aussi les besoins des chevaliers et des autres Francs appartenant à l'armature militaire ou religieuse des nouveaux établissements requéraient la présence de commerçants, d'artisans parmi lesquels les Occidentaux allaient retrouver la place qui était la leur dans leur pays d'origine.

Certes, ce peuplement ne s'est pas opéré tout de suite. L'occupation de Jérusalem, notamment, a demandé de longues années. La ville, vidée par les Égyptiens de ses habitants chrétiens qui ont mis quelque temps à revenir, par les croisés de ses habitants juifs et musulmans, nous est décrite comme presque déserte, les nouveaux venus n'occupant guère plus d'une rue et l'insécurité régnant dans des espaces restés sans habitants. Mais, vingt ans après la croisade, la situation a changé. Des bourgeois de Jérusalem s'adonnent à des activités commerciales et à des tâches artisanales parallèles à celles des « Syriens » : on compte notamment parmi eux des orfèvres, des changeurs, des monnayeurs. La description que donne Jean de Wurtzbourg, vers 1165, fait état de la présence de Français, de

Lorrains, de Normands, de Provençaux, d'Auvergnats, d'Italiens, d'Espagnols, de Bourguignons, en déplorant que les Allemands ne se soient pas groupés ; on connaît aussi des Hongrois. Et la ville paraît alors avoir une population franque importante, qui fournit un contingent de sergents à l'armée royale ; ces bourgeois jouissent de droits qu'on peut assimiler à des franchises ; leurs jurés garnissent la cour royale que préside le vicomte de Jérusalem, et leurs tenures, qualifiées de « bourgeoisies », sont normalement grevées d'un cens payé au seigneur dont relève chaque quartier.

Des colonies franques analogues se retrouvent dans toutes les villes conquises par les croisés : les bourgeois francs sont assujettis à leur propre droit, que leur administre une cour constituée de jurés choisis parmi eux ; ils doivent concourir à la défense de la ville et fournir des sergents à l'armée du roi, du prince ou du comte ; on a vu qu'Amaury leur demandait un serment de fidélité au roi pour prévenir les rébellions.

Mais il ne s'est pas agi seulement d'installer une population « de la loi de Rome » (c'est-à-dire catholique) à Antioche, à Tripoli, à Laodicée, à Édesse, à Turbessel, à Jaffa, à Naplouse, etc. L'afflux des colons a été tel que l'on a vu se produire en Orient latin un phénomène que l'on connaît bien dans l'Occident de la même époque : la naissance des « villes neuves ». Tout un groupe de villages s'est ainsi constitué sur les terres du Saint-Sépulcre, à proximité de Jérusalem, le principal d'entre eux ayant pris le nom de la Mahomerie, qu'il devait sans doute à une ancienne mosquée.

À l'image de ce qu'on rencontre en Occident, ces nouvelles fondations font l'objet d'octrois de franchises. Ainsi les Hospitaliers, pour attirer les habitants à Bethgibelin où ils ont construit un château, leur accordent une véritable charte de franchise. Un « promoteur » se charge d'installer à Casal-Humbert une population en proposant aux nouveaux colons des conditions d'établissement favorables. On peut même discerner des filiations dans ces chartes, celle d'une de ces localités servant de modèle à d'autres.

Ce mouvement de colonisation, qui paraît avoir trouvé en Orient un terrain favorable eu égard aux faibles densités de la population, s'insère dans l'expansion qu'a connue l'Occident des XII^e et XIII^e siècles et qui a semé, de l'Angleterre à la Baltique, des colonies flamandes, frisonnes, allemandes, en même temps qu'elle se traduisait par un foisonnement d'établissements en Espagne, en France, en Allemagne. Mais il a un caractère particulier ici, comme le montre la préférence que les colons ont donnée au royaume de Jérusalem : l'intention religieuse n'en est pas absente, et celui qui s'établit dans ces nouveaux

villages - dont l'archéologie tend actuellement à accroître le nombre par l'analyse des terroirs - doit bien souvent avoir été à l'origine un pèlerin.

Cette société coloniale n'est pas seulement à vocation agricole et, à côté des mobiles religieux, il en est qui relèvent des perspectives marchandes. L'un des traits particuliers des états francs tient à la présence des colonies des villes marchandes, et essentiellement de celles de Gênes, de Pise, et de Venise. D'autres marchands sont venus d'autres cités maritimes, de Saint-Gilles ou de Narbonne comme des villes du royaume de Sicile, mais leur implantation n'a pas eu le même caractère. Celui-ci s'explique par les conditions dans lesquelles les ressortissants de ces trois villes sont venus aux croisades. Comme on l'a vu, il s'agit d'entreprises maritimes qui ont nécessité l'armement de flottes et l'intervention des autorités de la ville - des prélats, des « capitaines », des marchands qui investissent dans la construction et l'équipement des navires. Et c'est la « commune » qui traite avec les Francs d'Orient, comme elle traite avec les Byzantins ou avec les princes musulmans, là où elle cherche à obtenir des privilèges commerciaux.

Dès le mois de juillet 1098, les Génois qui avaient participé au siège d'Antioche ont obtenu de Bohémond, en raison de leur « prouesse », la concession d'une église, dédiée à saint Jean, d'un *fondaco* (c'est-à-dire de ce qu'on appelle en Orient un *khan*: un ensemble de magasins entourant une cour centrale, et que l'on met à la disposition des marchands), d'un puits, de treize maisons. Il s'agit d'un modeste quartier, qui n'en est pas moins la première propriété collective d'une communauté représentée par la cathédrale Saint-Laurent (de même que les donations à Pise ou à Venise sont faites au nom de Saint-Pierre et de Saint-Marc), et destinée à l'usage des marchands. Au fur et à mesure des services que les Génois ont rendus aux princes d'Antioche, ces privilèges s'accroissent : Gênes possède des quartiers et perçoit des rentes à Laodicée, à Saint-Siméon, à Mamistra, et bénéficie d'exemptions de taxes.

Dans le royaume de Jérusalem, les Génois ont participé à la prise de la Ville sainte, et une inscription en lettres d'or l'a rappelé assez longtemps au Saint-Sépulcre. Mais d'autres sont arrivés et ont obtenu des concessions qui comportent habituellement le tiers des cités conquises avec leur aide et l'octroi d'un *fondaco*, d'une église et de leurs dépendances dans d'autres. C'est le cas des Pisans, venus avec Daimbert, des Vénitiens. Le partage qui leur réserve ce tiers porte aussi sur le butin : les Génois, à Césarée, en 1104, ont été surtout attentifs à celui-ci, et c'est alors qu'ils se sont approprié le vase précieux, qui, considéré comme le Saint-Graal, a été rapporté à Gênes.

Pour ces marins, ces conquêtes s'apparentaient à des raids de pillage, mais les autorités communales sont attentives à s'assurer d'établissements permanents. Pour s'emparer de Tripoli, Bertrand a traité avec les Génois, leur promettant le tiers de la cité, un château voisin, et l'extension de ce que son père leur avait donné à Gibelet.

La plus importante de ces concessions est intervenue à Tyr ; ici, les Vénitiens avaient obtenu du patriarche Gormond et des barons la promesse du tiers de la ville, qu'ils auraient tenu en toute souveraineté, et de ses dépendances. Libéré de captivité, Baudouin II a réduit l'importance de cette concession : le tiers de la seigneurie a bien été remis à Venise, mais sous condition de la tenir en hommage du roi (1124-1125).

La réalité a été plus limitée : les villes maritimes qui s'étaient ainsi constitué des embryons de comptoirs autonomes, avec des droits de justice, des exemptions de taxe, et tout l'équipement d'un quartier, avec bain, moulin, puits, four, exemptés des banalités qu'on devait au seigneur, voire, comme les Vénitiens à Tyr, l'usage des mesures vénitiennes et non de celles du pays, ont dû composer avec les pouvoirs francs : toute l'histoire de ces comptoirs au XII^e siècle est faite de revendications, de procès, de falsifications de documents qui font peser des doutes sur l'étendue des premiers privilèges.

Surtout, les communes étaient hors d'état de jouir de tout ce qui leur avait été accordé. Les villes franques n'offraient pas à leur commerce toutes les perspectives qu'on avait pu envisager. Le principal objet du trafic maritime avec l'Orient latin, c'était alors le transport des pèlerins et sans doute déjà aussi de denrées vivrières venues d'Italie (fruits secs, blé). Mais les étoffes précieuses, les épices, les autres produits orientaux se trouvent essentiellement à Alexandrie et à Constantinople, et ce n'est que progressivement que les courants commerciaux se sont établis qui ont fait d'Antioche, de Tripoli, de Tyr, d'Acre, des marchés capables d'attirer les échanges de marchandises de prix. Aussi les navires qui ont déposé les pèlerins reprennent-ils la mer pour gagner Chypre et, de là, les ports égyptiens ou byzantins ; il n'est guère possible d'utiliser tous les *fondachi* prévus à l'origine.

Ces quartiers italiens sont ainsi des territoires urbains dans lesquels ne résident à longueur d'année que des colonies aux effectifs restreints, pour recevoir pendant la période comprise entre le « passage de printemps » et le « passage d'automne » des groupes beaucoup plus importants. Les autorités communales s'y font représenter par des officiers de justice, parfois appelés « consul et vicomte », qui jugent les affaires internes de leur communauté, qui veillent à faire respecter les privilèges fiscaux, et en particulier cette

exemption du droit de bris et naufrage qui doit empêcher les seigneurs de s'approprier les biens jetés à la côte en cas de perte d'un navire - l'émir Usâma témoigne de ce qu'il arrivait qu'on provoquât le naufrage pour bénéficier de ces profits-là : lui-même affirme en avoir été victime de la part du roi Amaury.

Mais cette gestion coûtait cher, et Gênes se décida en 1154 à confier à titre de bail ses possessions à Laodicée, à Gibelet, à Antioche et à Acre, pour vingt-neuf ans, aux membres de la famille Embriaco. Or les Embriaci de Gibelet - sans doute déjà implantés dans cette ville avant cette date - finirent par oublier de payer leurs cens à la commune et par se comporter en vassaux du comte de Tripoli. À Tyr, les possessions rurales de la commune, qui représentaient en principe le tiers de la seigneurie, sont aux mains des Contarini qui sont, eux aussi, les vassaux du roi.

L'exterritorialité de ces quartiers des « communes » est une réalité qui implique des conséquences dans l'habitat : à Acre, il était interdit aux non-Francis d'habiter dans les rues s'étendant entre le marché et le port, pour éviter que les transactions échappent au paiement des taxes dont les habitants des rues génoise, pisane ou vénitienne étaient exemptés. Elle n'empêche pas toutefois les ressortissants de ces villes maritimes, et d'autres villes qui ont obtenu elles aussi des privilèges, mais moins étendus, d'être intégrés à la vie de la société franque. Et, en y animant l'économie marchande, d'apporter leur contribution à la prospérité de celle-ci, comme d'ailleurs de la population d'autre origine qui peuple les villes franques : bien des denrées vivrières, comme le sucre, le savon, bien des tissus trouvent grâce à eux leurs débouchés dans le monde occidental.

Un tableau de la société franque de l'Orient latin serait incomplet s'il ne faisait place à cet autre élément qui, lui aussi, ne figure dans cette société qu'à titre transitoire : les pèlerins, dont le nombre, chaque année, atteint certainement plusieurs milliers. Il en est dont on sait bien peu de chose : ce sont ceux qui viennent par voie de terre, et parmi lesquels figurent sans doute les plus démunis, ceux qui ne peuvent acquitter les frais d'un transport par mer. On en rencontre rarement la mention, hormis lorsqu'ils accompagnent une croisade qui a elle-même emprunté l'itinéraire de la Première Croisade - mais on sait qu'un hôpital de Constantinople leur est réservé et, encore au XIII^e siècle, on en trouve sur les routes de la Turquie seljuqide. La majorité semble venir par mer, au départ des ports italiens ou languedociens : nous apprenons que Gênes prétendait limiter à un navire par an le transport des pèlerins par les Narbonnais. Cela peut représenter des flottes imposantes : des tempêtes ont causé la perte de très nombreux bateaux, par exemple en 1102, au large de Jaffa, sous les yeux du

pèlerin anglais Saewulf. Et le rythme des voyages de ceux-ci dépend des conditions de navigation en Méditerranée : on part de l'Italie du Sud, en particulier de Bari, ou de Venise, ou des ports de la Tyrrhénienne, au printemps, et on revient en automne, ce qui représente un séjour de quelques mois en Palestine. Cet afflux de pèlerins, sur lequel nous reviendrons, a ses conséquences pour les états francs. La nécessité d'équiper les ports pour les recevoir, en les mettant à l'abri des pirates, ce qui postule que quelques galères soient prêtes à intervenir en cas de besoin. L'obligation de les loger, de les nourrir, de les soigner : elle a fait naître des organismes spéciaux qui se sont coulés dans les moules de l'organisation ecclésiastique.

Tous ces pèlerins ne sont pas sans ressources. Le récit du pèlerinage du duc de Saxe Henri le Lion, en 1171, est très instructif : il s'agit d'un grand seigneur en voyage, qui peut enrichir de ses donations les sanctuaires qu'il visite, et qui est reçu par les grands du royaume. Le duc de Hongrie, s'appêtant à partir en pèlerinage avec sa femme, vers 1168, envoie aux Hospitaliers une somme de 10 000 besants en vue de l'achat de terre et de « casaux », à proximité de Jérusalem, dont les revenus les feront vivre pendant leur séjour, et dont ils laisseront ensuite la propriété à l'Hôpital. Mais, à défaut de villages et de terres bien situés, ils se contenteraient de domaines voisins du château d'Emmaüs, ou encore à Acre, du « palais » acheté par les Hospitaliers à Géraud de Conilz avec quatre maisons, un verger et un « casai » à proximité de la ville. Ce noble pèlerin entend bien maintenir pendant son séjour son genre de vie seigneurial. Et les établissements religieux tireront profit de son passage.

Le roi de Jérusalem lui-même n'hésite pas à prélever une taxe sur les pèlerins : les textes relatifs aux droits des Vénitiens à Tyr parlent d'un prélèvement d'un tiers sur le prix du passage pour les navires transportant les pèlerins. Ceux-ci feront vivre les commerçants locaux. En face du Saint-Sépulcre s'ouvre la rue des Paumiers : c'est là qu'on vend aux pèlerins des palmes qui sont le signe de l'accomplissement de leur pèlerinage et qui leur vaudront le nom de « paumiers ». On pense aux marchands de souvenirs qui hantent toujours les lieux où viennent les pèlerins.

Et ceux-ci peuvent apporter aux Francs d'outre-mer un précieux concours : pour engager des opérations militaires, il est sage d'attendre l'arrivée du « passage », car les pèlerins pourront utiliser le temps qui leur reste après avoir visité les Lieux saints pour se mettre au service des princes et participer à la défense du royaume, en percevant une solde qui sera pour eux la bienvenue : une liste des services dus par les vassaux du roi prévoit que l'un d'eux fournira le service d'un « chevalier pèlerin ».

Les pèlerins ne sont donc pas un corps étranger dans les états francs : ils participent à la vie de ceux-ci et leur présence donne un caractère particulier à la société coloniale qu'ils renforcent temporairement.

LES ORIENTAUX DANS LE CADRE DES ÉTATS FRANCS

La société franque implantée outre-mer s'est révélée diverse dans ses composantes : nobles et non-nobles, gens de langue et d'origine différentes, résidents permanents ou passagers. Mais ces divers éléments se sont fondus dans une synthèse cohérente. Si les Francs constituent l'armature de ces nouveaux états au sein desquels ils exercent les responsabilités liées à la domination, cette domination recouvre toute une mosaïque de communautés qu'on peut réunir sous l'appellation d'orientales, sans dissimuler que celle-ci désigne en réalité des éléments très hétérogènes. Les statuts personnels, les individualités nationales, les mœurs, les croyances sont différents ; et la lettre écrite en septembre 1098 par les chefs de la croisade montre qu'ils en ont vite pris conscience.

Les variétés régionales ne peuvent pas être oubliées : au nord, dans les montagnes du Taurus, les croisés ont rencontré des seigneuries arméniennes tout fraîchement passées sous la domination turque ; les clans montagnards du Liban représentent un autre type d'occupation ; en bordure du désert, les parcours des tribus bédouines s'insèrent en terre franque. L'islamisation des populations syriennes n'a pas marché du même pas et n'a pas entraîné de transformation profonde des structures agraires. Les villes, au contraire, ont été plus affectées par les occupations successives.

De façon générale, la structure de base est celle du village, qui constituait dans le système byzantin une unité fiscale et qui l'est resté en terre d'Islam. Les Francs, ici, ont introduit le régime féodal, avec transfert des droits de l'État au seigneur à qui la terre a été inféodée. Mais le village, que les Francs appellent le « casai », a gardé ses caractéristiques. Il s'entoure de « gastines » qui peuvent être des réserves foncières dont dispose le village, ou des hameaux. Il est placé sous la responsabilité de notables, dont les principaux sont les *ra'îs* qui jouent le rôle de chefs de la communauté. À côté d'eux, mais dans le même groupe social, se rencontrent des hommes qui servent d'intermédiaires entre le seigneur et les habitants, ce que le premier regarde comme des officiers de la seigneurie, lesquels bénéficient de concessions analogues aux « fiefs de sergenterie » : tels sont

l'indispensable drogman, qui sert d'interprète, l'écrivain, le citernier, qui veille à la répartition de l'eau et surveille les canaux d'irrigation. Le village s'administre en fait lui-même, le *ra'is*, responsable de la levée de l'impôt sous le système antérieur, assumant la charge de la police rurale, avec l'aide de l'assemblée de village. C'est la « cour du *ra'is* » qui juge les causes des villageois en leur appliquant la coutume locale, laquelle procède essentiellement du droit romano-byzantin. Les Francs se sont bien gardés de toucher à cette organisation traditionnelle qui s'est intégrée à la seigneurie féodale. Car, dans la très grande majorité des cas, c'est le casai dans son intégralité qui a été concédé en fief, le chevalier fiefé percevant l'ensemble des revenus. Le système du manoir, où le seigneur faisait figure d'exploitant vivant sur ses terres, cultivant les siennes propres en demandant des corvées à ses tenanciers qui ont eux-mêmes leurs jardins, leurs vergers et leurs champs, est pratiquement inconnu dans l'Orient syrien, exception faite des plantations de canne à sucre, qu'on rencontre notamment auprès de Tripoli, ou d'autres cultures de ce genre, pour lesquelles est employée une main-d'œuvre souvent servile.

Le villageois est avant tout assujéti au versement d'une part de sa récolte, selon un système qui était celui du *kharaj* arabe, lui-même hérité de l'impôt foncier romain et byzantin - cette part paraît habituellement égale à un tiers. Mais cela peut être remplacé par une redevance fixe, payée en argent. Les arbres fruitiers, et notamment les oliviers, sont également assujettis au prélèvement d'une part de leurs fruits. Et tout un jeu de taxes, comme le droit de tuage demandé à quiconque tue un porc, vient compléter le catalogue de ces redevances. Celles-ci ont paru modiques à un voyageur musulman, Ibn Jobaïr, par rapport à ce qu'elles étaient dans les autres pays méditerranéens.

La condition de ces paysans a pu être assimilée à celle des serfs occidentaux - hommes libres, mais soumis aux contraintes seigneuriales, en particulier à l'interdiction de quitter la seigneurie. Le paiement d'une capitation, c'est-à-dire d'une taxe par tête, est demandé aux musulmans. Il a pu apparaître comme une mesure de représailles pour la levée d'une capitation sur les *dhimmi* en pays musulman, mais celle-ci est aussi en usage dans les terres byzantines, et correspond au « chevage », caractéristique du servage occidental. Nous savons mal si les Francs l'ont aussi demandé à leurs sujets chrétiens. Quant à la mainmorte, elle ne paraît pas en usage en Orient, encore qu'il ne soit pas exclu que le seigneur ait mis la main sur les biens en déshérence. Le terme de « vilain », par lequel on désigne les villageois en Orient, n'est peut-être pas exactement synonyme de « serf ». Toutefois - et ici encore on retrouve des situations parallèles à ce

que connaît l'Occident -, les Francs ont été très attentifs à assurer une exploitation de leurs seigneuries suffisant à l'approvisionnement des villes, des châteaux, et permettant de faire commerce des surplus agricoles. Aussi les voit-on procéder à la recolonisation d'espaces désertés - c'est le cas, par exemple, quand la construction du château de Gaza ramène la sécurité dans le sud de la Philistie. Pour permettre l'approvisionnement de Jérusalem, Baudouin II n'a pas seulement exempté de taxes aux portes de la ville les villageois chrétiens et musulmans qui ravitaillaient le marché de la ville, il a aussi fait appel aux habitants chrétiens des terres d'outre-Jourdain restées sous domination musulmane en leur offrant des franchises pour qu'ils s'établissent en Judée.

Les princes musulmans ne demandaient pas de service armé à leurs « protégés » chrétiens. Les Francs ont sans doute agi de même à l'égard de leurs sujets musulmans - encore qu'à la fin du XIII^e siècle les princes d'Antioche aient été accusés de s'être servis de Sarrasins dans leurs conflits armés avec tel prélat du comté de Tripoli. En revanche, l'emploi de « Syriens » dans les armées franques est bien attesté, notamment dans celles du comté de Tripoli, en dehors même de ces archers chrétiens de la montagne de Gibelet - des maronites - qu'utilisait le seigneur de cette ville. Nous aurions ici l'extension à l'Orient latin de ce droit à recourir au service armé des gens de leur terre, en particulier pour des « chevauchées » qui étaient des guerres de voisinage, dont jouissaient les seigneurs occidentaux.

Il est des Orientaux qui ont servi dans les armées franques : ce sont les « turcoples », vraisemblablement introduits dans le service des Francs lorsque Tatikios avait laissé ses soldats aux chefs de la croisade. Il s'agissait de Turcs recrutés essentiellement parmi les prisonniers convertis au christianisme, portant souvent des noms latins (ceux de leurs parrains, qui étaient des chevaliers francs). Portant une armure légère, armés à la turque (avec des lances moins lourdes), ils constituaient des corps de cavalerie légère qui harcelaient l'adversaire. Ils recevaient des tenures très comparables à des fiefs, et formaient comme une garde de guerriers domestiques ; on en trouve au service des ordres militaires, des couvents, des seigneurs. Ils complétaient l'armature guerrière des états francs et formaient la contrepartie des renégats francs, tels les Provençaux qu'on voit déjà tenir une des tours de Sidon assiégée par les Francs, en 1108.

La situation dans les villes diffère beaucoup de celle qu'on rencontre dans les villages. Ici les « Syriens » et les Sarrasins sont au contact des Francs. Pour les premiers, ce contact a vite été réalisé sur une base de familiarité. Le tableau qui nous est fait de Jérusalem montre que Francs et Syriens sont en principe établis chacun dans leur quartier. Le

« change des Syriens » est distinct du « change des Latins » : les drapiers latins ne vendaient pas dans la même rue que les drapiers syriens, moins pour séparer les « nations » les unes des autres que pour faciliter l'application de régimes fiscaux et juridiques différents. Dans les rues, les maisons appartiennent à des propriétaires voisins dont l'un porte un nom franc, l'autre un nom grec ou arabe. Foucher de Chartres a évoqué ces mariages mixtes qui pouvaient donner à un colon franc une belle-famille syrienne, et l'emploi par les uns et les autres de leurs langues respectives. La richesse de tel bourgeois syrien, comme le Saïs de Tripoli qui prêta à Guy de Lusignan l'argent nécessaire à l'acquisition de la seigneurie de Chypre, pouvait surpasser celle de ses homologues francs.

Mais une intégration complète reste exclue, car la Syrie franque vit sous le régime de la personnalité des lois - au même titre que le royaume de Sicile jusque sous Frédéric II. Les bourgeois francs relèvent de la cour du vicomte, garnie de jurés choisis parmi eux ; les bourgeois melkites ou jacobites, soit de la cour du *ra'is*, purement orientale dans sa composition, soit d'une juridiction mixte (parce qu'elle a une compétence commerciale), la cour de la fonde, composée de quatre jurés syriens et deux francs. Et le droit qu'on applique n'est pas le même. Quant aux musulmans, leur droit est encore différent : ils relèvent d'autres juridictions.

De façon générale, les Syriens des villes ont été regardés comme étant de condition libre (et ils s'en sont prévalus lorsqu'ils s'établissaient à Chypre). À Antioche, le poids des melkites est particulièrement sensible, et les princes y sont très attentifs. On a vu en 1193 Grecs et Latins y faire cause commune contre la menace d'une prise de possession par les Arméniens. Au contraire, dans la principauté d'Édesse, ce sont ces derniers qui constituent l'élément majeur de la population.

La définition de ces différentes communautés s'établit sur la base de l'appartenance confessionnelle. Et c'est ici que les Francs ont été particulièrement attentifs à ménager les sensibilités des divers groupes. Il leur est arrivé de s'emparer des biens des établissements religieux de l'un ou l'autre rite. Ce fut le cas pour ceux de l'évêché jacobite de Jérusalem, dont le titulaire était parti pour l'Égypte à l'approche des croisés : les Francs mirent la main sur les villages de son domaine, qui constituèrent le fief d'un chevalier. Le prélat revint, tandis que le chevalier avait disparu, ce qui facilita la rétrocession des villages à la communauté jacobite. Mais le chevalier réapparut après une longue captivité : il fallut que la reine Mélisende trouvât un accommodement pour concilier les droits des uns et des autres ; finalement, les jacobites restèrent en possession de leurs biens. Un

scandale éclata à Edesse, lorsque Jocelin II, pour châtier les moines de Saint-Barsauma de leur collusion supposée avec les Turcs, saisit les biens du couvent. Encore avait-il eu l'attention de recourir à un prêtre pour mettre la main sur les objets sacrés ; mais les jacobites virent dans la défaite où il perdit sa liberté le juste châtiment de ce sacrilège. Les Orientaux accusaient volontiers les Francs de cupidité, et ces derniers furent effectivement prompts à recourir à des confiscations dont les premiers étaient les victimes. Il faut reconnaître que ce n'était pas là chose nouvelle en Orient...

Le respect des sanctuaires des autres confessions a cependant été l'un des traits dominants de la conduite des Francs. Eux-mêmes éprouvaient une vénération spontanée pour les saints honorés par les Orientaux et pour leurs sanctuaires, les invoquant et leur prodiguant des donations. On sait comment un chevalier franc d'Antioche, à la suite d'une guérison miraculeuse obtenue par l'intercession de saint Barsauma, lequel était l'objet de la vénération particulière des jacobites, fit construire à Antioche une église en son honneur, église qui fut consacrée par le patriarche des Syriens. Les monastères orientaux sont restés nombreux ; le voyageur grec Jean Phocas a signalé ceux qui furent édifiés au XII^e siècle ; les grands ensembles monastiques de la Montagne Noire, près d'Antioche, et ceux qui entouraient Jérusalem, comme Saint-Sabas ou la Sainte-Croix des Géorgiens, et tout particulièrement le Sinäï, ont bénéficié d'une exceptionnelle prospérité. La bulle pontificale accordée en 1216 par le pape à Saint-Théodose du Cédron, « cénobiarque de la Berrie » (le désert de Judée), révèle que ce couvent disposait d'un temporel comparable à ceux des plus riches monastères latins. Chez les Arméniens et les Syriens, on rencontre des situations analogues.

En ce qui concerne les musulmans, il faut distinguer entre le moment de la conquête et la situation qui leur fut faite au sein des états francs. Lors de la conquête, ils eurent beaucoup à souffrir. La prise des villes fortes fut l'occasion de violences et de massacres dont certains ont été racontés avec un luxe de détails - que ce soit à Jérusalem, à Maarrat, à Cayphas, à Beyrouth... Lors des prises d'assaut, de tels excès n'étaient malheureusement que trop usuels. Il est également arrivé que des capitulations négociées par les assiégés, et leur assurant la vie sauve dans des conditions plus ou moins libérales (le droit, par exemple, de quitter librement la ville, ou celui d'y demeurer sous condition d'accepter la domination franque), n'aient pas été respectées, les chefs francs n'étant pas obéis par leurs troupes. Là où la conquête a été pacifique, les Francs ont laissé subsister les cadres existants, comme à Naplouse.

La prise d'une ville, ou la capture de prisonniers sur le champ de

bataille, entraînait pour les musulmans tombés au pouvoir des Francs une captivité qui pouvait se traduire par une mise à rançon, ou par une réduction en esclavage : le roi Amaury donna ainsi aux chevaliers de Saint-Lazare un esclave sur dix de ceux qui constituaient sa part de butin « à condition que ce ne soit pas un chevalier »- car les prisonniers de rang chevaleresque étaient normalement rachetés. L'esclavage, tombé en désuétude en Occident, fut ainsi redécouvert en Orient par les Francs. Et la main-d'œuvre servile fut très appréciée par eux. Le roi Amaury, dans la perspective de la conquête de l'Égypte, rappelait aux Hospitaliers qu'il était exclu de priver un chrétien de sa liberté. L'esclavage ne pouvait donc toucher que les musulmans. La question se posa du sort de ces esclaves qui se convertissaient à la foi chrétienne. L'Eglise recommandait de les affranchir et ce fut, semble-t-il, l'attitude initiale des croisés ; un lien subsistait toutefois entre l'esclave libéré, le « batié » (baptisé) et son ancien maître, à la manière de ce qui existait dans l'Antiquité et aussi en pays musulman. Des dispositions ont été prises dans les *Assises de Jérusalem* à cet égard. Mais on se plaignait bientôt de l'attitude des maîtres peu disposés à perdre leur main-d'œuvre à la faveur de conversions. Les papes cherchèrent à intervenir pour leur recommander de ne pas faire obstacle à ces conversions ; il fallut cependant admettre que le baptême n'entraînait pas automatiquement l'affranchissement.

La réduction en esclavage ne pouvait frapper que ceux qui avaient été pris en combattant, que ce fût sur un champ de bataille ou dans une place forte qui n'avait pas ouvert ses portes, tous les habitants des deux sexes étant en ce cas considérés comme ayant pris part à la défense. Des femmes capturées dans Césarée, conquise en 1104, l'historien nous dit que « belles ou laides, elles durent aller tourner la meule des moulins » - entendons qu'elles connurent l'esclavage domestique. À la dif férence du sort réservé aux captives chrétiennes, elles échappaient normalement au concubinage, qui fut interdit par les conciles et notamment par celui de Naplouse, en 1120.

Mais la grande masse des musulmans avait accepté de se soumettre aux nouveaux dominateurs, en particulier la population rurale, majoritairement musulmane dans de nombreuses régions. Les Francs avaient tout intérêt à les maintenir sur place, puisqu'ils permettaient d'exploiter les terres conquises. En Samarie, notamment, les cadres traditionnels restèrent ce qu'ils avaient été avant la conquête, ce qui comportait un inconvénient : les paysans de cette région, lorsque les musulmans avaient le dessus (en 1113, en 1187), se jetaient sur les établissements francs pour les piller, tandis qu'Ibn Jobaïr nous dit que les villageois musulmans de l'arrière-pays de Tyr facilitaient les évasions des captifs de leur religion. Néanmoins, les Francs

respectèrent les coutumes locales et le statut des hommes, sauf peut-être à introduire la capitation, si l'on admet que celle-ci fut imposée systématiquement aux sujets musulmans de leurs états.

En ville, les musulmans étaient d'ordinaire minoritaires. Ils n'en étaient pas moins en mesure de constituer une bourgeoisie. Ainsi connaît-on à Tyr un « *ra'is* des Sarrasins », qui s'appelait Sadi en 1181. Vers la même date, un marchand du nom d'Abû Ali obtenait du roi Baudouin IV un sauf-conduit pour mener un navire en Égypte. Et Ibn Jobair a fréquenté les musulmans de cette ville qui paraissent vivre fort paisiblement.

La liberté du culte musulman était de règle : mais de nombreuses mosquées furent converties en églises (il est vrai que beaucoup d'entre elles étaient à l'origine des églises converties en mosquées...). Ici ou là (par exemple à Tyr ou à Acre), on signale des mosquées ou des oratoires. Les appels publics à la prière ont sans doute été interdits, du fait qu'ils constituaient des affirmations de la souveraineté de l'islam. On cite cependant dans le pays de Naplouse des rassemblements de paysans pour la prière publique. Dans cette contrée, d'ailleurs, on voit un groupe hanbalite, entre 1156 et 1173, se décider à partir pour Damas en vue d'échapper à la domination des chrétiens. Mais l'identité religieuse reste reconnue : devant les tribunaux, c'est par un serment sur le Coran que les musulmans sont admis à témoigner. On ne constate guère d'efforts, au XII^e siècle, en vue de convertir les Sarrasins. Et l'émir Usâma, qui voyagea dans le royaume de Jérusalem en qualité d'ambassadeur, fut même admis à prier dans la mosquée al-Aqsa, cependant transformée en église, à l'invitation des Templiers.

Un cas particulier est celui des Bédouins, qui continuent à nomadiser avec leurs troupeaux sur leurs terrains de parcours traditionnels, et en conservant leur organisation en tribus. Assimilés à des serfs, ils sont en principe attachés à une seigneurie dont le seigneur leur assure sa protection en retour du paiement de redevances ; leurs tentes, avec les familles qu'elles abritent, peuvent faire l'objet de concessions et d'échanges. Leur genre de vie les amène cependant à pousser leurs troupeaux à travers des zones frontières, au risque de faire l'objet de razzias. On voit même les turcoples de Bethgibelin, au service des Hospitaliers, razzier les Bédouins des Templiers... Mais ces mêmes Bédouins n'hésitent pas à se faire les complices des Francs pour aider ceux-ci dans des raids de pillage ou dans des opérations menées contre leurs coreligionnaires.

La situation des juifs ne présente guère d'originalité. Expulsés de Jérusalem en 1099, ils y passent à l'occasion, et Benjamin de Tudèle, qui visita la ville dans la seconde moitié du XII^e siècle, y a trouvé

quelques artisans juifs. On en rencontre dans les autres villes, par exemple à Laodicée où un acte les montre à côté de Latins, de Grecs et d'Arméniens dont les tenures - et les tenanciers - font l'objet d'une cession en même temps que les leurs.

Toutefois, les Orientaux purent se mêler même aux Francs de la classe dominante. Une famille seigneuriale qui possédait plusieurs casaux en Philistie, les Arrabiti, remonte à un Musâ qui est regardé comme un chevalier et qui a dû vendre ses casaux avec l'accord de son seigneur de fief pour payer une rançon. Ses descendants paraissent se fondre dans la noblesse franque. Également dans le royaume de Jérusalem, un Arménien est dit chevalier ; des Grecs aussi. Dans le comté d'Édesse, de nombreux Arméniens ont un statut seigneurial. Et une anecdote malheureusement invérifiable fait état d'un projet qui aurait été caressé par un roi de Jérusalem en vue d'attirer dans le royaume des guerriers arméniens auxquels auraient été concédées des tenures - mais on ne peut dire s'il se serait agi de véritables fiefs. L'affaire aurait échoué parce que le clergé latin aurait prétendu les soumettre au paiement des dîmes qui, de fait, frappaient toutes les seigneuries, quelle que fût l'appartenance confessionnelle de leurs détenteurs.

La soumission des Orientaux au régime franc laissait aux Francs le pouvoir et à leurs sujets non-francs leurs coutumes et leur droit particulier, et certaines zones restaient en dehors de ce pouvoir franc. Les parties montagneuses du royaume de Jérusalem, du comté de Tripoli, des terres d'Antioche et d'Édesse se prêtaient au maintien de telles autonomies. Des clans montagnards ont fait régner l'insécurité jusqu'après 1120 dans le royaume, et Baudouin I^{er} reçut une blessure au cours d'opérations de pacification menées dans la montagne judéenne. Aux confins de la Galilée, la vallée du Bouquiau sert de repaire à des pillards qui coupent souvent les routes. Une opération militaire a permis de les refouler en territoire damasquin, avant 1180 ; finalement, le roi Baudouin IV les a capturés au cours d'un de leurs raids. L'arrière-pays montagneux de Tyr, de Sidon, de Beyrouth, voit un clan arabe tenir la grotte fortifiée de la Cave de Tyron (Tirun Niha) reconnaissant à la fois les Francs et les Turcs de Damas, jusque vers 1130. Les émirs Bohtor du Gharb et Maan du Schouf relèvent de la principauté de Damas, mais passent des accords avec les Francs qui regardent leurs principaux repaires comme relevant de leur souveraineté : c'est vers 1160 que les Francs de Beyrouth ont enlevé plusieurs de ceux-ci, à la faveur d'un guet-apens, aux Bohtor. Dans la montagne libanaise, les *ra'is* melkites ou maronites tiennent leurs villages ou des groupes de villages sous l'autorité des comtes de Tripoli ou des seigneurs de Gibelet, mais avec une très large marge

d'autonomie : c'est sans doute l'un d'eux qui passe pour avoir trahi le comte Pons en 1136-1137, et sa grotte fortifiée aurait été donnée par Raymond II au seigneur du krak en échange de sa forteresse.

Plus au nord, ce sont les ismaéliens, les Assassins de nos textes, ces chiites qui pratiquaient le meurtre des princes pour asseoir leur indépendance, qui ont constitué, en grande partie aux dépens des Francs, une véritable principauté autour des châteaux de Masyaf et de Qadmûs, dans l'arrière-pays de Margat et de Maraclée. Le paiement d'un tribut aux seigneurs francs, aux Hospitaliers et aux Templiers assurait leur sécurité, et les Francs, à l'occasion, les protégeaient des convoitises de leurs voisins musulmans.

Tout au nord, ce sont les barons arméniens de la Montagne, tenant les châteaux inexpugnables de la chaîne du Taurus (Vahka, etc.) qui ont gravité un temps dans l'orbite d'Antioche ; les Byzantins les ont soumis au temps de Jean Comnène, mais ils ont échappé à une résidence forcée à Constantinople et, non contents de récupérer leurs nids d'aigle, ils ont profité des différends entre Francs et Byzantins pour occuper la plaine de Cilicie dont ils ont fait une Petite-Arménie, d'ailleurs très liée aux Latins d'Orient.

Ainsi toute une frange de seigneuries « syriennes », arabes, arméniennes, constitue comme un tampon entre les musulmans de l'Est et les Francs de l'Ouest. Ceux-ci peuvent les considérer comme relevant de leur souveraineté, à la faveur du paiement de tributs déguisés en cens, ou de la prestation d'hommages ; l'Église latine même les regarde comme susceptibles d'être assujettis au paiement de la dîme, en tant que faisant partie du royaume latin. Leur autonomie, qui leur permet un jeu d'équilibre entre les uns et les autres, n'en est pas moins certaine.

Cette variété dans les statuts, qui permet à la dépendance des Orientaux envers les maîtres francs des états latins de prendre des traits différents, est encore une particularité de ces états. Ceux-ci néanmoins, peuvent se dire latins par cette autre caractéristique : l'établissement de l'Église latine.

ÉTATS FRANCS ET ÉGLISE LATINE

La diversité ethnique et religieuse des territoires qui se sont trouvés placés sous la domination franque rend difficile l'appréciation statistique de la prédominance de tel élément dans l'ensemble des états francs. On peut tout au plus prendre en compte les particularités

propres à chaque région : Arméniens et Syriens jacobites étant sans doute les plus nombreux dans le comté d'Édesse, probablement aussi en Cilicie ; melkites d'obédience grecque en Antiochène et dans divers cantons de la côte et de la montagne, tant au Liban qu'en Palestine, maronites dans toute une partie de la montagne libanaise - pour n'envisager que les chrétiens ; les musulmans des diverses appartenances étant présents partout, mais avec une importance relative très variable. Les Francs n'ont nulle part constitué l'élément numériquement le plus important au sein de cette mosaïque, mais, partout, ils ont tenu la première place au plan de la possession du pouvoir politique. Cela se traduit, au plan ecclésiastique, par la prééminence de l'Église à laquelle ils appartiennent, celle qui relève du siège de Rome. Pour définir le « Franc », les textes législatifs emploient l'expression « de la loi de Rome ». Et, dans la conception de la chrétienté médiévale, qu'elle soit d'Occident ou d'Orient, c'est l'Église à laquelle appartient l'élément dominant au point de vue politique qui doit occuper le premier rang dans les structures de l'État. Byzance en avait donné l'exemple, aussi bien dans ses terres d'Orient au contact des Syriens ou des Arméniens, que dans ses terres d'Occident, où les évêchés de l'Italie du Sud avaient été rattachés à Constantinople.

Peut-on employer l'expression d'« Église établie » qui évoque le statut de l'Église d'Angleterre dans les îles Britanniques, à propos de la structure ecclésiastique de l'Orient franc ? Sans doute, car la décision prise en 1120 par le parlement de Naplouse, qu'on appelle aussi « concile » parce que les prélats y participaient, a donné à l'Église latine une prérogative essentielle : le droit de percevoir les dîmes dans toute l'étendue du royaume de Jérusalem. Cette assemblée s'était tenue à un moment où les Francs ressentaient la précarité de leur pouvoir et venaient d'éprouver diverses calamités. Il s'agissait donc de fléchir la colère de Dieu, dans la mesure où elle était à l'origine de cette situation difficile. Et, parmi les mesures prises pour réaliser un redressement moral, figure la reconnaissance par le roi, les barons et les « terriers » du royaume du droit des évêques latins à percevoir la dîme. Non point, comme en France, par un prélèvement sur les récoltes d'un pourcentage - d'ailleurs rarement égal au dixième de celles-ci -, ce qui s'opérait au niveau de chaque tenancier, mais par un prélèvement sur l'ensemble des revenus seigneuriaux. Quel que fût le statut personnel du seigneur (et il pouvait s'agir d'un monastère grec, d'un établissement religieux latin, d'un arménien, d'un maronite, d'un melkite, voire d'un musulman, possédant les droits seigneuriaux sur un casal), c'est à lui qu'il revenait de verser à l'évêque latin du diocèse le dixième de son revenu, cela laissant place, bien entendu, à divers accommodements.

Ce principe fondamental laisse entendre que toute l'étendue des états francs est divisé entre les diocèses de l'Église latine. On sait comment, lors de la croisade, les évêques avaient été désignés par les croisés pour occuper des sièges cathédraux - à Albara, à Artésie, à Lydda. Ces désignations portaient de ce que l'on était en présence d'églises, apparemment de rang cathédral, non pourvues de titulaires et qu'après les avoir rendues au service de Dieu, les croisés avaient jugé qu'il convenait de les pourvoir d'évêques. Mais très rapidement, entre l'été de 1098 et la fin de 1099, tout se régularisa, et une hiérarchie épiscopale se mit en place. Il avait fallu lever une hypothèque : celle de la présence de prélats grecs exerçant légitimement leur autorité dans le cadre de ces diocèses. Ici ou là, on pouvait mettre à profit leur absence, occasionnelle ou définitive : ainsi à Jérusalem, dont le patriarche grec était parti un peu avant l'arrivée des croisés qu'il avait peut-être même rejoints au temps du siège d'Antioche ; ailleurs, les conquérants turcs avaient probablement contraint à l'exil des prélats grecs en qui s'incarnait l'autorité de l'empereur byzantin. À Antioche, les croisés avaient rétabli le patriarche grec sur son siège, dans l'église cathédrale précédemment convertie en mosquée, et lui avaient témoigné beaucoup d'égards. Mais Bohémond, lorsqu'il se décida à éliminer toute trace de l'autorité impériale sur Antioche, contraignit le patriarche Jean V à démissionner et à partir pour Constantinople, où Alexis Comnène se hâta de le confirmer dans sa dignité patriarcale. De façon générale, cependant, là où des évêques de rite grec restaient en possession de leurs cathédrales (dans la mesure où celles-ci n'avaient pas été systématiquement transformées en mosquées), les Latins prirent possession de celles-ci en y établissant des évêques de leur rite.

Encore fallait-il tenir compte des réalités. L'organisation épiscopale de l'époque byzantine était bien connue, grâce à des notices dont nous possédons les traductions latines. Or la nouvelle hiérarchie épiscopale rétablie par les croisés ne comprenait plus qu'une partie des sièges préexistants. Ainsi, au comté de Tripoli, ne rétablit-on que trois évêchés (Tripoli, Gibelet, Tortose) là où il en existait au moins sept dans la *Notice* de la province métropolitaine de Phénicie. Des villes abandonnées ou d'importance secondaire se virent rattachées à celle où était maintenu le titre épiscopal : ainsi Botrys, Arcas et Orthosias, cités épiscopales réduites au rang de simples bourgades, furent-elles réunies à l'évêché de Tripoli.

Car, dans la perspective des Francs, l'évêque devait jouir d'une situation répondant à son rang. On lui constituait une dotation comprenant, avec la cathédrale, des immeubles dans sa ville épiscopale, des boutiques, des maisons, des jardins formant un

quartier, des villages dans son diocèse dont il était le seigneur et dont il percevait les redevances, des églises et chapelles dont il pouvait nommer le desservant (sauf à les mettre, contre loyer, à la disposition des chrétiens orientaux). Et, pour finir, lui était reconnu le droit de lever les dîmes dans tout le diocèse. C'est ce que nous décrit la bulle de 1183 confirmant les droits de l'évêque de Beyrouth.

Cette restauration des églises, qu'on pouvait considérer comme un élément essentiel du programme d'Urbain II, s'était effectuée dans l'ancien patriarcat d'Antioche sur une base assez régulière. Des archevêques avaient pris possession des sièges précédemment occupés par d'autres archevêques (Tarse, Mamistra, Apamée, Édesse), quitte à transférer ces sièges dans des villes devenues plus importantes (ainsi celui de Dolikhé s'était-il établi à Turbessel) ; des évêques, de ceux des sièges épiscopaux qui avaient été rétablis.

Dans le royaume de Jérusalem, la situation fut différente en raison de deux facteurs particuliers. Le premier tenait à l'incohérence de la Notice du patriarcat de Jérusalem, gonflée par les soins d'un patriarche désireux de donner plus d'importance à son siège par l'insertion à la suite du nom de chaque métropole d'un nombre impressionnant de localités dont certaines n'avaient jamais eu d'évêques - et de surcroît, la longue occupation musulmane avait entraîné la disparition de beaucoup d'entre elles. Le second était la conséquence du rôle essentiel joué par le pèlerinage dans le royaume hiérosolymitain. C'est déjà parce qu'on avait trouvé intacte la grande église de Lydda, à laquelle s'attachait le souvenir de saint Georges, qu'on avait fait en juin 1099 de cette ville déserte le siège du premier évêché relevé en Palestine, alors même que Jérusalem était encore aux mains des musulmans.

D'emblée, les Francs ont confié le Saint-Sépulcre à un patriarche. L'élection d'Arnoul de Choques était sans nul doute irrégulière, et, usant de ses pouvoirs de légat, Daimbert le fit déposer sans difficulté moins de six mois plus tard. Mais, ayant joué de l'appui des Normands contre le roi Baudouin, il fut déposé à son tour et remplacé par un Évremar. Un nouveau légat dépose ce dernier et est alors fait patriarche. Finalement, Arnoul reprend possession du siège patriarcal - mais, entre-temps, avec le titre d'archidiaque, il avait en fait dirigé l'Église de Jérusalem et conservé la confiance du roi Baudouin. On peut donc penser qu'il a joué un rôle important pour la construction de la hiérarchie épiscopale dans son patriarcat.

Les trois Palestines de la géographie antique, avec leurs métropoles de Césarée, de Scythopolis et de Pétra, n'ont pas été reconstituées immédiatement. Le siège archiépiscopal de Césarée fut restauré dès

1101 et échut à Évremar quand celui-ci fut privé du patriarcat (1108). Mais, en Galilée, on avait d'abord donné le titre d'archevêque à l'abbé du Mont-Thabor - où on localisait la Transfiguration ; la désignation en 1109 d'un évêque de Nazareth - la résidence de la Sainte Famille - entraîna un conflit dont la solution intervint en faveur du nouveau venu, lequel obtint en 1128 le transfert du siège archiépiscopal de Scythopolis à Nazareth. Bethléem - le lieu de la Nativité qui n'avait pas plus que Nazareth été le siège d'un évêché avant 1099 - fut élevé à ce rang dès 1099, mais ce n'est qu'en 1110 que le pape y transféra le siège d'Ascalon. Ce sont donc les lieux les plus vénérés par les pèlerins qui ont été choisis pour recevoir des évêchés. Les rois de Jérusalem et leurs patriarches, à la différence de ce qui se passait à Antioche, paraissent avoir voulu édifier leur église en tenant essentiellement compte de la vénération qui s'attachait aux grands sites illustrés par des faits rapportés dans les Écritures, sans s'arrêter à la carte traditionnelle des provinces et des cités.

Cela ne paraît pas avoir soulevé de difficulté de la part de la papauté. Mais les choses changèrent quand Baudouin I^{er}, s'étant emparé de Beyrouth et de Sidon, et prévoyant l'occupation de Tyr (1110-1111), prétendit y nommer deux évêques et un archevêque en les subordonnant au patriarcat de Jérusalem. On n'était plus dans la Palestine, mais en Phénicie, et cette contrée faisait partie du ressort patriarcal traditionnel d'Antioche. Le patriarche de cette ville protesta donc ; le conflit s'éternisa, d'autant plus que le relèvement du siège de Tyr, en 1124, lui donnait plus d'acuité. Antioche se fondait sur ce que la division entre les patriarchats avait été décidée d'ancienneté et que rien ne justifiait l'amputation de son ressort. Jérusalem arguait d'une décision du concile de Clermont qui avait décidé que, lorsque les circonscriptions diocésaines s'étaient effacées, chaque prince aurait la possibilité de choisir les villes où on placerait les évêchés - décision qui, comme l'a récemment démontré R. Hiestand, ne concernait pas les pays à conquérir par les croisés, mais qui reprenait une disposition arrêtée par Urbain II en faveur de Roger de Sicile. On ajoutait qu'Adhémar de Monteil avait fixé au Nahr el-Kebîr la frontière entre les deux patriarchats, ce qui était évidemment pure invention. Le pape ne savait trop à qui donner raison. Là-dessus, après 1124, l'archevêque de Tyr intervint à son tour pour demander la restauration de sa province, car les évêchés tripolitains qui relevaient traditionnellement de Tyr avaient été rétablis avant la prise de cette ville et avaient été rattachés à Antioche. La papauté se ralliait à ses arguments, mais le patriarche d'Antioche tint bon.

En définitive, Jérusalem avait réussi à s'annexer les évêchés de la province de Tyr situés au sud de la frontière du comté de Tripoli ;

Antioche perdait Tyr, mais gardait le ressort des évêchés tripolitains. Là-dessus, en 1168, on décida de relever outre-Jourdain le siège de Kerak, que les Francs identifiaient par erreur à Petra (on l'appelait « la Pierre du Désert »). Or Petra était l'archevêché de la III^e Palestine ; les patriarches d'Antioche affirmaient que Kerak faisait partie de la province d'Arabie, dont le chef-lieu était Bosra, et qui relevait de leur siège. D'où un nouveau procès, qui se prolongea après la perte de ces villes par les Francs...

La date de 1168 marquait le relèvement de trois nouveaux sièges épiscopaux ; avec Kerak, il s'agissait d'Hébron - le tombeau des Patriarches - et de Sébaste - celui de saint Jean Baptiste. Là encore, c'est la vénération des lieux de pèlerinage qui avait décidé du choix de ces nouvelles cités.

Ainsi, dans le sud du Liban, la carte ecclésiastique s'était-elle établie sur des bases différentes de ce qu'elle avait été dans le nord. C'est moins la définition des cadres de la vie religieuse des fidèles que le service des pèlerins qui avait été retenu. Car chaque siège épiscopal est aussi la résidence d'un chapitre cathédral qui dessert la grande église ; les pèlerins y trouvent une desserte liturgique imposante, qui parfois a précédé l'érection en évêché : Sébaste et Hébron sont dotés de chapitres avant de recevoir des évêques.

On connaît mal la desserte paroissiale ; il est vraisemblable que chaque château, chaque ville neuve à population latine à dû avoir son desservant. En dehors des villes, le nombre des paroisses paraît avoir été faible. Mais notre documentation est ici très lacunaire.

La vie de ces diocèses et de ces patriarcats a parfois été orageuse. Entre les patriarches et les souverains, des conflits ont éclaté. Rome a dû prendre parti, en particulier lorsque le patriarche Raoul de Domfront entra en lutte avec le prince Bohémond II qu'il avait cependant contribué à mettre sur son trône. Le légat du pape profita de ce conflit pour réagir contre les prétentions de Raoul et de son prédécesseur Bernard qui paraissent avoir voulu se prévaloir de ce que leur cathédrale avait été, elle aussi, le siège de la chaire de saint Pierre pour manifester une certaine indépendance envers Rome. En tout cas, Raoul fut déposé par le concile qui se réunit à Antioche en 1140.

Les conciles qui se tinrent en Orient à l'occasion de la venue des légats pontificaux n'avaient pas seulement pour objet la solution des problèmes internes au clergé latin. On y envisageait aussi la situation des Églises orientales.

Car la question posée en septembre 1098 à Urbain II n'avait pas eu de réponse. Rome n'avait donné d'instructions ni à ses légats, ni aux

fidèles, sur l'attitude à adopter à l'égard des communautés orientales. Les princes avaient très vite compris que la fidélité de leurs sujets chrétiens relevant des Églises d'Orient était liée au respect de leurs coutumes et de leurs hiérarchies ecclésiastiques ; les prélats latins ont parfois estimé qu'il leur revenait d'arbitrer les différends qui intervenaient au sein de ces communautés où, d'ailleurs, les conflits de personnes ne manquaient pas, et il est arrivé que les premiers aient dû modérer les initiatives des seconds. Mais, dans l'ensemble, les patriarches et les évêques latins ont admis la coexistence avec eux de prélats orientaux dont relevait toute la hiérarchie ecclésiastique de leurs communautés respectives. Le cas du patriarche des jacobites, Michel le Syrien, est particulièrement remarquable : il est traité d'égal à égal par le patriarche d'Antioche Aimery de Limoges qui le reçoit jusque dans son église cathédrale ; le métropolite jacobite d'Edesse a des rapports généralement cordiaux avec les comtes francs, et c'est dans la cathédrale latine de Turbessel qu'a lieu en 1130 l'élection du patriarche jacobite. Les clergés se fréquentent et, à l'occasion, disputent de questions théologiques ou liturgiques : les Syriens de Jérusalem demandent l'aide de l'évêque d'Amid, Denys bar-Salibi, qui écrit à leur intention un traité sur la messe pour répondre aux arguments des Francs (1169). Et Aimery propose même à Michel le Syrien de l'accompagner en 1179 au concile du Latran : son homologue jacobite rédige à l'intention des Latins un traité contre les Manichéens pour les aider à lutter contre l'hérésie cathare.

Plus difficile à résoudre est la question des rapports de Rome avec l'Église grecque, en raison de ce que, malgré le schisme de 1054, les deux Églises se considèrent comme professant la même foi, et ayant donc à respecter le canon du concile de Sardique interdisant la coexistence de deux évêques sur le même siège. De plus, c'est au détriment des Grecs que les Latins ont pris possession de certaines des grandes églises - et, lorsque les Byzantins réoccupent une ville occupée par les Francs, comme Tarse ou Mamistra, ils chassent les prélats latins des cathédrales. La substitution de patriarches latins à des patriarches grecs à Antioche et à Jérusalem entretient également un motif de tension, de caractère autant politique qu'ecclésiastique (en fait, les empereurs n'ont pas considéré la présence d'un patriarche latin sur le siège de Jérusalem comme aussi intolérable que sur celui d'Antioche). Et le basileus, chaque fois qu'il a le dessus, impose au prince d'Antioche la réinstallation de son patriarche dans la cathédrale de cette ville.

En fait, on est parvenu assez vite à des solutions de compromis. Il n'était pas question de subordonner le clergé melkite à un évêque latin qui conférerait investitures ou ordinations. On a donc recouru à un

moyen détourné : comme plusieurs sièges épiscopaux étaient réunis dans le même diocèse confié à un évêque latin, les Grecs donnaient le titre de l'un d'entre ces sièges, non occupé par le Latin, à l'un des leurs qui devenait le chef du clergé grec de l'ensemble du diocèse. Au point de vue canonique, il était regardé comme le vicaire pour les Grecs de l'évêque latin auquel, sans doute, il jurait fidélité sans se soumettre à son obéissance.

Cela aboutit à des situations de ce genre : au Saint-Sépulcre de Jérusalem, que dessert un chapitre de chanoines latins, il existe un clergé grec qui dessert le même sanctuaire, et qui obéit à un archevêque de Gaza et Éleuthéropolis, lequel a tout l'air d'être le prélat grec du diocèse patriarcal. À Édesse, à la veille de la conquête de 1144, on trouve quatre archevêques avec leurs cathédrales : Sainte-Marie, Saint-Thaddée et Saint-Georges pour les Latins ; Sainte-Sophie, pour les Grecs et les melkites ; Sainte-Euphémie pour les arméniens ; Saint-Abraham pour les jacobites. On saurait difficilement imaginer coexistence plus complète !

Sans doute ne va-t-elle pas sans arrière-pensées. Les Latins se considèrent comme tenus par la parole du Christ recommandant à ses disciples de rester unis, et ils n'envisagent cette union que sous la houlette du successeur de Pierre. Les Orientaux sont très attentifs au maintien de leur identité appuyée sur une christologie particulière. Du côté des Grecs, on attend l'union de négociations menées entre Rome et Constantinople. Du côté des autres confessions, c'est au niveau local que se déroulent les pourparlers.

Le concile tenu à Jérusalem en 1141 par le légat du pape a été l'occasion pour celui-ci d'inviter les patriarches et catholicos des Syriens, des Arméniens, sans doute aussi des Maronites. Les uns et les autres ont remis au légat des professions de foi affirmant leur unité de doctrine et leur respect de la primauté pontificale. Elles ne dépassent peut-être pas le niveau des actes purement formels, mais au moins pour les Arméniens et les Maronites, on s'achemine vers une union plus réelle. Dans les moments de crise, celle-ci se manifeste à la base. Au samedi saint de 1101, le feu sacré ne s'allume pas au Saint-Sépulcre. Les chrétiens des divers rites s'unissent en une même procession et en une prière commune pour obtenir la réalisation de ce qui était regardé comme un miracle, et c'est Foucher de Chartres qui prononça le sermon. Les pèlerins, enfin, visitent les sanctuaires sans trop se préoccuper de savoir qui en assure la garde. Ne voit-on pas même des pèlerins musulmans, comme Ali al-Harawî, parcourir le royaume franc en visitant les lieux saints de sa foi, et parmi eux le tombeau d'Abraham à Hébron où il se fait raconter comment les Francs ont recherché l'emplacement exact de la sépulture du Père des

La vie religieuse des états francs a ainsi été amenée à prendre en compte les pèlerinages. Les pèlerins, quand ils arrivent en Terre sainte, entendent être associés à la liturgie propre à chacun des lieux saints où ils se rendent. La présence d'un clergé attaché à ceux-ci était donc indispensable et, avec l'arrivée massive des Occidentaux de rite latin, il est apparu nécessaire de leur fournir les offices qu'ils aspiraient à suivre. Dans les sanctuaires eux-mêmes, ce fut parfois en se substituant à des desservants de rite grec ou melkite que les Latins s'installèrent ; plus souvent, en s'associant à eux. Au Saint-Sépulcre, par exemple, les Latins officient dans le chœur, les Grecs à un autel voisin. Les Latins forment ici un chapitre, qui fut créé au lendemain même de l'occupation de Jérusalem, chaque chanoine bénéficiant d'une prébende prise sur la masse des revenus du Sépulcre. Ces revenus eux-mêmes sont souvent le fruit de donations antérieures aux croisades, provenant aussi bien d'Orient (et notamment de Géorgie) que d'Occident. La croisade a naturellement provoqué de nouvelles donations, et, en Orient, Godefroy de Bouillon a attribué aux chanoines, avec l'église Saint-Pierre de Jaffa, une vingtaine de villages proches de Jérusalem ; le comte de Toulouse créait un prieuré du Saint-Sépulcre au mont Pèlerin avec attribution de biens fonciers. Le chapitre, bien doté, est dirigé par des dignitaires, eux aussi pourvus de prébendes.

C'est au sein des chapitres que s'effectue la formation des jeunes clercs ; de la sorte, ils attirent des maîtres, tel le futur cardinal Jean de Pise, le premier professeur de Guillaume de Tyr, et en qui Hans Mayer a proposé de voir l'écolâtre du Saint-Sépulcre. Guillaume lui-même cite de nombreux lettrés au sein du clergé latin d'Orient. Les chapitres sont ainsi le lieu d'une vie intellectuelle dont témoignent notamment le traité de Rorgo Fretel sur les Lieux saints et les oeuvres hagiographiques de Gérard de Nazareth, en attendant l'*Histoire d'Outre-mer* du futur archevêque de Tyr. Mais ces clercs lettrés ne sont pas seulement familiers des lettres latines : certains fréquentent leurs homologues orientaux – le chantre Anceau, qui envoie une relique de la vraie Croix à Notre-Dame de Paris, la tient des Géorgiens. Guillaume de Tyr s'est servi de l'œuvre d'un chrétien d'Orient pour écrire son *Histoire des princes orientaux*. Et, à Tripoli, centre intellectuel important des Églises orientales, le clerc Philippe de Tripoli a traduit de l'arabe un texte pseudo-aristotélicien, le *Livre du Secret des Secrets*, qui a eu une grande diffusion en Occident où il a fourni la matière des traités de morale connus sous le nom de « Miroirs des princes » (à Antioche, Étienne de Pise a traduit le grand traité de médecine d'al-Majûsi). Les bibliothèques capitulaires étaient sans doute en possession d'autres œuvres analogues que leur disparition presque complète nous empêche de connaître.

Mais les chapitres séculiers n'ont pas, auprès des fidèles, le prestige dont jouissent ceux qui ont adopté la règle de saint Augustin, qui rapproche le genre de vie des chanoines de celui des moines. Guillaume de Tyr, qui n'aimait pas le patriarche Arnoul, accuse celui-ci d'avoir contraint les chanoines du Saint-Sépulcre à adopter cette règle, de manière à pouvoir s'appropriier le domaine de Jéricho pour en doter sa nièce... En fait, des transformations de ce genre ont alors couramment lieu en Occident, et le chapitre cathédral de Jérusalem n'est pas le seul à être devenu un chapitre de chanoines réguliers : il en fut de même à Bethléem, à Tripoli. Et on s'aperçoit que ce régime fut aussi celui qu'on adopta dans les sanctuaires que les pèlerins vénéraient le plus à Jérusalem. Ainsi du Temple du Seigneur qui prit la place de la mosquée d'Omar, et où Godefroy installa des chanoines ; ainsi du mont Sion, du mont des Oliviers. Au mont des Oliviers, en 1100, on confie le sanctuaire à un prêtre latin ; c'est sans doute celui-ci qui prit la tête du chapitre institué peu après. Et, en dehors de Jérusalem, ce sont encore des chanoines réguliers que l'on trouve à Hébron ou Sébaste. La formule augustinienne était en effet appropriée à la desserte de ces sanctuaires de pèlerinage, en assurant la régularité de la liturgie et en la faisant célébrer par des religieux pratiquant la vie en commun et renonçant à une propriété personnelle, selon l'idéal du temps. Peut-être fut-elle aussi adaptée dans un sanctuaire que nous ne connaissons que par ses ruines et par une bulle de métal : la Table-Notre-Seigneur, à Tabgha, sur le lac de Tibériade, où on commémorait la mission des apôtres Pierre et André.

Ce n'est pas nécessairement sur les lieux mêmes où se situent les grands souvenirs évangéliques et bibliques que se sont installés les monastères bénédictins. Sainte-Marie-Latine, fondation amalfitaine du XI^e siècle, se trouve à proximité du Saint-Sépulcre, comme l'abbaye de femmes de Notre-Dame-la-Grande. Mais ce sont aussi des bénédictins qui se sont établis auprès du tombeau de la Vierge, à Notre-Dame-de-Josaphat, et des religieuses du même ordre auprès du tombeau de sainte Anne, où s'installa le couvent Sainte-Anne dans lequel Baudouin I^{er} fit entrer sa femme Arda quand il dut s'en séparer. Quelque quarante ans après, un nouveau monastère de femmes est fondé à Béthanie, vraisemblablement dans le prolongement de Fontevrault, par le roi Foulques, et la plus jeune sœur de la reine, Joette, en devint un peu plus tard abbesse. On est ici en un lieu auquel s'attache le souvenir de la résurrection de Lazare. En revanche, les monastères latins sont moins nombreux quand on s'éloigne de la Judée. Le mont Thabor hébergeait un couvent bénédictin à côté d'un monastère grec. À Antioche, on trouvait le grand monastère Saint-Paul, bénédictin lui aussi : la présence de communautés monastiques associées aux grandes seigneuries ne saurait surprendre.

On a été davantage étonné par la lenteur avec laquelle les grandes congrégations du nouveau monachisme se sont décidées à s'établir en Orient latin - ce qui s'explique peut-être par l'hésitation de leurs chefs à fonder des abbayes trop éloignées pour participer à la vie de l'ordre : saint Bernard ne souhaitait pas de fondation en Palestine. Les Cisterciens ne s'installent qu'en 1157 à Belmont, au-dessus de Tripoli, et en 1161 à Salvatio, au royaume de Jérusalem; les Prémontrés à Saint-Habacuc de Ramla et à Saint-Samuel de Montjoie (1161).

En fait, et nous ne le savons que depuis la récente découverte des extraits d'une œuvre hagiographique due à Gérard de Nazareth, le courant dont étaient issus ces ordres était assez largement représenté en Orient. Ce sont surtout des pèlerins venus d'Occident qui ont voulu finir leur vie dans la Terre de promesse. Un baron richement pourvu en Occident, Raoul, se fait ermite à Jérusalem, Gérard lui-même, au mont Thabor ; un Hongrois bâtit sa cellule sur les murs de la Ville sainte pour pouvoir la contempler : beaucoup ont été attirés par un grand centre de vie érémitique de tradition orientale, la Montagne Noire, près d'Antioche. À l'instar des fondateurs occidentaux, on les voit rechercher un genre de vie conforme à leur idéal, séjourner un temps dans une communauté, essayer de vivre la règle de saint Benoît dans toute sa rigueur, à la manière des Cisterciens. C'est tout un monde d'âmes éprises à la fois de solitude et de régularité dans l'ascétisme qui fondent des maisons, Machanath, Jubin, Carraria, Palmarea, sans former à proprement parler un ordre organisé. Certaines passent ensuite dans une obédience : celle de Cluny pour Palmarea, plus tard celle de Cîteaux pour Jubin. Et on a pu considérer les premiers carmes comme se situant dans la même mouvance, mais ils ne paraissent pas être apparus avant les dernières années du XII^e siècle.

Ces maisons religieuses ont, semble-t-il, surtout recruté à l'extérieur des états francs, dont la population née sur place n'aurait pas suffi à alimenter toutes ces communautés. Les personnages dont on nous raconte la vie viennent pour la plupart d'Occident, et certains y repartent après un plus ou moins long séjour en Orient. Pour une bonne part au moins, la vie religieuse des états latins d'Orient est liée au pèlerinage et à la vénération des Lieux saints.

Les Francs établis outre-mer sont encore amenés d'autre manière à favoriser le pèlerinage et à assister les pèlerins. On connaît mal l'origine des premiers textes rédigés à l'usage de ceux-ci, sous forme anonyme, auxquels leurs premiers éditeurs ont donné le nom générique d'*Innominatus*. D'autres, au milieu du siècle, ont été écrits par des pèlerins au retour de leur voyage - tel Theodoricus ou Jean de Wurtzbourg. Mais, vers 1148, c'est un Franc de Terre sainte, Rorgo

Fretelet de Nazareth, qui est l'auteur du premier de ces guides de pèlerinage affectant une forme systématique, donnant des indications sur les itinéraires, les distances, les lieux notables et les souvenirs qui s'y attachent, dans le prolongement des livres consacrés par saint Jérôme à l'identification des Lieux saints.

Disposant d'un schéma de visite, les pèlerins peuvent s'engager sur les routes. Celles-ci, au lendemain de l'arrivée des Francs, sont très peu sûres : on nous dépeint les brigands qui s'embusquent dans les cavernes pour se jeter sur les voyageurs. Et des places tenues par les musulmans partent des raids comme ceux qui, venus de Tyr et d'Ascalon, attaquent en 1120 sept cents pèlerins, en tuent trois cents et en capturent soixante - cela sans préjudice de ceux qui sont fait prisonniers lorsque leurs navires se brisent sur la côte ou sont enlevés par des pirates. Ces dangers amènent, à une date qu'on fixe en 1119, un groupe de chevaliers à s'associer pour assurer l'escorte de ces pèlerins. On a beaucoup discuté à ce propos. Il apparaît que certains d'entre eux étaient venus en pèlerinage et s'engageaient pour un temps au service du Saint-Sépulcre - le futur roi Foulques d'Anjou aurait été un de ceux-là. Mais ceux qui se réunirent à l'instigation d'Hugues de Payns et de Geoffroy de Saint-Omer jetèrent les bases d'un nouvel ordre religieux qui prit le nom du Temple de Salomon que le roi Baudouin II leur donna pour résidence (il s'agissait de la mosquée al-Aqsa et de ses dépendances). Les premiers temps du nouvel ordre sont encombrés d'obscurité. Mais Hugues de Payns parvint à le faire reconnaître comme une institution d'Eglise et à faire accepter sa règle - qu'on a dit avoir été écrite par saint Bernard lors du concile de Troyes de 1128.

Peu après, tandis qu'Hugues était encore en Occident où il recrutait des chevaliers et jetait les bases d'un domaine dont les revenus alimenteraient le trésor destiné à les entretenir, une crise se manifesta, certains chevaliers marquant leur préférence pour la vie contemplative. Il fallut qu'Hugues leur rappelât leur vocation et que saint Bernard écrivît *l'Eloge de la nouvelle chevalerie* pour faire valoir les mérites d'une vie consacrée à la protection des autres et à la défense des Lieux saints.

L'accueil des pèlerins nécessitait la mise en place de tout un système d'assistance, en particulier pour recevoir les pauvres et pour soigner les malades. L'hôpital Saint-Jean, fondé une quarantaine d'années avant la croisade, et demeuré en fonctionnement au temps de celle-ci, connut un développement considérable ; son autonomie par rapport au chapitre du Saint-Sépulcre se maintint, alors qu'à Bethléem ou à Nazareth des congrégations hospitalières prenaient naissance sous le patronage des chanoines. Les chiffres des malades soignés à l'hôpital

de Jérusalem, qui recevait aussi les blessés à la suite des combats, le volume des approvisionnements et des médicaments nécessaires attestent l'importance de cet ensemble qui occupait tout un îlot auprès du Saint-Sépulcre. Aussi les donations affluèrent-elles, aussi bien en Orient latin qu'en Occident, pour financer cet établissement qui, peu à peu, incorpora la plupart des hôpitaux fondés dans les états francs.

Le Temple, par ses origines, était militaire ; l'Hôpital le devint dans des conditions mal connues, sans doute entre 1130 et 1140. On a pensé que, comme les Templiers, les Hospitaliers ont recruté des chevaliers soldés pour protéger les pèlerins. Il est certain que, lorsque tel de leurs domaines, comme Bethgibelin, recevait des fortifications pour être incorporé au réseau défensif du royaume, il leur incombait d'en assurer la défense. Et les hommes de famille chevaleresque qui se mettaient au service des pauvres étaient assujettis à prendre les armes pour se rendre à l'ost royal. Toujours est-il que, dès avant la Deuxième Croisade, Hospitaliers et Templiers apparaissent comme deux ordres militaires. Lorsque le comte de Tripoli cède en 1142 ou 1144 tout l'ensemble fortifié dont le Crac était la pièce principale aux Hospitaliers, avant d'abandonner en 1152 Tortose aux Templiers, la vocation des deux ordres est bien établie. Au fur et à mesure que les dangers croissent et que les effectifs de la noblesse militaire se révèlent insuffisants, rois, princes et comtes commencent à considérer les chevaliers des deux ordres comme une force d'appoint indispensable qui, de surcroît, se renouvelle grâce au recrutement qu'ils opèrent en Occident, où ils jouissent de ressources domaniales qui leur permettent de subvenir à leurs besoins financiers en Orient. Cela fera même naître des illusions : le maître de l'Hôpital, Gilbert d'Assailly, s'est cru en mesure de faire participer son ordre à la conquête de l'Égypte prévue par le roi Amaury en 1168-1169, au prix de lourds investissements : l'ordre a été au bord de la faillite. Mais la crise a été surmontée, et le Temple comme l'Hôpital ont pu affronter la catastrophe de 1187 et y survivre. Les ordres espagnols, nés de la *reconquista*, ont aussi essayé de s'implanter en Orient, dans la principauté d'Antioche comme dans le royaume de Jérusalem où l'un d'eux, celui de Montjoie, a pris naissance. Mais cette intervention, tardive, a été éphémère. Elle atteste cependant combien la participation des ordres militaires à la défense était devenue essentielle.

Les besoins de l'assistance ne se sont pas limités à ceux des seuls pèlerins. Les Francs ont été confrontés en Orient à une maladie qui n'était pas inconnue en Occident, mais qui avait ici une ampleur inattendue : la lèpre, qui atteignit jusqu'au roi Baudouin IV. Ils lui ont payé un lourd tribut. Et ils ont été amenés à mettre sur pied un ordre

qui s'est voué au soin des lépreux, celui de Saint-Lazare, dont la maison, d'abord située sur la route de Jéricho, se trouvait à la fin du XII^e siècle au bas des murs de Jérusalem. L'originalité de cet ordre était de permettre aux chevaliers lépreux de servir à l'armée, en un contingent particulier que renforçaient des chevaliers « sains ». Et les barons et les princes croisés qui - tel le roi de France Louis VII en 1148 - découvraient l'existence de l'ordre lui ont donné des dépendances en Occident. Mais ce n'est qu'en Orient que les lépreux, ayant à leur tête un maître qui était lui-même lépreux, ont associé à leur ségrégation une participation à l'effort militaire de tous. La règle de saint Augustin, dans sa souplesse, avait pu s'adapter à leur genre de vie.

La vie religieuse des états francs a donc pris des traits qui la distinguent de celle de l'Occident d'alors tout en se plaçant dans la ligne de cette dernière. Elle s'est aussi traduite par un effort de restauration qui affecte notamment le patrimoine monumental que des siècles d'occupation musulmane avaient considérablement amoindri. Les Francs ont relevé et rebâti à leur mode un grand nombre d'édifices remontant aux temps byzantins. Il s'agit des cathédrales, des abbatales, ainsi que d'un grand nombre de simples prieurés dépendant souvent des chapitres et des monastères de Jérusalem, et desservis par quelques prêtres ou religieux, visités également par les pèlerins. Les grandes maisons religieuses ont semé de ces prieurés, parfois dotés de droits paroissiaux, auprès des principales villes et bourgades, et là où un site vénérable appelait une dévotion. La plus prestigieuse de ces reconstructions a été celle du Saint-Sépulcre, à laquelle ont participé des maçons, des sculpteurs, des peintres, les uns venus d'Occident, les autres de Byzance, d'autres encore ayant été recrutés sur place. L'empereur Manuel Comnène y a collaboré par ses dons et par l'envoi d'artistes. Mais les cathédrales de Tyr (aujourd'hui disparue), de Beyrouth, de Lydda, de Sébaste, les prieurés, comme celui d'Abû-Gosh, ont constitué des chantiers sur lesquels les techniques des architectures romane et gothique, les courants artistiques apportés par les sculpteurs de tradition occidentale, les éléments décoratifs que maîtrisent depuis longtemps les ornemanistes syriens, l'art des peintres à qui on doit les célèbres icônes du Sinaï se sont associés. S'ajoutent à ces reconstructions les redécouvertes des corps saints, tels ceux des saints Thaddée et Abgar retrouvés après une vision par l'archevêque Benoît d'Édesse ; à Hébron, les chanoines de Saint-Abraham ont exploré la crypte pour découvrir les tombes des patriarches, donnant ainsi satisfaction à l'attrait des hommes du XII^e siècle pour la vénération des reliques.

La « terre d'Outre-mer », pour lui donner un nom familier aux écrivains du temps, était sans doute un ensemble assez divers. On a pu

voir que les terres du Nord - Antioche et Édesse - se différenciaient sur bien des points de celles du Sud, et surtout du royaume de Jérusalem. Les premières restaient marquées par leur origine byzantine et par les traditions du patriarcat d'Antioche. Les secondes étaient davantage imprégnées par la prééminence du pèlerinage, qui leur assurait un renouvellement des effectifs et un secours financier plus important.

Pour désigner cet ensemble, les papes usaient volontiers du terme d'*Ecclesia orientalis* qui, après avoir désigné au temps de la Première Croisade la totalité des chrétiens d'Orient, tendait à caractériser plus précisément les Latins des états francs. Les autres auteurs ecclésiastiques parlent de la Terre de promission, de la Terre sainte, sans toutefois perdre de vue qu'au sens biblique du terme celui-ci ne s'appliquait qu'aux terres comprises entre Dan et Bersabée, donc ne couvrait même pas la totalité du royaume de Jérusalem. Et néanmoins celui-ci, le comté de Tripoli, la principauté d'Antioche et même le comté d'Édesse forment un tout marqué d'une réelle unité.

À tout prendre, Antioche et Tripoli protégeaient la route du Saint-Sépulcre. Nos textes ne nous font guère connaître que les passages maritimes des pèlerins, mais ceux-ci et les croisés passaient aussi par la voie de terre. Et, lorsque l'empereur Manuel Comnène annonce son intention de mettre fin à la présence turque en Asie Mineure, le pape Alexandre III se félicite de ce qu'il veuille ainsi rendre libre d'obstacles la route du Saint-Sépulcre. Les états du Nord sont donc l'antichambre de Jérusalem, en même temps que sa couverture militaire contre les dangers venus du nord et de l'est du Croissant fertile.

L'unité de cet ensemble franc est sensible dans les structures ecclésiastiques. Que Notre-Dame de Josaphat conclue une association de prières avec Saint-Paul d'Antioche, cela ne fait qu'entrer dans les habitudes monastiques du Moyen Âge. Mais le rattachement au Saint-Sépulcre et aux communautés de Jérusalem de tant de prieurés, l'affection à leurs besoins de tant de domaines ruraux attestent que ces seigneurs établis dans toutes les parties de l'Orient franc après avoir pris la croix pour la libération du Sépulcre lui restent profondément attachés. Raymond de Saint-Gilles et ses successeurs ont fait des donations aux églises de leur pays d'origine - Arles, Marseille - dans leurs nouvelles conquêtes. Mais, autour du château bâti sur le mont Pèlerin, c'est un prieuré du Saint-Sépulcre, un prieuré de Sainte-Marie-Latine, un prieuré de Bethléem et une dépendance de l'Hôpital qui sont venus dessiner l'entourage ecclésiastique de la capitale du futur comté de Tripoli. On retrouverait l'équivalent ailleurs. La « Terre sainte » constitue bien une réalité humaine et politique. Il ne manque même pas l'incompréhension entre les nouveaux venus d'Occident et les gens du pays, enracinés en deux ou trois générations. Lorsqu'un

chevalier, indigné de voir Usâma prier en se tournant vers La Mecque, dans l'église des Templiers, le prend par les épaules pour qu'il se tourne vers l'Occident, les Templiers s'excusent auprès de l'émir en lui disant qu'il s'agit d'un nouvel arrivant, mal au fait des usages du pays. Pour les Occidentaux, les Francs d'Orient sont les « poulains », terme qu'on a vainement cherché à expliquer en pensant à un métissage. Les poulains ripostent en les traitant de « fils d'Hernaud », ce qui est pour nous tout aussi sibyllin, mais qui n'est sûrement pas amical.

« Outre-mer », « Terre sainte », voire *regio peregrinorum* dans un passage d'Albert d'Aix, l'Orient franc est devenu une « nation », avec le sentiment de son individualité au sein de la Chrétienté. Un Guillaume de Tyr, fils de bourgeois de Jérusalem, nourri aux lettres dans l'école du Saint-Sépulcre avant de recevoir sa formation universitaire en Occident, et revenu dans le royaume pour y parcourir les étapes d'une carrière ecclésiastique, en est parfaitement conscient.

Néanmoins, cette nation se sait tributaire de l'appui qu'elle attend de l'Occident. Le pèlerinage, trait d'union permanent, est là pour matérialiser ces liens. Le chrétien d'Occident, dans la mesure où il peut se rendre en Terre sainte ou au moins y vivre en esprit, aspire à y trouver le ressourcement de sa vie de foi. Patrie de ceux qui y sont nés et qui se sont consacrés à la faire vivre, la terre d'outre-mer est aussi, selon l'expression d'Albert d'Aix, la « patrie des chrétiens ». Et c'est là que nous découvrons comment ceux-ci ont pu déployer tant d'efforts et de sacrifices à son service.

CHAPITRE V

De la Première à la Deuxième Croisade

L'établissement des Francs en Orient a donné au mouvement lancé par Urbain II et par son successeur un caractère nouveau. Partis pour une entreprise dont les objectifs initiaux ne comportaient sans doute pas la perspective d'un effort à prolonger sans limitation de durée, les Francs étaient engagés dans une œuvre de longue haleine : le maintien sous le « règne du Christ » d'un ensemble de terres qui dès 1102 s'étendaient de la haute vallée de l'Euphrate jusqu'à la mer Morte. Et qui les laissait au contact, d'une part, des Byzantins à l'égard desquels ils se trouvaient dans une position assez fautive ; d'autre part, d'Etats gouvernés par des princes musulmans qui devaient leur apparaître comme des adversaires contre lesquels le combat était inévitable.

D'abord, les khalifes fatimides du Caire, qui s'étaient vu enlever Jérusalem : Raymond de Saint-Gilles avait, nous dit-on, essayé de reprendre après la bataille d'Ascalon les contacts esquissés avant la prise de Jérusalem, mais cette tentative n'avait pas eu de lendemain. Et, restés maîtres de la plupart des places de la côte, dont la plus méridionale, Ascalon, était la clé de l'Egypte, ils se trouvaient voués à une hostilité permanente envers le royaume de Jérusalem.

Au nord, la situation était plus complexe. Les deux rois seljuqides de Damas et d'Alep, les frères Duqâq et Ridwân, ne s'entendaient guère ; ils étaient fort peu disposés à mener une action commune contre les Francs. Les émirs qui tenaient les places secondaires - ceux de Homs et de Shaïzar, pratiquement indépendants, ceux du Sawâd, de Baalbek, de Bosra, d'Apamée et des autres villes voisines des terres franques, plus ou moins liés à ces rois par des liens de fidélité - étaient eux aussi réticents à l'idée de laisser les Seljuqides prendre pied dans leurs petites principautés.

On trouvait plus de vigueur dans les dominations fondées par des chefs turcomans au-delà de l'Euphrate et du Taurus : les Danishmendites de Cappadoce et les Ortoqides de Haute-Djéziré allaient être des adversaires redoutables pour les Francs. Mais le grand danger pour ceux-ci était constitué par le grand commandement confié par le sultan de Bagdad au gouverneur de Mossoul, haut dignitaire du sultanat qui portait le titre d'atabeg : Kurbuqa avait, en 1098, amené une armée fort nombreuse au secours d'Antioche ; ses successeurs

firent à plusieurs reprises leur apparition en Syrie avec l'intention de détruire les principautés franques. La chance de celles-ci, c'était que les dynastes seljuqides ou leurs successeurs à Damas, les atabegs burides, dont le premier, Tughtekin, fut un redoutable adversaire des Francs, éprouvaient une certaine méfiance à l'égard de ces gouverneurs dont ils craignaient les visées sur leurs états, du fait qu'ils représentaient l'autorité sultanales et qu'ils pouvaient vouloir mettre fin aux autonomies locales.

C'est effectivement de Mossoul que vint le début d'une unification de la Syrie au temps de l'atabeg Zengî, qui parvint à réunir Alep à Mossoul, en 1128, comme l'avait un instant fait son prédécesseur Bursuqi, en 1125. Déjà, quelques années plus tôt, le passage d'Alep au pouvoir d'un Ortoqide, Il-Ghâzi, s'était révélé un danger réel pour les Francs ; désormais un grand État musulman bordait leur frontière septentrionale. Le fils de Zengî, Nûr al-Dîn, bien qu'ayant laissé Mossoul à son frère, poursuivit une politique de conquête de la Syrie musulmane qui devait déboucher, en 1154, sur la réunion d'Alep et de Damas.

Certes, le théâtre syrien n'était pas le seul qui attirât l'attention des maîtres de Mossoul et des émirs de la Haute-Djéziré : les crises du sultanat seljuqide d'Iran, la guerre victorieuse menée par les Géorgiens contre leurs voisins musulmans (et des chevaliers francs vinrent apporter leur concours au roi David II de Géorgie) les détournèrent à l'occasion de la frontière franque. Mais, avec leur installation en terre syrienne, la situation des états francs s'est modifiée. Les fluctuations de la carte politique de la Syrie intérieure ont beaucoup influé sur le sort de ceux-ci - partant, sur la nécessité où ils se sont trouvés de faire appel à de nouvelles croisades.

LA CROISADE VA-T-ELLE REPREDRE ? LE NORD DES ÉTATS FRANCS JUSQU'EN 1110

Pouvait-on considérer en 1102, lorsque les survivants de l'Arrière-Croisade revinrent en Europe, la croisade comme terminée ? C'est le moment où plusieurs des témoins de l'expédition - un prêtre poitevin, un chevalier normand, un chapelain du comte de Toulouse - racontent celle-ci en en tirant des leçons édifiantes. D'autres, qui n'y ont pas participé, comme Baudry de Bourgueil ou Guibert de Nogent, donnent de cette histoire une interprétation de caractère théologique. Pour Guibert,



notamment, la croisade est une nouvelle voie de salut offerte au monde des chevaliers. On pourrait dire qu'après la croisade vient la définition d'une doctrine de la croisade. Richard le Pèlerin compose de son côté une chanson épique (elle nous est parvenue dans un remaniement ultérieur, œuvre de Graindor de Douai), la *Chanson d'Antioche*, continuée par une *Chanson de Jérusalem*, qui peut apparaître comme une histoire populaire de l'expédition, racontant les hauts faits des barons, les moments d'exaltation et de désespoir, le courage des prisonniers qui sont mis à mort pour leur foi ; on y voit paraître les « tafurs », ces ribauds qui ne respectent pas les conventions de la guerre, ni les commandements de Dieu, mais dont la truculence vient à point pour pimenter le récit. Une matière des croisades envahit ainsi la littérature savante ou populaire, tandis que les pèlerins profitent de l'ouverture de la route du Saint-Sépulcre. Aucun texte ne laisse supposer qu'à Rome ou dans les chefs-lieux des grandes principautés on pense alors à une nouvelle expédition.

En Orient, l'attention doit se porter sur la Syrie du Nord. Ici, rien n'est réglé. Quand la grande armée est partie vers le sud, Bohémond a

regagné Antioche, d'où il a expulsé les hommes de Raymond de Saint-Gilles, et il a entrepris dans les derniers mois de 1099 d'assiéger Laodicée que tenaient les Byzantins : on sait comment Raymond l'obligea à lever le siège. Là-dessus, le prince d'Antioche part pour Jérusalem ; quand il en revient, c'est pour tenter un coup de main sur Apamée, puis pour repousser les troupes alépine (5 juillet 1100). Une série de petites opérations paraît annoncer un prochain siège d'Alep. Mais Bohémond regarde aussi du côté des terres arméno-byzantines du Nord et inquiète Marash, lorsque le maître de Mélitène, l'Arménien Gabriel, l'appelle au secours contre les Turcs Danishmendites qui assiègent sa ville. Bohémond répond à cet appel, mais tombe dans une embuscade et est capturé par l'émir Mâlik Ghâzi (août 1100). Il a pu prévenir Baudouin de Boulogne de sa situation, et Baudouin est arrivé à franc-étrier devant Mélitène, à temps pour sauver la place, mais trop tard pour délivrer le Normand qui a été emmené jusqu'en Cappadoce.

Tancrede, appelé à Antioche, trouva les places proches d'Alep retombées aux mains des Turcs. Il eut à affronter une offensive byzantine qui avait occupé la Cilicie. Il reprit aux Byzantins Mamistra, Tarse et Adana, et assiégea Laodicée qui capitula après un an et demi de siège (1102). Mais il avait aussi fourni à son voisin, le nouveau comte d'Édesse Baudouin de Bourcq, les renforts qui permirent à celui-ci de sauver Sarûj (Sororge) d'une attaque des Ortoqides, au début de 1101.

Là-dessus, Bohémond parvint à se faire libérer : alors qu'Alexis Comnène proposait une grosse somme au Danishmendite pour se faire livrer le prince normand, ce dernier sut jouer des rivalités entre les chefs musulmans pour payer une rançon moins forte de moitié (130 000 dinars au lieu de 260 000), non sans obtenir l'alliance de Mâlik Ghâzi contre les Seljuqides et les Byzantins. Il reprit ses projets contre Alep : Ridwân se racheta moyennant tribut.

C'est alors que Baudouin de Bourcq conçut un projet hardi qui nécessitait le concours, non seulement de son cousin et vassal Jocelin de Courtenay, mais aussi de Bohémond et de Tancrede : la conquête de Harran, l'une des principales places fortes de la Djéziré. La ville était sur le point de capituler. Mais les chefs francs ne s'étaient pas mis d'accord sur les modalités de l'occupation, lorsque survint une armée dirigée par l'atabeg de Mossoul, Jekermish, et par un émir ortoqide. Le combat s'engagea, et une fuite simulée des cavaliers turcs entraîna l'anéantissement du contingent édessénien, les Normands parvenant à battre en retraite (7 mai 1104).

La bataille de Harran marque un tournant : la force d'expansion franque, jusque-là incontestée, était brisée. Tancrede sauva Édesse,

dont il assumait la défense tandis que Baudouin et Jocelin étaient captifs ; mais on nous dit qu'il ne se hâta pas de profiter de l'offre qui fut faite par l'atabeg de libérer ces derniers, qui devaient rester captifs jusqu'en 1108. Cependant, les gens d'Alep récupéraient toute la ligne de forteresses conquises par les Francs, depuis Albara et Maarrat jusqu'à Artésie, la plupart d'entre elles étant évacuées spontanément par leurs garnisons. Les Byzantins, restés maîtres des ports de Gorhigos et de Selefké, s'emparaient à nouveau des villes de Tarse, Mamistra et Adana, et même de la ville basse de Laodicée. Quant aux chefs arméniens de la montagne, aussi bien ceux qui tenaient les forteresses contrôlant les passes du Taurus au nord de la plaine cilicienne, de la famille roupénienne, que ceux qui reconnaissaient jusque-là la suprématie du comte d'Édesse, ils recouvraient leur indépendance, voire prenaient contact avec les Turcs auxquels bien des villages portaient leur allégeance. Cet effacement de la domination franque paraissait ramener la présence des Francs dans le Nord à la situation de 1098.

Bohémond en prit aussitôt conscience. Il réunit ses chevaliers et leur tint à peu près ce propos : « Nous sommes peu nombreux et le devenons chaque jour un peu plus. Il nous faut des secours d'outre-mer, et nous n'en trouverons qu'en appelant à l'aide les peuples de France. » Il confia la garde d'Antioche à Tancrède, celle d'Édesse à Roger de Salerne, et s'embarqua pour l'Italie du Sud, où il se trouvait au début de 1105, et d'où il gagna le royaume de France. Il avait pris contact avec la cour pontificale, obtenant l'appui de certains cardinaux, et Pascal II accepta de lui donner mission de recruter de nouveaux croisés.

Car il s'agissait bien d'une reprise de la croisade. Le pape avait désigné un légat, le cardinal Brun de Segni, pour la prêcher. Bohémond lui-même qualifiait l'entreprise d'*Iter Hierosolymitanum* - le terme précisément qu'emploient les textes latins pour parler de la croisade ; Orderic Vital regarde cette expédition comme « le troisième départ des chrétiens pour Jérusalem ». Le 26 mai 1106, un concile était tenu à Poitiers, où Brun de Segni confirmait l'appel à la croisade : le « vœu du Sépulcre ». Le roi Philippe I^{er} témoigna son estime à Bohémond, dont la réputation était à son comble (il savait d'ailleurs l'entretenir par une habile propagande) ; il lui donna en mariage sa fille Constance et mariait en même temps une autre fille, celle-là née hors mariage, Cécile, à Tancrède qu'elle alla rejoindre en Orient.

Selon les auteurs, Bohémond avait ainsi réuni une très grosse armée, «non seulement de France, mais même de tout l'Occident ». Il faut cependant remarquer qu'aucun des grands barons qui avaient amené leurs contingents lors des expéditions précédentes n'avait répondu à

son appel : les capitaines qui sont cités, Hugues du Puiset, Renier le Brun, Robert de Vieux-Pont, appartiennent au monde des seigneurs, mais non à la plus haute aristocratie.

Il semble que ce qui a nui à son entreprise, ce fut l'intention non dissimulée qu'il avait de mener celle-ci contre les Turcs, mais en mettant au passage les Byzantins à la raison. Et cela soulevait des réserves. Bohémond lui-même s'en est expliqué dans la lettre qu'il écrivit au pape en septembre 1106, en se titrant « le serviteur de l'armée chrétienne ». Il y déplorait le retard que prenait l'expédition et invitait le pape et les cardinaux à décider, dans le concile qui allait se réunir, le départ de celle-ci. Il rappelait qu'Urbain II, au concile de Bari, avait exprimé l'intention de partir lui-même, et incitait Pascal II à en faire autant, de façon (et on retrouve ici les termes mêmes utilisés dans la lettre des barons de septembre 1098) à éliminer les hérésies. Et là-dessus, il entraînait dans le catalogue des griefs que les Latins avaient contre les Grecs, à propos de la procession du Saint-Esprit, du rite du baptême, de l'Eucharistie, du mariage des prêtres. Et surtout il énumérait ses propres griefs contre l'empereur Alexis - il rappelle que le Byzantin doit son trône à une usurpation, qu'il a fait aux croisés et aux pèlerins tout le mal possible - et réclamait justice contre lui, en même temps qu'il suppliait le pape, pour éliminer le ferment de l'hérésie chez les Grecs, de faire accompagner l'armée par un théologien, Jean Burgundio. Mais il incriminait ceux qui, dans l'entourage du pape, l'accusaient d'avoir porté les armes contre un empereur chrétien, les dénonçant comme ayant été achetés par Alexis. De fait, nous savons que celui-ci avait envoyé des représentants en Europe et notamment au Mont-Cassin : derrière les plaintes de Bohémond, il faut admettre l'action d'un parti probyzantin. Pascal II ne pouvait désavouer l'entreprise, d'autant plus qu'un des griefs de Bohémond, les obstacles mis par l'empereur au passage des pèlerins se rendant en Terre sainte, paraît avoir été fondé. Mais on conçoit qu'il ait été quelque peu embarrassé ; il ne donna aucune suite aux propositions du Normand en matière théologique.

L'armée de Bohémond se rassembla à Bari, appuyée par un nombre appréciable de navires de transport grâce auxquels il put débarquer à Avlona le 9 octobre 1107. Elle se porta alors sur le grand port de Dyrrachion (Durazzo) dont elle commença le siège, après avoir dévasté une partie de l'Épire.

Alexis avait préparé sa défense, non seulement en agissant auprès des villes italiennes, mais en renforçant les défenses de la ville ; lui-même s'était installé à Salonique, où il avait rassemblé une armée nombreuse (on l'a évaluée à 60 000 hommes), notamment en recrutant des mercenaires turcs, grâce au concours du sultan seljuquide

d'Anatolie. Tandis que Bohémond bloquait la grande cité, les troupes impériales occupaient les passes qui dominaient celle-ci, et les navires vénitiens interceptaient les communications entre l'armée assiégeante et les ports italiens. En dépit de succès rencontrés dans quelques escarmouches, les croisés souffraient de famine, et Bohémond fut obligé de traiter avec l'empereur, en septembre 1108, à Devol.

Ce traité a été qualifié de « diktat » par René Grousset ; l'étude attentive qu'en a faite Ralph Lilie permet de nuancer ce jugement. Les discussions furent longues, et chaque partie abandonna une part de ses prétentions. Et tout d'abord les conventions de 1097 étaient abolies (alors qu'Alexis s'en réclamait encore en 1104). Bohémond renonçait à la Cilicie ; il conservait Antioche, son port de Saint-Siméon et la Montagne Noire ; il cédait à l'empire Laodicée et les ports situés plus au sud, qui étaient d'ailleurs aux mains des comtes de Tripoli, comme Tortose. En compensation, l'empereur lui donnait Alep et son territoire (qu'il lui fallait conquérir), Édesse, à titre de fief qui serait tenu de lui, et les confins de la Cilicie, avec Til Hamdun. Pour tout cela, Bohémond devenait le vassal de l'empereur, ou plus précisément son homme lige, avec toutes les obligations que comportait ce lien tel qu'il était pratiqué en Occident : il était tenu d'apporter son aide militaire à l'empereur, sous réserve des guerres où il serait engagé, et de le servir contre tous ses ennemis, en Europe comme en Asie (rappelons qu'il était prince de Tarente et de Bari, et que cela pouvait l'impliquer dans les affaires italiennes). S'il occupait une ville qui aurait appartenu à l'empire, il se considérerait jusqu'à plus ample informé comme investi de celle-ci par l'empereur - et si ce dernier en demandait la restitution il ne pourrait contraindre ses vassaux à l'accepter. Un serment serait demandé à ceux d'Antioche, et aussi aux croisés qui l'avaient accompagné en Épire, si ceux-ci voulaient être autorisés à traverser les territoires byzantins.

Bohémond était-il vaincu ou vainqueur ? Certes, il conservait Antioche comme vassal de l'empereur, et celui-ci lui destinait tout ce qui était à l'est de cette ville. Les règles de droit féodal auxquelles il devait se soumettre n'avaient rien d'humiliant. Il pouvait se regarder comme le chef militaire des confins syriens de l'empire, ce qui n'était pas très différent de la charge de *domestikos* qu'il avait sollicitée en 1097. Reste qu'il lui fallait renoncer aux terres occupées par les Normands en Cilicie et sur la côte de Laodicée - et, surtout, à faire accepter cette restitution par Tancrède. Enfin, la restauration du patriarche grec à Antioche, que stipulait le traité, marquait l'acceptation de la soumission à l'empire. Elle posait des questions canoniques qui n'étaient pas faciles à résoudre. Pour l'empereur, le principe de la souveraineté impériale était reconnu, non seulement sur

Antioche, mais sur Édesse ; et le nouveau vassal de l'empereur pouvait à court terme faire entrer Alep dans la mouvance byzantine. Cela au prix de la reconnaissance de l'usurpation qu'il avait reprochée à Bohémond depuis 1098, et aussi du paiement annuel de la très grosse somme de 200 livres d'or. Et Guillaume de Tyr insiste sur ce que le passage des Francs à travers l'Empire byzantin était désormais de nouveau libre.

En acceptant le traité - qui comportait pour lui certaines obligations difficiles à faire accepter par les siens, - le prince d'Antioche pensait-il seulement à trouver un moyen d'échapper à la situation difficile qui était la sienne, ou bien estimait-il avoir résolu par un compromis à peu près satisfaisant la « question d'Antioche » ? On ne saurait le dire. Car, alors que dans le traité il est fait allusion à ces croisés qu'il se proposait d'amener jusqu'à Antioche à travers les terres byzantines, dans la réalité il se rembarqua pour les Pouilles, où il devait mourir le 6 mars 1112, en laissant un fils tout jeune, Bohémond II. On a supposé que, brisé par son échec, il avait renoncé à revenir en Syrie. Guillaume de Tyr affirme le contraire, disant qu'il préparait une grande flotte lorsqu'il tomba malade. Il avait déjà été malade dans le courant de 1106 ; l'inaction qui fut la sienne entre la fin de 1108 et 1111 tenait-elle pour une part à une santé déclinante ?

Le retour de Bohémond en Italie ne marquait pas la fin de la croisade dont il avait été le chef. Toute une part de l'armée se mit en route pour Jérusalem, vraisemblablement par mer plutôt que par terre. Et un nombre appréciable des croisés dut se fixer outre-mer, apportant ainsi un peu de ce renforcement qu'espérait Bohémond. Du moins retrouvons-nous plusieurs de ses chefs dans le baronnage franc des années qui suivirent : Renier Brun devint seigneur de Panéas ; Robert de Vieux-Pont se signala au cours de la campagne qui s'acheva par la bataille de *l'Ager Sanguinis*, Hugues du Puiset, qui avait laissé en Apulie son jeune fils Hugues (le futur rebelle de 1132), paraît avoir reçu de Baudouin I^{er} le comté de Jaffa. La croisade de Bohémond prend ainsi sa place - une place modeste - parmi celles du XII^e siècle.

LES ÉTATS FRANCS DU NORD ENTRE BYZANCE ET LE SURSAUT SELJUQIDE

Si la figure de Bohémond a dominé l'histoire de la Syrie franque entre 1098 et 1108, c'est celle de Tancrède qui attire l'attention au cours des années suivantes, où le destin des états francs paraît se jouer dans la contrée d'Antioche et d'Édesse. Car c'est l'attitude du régent de

la principauté face au traité de Devol qui suspend le règlement de la question d'Antioche, et sa prétention à réaliser autour de cette ville une hégémonie s'étendant à toutes les possessions franques au nord du Nahr el-Kebîr a finalement abouti à faire passer cette hégémonie au roi de Jérusalem. Mais la puissance antiochénienne connaît à nouveau un désastre, plus grave peut-être que celui de Harran, dont elle a cependant réussi à émerger.

Tandis que Bohémond mettait en œuvre son projet de croisade, Tancrede avait repris l'offensive contre les Turcs d'Alep. Il se heurta devant Artésie à l'armée de Ridwân, qu'il mit en déroute dans la plaine de Tizin, le 20 avril 1105, ce qui lui permit de réoccuper non seulement Artésie, mais Zerdana et Sermin. La ville forte d'Apamée tomba ensuite entre ses mains, à la suite du meurtre du seigneur du lieu par les ismaïliens, ces chiïtes extrémistes qui entreprenaient à ce moment de s'emparer du pouvoir en Syrie musulmane, d'abord grâce à la faveur des princes, puis malgré ceux-ci (11 septembre 1106). Cependant, les Byzantins profitaient de ce qu'il était occupé devant Apamée pour s'emparer de la citadelle de Laodicée qui leur résistait encore : Tancrede se porta devant la ville, qui accepta de lui ouvrir ses portes, et enleva également Mamistra et Tarse aux gens d'Alexis Comnène (1108-1109). La situation si grave qui avait décidé Bohémond à partir pour l'Occident s'était donc déjà redressée.

Alexis avait envoyé au chef normand une ambassade pour lui demander d'adhérer au traité de Devol. Tancrede s'y refusa ; l'empereur entreprit alors de construire tout un système d'alliances dirigé contre lui. Il envoya même une ambassade à Bagdad pour demander au sultan Muhammad d'attaquer les Francs, sans doute au début de 1111. Il avait obtenu du fils de Raymond de Saint-Gilles, qui se rendait en Orient pour reprendre les projets de son père sur Tripoli, la promesse de respecter les terres byzantines. Aussi, lorsque Tancrede lui proposa d'aller attaquer Mamistra avec lui, s'y refusa-t-il, ce qui entraîna une rupture entre les deux hommes : Alexis comptait donc sur l'alliance du nouveau comte de Tripoli que son ambassadeur, Manuel Boutoumitès, vint lui rappeler en 1111, en plaçant son trésor en dépôt à Tripoli. Boutoumitès cherchait aussi à convaincre Baudouin I^{er}, sans succès ; et la mort de Bertrand le priva de l'allié qu'il attendait. Du côté des républiques italiennes, Alexis avait négocié avec Pise, qui obtint en octobre 1111 de grands privilèges dans l'empire, dont elle avait été jusque-là l'adversaire, en retour de la promesse d'aider l'empereur contre quiconque voudrait lui enlever ses terres et d'un engagement de fidélité. L'empereur pouvait aussi compter sur Venise et négociait avec le pape. Mais ce grand projet ne connut pas de réalisation, et Tancrede mourut au début de 1112 sans avoir eu à

repousser d'attaque byzantine.

Alexis Comnène avait misé sur l'alliance des autres princes francs pour faire aboutir ses projets dirigés contre Tancrède. Ce dernier n'avait pas ménagé ses voisins francs. Et l'on croit pouvoir reconnaître les motifs de cette politique agressive dans la déclaration qu'il fit en 1110 au roi de Jérusalem : à ses yeux, Édesse et sa contrée devaient relever d'Antioche, comme ayant appartenu au temps des Grecs et des musulmans à la circonscription qui avait Antioche pour centre. Cette même prétention pouvait s'appliquer à la partie septentrionale du comté de Tripoli (avec Tortose), comme à la Cilicie. On a vu qu'au traité de Devol ce sont précisément ces régions et ces villes dont Alexis I^{er} demandait à Bohémond la restitution.

De surcroît, Tancrède, et après lui, et sous son autorité, son cousin Roger de Salerne avaient gouverné Édesse pendant la captivité de Baudouin de Bourcq (1104-1108). Rendre ces riches territoires à leur précédent détenteur pouvait apparaître peu attrayant. Mais Tancrède entendait surtout que Baudouin se reconnût son vassal, et tînt de lui Édesse et son comté en fief. Or Baudouin avait déjà prêté hommage pour ses possessions édesséniennes à Baudouin I^{er}, lorsque ce dernier devenu roi de Jérusalem lui avait laissé celles-ci ; l'exigence de Tancrède se heurtait à l'antériorité de cet hommage, outre qu'elle pouvait paraître non fondée en droit.

On en vint aux mains ; Baudouin, se voyant interdire l'accès de sa ville, se réfugia à Turbessel, chez son cousin Jocelin. À la fin de 1108, les deux rivaux se mesurèrent sans résultat. Baudouin se chercha des alliés. Le premier d'entre eux fut le chef musulman qui l'avait libéré et qui admirait la vaillance de ses anciens prisonniers : l'atabeg de Mossoul, Jawâli ; le second, le seigneur arménien de Kaysûn et Rabân, Kogh Vasil. Ce qui entraîna un rapprochement entre Tancrède et Ridwân d'Alep, lequel s'était vu attaquer par les troupes de l'atabeg. Malgré l'intervention du patriarche d'Antioche, les hostilités commencèrent. Tancrède enfonça les lignes de Baudouin, qui dut se réfugier à Duluk où Tancrède fit mine de l'assiéger. Mais les Arméniens d'Édesse, se refusant à retomber au pouvoir du prince d'Antioche, paraissent avoir voulu s'assurer de la citadelle. Seule l'arrivée inopinée de Jocelin et de Baudouin déjoua ce qui paraît avoir été une conspiration, laquelle fut réprimée sans douceur (octobre 1108).

L'année suivante, une nouvelle querelle surgissait, cette fois à propos de Tripoli. Bertrand de Saint-Gilles revendiquait contre Guillaume Jourdain l'héritage de son père. Le second appela Tancrède à son aide et se déclara son vassal. Ce que voyant, Bertrand fit appel

au roi Baudouin I^{er}. Ce dernier agit vigoureusement, semonça Guillaume, Tancred, Baudouin de Bourcq et Jocelin « au nom de toute l'Église de Jérusalem » (avril 1109). Sans doute ne faut-il pas voir là le souvenir de l'hommage jadis prêté au patriarche Daimbert par Bohémond, mais l'affirmation - comme Baudouin devait le préciser au même Tancred en 1110 - que les Francs « avaient constitué un roi pour qu'il leur serve de chef, de sauvegarde et de guide dans la conservation comme dans la dilatation de la conquête ». Quoi qu'il en soit, Baudouin I^{er} prononça son arbitrage : il laissait Tortose et les pays au nord du Nahr el-Kebîr à Guillaume, sous la suzeraineté de Tancred, tandis que Tripoli, qui ouvrit ses portes le 12 juillet, devait échoir à Bertrand. En ce qui concerne Édesse, le roi demandait au régent d'Antioche de renoncer à ses prétentions, en lui rendant ses droits sur la principauté de Galilée. La première partie de l'accord fut vite caduque, du fait de la mort de Guillaume. Tancred se borna, semble-t-il, à s'emparer au cours de son retour à Antioche de la ville côtière de Jabala et, un peu plus tard, du futur krak des Chevaliers qu'il devait rétrocéder au comte Pons de Tripoli. La mouvance antiochénienne de Tortose reste hypothétique, mais les territoires situés entre Laodicée et la frontière tripolitaine étaient désormais bien assurés à Antioche. La dernière enclave musulmane sur la côte, Margat, était résorbée en 1114.

Une nouvelle phase allait s'ouvrir, celle des « contre-croisades ». Ce terme, utilisé par René Grousset, a été contesté. Il traduit cependant une réalité : pour la première fois depuis l'intervention de Kurbuqa sous Antioche, l'autorité du sultan se manifestait en Syrie par l'envoi d'une armée spécialement destinée à éliminer la présence des Francs. C'était le qadi de Tripoli, Ibn Ammar, qui avait sollicité cette intervention en 1108, lorsqu'il s'était rendu à Bagdad pour attirer l'attention du sultan et du khalife sur la situation de sa ville, assiégée depuis quatre ans par les Francs. Le sultan avait alors promis l'envoi d'une armée de secours, qu'il confia à Mawdûd, désigné comme atabeg de Mossoul à la place de Jâwali. En fait, le sultan seljuqide entendait réunir deux objectifs : la restauration de son autorité sur les terres de Syrie, où l'héritage de Tutush restait divisé entre des princes qui s'étaient rendus pratiquement indépendants, et l'élimination des états constitués par les Francs. Confier cette double tâche aux gouverneurs de Mossoul revenait à faire intervenir en Syrie une force militaire essentiellement turque, appuyée sur un réservoir d'hommes très supérieur à celui dont pouvaient disposer les princes syriens.

Lorsque la nouvelle de la prise de Tripoli fut connue, le sultan pressa Mawdûd de passer à l'action ; renforcé par les troupes des émirs ortoqides de Khilât et de Mardin, Mawdûd marcha sur Édesse, qu'il

assiégée en avril-mai 1110. Baudouin de Bourcq avait envoyé Jocelin à Jérusalem pour demander l'aide du roi ; Tancrède ne bougea pas. L'armée royale, grossie des troupes du comte de Tripoli et des seigneurs arméniens, survint alors qu'Édesse était presque à l'extrémité ; Mawdûd se replia sur Harran. Baudouin I^{er} convoqua Tancrède, qui amena avec lui mille cinq cents cavaliers, et décida le prince d'Antioche et le comte d'Édesse à enterrer leurs griefs ; le premier restait toutefois réticent.

Les deux Baudouin se résolurent alors à adopter une nouvelle stratégie essentiellement défensive : mettre les villes fortes en état de résister à des sièges, et vider le plat pays de ses habitants. La population, chrétienne dans son ensemble, des campagnes situées à l'est de l'Euphrate devait être transférée de l'autre côté du fleuve. Mais les Turcs survinrent tandis que l'armée franque avait passé l'Euphrate, et massacrèrent ou réduisirent en esclavage la foule désarmée. Édesse était désormais au centre d'un pays ruiné. Ce drame semble avoir ouvert les yeux de Tancrède sur le danger que courait la domination franque.

C'est alors que Ridwân d'Alep crut le moment venu de rompre la trêve qu'il avait conclue avec Antioche et se mit à ravager les terres antiochéniennes. Tancrède se jeta sur les territoires alépins, s'emparant des deux places de Cerep (Athareb) et de Zerdana qui contrôlaient les passages menant des terres d'outre-Oronte tenues par les Francs à Alep. Pour obtenir un renouvellement de la trêve, Ridwân dut accepter toutes les exigences du chef franc, y compris la libération de ses captifs arméniens. Les émirs de Shaîzar et de Hama s'empressèrent de payer tribut (1111). Cette fois, ce sont les milieux piétistes d'Alep qui s'émurent, envoyant à Bagdad une délégation qui trouva écho dans le milieu des gens de loi et de mosquée : aux prises avec l'émeute, le sultan et le khalife décidèrent de mobiliser toutes leurs forces contre les Francs et Mawdûd reforma son armée en y joignant les contingents des émirs des confins iraniens (Hamadan, Maragha, Erbil). Devant cette énorme force, Ridwân prit peur ; bien qu'il eût fait appel à Mawdûd, il se retrancha derrière la parole donnée pour se refuser à rompre sa trêve avec Antioche et tint en respect la population alépine. L'atabeg de Damas, Tughtekin, avait rejoint Mawdûd devant Maarrat, mais s'inquiétait des desseins de celui-ci. Quant aux Francs, ils avaient tenu Edesse et Turbessel, que l'atabeg avait laissés derrière lui ; ils réunirent toutes leurs forces dans la région d'Apamée, se contentant de tenir en respect l'armée ennemie, qui ne tarda pas à se disloquer.

Mawdûd réapparut deux ans après, en 1113, cette fois en se portant du côté du royaume de Jérusalem. Baudouin I^{er} se laissa entraîner à

l'attaquer et subit un grave échec, mais l'arrivée des troupes d'Antioche et de Tripoli rétablit la situation. Et Mawdûd, qui avait décidé de passer l'hiver à Damas, fut assassiné dans la grande mosquée. On soupçonna Tughtekin d'avoir fomenté ce meurtre, ce qui contribua à renforcer les suspicions au sein de la coalition musulmane. On le vit bien en 1115, quand le nouvel atabeg de Mossoul, Bursuq, vit se réunir contre lui avec les Francs d'Antioche, de Jérusalem et de Tripoli les Turcs d'Alep, de Damas et de Mardin, Alep ayant refusé de lui ouvrir ses portes. Il réussit à provoquer la dissociation des forces adverses en faisant croire à son départ, puis se jeta sur la forteresse de Kafartab. Mais Roger d'Antioche et Baudouin d'Édesse, surprenant son armée en plein ordre de marche, lui infligèrent la grave défaite de Tell Danith (18 septembre 1115).

Les entreprises des atabegs de Mossoul s'étaient ainsi heurtées à une résistance où, progressivement, les princes musulmans de Syrie avaient fait cause commune avec les Francs. Un curieux climat s'était établi entre les uns et les autres, dont témoignent les anecdotes rapportées par Usâma ibn-Munqidh sur les visites des Francs à Shaîzar et l'admiration mutuelle qu'éprouvaient les combattants les uns pour les autres. Mais, s'ils avaient tenu en échec les forces réunies à l'instigation du sultan de Bagdad, à la faveur de l'inquiétude que les visées de celui-ci et de ses représentants suscitaient chez leurs voisins, les Francs d'Antioche et d'Édesse allaient rencontrer de rudes épreuves du fait de ces derniers.

Roger d'Antioche avait pratiquement réduit Alep à l'état d'un protectorat. La ville n'avait plus de prince depuis la mort du fils de Ridwân en 1114, et elle était gouvernée par un régent qui dut accepter non seulement de payer tribut, mais de laisser le prince d'Antioche contrôler le passage des pèlerins qui se rendaient à La Mecque. Toutes les forteresses couvrant les abords de la ville, celles du Djebel Summaq qui la séparaient des terres d'outre-Oronte comme celle de Hasart (Azaz) au nord d'Alep, étaient aux mains des Francs. Mais les Alépins appelèrent l'Ortoqide de Mardin, Il-Ghâzi, qui prit possession de la cité et, avec de forts contingents turcomans et arabes, descendit dans la vallée de l'Oronte. Roger, au lieu d'attendre l'arrivée des autres princes francs, livra bataille : son armée, encerclée, fut anéantie et lui-même tué à l'Ager Sanguinis, le 28 juin 1119 ; cent cinquante hommes seulement s'étaient échappés et, le lendemain, tous les prisonniers furent massacrés.

Ce désastre mettait la principauté à la merci d'Il-Ghâzi, mais ce dernier ne sut pas en profiter. Le patriarche d'Antioche, Bernard de Valence, arma tous les Francs, clercs et laïcs, tint en respect les chrétiens indigènes qui auraient pu vouloir offrir leur soumission aux

Turcs, et mit la ville en état de défense, en attendant l'arrivée de Baudouin II et de Pons de Tripoli. Ceux-ci, après avoir pris des mesures d'urgence pour reconstituer l'armature de la principauté en réconfortant les survivants et en promettant de respecter les droits des veuves et des enfants sur les fiefs des chevaliers disparus, remontèrent la vallée de l'Oronte et rencontrèrent à Tell Danith les troupes d'Il-Ghâzi, renforcées par les Damasquins, qui furent défaites le 14 août.

Il ne fallut pas moins de cinq campagnes successives (1119, 1120, 1121, 1122, 1123) et autant de séjours à Antioche pour le roi Baudouin, avant que fût reconstituée la ligne des places fortes qui défendaient les terres d'outre-Oronte. Si la principauté d'Antioche, à travers ces alternatives de succès et de revers, avait réussi à conserver son intégrité territoriale, et à tenir Alep en respect sans pour autant avoir essayé de s'emparer de la ville elle-même, la situation du comté d'Édesse, directement exposé aux attaques venues de Mossoul ou de la Djéziré, avait pu donner d'autres inquiétudes. La fidélité des sujets arméniens du comté avait vacillé : lors d'attaques menées par Mawdûd, notamment en 1112, certains d'entre eux avaient livré des tours de l'enceinte d'Édesse à l'ennemi, et, en 1113, Baudouin de Bourcq avait fait expulser une partie de la population. En 1114, l'atabeg Bursuq avait obtenu la soumission du fils adoptif de Kogh Vasil, Vasil Dghâ. Le comte d'Édesse châtia celui-ci en confisquant ses châteaux, notamment Kaysûn, puis dépouilla de leurs seigneuries les autres chefs arméniens, ceux de Bira, de Kuris, de Gargar, qui furent remplacés par des Francs. Il est certain que les lourdes charges financières qu'entraînait un état de guerre incessant se traduisaient pour les sujets du comté par des exigences fiscales qui leur parurent insupportables. Encore Jocelin de Courtenay, qui succéda à Baudouin II en 1118, paraît-il avoir été plus populaire parmi ses sujets arméniens.

Jocelin fut capturé en septembre 1122 par un émir ortoqide, Balak. Baudouin II vint prendre la régence du comté et tomba à son tour aux mains de Balak, le 18 avril 1123. Tous deux furent conduits dans la forteresse de Kharput, et Balak, fort de son succès, s'empara du pouvoir à Alep puis entama une campagne contre Antioche. Il avait pris Albara quand il apprit qu'un parti arménien avait occupé Kharput et libéré ses prisonniers. Baudouin, espérant pouvoir conserver la place, envoya Jocelin chercher de l'aide. Celui-ci courut jusqu'à Jérusalem ; mais, quand il revint, Balak avait repris Kharput et mis à mort ses captifs, sauf Baudouin qui fut libéré seulement en juin 1124 contre une très grosse rançon, pour laquelle il dut livrer des otages, et parmi eux sa toute jeune fille Joette. C'est Jocelin qui dut assumer la charge de la défense de toute la Syrie du Nord jusqu'à la libération du

roi ; il eut la bonne fortune de profiter des embarras de Balak, en apportant son aide aux musulmans de Menbij, soulevés contre celui-ci, qui périt en assiégeant la ville.

Depuis que la croisade de 1107 avait tourné court, les états francs du Nord avaient été livrés à leurs propres forces. Celles-ci ne leur auraient pas permis de tenir face aux redoutables vagues d'assaut qui, de 1110 à 1115, avaient déferlé depuis l'Iraq, s'ils n'avaient pas bénéficié de l'aide du roi de Jérusalem, désormais reconnu comme le chef de l'ensemble des états francs. Cette cohésion nouvelle avait rendu impossible la réalisation du projet d'Alexis Comnène tendant à utiliser les rivalités des Francs les uns contre les autres pour isoler Antioche - et en même temps à se servir de l'alliance du sultan contre ces mêmes Francs (les émeutiers bagdadiens de 1111 accusaient le sultan d'être moins zélé pour la guerre sainte que l'empereur byzantin...). Au contraire, ce sont les croisés établis en Orient qui avaient pu profiter des divisions du monde musulman ; on les avait même vus se concilier des amitiés, voire des camaraderies, avec ceux qui étaient à l'occasion leurs adversaires. Mais la disparition de la dynastie des Seljuquides d'Alep annonçait une situation nouvelle, la principauté alépine se trouvant désormais incorporée à un ensemble plus puissant et étranger au monde syrien.

Dans l'immédiat, les ruines matérielles accumulées au cours d'une décennie de combats, la terrible saignée de l'*Ager Sanguinis* et les pertes subies par la chevalerie franque avaient dangereusement amenuisé les forces des Francs. Les chefs de ceux-ci n'y voyaient qu'un remède : un nouvel appel à la croisade, qui allait se placer dans le prolongement de la catastrophe de 1119.

LA LABORIEUSE CONSTRUCTION DU ROYAUME DE JÉRUSALEM ET LA CROISADE DE CALIXTE II

À la différence du comté d'Édesse et de la principauté d'Antioche, le royaume de Jérusalem – et le comté de Tripoli partage un peu son histoire – n'a pas été fondé presque immédiatement dans toute son ampleur. Les effectifs qui y avaient été laissés à Godefroy de Bouillon étaient très faibles, et l'occupation qui avait suivi la prise de Jérusalem était limitée à la ville elle-même, à ses abords, à la Samarie et à la partie de la Galilée proche du lac de Tibériade. Jaffa mis à part, le littoral échappait aux Francs dont l'empire dans les régions montagneuses restait mal assuré. Édifier une construction cohérente s'étendant à la Palestine tout entière et aux parties méridionales de la

Phénicie allait prendre du temps, même si l'intervention de Raymond de Saint-Gilles apporta un concours à cette œuvre de longue haleine.

En contrepartie, Jérusalem était moins exposée aux expéditions lancées depuis l'Iraq, et la frontière avec l'Égypte ne s'étendait que sur quelques dizaines de kilomètres, en grande partie désertiques. Surtout, le fait que le Saint-Sépulcre était l'objet du pèlerinage auquel était dû l'afflux des pèlerins d'Occident allait faire de cette contrée le lieu principal des opérations que l'on peut assimiler à celles des croisades.

La question a été récemment posée par Christopher Tyerman : peut-on dire qu'il y eut des « croisades » au XII^e siècle, et particulièrement pendant la première moitié du siècle, avant 1147? L'historien anglais a conclu par l'affirmative, sous réserve de la définition juridique exacte à donner à ce mot, celui d'une entreprise indulgenciée par la papauté. En fait, le pèlerinage, puisqu'il est l'accomplissement d'un vœu, ne change pas de nature si celui qui va partir pour aller vénérer le Saint-Sépulcre accepte de combattre à son service. Un exemple caractéristique est celui de ces pèlerins venus d'Angleterre qui se refusent à toute opération militaire à leur arrivée et qui, une fois le pèlerinage accompli, offrent leurs services au roi (1106). Jérusalem peut profiter de ces appoints occasionnels pour des opérations à objectif limité.

Tant que vécut le vizir al-Afdal - qui fut assassiné en 1121 -, le gouvernement du Caire ne se résigna pas à la perte de la Palestine, d'autant plus que les Francs avaient entrepris très vite la conquête des villes côtières qui continuaient à relever des Fatimides. En mai 1101, une armée venait stationner à Ascalon et, en septembre, elle se mettait en mouvement en direction de Ramla; après une bataille acharnée où périt notamment Gaudemar Charpenel, elle fut mise en déroute (7-8 septembre). En 1102, une nouvelle armée se portait sur Ramla; elle se heurta à Baudouin I^{er}, qu'avaient renforcé les rescapés de l'Arrière-Croisade, mais qui n'avait pas attendu le reste de ses troupes. Le roi presque seul parvint à s'échapper, tandis que ses compagnons, assiégés dans Ramla, étaient massacrés (19 mai). Une flotte de deux cents navires survint en même temps qu'arrivaient les troupes venues de Galilée ; la bataille de Jaffa, le 27 mai, effaçait les conséquences de celle de Ramla. En 1105, nouvelle offensive, qui associait cette fois l'armée et la flotte égyptiennes et un contingent damasquin. Baudouin leur infligea une nouvelle défaite dans la plaine de Ramla (27 août). En 1106, ce sont des détachements venus d'Ascalon, de Tyr, de Sidon et de Beyrouth qui massacrent une foule de pèlerins près de Jaffa avant de se porter sur la forteresse de Chastel-Arnoul, construite précisément pour surveiller la route de Jérusalem, qu'ils détruisirent après en avoir tué les défenseurs. En 1107, les Égyptiens mènent un

raid sur Hébron; en 1110, ils paraissent devant Jérusalem. Mais en 1111 le gouverneur d'Ascalon, révolté, se place sous la protection franque : Baudouin lui donne une garnison de 300 hommes qui sont tués par les habitants. On revoit un raid égyptien insulter les murs de Jérusalem en 1113, un autre tenter un coup de main sur Jaffa en 1115. Lassé de subir toutes ces attaques, Baudouin se risque à traverser le désert avec 216 chevaliers et 400 fantassins, après avoir pris des arrangements avec les Bédouins, et il occupe sans coup férir la ville égyptienne de Farama (22 mars 1118). C'est au retour de cette expédition qu'il mourut à el-Arish, au bord de la lagune qui a gardé son nom.

La capture de Baudouin II par les Ortoquides offrait aux Fatimides une chance qu'ils ne laissèrent pas échapper : en mai 1123, une armée et une flotte vinrent assiéger Jaffa, mais le connétable Eustache Grenier leur livra bataille devant Ibelin et leur infligea une déroute complète. Toutes les tentatives menées depuis Ascalon se soldaient en définitive par autant d'échecs. La présence fatimide dans cette ville faisait cependant peser une menace permanente, tout particulièrement sur les routes que les raids menés par la garnison rendaient dangereuses; quand les Francs assiégèrent Tyr, les coureurs égyptiens osèrent attaquer la Mahomerie (al-Bira), au nord de Jérusalem, où seuls les habitants réfugiés dans une tour échappèrent à la mort. La construction – puis la réédification – de Chastel-Arnoul tendait à réduire les périls que couraient les pèlerins entre Jérusalem et Jaffa. Mais, à partir de 1135, les Latins entamèrent un programme de fortification pour réduire le rayon accessible à la garnison d'Ascalon: on fortifia d'abord Bethgibelin, dont la garde fut confiée aux Hospitaliers, puis, en 1141, Ibelin, qui fut inféodé au connétable de Jaffa, Balian, et en 1142 Blanchegarde, qui resta aux mains du roi. La fortification du Daron et de Gaza, au sud d'Ascalon, devait marquer une nouvelle étape, celle qui allait aboutir à la chute d'Ascalon. Plusieurs forts de moindre importance complétaient ce système défensif.

Neutraliser Ascalon, c'était aussi permettre l'occupation des villes de la côte. Celle-ci s'imposait en raison du danger que présentaient ces nids de corsaires et de pillards qui, sur mer et sur terre, menaient des opérations de piraterie et des raids dont pâtissaient les voyageurs, les pèlerins et les villageois. L'occupation de Jaffa, suivie de celle de Cayphas, avait donné deux fenêtres au royaume sur la mer; élargir ce débouché sur la Méditerranée était un autre impératif. Mais la présence d'une flotte égyptienne nombreuse et active, disposant de toutes ces bases, rendait délicate toute opération menée contre ces villes: les Francs ne pouvaient en mener que lorsqu'ils disposaient de

forces navales dépassant le niveau des quelques galères et autres navires stationnés habituellement dans leurs ports. Baudouin I^{er} en fit l'expérience en 1103, quand il voulut assiéger Acre sans avoir de navires à sa disposition: Tyr, Sidon et Tripoli envoyèrent aussitôt des renforts qui l'obligèrent à se retirer.

Il fallait donc profiter de la venue de flottes transportant des pèlerins, pour employer les navires à assurer le blocus par mer en écartant les escadres des Fatimides, tandis que les passagers, leur pèlerinage accompli, étaient disponibles pour renforcer l'armée du roi et de ses barons. Ainsi est-ce avec l'aide de Génois qui étaient arrivés à Cayphas en mars 1101 et qui étaient allés à Jérusalem pour Pâques que Baudouin, après avoir traité avec eux, se rendit devant Arsur qui ouvrit aussitôt ses portes, échappant ainsi au sort que connut ensuite Césarée; devant cette ville, il fallait mener un siège en règle, terminé par une prise d'assaut; le sac de la ville fut complet et la plupart des habitants massacrés (17 mai 1101).

En mars 1104, une nouvelle flotte génoise longe la côte; elle prête son aide à Raymond de Saint-Gilles pour prendre Gibelet, puis à Baudouin I^{er} pour attaquer Acre, qui capitule après vingt jours de siège. Les conditions acceptées par le roi (le droit pour les habitants soit de sortir avec leurs biens, soit de rester) ne furent pas totalement respectées, les marins génois ayant attaqué ceux qui s'en allaient. Deux tentatives sur Sidon, en 1106 et 1108, coïncident avec la venue d'abord de nombreux pèlerins venus d'Angleterre, ensuite de marins de diverses villes italiennes – mais, cette fois, l'intervention d'une escadre égyptienne fit échouer l'opération.

En 1109, Bertrand de Saint-Gilles parvient à faire capituler Tripoli à qui des secours envoyés par mer avaient permis de tenir pendant plusieurs années, bien que le château construit par le comte de Toulouse à Mont-Pèlerin l'eût soumise à un étroit blocus par terre. La même flotte génoise se met alors au service du roi; celui-ci peut ainsi prendre Beyrouth, dont le gouverneur avait pris la fuite en abandonnant la population (mai 1110).

Là-dessus survient une grosse flotte partie de Norvège avec le frère du roi. Après le pèlerinage, celui-ci accepte d'aider Baudouin à prendre Sidon. Les Norvégiens en imposèrent aux Égyptiens qui n'osèrent pas s'attaquer à eux, et la ville capitula le 4 décembre 1110. Il ne restait plus que Tyr, dont le blocus avait été entamé dès 1105, lorsque le seigneur de Tibériade, Hugues de Saint-Omer, avait construit le château du Toron qui interceptait les relations de la ville avec l'intérieur. Un autre château, Scandélion, construit en 1116, bloquait les accès de la ville vers le sud. Cependant le gouverneur de

la place avait conclu un accord avec l'atabeg de Damas, qui lui envoya un corps de troupes et qui contrecarra les tentatives des Francs en menant des attaques de diversion. Baudouin I^{er} avait été de la sorte obligé de lever le siège en 1111-1112. L'Égypte envoyait d'autre part des vivres et des hommes; en 1123, on en profita pour éliminer le commandant de la garnison damasquine. Mais devant la menace franque, le khalife fatimide se décida à céder Tyr à l'atabeg de Damas.

Baudouin II était alors prisonnier. Mais une grosse flotte vénitienne, commandée par le doge lui-même, arrivait en Syrie en mai 1123. Les chefs du royaume, le patriarche Gormond et le connétable Guillaume de Bures, après de longs débats (car les barons de Judée souhaitaient qu'on attaquât Ascalon), conclurent avec le doge un traité qui prévoyait la prise de Tyr. Les Vénitiens tendirent à la flotte égyptienne un traquenard dans lequel elle tomba, ce qui leur assura la maîtrise de la mer. Le siège dura du 15 février au 7 juillet 1124; les diversions menées par les Égyptiens d'Ascalon et les Turcs de Damas furent sans effet, et finalement Tyr capitula. Les chefs de l'armée avaient strictement interdit tout pillage – Tughtekin lui-même était venu pour recueillir les évacués. Et on assista à des curieuses scènes de fraternisation, les combattants des deux partis visitant les camps de l'adversaire, assiégeants et assiégés manifestant les uns aux autres leur admiration pour leur vaillance respective.

Les Fatimides n'en avaient pas moins perdu leur dernière base en Phénicie. Ils restaient en mesure d'envoyer leurs escadres mener des raids sur la côte franque – il y en eut à plusieurs reprises pendant les quarante années qui suivirent. Le sort qui échet à celle qui fut expédiée en 1125 montre que de telles entreprises étaient désormais risquées; si les navires égyptiens ont effectivement pu mener leurs opérations tout au long de la côte, il leur fallut relâcher en un point de celle-ci pour faire l'aiguade, et les Francs de Beyrouth, tombant sur eux, leur infligèrent des pertes telles que leurs chefs préférèrent se replier sur Chypre pour regagner l'Égypte. La sécurité de la navigation franque, et celle des districts voisins du rivage, avait été considérablement accrue.

Lors de sa constitution, le royaume de Jérusalem ne paraît pas avoir été défini de façon précise. Le titre de « roi de Babylone ou d'Asie » qu'on rencontre occasionnellement, laisse entendre qu'il pouvait s'étendre soit du côté de l'Égypte, soit du côté de Damas : traitant avec les Génois en 1104, Baudouin I^{er} avait promis à ceux-ci le tiers de la cité du Caire, s'il la conquérait avec leur aide...

Dans la réalité, ces illusions furent vite dissipées. Les chevaliers laissés à Godefroy n'étaient guère plus de trois cents avec quelque

deux mille autres combattants. Baudouin I^{er} chercha à renforcer leurs rangs, en ordonnant à ses vassaux d'adoubier leurs écuyers : on ne disposait pas d'assez de chevaux d'armes pour que cette mesure pût avoir son plein effet (1101). De nouveaux venus vinrent les rejoindre, mais très progressivement. Et c'est avec ces effectifs très réduits, même renforcés par des éléments recrutés dans la population syrienne, qu'il fallait tenir un territoire qui s'étendait dès les premiers mois de la conquête franque depuis les rives du lac de Tibériade jusqu'à la mer Morte. Sans se fixer de bornes qu'elle n'aurait pas entendu dépasser, la politique des deux premiers Baudouin a eu pour premier objectif la consolidation de cette occupation par la résorption des poches insoumises et par la sécurité à assurer sur les frontières, mais sans perdre de vue le désir de contrôler au-delà de celles-ci les terres fertiles et les voies de communication, sources de richesses pour un prince qui manquait souvent d'argent.

Aussi voit-on, en 1108, le roi Baudouin lui-même, avec une soixantaine de cavaliers, ayant été informé du passage discret d'une caravane venant d'Égypte en direction de Damas, Tyr et Beyrouth, surprendre celle-ci au passage du Jourdain; il y a combat; on fait des prisonniers, et on enlève la totalité de la caravane, onze chameaux chargés de sucre, quatre de poivre et d'épices, dix-sept d'huile et de miel. Albert d'Aix, qui rapporte l'événement, ajoute que « le pays des croisés en fut enrichi ». Cela peut indiquer que l'échelle des opérations menées par le roi pouvait être bien limitée. Mais il est probable que cette opération visait à imposer aux marchands l'obligation de s'acquitter, avant de traverser la zone d'occupation franque, du paiement de péages que cette caravane avait voulu esquiver.

Attrait du butin et souci d'imposer un ordre politique se combinent sans doute dans d'autres opérations qui sont autant de rezzous dont sont victimes les tribus nomades. Le même Albert d'Aix rapporte plusieurs d'entre elles, au cours desquelles le roi fit main basse sur les troupeaux et les hommes; c'est pendant l'une de ces expéditions qu'il avait témoigné envers la femme d'un chef arabe près d'accoucher une humanité qui lui valut la reconnaissance du mari de celle-ci - et les avertissements de ce dernier lui permirent d'échapper lui-même à la capture lors de la défaite de Ramla. Lorsque Jocelin de Courtenay veut enlever une autre tribu, en 1119, l'affaire tourne mal et il perd plusieurs de ses chevaliers. Les Arabes s'empressent de prévenir les représailles en offrant de payer le prix du sang et en se soumettant à l'obligation d'acquitter un tribut pour pouvoir nomadiser en paix.

La volonté de contrôler ces routes est l'une des raisons de l'intérêt que témoigne Baudouin I^{er} pour la Transjordanie et l'Arabie où il édifie en 1115 le château de Montréal, qui lui assure la domination sur le

Wadî Mûsa (le « val Moïse »). En 1116, il atteint la mer Rouge, où s'élève le nouveau château d'Aïla, l'actuelle Eilat.

Il se heurte ici aux efforts du gouvernement de Damas, sous Duqâq et surtout sous l'atabeg Tughtekin; mais c'est tout au long de la frontière orientale que les deux états s'affrontent. Les opérations prennent souvent l'allure de raids de pillage, qui se terminent parfois de façon désastreuse : deux des sires de Tibériade, Hugues de Saint-Omer et Gervais de Bazoches, y ont perdu la vie. On en arrive à un système de partage des récoltes dans les districts contestés : le roi de Jérusalem ou ses vassaux prélèveront un tiers du revenu de la terre de Suète (le Sawâd), des régions de Jérash et du Jaulan (le Golan), les Damasquins un autre tiers, laissant le troisième aux paysans. Les comtes de Tripoli font de même dans la Beqaa; comme, plus au nord, dans la vallée de l'Oronte où ils ont affaire aux émirs de Homs et de Hama. Mais la tentation est grande de s'assurer la totalité de ces revenus : Baudouin I^{er} bâtit à l'est du lac de Tibériade le château d'Al, que Tughtekin vient détruire en 1105; Baudouin II construit à proximité, en 1119, celui de Habis Jaldak (la « Cave de Suète »).

Pour assurer la solidité de cette emprise sur les terres laissées à la domination de l'atabeg de Damas, les Francs s'efforcent de contrôler les passes de la montagne libanaise. Les comtes de Tripoli ont enlevé à Damas les châteaux du Moinêtre et de Gibelacar, que Tughtekin leur a cédés en 1109 et d'où ils mènent des razzias dans la Beqaa; plus au nord, ils s'assurent en 1116 de Raphanée, qu'ils perdent en 1126 pour le récupérer plus tard, et de Tuban, ce qui leur ouvre la plaine de Homs. Ici Tughtekin recourt à une parade : l'appel à des tribus guerrières que lui-même et son fils installent dans la montagne, face à Beyrouth et à Sidon, et qui se font leur place dans le système de coexistence particulière à cette partie du Liban. Il a essayé de faire de même au sud de la mer Morte; mais Baudouin a su effrayer les Turcomans, en utilisant les services d'un prêtre melkite, et ceux-ci ont abandonné les lieux (1107).

Les hostilités alternent donc avec des trêves, observées avec plus ou moins de sincérité de part et d'autre, et les rapports franco-damasquins témoignent de l'équilibre des forces. Ils sont aussi liés à la situation générale: en 1113, Tughtekin et Mawdûd se sont établis face aux Francs au sud du lac de Tibériade, et l'imprudence de Baudouin I^{er} lui a valu de subir la défaite de Sinn al-Nabra. Les musulmans peuvent alors ravager la Samarie et piller Naplouse, avec le concours des paysans de la région, en attendant que l'arrivée des troupes d'Antioche et de Tripoli ait mis fin à la campagne. Le meurtre de Mawdûd jette ensuite l'atabeg de Damas dans l'alliance franque (1115). Mais à la mort de Baudouin I^{er}, lorsque son successeur lui propose de reconduire

leurs accords, il exige de celui-ci la renonciation à tous les partages de récoltes, se jette sur Tibériade et pille la ville, ce qui entraîne des représailles : Baudouin II va ravager la région de Deraa et fortifie la Cave de Suète. En gros, cependant, la frontière reste stable.

À l'intérieur du royaume, l'insécurité reste préoccupante. Des pillards tiennent des repaires d'où ils mènent des opérations contre les voyageurs et les pèlerins, voire contre les habitations. C'est au cours de l'attaque de l'un de ces repaires, près d'Athlit, que Baudouin reçut une grave blessure, en 1103. Et, en 1125, Baudouin II devait construire dans l'arrière-pays de Beyrouth le château du Mont-Glavien pour obliger les villages de la région à se soumettre au paiement des redevances. L'occupation franque reste donc encore assez lâche et à la merci de quelque défaite sur un champ de bataille.

Les responsables s'en inquiètent. Nous possédons une lettre qu'écrivait sans doute en 1120 le patriarche Gormond de Picquigny à l'archevêque de Compostelle, et qui fait écho au préambule des actes du « concile de Naplouse » où barons et prélats se préoccupaient d'obtenir la miséricorde divine. Après avoir déploré une série de mauvaises récoltes, aggravée par une invasion de sauterelles, Gormond écrivait :

« Que dirai-je des attaques ennemies ? Nous sommes assiégés de partout par les Sarrasins : Babylone [Bagdad ?] à l'est, Ascalon à l'ouest. Tyr sur le bord de la mer, Damas au nord. Chaque jour, nous sommes envahis, tués, capturés, décapités, livrés aux bêtes féroces et aux oiseaux. Quoi de plus ? Pour le nom de Jésus, avant d'abandonner la sainte cité de Jérusalem, la croix du Seigneur et le très saint tombeau du Christ, nous sommes prêts à mourir. C'est pourquoi, dans une telle détresse... venez à notre secours !... Que touche le fond de votre cœur le travail incomparable de nos chevaliers, hélas peu nombreux; que dirai-je des souffrances des fantassins ? Ils sont enfermés dans les tours et les murs de Jérusalem, dans les grottes de la terre...

« Personne n'ose sortir à plus d'un mille, et même moins, des murs de Jérusalem et des autres villes sans une escorte armée... Efforcez-vous de venir dans l'armée du Christ et de nous secourir rapidement, ou, si vous ne pouvez pas venir, envoyez-nous qui vous pourrez. »

La lettre du patriarche fait écho à une autre démarche, celle du roi Baudouin II, des prélats et des barons des états francs qui, à la suite du désastre de l'*Ager Sanguinis*, avaient fait appel au pape. Baudouin évoquait non seulement le danger qui venait d'Alep, mais celui qui venait de l'Égypte et de Damas. On sait que ses lettres et celles des deux patriarches furent apportées à Calixte II et au doge de Venise. Il

n'est pas exclu que d'autres, en Occident, aient reçu le même appel.

La réponse du pape fut favorable : pour le patriarche Gormond, il existait un « ost de Jérusalem » pour lequel il sollicitait un recrutement important. Et le doge rappelait à Venise les navires alors en Romanie pour le mois d'avril 1121. On ne connaît pas la date de la bulle de croisade promulguée par Calixte II : celui-ci s'y réfère dans une lettre où il étendait à ceux qui iraient secourir les chrétiens d'Espagne « la même rémission des péchés que nous avons accordée aux défenseurs de l'Église d'Orient ». Cette concession d'indulgence pour la croisade d'Orient était confirmée au premier concile du Latran (27 mars 1123), avec injonction à ceux qui n'avaient pas encore pris le départ de le faire avant Pâques 1124.

La seule réponse que nous connaissions vint de Venise, qui mit sur pied la très grosse flotte qui partit à l'été de 1122, mais s'attarda en route à Corfou où elle assiégea la capitale de l'île, en raison de difficultés entre la république et l'empereur byzantin. Elle arriva au printemps de 1123 pour entreprendre le siège de Tyr. Si d'autres croisés se mirent en route, leur arrivée n'a pas retenu l'attention. Et la croisade de 1123-1124 reste pour les historiens la « croisade vénitienne ». Mais était-ce en réponse à l'appel du pape que Foulques d'Anjou était venu avec cent chevaliers pour séjourner un an en Terre sainte en 1120-1121 ? On peut se demander si déjà l'expédition génoise de 1104, au cours de laquelle fut prise la ville de Césarée, ne mérite pas d'être considérée comme une « croisade génoise ». La participation des citoyens de Gênes fut massive et, si les Génois furent attentifs à profiter de leur coopération avec les Francs pour obtenir d'importants avantages dans les villes conquises, les Vénitiens ne devaient pas agir autrement en 1123. Il n'avait pas été besoin d'une concession particulière d'indulgences par le pape pour les encourager. Les lettres d'Urbain II suffisaient à assurer les participants qu'ils bénéficieraient de la rémission des péchés accordée par le pape. Et sans doute en fut-il de même pour la grande expédition norvégienne de 1110 : elle emmenait des pèlerins, mais leur « passage » collectif représente une organisation qui s'est opérée à l'échelle du royaume, et les Nordiques se sont mis au service du Saint-Sépulcre, en se considérant certainement eux aussi comme bénéficiaires de l'indulgence d'Urbain II. Qu'en fut-il pour les groupes de pèlerins anglais partant sur leurs navires, qui se laissèrent parfois recruter au passage par des chefs espagnols ou portugais ?

Les pèlerins ne partent pas toujours en flottes organisées. On constate ici où là le départ de groupes de chevaliers qui prennent la route ensemble pour Jérusalem. Ainsi, aux confins du Forez et du Brionnais, un baron notable, Hugues Damas, ancêtre de la grande

famille de ce nom, frère du seigneur de Semur et seigneur de plusieurs châteaux importants, part pour un *iter Hierosolymitanum* en 1118; plusieurs petits seigneurs de la région, pour partir en sa compagnie, abandonnent une part de leurs biens au prieur de Marcigny qui leur donna en retour argent et montures : à leur arrivée en Terre sainte et le pèlerinage accompli, ne sont-ils pas mis au service des Francs de Jérusalem ?

Ainsi croisade et pèlerinage sont-ils difficiles à dissocier : les Francs d'outre-mer ont reçu une aide ponctuelle, mais importante, de la part de leurs frères d'Europe occidentale, dont certains ont pu demeurer en Orient. Mais c'est Jérusalem qui attirait les pèlerins, et c'est le roi de Jérusalem qui, dans les années cruciales où se place la croisade de Calixte II, est responsable de l'ensemble des états francs. Le vrai danger est, semble-t-il, à la frontière d'Édesse et d'Antioche. Mais une flotte vénitienne peut difficilement y être utile, et c'est pour le profit du royaume de Jérusalem que les croisés vénitiens se sont employés.

LA SYRIE FRANQUE ENTRE JEAN COMNÈNE ET ZENGÎ : LA CHUTE D'ÉDESSE

Succédant à la prise de Tyr, la libération de Baudouin II marquait un moment d'apogée pour les états latins d'Orient. Le roi se fit dégager par le patriarche d'Antioche des engagements qu'il avait pris envers l'émir ortoqide dont il avait été le prisonnier, en arguant de ce que, tenant la principauté au nom du fils de Bohémond, il ne pouvait disposer de l'héritage de celui-ci. Mieux : il s'allia avec un émir arabe, Dubaïs, qui convoitait Alep, et mit le siège devant cette ville avec ses alliés musulmans. Les Alépins, abandonnés par l'Ortoqide, se donnèrent à l'atabeg de Mossoul, Bursuqî, qui repoussa les assiégeants. Mais Baudouin, à la tête de l'ensemble des forces franques disponibles, lui infligea à Hasart une défaite complète et réoccupa la ligne des places les plus rapprochées d'Alep, comme Cerep et Zerdana (1125). Revenant à Jérusalem, il s'en prit à Tughtekin et lança un raid très profond en direction de Damas, dispersant les troupes ennemies (1126). L'arrivée de Bohémond II à Antioche (octobre 1126) le libérait de l'obligation d'assurer la défense de la principauté : il pouvait désormais se consacrer à son royaume, tandis que Bohémond reprenait Kafartab et tentait de profiter de l'assassinat de Bursuqî pour s'emparer d'Alep.

Le roi avait conçu le projet de conquérir Damas, et envoyé à cette fin des messagers aux princes d'Occident pour leur demander leur

concours : le principal d'entre eux était Hugues de Payns, qui mit son voyage à profit pour recruter des chevaliers du Temple. Il semble qu'un assez grand nombre de croisés répondirent à cet appel : Baudouin fut en mesure de mener une armée importante jusqu'aux approches de Damas; mais un grave échec, dans la plaine de Marj al-Suffar, l'obligea à battre en retraite avant d'avoir pu entamer le siège (5 décembre 1129). Toutefois, le roi avait réussi à profiter des troubles qui suivirent la mort de Tughtekin : la population de Damas ayant massacré les ismaïliens à qui le vieil atabeg avait accordé sa confiance, leur chef, Ismaïl, lui céda la place forte de Panéas, au pied de l'Hermon. Il ne semble pas que les Francs aient eu partie liée avec les ismaïliens pour se faire livrer la ville, comme l'affirmèrent des auteurs postérieurs. L'acquisition de Panéas leur ouvrait la route de Damas.

Toutefois la situation se modifiait dans un sens défavorable en Syrie du Nord. Bohémond II avait eu des difficultés avec Jocelin de Courtenay, et le roi avait dû intervenir pour y mettre fin. Là-dessus, le prince d'Antioche tombait dans un combat contre les Danishmendites, en Cilicie (février 1130). Le roi dut revenir à Antioche, où il découvrit que sa propre fille Alix, qu'il avait mariée à Bohémond, avait fait appel au nouvel atabeg de Mossoul, Zengî, pour se maintenir au pouvoir.

Cette intrigue, que Bohémond sut déjouer à temps, était d'autant plus dangereuse que l'arrivée de Zengî s'accompagnait de la mise en œuvre d'un programme que l'ambitieux atabeg avait fait accepter par le sultan : la constitution de toute la Syrie en un grand commandement qui lui serait confié. Il prit possession d'Alep sans difficulté dès 1128 et entama des hostilités, d'abord limitées, contre les Francs, en même temps qu'il faisait reconnaître son autorité à Hama, au détriment de la principauté damasquine où Buri avait succédé à son père Tughtekin. Dès lors, Damas se défiait de l'atabeg et des propositions d'alliance contre les Francs que celui-ci offrait.

Les rapports franco-damasquins devaient passer par des alternatives d'entente et de conflit. Dès 1132, Buri enlevait Panéas au roi Foulques, et la grotte fortifiée de la Cave de Tyron, sur les pentes situées à l'ouest du Jourdain, à un cheikh arabe ami des Francs, au début de 1133. Mais lorsque les ambitions de Zengî se firent plus redoutables et menacèrent directement Damas, le nouvel atabeg Muin al-Dîn Önör rechercha l'alliance franque et, en retour du secours que lui apporta Foulques, l'aida à récupérer la Cave de Tyron et Panéas. Pour enlever cette dernière place aux hommes de Zengî qui s'y étaient établis – et qui, de là, faisaient planer leur menace sur Damas –, il fallut la coopération des troupes du roi et de celle de l'atabeg (1139). L'entente franco-damasquine ainsi réalisée allait tenir Zengî en échec pendant

plusieurs années.

Les Damasquins n'en avaient pas moins été à l'origine du grave affaiblissement du comté de Tripoli. L'émir Bazwaj, qui exerçait la réalité du pouvoir au nom du fils de l'atabeg Buri, conduisit un raid à travers la montagne libanaise et jusqu'aux approches de Tripoli. Le comte Pons, qui avait rassemblé en hâte ses chevaliers et les bourgeois de la ville, fut défait, son armée détruite (l'évêque de Tripoli, que les musulmans n'avaient pas reconnu, put être libéré contre rançon). Lui-même chercha refuge dans la montagne, mais fut livré à Bazwaj par des Syriens chrétiens qui furent également accusés d'avoir guidé l'ennemi avant la bataille (mars-avril 1137). Le jeune comte Raymond II exerça des représailles contre les coupables, qui furent menés à Tripoli pour être exécutés. Le comté avait toutefois subi de lourdes pertes en hommes et sa plus riche plaine avait été dévastée.

Or Zengî, deux ans plus tôt, avait mené contre Antioche une campagne au cours de laquelle il avait repris aux Antiochéniens les forteresses qui serraient Alep de près, Cerep et Zerdana, ainsi que Maarrat et Kafartab (1135) ; il avait obligé les émirs de Shaîzar à reconnaître son autorité, sans parvenir à soumettre Homs; mais, par Hama, il était devenu le voisin du comté de Tripoli. Aussi profita-t-il de l'affaiblissement de celui-ci pour se porter devant la forteresse de Montferrand, construite quelques années auparavant pour couvrir Raphanée du côté de la vallée de l'Oronte. Le comte appela à l'aide le roi Foulques, mais tous deux furent surpris pendant leur marche sur Montferrand. Raymond II fut capturé, la plus grande partie de l'armée détruite, et le roi ne put que se jeter dans la place assiégée avec ses barons. À cette nouvelle, les princes du Nord se précipitèrent à son secours, tandis que le patriarche de Jérusalem levait une armée considérable. Devant l'arrivée de ces forces, Zengî, qui redoutait aussi la venue de l'empereur byzantin, préféra traiter, rendant la liberté aux prisonniers et laissant le roi et les siens quitter Montferrand, dont lui-même prit possession ainsi que de Raphanée (été de 1137). L'émir Bazwaj avait profité de ces événements pour aller piller Naplouse. Mais la perte des deux forteresses dominant la vallée de l'Oronte entre Homs et Hama était définitive.

Le comté, affaibli par la perte de tant de ses chevaliers, devenait incapable d'assurer la défense de toutes ses frontières, et la trahison qui avait livré le comte Pons à l'ennemi donnait à craindre que la fidélité de ses sujets chrétiens fût ébranlée. Aussi Raymond II se résolut-il, en 1142 ou en 1144, à abandonner aux Hospitaliers les châteaux qui commandaient la trouée de Homs et la vallée du Nahr el Kebîr : Lac (Tell Kalakh), Felis et le Crat, qui devint alors le krak des Chevaliers, ainsi que ses droits sur Raphanée et les terres voisines. Le

seigneur du Crat, en dédommagement, se vit inféoder une grotte fortifiée qui avait peut-être été le chef-lieu de la seigneurie tenu par un *ra 'is* félon, la Cave de David le Syrien, probablement voisine de Bsharré.

Le remaniement du système défensif du comté, pour tenir compte de la situation nouvelle, paraît avoir surtout été lié au désir de le resserrer. Dans le royaume de Jérusalem, en revanche, la construction de nouveaux châteaux, Beaufort, qui dominait la vallée du Litani dans l'arrière-pays de Sidon (1139), et le krak de Moab (Kerak), à l'est de la mer Morte (1142), marquait le renforcement de l'emprise franque sur la riche vallée de Marj Ayun, d'une part, et sur la Transjordanie longtemps soumise au régime du partage des récoltes.

Ce remaniement coïncide avec l'apparition d'un nouveau facteur : la création d'une domination des Assassins, s'enfonçant comme un coin entre le comté de Tripoli et la principauté d'Antioche. Les sectaires avaient jusque-là échoué dans leurs tentatives de prendre le pouvoir à Damas et à Alep, et ils n'avaient pu se maintenir à Panéas. Mais, à la faveur de l'affaiblissement de la principauté d'Antioche qui suivit la mort de Bohémond II, et peut-être avec l'accord implicite des Francs qui ne réagirent pas, on les voit acquérir d'un seigneur musulman la forteresse de Qadmûs et des châteaux voisins, enlever Khariba aux Francs, puis Masyaf aux Munqidhites de Shaîzar, dans les années qui suivent 1130. Des arrangements avec les Francs – paiement d'un tribut annuel, de redevances correspondant à des loyers pour certains villages, etc. – les assuraient contre les actions éventuelles de ceux-ci. La terreur qu'ils faisaient peser sur les princes musulmans menacés d'assassinat les garantissaient contre ces derniers (le comte Raymond II lui-même devait tomber sous leurs coups au moment où il sortait d'une église). On peut considérer que cette nouvelle domination neutralisait tout un secteur de la frontière franco-musulmane.

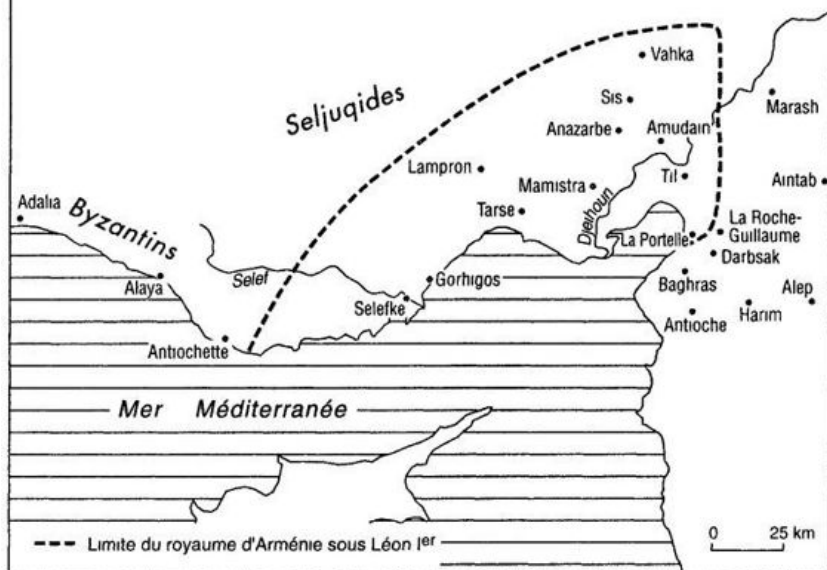
Dans l'immédiat, l'événement le plus important était le retour de la puissance byzantine en Syrie du Nord, où un nouveau prince, Raymond de Poitiers, s'était installé à Antioche en épousant la fille de Bohémond II, Constance – en dépit des efforts du roi de Sicile Roger II qui revendiquait la principauté, et des projets de la veuve de Bohémond, Alix (1136) – et où Jocelin II avait succédé à son père Jocelin I^{er}. Les querelles des deux hommes s'ajoutaient aux difficultés que suscitait alors la baronnie arménienne des Roupéniens qui, à partir de leurs forteresses du Taurus, s'étaient mis en possession d'une grande partie de la Cilicie, avec Sis et Anazarbe, malgré les prétentions d'Antioche : Raymond de Poitiers avait même fait prisonnier le chef arménien, Léon I^{er}, tandis que les Danishmendites envahissaient les terres de celui-ci. Ces conflits favorisaient les

desseins de l'empereur Jean Comnène, lequel était fermement décidé à rétablir l'autorité de l'empire sur ses confins syriens, en reprenant les projets de son père Alexis : Raymond, Jocelin et Léon n'eurent que le temps de se réconcilier avant l'arrivée du Byzantin, mais ils étaient incapables de lui résister.

Alexis Comnène avait noué des négociations avec Roger d'Antioche en vue de trouver une solution à la question non résolue de l'exécution du traité de Devol : son envoyé, Ravendinos, était présent lors de la bataille de l'*Ager Sanguinis*. Et la princesse Alix avait esquissé après son veuvage un projet de mariage avec un fils de Jean Comnène – ce qui est peut-être à mettre en rapport avec la campagne que dut mener Foulques vers 1132 contre elle et contre son allié le comte Pons.

Mais, en 1137, l'empereur réunit une armée avec laquelle, partant de Selefké, il occupa la partie de la Cilicie relevant de la principauté, Tarse, Adana et Mamistra, remplaçant les évêques latins par des évêques grecs pour marquer la réintégration de ces villes dans l'empire. Il avait ensuite occupé une partie des terres de Léon d'Arménie; et, en août de la même année, il arrivait devant Antioche qu'il commença à bombarder avec ses machines de siège. Raymond de Poitiers entra en pourparlers et traita sur des bases qui n'étaient plus exactement celles du traité de Devol. Jean Comnène recevait son hommage lige et lui laissait Antioche en fief héréditaire, mais seulement en attendant de lui avoir constitué un fief équivalent, par la conquête d'Alep, de Shaîzar, de Hama et de Homs. Raymond promettait le libre accès de sa ville à

La frontière septentrionale de la principauté d'Antioche



l'empereur et à ses troupes – ce qui correspondait à ce que le droit féodal appelait un fief « jurable et rendable », le vassal lige devant remettre son château à son seigneur lorsque celui-ci en aurait besoin pour ses guerres. Il semble que les comtes d'Édesse et de Tripoli se reconnaissent aussi vassaux de l'empereur.

Jocelin et Raymond accompagnèrent au printemps suivant celui-ci qui, après une démonstration devant Alep et la réoccupation de Cerep et de Kafartab, vint mettre le siège devant Shaîzar. Mais la place tint bon; Guillaume de Tyr affirme que les deux princes francs s'abstinrent d'aider l'empereur, ce que ne confirment pas les auteurs grecs. Finalement, Jean leva le siège en contrepartie du paiement d'un tribut par l'émir et rentra à Antioche. Là, il demanda à Raymond l'exécution de la convention relative à la remise de la ville, en vue d'opérations ultérieures. Jocelin d'Édesse fit valoir la nécessité d'obtenir l'accord des vassaux du prince, ce qui lui donna le temps de soulever les habitants d'Antioche, fort hostiles à un passage sous la domination byzantine qui leur paraissait inéluctable dans ces conditions. L'empereur, rappelé à Constantinople – où il emmena captif Léon d'Arménie – dut quitter Antioche.

Jean Comnène devait renouveler son opération en 1142, mais cette fois, il commença par se porter devant Turbessel pour obliger Jocelin à lui livrer des otages. Le 15 septembre, parvenu à Baghrâs, il réclama à Raymond la remise entre ses mains de la citadelle et des fortifications d'Antioche. Les barons de la principauté objectèrent que

le véritable héritier de celle-ci était la princesse Constance et que son époux ne pouvait la dépouiller de ses droits. L'empereur demandait d'autre part au roi Foulques de l'autoriser à se rendre en pèlerinage à Jérusalem avec son armée. Foulques accepta, mais demanda, pour ménager les ressources du royaume, de limiter l'effectif de celle-ci à 10 000 hommes, ce que Jean refusa.

Là-dessus, l'empereur mourut d'une chute de cheval, et son armée se retira. Son objectif avait sans doute été de réunir Antioche à ses domaines, pour en faire, avec la Cilicie, Chypre et Adalia, un apanage pour son plus jeune fils Manuel. Mais la mort de ses deux fils aînés ayant fait de ce dernier son héritier, le projet, qui eût abouti à la création d'un bastion byzantin entouré de fiefs latins, perdit sa consistance. Si la question d'Antioche restait en suspens, la Cilicie échappait désormais aux Francs. Et l'expulsion des archevêques de Tarse et de Mamistra avait mis l'accent sur une opposition confessionnelle : sans doute est-ce elle qui amena le pape Innocent II, dans une lettre du 28 mars 1138, à protester contre cette agression d'un « roi des Grecs » schismatique et à menacer celui-ci de délier ses mercenaires latins de leur fidélité à son égard.

L'atabeg Zengî s'était gardé d'intervenir au cours de cette campagne qui avait partiellement annulé les gains territoriaux réalisés par lui en 1135 ; il avait entrepris des pourparlers avec l'empereur et réoccupa les places prises par celui-ci. Mais il avait surtout tenté pendant ce temps de mettre la main sur Damas. Tandis qu'il se bornait à maintenir un corps d'observation face aux Byzantins et aux Francs qui assiégeaient Shaîzar, il se faisait céder Homs par les Damasquins (1138). En 1139, il essayait de surprendre Damas et s'emparait de Baalbek, dont il fit massacrer la garnison, ce qui contribua à lui aliéner les gens de Damas et à jeter Ônôr dans les bras des Francs. L'émir Usâmâ ibn Munqidh, qui avait déjà eu l'occasion d'aller négocier avec les Francs, se rendit à Jérusalem pour passer un traité en bonne forme, au début de 1140, obtenant du roi la libération de ses captifs musulmans et une intervention militaire : le 4 mai, l'armée franque venait débloquer Damas. Les rapports des deux États prirent parfois un tour amical : Ônôr lui-même vint visiter Foulques qui le fit conduire dans plusieurs villes du royaume. Cela n'empêchait pas des incidents de frontière, mais qui se résolvaient par des voies pacifiques : une tribu nomade ayant fait l'objet d'un raid de pillage mené par le seigneur de Panéas, Renier Brun, Usâma vint porter plainte devant le roi, qui fit juger l'affaire par sa cour et condamna Renier à dédommager ses victimes.

Obligé de lâcher prise devant Damas, Zengî se retourna vers le nord, où ses ambitions le mettaient en conflit tant avec les Ortoqides de la

Djéziré qu'avec les Seljuqides d'Anatolie qui réapparaissaient sur la frontière de l'Euphrate. Mais les Francs ne s'entendaient pas mieux : Raymond de Poitiers s'était à nouveau brouillé avec Jocelin II, après la mort de Jean Comnène qui les avait délivrés d'un danger commun, et il avait essayé, en vain, de reprendre pied en Cilicie. Jocelin, dont les auteurs syriaques font un portrait poussé au noir en raison de ses démêlés avec les moines du couvent de Mar Barsauma, menait des expéditions de pillage dans la Djéziré et s'alliait aux Ortoqides contre l'atabeg. Le roi Foulques était mort, lui aussi dans un accident de chasse, le 8 avril 1143, et sa veuve, Mélisende, n'était pas en mesure d'intervenir efficacement dans les États du Nord.

C'est alors que Zengî mena une campagne foudroyante, s'emparant tout d'abord des places qui, à l'est d'Édesse, s'allongeaient en doigt de gant vers la vallée du Khabur. Le 28 novembre 1144, il mettait le siège devant Édesse; Jocelin étant à Turbessel, c'est l'archevêque latin, Hugues, qui prit la charge de la défense; on l'accusa de n'avoir pas payé les soldats, ce qui peut laisser entendre qu'on manquait d'argent. L'atabeg ne voulait pas laisser aux autres Francs le temps d'intervenir et pressait les opérations : construction de tours de bois, bombardement, creusement de mines auxquels les assiégés répondaient par des contre-mines. Les Francs avaient refusé de capituler; aussi, lorsqu'un pan de mur abondamment miné s'écroula, le 24 décembre 1144, les assaillants envahirent la ville, y commettant un copieux massacre. Les habitants se précipitèrent vers la citadelle, pour en trouver les portes fermées – l'archevêque Hugues, qui en avait donné l'ordre, périt parmi eux. La citadelle se rendit dès le 26. On évalua le nombre des morts à quinze mille; la ville avait été mise à sac, les églises de rite latin détruites; Zengî avait donné l'ordre de respecter les autres églises chrétiennes, mais on nous dit que plusieurs monastères furent également détruits. Les Francs avaient été systématiquement massacrés. Sororge (Sarûj) fut évacuée par ses défenseurs dans les premiers jours de janvier 1145.

Devant ce désastre, Raymond de Poitiers comprit qu'il lui fallait obtenir l'aide des Byzantins, qu'il venait de s'aliéner en attaquant la Cilicie : Manuel Comnène ne lui accorda le pardon de cet acte d'hostilité qu'après que le prince franc eut fait amende honorable au tombeau de Jean Comnène.

Mais là-dessus Zengî, qui avait entrepris de poursuivre sa campagne, se trouva rappelé à Mossoul. Il ne faut en effet pas perdre de vue que sa politique syrienne se heurtait aux impératifs de sa situation dans le sultanat seljuqide, où ses conquêtes, qui le mettaient en situation de constituer un État indépendant, suscitaient les inquiétudes du souverain et celles de ses pairs : ses campagnes contre les Francs, voire

contre les Damasquins, avaient été à plusieurs reprises interrompues en raison de la nécessité pour lui de reprendre contact avec sa base de Mossoul. Le danger que la prise d'Édesse matérialisait se trouva de ce fait une fois de plus écarté dans l'immédiat. De surcroît, l'assassinat de l'atabeg, le 14 septembre 1146, au moment où il assiégeait une forteresse des Ortoquides, paraissait devoir être susceptible de créer, pour quelque temps, une vacance du pouvoir à Mossoul. Les Damasquins rétablirent leur autorité sur Baalbek.

Jocelin II essaya de tirer profit de la mort de son grand adversaire, grâce à l'appui qu'il savait pouvoir trouver chez les Arméniens d'Édesse : ceux-ci avaient déjà esquissé en mai 1146 un complot que Zengî avait déjoué, en même temps qu'il attirait dans la ville un grand nombre de familles juives. Le 27 octobre, ils ouvraient leurs portes à Jocelin qu'accompagnait Baudouin de Marash. Mais les assaillants s'attardèrent à piller la ville au lieu de se porter immédiatement sur la citadelle. Le fils de Zengî, Nûr al-Dîn, survint bientôt et son arrivée suscita une panique. Craignant de ne pouvoir défendre la cité, les habitants l'évacuèrent en hâte. Jocelin et Baudouin s'efforcèrent d'organiser leur escorte. Mais les Turcs surmontèrent la défense des Francs et massacrèrent les fuyards avant de continuer le massacre en ville, où on détruisit et saccagea les églises. Si Jocelin parvint à s'échapper, Baudouin de Marash avait été tué; on évalua le nombre des morts à trente mille et celui des esclaves à seize mille – parmi eux se trouvait l'archevêque arménien (9 novembre 1146). L'archevêque jacobite fut épargné et assura à Nûr al-Dîn la soumission de ses ouailles, qui avaient elles aussi considérablement souffert. Après quoi, le nouveau prince d'Alep alla attaquer quelques forts voisins de sa capitale.

La chute d'Édesse, qui avait été depuis 1098 l'un des bastions de l'occupation franque, et qui avait supporté plusieurs attaques des atabegs de Mossoul, s'explique sans doute par la situation aventureuse de la ville, que l'Euphrate séparait du gros des possessions franques. La rapidité de l'attaque de Zengî avait prévenu l'arrivée des secours qu'amenait le connétable de Jérusalem; le caractère improvisé de la réoccupation de 1146 n'avait pas permis de préparer la défense de la ville. Et l'intervention byzantine de 1142, qui avait vu la soumission de Jocelin à l'empereur, n'avait pas apporté une protection supplémentaire à Édesse ni à son comté.

Jusque-là, les années qui s'étaient écoulées depuis 1124 n'avaient pas connu d'épisodes aussi dramatiques que les décennies précédentes. L'expansion franque n'avait guère marqué de progrès. La petite guerre de position autour d'Alep s'était achevée par un succès pour les Alépins, débarrassés des places franques les plus proches de la ville. Le

comté de Tripoli avait été plus gravement affecté par la perte de sa marche la plus orientale. La réapparition des Byzantins, venus en alliés contre le danger musulman, s'était révélée menaçante pour la domination franque. Le plus grand danger venait de l'union d'Alep et de Mossoul, qui avait permis à Zengî de venir finalement à bout d'Édesse ; mais, jusqu'à la chute de cette ville, les Francs avaient réussi à le contenir.

La croisade, au sens où nous l'avons rencontrée jusqu'en 1124, avait-elle été en sommeil ? On a vu que Baudouin II avait essayé de faire appel à l'Occident pour sa campagne de 1129 contre Damas. L'effet en avait été très limité. On doit tenir compte de l'arrivée, notamment avec Foulques d'Anjou, de renforts constitués par les vassaux de ceux qui étaient appelés à occuper les trônes orientaux ; pour se faire leur place, ceux-ci avaient été amenés à écarter certains des barons qui avaient servi leurs prédécesseurs, mais rares étaient ceux qui, comme Hugues du Puiset, étaient repartis pour l'Occident.

Un incident qu'a noté Guillaume de Tyr révèle que le flot des pèlerins prêts à fournir leur assistance aux Francs d'Orient se poursuivait. À l'été de 1139, le comte de Flandre Thierry d'Alsace était venu en pèlerinage avec une assez nombreuse troupe de chevaliers. Foulques d'Anjou, qui était son beau-frère, et les barons du royaume entendirent en profiter pour mener avec leur aide une expédition à l'est du Jourdain, dans la « terre de Galaad » (la vallée du Yarmuk), d'où les occupants d'une forteresse menaient des raids de pillage en terre franque. Or, avisés de ce que la défense de la Judée était dégarnie, une bande de Turcomans allèrent piller Thecua, petite bourgade située entre Bethléem et la mer Morte, dont les habitants avaient eu le temps de se mettre à l'abri. Les chevaliers présents à Jérusalem montèrent une « rescousse » et tombèrent dans une embuscade. Mais le roi et le comte Thierry menèrent néanmoins leur opération jusqu'au bout. Sans l'échec du contre-rezzou qui avait fait quelques victimes, l'historien nous aurait laissé ignorer la « croisade » du comte de Flandre.

La chute d'Édesse allait provoquer un réveil de la croisade, avec une tout autre ampleur que celle de ces « passages » occasionnels lesquels, cependant, nous apportent des informations qui permettent de comprendre l'issue de la Deuxième Croisade.

Au moment où celle-ci allait se préparer, le jeu syrien se modifiait. Nûr al-Dîn, qui laissait Mossoul à son frère, devenu seigneur d'Alep, cherchait à se rapprocher d'Önör, dont il épousa la fille en mars 1147. Et, en juin de la même année, les deux hommes se trouvèrent réunis pour repousser les Francs de Jérusalem qui, tout en s'efforçant de

respecter formellement les trêves conclues avec Damas, avaient accepté de réinstaller dans ses forteresses le gouverneur de Bosra, Altuntash, qui s'était rebellé contre Öñör. Cette expédition, qui se caractérisa par le maintien d'une stricte discipline grâce à laquelle les Francs purent éviter d'être entamés par les Alépins et les Damasquins qui les harcelaient, fut un échec, et le Hauran continua à échapper aux Francs. Öñör paraît s'être efforcé de les ménager, mais l'alliance franco-damasquine avait vécu. Cela aussi allait peser sur le destin de la croisade.

LA CROISADE D'EUGÈNE III

L'émotion suscitée par la chute d'Édesse fut-elle, en Occident, ce que les historiens postérieurs ont affirmé ? Certes, les clercs lettrés n'ignoraient pas que le roi Abgar avait été le premier souverain à embrasser la foi chrétienne, et que la ville était célèbre par le souvenir de ses saints (même si la lettre du Christ à Abgar, sa plus fameuse relique, avait été transférée à Constantinople). Mais le nom de « Rohais » n'avait pas la résonance de celui de Jérusalem. Et la prise de croix de 1147 n'eut rien de spontané. D'ailleurs, l'exemple de la croisade de Calixte II atteste que l'enthousiasme pour une expédition même dotée de l'indulgence plénière n'allait pas de soi.

Il a fallu ici une convergence. La curie romaine a appris la chute d'Édesse sans doute par diverses voies. Otton de Freising insiste sur la visite d'un évêque originaire du Nivernais, Hugues de Jabala, lequel était venu demander justice contre son patriarche. Il apportait des informations de toute sorte, notamment la victoire remportée aux confins du Khorassan sur le sultan Sanjar par un roi chrétien des Indes, le fameux Prêtre Jean – lequel était dans la réalité le khan des Qara-Khitaï, un peuple turco-mongol chassé de Chine, qui avait effectivement vaincu ce Seljuquide en 1141. Hugues affirmait qu'il se portait au secours des chrétiens, mais qu'il n'avait pu franchir le fleuve qui lui aurait donné accès au Proche-Orient. On ne fit pas fond, à Rome, sur l'aide à attendre de ce personnage, et on retint seulement la nouvelle de la chute d'Édesse. D'autres informations furent apportées par des ecclésiastiques arméniens. Mais il est probable qu'Eugène III eut des renseignements par d'autres sources. Ainsi le pape se décida-t-il à proclamer, le 1^{er} décembre 1145, par la bulle *Quantum predecessores*, l'octroi de l'indulgence de croisade à ceux qui se porteraient au secours de l'Église d'Orient.

En même temps, le roi de France Louis VII – sans doute lui aussi mis

au fait par des envoyés des princes francs – convoquait à Bourges pour Noël la « fête couronnée » au cours de laquelle il fit part aux barons et aux prélats français de son intention bien arrêtée de partir en croisade. Sans doute avait-il déjà pris contact avec le pape, mais la bulle ne lui était vraisemblablement pas parvenue. Les mobiles personnels du roi ont été présentés de façons diverses : désir d'expiation par la pénitence appropriée à l'incendie de l'église de Vitry; accomplissement d'un vœu émis par son frère défunt Philippe; scrupules liés à l'excommunication dont il avait été frappé pour ses agissements en matière ecclésiastique. Mais ses auditeurs restèrent réticents, et l'abbé de Clairvaux, à qui le roi demandait de prêcher la croisade, attendait d'être mandaté par le pape.

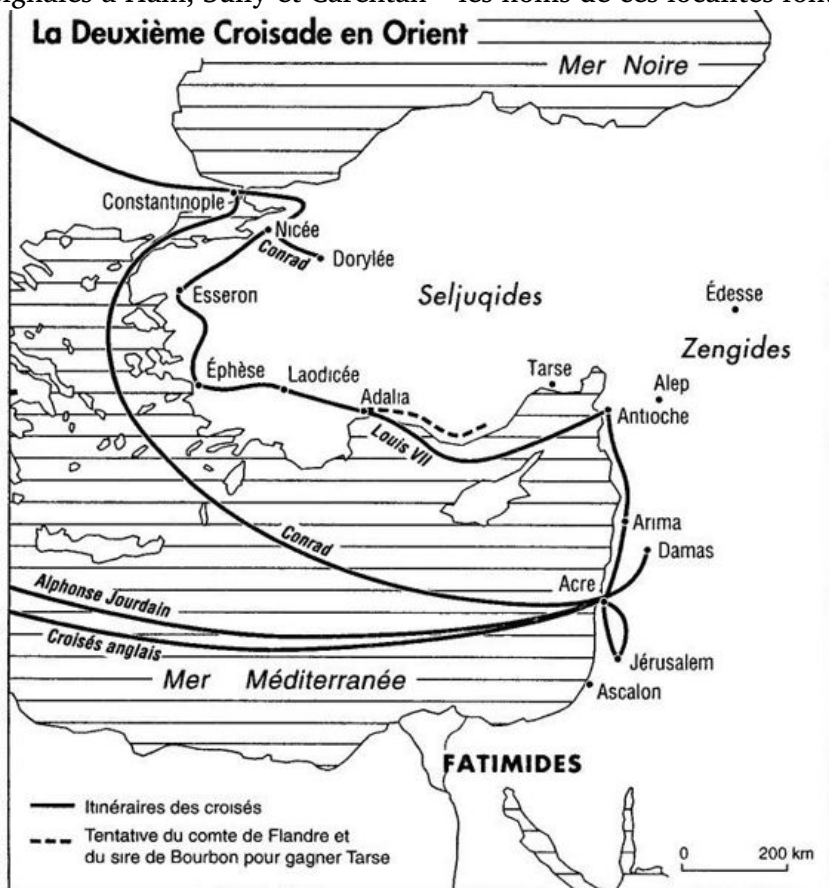
Eugène III fut amené à remanier la bulle. Dans sa nouvelle version (1^{er} mars 1146), il rappelait la croisade d'Urbain II et la généreuse réponse des Français et des Italiens : « Mais maintenant, à cause de nos péchés et de ceux du peuple de Dieu, est survenu ce que nous ne pouvons annoncer qu'avec tristesse et lamentation. La cité d'Édesse, que nous appelons Rohais, elle qui a, dit-on, été seule à se soumettre à la loi du Christ quand tout l'Orient était païen, a été prise par les ennemis de la croix du Christ qui ont aussi enlevé bien des châteaux aux chrétiens. L'archevêque de la cité, ses clercs et beaucoup d'autres chrétiens ont été tués, les reliques des saints dispersées et foulées aux pieds par les infidèles... Nous vous enjoignons au nom du Seigneur et pour la rémission de vos fautes [...] que les fidèles de Dieu, et surtout les plus puissants et les nobles s'emploient vigoureusement à s'opposer à la multitude des infidèles [...] et s'efforcent de libérer des mains de ceux-ci les nombreux milliers de nos frères captifs [...]. Nous leur accordons cette même rémission des péchés que notre prédécesseur le pape Urbain a instituée... »

Le pape énumérait les mesures qui prouvaient qu'on avait tiré des leçons de l'expérience : protection de l'Église pour les femmes, les enfants, les biens des croisés; suspension des procès en cours pour la possession des biens jusqu'au retour de ceux-ci ou jusqu'à ce que leur mort fût connue avec certitude; interdiction des vêtements et des armes de luxe, de l'emploi d'animaux à la chasse; moratoire des intérêts des dettes déjà contractées; liberté de mettre en gage les fiefs auprès d'églises ou d'autres personnes si les seigneurs ne pouvaient ou ne voulaient pas les accepter. Eugène III avait été moine sous la houlette de saint Bernard et lui confia la mission de diffuser son appel. L'abbé de Clairvaux composa une circulaire destinée aux princes et aux prélats pour expliciter l'appel du pape; sans s'arrêter à la chute d'Édesse et aux autres épreuves des chrétiens d'outre-mer, il insiste sur le thème de la pénitence et de la grâce exceptionnelle offerte aux

fidèles qui répondront à cet appel. « Voici maintenant le temps favorable » : la croisade est une occasion de salut qu'on doit saisir.

Bernard prit en charge la prédication de la croisade devant le roi et devant ses barons, réunis en assemblée à Vézelay, le 31 mars 1146. On sait l'enthousiasme que souleva sa parole et le nombre considérable de ceux qui prirent la croix. Sans doute l'abbé de Clairvaux estimait-il qu'il avait accompli sa tâche en lançant le mouvement que d'autres relayèrent aussitôt, en Angleterre comme en France.

Or l'un au moins de ces prédicateurs qui prenaient spontanément le relais donna à ses propos une allure qui inquiéta très vite Bernard, lequel avait eu soin dans sa circulaire de dire que la conversion des âmes appartenait à Dieu et que lui seul déciderait du moment où les juifs embrasseraient la foi du Christ. Car, comme au temps de la Première Croisade, un mouvement se dessinait à l'encontre de ceux-ci : un cistercien du nom de Raoul, qui prêchait la croisade, invitait ses auditeurs à venger le Christ sur ses ennemis. Des meurtres collectifs sont signalés à Ham, Sully et Carentan – les noms de ces localités font



l'objet de controverses entre les érudits, et il est difficile de les mettre

en rapport avec les agissements de Raoul. Le moine intervint peut-être dans les Pays-Bas mais surtout dans la vallée du Rhin, à Cologne, Mayence et Worms, en août-septembre 1146, et sans doute à Wurtzbourg, en février 1147. Mais l'archevêque de Cologne avait laissé aux juifs son château de Wolkenburg où ils trouvèrent un abri et des cadeaux habilement distribués – qui prirent parfois l'allure de rançons

- leur attirèrent des protecteurs. L'archevêque de Mayence avait averti saint Bernard, qui l'invita aussitôt à faire cesser les prédications antijuives, et qui prit lui-même le chemin de la Flandre, des Pays-Bas et de la Rhénanie pour détruire l'effet des incitations de Raoul et, en même temps, confirmer l'appel à la croisade. En octobre 1146, Bernard arrivait en Rhénanie, et il renvoya Raoul à Clairvaux.

La venue de l'abbé de Clairvaux en Allemagne eut des conséquences imprévues. Trouvant un terrain déjà préparé par les prédications de Raoul, Bernard étendit son propre champ d'activité aux pays allemands. Il se rendit à la diète de Francfort, en novembre, pour entreprendre de convaincre le roi Conrad III de partir lui-même en croisade. Conrad résista, et Bernard dut se contenter d'aller prêcher dans les terres du duc de Zähringen (la Suisse actuelle). Déjà plusieurs princes allemands envisageaient de se joindre à l'expédition, et parmi eux le duc Welf VI, qui avait été le principal opposant à Conrad. Lors des fêtes de Noël, Bernard revint à la charge : à Spire, il prêcha de façon si pressante que Conrad prit la croix, entraînant avec lui les principaux de ses vassaux.

Il restait une incertitude : les barons allemands de la partie orientale de l'Allemagne faisaient valoir que leur départ pour l'Orient dégarnirait la frontière qui séparait leur pays de celui des Wendes, restés païens, notamment en Lusace, et que ceux-ci pourraient en profiter pour attaquer les terres des chrétiens. Bernard, à la diète de Francfort (mars 1147), donna son accord pour que ces barons accomplissent leur devoir de croisés en combattant les Slaves païens – ce qui répondait à la doctrine pontificale relative à la non-participation des Espagnols à la croisade d'Orient.

La « croisade des Wendes » se proposait de contraindre au baptême les peuples restés païens vivant à l'est de l'Elbe. Les Abodrites du Nord, que gouvernait le prince Niklot, menèrent un raid contre Lübeck auquel répondit le siège de leur capitale, Dobin. Niklot promit alors d'interdire le culte des idoles et de payer tribut au comte de Holstein, ce qui resta pratiquement lettre morte. Chez les Liutices, la principale armée, conduite par le duc de Saxe, le margrave Albert l'Ours, et le légat, l'évêque Anselme de Havelberg, mit également en vain le siège

devant Demnin, puis se porta sur Szczecin où l'on eut la surprise de voir les habitants arborer des croix. La croisade prit fin dès l'automne, sans avoir atteint ses objectifs. Ceux-ci, d'ailleurs, avaient sans doute été définis en fonction des ambitions des margraves de la frontière; les perspectives missionnaires qu'on avait fait miroiter aux yeux de saint Bernard étaient illusoire.

La décision de Conrad III n'était peut-être pas elle-même exempte de facteurs politiques. Le roi allemand venait de triompher des oppositions que l'accession des Hohenstaufen au trône avait provoquées. Et, en prenant la croix, il amenait les opposants à se rallier à lui : même le duc Welf VI, qui avait envisagé de rejoindre l'armée de Louis VII, se joignit à lui. La plupart des grands du royaume d'Allemagne, à commencer par son neveu Frédéric duc de Souabe, le futur empereur Frédéric Barberousse, prirent également part à la croisade sous sa direction. Cette unanimité répondait à celle qui s'était manifestée dans le royaume de France.

La croisade lancée par Eugène III, du fait de la décision de Louis VII et du ralliement de Conrad III, prenait une allure différente de celle de 1096. Elle était mieux organisée, le pape s'étant préoccupé de questions telles que le financement de l'expédition, qui restait à la charge du croisé – nous possédons en grand nombre les actes de donation ou de vente émanant de seigneurs qui prennent la croix et qui sollicitent, en même temps que les prières des moines ou des chanoines, des dons les aidant à accomplir leur voyage; les engagements de biens qui devront être rendus au croisé moyennant restitution de la somme qui lui a été avancée sont encore plus nombreux, mais nous ne gardons pas la trace de ceux qui furent effectivement remboursés. Eugène III avait spécialement prévu le cas.

S'ils s'équipent à leurs frais, les croisés sont toutefois pris en charge par les souverains. Le roi Louis VII a levé une aide sur son royaume, pour demander à ses sujets de participer aux frais de l'expédition; les barons ont vraisemblablement agi de même. Les deux rois emmènent chacun une armée qui ressemble beaucoup à l'armée du royaume, même si les combattants en sont des volontaires liés par leur vœu personnel.

Le climat spirituel du départ en croisade nous est surtout connu par la correspondance de saint Bernard. Mais celui-ci a fait allusion, lorsqu'il lui a fallu justifier l'échec des croisés, à ce que sa prédication avait été confortée à ses yeux par les manifestations miraculeuses qui l'avaient entourée.

Eugène III avait peut-être été débordé par son auxiliaire. Lui-même était en conflit avec le roi Roger II de Sicile, et surtout avec les

Romains soulevés contre son autorité, et il escomptait l'appui de Conrad. L'engagement de celui-ci dans la croisade allait donc à l'encontre de ses projets. Il n'en confirma pas moins les privilèges accordés en son nom aux Allemands par saint Bernard et passa les Alpes pour se rendre en France où il remit lui-même l'oriflamme à Louis VII, à Saint-Denis – cérémonie qui montre que c'est bien l'armée du royaume que le roi entendait mener en Orient (8 juin 1147).

La croisade entraîna avec elle le flot habituel de pèlerins aussi désireux de bénéficier de l'indulgence que de profiter de l'aide et de la protection des chevaliers. Eudes de Deuil, qui a raconté l'histoire de l'expédition a déploré que ces gens sans armes n'aient pas cru devoir se munir d'arcs et d'épées qui auraient été fort utiles au combat...

Eudes nous a aussi décrit les hésitations du roi sur la route à prendre. On en discuta à l'assemblée d'Étampes, le 16 février 1147. Louis avait engagé des pourparlers avec Roger II de Sicile, qui lui offrait des navires et du ravitaillement, ainsi que la participation de lui-même ou de son fils à la croisade. Manuel Comnène, également pressenti, invitait très vivement Louis VII à passer par ses terres, où il lui ouvrait les marchés. Il ne dissimulait pas qu'il avait conclu la paix avec les Turcs, mais laissait entendre que si ceux-ci la rompaient, il en serait heureux (août 1146). Les mêmes conditions – libre passage et ravitaillement – avaient été obtenues en Allemagne et en Hongrie. L'assemblée se décida pour l'itinéraire déjà suivi par la Première Croisade. Certains, cependant, allaient passer par mer : le comte de Toulouse et une grande partie des croisés anglais (dont d'autres, avec le comte de Warren, accompagnaient Louis VII). Comme d'autres avant eux, les croisés anglais, que rejoignirent des navires venus de Flandre et de Rhénanie, allaient se trouver entraînés à participer aux opérations menées contre les musulmans d'Espagne. Ils avaient appareillé de Dartmouth en mai 1147; quand ils relâchèrent à Porto, l'évêque du lieu les incita à participer au siège que le roi du Portugal, Alphonse Henriques, venait de mettre devant Lisbonne (16 juin). Les croisés se divisèrent, les uns voulant accepter cette offre, les autres arguant de ce que leur vœu avait pour objet Jérusalem; on évita la séparation en faisant valoir la nécessité pour la croisade de rester unie (on retrouvera ce débat lors de la Quatrième Croisade). Finalement, les Anglais participèrent au siège, en particulier en réalisant les machines qui abattaient les murailles. Et, lorsque la ville capitula, conformément à la promesse que leur avait faite le roi, ils la soumirent à un pillage en règle (24 octobre). La saison était avancée, ils hivernèrent à Lisbonne et, laissant quelques-uns d'entre eux sur place (et parmi eux le nouvel évêque de Lisbonne), ils reprirent la mer pour l'Orient le 1^{er} février 1148.

Ayant confié la régence du royaume à Suger, Louis VII gagna Metz, où il avait fixé rendez-vous à son armée. Le pape avait désigné des légats – le cardinal Theodwin pour l'armée allemande, le cardinal Guy pour l'armée française – mais certains évêques comme Godefroy de Langres et Arnoul de Lisieux prirent une autorité de fait. On attendit à Ratisbonne le représentant de l'empereur byzantin et, grâce à des navires qui avaient été préparés, on descendit le Danube jusqu'à Branicevo, où Conrad III était passé quelques semaines plus tôt.

L'armée allemande aurait compté, au passage du Danube, quelque 900 000 hommes, si l'on en croit les Byzantins. Ce chiffre est évidemment très exagéré; on a avancé un effectif de 70 000 combattants, lui même sujet à caution. L'armée allemande n'avait pu traverser la Hongrie qu'après des négociations assez serrées avec le roi Géza II – qui avait été l'un des adversaires de Conrad III l'année précédente. Et, pour autoriser son passage dans l'empire, les représentants de l'empereur Manuel demandèrent aux chefs de la croisade le serment de n'attenter en rien aux droits de Byzance. Un corps de l'armée byzantine suivait les Allemands pour éviter les divagations des traînants. On ne put empêcher quelques incidents, qui restèrent toutefois limités.

Le 10 septembre, Conrad III arrivait devant Constantinople. Les Français qui les suivaient se plaignirent des vexations qu'ils subissaient de la part des Allemands, et de déprédations que ceux-ci avaient commises ; celles-ci ne semblent pas avoir compromis le ravitaillement de l'armée de Louis. Néanmoins, les deux souverains ne parvinrent pas à s'entendre : Conrad passa le Bosphore au moment même où Louis arrivait à Constantinople (4 octobre), en disant qu'il s'était mis en route pour délivrer Édesse et qu'il ne s'arrêterait pas avant d'y être parvenu.

La situation diplomatique s'était considérablement embrouillée. Manuel Comnène avait prévenu le pape qu'il demanderait aux croisés les mêmes engagements que ceux de 1096-1097. Le roi de France n'en fut averti qu'à Ratisbonne et se borna alors à prendre l'engagement de ne pas nuire à l'empereur – ce serment a pu être comparé celui qu'avait prêté le comte de Toulouse en 1097. Quant à l'engagement de restituer à l'empire les places qui lui avaient appartenu avant l'invasion turque, places dont Manuel donnait la liste, il suscita de très vives oppositions de la part des barons français dont le porte-parole était Godefroy de Langres. L'empereur ne put l'obtenir qu'une fois l'armée passée en Asie, où elle dépendait de ses fournitures. Conrad III ne semble pas s'être vu présenter la même demande; il ne faut pas oublier que Manuel et lui étaient beaux-frères, que l'impératrice Irène (Berthe de Sulzbach) facilitait leurs rapports, et que les deux

souverains avaient en Italie des intérêts communs.

Louis VII se trouvait mis en présence de faits nouveaux. Roger II, dont il avait refusé les offres pour donner la préférence à celles de Manuel, venait d'attaquer Corfou et de lancer un raid de pillage en Grèce. Manuel se révélait décidé à ne pas rompre la trêve qu'il avait conclue avec le sultan seljuqide d'Anatolie à la fin de la campagne de 1146, qui l'avait mené jusqu'à Konya; il lui fallait d'ailleurs être en mesure de repousser les Normands. Ce pacte avec les Turcs indigna les barons. Plusieurs d'entre eux, à la suite de l'évêque de Langres, poussaient le roi à attaquer Constantinople, en dénonçant la duplicité de cet empereur dont les mauvaises dispositions à l'égard des Latins s'étaient manifestées par l'expulsion des évêques latins de Cilicie.

Du côté byzantin, on pouvait craindre une collusion entre Roger II et les Français. Le roi Louis s'ingénia à dissiper ces craintes; il accepta de transporter son armée sur la rive d'Asie, ce qui mettait Constantinople à l'abri d'attaques éventuelles.

C'est à Nicomédie qu'on parvint à un accord final : le roi de France promettait de rendre à l'empereur les places éventuellement reconquises, tout en s'autorisant à les piller si elles refusaient de le ravitailler; l'empereur lui fournirait des guides de rang noble qui lui indiqueraient la route à suivre et organiseraient les marchés – on fixait même un taux de change adéquat. Le dernier contingent attendu, celui du comte de Maurienne, du marquis de Montferrat et du comte d'Auvergne, qui était passé par l'Italie, avait rejoint. L'armée de Louis VII pouvait se mettre en route; elle ignorait que celle de Conrad III connaissait alors un désastre.

LES ÉCHECS DE LA DEUXIÈME CROISADE

Il n'est sans doute pas nécessaire de suivre Eudes de Deuil lorsqu'il accuse les Grecs d'avoir leurré le roi de France par la fausse nouvelle de la prise de Konya par Conrad III. En revanche, celui-ci avait sous-estimé le ravitaillement nécessaire à la marche à travers l'Asie Mineure; il ne se munit que de huit jours de vivres au départ de Nicée, et son armée fut bientôt réduite à la disette. Un détachement d'une quinzaine de milliers hommes, menée par son frère, Otton de Freising, se sépara du corps principal pour suivre la route de la côte, mais les pèlerins restaient avec le gros de l'armée. Arrivée à Dorylée (Eski-Shehir), celle-ci rencontra les Turcs qui, en recourant à une fuite simulée, la désorganisèrent et purent lui infliger de lourdes pertes. Conrad ordonna la retraite, qui tourna à la déroute. L'arrière-garde,

sous le comte de Plötzkau, fut détruite, et les restes de l'armée rejoignirent Nicée au début de novembre; beaucoup de croisés l'abandonnèrent alors. Le corps d'Otton de Freising tomba à son tour dans une embuscade tandis qu'il s'approchait de Laodicée de Phrygie; le comte Bernard de Carinthie fut tué avec la plupart de ses compagnons, Otton parvenant à s'échapper (décembre 1147).

Louis VII recueillit et rééquipa les troupes de Conrad, et les deux souverains prirent la route d'Éphèse où le roi allemand, malade, s'arrêta; à l'invitation de Manuel, il reprit la route de Constantinople avec ses hommes; il devait quitter cette ville par la voie de mer au printemps suivant pour gagner directement Jérusalem.

Les Français continuèrent leur route en remontant la vallée du Méandre, où ils déjouèrent une attaque turque, le 1^{er} janvier 1148 ; les fugitifs se réfugièrent dans une place byzantine voisine, et les Français découvrirent alors les réalités de la situation où ils se trouvaient, qu'Eudes de Deuil définit en disant que là où les Grecs tenaient les forteresses, les revenus du territoire étaient partagés entre les Turcs et eux. Le traité conclu entre Manuel et les Seljuquides excluait que les troupes impériales pussent protéger les croisés; les Grecs des villes entretenaient avec leurs voisins musulmans des rapports journaliers et, s'ils ravitaillaient les Francs – avec parcimonie semble-t-il, et à des prix élevés -, ils apportaient leur aide aux Turcs en les informant des mouvements des croisés, voire en s'associant à leurs prises de butin. Le passage en territoire théoriquement byzantin s'apparentait à une marche en pays ennemi.

Après être passés à Laodicée, on arriva au lieu où les troupes de l'évêque de Freising avaient été anéanties puis au mont Kadmos (le Baba-Dagh), où une désobéissance du commandant de l'avant-garde mit le roi en grand péril: ayant poussé au-delà du défilé, Geoffroy de Rancon laissa en effet le convoi avec lequel cheminait Louis VII à la merci d'une attaque des Turcs. Le roi, isolé des siens, se défendit sur un rocher jusqu'à ce que le comte de Warren et quelques autres l'aient secouru. La famine accablait hommes et chevaux, et c'est le maître du Temple, Euvrard des Barres, qui leur permit de se tirer d'affaire. Il fallut même brûler les bagages que l'on abandonnait pour éviter qu'ils ne tombent aux mains des Turcs.

L'armée parvint enfin à Adalia le 19 janvier. On y trouva des vivres pour les hommes, mais les chevaux périssaient et on ne pouvait en acheter. C'est ce qui décida Louis VII à accepter les offres du représentant de l'empereur Manuel, survenu opportunément, qui proposait de fournir des navires pour gagner le port d'Antioche. Le nombre des navires qu'on pouvait se procurer était toutefois trop

faible pour toute l'armée, et Louis traita – à un prix d'ailleurs exorbitant – pour transporter les chevaliers constituant son corps de bataille. Les Byzantins s'engageaient à conduire les hommes valides qui restaient jusqu'à Tarse, sous bonne escorte, moyennant 500 marcs d'argent, et à soigner les malades jusqu'à leur embarquement. Archambaud de Bourbon et le comte de Flandre étaient laissés à Adalia pour veiller à l'exécution de cet accord. Mais, après le départ du roi, les Turcs lancèrent de nouvelles attaques jusque sous les murs de la ville, et il fallut faire entrer dans celle-ci les croisés campés à l'extérieur. Les deux barons purent s'embarquer avec un certain nombre de ceux-ci. Mais les navires ne suffisaient pas pour tous et sept mille hommes se mirent en route pour Tarse. Ils furent arrêtés au passage d'un fleuve grossi par les pluies d'hiver. Le sort des pèlerins restés à Adalia, en proie à la faim et à l'épidémie, fut très dur : certains préférèrent s'engager comme mercenaires chez les Turcs. Et on sait mal comment les autres purent atteindre la Syrie.

Bien que très éprouvée par cette traversée de l'Asie Mineure où s'étaient accumulés les motifs de rancœur contre l'empereur et ses sujets, l'armée de Louis VII était encore une force redoutable quand elle se rassembla à Antioche, au mois de mars 1148. Le prince Raymond accueillit les croisés et les fêta; parmi eux se trouvait sa propre nièce, la reine Aliénor d'Aquitaine. Il avait envoyé depuis longtemps des messagers au roi de France et à ses barons pour presser leur venue. Et il comptait sur celle-ci pour rétablir la situation de la Syrie du Nord face à Nûr al-Dîn.

Une des chansons de croisade composées pour encourager le départ des Français, *Chevaliers, mout estes guaris*, présentait la croisade comme « un tournoi entrepris entre enfer et paradis » dont le jour était fixé « pour être à Rohais ». L'objectif proposé par Eugène III était moins précis : il s'agissait de porter secours aux chrétiens en Orient; mais le trouvère avait repris les propos du pape en rappelant la prise d'Édesse, la destruction de ses églises. Raymond pouvait donc penser que la croisade allait s'attaquer au redoutable maître d'Alep, auteur de la prise de la ville. Et, d'après la réponse de Conrad III à Louis VII, au temps où il se mettait en route à travers l'Asie, c'est bien à Édesse que le roi allemand comptait se rendre.

Mais d'emblée, et sans même avoir été l'objet d'autres sollicitations, Louis VII se déclarait décidé à accomplir avant toute chose son pèlerinage à Jérusalem. C'était, nous l'avons vu, l'attitude habituelle des chevaliers qui se rendaient en Terre sainte et qui, tout prêts à combattre aux côtés des Francs, effectuaient d'abord leur visite aux Lieux saints. La situation, ici, n'était pas la même : l'armée débarquée à Saint-Siméon était à pied d'oeuvre pour aller attaquer Alep ou

Shaïzar, et il était douteux qu'elle se remît en route vers le nord après avoir atteint Jérusalem. Et la croisade n'avait pas été lancée comme un pèlerinage ordinaire. Mais le vœu personnel de Louis VII était sans doute celui du pèlerinage, et le roi se tint fermement à sa décision. Raymond de Poitiers tenta de le faire revenir sur celle-ci, et voulut mettre dans son jeu la reine Aliénor. On devait même dire par la suite que celle-ci avait été trop sensible au charme de son oncle. Ce qui est certain, c'est que le roi prit fort mal l'intervention de sa femme et que Raymond poussa celle-ci à se séparer de son époux. Finalement, Louis usa de force et prit avec elle la route de Tripoli.

C'est là qu'il rencontra le patriarche de Jérusalem, Foucher, que la reine Mélisende et ses barons lui avaient envoyé pour le décider à gagner la Ville sainte. Déjà des Allemands s'y trouvaient : Otton de Freising était arrivé le 4 avril et Conrad quelques jours plus tard. Foucher était chargé de dissuader le roi de se tourner contre Alep et d'attirer son attention sur la situation de Jérusalem. Si Conrad avait encore l'intention de se porter sur Édesse (ce que nous ignorons), le souci d'agir en commun l'amènerait à suivre Louis, qui disposait désormais de l'armée la plus puissante.

Un troisième contingent était attendu, celui d'Alphonse Jourdain avec les croisés toulousains. Alphonse arriva à Acre à la fin d'avril, mais, en se rendant à Jérusalem, il mourut à Césarée, empoisonné, dit Guillaume de Tyr, sans que l'on sût à l'instigation de qui. Les soupçons se portèrent, plus tard, sur la reine Mélisende qui aurait pu vouloir débarrasser son beau-frère, Raymond II de Tripoli, d'un éventuel compétiteur, Alphonse étant né à Mont-Pèlerin du second mariage de Raymond de Saint-Gilles.

C'est le 24 juin, à Acre, que se tint un grand « parlement » où figuraient Louis VII, ses barons et ses prélats, Conrad III avec Welf VI, les ducs de Bavière, de Souabe, le marquis de Montferrat, le margrave de Vérone et le comte de Biandrate, la reine Mélisende, son fils Baudouin, les prélats et les barons du royaume, mais aucun représentant des trois autres états francs. Les décisions à prendre sur l'emploi des forces militaires de la croisade se limitèrent donc à la prise en considération des seuls besoins du royaume de Jérusalem. Certains croisés, d'ailleurs, s'estimaient libérés de leur vœu du fait de l'accomplissement du pèlerinage : tels étaient l'évêque Arnoul de Lisieux, le comte de Flandre et peut-être même le roi Conrad. On ne sait si quelqu'un proposa de lancer une campagne contre Alep, mais l'année était déjà avancée et cette idée avait été écartée à Antioche. La majorité des présents se prononça pour une opération militaire qui rendît les croisés de 1148 dignes de leurs ancêtres.

Le débat porta sur le choix de l'objectif. Contrairement à ce que l'on a longtemps dit, les frontières du royaume n'étaient plus protégées par la trêve passée avec Damas : le rapprochement d'Önör et de Nûr al-Dîn avait à nouveau fait revivre la possibilité d'un danger damasquin. Les barons du sud du royaume proposèrent, comme en 1123, de porter l'effort sur Ascalon; mais le conseil se résolut à attaquer Damas.

Certains croisés quittèrent l'armée, tel Welf VI qui se rendit en Sicile. Les autres rejoignirent Tibériade, où la concentration avait été fixée au milieu de juillet. Parvenus à Panéas, les chefs de l'armée décidèrent de porter leur effort sur le flanc ouest de l'enceinte de Damas, le mieux protégé sans doute, mais aussi celui où les jardins de l'oasis fourniraient de l'eau et des vivres aux assiégés.

Les opérations du siège alimentent les controverses. Il est certain qu'en apprenant la décision des Francs, l'atabeg Önör fit appel aux deux fils de Zengî, Saïf al-Dîn et Nûr al-Dîn, qui amenèrent des troupes de Mossoul et d'Alep jusque vers Homs, et qu'il mit la place en état de défense, en y appelant notamment des archers de la Beqaa. Le 24 juillet, les croisés et leurs alliés arrivèrent à l'entrée de la Ghuta ; le 25, ils se heurtèrent à une force imposante que Conrad III anéantit, et ils purent transférer leur camp à l'hippodrome, plus près des remparts. Mais la progression dans les jardins fut très pénible, car de nombreuses haies et des canaux offraient aux défenseurs le moyen de harceler les assaillants. Le 27, les croisés changeaient l'emplacement de leur camp. Selon certains, c'était pour le transférer à l'est de la ville, où les murs étaient plus faibles – on affirma que c'était un conseil pernicieux donné par les Francs de Syrie pour amener les croisés dans un terrain sans eau, mais les recherches les plus récentes semblent infirmer ce point de vue. Ce qui est certain, c'est que deux jours plus tard, le 29, les Francs levaient le siège.

Le siège de Damas a été étonnamment court. Et les rumeurs les plus diverses ont eu cours à son propos. Guillaume de Tyr, qui n'a recueilli d'informations à ce sujet que vingt ans plus tard, avouait ses incertitudes. Conrad III incriminait le roi Baudouin, le patriarche Foucher et le maître de l'Hôpital, qui auraient trahi les croisés en leur donnant de mauvais conseils. D'autres accusaient les Francs de s'être laissé acheter par les Damasquins ; d'autres mettaient en avant le choix de Thierry de Flandre pour devenir le seigneur de la ville après sa conquête, qui aurait aliéné ces mêmes Francs à un projet condamnant les espoirs d'expansion de leur royaume. Le découragement de l'armée après une petite semaine de siège est improbable. Toutes ces explications témoignent cependant de l'énorme déception qui s'empara des participants.

La raison la plus vraisemblable de la levée du siège tient à l'approche des gens de Mossoul et d'Alep, bien qu'ils ne se soient pas acheminés jusqu'à portée de la ville. Muin al-Dîn Öñör, qui avait fait appel à eux, ne pouvait guère souhaiter faire entrer dans sa ville, comme ils le lui demandaient, les fils de ce Zengî qui avait tant cherché à s'en rendre maître. Et les contacts qu'il avait avec les Francs lui permettaient de faire valoir auprès d'eux le risque qu'ils couraient en l'acculant à la nécessité d'ouvrir Damas aux Zengides. La forteresse s'était d'ailleurs révélée trop puissante pour qu'on pût l'enlever de vive force : un long siège aurait été nécessaire. L'évêque de Langres et plusieurs barons français insistaient pour que l'on tentât l'aventure. Conrad, Thierry de Flandre et les Francs d'Orient emportèrent la décision, et l'armée se replia.

On tint à nouveau conseil, et on décida de porter l'effort de la croisade sur Ascalon. Mais Conrad III attendit vainement l'arrivée des autres chefs et, après huit jours d'attente, décida de se rembarquer. Le 8 septembre, il quittait Acre pour Salonique, d'où il se rendit à Constantinople où Manuel Comnène lui fit fête. L'alliance entre le Hohenstaufen et Byzance, réunis par leur commune hostilité envers Roger II de Sicile, en sortait renforcée.

Pour Louis VII, il prolongea son séjour en Terre sainte, de façon à pouvoir participer aux fêtes de Pâques, et il manifesta son désir d'apporter quelque secours aux chrétiens d'Orient, qu'il aida d'autre part de ses libéralités. Les navires qui le ramenaient furent interceptés par une escadre byzantine; la reine Aliénor et une partie de la maison royale furent capturées. Louis VII lui-même débarqua en Calabre le 28 juillet 1149. Dès lors, il apparut pleinement acquis à Roger II, auquel il reconnut le titre royal que lui contestait le pape, en lui imposant la couronne. Il se montra cependant très réservé à l'égard de l'alliance que lui proposait le Normand contre Byzance.

Les biographes de saint Bernard ont largement commenté le traité *De la considération* que l'abbé de Clairvaux adressa à Eugène III et où il tirait les leçons de l'échec de la croisade, qu'il imputait aux péchés des chrétiens, selon l'interprétation théologique du temps. Mais il s'est exprimé ailleurs plus vigoureusement à l'égard des barons, qu'il regardait comme ayant mal conduit leur croisade. Et il restait persuadé qu'en prêchant celle-ci, il avait été l'interprète de la volonté de Dieu. Aussi écouta-t-il favorablement Suger, lorsque l'abbé de Saint-Denis forma le projet de reprendre l'expédition.

Cette fois-ci, c'était les gens d'Église qui militaient en faveur de la croisade. Suger, saint Bernard, le cardinal Theodwin, Pierre le Vénérable essayèrent de convaincre Conrad III. À leurs yeux, c'était

Manuel Comnène qui était responsable des malheurs de la croisade, et ils faisaient écho à Roger de Sicile pour que la nouvelle expédition fût dirigée contre Byzance. Eugène III, le 25 avril 1150, désavoua ces initiatives. Suger reprit son projet, en le réduisant à une nouvelle entreprise destinée à secourir les chrétiens en Orient; le pape se borna à confirmer les privilèges accordés à ceux qui y participeraient. Mais les assemblées de Laon et de Chartres (7 mai 1150) montrèrent combien les évêques français étaient réticents; quant aux barons, si durement critiqués, ils déclarèrent qu'ils laisseraient la conduite de l'opération au clergé. Le concile de Chartres en donna la direction à saint Bernard de Clairvaux lui-même. Or le concile qui aurait dû se réunir à Compiègne pour faire aboutir le projet, le 15 juillet 1150, ne se réunit jamais.

La différence majeure entre la Deuxième Croisade et celle qui l'avait précédée entre 1096 et 1101 tient sans doute à ce que celle-ci avait bénéficié de l'appui byzantin qui manqua presque totalement à la suivante. Apparemment aussi importante numériquement, bien encadrée, avec une ferveur comparable, la croisade franco-allemande s'est usée dans une traversée de l'Asie Mineure, là où les croisés de 1097 avaient pu bénéficier de l'expérience de Tatikios, vieux routier des guerres byzantines. Tout n'est sans doute pas exagéré dans les plaintes d'un Eudes de Deuil sur l'avidité des marchands byzantins; mais il apparaît que le ravitaillement d'Adalia n'a pas été suffisamment assuré par les autorités impériales. Manuel Comnène, qui avait tenu à faire passer la croisade par ses terres pour la détourner d'une coopération avec le roi de Sicile qui eût pu être dangereuse pour l'empire, a laissé Louis VII sans réel soutien.

Quelles qu'aient été les fautes stratégiques et tactiques des chefs des croisés, il leur a manqué l'aide qu'Alexis I^{er} avait fournie à leurs prédécesseurs, et l'empereur Manuel s'était privé, en passant des trêves de longue durée avec les Seljuqides d'Anatolie, de la possibilité d'utiliser les forces de la croisade pour le profit de l'empire. La campagne de Damas, décidée comme à l'improviste bien que les barons de Jérusalem y eussent pensé à l'avance, n'a pas été menée avec plus de préparation. L'atabeg Öñör a certainement su se tirer d'un pas difficile, mais ses adversaires n'ont pas montré la détermination qu'on aurait pu attendre.

La croisade, cependant, avait été décidée au moment où la puissance franque venait de recevoir un premier ébranlement qu'allait suivre l'écroulement de tout un pan de ses défenses. Elle avait été une chance que l'on n'avait pas su saisir. Doit-on en conclure qu'elle avait durablement découragé les Occidentaux ou compromis les espoirs qu'on pouvait mettre dans un soutien byzantin ? Même si les

tentatives de Suger et de saint Bernard en vue de la reprise de la croisade avaient avorté, le zèle pour la Terre sainte restait réel et allait continuer à se manifester, mais sans revêtir une forme aussi imposante.

CHAPITRE VI

Entre Byzance et Saladin : Les périls de l'Orient latin

Les croisés n'étaient pas encore tous de retour en Occident que les premiers craquements se faisaient sentir dans l'édifice construit par la Première Croisade. L'angoisse des dirigeants de l'Orient latin nous est désormais directement accessible : malgré le peu de succès de la croisade de 1148, ils mettent leur espoir dans un nouvel effort de la Chrétienté, et leurs appels se font de plus en plus pressants. Tout un pan de la défense de la Terre sainte va s'écrouler en quelques années, et la constitution à leurs portes d'une puissance musulmane, que les Francs redoutaient depuis longtemps, va se réaliser avec une volonté bien affirmée de mettre fin à leur présence.

Les Francs ne se sont pas abandonnés; ils ont vaillamment fait face aux périls. Il leur a néanmoins fallu – et il leur en a coûté – accepter un véritable protectorat byzantin qui n'a pas tenu toutes ses promesses et qui n'a pas survécu à la disparition de l'empereur Manuel, pour lequel l'entente avec les Latins d'Orient constituait un élément d'une politique dirigée vers l'Italie, en lui attirant la sympathie de la papauté. Ils ont tenté de trouver en Égypte une solution aux problèmes syriens; ils n'ont pas réussi à empêcher la formation de l'empire de Saladin. Et finalement celui-ci, en profitant des incohérences des pouvoirs francs, a porté, lors de la bataille de Hattin, un coup apparemment fatal à l'existence des états latins.

Mais ceux-ci avaient été attentifs à tenir l'Occident informé de leurs difficultés et à l'engager dans un soutien de plus en plus affirmé. C'est ce qui a préparé le sursaut qui a suivi la défaite de 1187, sursaut qui ne doit pas nous apparaître comme inattendu.

L'EFFONDREMENT DE LA SYRIE DU NORD ET LA CROISADE DE THIERRY DE FLANDRE

Par un curieux choc en retour, l'alliance entre le régent de Damas et l'atabeg d'Alep, qui s'est maintenue un peu plus d'un an après le départ des croisés (Önör est mort en août 1149), s'est traduite dès septembre

1148 par une opération que tous deux ont conduite contre un croisé, mais au profit d'un des princes francs. Le fils d'Alphonse Jourdain, Bertrand, s'était rendu maître du château d'Arima, entre Tortose et Tripoli. Peut-être voulait-il faire valoir, à la faveur de la croisade, les droits qu'il tenait de son grand-père, Raymond de Saint-Gilles, sur le comté de Tripoli. Raymond II fit appel aux deux princes musulmans qui lui rendirent le service de prendre le château. Bertrand fut emmené prisonnier à Alep et sa sœur serait devenue une concubine de Nûr al-Dîn. Ce dernier mena ensuite un raid de représailles en direction d'Antioche, mais il se rapprocha de Jocelin II d'Édesse, qui était à nouveau en délicatesse avec son voisin Raymond de Poitiers, et conclut une trêve avec lui.

Un contingent damasquin vint encore apporter sa coopération à la campagne que Nûr al-Dîn mena en mai 1149 contre les châteaux antiochéniens de Harim et d'Inab. Le prince d'Antioche se porta au secours de cette forteresse. Malgré les avertissements que lui avait donnés un chef ismaïlien qui s'était joint à lui, il se laissa attirer dans un piège : son armée fut anéantie; lui-même et le fils de Baudouin de Marash furent tués. La défaite de Fons Murez (29 juin 1149) répétait celle de l'*Ager Sanguinis*; mais, cette fois, Nûr al-Dîn l'exploita aussitôt. Il se présenta devant Antioche, que le patriarche Aimery de Limoges réussit à mettre en état de défense, tandis que le jeune roi Baudouin III accourait à marches forcées. L'atabeg préféra faire tomber les forteresses du Djebel Summaq qui couvraient la vallée de l'Oronte, comme Albara et Apamée, ainsi que celles qui commandaient les approches d'Antioche du côté d'Alep, Artésie et Harim. Il fit également tomber la place tripolitaine de Tortose, qu'il se contenta de démanteler : Raymond III la céda en 1152 aux Templiers qui la restaurèrent.

Là-dessus, c'est le comté d'Édesse qui fut mis à l'épreuve. Le comte Jocelin (qui avait pillé en 1148 le couvent de Mar Barsauma à la suite des soupçons qui pesaient sur les moines accusés de collusion avec leurs voisins turcomans), bien que couvert du côté d'Alep par son accord avec Nûr al-Dîn, était exposé aux attaques des Ortoqides et des Seljuqides d'Anatolie. Le sultan de Konya, Masûd, avait mis à profit la mort du comte de Marash à Fons Murez pour s'emparer de cette ville en accordant la libre sortie aux habitants, qui n'en furent pas moins massacrés. Puis il avait poussé jusqu'à Turbessel, et Jocelin dut se reconnaître son vassal et lui payer tribut. Le connétable de Baudouin III, Onfroi de Toron, était venu le secourir. Mais des rôdeurs turcomans surprirent le comte d'Édesse et le livrèrent à Nûr al-Dîn (1150). Il devait mourir dans les prisons d'Alep en 1159. Ses voisins musulmans s'empressèrent de profiter de l'aubaine. L'Ortoqide Qara

Arslân s'empara de Gargar, le Seljuqide de Kaysûn et des places voisines, Nûr al-Dîn de Hasart (Azaz).

La comtesse Béatrice ne se sentait plus en mesure de défendre le comté, lequel représentait encore une masse territoriale imposante. Les Byzantins lui offrirent de lui acheter ses forteresses moyennant une rente à payer à elle et à ses enfants. Elle accepta après avoir reçu l'accord de Baudouin III, qui était venu pour assumer la garde des terres privées de leurs seigneurs; de fait, le comté, en raison de la perte d'Artésie, de Harim et de Hasart, était pratiquement coupé des autres pays francs, et Jean Comnène avait fait reconnaître sa suzeraineté sur lui. Les habitants, Francs, Arméniens ou Syriens, peu désireux de passer sous la domination byzantine, évacuèrent les places cédées; Baudouin III sut organiser la défense de ce convoi qui gagna sans être entamé les terres franques. Seul le château de Rumqala (Hromgla ou Ranculat), où résidait le *catholicos* arménien, demeura en possession de ce dernier à qui la comtesse l'avait cédé.

La perte du comté d'Édesse était définitive, d'autant plus que les Byzantins se révélèrent incapables d'assurer la défense des places qu'ils avaient acquises. Dès l'année suivante, les musulmans, et en premier lieu les Seljuqides, s'emparaient de celles-ci. Nûr al-Dîn occupa Turbessel.

Baudouin III avait voulu profiter de sa présence à Antioche pour donner un mari à la veuve de Raymond de Poitiers, Constance. Mais celle-ci refusa les candidats que lui proposait le roi. Elle s'était tournée vers Manuel Comnène qui lui offrit d'épouser son beau-frère, le César Jean Roger, qui était d'origine normande, mais que la princesse paraît avoir trouvé trop âgé. Et soudain, elle s'éprit d'un nouveau venu, Renaud de Châtillon, qui sut obtenir le consentement du roi et épousa Constance au début de 1153.

L'apparition de Renaud mérite de retenir l'attention : il offre un exemple qui n'est pas unique, celui de ces Occidentaux que le pèlerinage ou la soif d'aventure amenait en Orient et qui y trouvaient une épouse – ainsi un Calon d'Avallon avait-il épousé Agnès de Beyrouth, et leurs descendants tinrent-ils leur place dans le royaume de Jérusalem. Déjà, parmi les prétendants que Constance avait refusés en 1150, figurait le comte de Soissons, Yves de Nesle, qui était venu en Syrie du Nord avec l'armée de Baudouin III. Renaud, sire de Châtillon-sur-Loing, appartenait à un grand lignage, celui de Donzy, et son père était sire de Gien. Il était « chevalier soudoyer » du roi Baudouin, comme l'étaient d'autres « chevaliers pèlerins ». Peut-être avait-il connu des revers de fortune : il demanda à Louis VII de lui faire rendre son patrimoine, que ses ennemis lui avaient enlevé. Son

incontestable vaillance ne palliait sans doute pas son impécuniosité, et il pouvait paraître inférieur par la noblesse de sa naissance à son épouse. Mais, surtout, il ne pouvait apporter à la défense d'Antioche que sa seule personne. Aussi ne tarda-t-il pas à s'adresser au roi de France.

Sa lettre atteste que le souvenir de la croisade de 1148 conférait à ce dernier un prestige que le peu de réalisations de l'expédition n'avait pas affecté. « Vous avez souvent entendu parler, très excellent seigneur, et vous entendrez encore plus souvent parler, si Dieu ne nous l'épargne, des malheurs et de la pauvreté de cette terre.[...] Les oreilles de tous les chrétiens sont chaque jour ouvertes et tendues vers vous, dont ils attendent leur délivrance. [...] Nous savons que votre cœur vous porte très souvent à cette délivrance, et nous prions pour que vous veniez la visiter et la libérer des mains des impies. » Renaud, lui rappelant qu'il était de ses sujets « naturels », le sollicitait de trouver des époux aux deux filles de Raymond de Poitiers. Mais c'était bien une nouvelle venue du roi de France qu'il demandait. Et, dix ans plus tard, son beau-fils Bohémond III devait répéter à Louis VII : « Chacun se demande : quand viendra-t-il ? »

Il n'était cependant pas question de croisade. Louis VII avait d'autres soucis, au moment où Aliénor d'Aquitaine accordait sa main et son duché à Henri Plantagenêt. Et les Francs de Terre sainte restaient livrés à leurs propres forces.

Heureusement pour eux, la coalition alépo-damasquine ne s'était pas maintenue. Nûr al-Dîn, qui avait essayé de mettre la main sur Mossoul à la mort de son frère, s'était fait céder Homs par son neveu en contrepartie de cette principauté; il reprenait évidemment les projets de son père Zengî sur Damas. Et l'atabeg Abaq, héritier de la lignée buride, avait renoué avec les Francs de Jérusalem dès 1149. Quand Nûr al-Dîn vint avec son armée dans le sud du Hauran en lui demandant de s'associer à la campagne qu'il voulait mener contre ceux-ci, il refusa de rompre le traité qu'il avait conclu avec eux. L'atabeg d'Alep revint en juin 1151, cette fois pour mettre le siège devant Damas; les Francs qu'Abaq avait appelés à son secours arrivèrent à temps pour dégager la ville, puis pour se porter sur Bosra, où le Zengide avait placé un gouverneur. Les Alépins revenant devant Damas, les Francs les contraignirent à la retraite (juillet 1151). De son côté, Abaq chercha à dissuader un cadet ortoqide qui voulait tenter un coup de main sur Jérusalem de mettre à exécution son projet, qui échoua lamentablement (1152). En 1153, il acceptait de se joindre à Nûr al-Dîn pour effectuer une diversion en vue d'obliger les Francs à lever le siège d'Ascalon, mais la défiance réciproque des deux princes les empêcha d'aller plus loin. En retour de leur protection, Abaq payait

tribut aux Francs et les autorisait à venir à Damas même libérer les esclaves chrétiens qu'ils y trouvaient.

Mais les conflits internes de la principauté damasquine affaiblissaient la position d'Abaq, abandonné par les milices urbaines dont la fidélité avait fait la force des Burides. En avril 1154, l'atabeg était déposé et Nûr al-Dîn prenait enfin possession de Damas; l'année suivante, il dépossédait le dernier Buride de Baalbek. Et, à la faveur du tremblement de terre de 1157, qui avait fait périr toute la famille des émirs munqidhites de Shaîzar, il prenait également possession de cette ville. Ainsi ses terres bordaient-elles sur toute leur longueur les états francs.

Les Francs avaient toutes raisons de redouter les desseins de Nûr al-Dîn. Prince fort pieux (sa piété devint encore plus profonde après la grave maladie qui mit ses jours en danger, en 1157), il faisait preuve d'un zèle sunnite dont eurent à pâtir ses sujets de tendance chiite. Les « protégés » se voyaient appliquer dans toute leur rigueur les prescriptions coraniques, notamment en ce qui concerne l'usage du vin. Il avait renforcé les éléments les plus combatifs de son armée en appelant en Syrie des Turcomans en grand nombre, et en recrutant parmi les Kurdes : c'est ainsi que le père et l'oncle de Saladin, Ayyûb et Shirkûh, entrèrent à son service. Enfin, il se posait en protagoniste du *jihâd*, la guerre sainte contre les chrétiens, en visant tout spécialement les établissements francs. Cette attitude n'était pas nouvelle, et les Burides de Damas s'étaient aussi proclamés « combattants de la guerre sainte », mais, chez lui, l'intention était plus clairement affirmée : il avait fait exécuter une chaire à prêcher destinée à trouver place dans la mosquée al-Aqsa quand elle serait rendue aux musulmans. Face à l'État zengide, le royaume de Jérusalem avait maintenu sa frontière; le comté de Tripoli avait reculé. Au nord, le recul était considérable. Non seulement le comté d'Édesse avait été rayé de la carte, mais la principauté d'Antioche, dont la vallée de l'Oronte avait été l'une des régions les plus riches, voyait sa limite ramenée à l'ouest du fleuve; la métropole ecclésiastique, Apamée, était perdue; et c'est pour la possession de Harim, qui couvrait Antioche, et non pour celle des forteresses de la barrière montagneuse séparant Alep des terres franques, que Francs et musulmans allaient désormais guerroyer.

À cet effondrement répondait une compensation : la frontière fatimide, si longtemps restée une menace pour la sécurité de la Ville sainte elle-même, avait cessé de l'être. En 1150, les Francs avaient rebâti, en se servant des pierres de la ville antique, la place de Gaza, désormais forteresse coupant la route qui reliait Ascalon à l'Égypte.

Une crise intérieure du royaume avait accordé un répit à cette

dernière place forte. En 1152, le jeune roi Baudouin III, que sa mère avait confiné dans la possession du nord du royaume, se faisait couronner, sans associer la reine à son couronnement, et réclamait la remise entre ses mains de la Judée et de la Samarie, que la reine Mélisende s'était réservées. On en était venu aux mains : le connétable Manassé d'Hierges, l'homme de confiance de la reine, assiégé dans Mirabel, avait dû capituler; et Mélisende, assiégée à son tour dans Jérusalem, laissait le pouvoir à son fils. Celui-ci pouvait ainsi passer à la campagne attendue.

Les Francs vinrent camper devant Ascalon dès la fin de janvier 1153. Le roi réquisitionna, au fur et à mesure de leur arrivée, les navires du pèlerinage et les pèlerins eux-mêmes, en offrant à ceux-ci une bonne solde. On ne put empêcher la flotte égyptienne de ravitailler la ville, mais une tentative de destruction des machines de siège entraîna l'écroulement de tout un pan de murailles. Le maître du Temple, qui voulait réserver à ses chevaliers le meilleur du butin, empêcha les autres assiégeants de profiter de cette brèche, et les Templiers furent refoulés. Les Francs ne perdirent pas courage; la diversion demandée par les Égyptiens aux atabegs de Damas et d'Alep ne se réalisa pas. La ville capitula le 19 août, livrant aux vainqueurs de grandes richesses. L'évacuation se fit très régulièrement, les assiégés ayant licence d'emporter leurs biens meubles.

On peut noter ici encore le rôle joué par les Francs venus d'Europe. En renforçant l'armée royale, les pèlerins de 1153, dont la présence n'excéda pas la durée du séjour habituel, avaient assuré la réussite du siège. Il ne semble pas qu'il y ait eu besoin de recourir à une croisade spécifique : l'afflux normal des pèlerins et leur mobilisation ont constitué un élément essentiel pour le succès des armes franques. Et, en ouvrant aux Francs la route de l'Égypte, la prise d'Ascalon allait contribuer à prolonger la vie des états francs.

En 1158-1159, l'Occident allait consentir un effort plus important. Celui-ci ne semble pas résulter d'une initiative papale : en parlant de la venue du comte de Flandre, Adrien IV la regarde comme un « secours inespéré », dans une lettre du 13 novembre 1158 par laquelle il demandait à l'archevêque de Reims d'aider les Templiers à remplacer les chevaux et les armes qu'ils avaient perdus; le pape aurait sans doute précisé que ce secours était dû à son intervention si tel avait été le cas. On peut donc penser qu'il s'agissait d'une décision personnelle d'un grand seigneur emmenant avec lui ses vassaux et ses voisins. Toutefois, il semble que sa troupe n'ait pas été isolée : une source arabe, en effet, nous dit que c'est l'arrivée d'une « troupe nombreuse venue par mer » qui encouragea le roi Baudouin à se jeter sur les troupeaux que les Turcomans avaient mis à paître près de

Panéas en se fiant aux accords passés (février 1157) ; or Thierry de Flandre ne débarqua qu'en juillet.

Si ce coup de main rapporta un énorme butin, très apprécié par un trésor royal obéré, la rupture des trêves conclues trois mois plus tôt avec Nûr al-Dîn (bon juriste, Guillaume de Tyr stigmatise cette violation du droit des gens) autorisait celui-ci à reprendre la guerre. Craignant de ne pouvoir tenir Panéas contre lui, le roi céda la place aux Hospitaliers; mais ceux-ci tombèrent dans une embuscade et y renoncèrent. Onfroi de Toron, assiégé, offrit de capituler; Nûr al-Dîn ne répondit pas, ce qui laissait présager le massacre de la garnison. Le roi put la débloquer, mais tomba à son tour dans une embuscade, au Gué-de-Jacob. Ses hommes se sacrifièrent pour qu'il pût se réfugier dans Saphet ; 87 Templiers et 300 autres chevaliers avaient été tués ou pris (juin 1157). Panéas fut cependant sauvé grâce à l'arrivée des troupes d'Antioche et de Tripoli.

C'est alors que Thierry de Flandre, dont c'était la troisième venue en Terre sainte, arriva à Beyrouth avec un important contingent de chevaliers; il se joignit à son neveu Baudouin III pour dégager le krak des Chevaliers, que menaçait Nûr al-Dîn, et gagna Antioche. À ce moment survint le tremblement de terre d'août 1157 au cours duquel la famille seigneuriale de Shaîzar fut anéantie. On sait mal si ce sont les gens de Nûr al-Dîn ou les ismaïliens qui en profitèrent pour s'installer dans la ville, mais les Francs décidèrent de s'emparer de celle-ci. S'ils occupèrent sans peine la ville basse, un conflit survint lorsqu'on proposa de donner la ville au comte Thierry. Le prince d'Antioche, Renaud de Châtillon, revendiqua la ville comme relevant de sa principauté et exigea que Thierry lui prêtât hommage. Thierry, chef d'une des grandes principautés de la France, s'y refusa. Dans cette impasse, les Francs préférèrent abandonner Shaîzar à-demi conquise (octobre 1157).

Thierry et Renaud poursuivirent néanmoins la campagne. Ils prirent Harim, en février 1158 ; puis le comte de Flandre rejoignit le roi pour une brève campagne contre Dareiya, près de Damas. Nûr al-Dîn préparait une réplique et entreprit le siège de la Cave de Suète, à l'est du Jourdain. Baudouin, toujours accompagné de Thierry et aussi de Renaud de Saint-Valery, remporta sur les Damasquins la victoire de Puthaha, au sud du lac de Tibériade. Les chevaliers flamands s'étaient particulièrement distingués.

Il apparaît donc que le comte de Flandre n'était pas venu pour un simple pèlerinage. On lui a prêté le dessein de s'établir en Terre sainte pour y finir ses jours au service du Christ; la proposition qui lui fut faite de prendre possession de Shaîzar peut aller en ce sens (mais on

ne pouvait envisager la prise de cette ville avant août 1157); il est difficile de dire si la tradition qui rapportait qu'il se serait vu offrir Damas au cours de la Deuxième Croisade est authentique; mais le fait qu'il en fût à son troisième voyage et que la comtesse Sibylle d'Anjou, qui l'avait accompagné, se fût retirée au monastère de Béthanie au lieu de repartir pour l'Occident laisse bien entrevoir chez le comte de Flandre une dévotion très affirmée pour la Terre sainte. Son voyage de 1157-1158 se différencie des simples pèlerinages que d'autres accomplissaient et au cours desquels il pouvait leur arriver de s'engager comme soudoyers, voire de trouver un établissement en terre d'Orient. Son propos était bien évidemment d'apporter son concours à la défense de la Terre sainte. Ses liens de parenté avec le roi Baudouin, neveu de sa femme, ont pu contribuer à l'y attirer. Mais on peut considérer ce voyage comme une véritable croisade, bien que limitée dans son recrutement à la seule région flamande.

LE RETOUR DE BYZANCE ET L'APPEL DE MANUEL COMNÈNE À LA CROISADE

Au lendemain de la Deuxième Croisade, Manuel Comnène pouvait se féliciter d'avoir écarté le danger d'une collusion entre les croisés et Roger II de Sicile et d'avoir maintenu ses relations pacifiques avec ses voisins turcs. Il n'avait pas perdu de terrain non plus en Syrie du Nord : la veuve de Bohémond II et la femme de Jocelin II s'étaient toutes deux tournées vers lui, l'une pour lui demander un époux, l'autre pour lui céder son comté – deux démarches qui rentraient dans les obligations des vassales envers leur seigneur. La suite avait été moins heureuse : Constance avait épousé Renaud de Châtillon et les Turcs avaient conquis le comté d'Édesse. L'empereur pouvait néanmoins considérer qu'il avait maintenu son hégémonie sur les terres franques de l'ancien duché d'Antioche.

Il n'en avait pas été de même en Cilicie : le prince arménien de Vahka, Thoros, qui avait été mis en résidence surveillée à Constantinople, s'était échappé, avait réoccupé ses forteresses et aussi certaines places byzantines. Manuel avait voulu le faire mettre à la raison par les Seljuqides; Thoros leur infligea une sérieuse défaite (1154). L'empereur se tourna vers Renaud, qui vint attaquer la Cilicie arménienne pour le compte de Byzance, mais que Manuel négligea de payer. Renaud et Thoros se réconcilièrent, et le premier entendit se payer lui-même en allant piller Chypre (1156) : il était donc devenu un vassal rebelle.

Au contraire, le roi Baudouin III semble s'être convaincu très tôt que l'appui byzantin était devenu une nécessité vitale pour les états francs. Il avait donné en 1150 son accord à la cession du comté d'Édesse à l'empereur. Et, en 1158, il envoyait à celui-ci son connétable Onfroï de Toron et d'autres ambassadeurs afin de solliciter la main d'une princesse impériale. Manuel lui donna pour épouse sa nièce Théodora, avec une fort belle dot, et promit de secourir les Francs contre Nûr al-Dîn.

Aussi, lorsque Manuel se mit en marche pour ramener à l'obéissance Renaud et Thoros, si le roi de Jérusalem, avec ses chevaliers, prit lui aussi la route d'Antioche, était-ce moins pour apporter son aide au prince d'Antioche que pour être à même de proposer sa médiation. Thoros avait à peine eu le temps de se réfugier dans la montagne tandis que les Byzantins réoccupaient la plaine de Cilicie. Manuel prit ses quartiers d'hiver à Mamistra, et c'est là que Renaud vint faire amende honorable. L'évêque de Laodicée, Gérard de Nazareth, avait fait comprendre au prince que l'empereur cherchait une satisfaction pour son prestige et qu'en acceptant une humiliation le vassal rebelle obtiendrait son pardon. Renaud prêta serment de fidélité en s'engageant à remettre la citadelle et les murs d'Antioche à toute réquisition et à fournir un contingent. Il n'était plus question de remettre Antioche aux Byzantins, et il ne semble pas que Manuel ait demandé la réinstallation du patriarche grec dans son siège, ce que Renaud, alors en fort mauvais termes avec le patriarche latin, aurait sans doute accepté. L'accord de 1159 allait donc plus loin que les précédents.

Baudouin III arriva ensuite à Mamistra où il fut fort bien reçu; Manuel, très épris des usages chevaleresques de l'Occident, apprécia ce beau chevalier qui était devenu son neveu. Thoros, par son entremise, obtint à son tour son pardon et le droit de conserver ses forteresses de la montagne. Puis Manuel se mit en route pour Antioche où il fit une entrée solennelle, Renaud lui servant d'écuyer et Baudouin chevauchant derrière lui.

Sans attendre une démonstration militaire, Nûr al-Dîn fit à l'empereur des ouvertures de paix. Il accepta de relâcher plusieurs milliers de prisonniers francs, notamment Bertrand de Saint-Gilles et de nombreux chevaliers allemands capturés pendant la Deuxième Croisade, et il promit à Manuel son concours contre les Seljuquides (mai 1159). L'année suivante, Manuel devait effectivement mener une campagne contre le sultan seljuquide Qilij Arslân, qui se reconnut son vassal : des contingents francs participèrent à celle-ci.

Mais deux ans plus tard, au cours d'un raid qu'il avait mené en terre

musulmane pour s'emparer de troupeaux qui pâturaient dans la région de Marash, Renaud tombait aux mains de Nûr al-Dîn, le 23 novembre 1161. Il allait rester quinze ans prisonnier à Alep, et Manuel ne paraît pas être intervenu en sa faveur comme il le fit pour d'autres captifs. Une fois de plus, la princesse Constance se trouvait en situation de gouverner la principauté, sans avoir l'intention de reconnaître le titre princier à son fils Bohémond III ; toutefois Baudouin III étant venu à Antioche, on lui avait reconnu la régence. Mais la princesse était entrée en relation avec l'empereur, et c'est à ce moment que celui-ci rompit les pourparlers qui étaient en cours pour son mariage avec Mélisende de Tripoli.

En effet Manuel, devenu veuf, avait demandé à Baudouin III de lui donner pour épouse une princesse franque, et le roi avait offert aux ambassadeurs byzantins la sœur de Raymond III de Tripoli, ce que ceux-ci avaient accepté au nom de leur maître, à l'été de 1161. Mais, au cours de l'été 1162, Manuel annonça qu'il avait porté son choix sur la sœur de Bohémond III, Marie. Furieux de l'outrage fait à sa sœur, Raymond utilisa les galères qu'il avait armées en vue de la transporter à Constantinople pour aller ravager les côtes de Chypre. Mais Baudouin n'avait pu qu'accepter la décision de l'empereur. Celle-ci était vraisemblablement la conséquence de la capture de Renaud de Châtillon : Manuel allait ainsi réaliser le mariage antiochézien qu'il avait déjà envisagé quelques décennies plus tôt. Et la princesse Constance de Poitiers pouvait espérer son appui pour se maintenir au pouvoir. Les barons antiochéziens étaient sans doute moins favorables à un resserrement de la mainmise byzantine. Et ils soutinrent le jeune Bohémond III, que sa mère avait voulu réduire à la possession de Laodicée et de Jabala. Celui-ci put ainsi se faire reconnaître comme prince d'Antioche en mars 1164.

L'inquiétude des Antiochéziens est sensible dans les lettres qui furent envoyées au roi de France en 1162 et 1163. Bohémond et le nouveau roi Amaury le pressent de venir en faisant état de la situation difficile de la principauté, appauvrie, dévastée de surcroît par des tremblements de terre, dont ils redoutent qu'elle soit exposée à tomber aux mains des Grecs ou des Turcs. On annonce que l'empereur rassemble des troupes dans l'intention d'en prendre possession, et Amaury va jusqu'à supplier Louis VII de venir en Orient « avant l'arrivée de l'empereur ». Sans doute ne s'agissait-il que de rumeurs; Manuel allait en fait apporter une aide militaire aux Francs en 1163 et 1164. Mais les Francs manquaient visiblement de confiance à cette date dans ses intentions.

Cependant Nûr al-Dîn avait repris le harcèlement des états francs. En 1163, il avait attaqué le Krak des Chevaliers, mais un groupe de

seigneurs français, parmi lesquels Hugues VIII de Lusignan et Geoffroy Martel d'Angoulême, revenant d'un pèlerinage à Jérusalem, rejoignit les forces du comté de Tripoli et de la principauté d'Antioche, renforcées par un détachement byzantin commandé par le duc de Cilicie, Constantin Coloman. L'atabeg, surpris dans la plaine de la Boquée, n'eut que le temps de s'enfuir jusqu'à Homs. Il prit sa revanche l'année suivante : ayant appelé à lui les émirs ortoquides de Mardin et de Hisn Kaïfa et l'atabeg de Mossoul, il vint assiéger Harim et, devant cette place, mit en déroute l'armée franque – forte de six cents chevaliers et douze mille fantassins – le 11 août 1164. Seuls les Arméniens de Thoros avaient pu échapper à la défaite. Les Francs et leurs alliés étaient presque tous tués ou pris; sur soixante Templiers, sept seulement rejoignirent les lignes franques. Bohémond III, Raymond III, Constantin Coloman, Jocelin III de Courtenay et Hugues de Lusignan étaient emmenés captifs à Alep. Et Harim tomba aux mains des musulmans.

Selon l'historien Ibn al-Athir, les alliés de Nûr al-Dîn le pressaient de se porter sur Antioche. L'atabeg s'y refusa en expliquant qu'il ne voulait pas provoquer l'intervention des forces de l'empereur. Et il libéra presque aussitôt le duc de Cilicie, ainsi que Bohémond III (Hugues de Lusignan mourut en captivité). On voit que la protection byzantine n'était pas un vain mot.

Bohémond avait à payer la lourde rançon de 100 000 pièces d'or, pour laquelle il avait donné des otages. Il se rendit à Constantinople où Manuel accepta de fournir cette somme. Mais il réclama en contrepartie le rétablissement sur le siège d'Antioche du patriarche grec qui vivait alors à Constantinople. Chassé de sa cathédrale, le patriarche latin, Aimery de Limoges, quitta la ville en jetant l'interdit sur elle, et se retira à proximité, dans le château de Cursat (Qoseir) qui appartenait au domaine patriarcal; il continua à exercer ses fonctions et reçut même le patriarche syrien Michel. Le patriarche grec Athanase III, qui était en 1166 à Constantinople, ne paraît avoir eu aucune autorité sur le clergé latin. Lors du tremblement de terre qui éprouva la région en juillet-août 1170, les cathédrales de Tripoli et d'Antioche s'effondrèrent en faisant de nombreuses victimes; Athanase fut pris sous les décombres. Y voyant un signe du Ciel, le prince s'en fut à Cursat implorer le pardon d'Aimery et le réablit sur le siège patriarcal.

Si Nûr al-Dîn avait laissé Antioche sans l'attaquer, il n'avait pas épargné les autres états francs. Profitant de ce que le roi était en Égypte, il se jeta sur Panéas, qui capitula si rapidement, le 17 octobre 1164, que les défenseurs furent soupçonnés de trahison. Le comte Thierry de Flandre, qui était revenu pour la quatrième fois en Terre

sainte, n'avait pas eu le temps d'intervenir. Le comté de Tripoli, privé de son comte, Raymond III, qui ne devait être libéré qu'en 1174, se vit enlever les châteaux qui constituaient une menace pour la Beqaa : le Moinètre (1165 ou 1166) et Gibelacar; en 1167, c'était le tour de Chastel-Blanc (Safitha), d'Arima; et l'atabeg mit le siège devant Arcas. Ces places devaient être reconquises (Gibelacar en 1169); certaines avaient été simplement démantelées. Manifestement, au sud d'Antioche, Nûr al-Dîn ne se sentait pas gêné par la protection byzantine.

L'agent de cette protection était le duc de Cilicie. Après Constantin Coloman, ce fut Alexis Axouch (le fils d'un Turc qui avait été pris à Nicée en 1097), puis un cousin de l'empereur, Andronic Comnène, investi d'un large commandement, mais qui fut vite suspect à Manuel. Redoutant une arrestation, il s'en fut à Antioche, puis à Jérusalem où Amaury lui donna le fief de Beyrouth. Le prince byzantin (qui avait emporté le produit des impôts de Chypre) enleva la veuve de Baudouin III, Théodora Comnène, et s'enfuit avec elle chez Nûr al-Dîn. Constantin Coloman revint; ce fut pour voir la principauté arménienne de la montagne cilicienne tomber aux mains d'un frère de Thoros, Mleh, qui s'empara de Tarse, captura le duc et se rallia à Nûr al-Dîn. Il intercepta un pèlerin notable, le comte de Sancerre (1171), et le roi Amaury allait être obligé de mener une expédition contre lui en 1173. Amaury, qui exprimait encore en 1163-1164 ses craintes d'une intervention byzantine, avait en effet changé d'attitude. En 1165, il envoyait à Constantinople l'archevêque Erneis de Césarée et le bouteiller Eudes de Saint-Amand pour demander à son tour la main d'une princesse impériale. C'est seulement en 1167 que les ambassadeurs revinrent avec une nièce de l'empereur qui épousa aussitôt le roi. On nous dit que le roi de Jérusalem renouvela le serment de fidélité que Baudouin III avait prêté à Manuel; quoi qu'il en soit, il apparaît que la défaite de Harim et la conscience qu'il avait de la précarité de la situation des états francs, qui firent l'objet de lettres à Louis VII, l'avaient amené à reprendre la politique de son frère.

Manuel et Amaury avaient sans doute envisagé dans ces négociations matrimoniales le projet d'expédition en Égypte dont il sera question plus loin; mais ce n'est qu'en 1169 qu'une expédition commune fut tentée, expédition qui resta infructueuse. C'est au lendemain de cette campagne qu'Amaury, après avoir exposé à ses barons la nécessité d'avoir recours à l'aide des princes chrétiens d'Occident et aussi de l'empereur qui, par sa proximité et sa richesse, était le plus à même d'intervenir efficacement en faveur des Francs, les prit au dépourvu en leur annonçant qu'il se rendrait lui-même auprès

de Manuel. En mars 1171, il était auprès de celui-ci, qui lui ménagea une somptueuse réception; il se reconnut le serviteur de l'empereur, dont il avait précédemment accepté la participation aux travaux de reconstruction des basiliques de Bethléem et de Jérusalem où le nom de Manuel figurait dans les inscriptions. L'hégémonie byzantine était ainsi reconnue.

Manuel Comnène allait bientôt envisager une nouvelle opération pour laquelle le concours des Francs d'Orient et d'Occident devait lui être utile. Le sultanat seljuqide, mis à la raison en 1159, avait rétabli sa puissance et annexé les terres des Danishmendites – ces derniers s'étaient réfugiés à Constantinople. En 1175, Manuel entreprenait de rétablir son autorité sur la partie centrale de l'Asie Mineure; il reconstruisit la forteresse de Dorylée et y mit garnison. L'étape suivante devait être la reconquête de Konya.

L'empereur s'adressa alors au pape Alexandre III en lui exposant son projet et en mentionnant qu'il avait confié la garde de Dorylée à des Grecs et à des Latins; il faisait état de son intention de rouvrir la route qui menait les pèlerins au Saint-Sépulcre et demandait l'aide du pape. La situation reproduisait étrangement celle de 1095. Alexandre III répondit comme l'avait fait Urbain II : il s'adressa au roi de France, au roi d'Angleterre, à tous les princes, comtes, barons et autres fidèles de leurs royaumes, pour qu'ils aillent guerroyer contre les Turcs; le légat Pierre de Saint-Chrysogone était chargé de prêcher la croisade en France (29 janvier 1176).

Sans attendre les secours demandés, l'armée impériale se mit en marche en direction de Konya. Manuel refusa d'accepter les offres de paix du sultan. Mais il se laissa surprendre par les Turcs dans la haute vallée du Méandre, à Myrioképhalon, dans des conditions qui rappellent celles que Louis VII avait connues au mont Cadmos. Les Turcs détruisirent l'arrière-garde, puis le convoi avec lequel cheminait l'empereur. Celui-ci, pris de panique, rejoignit presque seul l'avant-garde, avec qui il battit en retraite (21 septembre 1176). Il fut obligé d'accepter les conditions de paix, d'ailleurs modérées, que lui offrait Qilij Arslân, et de démanteler Dorylée.

Aussi, quand les rois de France et d'Angleterre se déclarèrent prêts au départ, Manuel ne put-il leur offrir que le libre passage à travers ses États, moyennant l'habituelle promesse de restitution à l'empire des places conquises; il demandait qu'un légat du pape accompagnât les rois. Il y ajoutait toutefois la promesse de travailler à l'union des Églises (mars 1180).

On en était à peu près revenu à la situation de la Deuxième Croisade. L'empereur, qui avait été le demandeur pour une croisade

associant les Francs aux Byzantins, n'était plus en état de poursuivre ses projets. La lenteur de réalisation de la croisade doit être prise en considération, mais la hâte avec laquelle il s'était engagé dans sa campagne rendait cette coopération impossible. Après avoir été le protecteur des états francs, Manuel se retrouvait avoir besoin des Occidentaux : la réoccupation des terres anatoliennes était abandonnée. Manuel continuait à voir dans les Latins le soutien de son empire. En février 1180, il mariait sa fille à Renier de Montferrat; en mars, son fils à la fille de Louis VII. Il mourut le 24 septembre.

On sait comment la régence de Marie d'Antioche s'acheva par les terribles émeutes du printemps de 1182 où Gênois et Pisans furent massacrés, le légat pontifical décapité et sa tête attachée à la queue d'un chien, les églises latines saccagées. Andronic, devenu empereur et ayant fait périr Renier, Marie et Alexis II, adoptait une politique de rapprochement avec Saladin, qui semble être allée jusqu'à la conclusion d'un traité prévoyant un partage avec l'atabeg des terres des Francs. L'abandon des relations étroites de l'empire avec ces derniers intervenait au moment où Bohémond III renvoyait la nièce de Manuel qu'il avait épousée peu auparavant (1180), ce qui marquait la fin de la dépendance d'Antioche envers l'empire. Un empire qui allait en se dissociant, et qui était de moins en moins à même de faire sentir son poids en Syrie.

L'ÉGYPTE ET LES CROISADES D'ALEXANDRE III

La partie qui se jouait dans la sphère d'influence byzantine et aux confins de l'état alépo-damasquin est inséparable d'un autre volet : la lutte pour le contrôle de l'Égypte, qui fut la grande affaire du règne du roi Amaury.

La scission entre les terres du khalife fatimide du Caire et celles où l'on reconnaissait en principe l'autorité souveraine du khalife abbasside, relayée par celle d'un sultan peu à peu éliminé de la région de Bagdad et de plus en plus confiné dans ses territoires iraniens, avait favorisé l'installation des croisés. Elle ne signifiait pas, nous le savons, que la frontière égyptienne était tranquille : les Fatimides avaient inquiété le royaume de Jérusalem, noué à l'occasion des alliances avec les souverains de Damas. Mais, pour eux, la Palestine, bien que complément naturel de leur domination, restait une annexe de l'Égypte, et sa possession par les Francs ne touchait pas les intérêts vitaux de l'Égypte; tout au plus l'interception occasionnelle des caravanes à destination de la Syrie entraînait-elle une gêne pour le

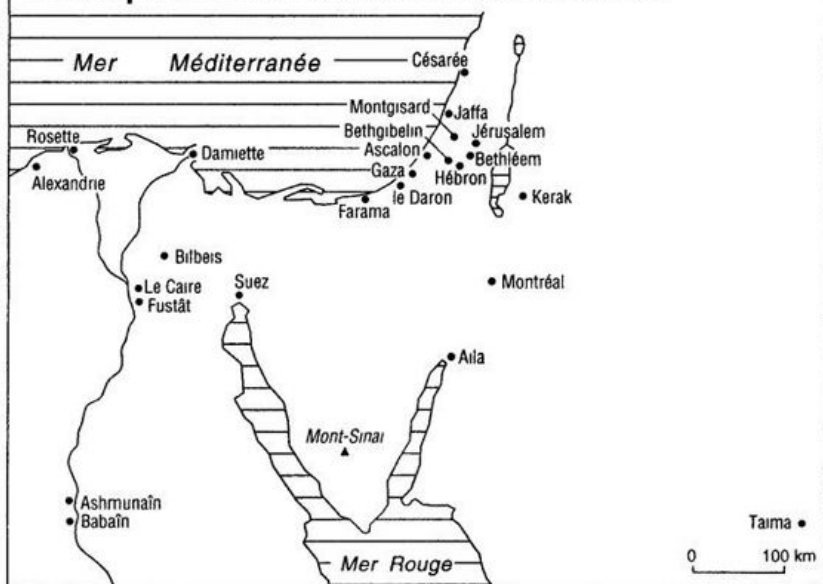
commerce égyptien. En revanche, le développement de la navigation entre l'Occident et l'Orient contribuait à la prospérité de celui-ci, et l'on ne doit pas s'étonner de voir les villes italiennes qui, comme Pise, fournissaient des navires aux princes francs, rechercher l'octroi de privilèges pour commercer à Alexandrie. Les khalifes n'exerçaient qu'un pouvoir théorique : ce sont leurs vizirs qui gouvernaient le pays, appuyés sur une armée recrutée parmi les esclaves soudanais ou les mercenaires arméniens; une caste de chefs militaires pourvus de tenures héréditaires, des secrétaires musulmans, coptes et juifs formaient les cadres du gouvernement. Les rivalités et conflits au sein de l'entourage khalifal entraînaient l'accession au pouvoir ou le renversement des vizirs.

C'est à la faveur de ces querelles intestines que les Francs furent amenés à s'introduire en Égypte. Mais c'est sous le règne de Baudouin III que se manifestent les progrès du royaume aux dépens des Égyptiens: la construction des forteresses de Gaza et de Daron, la prise d'Ascalon avaient mis fin à l'existence de la marche qui couvrait la vallée du Nil du côté de la Terre sainte. Aussi, pour assurer la tranquillité de cette frontière, le vizir Ibn Ruzzîk avait-il accepté de payer un tribut qui provoqua la première intervention d'Amaury en Égypte, en septembre 1163 – sans doute estimait-il ne pas avoir à craindre alors une attaque de diversion de Nûr al-Dîn qui venait de subir la défaite de la Boquée. L'armée franque atteignit la place de Bilbeis et entreprit de l'assiéger, mais les Égyptiens coupèrent les digues du Nil, et l'inondation obligea le roi des Francs à la retraite.

Nous possédons la lettre qu'Amaury écrivit au roi de France pour lui raconter son expédition. Il explique celle-ci non par le refus du tribut, mais par sa conviction que l'Égypte était menacée par Nûr al-Dîn qu'il voulait empêcher de l'occuper.

Ses craintes à propos de l'éventualité d'une intervention de l'atabeg d'Alep et de Damas dans la vallée du Nil n'étaient pas illusoires : le roi franc paraît avoir été au fait de la situation intérieure de l'Égypte fatimide. Mais il ajoutait : « Si, comme d'habitude, votre force magnifique veut bien nous aider, et si Dieu le veut, l'Égypte pourrait facilement

Les campagnes d'Égypte du roi Amaury et les opérations dans la terre d'Outre-Jourdain



recevoir la marque de la Sainte Croix. » La conquête de l'Égypte semble donc dès lors entrer dans ses perspectives.

Le vizirat était alors disputé entre deux compétiteurs : Dirghâm, qui avait eu à affronter l'incursion des Francs, et Shawâr – Shawâr avait demandé l'aide de Nûr al-Dîn, qui lui donna l'un de ses émirs, le Kurde Shirkûh, précédemment gouverneur de Baalbek. Celui-ci assura la possession du vizirat à Shawâr, mais demanda comme prix de ses services Bilbeis et sa province. Le nouveau vizir ne vit qu'un moyen de se tirer d'affaire : l'appel aux Francs.

Amaury reçut les envoyés de Shawâr qui lui promettaient l'exécution des conventions passées l'année précédente avec Dirghâm. Laissant le gouvernement du royaume à Bohémond III, il se porta sur Bilbeis qu'il assiégea en août-septembre 1164. Mais pendant ce temps Nûr al-Dîn écrasait l'armée de Bohémond III à Harim et faisait porter les têtes des morts et leurs bannières pour les exposer sur les murs de Bilbeis. Amaury, pressé de revenir, accorda la libre sortie à Shirkûh, et les deux armées évacuèrent l'Égypte. Entre-temps, Nûr al-Dîn avait pu s'emparer de Panéas.

À la suite de ces désastres, le 10 juillet 1165, Alexandre III promulguait une bulle, intitulée *Quantum predecessores*, comme celle d'Eugène III. C'est la capture de Bohémond III, les ravages des Sarrasins atteignant les portes mêmes d'Antioche qu'il évoquait en invitant les princes, les comtes, les barons et les fidèles du royaume de

France à se porter au secours de la Terre sainte. Le roi s'était de son côté adressé à Louis VII. Mais ces appels ne semblent pas avoir rencontré beaucoup d'écho, si ce n'est la levée par Henri II d'Angleterre d'une taxe dont le profit fut envoyé outre-mer en 1167. C'est alors qu'Amaury s'était tourné vers Byzance en vue de réaliser le mariage qui allait le faire entrer dans la famille impériale. L'Égypte était sans doute passée au second plan de ses soucis; il avait dû prendre en charge la défense du comté de Tripoli.

C'est précisément en 1167 que la question égyptienne réapparut. À nouveau, l'initiative vint de Damas : Shirkûh reprit les projets qu'il avait dû abandonner trois ans plus tôt et prépara une expédition pour laquelle il réunit hommes et argent. Ces préparatifs n'échappèrent pas à Amaury, qui fit comprendre à ses barons et à ses prélats le danger mortel que représentait pour la Terre sainte franque la constitution en Égypte d'une puissance étroitement liée à celle que Nûr al-Dîn avait constituée en réunissant Damas à Alep. Il put convaincre le « parlement » assemblé à Naplouse de décider de la levée d'un impôt correspondant au dixième des biens meubles pour financer ses opérations. Une tentative d'interception des forces de Shirkûh dans le désert ayant échoué, Amaury rassembla ses troupes à Ascalon et le 30 janvier 1167, se mit en route pour l'Égypte. Shawâr fut très surpris de l'arrivée inopinée des Francs, mais apprit presque aussitôt celle des Damasquins. Shirkûh essaya de le convaincre de s'unir à lui pour combattre Amaury; mais Shawâr préféra se fier au roi de Jérusalem plutôt qu'à l'émir kurde, et passa traité avec le premier sur la base du paiement d'une indemnité de 400 000 dinars aux Francs, ceux-ci s'engageant à ne pas quitter l'Égypte avant d'avoir chassé Shirkûh du pays. Pour plus de sécurité, le traité fut ratifié par le khalife lui-même : Guillaume de Tyr raconte comment l'envoyé franc, Hugues de Césarée, insista pour que celui-ci mît sa main dégantée dans la sienne, ce qui représentait une difficulté protocolaire insoupçonnée.

Shirkûh avait passé le Nil et s'était posté à Gizeh : à l'approche des Francs, il se dirigea vers le sud. Les deux armées se heurtèrent à Babaîn, le 18 mars, où Amaury subit un échec, mais peu coûteux; toutefois cela permit à Shirkûh de se jeter dans Alexandrie, dont les Francs entamèrent le siège. Laissant son neveu Salah al-Dîn - notre Saladin - dans la ville, l'émir kurde se dirigea à nouveau vers la Haute-Égypte, où les Francs le poursuivirent. Saladin tenait toujours Alexandrie; mais, sentant l'opération manquée, Shirkûh traita avec les Francs sur la base d'une évacuation réciproque de l'Égypte (septembre 1167).

Amaury avait réussi à sauver l'indépendance égyptienne. Il y gagnait aussi la fourniture d'un tribut annuel dont le maintien d'un

représentant franc en Égypte, avec une petite garnison, garantissait le paiement. Mais la perspective de la conquête de l'Égypte, dont il avait entretenu Louis VII quatre ans plus tôt, restait présente à son esprit, et fit l'objet de négociations avec Byzance. Guillaume de Tyr, qui y fut mêlé, supposait que le roi avait exposé ses intentions à l'empereur lors des pourparlers en vue de son mariage. Mais ce sont deux envoyés de Manuel, Alexandre de Gravina et Michel d'Otrante, qui vinrent au début de 1168 apporter un message dont Guillaume de Tyr analyse ainsi la substance : « Le royaume d'Égypte, jusqu'ici assez puissant et très riche, était tombé aux mains d'hommes faibles et efféminés. Les peuples voisins en ont pris conscience. Aussi, comme il ne semble pas que les choses puissent se continuer de la sorte, et qu'il faut craindre que le pouvoir passe à des nations étrangères, l'empereur a pensé qu'avec l'aide du seigneur roi, il lui serait facile de le réunir à son empire. » Sans doute informé par Amaury du risque qu'il y avait à laisser le gouvernement de l'Égypte passer aux Syriens, Manuel avait donc conçu le projet de conquérir le pays, en laissant au roi de Jérusalem une partie de ses conquêtes. Ces propositions appelaient une réponse, et Guillaume, alors archidiacre de Tyr, fut chargé de la porter à Manuel. L'accord ainsi réalisé, Guillaume revenait en Terre sainte; il eut la surprise de voir l'armée déjà en marche.

Lui-même s'est interrogé sur les raisons de l'abandon d'un projet déjà aussi avancé, et les historiens continuent à essayer de l'expliquer. Il semble que le roi Amaury ne se soit décidé que sous la pression de ses barons; il a dit lui-même, pour s'excuser, que ce sont les Francs venus d'outre-mer qui l'y avaient poussé. Guillaume a fait état des pourparlers qui s'étaient engagés entre Shawâr et Nûr al-Dîn, dont nous connaissons l'existence par d'autres sources. Mais il incrimine surtout le maître de l'Hôpital, Gilbert d'Assailly, qui aurait rêvé d'une conquête dont son ordre aurait été le grand bénéficiaire – tandis que le maître du Temple penchait pour le respect de la foi jurée à Shawâr.

Quoi qu'il en soit, à l'été de 1168, la décision était prise. Le 13 août, le roi promettait à Payen de Cayphas un fief de cent chevaliers au Caire, quand la ville serait prise; le 20, il donnait aux Hospitaliers Bilbeis et sa province, soit un revenu de 150 000 besants par an ; le 17 septembre, les Pisans obtenaient des privilèges et des quartiers au Caire, à Rosette, à Damiette et à Tinnis – les trois ports du Delta. Les Hospitaliers s'engageaient à fond dans le projet; leur maître se procurait l'argent nécessaire par la mise en gage de leurs biens.

C'est donc bien pour agrandir le royaume que la conquête était envisagée, et le roi en disposait à l'avance. Sans doute est-ce là que le projet de l'empereur Manuel – qu'un politique aussi avisé que le roi Amaury, avant tout préoccupé par l'avenir de l'Orient latin, était porté

à accepter – avait heurté son conseil : car l'Égypte eût été annexée à l'empire, les Francs se voyant seulement octroyer une partie du territoire conquis « sous certaines conditions ».

Mais les Francs avaient-ils les moyens d'occuper l'Égypte ? Leurs effectifs étaient bien réduits; il fallait compter sur l'effet de surprise, la rapidité des opérations, le peu de combativité des Égyptiens. Les Francs venus d'outre-mer, dont parlait Amaury, ne semblent pas avoir été nombreux : on connaît la venue du comte Guillaume IV de Nevers, « avec une honnête chevalerie » – Guillaume mourut avant la campagne, le 24 octobre –; il avait l'intention de « servir la Chrétienté contre les ennemis de la foi, à ses propres frais »; ce n'était pas un très gros renfort.

Comme précédemment, les Francs prirent la route du Caire, celle que barrait la seule forteresse de Bilbeis, en passant par le désert. Les messagers de Shawâr essayèrent de les détourner de leur entreprise, offrant de l'argent et rappelant les conventions d'alliance qui avaient été passées. Mais, le 1^{er} novembre, Amaury était devant Bilbeis. Le 4, après l'échec d'une première tentative, la ville était prise d'assaut. Beaucoup d'habitants furent tués, les autres réduits en esclavage; Amaury libéra toutefois ceux qui étaient tombés dans son lot. Néanmoins, le sort de Bilbeis devait peser lourd sur la suite de la campagne en décidant les Égyptiens à la résistance. Le fils de Shawâr se trouvait parmi les captifs.

La marche sur Le Caire fut lente. Les Francs arrivèrent devant la ville le 13 novembre. Ce fut pour découvrir que Shawâr avait donné l'ordre d'incendier le Vieux-Caire (Fustât). Certains voulaient donner l'assaut. Le roi et son sénéchal, Miles de Plancy, s'y opposèrent, pour éviter un pillage. Les navires égyptiens empêchaient les Francs de passer le Nil ; leur flotte, cependant, avait pénétré dans le Delta et pillé Tinnis. Là-dessus, on apprit l'arrivée de Shirkûh : le khalife fatimide avait appelé celui-ci à l'aide, et Amaury fut gagné de vitesse lorsqu'il essaya de l'intercepter avant son entrée en Égypte. Quand Shirkûh eut traversé le Nil, Amaury, craignant d'être pris entre lui et d'autres Turcs, se décida pour la retraite (2 janvier 1169).

Non seulement l'expédition était manquée; mais le 18 janvier, Shawâr était assassiné et Shirkûh prenait sa place comme vizir. Il mourut peu après. Son neveu Saladin le remplaça – vizir, pendant deux ans encore, du khalife fatimide qu'il allait finir par déposer sur les injonctions pressantes de Nûr al-Dîn; mais, dès le mois d'août, il avait fait massacrer les troupes noires et arméniennes de la garde du khalife.

L'échec de la campagne fut près d'entraîner la faillite de l'ordre des

Hospitaliers – c'est sans doute ce qui empêcha ceux-ci de conserver les châteaux d'Arcas et de Gibelacar qu'Amaury leur donna en 1171, à charge de les restaurer. Le maître Gilbert d'Assailly dut se démettre de sa charge et ouvrit ainsi une crise dans le gouvernement de l'ordre. Les finances du royaume étaient aussi fort compromises. Mais il y avait beaucoup plus grave : la conjonction entre l'Égypte et Damas qu'AMAURY avait voulu empêcher – et c'est en cela que l'opération de 1168 a un caractère désespéré – était réalisée. Avec elle, un danger mortel menaçait le royaume latin. D'autant plus que les expéditions d'Égypte avaient montré les limites des forces de celui-ci. Chaque fois qu'AMAURY avait emmené ses chevaliers en Égypte, Nûr al-Dîn avait attaqué les frontières des états francs ; le recul de celles-ci dans les années 1163-1169 s'explique par cette incapacité à mener la lutte sur deux fronts.

La seule ressource était un nouvel appel à la croisade. Cette fois, il prit un caractère dramatique. Amaury avait envoyé l'évêque de Panéas, chargé d'une lettre pour Louis VII où il racontait son échec. Une nouvelle ambassade, avec l'archevêque de Tyr, le maître de l'Hôpital et d'autres prélats, le rejoignit, chargée de messages pressants pour Frédéric Barberousse, pour Louis VII, Henri d'Angleterre, Guillaume II de Sicile et pour divers princes - et, bien entendu, pour Alexandre III.

On a gardé le souvenir de la démarche des envoyés du roi auprès de Louis VII, en septembre 1169. Ils lui apportaient une clé de Jérusalem, symbole dans lequel on a cru voir, ce qui est douteux, l'offre d'une suzeraineté au roi de France sur le royaume latin. En fait, ce symbole a été utilisé d'autres fois (notamment lorsque le patriarche de Jérusalem sollicitait l'aide de Charlemagne), et il n'est pas exclu qu'il ait été employé auprès des autres souverains. Louis VII se montra bouleversé, mais ne put se dérober à ses devoirs envers son propre royaume. De tous les souverains pressentis, un seul devait répondre positivement, et un peu tard : le roi de Sicile. Le comte Étienne de Sancerre, qui se rendit en 1171 en Terre sainte, se comporta en pèlerin, non en croisé. Il en fut de même pour le duc de Saxe, Henri le Lion (1172), et sans doute pour le duc Hugues III de Bourgogne (1171).

Aussi le pape Alexandre III, en dépit des difficultés qu'il éprouvait du fait de son conflit avec Frédéric Barberousse et avec l'antipape Victor IV, ébaucha-t-il une nouvelle forme de la croisade. La bulle *Inter omnia* du 29 juillet 1169 ne fait pas allusion aux affaires d'Égypte, mais à « la nécessité où se trouvent l'Église d'Orient et les fidèles chrétiens ». Elle évoque la diminution de la population de la Terre sainte, « exténuée par des épreuves répétées », et le devoir

d'assistance qu'imposait la « charité fraternelle ». Le pape renouvelait les privilèges accordés aux croisés par ses prédécesseurs, à condition que ceux qui seraient prêts à se rendre en Terre sainte pour coopérer à sa défense y demeuraient deux ans en acceptant de combattre sous les ordres du roi et des grands de la terre, cela s'adressant à tous les nobles, chevaliers et fidèles du Christ. Cette rémission des péchés viendrait s'ajouter à l'indulgence accordée à ceux qui visitaient le tombeau du Christ. Ainsi le pape cherchait-il à rendre le service du Christ et des chrétiens plus attractif que le simple pèlerinage. Dans l'immédiat, il ne fallait pas attendre un effet massif de cet appel pontifical.

En revanche, les accords passés par le roi franc avec l'empereur Manuel étaient suivis d'exécution, comme si la campagne d'Amaury n'avait été qu'un épisode mineur - ce qui semble bien confirmer que le projet de conquête de l'Égypte avait été conçu, du côté byzantin, dans la perspective d'une extension de la souveraineté impériale et non d'une aide à apporter aux Francs. Le mégaduc Andronic Kontostéphanos, qui commandait la flotte byzantine, amena 150 galères, 60 « huissiers » (les navires destinés au transport des chevaux) et douze dromons chargés de vivres et de machines de siège à Acre, au début d'octobre 1169. Amaury eut beaucoup de difficulté à rassembler son armée, d'autant qu'il devait laisser assez de monde pour contenir Nûr al-Dîn. L'armée franco-byzantine atteignit le 25 octobre Faramâ et, le 27, Damiette. On prépara sans hâte les opérations du siège de la ville, où Saladin eut le temps d'envoyer vivres et renforts ; la voie du Nil restait ouverte et les assiégeants - les Byzantins surtout - furent à court de ravitaillement avant les assiégés. Kontostéphanos chercha à brusquer les choses en donnant l'assaut à la ville, alors qu'Amaury avait négocié avec les Égyptiens qui achetèrent le départ de l'armée de siège (décembre 1169).

La retraite de la flotte byzantine, qui fut en grande partie détruite par une tempête, ne sonnait pas le glas de la coopération entre Francs et Byzantins. Celle-ci fut envisagée à nouveau au printemps 1171, quand Amaury se rendit à Constantinople, les deux souverains considéraient alors que les circonstances étaient favorables à une entreprise commune en Égypte.

De fait, la conquête de l'Égypte par Shirkûh et Saladin, si elle avait été faite grâce à l'aide de Nûr al-Dîn, reposait sur une ambiguïté. Pour Nûr al-Dîn, l'Égypte était réunie à ses terres et il entendait y être obéi et en percevoir les revenus. Saladin se satisfaisait d'être le vizir d'un khalife fatimide ; il voulait bien apporter son aide à son ancien souverain en attaquant les forteresses du royaume de Jérusalem qui interceptaient les relations de Damas avec l'Égypte (le Daron et Gaza,

en décembre 1170 ; Aila, sur la mer Rouge, qu'il prit à la fin du même mois). Il manifestait sa soumission envers lui, et, non sans hésitation, accepta de déposer le khalife et de faire prononcer la prière publique au nom de celui de Bagdad, pour se plier à une injonction particulièrement pressante.

Mais la mésentente croissante entre Nûr al-Dîn et Saladin, qui sauva à l'automne 1171 Montréal assiégé par ce dernier, et en 1173 Kérak que les deux princes s'étaient entendus pour attaquer, parut accorder un répit aux chrétiens. Amaury noua même des intrigues avec les partisans des Fatimides ; sans doute était-il aussi entré en relation avec le roi normand de Sicile qui envoya une flotte, et une armée, devant Alexandrie en juillet-août 1174. Mais le roi Amaury était mort quelques jours avant leur débarquement (11 juillet 1174) et les Francs de Jérusalem ne s'associèrent pas à cette opération, qui se plaçait vraisemblablement dans le prolongement de l'appel à la croisade de 1169, qui avait été renouvelé en 1170.

On allait revoir, à la fin de 1177, une flotte byzantine dans les ports du royaume franc ; son objectif était, en liaison avec l'armée de Baudouin III, de se porter vers l'Égypte. Le roi et les barons s'efforcèrent de décider le comte Philippe de Flandre, qui était venu en pèlerinage avec de nombreux chevaliers, à participer à l'expédition. Philippe chercha toutes les échappatoires ; en dépit de la bonne volonté des Byzantins, qui proposaient d'attendre encore plusieurs mois, à la faveur aussi des intrigues du prince d'Antioche et du comte de Tripoli qui entendaient utiliser son contingent dans l'intérêt de leurs territoires respectifs et non dans celui du royaume, il finit par faire échouer le projet.

Avec le départ des navires byzantins, la perspective de l'entrée de l'Égypte dans le concert des États chrétiens, toute chimérique qu'elle pût être, s'évanouissait. Le comte de Flandre, qui prit la palme pour montrer qu'il considérait son pèlerinage comme terminé et amener ainsi les Francs de Jérusalem à accepter ses volontés, n'avait répondu qu'en partie à l'image du croisé au service des princes chrétiens d'Orient qu'avait esquissée Alexandre III : il portait une responsabilité certaine dans l'avortement du projet d'Amaury I^{er} et de Manuel Comnène.

LA GUERRE SAINTE ET L'ASCENSION DE SALADIN

Dans l'historiographie musulmane, Saladin (Salah al-Dîn Yusuf) apparaît comme le protagoniste par excellence du jihâd, la guerre

sainte contre les Francs qu'il eut la gloire de mener jusqu'à son terme : la reprise de Jérusalem.

L'idéologie de la guerre sainte n'avait jamais été oubliée au cours des siècles précédents, mais s'était estompée en raison des préoccupations de ceux qui se partageaient l'héritage des grands khalifes abbassides. Elle avait connu un regain, longtemps sensible surtout dans les milieux piétistes, au cours du XII^e siècle. L'installation des Francs au Proche-Orient en avait favorisé le développement : les qadis de Tripoli et d'Alep avaient largement eu recours à ce thème. Mais c'est le renouveau sunnite, lié à l'entrée en lice des Seljuqides, qui avait comporté la remise en valeur de la guerre sainte comme moyen de salut. Un aspect particulier de la propagande en sa faveur portait sur la valorisation de la Palestine comme élément du patrimoine musulman. Jérusalem prenait une signification beaucoup plus affirmée en tant que ville sainte de l'Islam : tel récit de pèlerinage effectué au temps de la domination franque, comme celui d'Ali al-Harawi, atteste que bien des sanctuaires mineurs sont alors revendiqués par la vénération musulmane qui tire même profit des efforts des Francs pour faire revivre certains lieux de culte, comme la tombe d'Abraham à Hébron.

Cette idéologie de la guerre sainte avait trouvé son champion en Nûr al-Dîn. L'atabeg était sincèrement attaché à la lutte contre les Francs et à leur élimination de la Terre sainte, devenue à ses yeux terre sainte de l'Islam. Il n'en avait pas moins utilisé l'argument de la guerre sainte pour mener à bien ses visées politiques sur les autres dominations musulmanes, sans hésiter à conclure des trêves avec les Francs pour réaliser ses autres entreprises. Ainsi, en 1171, lorsqu'il annexe Mossoul, depuis longtemps convoitée, et qu'il récusait la souveraineté du sultan seljuqide, désormais relégué dans ses terres iraniennes, arguait-il de ce qu'il était le seul à repousser « les Francs, le peuple le plus brave de la terre », ce qui lui permettait d'obtenir du khalife un diplôme d'investiture portant sur Mossoul, Alep, Damas et l'Égypte, fondant ainsi la légitimité de la souveraineté de la dynastie zengide.

Saladin, en prenant la succession de Shirkûh, se trouvait dans une situation délicate : Nûr al-Dîn avait confié à ce dernier des troupes prélevées sur sa propre armée et qui lui restaient fidèles ; de plus, il avait été installé comme vizir par un khalife dont le même Nûr al-Dîn réclamait la déposition sur les instances du khalife abbasside. En 1171, Saladin se plie à cette exigence et s'associe à des opérations menées à l'instigation du maître de Damas. Mais Nûr al-Dîn a par ailleurs des exigences financières dont il entend que celui qu'il considère comme son lieutenant en Égypte s'acquitte, sans tenir

compte des nécessités du gouvernement de ce pays, où la réorganisation de l'armée, de la marine et la restauration des forteresses coûtaient fort cher.

Nûr al-Dîn entendait aussi profiter du pouvoir qu'il avait acquis par ses lieutenants en Egypte pour résorber un des saillants du royaume franc des plus gênants pour la nouvelle unité syro-égyptienne : celui que constituaient la Transjordanie et l'Arabie Pétrée. À l'automne de 1171, Saladin assiège Montréal, et Nûr al-Dîn Kérak ; mais le premier bat en retraite, au grand mécontentement du second. Nouvelle tentative en 1173 contre ces deux places, menée en premier lieu par Saladin pour mettre à la raison les Bédouins qui se comportaient en auxiliaires des Francs. Nûr al-Dîn voulait le rejoindre pour assiéger les châteaux francs ; Saladin se retira avant son arrivée. Et ses opérations militaires sont dirigées contre la Cyrénaïque, le Yémen, la Nubie, pour consolider la puissance égyptienne, tandis que les Francs du roi Amaury continuent à soutenir les intrigues des partisans des Fatimides. Nûr al-Dîn, impatienté par les attermoissements de son lieutenant, préparait une expédition en Egypte quand il mourut (15 mai 1174). Il laissait un jeune enfant, al-Salîh Ismaïl, comme héritier. Les Alépins réclamèrent et obtinrent qu'il regagnât leur ville.

Les gens de Mossoul reprennent leur indépendance, et le roi Amaury tente de récupérer Panéas ; il accepte de lever le siège et conclut une trêve avec le régent, moyennant la libération des chevaliers prisonniers. Là-dessus, profitant de la mort du roi Amaury et des querelles entre Alep et Damas, Saladin répond à l'appel des Damasquins et entre dans leur ville, le 27 novembre 1174. Baalbek, Homs et Hama se rallient à lui, et il marche sur Alep qui lui ferme ses portes et fait appel aux Francs.

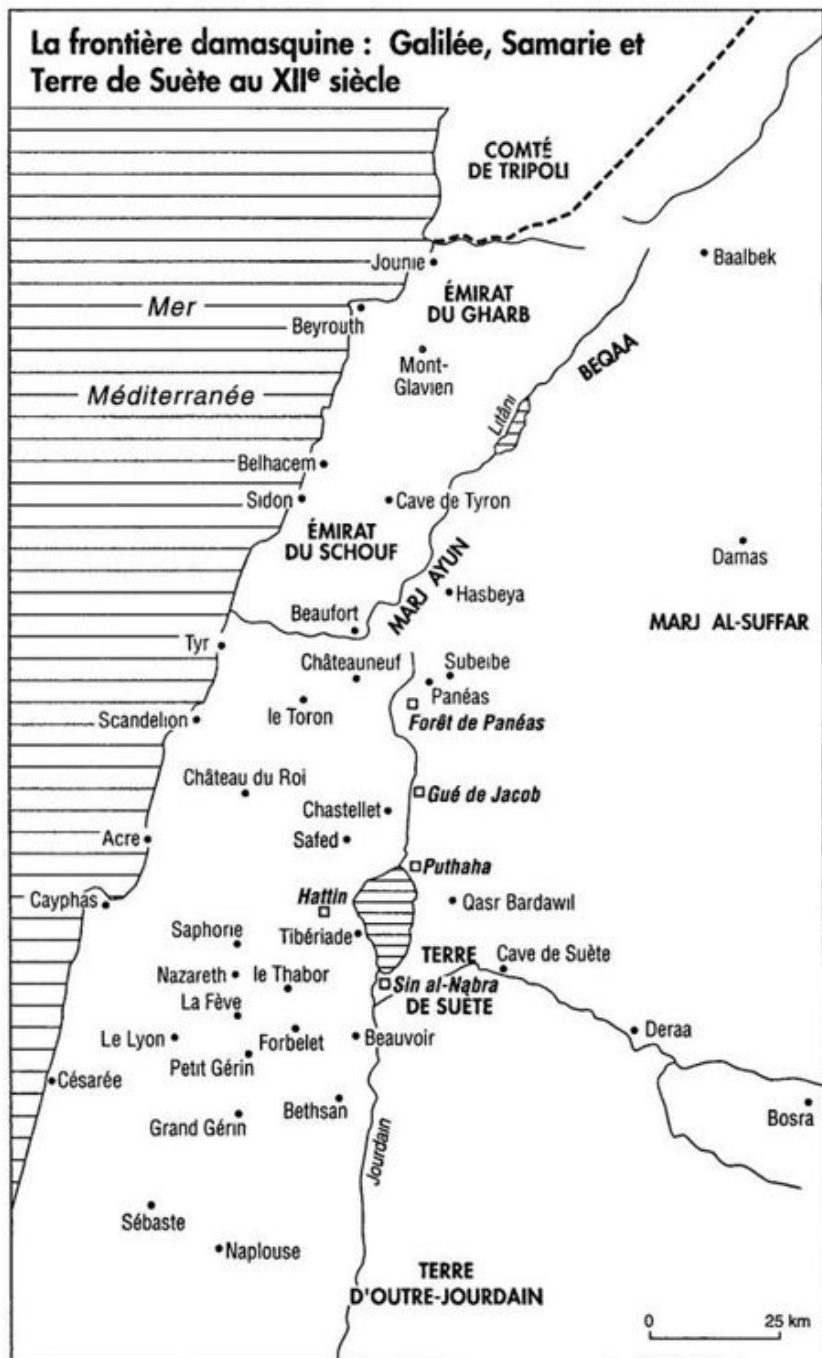
Le comte Raymond III de Tripoli reprend alors la politique traditionnelle des états latins : faire obstacle à l'unification des territoires voisins de leurs frontières. Il se porte sur Homs, où la garnison de la citadelle soutenait encore le prince zengide, ce qui oblige Saladin à abandonner Alep pour dégager Homs. Jetant le masque sous lequel il dissimulait ses visées, Saladin se déclare indépendant de la souveraineté zengide, tout en cherchant à obtenir d'Alep l'engagement de le soutenir contre les Francs. Ce qui ne l'empêche pas, à la fin de 1175 - au moment où il reçoit un émissaire de Frédéric Barberousse - de conclure une trêve avec ceux-ci en leur rendant leurs captifs. Les Alépins, menacés par une nouvelle campagne, font également un geste en faveur des chrétiens, libérant Jocelin III et Renaud de Châtillon, captifs depuis 1164. La lutte se poursuit, et l'étau se resserre sur Alep. Les Francs opèrent alors une diversion en menant un raid dans la Beqaa au cours duquel le frère de

Saladin, Turan-Shâh, est battu à Aîn Anjarr : le nouveau souverain doit revenir à Damas, puis en Égypte que menace l'arrivée de la flotte byzantine qui s'apprêtait à mener des opérations conjointes avec les Francs.

Ces opérations, on le sait, tournèrent court. Elles cédèrent la place à des entreprises auxquelles participa Philippe d'Alsace, dont la venue avait d'abord paru devoir favoriser la campagne prévue en Égypte. Mais Philippe rejeta celle-ci en faisant état de divers motifs, et en s'opposant à ce que Renaud de Châtillon fût chargé du commandement du corps expéditionnaire. Et c'est en compagnie de Bohémond III et de Raymond III qu'il partit vers le nord avec ses troupes, renforcées par un important contingent hiérosolymitain. La campagne de Philippe de Flandre visa d'abord à satisfaire les ambitions du comte de Tripoli, en attaquant Hama, devant laquelle le siège fut mis en septembre 1177, mais sans succès. Les alliés se portèrent ensuite sur Antioche, puis se décidèrent à attaquer Harim, dont le gouverneur s'était révolté contre le roi d'Alep. Le siège dura quatre mois (fin novembre 1177 - mars 1178), pendant lesquels al-Salîh Ismaïl cherchait à persuader les assiégeants qu'ils faisaient le jeu de Saladin et que leur intérêt était de ne pas affaiblir la principauté d'Alep. Les Francs finirent par lever le siège.

Cependant Saladin avait cherché à tirer parti de ce que le roi s'était privé d'une partie de son armée, en menant une attaque brusquée. À la tête de troupes très nombreuses, il traversa le désert jusqu'à El-Arish, dont il fit sa base d'opérations, et arriva devant Ascalon où le roi Baudouin IV n'avait eu que le temps de se jeter avec ce qu'il avait pu

La frontière damasquine : Galilée, Samarie et Terre de Suète au XII^e siècle



rassembler de chevaliers - moins de trois cents. Se contentant de bloquer Ascalon, Saladin put cueillir tous les contingents qui répondaient au ban du roi et qui arrivaient les uns après les autres, puis il remonta à travers la plaine de Philistie en la dévastant, avec l'intention de se porter sur Jérusalem dégarnie de troupes. Mais le roi,

que conseillaient Renaud de Châtillon, Renaud de Sidon, Jocelin III et Baudouin de Rames, s'adjoignit le maître du Temple et les 80 chevaliers qu'il tenait dans Gaza, remonta le long de la côte jusqu'au nord de Lydda, et surprit Saladin en arrivant du côté du nord. Les Francs se jetèrent au milieu de l'armée ennemie - qui comptait 26 000 cavaliers - et la mirent en déroute. Saladin lui-même s'enfuit jusqu'en Égypte, tandis que ses mamelûks se faisaient tuer pour le protéger. On ramassa un butin énorme, des captifs en d'autant plus grand nombre que ceux qui se trouvaient acculés à la traversée du désert préféraient se rendre. La victoire de Montgisard (25 novembre 1177) avait été chèrement achetée (1 000 morts, 750 blessés), mais elle dégageait le sud du royaume.

Saladin reconstitua bientôt son armée, mais il dut attendre 1179 pour reprendre l'offensive ; il était inquiet d'autre part par la revendication de Qilij Arslân sur certaines places du nord de la Syrie et par des rivalités familiales. Les Francs, qui lui avaient accordé une trêve, en profitèrent pour fortifier deux places sur le cours supérieur du Jourdain, le Chastellet du Gué de Jacob et Châteauneuf - le premier fut édifié par les Templiers, l'autre confié à Onfroi de Toron - et Baudouin IV avait pu anéantir une tribu pillarde qui, chassée de son repaire du Bouquiau, s'était établie en territoire damasquin d'où elle menait des raids en terre franque (novembre 1178).

La guerre reprit en 1179. Les Francs connurent deux graves échecs, l'un dans la forêt de Panéas, où Onfroi de Toron fut tué, l'autre à Marj Ayûn (10 juin 1179), ce qui permit à Saladin de détruire le Chastellet où il fit de nombreux prisonniers. En même temps, il lançait sa flotte contre les côtes franques : elle se maintint deux jours dans la rade d'Acre, en octobre. La venue de plusieurs barons de France, avec le comte Henri de Champagne, et Pierre de Courtenay, qui arrivèrent peu après la défaite de Marj Ayûn, soulagea la pression que l'armée de Saladin faisait peser sur le royaume. Mais celle-ci se transféra dans le comté de Tripoli qui fut dévasté au début de 1180.

Saladin fut ainsi en mesure de faire accepter par le roi et par le comte de nouvelles trêves valables pour deux ans. À la faveur de celles-ci, il put intervenir dans les querelles des Seljuquides d'Anatolie et des Ortoquides, et surtout imposer son hégémonie dans le nord de la Syrie, en faisant valoir qu'il aurait besoin de l'aide des princes de la Djéziré pour lutter contre les Francs : le khalife lui renouvela l'investiture qu'il avait obtenue en 1175.

En 1182, l'échouage d'un navire de pèlerins près de Damiette donna à Saladin l'occasion de rompre les trêves et de mener plusieurs raids dévastateurs aux dépens du royaume de Jérusalem, dans la région de

Montréal, en terre de Suète, et au pied du mont Thabor où il enleva la bourgade franque de Burie ; il se porta ensuite devant le château de Belvoir, mais les barons francs lui firent subir un échec à Forbelet, en dépit d'une forte supériorité numérique. Là-dessus Saladin essaya de s'emparer de Beyrouth en conjuguant les opérations de son armée et de sa flotte. L'arrivée de Baudouin IV l'obligea à lever le siège (août 1182).

À nouveau, Saladin se tourna en direction de Mossoul ; les Zengides avaient redistribué entre eux leurs possessions, et plusieurs émirs étaient favorables à l'Ayyûbide qui estima pouvoir tirer parti de la situation. Il tâta les défenses de Mossoul, qui résistèrent, provoquant ainsi la coalition des princes de la région qui redoutaient son ambition. Il dénonça alors au khalife les tractations du prince de Mossoul avec les Francs, affirmant que ceux-ci se seraient vu promettre un tribut annuel pendant onze ans, et la restitution de Panéas, de la Cave de Tyron et de la Cave de Suète en contrepartie d'une intervention contre Damas. De fait, Baudouin IV se livrait à des razzias profondes en terre damasquine, dans le Hauran, et récupéra la Cave de Suète, inquiétant même Damas. Saladin refusa cependant de se laisser détourner de ses opérations contre Mossoul.

Les Francs semblent donc bien avoir repris la politique qui leur avait un temps réussi quand ils avaient empêché Zengî, puis Nûr al-Dîn, de prendre Damas. Mais Saladin, par son obstination, parvint à vaincre la résistance des Ortoqides ; le 21 mai 1183, il mettait le siège devant Alep, que son seigneur, Zengî II, lui livra le 11 juin 1183. La prise d'Alep suscita l'inquiétude de Bohémond III, qui se rendit à Jérusalem pour obtenir l'aide du roi et se réconcilia avec le prince arménien de Cilicie. Mais Saladin négligea Antioche.

Cependant, Renaud de Châtillon, devenu par son mariage prince d'outre-Jourdain, avait dès 1181 manifesté son intention de couper les relations entre l'Egypte, la Syrie et l'Arabie ; il avait alors enlevé une grosse caravane à Taïma, malgré les trêves. En février 1183, il avait armé une petite escadre qu'il lança en mer Rouge où elle captura plusieurs navires et qui tenta un débarquement non loin de La Mecque. La réaction ayyûbide fut vive : les navires francs furent coulés et les prisonniers impitoyablement massacrés.

Ce raid, considéré comme sacrilège, et qui était sans doute surtout motivé par l'attrait de pillages fructueux, n'était probablement pas inclus dans la politique destinée à détourner Saladin de l'annexion des principautés zengides. Et ce n'est sans doute pas lui non plus qui suscita la mise sur pied par ce dernier de la plus importante des campagnes dirigées jusque-là par lui contre les états francs : la prise

d'Alep obligeait Saladin à donner consistance à ses affirmations selon lesquelles son seul but était de fédérer les forces musulmanes contre les Francs.

De retour à Damas en août 1183, l'Ayyûbide rassembla son armée et se porta avec elle sur la place qui contrôlait le passage du Jourdain à une vingtaine de kilomètres au sud du lac de Tibériade, Bethsan. Trouvant la forteresse évacuée, il l'incendia, ainsi que les bourgades voisines du Petit-Gérin et de Forbelet. Le bayle du royaume qui tenait la place de Baudouin IV - que sa maladie empêchait désormais de diriger l'armée - avait rassemblé les forces du royaume là où un gros point d'eau permettait d'abreuver hommes et bêtes, la fontaine de Saphorie, un peu au nord de Nazareth. Une fois de plus, des croisés venus d'Occident avaient renforcé l'armée franque : c'étaient le duc de Brabant, Godefroy III, et Raoul de Mauléon. Saladin s'était avancé jusqu'à un autre point d'eau, la fontaine de Tubanie : les Francs firent mouvement et prirent position près de là, puis occupèrent Tubanie que Saladin avait évacuée et ils fortifièrent leur camp en l'entourant d'un fossé. Malgré le harcèlement des archers musulmans, malgré la disette qui commençait à se faire sentir et qui suscita des mouvements d'impatience de la part des gens de pied dont beaucoup espéraient reprendre la mer lors du « passage d'octobre », et en dépit des courses que menaient les détachements ayyûbides qui menacèrent le mont Thabor et Nazareth, les barons francs refusèrent de se laisser entraîner en dehors de leur retranchement où ils se maintinrent près d'une semaine (2-7 octobre 1183). Saladin finit par se replier et revint à Damas. La tactique franque avait cette fois triomphé, non sans que le pays eût durement souffert.

Saladin, toutefois, ne relâchait pas son effort. Mais il le fit porter à nouveau sur le secteur névralgique de la Transjordanie franque, où la présence de Renaud de Châtillon, dont les entreprises en Arabie et dans la mer Rouge avaient fait un adversaire particulièrement détesté, apparaissait comme provocatrice. Le 22 novembre, ayant appelé à lui les troupes d'Égypte commandées par son frère al-Adil, l'Ayyûbide mettait le siège devant Kérak, où l'on venait de célébrer les noces de l'héritier de la terre, Onfroi IV de Toron, avec la plus jeune sœur de Baudouin IV, Isabelle, ce qui avait encombré la place de nombreux hôtes. Baudouin, bien que presque impotent, mena son armée en Transjordanie ; Saladin leva le siège (4 décembre), mais il reparut l'année suivante avec un nombre plus considérable de machines de siège et une armée renforcée par des contingents ortoqides (août 1184). Mais, à nouveau, l'armée franque dirigée par Raymond III de Tripoli l'obligea à lever le siège, au début de septembre ; Saladin fut néanmoins en mesure de saccager Naplouse, Sébaste et le Grand-Gérin

avant de rentrer à Damas.

Cette guerre, qui avait duré deux ans, n'avait pas permis au sultan - c'est le nom que lui donnent ses historiens musulmans, parce qu'il était porté par les vizirs égyptiens, bien qu'il ne lui eût pas été conféré par le khalife de Bagdad - d'entamer les défenses du royaume. Les forts qu'il avait détruits n'étaient pas de ces grandes forteresses sur lesquelles reposait l'armature fortifiée des possessions franques. Les pertes humaines et matérielles, en revanche, avaient été lourdes ; les renforts apportés par les « passages » et notamment ceux qu'avaient amenés les grands seigneurs pèlerins ont sans doute joué un rôle important dans la résistance que le royaume avait opposée aux entreprises ayyûbides.

La question des subsistances se posait avec acuité : une succession de mauvaises récoltes à marqué la décennie 1177-1187 et, en particulier, la moisson de 1185 s'annonçait très déficitaire. Raymond III, qui exerçait la régence pour le nouveau roi Baudouin V, réunit les barons et, avec leur assentiment, proposa à Saladin la conclusion de trêves pour une durée de quatre ans. Le sultan accepta, d'autant plus volontiers que l'Égypte connaissait une grave crise économique, et les vivres affluèrent dans le royaume depuis les terres musulmanes (printemps de 1185).

Saladin, d'ailleurs, avait une fois de plus d'autres préoccupations. Le roi zengide de Mossoul, Izz al-Dîn, avait attaqué un des alliés ortoquides de l'Ayyûbide avec l'aide de l'atabeg d'Azerbeïjan ; Saladin vint attaquer Mossoul à deux reprises, en juin et en novembre 1185 ; il devait obtenir en mars 1186 qu'Izz al-Dîn lui fournisse son aide militaire contre les Francs. Ainsi édifiait-il un système de vassalité qui le mettait à la tête de toutes les forces armées de la Djéziré et de la Syrie ; les divers princes de la région lui étaient liés soit par des accords, soit par des reconnaissances de souveraineté, qui matérialisaient l'investiture que lui avait concédée le khalife. Toutefois, cet échafaudage restait fragile, l'autonomie de chacun devant être respectée, à la différence de ce qui se passait en Égypte.

Mais l'ascension de Saladin avait suscité de très fortes réserves de la part des souverains musulmans. Le khalife lui-même restait soupçonneux à l'égard de cet aventurier kurde qui avait construit une puissance redoutable aux portes mêmes du petit État que les Abbassides avaient commencé à restaurer autour de Bagdad, et les lettres de Saladin, toujours remplies de protestations de respect et d'obéissance à son égard, étaient froidement accueillies. Les Seljuquides d'Iran, qui avaient pour vassaux directs les puissants atabegs d'Azerbeïjan, ne voyaient pas favorablement les progrès ayyûbides en

direction de Khilât et d'Erbil. Les Seljuquides d'Anatolie et les Almohades d'Afrique du Nord se sentaient directement menacés par cet entreprenant voisin, et ses appels à l'union des forces musulmanes contre les Francs leur paraissaient surtout constituer un paravent à des appétits territoriaux dirigés contre eux.

La question se pose d'ailleurs de ses véritables objectifs. Saladin prend place parmi ces constructeurs d'empire qui, en pays musulman, sont portés par un mouvement religieux. Lui-même reprit le rôle de leader du sunnisme qui avait été celui de Nûr al-Dîn, et on a supposé qu'il aurait pu vouloir rétablir l'unité du monde de l'Islam à son profit. La réalisation de ses projets au détriment de ses coreligionnaires avait bien souvent pris le pas sur la guerre sainte, et des trêves opportunes avec les Francs lui avaient permis de mettre celle-ci au second plan.

Les privilèges commerciaux accordés aux Génois ou aux Pisans ont pu être regardés comme destinés à détourner vers les ports égyptiens le trafic international pour affaiblir économiquement les états francs ; ils pouvaient plus simplement être, pour un prince toujours aux prises avec des difficultés financières, un moyen de donner plus d'activité à un commerce dont il tirait profit.

Son intention finale d'éliminer les Francs était, en revanche, hautement proclamée. Un chroniqueur allemand dont les dires sont corroborés par les auteurs arabes, Magnus de Reichersberg, nous a conservé la substance d'une chrysobulle de l'empereur Isaac l'Ange, qu'on a datée du début du règne de celui-ci (1185-1186), et qui se réfère à une lettre antérieure émanant d'Andronic I^{er} : Isaac qui avait passé quelque temps à la cour de Saladin et dont le frère, Alexis, avait été arrêté par les Francs sur la dénonciation de « certains nobles Sarrasins dont les parents avaient été étranglés par ordre de Saladin », s'affirmait désireux de conserver l'alliance de ce dernier et lui proposait, lorsqu'il aurait conquis la terre de Jérusalem « avec le conseil et l'aide » qu'il lui apporterait, un partage laissant à Byzance Antioche et sa terre, à Saladin tout le reste de la Syrie, exception faite de la ville de Jérusalem et de la côte (sauf Ascalon), qui reviendraient à l'empereur. Il était également question de la conquête éventuelle des terres du sultan de Konya : l'empereur demandait à en recevoir ce qui allait jusqu'à Antioche et à la terre des Arméniens. La conquête des terres franques était donc bien regardée par l'empereur byzantin comme l'objectif de Saladin, son seul désir étant de se réserver dans le partage ce qui intéressait directement l'empire.

Cette attitude du sultan ayyûbide était parfaitement connue des Occidentaux et des Francs. Les appels répétés de ceux-ci à une croisade, la réponse qui leur fut donnée par des arrivées de nobles

pèlerins tout prêts à coopérer à la défense des terres franques en apportent la preuve. Mais la perspective d'une croisade, en ces années où Saladin édifiait sa puissance, est liée à d'autres problèmes de caractère politique et dynastique.

CROISADE ET SUCCESSION ROYALE : UNE DÉCENNIE DIFFICILE

Pendant les années où Saladin faisait alterner les menaces et les périodes de trêves, le royaume de Jérusalem avait vu arriver bien des pèlerins, mais la grande croisade que les Francs d'Orient appelaient de leurs vœux n'avait pu se réunir. Le moment, il est vrai, n'était pas favorable : si Frédéric Barberousse s'était résigné à signer avec le pape Alexandre III la paix de Venise (1177), le conflit entre Louis VII, puis son fils et Henri II d'Angleterre restait pendant. À cela s'ajoutaient des complications venant de l'Orient latin lui-même.

L'avènement de Baudouin IV, qui fut couronné le 15 juillet 1174, alors qu'il n'avait pas encore treize ans, mettait sur le trône un enfant très doué - Guillaume de Tyr, qui fut son précepteur, en témoigne - mais chez qui s'étaient déjà révélés les premiers symptômes de la lèpre. Son règne, de moins de douze ans, allait être selon l'expression de René Grousset « une longue agonie, mais une agonie à cheval, toute raidie dans le sentiment de la dignité royale, du devoir chrétien et des responsabilités de la couronne, en ces heures tragiques où au drame du roi répondait le drame du royaume ». Mais, dès le début, les rivalités se manifestent autour de lui. Le sénéchal Miles de Plancy, qui avait été l'homme de confiance du roi Amaury, entendait garder le gouvernement ; l'oncle du jeune roi, Raymond III de Tripoli, libéré en 1172 des prisons musulmanes, revendiquait la régence. L'assassinat de Miles de Plancy, à la fin de 1174, laissait la voie libre à Raymond.

Celui-ci avait été libéré contre une très grosse rançon (80 000 besants) et n'avait pu la réunir qu'en contractant une lourde dette envers l'ordre de l'Hôpital. Aussi avait-il été amené à consentir d'importants abandons à celui-ci. En 1180, il allait renoncer en sa faveur à la forteresse de Tuban, dernière avancée du comté de Tripoli du côté de Hama, et à tout le versant oriental du Liban depuis le lac de Homs jusqu'aux cols méridionaux donnant accès à la Beqaa, terrain traditionnel des razzias tripolitaines. En contrepartie, il avait épousé la veuve de Gautier de Saint-Omer, sire de Tibériade, et il allait exercer les pouvoirs de bayle de la principauté de Galilée au nom de ses beaux-fils, ce qui faisait de lui un des principaux seigneurs du

royaume. Il avait fait confier la chancellerie à l'archidiacre Guillaume, bientôt archevêque de Tyr, qui fut un de ses plus chauds partisans.

La baylie de Raymond III s'acheva en 1176. Mais, dès lors, l'état de santé du roi s'aggrava, et celui-ci risquait de se trouver dans l'impossibilité d'assumer les charges du gouvernement. En novembre 1176, il avait marié l'aînée de ses sœurs, Sibylle, fille comme lui d'Agnès de Courtenay, au fils du marquis de Montferrat, Guillaume Longue-Épée, qui était mort trois mois plus tard, laissant un fils, le futur Baudouin V.

En attendant un éventuel remariage de Sibylle, on pressentit un grand baron du royaume de France, le fils de ce Thierry de Flandre qui avait montré tant de zèle pour l'Orient latin, et qui était venu en pèlerinage en 1177 avec un grand nombre de chevaliers. Philippe de Flandre, par sa mère, Sibylle d'Anjou, était le cousin du roi Baudouin, qui lui offrit la régence. Il refusa, de même qu'il refusa la conduite de l'expédition prévue en Égypte. Mais il proposa de marier Sibylle et sa jeune sœur Isabelle, fille de Marie Comnène, aux deux fils de l'avoué de Béthune, cela dans la perspective de l'acquisition de la seigneurie de Béthune par le comté de Flandre. Les barons du royaume ne retinrent pas cette proposition.

À l'occasion de la venue de Philippe, on voit déjà se dessiner des oppositions. Philippe fit écarter la candidature de Renaud de Châtillon, libéré en 1176 des prisons d'Alep moyennant une rançon de 120 000 besants, à qui Baudouin IV avait pensé pour la régence et pour le commandement de l'armée d'Égypte ; il se rallia au prince d'Antioche et au comte de Tripoli qui l'entraînèrent dans leur expédition contre Hama et Harim. Renaud, cependant, avait épousé Étienne de Milly, veuve du connétable Onfroi de Toron et dame de la terre d'outre-Jourdain, et était devenu l'un des principaux barons du royaume.

L'historien Ernoul, dont les dires sont parfois sujets à caution, affirme que le roi et ses conseillers envisagèrent alors de donner un nouvel époux à Sibylle en la personne de Baudouin de Rames, un membre du lignage d'Ibelin - et que celui-ci aurait même renvoyé sa femme pour se rendre libre. Mais il fut capturé lors de la bataille de Marj Ayûn, et Saladin ne voulut le libérer que contre une rançon de 200 000 besants, somme énorme que Sibylle refusa d'avancer : Baudouin courut à Constantinople où Manuel Comnène accepta de lui donner cette somme ; mais quand il revint, Baudouin trouva Sibylle remariée.

La version que nous apporte Guillaume de Tyr est différente. S'il confirme que Baudouin dut solliciter l'aide du *basileus* pour payer sa

raçon, il nous apprend que le roi de Jérusalem avait pressenti un autre grand baron, le duc Hugues III de Bourgogne, pour accepter la régence, et la main de Sibylle, en 1179, et que le duc avait annoncé sa venue pour 1180.

Mais Sibylle s'était entre-temps éprise d'un chevalier poitevin, dont le frère, Aimery, était connétable du royaume et, dit-on, très avant dans la faveur de la reine mère. Guy de Lusignan n'était pas sans lignage ni sans expérience : il appartenait à la puissante famille des Lusignan et avait pris une part active à la rébellion des seigneurs de Poitou contre Henri II d'Angleterre, en 1173-1174. Ce n'était toutefois qu'un cadet de famille ; néanmoins Baudouin IV consentit au mariage et fit Guy comte de Jaffa et d'Ascalon. Par cette union, ce dernier devenait le plus proche parent du futur roi ; il était tout désigné pour exercer la régence que Baudouin lui confia. Du fait qu'il était soutenu par Agnès de Courtenay, il devenait le chef d'un parti dans lequel figuraient son frère Aimery, Renaud de Châtillon et surtout le frère de la reine, Jocelin III de Courtenay, libéré des prisons d'Alep en même temps que Renaud, et qui avait obtenu la concession de plusieurs seigneuries situées entre Acre et Tyr, autour du Château-du-Roi, ce qui l'avait mis en possession d'un vaste territoire qu'on appela la « seigneurie du comte Jocelin ».

En face se trouvaient les Ibelin - dont le chef, Balian, avait épousé la veuve d'Amaury, qui avait Naplouse pour domaine - qui étaient fort liés avec Raymond III de Tripoli. Ce dernier et Bohémond III d'Antioche étaient les oncles de Baudouin IV et, comme tels, susceptibles de contester les droits de Guy à la régence. Quand ils voulurent se rendre dans le royaume, où Raymond possédait, du chef de sa femme, la principauté de Galilée, on persuada à Baudouin qu'ils venaient pour s'emparer du pouvoir, et il leur interdit l'accès du royaume.

Guy n'avait cependant pas assez d'autorité pour se faire obéir de ses barons : lorsque Renaud de Châtillon revint de son raid en Arabie, où il avait pillé Taïma, Saladin demanda réparation des dommages subis ; Renaud refusa de rendre son butin, malgré la demande qui lui était faite au nom du roi, provoquant ainsi la rupture des trêves (1182).

Tandis que le royaume était livré aux intrigues, Baudouin IV étant de plus en plus handicapé par sa maladie, la principauté d'Antioche connaissait d'autres difficultés. Bohémond III renvoyait sa femme, Théodora Comnène, pour l'amour d'une Sibylle qu'il épousa malgré le patriarche ; il saisit le temporel de ce dernier et s'aliéna ses barons, ce qui provoqua une guerre civile. Le compromis qui y mit fin (1182) n'empêcha pas Bohémond de chasser certains de ses grands vassaux.

Le climat politique de l'Orient latin s'était alourdi, et cela en un moment particulièrement défavorable. En 1177, le royaume avait échappé de justesse à une invasion ; en 1179, la guerre sur le haut-Jourdain avait causé de lourdes pertes au baronnage franc. Et on a vu que les ambitions de Saladin étaient assez évidentes pour entretenir l'inquiétude des Francs.

Ceux-ci n'avaient pas manqué de faire appel aux Occidentaux. L'appel d'Alexandre III, en 1169, avait été porté aux rois de France et d'Angleterre qui avaient, lors de leur entrevue à Montmirail, ébauché un projet de croisade qui suscita l'irritation des partisans de Thomas Becket, lesquels rappelaient l'échec de la Deuxième Croisade. Mais Henri II se servait de ce projet pour essayer de régler à son profit des démêlés avec l'archevêque de Cantorbéry et promettait de partir pour Pâques 1171. Le meurtre de l'archevêque remit les choses en question, tout en obligeant Henri II à préciser ses intentions. En 1172, il jura de servir trois ans outre-mer et de fournir au Temple une somme suffisante pour entretenir deux cents chevaliers pendant un an - mais il joua de sa promesse pour obtenir le soutien du pape face à ses adversaires. Alexandre III suppliait Louis VII de faire la paix avec lui en raison des dangers que courait la Terre sainte ; il agissait auprès de l'archevêque de Reims « pour que le roi d'Angleterre puisse accomplir son vœu de partir pour Jérusalem », et le patriarche de Jérusalem implorait le roi et ses fils de se réconcilier pour venir au secours de la Terre sainte (1173).

Henri II devait partir en 1176-1177 mais il laissa Philippe d'Alsace se mettre seul en route, tout en le flanquant d'un de ses conseillers, Guillaume de Mandeville. Le Plantagenêt n'oubliait pas ses liens de famille avec la maison royale de Jérusalem - il y faisait allusion dans ses engagements de 1170 - et entendait sans doute intervenir dans le choix d'un mari pour sa cousine Sibylle.

En 1177, lors de son entrevue avec Louis VII à Ivry, les deux rois - cette fois touchés par la lettre d'Alexandre III faisant écho aux projets de Manuel Comnène - s'engageaient à nouveau à partir. Et l'on a vu qu'en 1180 Louis VII faisait une démarche à Byzance pour obtenir le libre passage à travers les terres byzantines. Il n'empêche que Louis VII était mort avant de réaliser son projet. Là-dessus, Alexandre III, dans la bulle *Cor nostrum* du 16 janvier 1181, faisait part à tous les chrétiens des « sinistres rumeurs qui nous parviennent de la région de Jérusalem [...], dévastée par les incursions des infidèles et privée de la puissance des hommes vaillants et du conseil des hommes d'expérience », en mentionnant la grave maladie du roi Baudouin et en renouvelant les indulgences concédées à ceux qui « croient devoir visiter le Sépulcre du Seigneur dans la nécessité présente » et à ceux

qui se mettraient au service des princes francs pendant un ou deux ans. Du coup, le jeune roi Philippe et Henri II renouvellent leurs engagements - on dit que le premier manifestait quelque scepticisme, tant Henri était coutumier de pareilles promesses. C'est toutefois en 1182 que le roi d'Angleterre lègue 20 000 marcs d'argent à répartir entre le Temple, l'Hôpital, un fonds commun d'aide au royaume, et les maisons religieuses de Terre sainte.

En fait, si les deux rois n'avaient pas bougé, le comte de Flandre, en 1177-1178, le comte de Champagne et Pierre de Courtenay, en 1179, étaient venus apporter leur secours aux Francs d'Orient, et la présence de pèlerins venus d'Occident lors de l'affaire de la fontaine de Tubanie, en 1183, atteste que les Occidentaux n'étaient pas restés sourds à ces appels.

Cette dernière campagne avait suscité à Jérusalem un vif mécontentement contre Guy de Lusignan dont la tactique, cependant fort sage, n'avait pas pu empêcher la dévastation du royaume. Bohémond III et Raymond III, craignant les attaques de Saladin contre Antioche, étaient venus faire acte de soumission à Baudouin III et étaient ainsi rentrés en grâce. Au contraire, Guy de Lusignan avait mécontenté le roi - que sa maladie rendait de plus en plus irritable - en lui refusant l'échange de Tyr, où ce dernier souhaitait résider, contre Jérusalem ; Baudouin lui retira le gouvernement du royaume et fit couronner de son vivant le fils de Sibylle et de Guillaume de Montferrat, le petit Baudouin V (20 novembre 1183). Guy invité à comparaître à la cour royale, s'y refusa ; il ferma au roi les portes d'Ascalon, et Baudouin lui enleva Jaffa. Les prélats qui cherchaient à rétablir la concorde furent éconduits. Quant à Guy, il s'en prit aux Bédouins du roi. Baudouin décida alors de confier la régence à Raymond, tandis que Jocelin III assumerait la garde de Baudouin V. Enfin le roi remettait en question le droit de sa sœur à la succession : si Baudouin V mourait avant dix ans, Raymond III demeurerait régent, et c'est au pape, à l'empereur, aux rois de France et d'Angleterre que l'on demanderait de décider si la couronne devait aller à Sibylle ou à Isabelle (qui épousa le beau-fils de Renaud de Châtillon, Onfroi IV de Toron). Et Baudouin IV mourut, avant le 16 mai 1185.

C'est au cours de l'année 1184 que le roi avait décidé l'envoi en Occident d'une ambassade particulièrement solennelle pour demander à nouveau le départ d'une croisade, mais aussi dans la perspective du règlement de sa succession. Le patriarche Héraclius et les maîtres du Temple et de l'Hôpital se rendirent en Occident, auprès du roi Henri II, auquel le pape Lucius III avait spécialement recommandé le royaume de Jérusalem. Il semble que, soit en raison des nombreuses promesses qu'il avait faites, soit à cause de ses relations familiales avec la

dynastie hiérosolymitaine, Henri ait été considéré comme particulièrement susceptible d'apporter sa protection à la Terre sainte.

Héraclius, qui avait peut-être tenté des démarches analogues ailleurs, se présenta à Londres avec les lettres du pape, et avec les clés du Saint-Sépulcre, de la tour de David et la bannière de la Sainte-Croix, qu'il offrait au roi d'Angleterre peut-être plus comme symbole de la Ville sainte que comme marques de souveraineté. Cela se passait à Reading, le 29 janvier 1185 : Baudouin IV vivait encore et il ne pouvait être question de le déposer. Mais, à défaut de la main d'une des deux princesses royales, sans doute le patriarche proposa-t-il au Plantagenêt, pour lui ou pour l'un de ses fils, de prendre le gouvernement du royaume au nom du petit Baudouin V, ou en attendant la désignation par les souverains d'Occident de la légitime héritière du royaume. Le plus jeune fils d'Henri, Jean sans Terre, paraît avoir été tenté par ce rôle ; le roi ne l'autorisa pas à l'accepter, et lui-même se fit interdire par ses barons et ses prélats de quitter son royaume.

Le patriarche lui-même, que les uns regardèrent comme une des colonnes de l'Église, déplut à d'autres par le luxe de ses vêtements et les parfums qu'il employait. Bref, sa mission fut un échec. Certains barons anglais partirent l'année suivante - mais ce fut pour trouver le royaume de Jérusalem et les terres ayyûbides en état de trêve -, et seuls quelques-uns d'entre eux demeurèrent en Orient jusqu'en 1187. Le fameux Guillaume le Maréchal obtint du roi une aide financière pour se rendre en Terre sainte ; il semble qu'il représentait Henri, fils aîné du souverain, qui avait pris la croix en 1183, mais que son père avait quelque peu découragé et qui était mort prématurément.

Toutefois, s'il n'obtint pas le départ du roi ni d'un contingent significatif, Héraclius avait atteint certains de ses buts. Le pape Lucius III, en novembre 1184, avait prescrit, pour ceux qui ne partiraient pas en croisade, le paiement d'une aide financière qui leur vaudrait une réduction de leurs pénitences (les pauvres pouvaient bénéficier de celle-ci en s'acquittant de prières). Le royaume avait en effet un besoin urgent d'argent: on avait institué en février 1183 une taxation générale des revenus des sujets de Baudouin IV, à raison de 2 % de ceux-ci, y compris ceux des fiefs. Henri II et Philippe Auguste se mirent d'accord, que ce soit en 1184 ou en 1185, pour lever une « dîme » frappant les laïcs et les ecclésiastiques de leurs états, sans excepter même ceux qui prendraient la croix, pour une durée de dix ans. Les deux rois avaient aussi prévu que les évêques prêcheraient la prise de croix, mais ils semblent ensuite s'être décidés à limiter leur aide à l'envoi de ces sommes d'argent. On a évalué à près de 20 000 livres ce que cette imposition aurait rapporté en Angleterre. Sans

doute furent-elles transportées en Terre sainte en 1186. Aussi, bien qu'il n'eût jamais réalisé son intention annoncée de se rendre en personne outre-mer, le roi d'Angleterre était-il regardé en Terre sainte comme ayant été particulièrement généreux pour celle-ci. Il y avait entreposé un trésor, confié à la garde des Templiers et des Hospitaliers, pour servir aux besoins de sa croisade. Il devait être mis à contribution lors des événements dramatiques de 1187.

Peu après le retour des envoyés, le 13 septembre 1186, l'enfant Baudouin V mourait. Jocelin III conseilla au régent, Raymond III, de se rendre dans sa terre de Tibériade pendant que l'on célébrait les obsèques. Et il en profita pour s'emparer d'Acre et de Beyrouth, en invitant Sibylle et Guy à se rendre sans attendre à Jérusalem. Raymond voulut réunir les barons en « parlement » à Naplouse ; pendant ce temps Renaud de Châtillon et le patriarche se ralliaient à Sibylle, qui bénéficiait de l'appui du nouveau maître des Templiers, Gérard de Ridefort, lequel n'avait pas pardonné à Raymond de l'avoir privé d'un mariage avantageux. C'est en vain que des messagers des barons de Naplouse vinrent rappeler le serment prêté à Baudouin IV de soumettre le problème successoral aux souverains d'Occident : Sibylle parvint à se faire remettre la couronne, peut-être après un simulacre de divorce ; le patriarche la couronna et elle fit Guy roi (septembre-octobre 1186). Onfroi IV, le mari d'Isabelle se rallia au nouveau roi, que presque tous les barons se résignèrent à reconnaître en allant lui prêter hommage. Raymond III avait été joué par Jocelin ; il est difficile de dire s'il aspirait au trône pour lui-même, car c'est à Isabelle que devait revenir la couronne si l'on avait écarté Sibylle et son époux, ou s'il envisageait de rester le bayle du royaume pendant encore une longue période. On a vu que cette place avait été offerte à plusieurs grands personnages d'Occident et qu'aucun d'eux n'avait accepté ce qui n'était qu'une situation transitoire ; elle était plus tentante sans doute pour un prince franc d'Orient comme l'était Raymond.

Quoi qu'il en soit, le comte de Tripoli s'enferma dans son opposition, qui s'aggrava lorsque Guy le somma de rendre compte de la gestion du royaume, alors que le comte de Tripoli s'était vu enlever Beyrouth dont les revenus lui avaient été attribués pour le défrayer de ce que lui coûtait sa régence. Non content de refuser son hommage au roi, Raymond III se rapprocha de Saladin et lui demanda sa protection - non sans raison, car Guy avait réuni son armée pour marcher sur Tibériade. Balian d'Ibelin parvint à l'en dissuader (mars 1187). Mais, au moment où les négociations s'engageaient, la guerre avec Saladin éclata.

En accordant sa protection à Raymond III de Tripoli pour sa principauté de Galilée, Saladin entendait sans doute tirer parti des querelles intestines du royaume de Jérusalem pour dissocier le front habituellement uni des princes francs. De toute manière, un jeu de trêves avec Antioche, Tripoli et Jérusalem lui laissait les mains libres pour ses autres objectifs. Ces trêves devaient durer jusqu'en 1189, mais une initiative de Renaud de Châtillon allait y mettre brutalement fin.

Celui-ci, soit tout à la fin de 1186, soit au début de 1187, avait intercepté une grosse caravane qui se rendait du Caire à Damas et qui était fortement escortée. On peut discuter pour savoir si la présence de cette escorte a pu paraître justifier ce coup de main, le libre passage étant généralement accordé à des caravanes non armées, ou si Renaud avait seulement cédé à l'attrait du très riche butin que lui réserva cette capture. Saladin réclama la libération des prisonniers et la restitution du butin : Renaud s'y refusa. Le sultan fit alors appel à Guy de Lusignan, qui reçut à son tour une rebuffade du seigneur d'outre-Jourdain, lequel lui répondit qu'il était maître de sa terre comme Guy l'était de la sienne. Saladin se considéra dès lors comme délié de l'obligation de respecter la trêve, et fit vœu de mettre Renaud à mort dès qu'il le pourrait.

Il convoqua à Damas ses troupes de Syrie ainsi que les contingents des princes vassaux de haute Mésopotamie. Et, le 18 mars 1187, il se mettait en marche en direction de la terre d'outre-Jourdain, dévastant les environs de Kérak et de Montréal. Après quoi, il remonta vers le nord, et demanda à Raymond III le libre passage pour un important détachement qui irait ravager la basse Galilée. Le comte, très gêné, autorisa ce passage en stipulant que l'on ne s'attaquerait pas aux villes fortes et que le raid ne durerait qu'une journée, et il fit avertir la population des régions menacées pour qu'elle pût se retirer dans les forteresses.

Le hasard voulut que ce jour-là (30 avril 1187) une délégation envoyée par Guy de Lusignan pour négocier sa réconciliation avec Raymond survînt dans cette région : elle était composée de l'archevêque de Tyr, Josse, de Balian d'Ibelin, Renaud de Sidon, des maîtres du Temple et de l'Hôpital ; mais les trois premiers ne l'avaient pas encore rejointe. Le maître du Temple, Gérard de Ridefort, passant outre aux objections du maître de l'Hôpital, Roger des Moulins, qui aurait souhaité que l'on s'enfermât dans une forteresse comme le demandait Raymond III, rassembla les Templiers de la garnison de Caco et les chevaliers de Nazareth et opéra une sortie depuis le

château de la Fève pour procéder à la « rescousse ». La chevauchée musulmane s'achevait ; les deux forces se heurtèrent près de Saphorie et les Francs furent battus et faits prisonniers. Selon sa coutume, Saladin fit décapiter tous les Templiers capturés ; Roger des Moulins avait été tué ; Gérard de Ridefort s'échappa. De surcroît, les habitants francs de Nazareth s'étaient joints au contre-rezzou ; ils furent eux aussi capturés, et Raymond III vit les vainqueurs passer devant Tibériade avec les captifs et les têtes des morts. Il fit immédiatement sa paix avec le roi et renvoya à Saladin la petite garnison que celui-ci avait symboliquement envoyée à Tibériade.

Le danger que courait le royaume était évident, et on fit de gros efforts pour réunir une très forte armée : Gérard de Ridefort, qui conservait en dépôt la moitié du trésor du roi Henri II, l'utilisa pour solder une grosse troupe de chevaliers et de fantassins. Raymond III et le fils aîné de Bohémond III, Raymond, s'y joignirent ; Bohémond lui-même et Baudouin de Rames, qui s'était exilé du royaume à l'avènement du roi Guy, devaient la rejoindre eux aussi. L'armée réunie à Saphorie comptait environ 1 200 à 2 000 chevaliers et 20 000 autres combattants.

Cependant Saladin attaquait Tibériade, emportait la ville basse, tandis que la comtesse Échive, femme de Raymond III, s'enfermait dans la citadelle (2 juillet). À cette nouvelle, l'armée franque eut à décider si elle adopterait la stratégie temporisatrice - qui consistait à rester groupée autour d'un point d'eau en s'entourant de retranchements, jusqu'à ce que les forces du sultan se disloquent - ou si elle marcherait sur Tibériade. Raymond III défendait la première solution, bien que Tibériade fût son fief et que sa femme fût en cause ; Gérard de Ridefort parvint à convaincre le roi Guy en lui suggérant que Raymond cherchait à lui faire endosser la responsabilité d'une décision impopulaire, et l'armée se mit en route, le matin du 2 juillet.

Saladin, abandonnant le siège de Tibériade, parvint à empêcher les Francs d'atteindre les sources voisines de la hauteur de Hattin. Une offensive désespérée aurait peut-être permis de dévaler les pentes qui menaient au lac de Tibériade ; Raymond conseilla d'occuper plutôt la position très forte de la Corne de Hattin, piton basaltique dominant la plaine. Mais le sort de l'armée franque était lié à la question de l'eau ; la chaleur, attisée par des feux de broussailles, et la soif vinrent à bout des résistances, tandis que Saladin avait organisé un transport d'outres par des chameaux depuis le lac, qui fournissait de quoi boire à ses troupes. Beaucoup de fantassins posèrent les armes ; les chevaliers tentèrent deux charges où ils dépensèrent une grande vaillance, mais ils succombèrent. Seul un fort détachement conduit par Raymond III, avec Raymond d'Antioche, Jocelin III, Renaud de Sidon et Balian

d'Ibelin, chargeant à travers les rangs musulmans, parvint jusqu'au lac et, de là, jusqu'à Tyr. Le roi Guy, Renaud de Châtillon, le marquis Guillaume III de Montferrat, qui était arrivé en 1185, Onfroi IV de Toron, Aimery de Lusignan, et bien d'autres barons étaient prisonniers ; et la Vraie Croix, qui accompagnait l'armée, tomba aux mains de Saladin.

Saladin traita les barons et le roi avec courtoisie, mais interpella Renaud, lui reprochant son parjure. Renaud lui tint tête, et le sultan le décapita de sa main. Il fit de même décapiter tous les turcoples, considérés comme ayant renié l'islam, ainsi que tous les Templiers et Hospitaliers capturés, comme il l'avait fait au cours des campagnes précédentes, les regardant comme des ennemis jurés des musulmans. Pour ceux-ci, on s'en remit aux volontaires de la guerre sainte du soin de les exécuter. Le sort des autres prisonniers dépendait de leur rang : ceux dont on pouvait attendre rançon furent mis à part, les autres réduits en esclavage : le prix des esclaves s'effondra à Damas, tombant jusqu'à 3 dinars.

La destruction de l'armée franque privait le royaume de la presque totalité de ses forces. On avait en effet dû priver les places fortes de leurs garnisons ; une exception doit toutefois être faite pour les grandes forteresses de la frontière, qu'il n'avait pas été question de démunir de leurs défenseurs. C'est ainsi que Kerak tint jusqu'en novembre 1188, Saphet jusqu'en décembre 1188, Beauvoir jusqu'en janvier 1189, Montréal jusqu'en avril 1189. Les défenseurs de cette dernière place, pour se procurer des vivres, étaient allés jusqu'à vendre aux Bédouins leurs femmes et leurs enfants, que le sultan ordonna de racheter. Quant à Beaufort, Renaud de Sidon parvint à s'y maintenir, sous le prétexte qu'il avait sa famille à Tyr et qu'il lui fallait trouver le moyen de l'en faire échapper. Un de ses serviteurs dénonça cette manœuvre à Saladin, que Renaud visitait régulièrement (il parlait fort bien l'arabe) ; le sultan le fit arrêter (août 1189) et torturer devant les murs, sans ébranler la résolution de la garnison, qui ne capitula que le 22 avril 1190, près de trois ans après Hattin. Beaufort avait d'ailleurs joué son rôle jusqu'au bout, car c'est en retenant Saladin sous ses murs que cette place détourna son attention de la marche des Francs sur Acre.

Le sultan n'avait pas jugé utile de s'attarder devant ces grandes forteresses dont il avait déjà éprouvé les capacités de résistance. Il lui importait davantage d'éliminer la présence franque des régions côtières et de ramasser les fruits de sa victoire. Il se porta d'abord sur Tibériade, qui capitula dès le 5 juillet, la population et la garnison obtenant le droit de se retirer à Tripoli ; puis sur Acre, que les barons échappés de Hattin avaient renoncé à mettre en état de défense.

Jocelin III s'en retira, et les bourgeois offrirent à Saladin les clés de la ville (9 juillet).

Il semble qu'ici le sultan rencontra un mécompte ; il aurait cherché à conserver à la ville les éléments de sa prospérité : colonies marchandes, usine à sucre, mais les habitants se refusèrent à accepter son offre de rester là en payant la capitation et préférèrent quitter la ville, que les musulmans pillèrent copieusement. Désormais, les conditions faites par Saladin pour accepter les redditions des places comportaient uniquement le droit de libre sortie pour les Francs avec leurs biens - il semble que nombre de Syriens chrétiens accompagnaient ceux-ci (ils devaient former une part de la population de Chypre).

Cependant, depuis Acre, Saladin avait ordonné à son frère al-Adîl de se porter en Palestine avec l'armée d'Égypte et d'envoyer la flotte égyptienne sur la côte franque. Lui-même conduisit ses troupes vers le sud, s'emparant au passage de Nazareth, de Saphorie, de Cayphas, de Césarée, et réduisant la population en esclavage ; le château de la Fève offrit un semblant de résistance et obtint une capitulation. Les paysans musulmans de Samarie pillèrent Naplouse. Et Saladin arriva devant Jaffa qui refusa d'ouvrir ses portes : la ville fut prise d'assaut, les habitants massacrés ou réduits en esclavage.

Le sultan, au lieu de se porter sur Jérusalem comme il l'avait prévu, reprit la route du nord. Il avait laissé à son neveu Taqi al-Dîn le soin de réduire Tyr et les places voisines. Ce dernier se présenta devant Tyr, que défendait sans doute le précepteur du Temple, Thierry, les autres barons ayant pour la plupart quitté la ville. Des négociations s'ouvrirent ; elles étaient, semble-t-il, assez avancées pour que les bannières ayyûbides aient été hissées sur certaines tours. Mais l'arrivée à ce moment même du fils du marquis Guillaume III, Conrad de Montferrat, rendit courage aux habitants, qui le reconnurent pour chef ; les bannières ayyûbides furent jetées dans le fossé et Taqi al-Dîn en informa son oncle (14 juillet). C'est ce qui avait décidé celui-ci à ne pas se porter immédiatement vers Jérusalem. Le 26 juillet, il obtenait la reddition du Toron, puis se portait vers Sidon, qui capitula le 29 ; Beyrouth ne fit de même qu'après une semaine de combats le 6 août. Les deux premières places du comté de Tripoli, Gibelet et le Boutron, ouvrirent également leurs portes en échange de la libération de leurs seigneurs, pris à Hattin, et moyennant les conditions habituelles.

Cependant al-Adîl piétinait devant Ascalon, qui se défendait vigoureusement. Saladin le rejoignit, et essaya d'obtenir la reddition de la ville en contrepartie de la libération de Guy de Lusignan. Celui-ci, mené devant la place, se garda d'ordonner la reddition demandée,

mais il invita les habitants, s'ils étaient acculés à celle-ci, de faire de sa remise en liberté une des conditions de leur capitulation. Les Ascalonitains ne se rendirent que le 5 septembre, quand leurs murailles ébranlées par les travaux de mine menacèrent ruine ; ils obtinrent un délai pour se rendre à Alexandrie avec leurs biens meubles - il fallut que les représentants du sultan usassent de menaces pour obliger les navires italiens à les prendre à leur bord. Quant à Gaza, que tenaient les Templiers, Gérard de Ridefort en ordonna la reddition en contrepartie de sa remise en liberté. Les petites places voisines furent elles aussi évacuées.

Désormais, la côte étant entre ses mains - sauf Tyr -, Saladin pouvait se diriger vers Jérusalem. La ville avait déjà été inquiétée par des coureurs musulmans - il semble que des pourparlers soient intervenus entre certains éléments de la population, soit Syriens, soit Latins, et le sultan (*l'Histoire des patriarches d'Alexandrie* met même en cause un melkite, Joseph Bâtit, bien en cour auprès de Saladin, qui aurait cherché à faire livrer la ville). Mais le patriarche Héraclius était resté à Jérusalem, et Balian d'Ibelin, après Hattin, y était venu pour chercher sa femme : le patriarche le délia du serment qu'il aurait prêté à Saladin, de ne pas rester dans la ville ; il prit le commandement des défenseurs de celle-ci, et se fit prêter hommage par eux. Il arma chevaliers les fils de chevaliers et les jeunes bourgeois et fit frapper monnaie. Un détachement ayyûbide qui s'approchait fut défait.

Saladin, d'ailleurs, n'était sans doute pas disposé à accorder à Jérusalem les conditions qu'il avait concédées ailleurs. Il l'affirme dans une lettre au khalife où il raconte comment, la brèche ayant été ouverte, les chefs francs lui avaient demandé l'*aman* : « Nous avons refusé radicalement, ne voulant rien autre que verser le sang des hommes et réduire en esclavage les enfants et les femmes. Mais ils ont menacé de tuer les prisonniers, de ruiner et d'anéantir cultures et édifices. Nous leur avons accordé *l'aman*, moyennant une rançon égale à leur valeur s'ils avaient été faits prisonniers et réduits en esclavage. Ceux qui n'ont pas payé la rançon sont devenus esclaves. »

Entre l'Ayyûbide et les barons francs, toutefois, des relations plus courtoises étaient de mise - comme elles l'étaient couramment entre les membres de deux aristocraties militaires que les oppositions religieuses n'empêchaient pas de s'apprécier mutuellement : un chevalier de quelque rang (et les Francs accordaient cette appellation aux combattants musulmans de rang élevé) n'était pas voué à l'esclavage, mais susceptible d'être mis à rançon. Saladin avait autorisé la reine Sibylle à sortir de la ville pour rejoindre son mari à Naplouse, comme la femme et les enfants de Balian à regagner la côte. Certains Francs auraient été portés à tenter une sortie en force, pour essayer de

percer à travers les rangs ennemis ; le patriarche Héraclius fit valoir qu'en cas d'échec les réfugiés, les femmes et les enfants seraient livrés à la soldatesque ayyûbide. Et l'afflux des réfugiés en ville rendait illusoire, faute de vivres, un siège prolongé.

Cependant, Saladin n'entendait pas, ici, autoriser tout simplement la sortie des Francs, comme il l'avait fait ailleurs : on marchanda donc. Les prisonniers musulmans - ils auraient été au nombre de 5 000 – étaient libérés. La rançon des Francs était fixée à 10 besants pour un homme, 5 pour une femme, 1 pour un enfant. En raison du grand nombre des pauvres, le sultan accepta le principe d'un forfait : 7 000 d'entre eux furent rachetés pour 30 000 besants. Al-Adil en acheta 1 000 auxquels il donna la liberté. Il restait cependant quelque 16 000 personnes non rachetées. Saladin fit faire un tri : lorsque ceux-ci sortirent de la ville, on mit à part les jeunes hommes et les jeunes femmes, voués à l'esclavage, et on laissa aller ceux qui n'avaient pas de valeur marchande. Le sultan s'offrit ainsi une réputation de générosité, qu'il accrût en rendant aux dames et aux demoiselles leurs maris ou pères prisonniers. On avait mis à contribution ce qui restait du trésor du roi d'Angleterre aux mains des Hospitaliers, et chacun cherchait à monnayer ses biens, avec de grandes difficultés. Les exilés prirent le chemin de Tripoli, en trois convois bien escortés ; des groupes moins nombreux furent victimes d'attaques musulmanes, et des chevaliers tripolitains, parmi lesquels le sire de Néphin, ne se firent pas scrupule de dépouiller les émigrants.

Aucun Latin n'avait été autorisé à demeurer à Jérusalem, si ce n'est un vieillard qui était arrivé avec la croisade en 1099, et un autre qui était né cette année-là dans la ville. « Quant au reste du peuple qui resta dans la ville, composé d'Arméniens, de Byzantins et de Syriens, on exigea d'eux que chaque homme donne dix dinars et chaque femme cinq ; ainsi ils pourraient sortir et s'en aller où ils voudraient », écrit un auteur syriaque. Les habitants chrétiens de rite oriental étaient donc assujettis au paiement de la même rançon que les Francs, mais il leur était possible de demeurer là en se soumettant au paiement de la capitation et en retrouvant le statut de *dhimmi*.

On a insisté sur le fait que les chrétiens orientaux auraient vu non sans satisfaction disparaître la domination franque. L'auteur déjà cité - un Syrien jacobite -, témoin oculaire, ne donne pas cette impression : « La langue est incapable, dit-il, de décrire les crimes que nous vîmes commettre dans la ville ; de même aucun livre ne pourrait les contenir : comment les vases sacrés se vendaient sur les marchés de la ville entre les mains des gens de différentes races ; comment les églises et les autels devinrent des étables pour les chevaux et les bêtes et des lieux de débauche, de boisson et de chansons. Ajoutez à cela la honte

et la dérision des moines, des femmes nobles, des religieuses pures qui furent livrées à l'impureté avec des peuples divers, des garçons et des filles qui devinrent esclaves des Turcs et furent dispersés aux quatre coins du monde. » Un poète nestorien d'Iraq nous a laissé une déploration analogue.

C'est en effet sous les yeux des chrétiens que les vainqueurs triomphaient et détruisaient les signes religieux chers à ceux-ci. La grande croix du Temple Notre-Seigneur fut abattue et le monument redevint la mosquée d'Omar. « Les églises furent dépouillées du bois, du fer, des portes ; et jusqu'au marbre qui couvrait les murs et les sols, ils le prirent et l'emportèrent en d'autres pays. » On épargna le Saint-Sépulcre ; mais la basilique fut provisoirement fermée et ne fut rouverte qu'après l'établissement d'un droit de dix besants levé sur chaque visiteur. Du fait de l'expulsion des chanoines latins, qui emportèrent le trésor du Saint-Sépulcre, la basilique allait être desservie par le seul clergé grec : Isaac l'Ange, dans ses lettres à Saladin, tout en le félicitant pour ses victoires, lui demandait de réserver à celui-ci l'exclusivité de la desserte des églises de Syrie. Mais les Grecs ne bénéficièrent pas pour autant de la dévolution des églises latines. Comme l'écrivait Saladin au lendemain de la prise d'Acre, « les églises sont devenues des mosquées [...], les autels, transformés en *minbar* pour nos prédicateurs ». Beaucoup d'églises se trouvèrent ainsi désaffectées, tantôt pour devenir des oratoires musulmans, tantôt des *madrasa* ou des couvents de sûfis.

Pour remplacer la population franque et ceux des Syriens qui avaient opté pour la liberté en pays chrétien, Saladin paraît avoir imité Nûr al-Dîn qui, à Édesse ou ailleurs, avait rappelé les descendants des anciens habitants musulmans et aussi fait appel aux juifs. Mais la réalité d'une proclamation qu'il aurait adressée à ces derniers au lendemain de la prise de la ville reste discutée : des auteurs juifs du XIII^e siècle en ont fait état ; il est seulement certain qu'il avait autorisé l'installation des juifs à Jérusalem, contrairement à la règle suivie par les Francs. Mais le véritable mouvement sioniste qui se dessina dans les communautés juives tant en Occident qu'au Maghreb avait d'autres causes. Les pèlerinages juifs s'étaient multipliés au XII^e siècle (Moïse Maïmonide avait effectué le sien en 1165), et le mouvement de retour en Terre sainte allait prendre plus d'importance au XIII^e siècle. La victoire des musulmans joua certainement son rôle pour l'encourager, mais sans en être à l'origine.

Quoi qu'il en soit, l'attitude de Saladin à l'égard des territoires conquis était désormais très nette : il s'agissait pour lui d'éliminer toute présence franque, y compris celle des clercs et des religieux - en réservant seulement à l'avenir la possibilité pour les pèlerins de venir

prier, moyennant finances - et cela non seulement à Jérusalem, mais dans tout le territoire des états latins. S'il épargnait la vie des Francs, c'était pour qu'ils ne s'acharnent pas à défendre leurs forteresses ; les refouler sur une ou deux places de la côte - Tyr, Tripoli - revenait à leur donner la possibilité de s'embarquer avant que ces villes ne tombent à leur tour.

La chute de Tyr, toutefois, tardait. Le sultan vint lui-même devant la ville ; il essaya le moyen qui lui avait réussi ailleurs, en proposant à Conrad de Montferrat la liberté de son père, pris à Hattin, contre la reddition de la ville. Conrad, qui affermissait son pouvoir sur celle-ci, s'y refusa en alléguant un argument qui atteste lui aussi que la page de l'existence du royaume latin paraissait tournée : « Je suis le lieutenant des rois d'outre-mer. » Un des lieutenants de Saladin, Dildîrim, put faire tomber Châteauneuf le 26 décembre, mais il fallait se contenter de laisser un corps d'observation devant Tyr où Conrad avait attiré par des concessions nouvelles des Italiens, notamment des Pisans, et d'autres représentants des villes maritimes d'Occident. Et, le 30 décembre, Conrad s'emparait de cinq galères égyptiennes qui bloquaient le port et détruisait le reste de la flotte ennemie.

En fait, l'armée de Saladin avait commencé à se disperser, les divers contingents, fatigués d'une si longue campagne, désirant rentrer chez eux avec leur butin. Le sultan reprit ses opérations pour essuyer un échec de la part des Hospitaliers de Beauvoir, en mars 1188, et rassembla ses troupes à Damas en mai. Mais une flotte sicilienne, sous le commandement de Margarit, était arrivé sur les côtes de Syrie ; après avoir renforcé Tyr en y débarquant un corps envoyé par le roi Guillaume II, elle se porta sur Tripoli et contribua à obliger Saladin à renoncer à s'emparer de la ville ; lorsqu'il se dirigea vers le nord, après avoir tâté sans insister les défenses du krak des Chevaliers, le sultan put occuper la ville basse de Tortose, dont le donjon résista (Guy de Lusignan et Gérard de Ridefort, tous deux libérés de captivité, contribuèrent à le défendre) ; puis, évitant Margat, où il dut affronter un corps de débarquement sicilien, il put occuper sans peine Jabala et Laodicée, grâce à l'entremise du qâdi de Jabala, Mansûr ibn Nabîl, qui avait jusque-là servi le prince d'Antioche (21 juillet). Le 24 juillet, il attaqua Saone et s'emparait de plusieurs châteaux voisins : on était débarrassé ici de la présence gênante des navires de Margarit. Enfin, le sultan alla s'emparer des deux forteresses qui contrôlaient l'accès d'Antioche du côté du nord : Baghras et Darbsâk (26 septembre). Après quoi Saladin accepta d'accorder à Bohémond III une trêve stipulant la libération de tous les captifs musulmans et la remise d'Antioche entre ses mains si la ville n'était pas secourue avant huit mois.

Pour fulgurante qu'elle fût, la campagne de 1188 avait laissé derrière elle bien des points où les Francs continuaient à s'accrocher. Si Saladin avait rendu aux émirs dépossédés par les Francs leurs repaires de la montagne, qui devenaient pour ceux-ci des voisins incommodes, la région comprise entre Margat et le sud de Tripoli, y compris les terres des Templiers et des Hospitaliers, n'avait guère été entamée. Les succès avaient été plus spectaculaires en terre antiochénienne ; l'intervention sicilienne, qui avait amené la flotte égyptienne à ne pas s'éloigner de ses bases, avait sans doute été la principale cause de cet échec relatif. Il n'empêche qu'en moins de deux ans le réseau fortifié franc avait été en grande partie démantelé, les places de l'intérieur qui tenaient encore étant vouées à tomber tôt ou tard.

Plus grave encore, l'armature sociale et religieuse de l'implantation franque avait été détruite. La nation qui s'était formée outre-mer, avec les particularités de sa vie religieuse et de sa civilisation, avait été systématiquement déracinée ; les bourgades et les villages à peuplement franc n'existaient plus ; plusieurs villes avaient été vidées de leur population occidentale. Les Francs, en s'installant en terre d'Orient, n'avaient pas procédé à une élimination aussi radicale. La tolérance du sultan, qui fut célébrée même par ses ennemis, s'était manifestée par quelques gestes d'humanité, voire de compassion ; elle n'allait pas jusqu'à admettre la coexistence de quelque élément franc et de l'Église latine avec les structures de l'état musulman reconstitué.

Mais, en donnant libre cours à l'humiliation des chrétiens dans les symboles de leur religion, Saladin allait fournir un aliment à une radicalisation de la lutte entre eux et les musulmans et à un sursaut dont il n'avait put imaginer l'importance. La destruction de la chrétienté franque étant restée incomplète, ce sont les Latins d'Orient eux-mêmes qui ont entamé une restauration que la croisade allait rendre possible.

La croisade n'avait en fait jamais cessé d'être présente à la pensée des Occidentaux. L'expédition de 1148 avait été la dernière grande entreprise effectivement réalisée avec la participation des souverains avant la catastrophe de 1187. Entre-temps, les papes avaient lancé des appels à l'envoi de secours en Orient - en 1165, en 1169, en 1176, en 1181, en 1184. Et cela, en faisant écho aux démarches des Francs d'Orient, qui, de leur côté, adressaient leurs messages aux rois, à certains prélats (comme l'archevêque Henri de Reims), pour les presser de leur envoyer des secours. La mission du patriarche Héraclius avait été particulièrement solennelle.

La réponse a été diverse. Il n'est pas toujours possible de mettre

directement en rapport le départ pour l'Orient de tel grand baron accompagné de ses chevaliers avec un de ces appels ; le caractère individuel des décisions prises par ces personnages empêche de connaître toujours leurs motivations. Mais il est rare qu'un départ important n'ait pas suivi de près un appel signalant la gravité d'une situation donnée.

Non moins remarquable est la place tenue par les contributions financières. Au début du siècle, ce sont les établissements de Terre sainte qui bénéficiaient de libéralités : mais, lorsqu'Adrien IV sollicite les chrétiens en faveur des Templiers éprouvés par une défaite (1157), il s'agit bien d'une réponse à une demande de secours pécuniaire. Les rois Louis VII, Philippe Auguste, Henri II ont été jusqu'à créer des impositions sur leurs sujets pour subvenir aux besoins de la Latinité orientale. De façon générale, l'Occident a beaucoup contribué, en argent comme en hommes, à la défense de celle-ci.

Il ne faut pas dissimuler que les appels en provenance de l'Orient latin ont rencontré des réticences. Alexandre III a dû chercher de nouvelles incitations pour décider les pèlerins à se mettre pour un temps au service de leurs frères, et on ne saurait dire s'il trouva grand écho. Si la contestation de la croisade reste limitée (un Gerhoh de Reichersberg laissait toutefois entendre que la Deuxième Croisade avait pu être inspirée par l'Antéchrist), les sentiments des Francs d'Occident à l'égard de ceux d'Orient étaient mélangés. Henri II Plantagenêt disait à son chapelain, Giraud de Barry, que « si le patriarche vient chez nous, c'est dans son intérêt et non dans le nôtre ». Les Occidentaux ont, plus d'une fois, fait l'expérience de l'opposition existant entre leurs propres intentions - gagner leur rémission en combattant au service de Dieu - et celles des Francs d'Orient, qui n'hésitaient pas à passer des trêves avec les musulmans et se refusaient à les rompre pour donner à leurs alliés l'occasion de se battre, rendant ainsi vains les sacrifices que ceux-ci s'étaient imposés. Jacques de Vitry devait l'écrire dans les années 1220, mais d'autres l'avaient expérimenté avant cette date.

Les « poulains » irritaient les gens d'Occident par leurs vêtements amples, leur goût des parures et des parfums (Héraclius a choqué le clergé anglais) ; on les accusait de préférer les bains aux combats, de séquestrer leurs femmes à l'orientale. Césaire de Heisterbach prête même à un émir musulman des propos selon lesquels les Francs auraient mérité leur sort par leurs vices, eux qui seraient allés jusqu'à prostituer leurs femmes et leurs filles aux pèlerins... On leur reprochait surtout un pragmatisme qui, dans leurs relations avec les musulmans, allait jusqu'à la collusion. S'ils raillaient eux-mêmes la naïveté des « fils d'Hernaud » fraîchement débarqués, ceux-ci craignaient d'avoir été

manœuvrés pour des intérêts particuliers. Pour les Francs d'Orient, les « guerres du Seigneur » sont souvent des conflits frontaliers ; les Francs d'Occident y voient davantage un affrontement global avec les infidèles. Et le zèle a connu des refroidissements : tel grand seigneur revient chez lui sans avoir tiré l'épée contre les « païens » et sans paraître le regretter, tel le duc de Saxe Henri le Lion.

De telles considérations ont pu affaiblir la réponse que les pèlerins ont apportée aux appels à l'aide des Francs d'Orient. Mais elles sont contrebalancées par la vaillance que ceux-ci ont déployée et dont beaucoup ont été témoins. La bravoure de Baudouin IV à Montgisard, le panache d'un Renaud de Châtillon, dont Pierre de Blois allait écrire la *Passion*, ont fait vibrer des enthousiasmes, et Guyot de Provins fait figurer « le roi Amaury d'Outre-mer » dans son panthéon des grands hommes du temps passé.

S'il se peut que le sentiment de « charité fraternelle » qu'invoquaient les papes dans leurs appels se soit quelque peu émoussé, la vénération pour les Lieux saints reste intacte. Sans l'afflux permanent des pèlerins, sans leur disponibilité à accepter de combattre pour la défense de ceux-ci, qui permet de recruter parmi eux ces « soudoyers » qui étaient particulièrement nombreux en juillet 1187, sans la fréquente venue de grands seigneurs avec « une belle chevalerie », les colonies franques auraient disparu. Mais la crise de 1187 atteste que ce volontariat occasionnel ne suffit pas : le recours aux souverains est inéluctable. Et, si Alexandre III et ses successeurs ont multiplié leurs efforts pour parvenir à réconcilier les rois de France et d'Angleterre - leurs lettres en témoignant - en raison des périls que court la Terre sainte, c'est bien parce que cette nécessité leur paraissait s'imposer.

CHAPITRE VII

Croisades de reconquête (1188-1205)

Avec la chute de Jérusalem, l'histoire des croisades change de cours. Tout au long du XII^e siècle, la vie des états francs et le concours que ceux-ci trouvaient en Occident s'ordonnaient en fonction du pèlerinage. Les premiers assuraient la défense des Lieux saints, des établissements religieux qui les desservaient, la protection des routes que suivaient les pèlerins. Ces derniers fournissaient une force d'appoint qui prenait parfois des proportions importantes, surtout lorsque les papes incitaient les Occidentaux à participer à la défense des terres franques d'Orient. Si la perspective de grandes entreprises a été esquissée, leur but ne pouvait pas être clairement défini, puisque jamais, semble-t-il, on n'avait envisagé d'étendre très loin les conquêtes des chrétiens d'Occident, le seul cas de l'Égypte étant mis à part. En fait, la seule croisade de grande ampleur, celle de 1147-1148, avait été très décevante.

Avec la conquête de Saladin, les questions se posaient différemment. L'Infidèle avait occupé Jérusalem, anéanti les forces de défense chrétiennes, et multiplié les actes de profanation, réveillant ainsi la conscience des Occidentaux. La nécessité de l'accès aux Lieux saints n'était que l'un des impératifs qui faisait agir les chrétiens : la notion du devoir qu'ils avaient de restituer la Ville et la Terre saintes au royaume du Christ n'était pas moins impérieuse. Comme l'était la pensée des manquements aux commandements divins qui avaient entraîné la chute de Jérusalem.

Aussi, l'Occident déploya-t-il un effort considérable pour réoccuper la Ville et la Terre saintes, mettant en œuvre toutes ses ressources. Cet effort fut suffisant pour tenir en échec les forces de Saladin et, au terme de trois années de guerre, pour contraindre le sultan à renoncer à son dessein d'éliminer définitivement la présence franque au Levant. Les combattants devaient reprendre haleine. Mais un nouvel effort intervint très vite, du fait d'une initiative de l'empereur Henri VI, qui renouait dans une certaine mesure avec les orientations de Guillaume II de Sicile, dont il se posait en successeur. Son expédition ayant tourné court, Innocent III en organisait une nouvelle, qui allait étrangement dévier de sa route pour aboutir à l'occupation de Constantinople. Le projet ne fut repris qu'en 1213, et, cette fois, il

devait adopter une autre forme. Mais on peut considérer que de 1188 à 1213, il s'agit bien du même mouvement, étroitement lié à la perte de Jérusalem et au devoir de reconquête.

LA TROISIÈME CROISADE EN ROUTE POUR L'ORIENT

La nouvelle du désastre subi par les Francs et de la menace pesant sur la Ville sainte fut apportée très vite en Occident par diverses voies. Le grand précepteur du Temple, Thierry, écrivait au pape Urbain III, à ses confrères de l'ordre, au comte de Flandre et à tous les chrétiens pour leur faire part de l'écrasement de l'armée franque et du siège que Saladin mettait devant Tyr, tandis que les frères de l'Hôpital avertissaient le maître de l'ordre en Italie de ces mêmes événements. L'archevêque de Tyr, Josse, prenait lui-même la mer pour se rendre auprès du pape, des rois de France, d'Angleterre, et de Sicile.

Urbain III mourut peu après avoir reçu la nouvelle. Son successeur Grégoire VIII fut élu après que le cardinal Henri d'Albano, qu'on avait d'abord pressenti, eut refusé la tiare pour se consacrer à prêcher la croisade. Avant même d'être consacré, Grégoire annonçait celle-ci, dans une lettre aux évêques d'Allemagne qu'il invitait à agir auprès de l'empereur Frédéric pour la « libération de la Terre sainte » (27 octobre 1187). Deux jours plus tard, par la bulle *Audita tremendi*, il notifiait à toute la Chrétienté l'étendue du désastre, en insistant sur la prise de la Sainte-Croix par les infidèles et sur le caractère insupportable de leurs profanations. Il rappelait qu'après la prise d'Édesse l'élan de générosité du peuple chrétien avait obtenu de Dieu que la Terre sainte fût épargnée et il lançait un appel à la pénitence, à la restauration de la paix entre les princes, et au départ pour la récupération de cette Terre sainte si précieuse aux chrétiens.

L'appel de Grégoire VIII, que devait reprendre Célestin III qui lui succéda trois mois plus tard, mettait au premier plan des préoccupations de la Chrétienté trois impératifs : la pénitence, la paix, la prise de croix. Henri d'Albano, Pierre de Blois et d'autres encore se consacrèrent à cette prédication. Mais c'est la tournée de l'archevêque Baudouin de Cantorbéry que nous connaissons le mieux grâce à Giraud de Barry qui en fut le témoin : l'archevêque prêcha à travers tout le pays de Galles, suscitant un grand enthousiasme ; des miracles eurent lieu, et près de trois mille personnes (dont de redoutables archers gallois) prirent la croix. Ces engagements individuels furent sans doute très nombreux : un prisonnier fait par les musulmans raconta comment sa mère et lui ne possédaient qu'une maison, et

qu'ils la vendirent pour qu'il pût s'équiper et partir pour la croisade. Les prédicateurs ordonnaient les jeûnes, les pénitences publiques. Fléchir la colère de Dieu excitée par les péchés des hommes - de tous les hommes, car le pape se refusait à faire porter la responsabilité aux seuls chrétiens d'Orient - était la première démarche qui s'imposait. C'est d'ailleurs cette démarche de pénitence qui conditionnait les prises de croix.

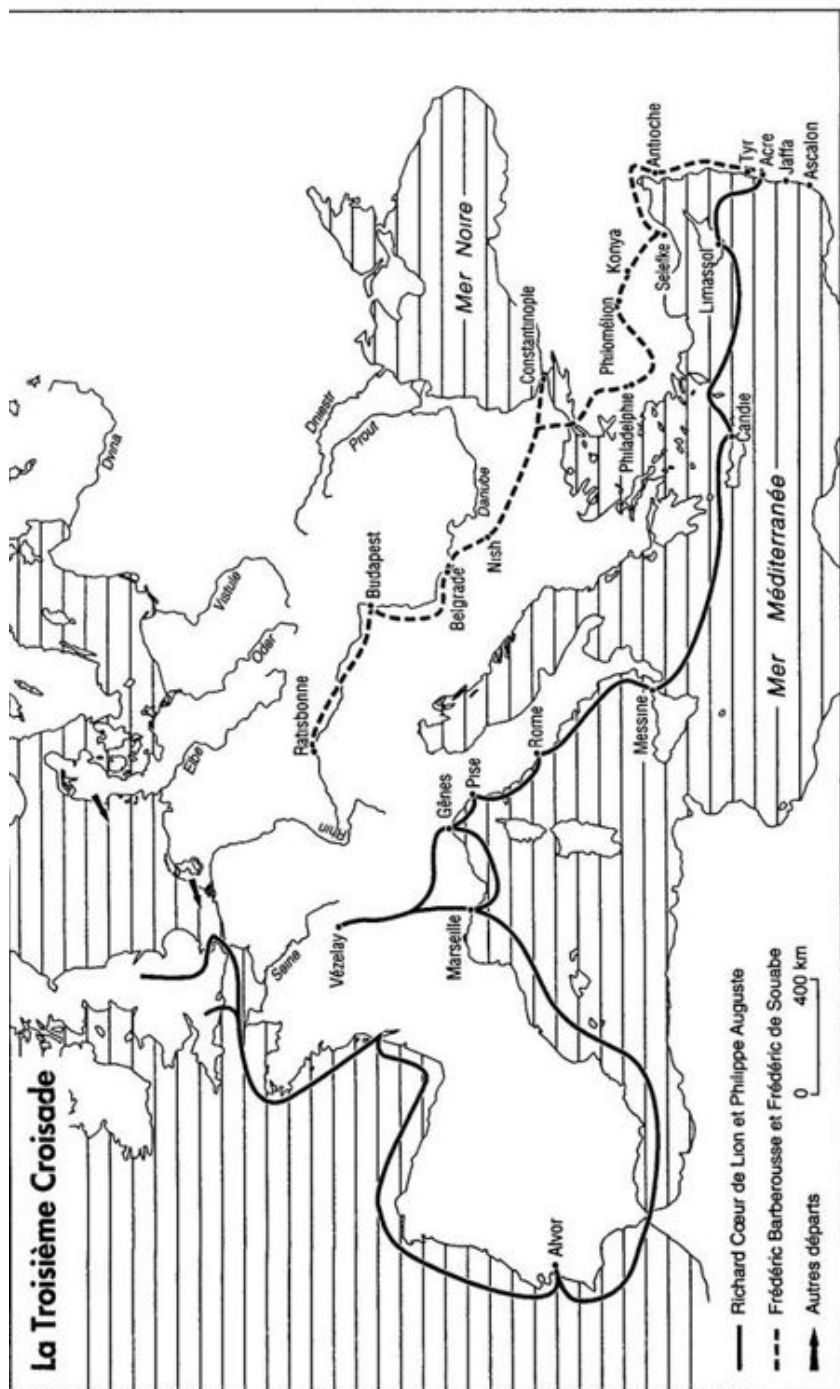
Tant pour remédier à une situation de péché que dans un souci d'efficacité, le pape prescrivait aussi à ses envoyés de ramener à la concorde les princes, les rois et les cités. Ainsi parvint-il à réconcilier les Génois et les Pisans, les Vénitiens et le roi de Hongrie, et à ramener la paix entre Guillaume II de Sicile, qui avait mené une vigoureuse offensive contre les Byzantins, et l'empereur Isaac l'Ange. Les rois de France et d'Angleterre se rencontrèrent à Gisors, le 21 janvier 1188, avec le comte de Flandre. L'archevêque Josse les convainquit de prendre la croix, et c'est alors que les trois princes convinrent de la marque distinctive que porteraient leurs troupes - la croix rouge pour les Français, la croix blanche pour les Anglais, la croix verte pour les Flamands.

Mais déjà, sans prendre l'avis de son père, Richard Cœur de Lion s'était croisé à Tours, avec ses barons du Poitou, en novembre 1187. Frédéric Barberousse, qui avait rencontré le roi de France à Ivois en décembre 1187, avait convoqué à Mayence une diète - la *Hoftag Jesus Christi* - au cours de laquelle il se réconcilia avec ceux de ses barons qu'il avait pour opposants et tous prirent ensemble la croix (27 mars 1188). Philippe Auguste et Henri II avaient aussi réuni leurs barons, le second à la fin de janvier, le premier le 27 mars.

En réalité, les querelles entre le Capétien et les deux Plantagenêts n'étaient pas apaisées : Richard craignait que son père ne profitât de son absence pour accroître la part d'héritage de son frère Jean. Henri devait mourir le 6 juillet 1189 avant que toutes ces difficultés fussent surmontées.

Le premier souverain à avoir répondu à l'appel à la croisade avait été Guillaume de Sicile, que son état de santé empêchait de partir (il devait mourir le 18 novembre 1189), mais qui avait envoyé en Orient une flotte et un petit corps expéditionnaire - qui, on l'a vu, gênèrent considérablement les opérations de Saladin en 1188. Il avait offert son aide à Henri II en lui proposant d'équiper une flotte de 200 navires, avec deux ans de vivres, pour transporter ses troupes.

La question se posait, en effet, de décider si on partirait par mer ou par terre. La voie de terre avait d'abord été envisagée - c'est elle que les Byzantins s'attendaient à voir prendre par les trois souverains, car



les rois de France et d'Angleterre avaient pris contact avec eux. L'hésitation gagna même la diète de Mayence. Plusieurs princes allemands étaient favorables à un trajet maritime ; l'empereur finit par se décider pour la voie de terre et intervint même auprès des

puissances méditerranéennes pour que l'on ne donnât pas suite aux démarches de ceux de ses sujets qui passeraient outre - toutefois les Frisons et les Danois, qui portaient sur leurs propres bateaux, prirent la route de mer.

Français et Anglais avaient convenu de former une armée commune ; ils se décidèrent finalement pour la voie de mer. Mais, contrairement à ce qu'avait envisagé Henri II, Richard opta pour utiliser ses propres navires - qu'il fallait faire construire en Angleterre. Philippe avait négocié avec les Génois, en dépêchant à Gênes le duc Hugues III de Bourgogne qui traita pour le transport de 650 chevaliers, 1 300 écuyers et 1 300 chevaux, pour une somme de 5 850 marcs d'argent, avec huit mois de vivres et quatre de vin, plus le fourrage (février 1190). L'armée anglaise s'embarqua sur une centaine de navires, mais le roi Richard devait nolisier à Marseille les bateaux nécessaires au transport de ceux qui l'avaient accompagné à travers la France.

Toutes ces opérations, naturellement, exigeaient un financement considérable : la levée d'un impôt, la dîme saladine, calculée sur la base du dixième des revenus et des biens meubles, tant en France qu'en Angleterre, permit de réunir les sommes nécessaires. Si Richard paraît avoir joui de ressources importantes, Philippe semble avoir été moins à l'aise, et les questions d'argent jouèrent un grand rôle au cours de l'expédition. Les simples croisés pouvaient cependant espérer bénéficier d'une solde.

Les deux souverains promulguèrent un règlement disciplinaire très strict : les marins de la flotte anglaise avaient commis bien des déprédations au cours de leur navigation le long des côtes ibériques, et les ordonnances de Messine n'étaient sans doute pas superflues pour maintenir l'ordre à bord.

C'est l'armée de Frédéric I^{er} qui se mit en route la première, après que l'empereur eut envoyé ses messagers à Byzance, en Hongrie et même à Konya, où le sultan Alp Arslân fit bon accueil à la demande de passage émanant de l'empereur, ainsi qu'en Serbie. Le rendez-vous était fixé à Ratisbonne pour le 23 avril 1189. On a dit que l'armée impériale réunissait 15 000 hommes, dont 3 000 chevaliers. Quoi qu'il en soit, elle quitta Ratisbonne le 11 mai, traversa rapidement la Hongrie et atteignit le 28 juin la frontière byzantine.

Frédéric avait obtenu de l'empereur Isaac le droit de passage à travers l'empire, avec la promesse de lui fournir des guides et de lui ouvrir des marchés. Mais il se trouva en butte aux attaques de pillards, et c'est de vive force qu'il dut s'ouvrir le passage de la passe de Trajan qui avait été fortifiée et qui était tenue contre lui. Apprenant que ses

envoyés étaient retenus à Constantinople, il prit des contacts avec le joupán serbe, Étienne Nemanya, et avec les Valaques et les Bulgares qui s'étaient rebellés contre l'Empire byzantin, et arriva ainsi à Philippopoli, le 26 août.

Ce fut pour recevoir d'Isaac des messages l'accusant de vouloir s'emparer de Constantinople. Ses envoyés, enfin libérés, l'informèrent de la situation dans la capitale, où le patriarche prêchait contre les Latins et où on savait que l'empereur avait traité avec Saladin, en lui demandant la remise de la Vraie Croix et l'attribution aux Grecs des églises de Terre sainte et en le renseignant sur les intentions des croisés. L'empereur allemand se regarda alors comme en guerre avec Isaac ; il battit les forces byzantines à Didymotika et parvint à Andrinople (22 novembre), après avoir fait tomber les principales forteresses de Thrace et de Macédoine et incendié Philippopoli. Et il prit ses quartiers d'hiver à Andrinople. Isaac, redoutant une attaque contre Constantinople, finit par traiter en revenant aux conventions passées avec Frédéric en septembre 1188 : l'armée allemande ravitaillée put ainsi passer les Dardanelles entre le 21 et le 30 mars 1190, non sans qu'Isaac s'en excusât auprès de Saladin. Cette politique incohérente a fait l'objet d'un jugement sévère de l'historien Nicéas Choniates, alors gouverneur de Philippopoli, qui avait été l'un des principaux négociateurs entre les deux empereurs : elle avait retardé l'armée allemande et affaibli un Empire grec déjà miné par les rébellions.

Nouveaux avatars en Asie Mineure : les Byzantins de Philadelphie ne fournissant pas le ravitaillement attendu, la ville échappa à des représailles grâce à des négociations avec son gouverneur, mais certains de ses habitants attaquèrent l'arrière-garde allemande. Quant aux Turcs, si le sultan de Konya avait promis aux Allemands un accueil favorable, ses fils, entre lesquels il avait partagé ses états (l'aîné d'entre eux ayant même emprisonné son père), harcelèrent les croisés qui durent livrer une bataille rangée près de Philomélion et qui souffrirent de la faim et de la soif. Ils réussirent cependant à s'emparer de la ville basse de Konya et le sultan, réfugié dans la citadelle, leur fournit la possibilité de se refaire en leur ouvrant un marché où ils purent se procurer jusqu'à six mille montures. L'armée put ainsi atteindre, fatiguée mais intacte, le territoire de la Cilicie arménienne. C'est alors, pour avoir voulu passer à la nage les eaux du Selef qui barrait le passage, que Frédéric se noya, le 10 juin 1190.

Son fils, Frédéric de Souabe, ne réussit pas à maintenir la cohésion de ses forces. Quand il les regroupa à Antioche, ce fut pour affronter une épidémie qui enleva deux évêques, plusieurs comtes, dont celui de Hollande, et le margrave de Bade. D'autres prirent la mer pour rentrer

en Europe, tel le comte de Holstein dont Henri le Lion attaquait les terres. La maladie accompagna l'armée qui suivait la côte et qui fut attaquée entre Antioche et Tripoli. Mais les places occupées en 1188 par Saladin à la frontière antiochénienne n'offrirent aucune résistance. Et Frédéric arriva sous Acre pour y mourir, le 20 janvier 1191. Les épreuves de la croisade allemande et son amenuisement furent un grand soulagement pour Saladin qui l'avait beaucoup redoutée : son camp exulta lorsque la nouvelle de la mort de l'empereur lui parvint.

Rien ne laisse autant idée de l'ébranlement général de l'Occident au lendemain de la chute de Jérusalem que l'échelonnement de l'arrivée de contingents successifs qui optèrent pour la voie de mer. Les premiers avaient été les Pisans, sous la conduite de leur archevêque, Ubaldo, que le pape avait fait son légat (6 avril 1189). Les Génois et les Vénitiens devaient arriver par la suite. Mais le 1^{er} septembre 1189, c'était une grosse flotte, de 50 kogges, transportant, nous dit-on, douze mille Frisons et Danois - dont une centaine seulement devaient survivre à la croisade -, qui avaient au passage conquis Alvor pour le compte des Portugais. La nuit suivante, c'était un grand baron du Hainaut, Jacques d'Avesnes, avec des Flamands ; combattant réputé, il devint le chef des croisés. Puis arrivèrent des Bretons, et après eux plusieurs barons français, avec Henri de Bar, Érard de Brienne, le comte de Dreux et l'évêque de Beauvais, à la mi-septembre. Le 24, survenaient l'archevêque de Ravenne et le landgrave de Thuringe, qui devait succéder à Jacques d'Avesnes à la tête des croisés. En octobre, c'étaient des seigneurs de Bourgogne et de Champagne - ceux de Montréal, de Noyers, de Toucy, de Joinville. Un peu après, enfin, des Danois, avec le neveu du roi de Danemark, et des princes et barons d'autres régions.

L'hiver suspendit les arrivées, qui reprirent au printemps de 1190 : le comte Henri de Champagne, avec un gros contingent, qui représentait une bonne partie des forces de Philippe Auguste, arriva le 27 juillet et prit aussitôt le commandement. Les Franc-Comtois, avec l'archevêque de Besançon, le sire de Champlitte, celui de Salins (qui nolisait un navire à Gênes le 6 août) arrivèrent ensuite, ainsi que des Normands ; parmi eux Yves de Vieux-Pont qui se signala par ses exploits en mer lors de l'interception d'un navire musulman chargé de renforts et de ravitaillement pour Acre, le 6 juin 1191.

C'est cet afflux ininterrompu d'hommes, de navires, de moyens de toutes sortes (dont les éléments de machines de siège) qui assurerait, pour une grande part, le succès de la croisade. Anglais et Français, a-t-on affirmé, s'étaient lassés d'attendre le départ de leurs rois : c'est surtout vrai pour les Français et pour les croisés originaires des franges de l'empire. Grâce à tous ces éléments, et avant même l'arrivée

de Frédéric de Souabe, le 7 octobre, le siège d'Acre était fortement avancé. Néanmoins, la venue des deux rois serait décisive. Les malheurs de l'armée de Frédéric Barberousse avaient réconforté le sultan, qui pouvait espérer que les croisés seraient hors d'état de maintenir longtemps leur effort, compte tenu des lourdes pertes qu'ils avaient subies. Mais, quelques mois plus tard, le renfort des deux armées de Philippe et de Richard allait modifier l'équilibre des forces.

L'armée anglaise allait être plus nombreuse que celle du Capétien. Cela tenait pour une part à ce que beaucoup de barons français étaient partis avant leur souverain ; pour une autre part, à ce que Philippe n'avait pu réunir les mêmes disponibilités financières que le Plantagenêt. Henri II avait procédé avec rigueur à la levée de la dîme et exigé des contributions de ceux qui avaient renoncé à leur vœu. Philippe avait rencontré beaucoup plus d'opposition dans la levée de cet impôt. Et c'est Richard qui put se montrer libéral à l'égard des barons français et du roi lui-même.

La flotte anglaise était partie la première ; elle devait rejoindre à Marseille les troupes que le roi Richard amènerait à travers le royaume de France. Philippe et Richard se retrouvèrent à Vézelay, le 4 juillet 1190 ; ils firent route par Lyon (où le pont se rompit au passage des croisés). Philippe gagna Gênes, mais Richard ne trouva pas ses navires à Marseille et dut louer aux Marseillais ceux qui emmenèrent le contingent conduit par l'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Salisbury en Terre sainte, et son propre contingent jusqu'en Sicile. Finalement, la flotte anglaise arriva à Messine le 14 septembre, Philippe le 16 et Richard le 22. Un hivernage en Sicile devenait inévitable.

Richard le mit à profit pour régler la succession du défunt roi Guillaume II, dont la veuve était sa propre sœur, et qui avait légué une somme importante à son père Henri II. Le trône de Sicile avait été occupé par Tancrède de Lecce, et Richard ne tarda pas à entrer en conflit avec celui-ci. Il s'établit dans un château de bois édifié devant Messine, s'empara de la ville et la mit au pillage : Tancrède composa, d'autant plus que Philippe Auguste se refusait à le soutenir. Richard obtint d'importantes satisfactions financières, ce qui autorisa Philippe à prétendre faire jouer la clause de leur accord qui prévoyait le partage par moitié de toutes les conquêtes réalisées au cours de leur commune expédition : le roi d'Angleterre lui abandonna une part des sommes en question. Et, au printemps, les deux rois mirent à la voile, Philippe le 31 mars 1191, et Richard, dans un superbe arroi, le 10 avril.

Le 20 avril, Philippe Auguste et ses barons, dont les deux

principaux, Hugues III de Bourgogne et Philippe de Flandre, connaissaient déjà la Terre sainte, arrivaient devant Acre. Richard n'y parvint que le 7 juin. Il est vrai qu'entre-temps il avait conquis un royaume...

La conquête de Chypre par le roi d'Angleterre résultait-elle d'ambitions que celui-ci aurait nourries soit sur les terres byzantines, soit sur l'ensemble du monde méditerranéen, comme on l'a supposé ? Elle semble surtout la conséquence de circonstances fortuites, dans lesquelles le tempérament à la fois passionné et brutal du Plantagenêt se donna libre cours. Sa flotte avait été dispersée par une tempête ; plusieurs vaisseaux furent jetés à la côte de Chypre, devant Limassol. Le despote Isaac Comnène, qui s'était révolté contre Andronic I^{er} et avait pris le titre impérial dans l'île, avec l'appui du roi de Sicile, voulut faire jouer le droit d'épave en capturant les rescapés, et, lorsqu'il invita la sœur et la fiancée du roi d'Angleterre à débarquer, celles-ci s'y refusèrent. La flotte royale arriva sur ces entrefaites ; Richard demanda la libération des prisonniers et la restitution des biens saisis. Sur le refus d'Isaac, il débarqua et mit en fuite l'armée de celui-ci (6-7 mai). Renforcé par Guy de Lusignan et d'autres barons d'Orient latin, il reçut Isaac qui lui demanda la paix, moyennant une prestation d'hommage et la participation d'un contingent chypriote à la croisade. Mais, changeant d'avis, Isaac se réfugia dans ses places fortes. Richard poursuivit l'occupation de l'île, captura la fille de l'empereur, puis celui-ci. Et il reprit la route de la Terre sainte, en laissant un petit corps d'occupation dans l'île dont les principaux notables – qui avaient eu à souffrir de la domination d'Isaac - avaient fait soumission, non sans avoir promis au roi de lui céder la moitié de leurs domaines (5 juin 1191).

La prise de possession de l'île, dont la richesse agricole avait fait le grenier de la Terre sainte, représentait un butin important (Philippe Auguste ne manqua pas d'en réclamer sa part), et cette considération avait sans doute joué un grand rôle dans la détermination du roi anglais. Richard n'avait pas tenu compte des liens familiaux d'Isaac avec des princes d'Occident (et parmi eux le duc d'Autriche), ni des droits de l'Empire byzantin. Pas davantage n'avait-il réellement organisé sa conquête, qu'il devait bientôt - après une première révolte de l'élément grec - céder à l'ordre du Temple, lequel, après une seconde rébellion, la lui rétrocéda. La satisfaction d'une riche conquête, la capture d'un empereur qu'il fit charger de chaînes d'or parce qu'il lui avait promis de ne pas le mettre aux fers, ont sans doute suffisamment flatté l'orgueil du roi d'Angleterre pour qu'il ne lui ait pas paru nécessaire de réfléchir plus avant.

La conséquence inattendue de cet épisode, qui paraît bien avoir été

fortuit, fut de rattacher l'île de Chypre à l'ensemble franc et de la faire échapper, jusqu'en 1571, à la domination des puissances musulmanes.

L'ŒUVRE DE LA TROISIÈME CROISADE : LE SIÈGE D'ACRE

Si les différents éléments de la croisade se concentrèrent autour d'Acre, et si le siège de cette ville fut l'épisode majeur de l'expédition, la raison en tient aux conséquences des clivages et des oppositions qui avaient marqué les dernières années du royaume de Jérusalem.

Le clan groupé autour de Guy de Lusignan, avec Onfroï de Toron et le connétable Aimery, avait été particulièrement éprouvé à la suite de la défaite. Celui qui avait soutenu Raymond III avait perdu son chef, mais il avait trouvé en Balian d'Ibelin, époux de la reine Marie Comnène, qui avait défendu Jérusalem contre Saladin, une nouvelle figure dominante. Les relations qui ont été écrites sur les circonstances de la perte du royaume portent la trace des oppositions ainsi manifestées. Le patriarche Héraclius est dénoncé pour ses mauvaises mœurs, Raymond de Tripoli accusé de trahison, Guy de Lusignan présenté comme un jeune homme sans consistance selon les plumes auxquelles on doit ces relations, et c'est seulement la littérature historique récente qui a essayé de se dégager de ces stéréotypes.

Les oppositions n'avaient pas désarmé. L'arrivée de Conrad de Montferrat, qui avait failli tomber aux mains des musulmans à Acre, mais qui avait réussi à leur échapper pour débarquer à Tyr, avait compliqué la situation. Conrad semble avoir été bien décidé à rester maître de la ville qu'il avait victorieusement défendue contre Saladin ; seuls quelques-uns des grands barons du royaume, comme Payen de Cayphas, l'avaient rejoint. Lorsque Guy de Lusignan fut remis en liberté par Saladin, en mai 1188, Conrad refusa de le recevoir à Tyr et le roi s'en alla participer à la défense de Tortose. C'est alors qu'en présence des envoyés de Saladin il se rendit dans l'île de Rouad, pour se dégager de la promesse qu'il avait faite au sultan de passer la mer. Le marquis de Montferrat (dont le père avait lui aussi été rendu à la liberté) refusa l'accès de Tyr à Geoffroy de Lusignan, le frère aîné de Guy, qui dut aller rejoindre son frère à Antioche ; il expulsa également Renaud de Sidon, qui se retira à Tripoli.

C'est alors que Guy entreprit de rassembler les chevaliers qui avaient échappé à la défaite et à la conquête des places fortes par Saladin, et qui s'étaient pour la plupart réfugiés à Tripoli. À la tête d'environ six cents d'entre eux - parmi lesquels figuraient des Siciliens que les trêves passées entre le sultan et Tripoli laissaient sans emploi -,

il se mit en marche vers le sud. Conrad de Montferrat lui refusa à nouveau l'entrée de Tyr, en arguant de ce qu'il ne reconnaissait pas sa souveraineté, mais celle « des rois d'outre-mer » qui décideraient du sort de Tyr. Sans s'obstiner, sur le conseil de son frère Geoffroy, il poursuivit sa marche vers Acre, tandis que Saladin, occupé au siège de Beaufort, regardait cette entreprise comme une diversion destinée à lui faire lever ce siège. Lorsqu'il atteignit les abords d'Acre, Guy avait déjà pris position sur une hauteur voisine de la ville qu'il avait hâtivement fortifiée (29 avril 1189). Le roi de Jérusalem avait obtenu l'appui naval des Pisans, et plusieurs des défenseurs de Tyr l'avaient rejoint.

La petite armée de Guy campait alors devant les murs d'Acre, sans pouvoir l'investir complètement, et l'armée de Saladin, établie sur le Tell al-Kharruba, la tenait en respect. À partir de septembre, les arrivées successives des croisés permirent d'étendre le front de l'investissement : le 16 septembre, Saladin dut livrer bataille pour rompre celui-ci et porta son camp plus près de la ville. Le 4 octobre, les croisés l'attaquèrent ; ils enfoncèrent d'abord l'armée ennemie, puis furent refoulés, et seule la vigoureuse défense de Geoffroy de Lusignan leur évita d'être pris entre les forces du sultan et la garnison d'Acre qui tentait une sortie. Les Templiers couvrirent la retraite ; Gérard de Ridefort tomba aux mains de Saladin qui le fit mettre à mort ; mais ce dernier revint à ses positions antérieures, et les croisés reprirent le siège de la ville. Il restait à celle-ci ses liaisons maritimes, mais elles furent coupées à partir de mars 1190, en raison de l'arrivée de navires francs de plus en plus nombreux (les premières kogges, celles de Jacques d'Avesnes, avaient fourni le bois des retranchements et des machines de siège). Désormais, le ravitaillement de la ville dépendit de l'habileté des forceurs de blocus. Et, en avril, les croisés furent en mesure de construire des tours de bois, que leurs adversaires s'efforcèrent d'incendier. Les escarmouches se multipliaient, occasion de faits d'armes de part et d'autre.

En juillet, les « sergents » de l'armée franque, excédés de ces lenteurs, tentèrent une attaque par surprise du camp musulman ; ils furent massacrés et les chevaliers intervinrent à temps pour recueillir les survivants. Henri de Champagne, puis Frédéric de Souabe, essayèrent de donner plus de vigueur aux opérations, mais les forces s'équilibraient. Cela au prix, pour Saladin, de gros efforts pour obtenir l'aide de ses vassaux ou pour les retenir. Il chercha à faire intervenir le khalife almohade d'Afrique du Nord, qu'il avait cependant combattu les années précédentes, en faisant valoir que l'Occident musulman devait apporter aux musulmans d'Orient une aide comparable à celle que les Francs d'Occident apportaient à leurs coreligionnaires : il

n'obtint qu'une fin de non-recevoir (janvier 1191). Ses lettres à divers princes musulmans reviennent sur le même thème :

« Regardez les Francs, à quel point ils sont arrivés, quelle concentration ils ont réalisée, quelle fin ils cherchent, quel secours ils ont fourni, quels biens ils ont perdus et dissipés, quelles ressources ils ont accumulées et ensuite distribuées et divisées entre eux ! Dans leurs nations et dans leurs îles, il n'est resté ni un roi ni un seul de leurs grands et de leurs nobles qui n'ait pas rivalisé avec son voisin dans le champ de l'assistance, imitant ses pairs par les efforts et le dévouement. Pour préserver leur foi, ils ont jugé peu de chose le don de leurs âmes et de leurs vies ; ils ont aidé leurs races impures avec toutes sortes d'armes et de guerriers aptes à combattre. Ils n'ont agi et donné que par ferveur religieuse et par enthousiasme pour leur foi. » À quoi le sultan opposait la négligence, la paresse et le peu de zèle des musulmans (octobre 1189).

Tout n'était pas aussi marqué par la concorde, dans le camp franc, que le sultan l'écrivait. Conrad de Montferrat avait rejoint les forces assiégeantes - Guy lui sauva même la vie dans un combat -, mais il restait ferme sur ses prétentions. Et la mort de la reine Sibylle et des deux filles qu'elle avait données à Guy, en octobre 1190, remit la question du trône sur le devant des préoccupations des chefs, car Guy devait la couronne à son mariage ; en perdant sa femme, il perdait aussi son droit à régner. C'est alors que Conrad lia partie avec la veuve d'Amaury, Marie Comnène, mère de la demi-sœur de Sibylle, Isabelle ; le légat, l'archevêque Ubaldo de Pise, l'évêque de Beauvais, Philippe de Dreux et le duc de Souabe se rallièrent à eux pour faire prononcer la nullité du mariage d'Isabelle avec Onfroi de Toron et pour la remarier à Conrad. Celui-ci, en effet, était lié par des liens de famille tant aux Capétiens qu'aux Hohenstaufen et bénéficiait ainsi de l'appui des contingents allemands et français, ainsi que des Pisans. Isabelle résista et trouva un soutien dans l'archevêque de Cantorbéry, Baudouin, qui jugeait cette décision contraire au droit canon et qui représentait les intérêts de la maison royale d'Angleterre, laquelle considérait la branche de la famille d'Anjou établie à Jérusalem comme sa très proche parente. Mais Baudouin mourut. Marie Comnène jura que sa fille avait été mariée à Onfroi sans son consentement. Onfroi fut appelé à un combat en champ clos ; il se déroba. Et, malgré ses protestations, Isabelle fut unie à Conrad, le 24 novembre 1190, sans pour autant que Guy se désistât de ses droits à régner : Conrad se retira à Tyr, et le roi contesté se hâta de rejoindre Richard Coeur de Lion dès que celui-ci débarqua à Chypre, pour s'assurer de son soutien ; Bohémond III d'Antioche l'accompagnait et lui témoignait ainsi son appui.

Cependant, le siège d'Acre se poursuivait, avec des alternances d'activité et de lassitude. Les assiégeants étaient ravitaillés par mer, mais les vivres manquaient parfois. Et les ressources financières des croisés s'épuisaient : l'arrivée des rois de France et d'Angleterre allait être sur ce point la bienvenue, car ils purent offrir de prendre à leur solde les combattants. Toutefois, le 13 février 1191, lorsque la flotte égyptienne força le blocus pour amener les troupes qui devaient relever la garnison de la ville et le ravitaillement de celle-ci, les croisés furent en mesure d'entraver ses opérations et la relève ne se fit qu'incomplètement.

Avec l'arrivée de Philippe Auguste les opérations s'intensifièrent, mais la résistance des assiégés ne fléchissait pas. Les combats atteignirent leur paroxysme quand l'armée anglaise débarqua à son tour. Philippe se chargeait de battre les murailles, tandis que Richard faisait face à l'armée ayyûbide. Les Français firent brèche dans l'enceinte, mais ne purent pénétrer dans la ville ; Saladin chercha à soulager la garnison en attaquant vigoureusement l'armée anglaise ; il fut repoussé (1^{er}-3 juillet). Les assiégés avaient essayé de négocier une capitulation avec le roi de France sur la base de leur libre sortie ; ils durent accepter de se rendre aux deux rois, après intervention de Conrad de Montferrat, Saladin s'engageant à restituer la Vraie Croix aux Francs et à payer une rançon, complétée par l'échange des hommes de la garnison contre un certain nombre de captifs chrétiens (11 ou 12 juillet 1191). Le jour convenu pour l'échange, Saladin fit défaut ; s'estimant joué, Richard fit décapiter tous ses prisonniers, qui étaient environ trois mille.

La question du trône de Jérusalem s'était posée à nouveau : Philippe Auguste ayant pris parti pour Conrad, Richard se déclara pour Guy de Lusignan. Les 27 et 28 juillet, une assemblée de barons confirmait la possession de la couronne à celui-ci, en faisant de Conrad son héritier, et en lui laissant la seigneurie de Tyr, avec l'expectative des fiefs de Beyrouth et de Sidon, tandis que le comté de Jaffa et d'Ascalon devait revenir à Geoffroy de Lusignan. Il fallut aussi régler les difficultés relatives à la restitution à leurs anciens possesseurs des maisons d'Acre, que les croisés revendiquaient par droit de conquête : le roi de France fit reconnaître leur droit de propriété, à charge pour eux de loger les croisés.

Là-dessus, Philippe Auguste décidait de revenir en France, en raison de son état de santé, mais sans doute surtout parce que Philippe de Flandre était mort devant Acre, et qu'il lui importait de mettre la main sur une partie de l'héritage de celui-ci : le Vermandois. Dans les premiers jours d'août, il s'embarquait, en confiant le commandement des quelque dix mille hommes qu'il laissait en Orient au duc Hugues

III de Bourgogne.

Le roi Richard restait à la tête de l'armée des croisés. Saladin, redoutant qu'il se portât d'Acre sur l'Égypte, ordonna le démantèlement d'Ascalon, au début de septembre, après en avoir fait autant pour Césarée et pour Jaffa. Aussi, lorsque le roi d'Angleterre se mit en marche vers le sud, il ne trouva aucune place pour s'y accrocher, tandis que les musulmans le harcelaient. Le 7 septembre, les croisés arrivèrent à Arsur où ils furent encerclés et criblés de flèches, mais une charge massive mit en déroute la plus grande partie de l'armée ennemie. Saladin parvint à arrêter la débandade et à contre-attaquer - Jacques d'Avesnes fut tué -, mais une nouvelle charge contraignit le sultan à la retraite.

Richard eût pu se porter aussitôt sur Ascalon, dont on commençait seulement le démantèlement, ou sur Jérusalem ; il préféra entreprendre la reconstruction de Jaffa, qui lui fournirait une base d'opérations, et attendit la fin d'octobre pour marcher sur Jérusalem. Mais Saladin avait fait travailler aux fortifications de la Ville sainte, et, après avoir stationné une quinzaine de jours à Betenoble, avant de s'engager dans les défilés qui conduisent à Jérusalem, Richard ordonna la retraite (13 janvier 1192). Pour les uns, ce fut le duc de Bourgogne qui retira son contingent afin de ne pas laisser au roi d'Angleterre la gloire de la reconquête ; pour d'autres, les gens de Terre sainte déconseillèrent à ce dernier une entreprise qui eût pu mal tourner, d'autant qu'une nouvelle armée arrivait d'Égypte. Richard, qui était allé jusqu'à Montjoie, à deux lieues de la ville, et qui y avait fait ses oraisons, revint à Jaffa ; il est probable qu'il hésitait à hasarder un siège dans des conditions défavorables.

Le roi d'Angleterre renonçait à Jérusalem, mais esquissait un plan de campagne visant l'Égypte : à la fin de janvier, il entreprenait la reconstruction des murs d'Ascalon. Celle-ci achevée, en mai, il se dirigea sur le Daron, qu'il fit capituler. Saladin, à cette nouvelle, fit évacuer Tinnis, le plus oriental des ports du Delta. Mais le roi se porta à nouveau sur Jérusalem, après avoir rassemblé tous les éléments de l'armée de la croisade, le 7 juin 1192, et l'enthousiasme se réveilla dans les rangs de celle-ci. Henri de Champagne était allé chercher des renforts ; Richard les attendit à Betenoble pendant plusieurs semaines, ce qui permit à Saladin de prendre des mesures de défense. Le duc Hugues III pressait le roi d'Angleterre de marcher sur la ville ; Richard refusa, alléguant les difficultés d'un siège et les conseils des Francs de Syrie ; les Français menacèrent de commencer le siège sans lui, mais se résignèrent : un raid heureux sur une grosse caravane - dont les Bédouins avaient signalé l'approche et qui fut surprise auprès du puits de la Citerne ronde par Richard et Hugues III eux-mêmes, le 23 juin,

remonta le moral de l'armée ; on fit encore une démonstration sur Jérusalem, où la panique avait gagné l'entourage de Saladin, mais ce fut pour se replier définitivement, le 4 juillet.

L'hésitation de Richard Coeur de Lion à risquer une opération contre Jérusalem, qui eût pu traîner en longueur et immobiliser son armée loin de ses bases et au milieu de corps musulmans s'explique sans peine ; les Francs d'Orient faisaient valoir leur expérience du pays. Il n'est pas exclu cependant que, comme en 1099, l'entreprise eût pu réussir. Son abandon sonnait le glas des opérations conjointes.

Saladin essaya toutefois de profiter de la retraite des Francs sur Acre pour s'emparer de Jaffa par surprise ; la ville et sa citadelle étaient pratiquement entre ses mains, quand Richard survint et, avec une faible troupe, reprit la cité (31 juillet). Le 5 août sans avoir reçu de renforts, il infligea à la tête de deux mille hommes une défaite complète aux musulmans qui avaient cherché à le surprendre. Cet exploit terminait la campagne sur une note victorieuse.

En fait, depuis près d'un an, on négociait ; certaines opérations peuvent être regardées comme des pressions destinées à accélérer ces négociations. Toutefois, Saladin savait pouvoir profiter des désaccords des Francs. Dès le 5 septembre 1191, Richard avait rencontré le frère du sultan, al-Adil, et avait laissé entendre que, moyennant le rétablissement du royaume dans ses anciennes limites, on pourrait parvenir à la paix. Il reprit ces négociations en octobre-novembre, faisant état de ce que les deux parties s'épuisaient dans une guerre désastreuse, alors que la restitution aux Francs de la partie du royaume située à l'ouest du Jourdain et de la Vraie Croix ne diminuerait pas la puissance du sultan. Saladin répliqua en disant que, de toute façon, il se refusait à renoncer à Ascalon et à démanteler Kerak, et en insistant sur le caractère sacré de Jérusalem pour les musulmans. Richard suggéra alors que le royaume pourrait être gouverné par al-Adil, qui épouserait la soeur du roi anglais, Jeanne, le Saint-Sépulcre étant rendu aux chrétiens - mais Jeanne s'y opposa.

À la même date, Saladin recevait la visite de Renaud de Sidon et de Balian d'Ibelin qui, au nom de Conrad de Montferrat, lui faisaient une autre proposition : celle de la cession au marquis de Beyrouth, de Sidon et de la moitié du royaume qu'il tiendrait en fief du sultan. Le différend Montferrat-Lusignan n'était pas apaisé, et les Génois tentèrent en février 1192 un coup de main sur Acre pour livrer la ville à Conrad. Finalement, Richard réunit une assemblée à Ascalon, en avril, pour trancher le débat. L'unanimité se fit pour lui demander de laisser le royaume à Conrad. Et le roi d'Angleterre fit inviter le marquis à se rendre à Acre pour être couronné. À ce moment un coup

de théâtre se produisit : le maître des Assassins, à qui Conrad avait refusé la restitution d'un navire marchand dont il s'était emparé, fit tuer celui-ci par deux affidés, le 28 avril. Les Francs et les croisés réclamèrent alors pour roi le comte Henri de Champagne, neveu à la fois de Richard et de Philippe Auguste, auquel on proposa la main de la reine Isabelle, qui était enceinte d'une fille de Conrad. Henri accepta non sans hésitation et devint ainsi « seigneur du royaume de Jérusalem » (il refusa le titre royal), le 5 mai 1192.

Guy de Lusignan, ainsi écarté du trône, avait trouvé une compensation en offrant de racheter au roi d'Angleterre l'île de Chypre, que les Templiers renonçaient à tenir. Son chancelier réussit à emprunter à des bourgeois de Tripoli 40 000 besants, à titre d'acompte, et Richard l'investit de Chypre. Le Lusignan allait d'ailleurs faire de cette île une possession solide en y attirant en grand nombre chevaliers, bourgeois et turcoples, qui constituèrent l'armature féodale de ce qui allait devenir en 1197 le royaume de Chypre, lorsque le frère de Guy, Aimery, en obtint la couronne de l'empereur Henri VI.

Richard était donc désormais plus libre pour traiter avec Saladin. Mais il était pressé de rentrer en Europe, du fait des intrigues de son frère, Jean sans Terre, avec Philippe Auguste. Les conditions de l'accord qu'il passa avec Saladin - qui le présenta comme un acte de soumission des croisés impressionnés par sa victoire de Jaffa - comportaient la conclusion d'une trêve valable trois ans et huit mois, l'abandon aux musulmans d'Ascalon, de Gaza, du Daron et des forteresses voisines (Richard avait refusé de renoncer à Jaffa). Les Francs étaient autorisés à se rendre en pèlerinage au Saint-Sépulcre ; ils se hâtèrent d'en profiter, y compris les Français de l'armée capétienne que Richard aurait voulu en exclure ; et Saladin autorisa le séjour aux Lieux saints de deux prêtres et de deux diacres latins, de même qu'à Bethléem et à Nazareth. Curieusement, la Vraie Croix paraît oubliée. Faut-il admettre, avec Jacques de Vitry, qu'aussi bien chrétiens que musulmans ne savaient vraiment ce qu'elle était devenue ?

La trêve devait s'étendre aux territoires antiochéniens et tripolitains. Saladin accepta de restituer à Bohémond II la plaine du Amq, à l'est d'Antioche, jusqu'au château d'Arcekan. Il concéda en outre à titre de fief à Balian d'Ibelin la petite seigneurie de Caymont et à Renaud de Sidon la moitié sud de la seigneurie de Sidon.

Ainsi, la Troisième Croisade, si elle avait échoué à reconquérir le royaume de Jérusalem et les autres terres perdues en 1187-1188, s'achevait sur la reconnaissance de la présence franque en Syrie. Non content de laisser subsister une enclave côtière assez importante

autour d'Acre, de Tyr et de Jaffa, et une autre autour d'Antioche, sans parler du comté de Tripoli réduit en dimension, des seigneuries des Hospitaliers (Margat, le Krak des Chevaliers) et des Templiers (Tortose et Chastel-Blanc), Saladin les intégrait à son empire. Son projet d'élimination des Francs avait donc été mis en échec.

Cette croisade, longue et pénible (la maladie et les combats furent très meurtriers), a connu un climat d'exaltation religieuse qui évoque la Première Croisade. Les auteurs musulmans en ont été frappés eux-mêmes. Quant aux Francs, ils firent des épisodes de la Troisième Croisade l'argument d'une nouvelle matière épique, dont les héros furent le roi Richard, André de Chavigny et Guillaume des Préaux, ses féaux, Hugues de Tibériade, Jacques d'Avesnes transformé en Jean d'Avesnes, et Saladin lui-même. On ne saurait mieux dire quelle place elle allait tenir dans l'imagination des siècles suivants.

LA CROISADE DE L'EMPEREUR HENRI VI

Richard Cœur de Lion quitta la Terre sainte six mois avant la date de Pâques 1193 qu'il avait assignée comme terme à sa croisade, sous la pression des nouvelles qu'il avait reçues concernant les tractations de Philippe Auguste et de Jean sans Terre. Aussi décida-t-il de rentrer au plus vite dans son royaume. Tandis que son armée se rembarquait pour regagner l'Occident, lui-même prenait les devants. Mais son navire ayant été jeté par une tempête sur la côte dalmate, le roi d'Angleterre essaya de traverser sous un déguisement les terres du duc d'Autriche, Léopold, qu'il avait gravement insulté en Syrie. Il fut reconnu, arrêté, et jeté en prison dans le château de Durenstein. Les griefs de Léopold portaient notamment sur la conquête de Chypre : Isaac Comnène était apparenté au duc d'Autriche, et celui-ci refusait d'accepter sa dépossession par le roi d'Angleterre. L'empereur Henri VI se fit livrer le captif par Léopold, et le maintint en prison malgré l'intervention du pape Célestin III, qu'Aliénor d'Aquitaine pressait d'excommunier l'empereur pour avoir arrêté un croisé. Richard finit par recouvrer la liberté moyennant une grosse rançon, une adhésion à la politique impériale et la renonciation à sa suzeraineté sur Chypre, qui fut transférée à l'empereur (Isaac était mort entre-temps).

Ainsi Henri VI prenait-il pied en Orient. Un envoyé du nouveau seigneur de Chypre, Renier de Gibelet, se rendit à la cour impériale, à Worms, en décembre 1195, pour faire acte de vassalité envers Henri VI, qui envoya en retour une couronne royale à Aimery de Lusignan. Il avait reçu auparavant, le 29 mai 1194, à Milan, les envoyés du prince

arménien Léon, qui sollicitait l'octroi d'une couronne royale et se déclarait prêt à se soumettre à l'autorité impériale. C'est sans doute à ce moment que l'empereur commença à envisager la possibilité d'une croisade, alors qu'il avait déjà pris possession du royaume de Sicile, dont sa femme Constance, soeur du roi Guillaume II, était la légitime héritière. Le 25 décembre 1194, il se faisait couronner à Palerme.

Lorsqu'il prit la croix à Bari, le vendredi saint de l'année 1195, sa décision n'était pas liée à un appel venant des Francs d'Orient, ni du pape Célestin III. Le pape, dans une bulle du 11 janvier 1193, avait tiré les conclusions de la Troisième Croisade. Il regrettait que les croisés se fussent fiés à leurs propres forces plus qu'en Dieu et rappelait aux fidèles que le peuple d'Israël avait longuement attendu avant de pouvoir entrer en Terre sainte. Le devoir des chrétiens était donc avant tout de persister dans la pénitence. Il convenait de conserver « ce petit peu de la terre du Seigneur qui reste encore en possession des chrétiens pour qu'elle ne tombe pas aux mains des impies », en attendant de pouvoir, par une action massive, libérer la Terre sainte et le Saint-Sépulcre. La seule mesure immédiate qu'il envisageait sur le plan matériel était d'interdire les tournois - ceux qui voulaient s'exercer à la guerre pouvant aller le faire outre-mer - et les guerres entre chrétiens. Visiblement, Célestin III ne se sentait pas pressé de déclencher une nouvelle croisade, d'autant que la Chrétienté était alors davantage menacée par les Almohades qui allaient infliger au roi de Castille la défaite d'Alarcos.

Quant aux Francs d'Orient, il n'était pas non plus question pour eux de renoncer à la reconquête de leurs territoires et à celle de Jérusalem. Mais l'échéance de la trêve de trois ans avait cessé de les presser : Saladin était mort, ses héritiers se disputaient, et al-Adil, qui gouvernait Damas, bien qu'il eût laissé mener une razzia en terre chrétienne, paraît avoir renouvelé cette trêve.

L'annonce de la prise de croix de l'empereur d'Allemagne avait été accompagnée de démarches à Rome. Célestin III, assez réservé à l'égard d'Henri, fut sans doute convaincu par ses cardinaux de donner à la décision impériale la caution de ses bulles et accorda les indulgences habituelles.

Quant aux mobiles de Henri VI, ils sont peut-être d'abord de l'ordre de la conscience personnelle. Fils de Frédéric Barberousse, mort à la croisade comme son frère Frédéric de Souabe, il pouvait avoir le désir d'accomplir, à son tour, un devoir qui s'imposait aux princes. On a avancé d'autres motivations, d'ordre politique, en mettant en avant l'aspiration du Hohenstaufen à une domination universelle, la reprise des projets de la monarchie normano-sicilienne sur la Méditerranée.

Force est de reconnaître que les motifs profonds de la décision d'Henri VI nous échappent : la papauté, ici, a endossé cette décision en organisant la prédication de la croisade ; mais c'est l'action de l'empereur qui a été prédominante dans l'élaboration du projet comme dans sa réalisation. Aucun autre souverain ne s'y est associé, ni ne paraît avoir été invité à s'y associer.

Toutefois, Henri VI paraît avoir intégré l'annonce de la croisade dans un plan d'ensemble, qui visait à rendre définitive la réunion du royaume de Sicile à l'empire - ce que la papauté ne pouvait pas envisager avec faveur - et à assurer la transmission de cette double couronne à son fils qui venait de naître : Frédéric Roger, le futur Frédéric II. Il lui fallait faire accepter ce projet par les princes allemands, et les diètes au cours desquelles l'empereur pressait ceux-ci de prendre la croix le voyaient aussi tenter de les convaincre de reconnaître le jeune Frédéric comme futur roi des Romains, sous prétexte que l'absence de son père rendait nécessaire une désignation anticipée. Finalement, devant l'opposition d'une partie des princes, Henri abandonna le thème de l'hérédité de la couronne impériale pour ne retenir que celui de la croisade.

Des contacts avaient été pris avec l'Empire byzantin. Cette fois, les perspectives n'étaient plus celles des années 1188-1190. Isaac II s'était rapproché des Occidentaux et le patriarche Dosithée, très antilatin, avait été remplacé par Jean Xiphilin, beaucoup plus modéré. L'historien Nicéas, qui occupait les fonctions de grand logothète, laisse même entendre que la papauté cherchait du côté de Byzance un contrepoids à la puissance du Hohenstaufen. La question de l'union des Églises revenait à l'ordre du jour. Isaac, d'ailleurs, avait marié sa fille à Philippe, frère de Henri VI, et les relations entre les deux empereurs étaient relativement cordiales. Le renversement d'Isaac par son frère Alexis III n'avait pas modifié ce climat, Alexis insistant même davantage sur son intérêt pour l'union des églises.

Mais lorsque des envoyés de l'empereur allemand arrivèrent à Constantinople, où Alexis chercha à les éblouir par son faste, ils apportaient un véritable ultimatum. Henri comptait que le *basileus* mettrait ses chemins et ses ports en état de recevoir ses troupes et ses navires, leur fournirait des vivres, et qu'il ferait accompagner les croisés par un contingent de ses propres soldats. Comme contribution à l'effort de l'empereur, il lui verserait 5 000 livres d'or par an. Sans quoi Henri irait à Constantinople pour l'y contraindre.

La forme abrupte de cette mise en demeure est peut-être un peu forcée. Il reste qu'Alexis était très fermement invité à s'associer à la croisade et à fournir une contribution financière qui, grâce à un

nouvel envoyé byzantin, Eumathios Philokalès, fut ramenée à 1 000 livres. Somme considérable pour un empire en réalité fort appauvri, ce qui contraignit Alexis à lever un impôt qu'on appela *alamanikon* et qui apparut comme un tribut à payer aux Allemands. Dans quelle mesure Alexis vit-il dans cette contribution un moyen de figurer dans le camp des vainqueurs ? La question a été posée par certains historiens.

À la suite de l'empereur, les princes de l'empire et les grands prélats prirent en grand nombre la croix. Dès le début de mars 1196, le duc de Brabant et le landgrave de Thuringe s'étaient croisés ; à la fin du même mois, la diète de Wurtzbourg vit les prises de croix se multiplier. Si Henri le Lion préféra quitter l'empire, un certain nombre de grands seigneurs de tendance guelfe s'engagèrent. L'archevêque de Mayence, Conrad de Wittelsbach, avait été chargé des fonctions de légat. Et c'est lui qui conduisit les croisés de Rhénanie et de Franconie qui, passant les Alpes, atteignirent les ports apuliens où ils s'embarquèrent au début d'avril 1197. Conrad relâcha à Chypre et atteignit Acre au mois de mai.

Les Allemands du Nord étaient partis sur leurs propres navires - 44 kogges - avec l'archevêque de Brème, le comte palatin du Rhin et le duc de Brabant. Au passage, ils donnèrent l'assaut à Silves, au Portugal, puis rejoignirent Messine. Le principal contingent venu d'Allemagne - avec le duc d'Autriche, celui de Bavière, le comte de Holstein, les évêques de Passau et de Ratisbonne - avait rejoint Bari où, le 1^{er} mai, il prit la mer pour gagner le rendez-vous fixé à Messine.

L'empereur avait veillé à ce que l'on n'emmenât que des combattants. Leur effectif a été évalué à 4 000 chevaliers et au moins 12 000 autres hommes, l'empereur fournissant à ses propres frais 1 500 chevaliers et autant d'écuyers. Il fallut environ 250 navires pour les transporter. On leva l'ancre le 1^{er} septembre ; l'armada arriva en Syrie au début de l'automne.

Les premiers arrivés avaient marqué leur désinvolture en attaquant les musulmans sans en avertir le « seigneur du royaume » ; les Francs de Terre sainte redoutant leur brutalité, Hugues de Tibériade fit retirer femmes et enfants chez les Templiers et les Hospitaliers et invita fermement les croisés à camper sur le « sablon » plutôt qu'en ville...

Mais les princes ayyûbides avaient déjà réuni leurs troupes : celles de Damas et celles d'Egypte, renforcées de contingents syriens et mésopotamiens, se concentrèrent à Aîn Jalut, non loin de Nazareth, d'où elles menaçaient Acre. Une provocation de Waleran de Limbourg ouvrit les hostilités à un moment où Henri de Champagne était allé à la rencontre de sa tante la reine Marguerite de Hongrie, qui amenait « une belle compagnie de chevaliers ». Hugues de Tibériade dut lever

hâtivement l'armée royale, qui arrêta l'offensive musulmane. Mais al-Adil lança une attaque sur Jaffa, que défendait Renaud Barlais - on accusa celui-ci de négligence - et la place tomba très vite (début de septembre 1197) ; Henri de Champagne y envoyait des renforts lorsqu'il fut victime d'un accident, se tuant en tombant d'une fenêtre (10 septembre).

Le nouveau roi - qui devait être le nouvel époux de la reine Isabelle, déjà mariée trois fois - fut choisi selon les vœux de l'archevêque Conrad. Alors que certains pensaient à Raoul de Tibériade, on se décida pour le nouveau roi de Chypre, veuf d'Échive d'Ibelin, qui, aux yeux des Allemands, était un vassal de l'empereur, mais qui était fort apprécié par les barons du pays : le trône passa donc à Aimery de Lusignan.

Celui-ci accompagna l'armée allemande, dont le duc de Brabant assumait le commandement, dans une marche vers le nord, où un émir du nom d'Usâma avait fait de Beyrouth un nid de pirates. Al-Adil avait ordonné le démantèlement de toutes les places, mais Usâma s'était borné à détruire l'enceinte de la ville en laissant le château intact. Il eut l'imprudence, avec d'autres chefs locaux, de se porter au devant de l'ennemi, et perdit cœur en voyant l'importance de ses effectifs. Mais, quand il voulut rentrer dans son château, ce fut pour le trouver aux mains d'un charpentier chrétien qui avait libéré les captifs de l'émir en apercevant les voiles carrées de la flotte franque, lesquelles attestaient l'origine nordique de ses vaisseaux. Il tint à remettre la forteresse aux mains d'Aimery (24 octobre).

Bohémond III d'Antioche, qui avait rejoint les croisés, profita de son retour à Antioche pour réoccuper Laodicée et Jabala mais, ces places ayant été démantelées, il ne put s'y maintenir. En revanche, la dame de Gibelet avait réussi à récupérer cette place en corrompant l'émir chargé de sa garde. Avec le Boutron, réoccupé dans des conditions que nous ignorons, la continuité de l'occupation franque de la côte était à peu près rétablie, depuis le nord de Tripoli jusqu'au sud d'Acre.

Les croisés allemands paraissent avoir appris avant de quitter Beyrouth, dont on relevait hâtivement les murailles, la mort de l'empereur Henri, survenue le 28 septembre. L'inquiétude s'empara alors de l'armée, mais ses chefs parvinrent à l'apaiser, en faisant prêter serment par leurs hommes à Frédéric, que le défunt empereur avait désigné pour héritier. Et le duc de Brabant annonçait à l'archevêque de Cologne qu'il avait pour intention de se porter sur Jérusalem et qu'il envisageait de reconstituer la défense du royaume, en distribuant des fiefs ou des tenures aux croisés. Le 28 novembre, ceux-ci arrivaient sous le Toron, l'une des places qui commandaient l'accès à

la vallée du Jourdain. On pressa vivement le siège ; les mineurs saxons avaient déjà avancé leur travail lorsque les assiégés offrirent de rendre la place. Les chefs de l'armée se divisèrent, certains étant partisans de la prendre de vive force. Finalement, rien ne fut conclu ; une brèche fut pratiquée, mais sans succès. Et on apprit que l'armée égyptienne s'approchait.

Les conséquences de la mort de Henri VI préoccupaient les croisés qui craignaient pour leurs fiefs. Lorsque le chancelier Conrad, évêque de Hildesheim, et plusieurs autres de leurs chefs quittèrent secrètement le siège pour regagner Tyr, l'armée se débanda. La mort de Henri VI avait, en effet, entraîné la fin des pouvoirs du chancelier de l'empire, et aucun chef n'était plus reconnu. D'autant que la nouvelle se propagea que la transmission de la dignité de roi des Romains au jeune Frédéric était contestée : Otton de Brunswick et Philippe de Souabe avaient tous deux leurs partisans et, même en Sicile, une réaction s'amorçait contre le gouvernement d'Henri VI. Les injonctions du nouveau pape Innocent III, qui demandait aux croisés de ne pas abandonner leur entreprise, n'eurent aucun succès : chacun était préoccupé du sort de ses terres et de ses seigneuries et avait hâte de s'en retourner. Au mois de mars, les croisés se rembarquaient, à l'exception de quelques-uns, comme le comte d'Oldenbourg et le *Minnesänger* Otton de Henneberg, qui devait épouser un peu plus tard l'héritière de Jocelin III.

Il restait à Aimery de Lusignan à rétablir la paix avec les musulmans. Il négocia avec al-Adil, sur la base de la reconduction pour cinq ans et huit mois du traité passé en 1192 avec Saladin, en prenant acte de la perte de Jaffa et de la réoccupation de Beyrouth, et en stipulant la liberté de l'accès aux Lieux saints pour les pèlerins. Mais on introduisait dans le traité une clause qui subordonnait le maintien de la trêve à ce qu'aucun souverain puissant ne vînt en Orient (nisi aliquis rex christianorum potens in partes *illas* veniret). C'était reconnaître implicitement que, durant une croisade, la souveraineté du roi de Jérusalem devrait s'incliner devant des personnages plus puissants que lui. On n'était plus au temps où le pape prescrivait aux croisés de se mettre au service du roi latin de Terre sainte.

La croisade d'Henri VI, à la différence des précédentes et bien que déjà Richard Coeur de Lion eût eu des velléités de se comporter en héritier de Foulques d'Anjou et de maintenir une suzeraineté sur une terre d'Orient, marquait l'entrée en jeu des politiques européennes. La suzeraineté impériale sur Chypre et sur l'Arménie, l'espèce de protectorat imposé aux Byzantins représentaient des facteurs nouveaux dans les perspectives de la croisade. Celle de 1197 était

vraiment la croisade de l'empereur.

Elle fut l'occasion d'une autre nouveauté. Lors de la Troisième Croisade, des croisés allemands avaient fondé un hôpital qui avait d'abord été destiné aux blessés et aux malades du contingent allemand. Frédéric de Souabe l'avait patronné. Le siège d'Acre terminé, cet « hôpital des Allemands » s'était transféré en ville. Ce qui n'était pas allé sans tiraillements avec l'ordre des Hospitaliers, qui revendiquait un quasi-monopole de ce type de fondations et qui avait eu au XII^e siècle un prieuré, à Jérusalem, destiné plus spécialement aux Allemands. Le chancelier Conrad prit en charge les destinées du nouvel hôpital et lui donna un caractère militaire qui lui avait manqué jusque-là. L'ordre hospitalier et militaire de Sainte-Marie-des-Teutoniques peut ainsi apparaître comme une création de la croisade de 1197, à partir de la fondation de 1191. Il devait introduire en Terre sainte une présence indissolublement liée à l'empire des Hohenstaufen.

C'est aux Teutoniques que devait échoir ce qui restait de la seigneurie du comte Jocelin, que la fille de celui-ci et son mari, Otton de Henneberg, devaient leur céder à partir de 1208, leur constituant ainsi un domaine tout proche d'Acre, point de départ de toutes leurs possessions territoriales. L'ordre allait ainsi être en mesure de rivaliser avec ceux du Temple et de l'Hôpital, et de peser, lui aussi, sur la politique du royaume latin.

LE RENOUVEAU DES ÉTATS FRANCS

Un moment, la croisade avait paru devoir faire table rase du passé des états francs, et surtout du royaume de Jérusalem. C'est sans doute l'union de Conrad de Montferrat avec Isabelle de Jérusalem qui permit de rétablir la continuité entre l'ancien royaume et celui qui renaissait sur ses ruines.

Territorialement, en 1192, les terres occupées par les Francs se réduisaient à une principauté d'Antioche incluant ce qui entourait immédiatement la ville, y compris le Amq ; à un comté de Tripoli qui avait provisoirement perdu le Boutron et Gibelet, qu'il avait récupérés en 1197 ; aux deux domaines des Hospitaliers du Krak et des Templiers de Tortose, au ruban de côte allant de la frontière tripolitaine jusqu'au Détroit, au sud d'Acre, avec une interruption correspondant à la ville démantelée de Sidon. A quoi il convenait d'ajouter l'île de Chypre, devenue royaume en 1197.

La principauté d'Antioche n'avait pas connu les bouleversements du

royaume de Jérusalem. Bohémond III avait cependant eu maille à partir avec son voisin et vassal, le prince arménien Léon, qui lui avait tendu un piège en l'invitant à une entrevue, et exigea de lui la cession d'Antioche. Mais la population, Francs et Grecs associés, chassa les Arméniens. Léon dut relâcher son captif à la suite de l'intervention d'Henri de Champagne (1193). Il y gagna toutefois d'être libéré de la suzeraineté du prince et, en passant un concordat avec le pape et en demandant une couronne à l'empereur Henri VI, il obtint l'érection de sa « baronnie » en un royaume d'Arménie qui entra dans le concert des états francs (1197-1199).

Léon avait marié sa fille au fils aîné de Bohémond III, Raymond. L'enfant né de ce mariage, Raymond Roupen, devint à la mort de son père l'héritier à la fois d'Antioche et de l'Arménie, ce qui raviva les craintes des gens d'Antioche. À la mort de Bohémond, ils appelèrent son fils cadet, Bohémond IV, qui disputa la principauté au roi Léon et à Raymond Roupen au cours d'un long conflit (1201-1218). Un nouveau mariage scella la réconciliation de Bohémond et de Léon, mais cette fois les barons arméniens se débarrassèrent du fils du prince qui avait épousé leur reine, et les deux États restèrent assez longtemps en froid. Les Seljuquides de Konya tirèrent profit de ces luttes pour vassaliser le royaume arménien.

À Tripoli, Raymond III était mort dès la fin de 1187 ; il avait laissé son comté à son filleul Raymond, le fils aîné de Bohémond III, mais ce dernier lui substitua son cadet, Bohémond IV. La féodalité tripolitaine se montra assez docile envers celui-ci, et c'est dans le comté qu'il trouva les ressources qui lui permirent de s'assurer d'Antioche.

À Chypre c'est en suivant un conseil de Saladin, si l'on en croit les chroniqueurs francs, que Guy de Lusignan avait attiré de nombreux colons latins et ainsi substitué une aristocratie et une féodalité franques à la classe dominante byzantine, sans modifier le statut des villageois. Son frère Aimery remania la distribution trop généreuse des fiefs et constitua avec l'accord de Célestin III une Église latine selon le modèle qui avait été réalisé à Jérusalem pour régler les rapports des clergés grec et latin. Le mariage d'Aimery avec Echive d'Ibelin, fille de Baudouin de Rames, allait donner - mais seulement après la mort d'Aimery - une place prépondérante dans l'île aux membres du lignage d'Ibelin au détriment des compagnons de Guy de Lusignan, « poitevins » pour la plupart, et créer une rivalité qui devait se révéler dangereuse.

La situation de Chypre à l'égard de Jérusalem avait été laissée en suspens par Richard Cœur de Lion, qui avait transféré à Henri de Champagne la créance de 60 000 besants qu'il avait encore sur Guy de

Lusignan. À la suite d'un complot où furent impliqués les Pisans et où fut compromis Aimery, alors connétable de Jérusalem et comte de Jaffa, celui-ci fut banni. Mais les deux hommes surent se réconcilier et on abandonna le recouvrement de la dette : Aimery, devenu roi de Jérusalem, prit grand soin de séparer les finances de l'île et celles de son nouveau royaume, prévoyant le moment où le destin de ses deux possessions allait diverger, puisque Jérusalem devait échoir à la fille de Conrad de Montferrat et d'Isabelle, Marie, tandis que Chypre reviendrait au fils qu'il avait eu de son premier mariage.

Si Henri de Champagne paraît avoir porté son principal effort sur la réconciliation des princes (il négocia les accords entre Léon et Bohémond III) et des barons, Aimery semble avoir été attentif à la restauration de l'autorité royale. Les barons du nouveau royaume de Jérusalem n'avaient plus les moyens d'action de leurs ancêtres ; les puissantes forteresses et les seigneuries foncières du XII^e siècle n'étaient plus en leur possession ; ils se contentaient d'en entretenir le souvenir, de façon à pouvoir les revendiquer si elles revenaient aux mains des chrétiens. Mais ils conservaient leurs prérogatives et leur droit féodal ; et la force militaire du royaume continuait à reposer sur le service qu'ils devaient au souverain. Ils tentèrent d'en profiter pour faire pression sur la royauté, mais sans grand succès. Grâce aux « hommes liges », le roi de Jérusalem disposait ainsi d'une puissance qui n'était pas négligeable.

À cette force s'ajoutait celle que pouvaient fournir les ordres militaires, désormais au nombre de trois, du fait de l'existence des Teutoniques. Pratiquement indépendants dans leurs domaines du comté de Tripoli, de la principauté d'Antioche et d'Arménie, ils restaient à la disposition du roi pour ses campagnes.

Le nouveau royaume n'avait plus l'assise territoriale de celui du XII^e siècle. Toutefois les districts côtiers - la plaine d'Acre, celle de Tyr, les alentours de Tripoli, le district d'Antioche, la Boquée autour du krak des Chevaliers - représentaient encore d'importantes étendues de territoires agricoles, avec des cultures tropicales, comme la canne à sucre, et des oliveraies qui assuraient de beaux revenus à leurs détenteurs. Le domaine royal, dont Tyr et Acre étaient les chefs-lieux (c'est à Tyr que l'on couronnait le roi), conservait une réelle importance. Si les ressources venant de l'exploitation du pays avaient bien sûr beaucoup diminué depuis Hattin, leurs pertes étaient en partie compensées par la croissance de l'activité des villes, qui bénéficiaient de l'essor du commerce. Le roi, le prince et le comte en tiraient des revenus accrus, ce qui leur permettait d'assigner à des vassaux des « fiefs en besants » à la place de « fiefs en terre ». Ils étaient ainsi en mesure d'exercer leurs fonctions et d'obtenir

l'obéissance de leurs sujets ; ils pouvaient même tenir en lisière les puissantes « communes » marchandes d'Italie, qui s'efforçaient d'élargir leur situation privilégiée. L'autorité royale restait donc, dans l'ensemble, respectée, non sans quelques tiraillements.

La transmission de la couronne avait connu de sérieuses difficultés. Le rejet de Guy de Lusignan avait consacré la règle selon laquelle cette couronne passait du roi, s'il n'avait pas d'héritier mâle, à sa fille et au mari de celle-ci, couronné roi, mais perdant ses droits s'il devenait veuf. Et comme l'autorité royale ne pouvait s'exercer qu'à partir du moment où les barons prêtaient hommage à leur souverain, ceux-ci exerçaient un pouvoir qu'on peut assimiler à une élection. Isabelle de Jérusalem, séparée de force de son premier mari, mariée successivement à Conrad, à Henri et à Aimery, avait ainsi légitimé le choix de ces trois souverains. Et c'est sa fille aînée, Marie de Montferrat, qui, à la mort d'Aimery, le 1^{er} avril 1205, devenait l'héritière du royaume. Elle avait été fiancée au fils aîné d'Aimery, Guy, mort avant son père.

Après avoir été quelques années sous la baylie de son oncle Jean d'Ibelin, sire de Beyrouth, elle épousait en 1210 un baron français, Jean de Brienne, que Philippe Auguste avait désigné à la demande des barons du royaume, bon chevalier et poète, mais très peu pourvu d'argent.

Henri et Aimery avaient réussi à maintenir la prééminence du roi sur les princes du Nord : le premier avait pris Antioche sous sa garde lors de la tentative de Léon d'Arménie sur la principauté (1194) ; le second avait constitué un fief (une rente de 4 000 besants sur la « chaîne » d'Acre, c'est-à-dire sur les revenus du port) pour le comte de Tripoli qui lui en fit hommage (1198). Ils avaient également maintenu l'Église dans sa dépendance à l'égard de la couronne, en essayant de contrôler l'élection des patriarches et des évêques. Mais l'action de la papauté en ce domaine devenant prépondérante, cette prérogative était de plus en plus illusoire.

Ce rétablissement des états francs s'explique en partie par la situation de l'Orient musulman. Saladin était mort à Damas, le 3 mars 1193, mais ses émirs n'avaient pas attendu cette date pour manifester leur opposition, et ceux de Syrie ne firent pas de difficulté pour prêter serment à son fils aîné, al-Afdal, alors que ceux d'Égypte s'y refusèrent. Finalement, l'héritage du sultan fut partagé entre ses fils : al-Zahir prit Alep, al-Azîz Le Caire, al-Afdal conservant Damas. Le frère de Saladin, al-Adil, qui avait gouverné en son nom Alep, puis l'Égypte, et dont le sultan avait commencé à se méfier lorsqu'il eut perdu son plus fidèle lieutenant, son neveu Taqi al-Dîn, avait reçu en partage la Djéziré, où

il tenait en respect les Zengides de Mossoul, tandis que son fils al-Muazzam avait pris possession de Kerak. Si l'on y ajoute les émirats de Homs et de Hama, sans oublier le Yémen qui faisait aussi partie de l'héritage ayyûbide, on constate que l'empire de Saladin avait fait place à une confédération unie par des liens de fraternité qui ne lui survécurent guère. À deux reprises, en 1194 et 1195, al-Azîz chercha à enlever Damas à son frère al-Afdal. Les deux fois, al-Adil, agissant comme le membre le plus âgé du lignage, s'interposa. Mais, en 1196, ayant écarté al-Afdal, il s'installa à Damas comme lieutenant d'al-Azîz.

À la mort de celui-ci, en 1198, deux clans s'opposèrent : les émirs jadis recrutés par Shirkûh parmi ses mamelûks et ceux qui avaient été recrutés par Saladin, les Asadiyya et les Salahiyya. Ces derniers se prononcèrent pour al-Adil, qui échappa à ses neveux coalisés contre lui, battit al-Afdal et prit possession du Caire en février 1200. Al-Adil se proclama alors sultan et confia à deux de ses fils, al-Muazzam et al-Kâmil, le gouvernement de Damas et de la Djéziré. Les fils survivants de Saladin essayèrent en vain de reprendre Damas ; ils durent se contenter, al-Zahir d'Alep et al-Afdal de Samosate. Confirmé dans son titre par le khalife, al-Adil redistribua ses possessions entre ses fils : al-Kâmil était appelé à lui succéder en Égypte, al-Ashraf recevait la Djéziré et al-Awhad le Diyârbakir. Ce dernier disparut et ses possessions revinrent à al-Ashraf.

L'héritage de Saladin constituait ainsi quatre ensembles, dont trois étaient aux mains de son frère et de ses neveux, Alep seule restant à ses descendants. On s'explique que les convoitises des uns et des autres aient pris le pas sur les relations qu'ils avaient avec les Francs. Al-Zahir, d'ailleurs, ne se faisait pas faute d'entretenir des liens d'alliance avec Bohémond IV d'Antioche-Tripoli qu'il soutenait contre le roi d'Arménie. Il rejoignait là le sultan seljuqide de Konya.

Les Seljuqides avaient été réduits à l'impuissance pendant les dernières années de Qilij Arslân II - il mourut à soixante-dix-sept ans, en 1192, après avoir vu son autorité contestée par ses nombreux fils ; le sultanat échut à son fils Kai-Kushraw I^{er}. Ce dernier, un moment chassé par son frère Sulaimân et obligé de se réfugier chez les Byzantins (1196), revint alors au pouvoir et rétablit l'unité de la domination seljuqide. En 1207, il annexait Adalia, qui ouvrait à la Turquie un débouché sur la Méditerranée. Son fils Kai-Kawûs (1211-1220) agrandit encore l'empire, mais c'est sous Kai-Qobad qui conquiert Alaya, Sinope et Erzinjan, et refoula définitivement les Byzantins à l'ouest de la Phrygie, que le sultanat de Konya devint une puissance dominante. En s'alliant au prince d'Antioche contre les Arméniens, les Seljuqides obligèrent ceux-ci à se reconnaître tributaires. Ils se heurtaient aux Ayyûbides contre lesquels ils durent

mener plusieurs guerres. Ils n'éprouvaient aucune hostilité pour les Francs ; après la Quatrième Croisade, ils feront facilement alliance avec eux contre les Grecs de Nicée et emploieront volontiers des mercenaires francs dans leur armée.

Les Francs n'avaient pas davantage à redouter l'hostilité du khalife abbaside. Al-Nasir qui régna à Bagdad de 1180 à 1225, était très préoccupé de constituer le khalifat en autorité suprême du monde musulman, à la faveur d'une institution, celle de la *futuwa*, qui amenait les princes à contracter des liens personnels avec le khalife. En même temps, il cherchait à se débarrasser des derniers vestiges de l'influence des sultans seljuqides d'Iran : en s'alliant avec le shâh du Kharezm, en 1194, il suscita la chute du dernier sultan, Toghrul III, qui mourut sur le champ de bataille. La guerre sainte contre les Francs ne paraît avoir eu pour lui aucune signification : tout au plus avait-il fourni une aide symbolique à Saladin lors du siège de Jérusalem, mais les nombreuses missives de ce dernier ne l'avaient pas amené à donner sa caution à une politique envahissante dont il se méfiait.

Il n'était pas jusqu'aux Assassins, établis aux confins de la principauté d'Antioche, du comté de Tripoli et des terres alépine, qui n'aient pris leur parti de la présence franque : Henri de Champagne, se rendant d'Antioche à Tripoli, fut invité par leur maître à séjourner dans son château d'al-Kahf, où il lui donna une démonstration de son pouvoir en commandant à ses adeptes de se jeter du haut des murailles. Les redoutables Assassins faisaient néanmoins peser leur menace à la fois sur les princes francs et sur les musulmans : Conrad de Montferrat périt sous leurs coups, tout comme l'un des fils de Bohémond IV, Raymond, poignardé pendant qu'il priait dans l'église de Tortose. Et Bohémond dut renoncer à céder Maraclée à l'Hôpital, comme il en avait l'intention, en raison des menaces qu'il reçut des ismaïliens, peu désireux d'être davantage en contact des Hospitaliers à qui ils payaient déjà tribut.

Les princes musulmans favorisaient les échanges commerciaux dont les marchands francs étaient les agents. Al-Adil accorda ainsi des privilèges, en 1207-1208 aux Vénitiens et aux Pisans et, en 1212, quand on procéda à l'arrestation des marchands francs présents à Alexandrie, on en aurait compté 3 000.

Ainsi, les dangers que courait la présence franque allaient-ils peu à peu s'estomper. Mais les Francs n'en prirent conscience que progressivement. Dans l'immédiat, le maintien de la domination ayyûbide sur Jérusalem et sur la plus grande partie de la Terre sainte n'était pas remis en question.

LA QUATRIÈME CROISADE

Au moment où Innocent accédait au souverain pontificat, la mort de Henri VI laissait sa croisade sans direction et vouée à se dissocier, tandis que les Francs d'Orient risquaient d'avoir à affronter à eux seuls toutes les forces ayyûbides : les trêves ne furent renouvelées que le 1^{er} juillet 1198. La croisade serait la préoccupation majeure du nouveau pape qui fit sienne la parole de l'Écriture « Si je t'oublie, Jérusalem... » Il n'allait pas hésiter à se servir de l'arme de la croisade ailleurs que pour la Terre sainte, dans le royaume de Sicile contre Markward d'Anweiler, en Albigeois contre les fauteurs de l'hérésie cathare, et, surtout, contre les Sarrasins d'Espagne.

Innocent III avait écrit aux chefs de la croisade allemande pour essayer de les décider à poursuivre leur entreprise. Mais très vite, le pape se rendit compte de la nécessité de reprendre celle-ci à son compte. Il annonça au patriarche de Jérusalem le départ prochain d'une nouvelle expédition et écrivit à l'empereur Alexis III en lui rappelant le devoir des chrétiens de libérer la terre de la nativité du Christ de la souillure des « païens » et en lui demandant d'apporter son aide à cette libération - il lui étendait le bénéfice de l'indulgence. Le 1^{er} août 1198, une encyclique était adressée à tous les archevêques pour annoncer la prochaine croisade et solliciter des engagements. Deux cardinaux, Soffredo et Pierre Capuano, étaient désignés à titre de légats pour organiser la prédication. Ils avaient aussi à oeuvrer pour la paix en Occident, en réconciliant Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, sans d'ailleurs parvenir à décider les deux rois (Jean sans Terre avait entre-temps remplacé son frère) à partir eux-mêmes. Pierre obtint des évêques de France réunis à Dijon la promesse d'une contribution évaluée au trentième de leur revenu. Les grands ordres religieux acceptèrent de s'imposer également, et, en 1201, le chapitre général des Cisterciens s'y décidait lui aussi - les abbés cisterciens allaient être nombreux à participer à l'expédition.

Un prédicateur en renom, Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne, qui s'était jusque-là consacré à lutter contre l'immoralité, fut chargé par Pierre le Chantre, à qui Innocent III avait confié cette mission, d'inviter les fidèles à la croisade. Il réunit des collaborateurs, comme le moine breton Herluin, Robert de Courson, Étienne Langton, Pierre de Roussy et essaya en vain d'obtenir l'aide des Cisterciens en 1198 ; il y parvint seulement plus tard. Ce n'est pas lui, cependant, qui paraît avoir obtenu l'adhésion à la croisade de toute la noblesse réunie à Écry (aujourd'hui Asfeld, dans les Ardennes) pour un tournoi, en novembre 1199 ; peut-être est-ce Pierre Capuano qui fit honte aux chevaliers de se livrer à des jeux interdits par l'Église (parce que très dangereux)

lorsque le Christ attendait leur aide. En fait, on ignore les conditions dans lesquelles intervint cette prise de croix collective à laquelle participaient le comte Thibaud de Champagne, son cousin Louis de Blois, le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut. Le mouvement gagna les pays de la Loire et de la Saône, le Forez ainsi que l'Allemagne, d'où vint en particulier le comte Berthold de Katzenellenbogen.

Les barons français réunis à Compiègne, dans l'été de 1200, désignèrent six des leurs, représentant les comtes de Champagne, de Blois et de Flandre, pour préparer leur voyage. Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, et Conon de Béthune étaient du nombre. Ils arrivèrent à Venise au début de 1201, peut-être après avoir pris des contacts infructueux avec Gênes et Pise. Le doge Enrico Dandolo accepta d'envisager le transport de 4 500 chevaliers avec leurs chevaux, 9 000 écuyers, 20 000 fantassins, la fourniture de vivres pour neuf mois et une escorte de 50 galères, sur la base de 5 marcs d'argent par cheval et 2 par homme, soit un total de 85 000 marcs. En outre, on avait prévu que, si l'on faisait des conquêtes, elles seraient partagées par moitié. Venise demandait un an pour réaliser l'énorme programme de constructions correspondant. Dandolo fit accepter le traité par les conseils et par le peuple. Innocent III le confirma en mai 1201, mais en assortissant sa confirmation de l'interdiction faite aux alliés de s'en prendre à des chrétiens - sauf si ceux-ci devaient faire obstacle à la croisade, le légat pontifical étant juge des cas qui pourraient se présenter. Sans doute le pape éprouvait-il quelques inquiétudes du fait des arrière-pensées que pouvaient nourrir les Vénitiens. Et il accepta les excuses que lui présentait le roi Émeric de Hongrie, qui avait fait vœu de croisade - car les attaques de ses voisins, que soutenaient des Comans païens, l'empêchaient de quitter son royaume - sous réserve qu'il se joindrait plus tard à la croisade.

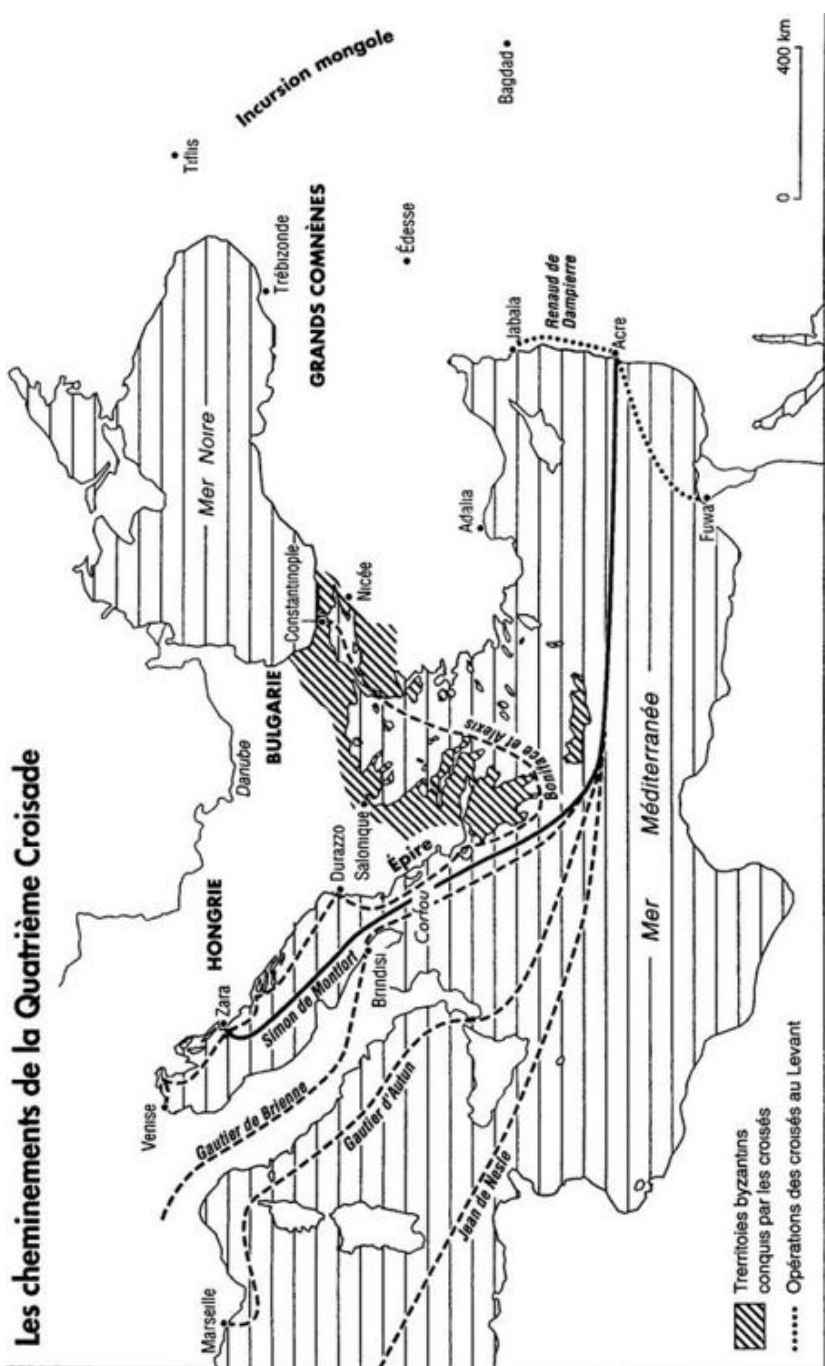
Mais à son retour, Villehardouin trouva le comte de Champagne malade. Sa mort, le 24 mai 1201, priva la croisade du chef qu'elle avait choisi et sans doute du concours de nombreux chevaliers champenois. Le duc de Bourgogne et le comte de Bar-le-Duc, pressentis pour le remplacer, se récusèrent. Finalement, Villehardouin proposa le nom du marquis de Montferrat, Boniface, que recommandait d'autre part Philippe Auguste qui lui était apparenté. En août 1201, à Soissons, Boniface vint donner son accord et fut reconnu chef de l'expédition. Après quoi, il se rendit à Haguenau pour s'entretenir avec son suzerain, Philippe de Souabe, frère de l'empereur Henri VI et candidat à l'empire.

Ces conversations prirent un tour particulier à l'insu, semble-t-il, des

croisés. La révolution de palais qui, à Constantinople, avait coûté son trône à Isaac II avait entraîné la mise en résidence surveillée du fils de celui-ci, Alexis l'Ange, dont la sœur Irène était l'épouse de Philippe de Souabe. Or Alexis, échappant à la surveillance de son oncle Alexis III, était venu chercher du secours en Occident, où Philippe l'accueillit favorablement. Boniface, dont les frères avaient joué un rôle important à Constantinople entre 1180 et 1187, fut lui aussi gagné aux projets du jeune prince. Ce dernier avait cherché à convaincre le pape de ses droits au trône et de l'opportunité de chasser l'usurpateur. Mais Innocent III se méfiait de Philippe de Souabe et préféra continuer à rechercher l'alliance d'Alexis III ; il se servit toutefois, notamment dans une lettre du 16 novembre 1202, de la menace que représentaient les ambitions du jeune Alexis et l'appui du Hohenstaufen pour essayer de décider l'empereur byzantin à faire un pas plus effectif en faveur de l'union des Eglises ; Innocent, très attaché à mettre fin au schisme grec, souhaitait que le patriarche de Constantinople fit acte d'obédience envers le siège de Rome. Le jeune Alexis avait fait miroiter aux yeux du pape son intention de réaliser l'union, mais Innocent III était resté sur ses gardes.

Bien qu'Alexis eût rencontré plusieurs chefs de la croisade à leur passage à Vérone, ceux-ci ne semblent pas avoir prêté l'oreille à ses propositions. D'autres soucis les attendaient. Si la flotte promise par les Vénitiens pour la saint-Jean 1202 était prête, les quelque trente-cinq mille croisés annoncés n'étaient pas au rendez-vous, non, selon Villehardouin, qu'ils eussent renoncé à accomplir leurs vœux, mais parce que beaucoup avaient adopté d'autres chemins sans tenir compte des engagements pris. L'évêque d'Autun, Gautier, avec le comte de Forez et les croisés bourguignons, qui n'avaient pas pris part à l'assemblée

Les cheminements de la Quatrième Croisade



de Soissons, s'étaient embarqués à Marseille pour la Syrie ; le châtelain de Bruges, Jean de Nesle, devait amener une flotte flamande à Venise, mais il cingla directement vers la Syrie. Le comte de Brienne, Gautier, chargé par le pape de lutter contre un des aventuriers allemands qui cherchaient à s'établir en Italie du Sud, Diebold de Vohburg, avait

promis de rejoindre Villehardouin à Venise ; la victoire acquise, il gagna directement Acre.

Les six barons avaient évalué avec beaucoup trop d'optimisme les effectifs des croisés. Or il n'y avait sans doute guère plus de quinze mille pèlerins rassemblés à Venise, campés de façon assez inconfortable dans l'île Saint-Nicolas. Et, en faisant appel à toutes leurs ressources, y compris les objets précieux que les barons avaient emportés, on ne parvint pas à réunir plus de 51 000 marcs d'argent. Foulques de Neuilly avait collecté des sommes importantes, mais celles-ci avaient été confiées au légat Soffredo qui les achemina vers l'Orient où elles permirent de réédifier les fortifications que le tremblement de terre de 1202 avaient abattues : les croisés n'en disposèrent donc pas.

Le doge Dandolo proposa une solution. Les Vénitiens s'associeraient à la croisade et accorderaient un délai aux croisés pour s'acquitter des 34 000 marcs restant à payer, en contrepartie de l'aide que ceux-ci apporteraient à la République pour récupérer la ville dalmate de Zara (Zadar) qui s'était libérée en 1186 de la domination vénitienne. Mais elle s'était placée sous la protection du roi de Hongrie, lui-même croisé, et Innocent III avait interdit que l'on attaquât ses possessions. Pierre Capuano voulait intervenir : Dandolo lui signifia que Venise l'admettait en tant que prédicateur, mais refusait de lui reconnaître les pouvoirs d'un légat.

Un accord fut conclu le 22 juillet : il prévoyait qu'après la prise de Zara, on hivernerait dans cette ville avant de gagner le but de la croisade, c'est-à-dire l'Égypte, car la Quatrième Croisade, reprenant un projet élaboré au temps de Richard Cœur de Lion, avait opté pour un débarquement en Égypte, afin de contraindre le sultan à évacuer la Terre sainte. Mais cet accord rencontra de vives oppositions. Certes, les barons et les chevaliers étaient accoutumés aux guerres d'Occident, qui les amenaient à lutter contre d'autres chrétiens pour obéir à leurs seigneurs ou pour tenir leurs alliances. Mais le vœu de croisade leur faisait une obligation de se consacrer à la lutte contre les infidèles et d'accomplir le pèlerinage. Aussi plusieurs d'entre eux abandonnèrent-ils l'armée pour gagner la Syrie ; d'autres demandèrent au légat de les relever de leur vœu. Aussi Pierre Capuano se trouva-t-il devant un dilemme : autoriser la campagne contre le roi de Hongrie, malgré les ordres du pape, en s'autorisant de la clause concernant ceux qui feraient obstacle à la croisade, ou bien procéder à la dislocation de celle-ci. Il invita donc les croisés à ne pas quitter l'armée, puis se rendit à Rome pour exposer la situation à Innocent III.

Cependant l'armée, renforcée par des croisés allemands, mais moins nombreux que ceux qu'on attendait, quitta Venise au début d'octobre

et débarqua devant Zara le 10 novembre. Les dissensions se manifestèrent, certains croisés - dont Simon de Montfort - faisant connaître aux assiégés leurs scrupules et se désolidarisant de leurs compagnons. Sur ces entrefaites, une lettre du pape survint, interdisant d'attaquer Zara ; les croisés passèrent outre ; la ville capitula le 24 novembre et fut pillée.

Les barons envoyèrent alors leurs représentants à Rome, où deux d'entre eux, l'abbé Martin de Pairis et Robert de Boves, quittèrent leurs collègues pour la Terre sainte. Innocent III accepta d'absoudre les croisés de leur désobéissance, en tenant compte d'un fait de force majeure : il laissait les Vénitiens sous le coup de l'excommunication qu'ils avaient encourue en attaquant un croisé.

Mais comment poursuivre la croisade sans collaborer avec ces excommuniés qui possédaient les navires? Boniface de Montferrat, qui avait rejoint l'armée, garda par devers lui la lettre destinée aux Vénitiens. Et Pierre Capuano, pour éviter le contact avec les excommuniés, prit la route de la Terre sainte - ce qui priva les croisés de la voix autorisée du représentant du pape. C'est pendant cet hivernage qu'intervint une péripétie décisive, le 1^{er} janvier 1203. Des envoyés du jeune Alexis vinrent en effet soumettre de sa part les propositions suivantes : si les croisés lui apportaient leur concours pour reprendre le trône qui lui revenait de droit, il leur verserait 200 000 marcs d'argent, leur fournirait des vivres pour leur expédition, un contingent de 10 000 hommes, et il entretiendrait en Terre sainte un corps de 500 chevaliers ; Alexis s'engageait en outre à assurer la soumission de l'Église grecque à celle de Rome. Ces propositions trouvèrent une oreille favorable auprès des chefs de la croisade, les comtes de Blois, de Flandre, de Saint-Pol, et surtout Boniface de Montferrat.

Les historiens se sont posé la question de la participation des Vénitiens au projet de détournement de la croisade sur Constantinople. Au siècle dernier, Louis de Mas-Latrie avait repris une accusation émanant des Francs de Syrie, selon laquelle le sultan aurait acheté les Vénitiens, dont les intérêts commerciaux en Égypte étaient importants, pour détourner l'attaque qui le menaçait. D'autres ont repris l'argumentation, en insistant sur les conflits qui, depuis 1171, avaient opposé Vénitiens et Byzantins à propos des droits revendiqués par les premiers à Constantinople. On a supposé que le rapprochement entre Byzance et Gênes, survenant après l'apurement de ces conflits en 1198, aurait inquiété Venise, qui aurait favorablement envisagé une intervention militaire pour trancher les litiges avec les Byzantins en sa faveur et s'assurer une position privilégiée dans le commerce de la capitale. La haine de Dandolo pour les Byzantins qui l'auraient aveuglé

reste aussi du domaine de l'hypothèse. En revanche, le ralliement des Vénitiens aux propositions d'Alexis a sans doute été décisif, sans qu'il soit besoin de supposer que Dandolo avait conçu, dès ses premiers contacts avec les croisés, un plan machiavélique tenant compte de l'impossibilité où ils seraient de tenir leurs engagements financiers et de ce qu'ils seraient désormais à sa merci pour faire triompher les intérêts vénitiens tant à Zara qu'à Constantinople.

Des voix s'élevèrent au sein du conseil contre l'acceptation des propositions d'Alexis ; l'abbé des Vaux-de-Cernay, Guy, fut le porte-parole des opposants. Mais d'autres faisaient valoir que le détour par Constantinople, assurant aux croisés le concours de l'empereur byzantin, serait le meilleur moyen de réaliser le projet d'expédition en Égypte, et, par là, la libération du Saint-Sépulcre. Les lettres du pape condamnant l'accord avec Alexis et ordonnant à Boniface de publier la sentence d'excommunication contre les Vénitiens tardaient, sans doute parce qu'Innocent III hésitait sur le parti à prendre pour éviter la dislocation de la croisade. Mais déjà plusieurs grands personnages quittaient l'armée pour gagner la Terre sainte - parmi eux, Simon de Montfort, Renaud de Montmirail-au-Perche, Werner de Bollanden et l'abbé des Vaux-de-Cernay ; d'autres cherchèrent à traverser la Croatie, mais durent rebrousser chemin. L'année quitta Zara pour Corfou, le 20 avril 1203. Alexis l'y rejoignit après s'être fait reconnaître empereur à Durazzo. À son arrivée, on publia l'accord réalisé à Zara : l'émotion fut vive, et les chefs de l'armée, Boniface en tête, durent supplier avec des larmes leurs compagnons de ne pas se séparer. On s'engagea à repartir pour la Syrie au plus tard à la Saint-Michel de l'année en cours (29 septembre 1203).

Alexis III avait fait part au pape de ses alarmes, mais le pape l'assura de ses bonnes intentions, lui disant qu'il avait interdit que l'on débarquât en terre byzantine. Le 23 juin, cependant la flotte vénitienne jetait l'ancre près de Scutari, et les croisés débarquaient sur la rive asiatique du Bosphore. Un détachement byzantin fit mine d'intervenir ; il fut mis en déroute. Alexis III envoya un messenger pour exprimer son étonnement et offrir son aide aux Francs. Conon de Béthune lui porta en retour un ultimatum, le sommant de rendre le trône à son héritier légitime, le jeune Alexis - dont Alexis III déniait précisément la légitimité. Une nef vénitienne présenta le prétendant à la population en faisant le tour des murs de la ville ; on s'attendait à un mouvement en sa faveur qui ne se produisit pas. Et il fallut recourir aux armes.

Des croisés débarquèrent à Galata qu'ils occupèrent et un navire vénitien força la chaîne qui barrait la Corne d'Or : on s'empara des navires byzantins ancrés dans la baie. On tenta ensuite un assaut mené

à la fois par terre et par mer ; les croisés furent tenus en échec ; les Vénitiens s'emparèrent de plusieurs tours (17 juillet). Dans la nuit qui suivit, Alexis III perdit cœur et s'enfuit ; des officiers tirèrent Isaac II de sa prison et le rétablirent sur son trône. Les croisés lui envoyèrent une ambassade pour lui demander de confirmer les promesses de son fils, ce qu'il fit non sans avoir exprimé ses doutes sur la possibilité de les réaliser. Et, le 1^{er} août, Alexis IV était proclamé empereur associé.

Innocent III, averti de cette nouvelle situation, insista sur la réalisation de l'union des Églises - il venait de sanctionner la proclamation de l'union de Rome avec l'Église arménienne, et le tsar des Bulgares et des Valaques, qui avaient repris leur indépendance, avait lui-même proclamé la soumission de son Eglise à Rome en novembre 1202. Le pape demandait que le patriarche de Constantinople vînt solliciter l'octroi du pallium, marque de sa dignité. Alexis était conscient de l'impossibilité où il se trouvait d'y contraindre, voire d'y inviter, le prélat.

Alexis devait aussi faire face à l'épuisement du trésor impérial, à la difficile rentrée des impôts du fait de l'indépendance acquise par divers « despotes ». Il parvint à donner 100 000 marcs, dont une grosse part échut aux Vénitiens. Il fit une tournée dans les provinces en compagnie de barons francs, sans grand succès. Et, craignant que le départ de l'armée, prévu pour le 29 septembre, le laissât sur un trône mal affermi, il demanda aux croisés de prolonger d'un an leur séjour - ce qui suscita encore des mouvements dans l'armée.

Cette prolongation devait être fatale. Des incidents éclatèrent. Des croisés allèrent attaquer la mosquée de Constantinople ; des bourgeois s'opposèrent à eux. Un incendie fut allumé et ravagea toute une partie de la ville. Les résidents latins, se sentant menacés, se réfugièrent au camp des croisés. Alexis IV essaya de détruire la flotte vénitienne en lançant sur elle des brûlots que les Vénitiens purent détourner (1^{er} janvier 1204). Un mois plus tard, une émeute éclatait. Alexis IV perdit la vie, son père fut écarté et l'un de ses lointains cousins, Alexis Ducas Mourtzouphlos, devenait Alexis V.

La situation des croisés devenait intenable. De Syrie leur parvenaient des appels à l'aide. Le meurtre de l'empereur qui les avait convaincus de sa légitimité heurtait leur sentiment de la loyauté. Alexis V ne se regardait pas comme tenu par les promesses de son prédécesseur. Les croisés se trouvaient ainsi sans argent et sans vivres, loin des théâtres d'opérations qu'ils voulaient atteindre. Les Vénitiens n'étaient pas en meilleure posture : eux aussi avaient compté sur les subsides promis par Alexis IV. La situation était en quelque sorte résumée par deux phrases de nos chroniqueurs : « Sachez que par

Babylone (l'Égypte) ou par Grèce sera la Terre sainte délivrée, si elle est jamais délivrée » et « Que ferons-nous à Babylone ou à Alexandrie si nous n'avons pas de vivres? » Disposer de l'aide de l'Empire byzantin avait paru la seule chance de réussite de la croisade ; désormais, la survie même de l'expédition était en jeu.

C'est ainsi qu'après deux mois passés en raids de pillage et en actes de représailles, croisés et Vénitiens se mirent d'accord pour entreprendre la conquête de Constantinople et de l'empire. Dandolo, Boniface et les trois comtes prévirent soigneusement la répartition du butin, qui devait être rassemblé au même endroit et dont les trois quarts iraient aux Vénitiens, jusqu'au montant de la dette des croisés ; au-delà de cette somme, le partage se ferait par moitié ; les vivres seraient partagés en deux parties égales. Pour la ville et ses dépendances, les Vénitiens y conserveraient leurs droits et propriétés, qui seraient exclus du partage. On élirait un empereur, qui recevrait avec les deux palais impériaux le quart de l'empire ; les trois autres quarts seraient divisés également entre les Vénitiens et les croisés. Le parti au sein duquel l'empereur n'aurait pas été choisi aurait le choix des chanoines de Sainte-Sophie, électeurs du patriarche. Les biens de l'Église, mis à part ce qui serait nécessaire pour l'entretien du clergé, seraient sécularisés. On prévoyait également les conditions de l'attribution des fiefs, du service dû à l'empereur. C'est donc bien la substitution à l'Empire grec d'un Empire latin qui était prévue.

On avait aussi stipulé que la prise de la ville interviendrait dans des conditions convenant à l'occupation d'une ville chrétienne : aucune femme ne serait molestée, aucune église, aucun monastère ne ferait l'objet de dépredations ; chacun dut prêter serment de respecter ces prescriptions.

Le 9 avril 1204, la flotte commença à attaquer et fut repoussée. Le dimanche 11, tous les participants furent invités à suivre des prédications ; le 12, vers midi, deux tours furent enlevées et un groupe de combattants ménagea une brèche dans les murs. Alexis V leur opposa une vaillante résistance, mais finit par lâcher pied. Des combats confus s'ensuivirent, un incendie se déclara ; beaucoup de nobles et de citoyens quittèrent en hâte la ville ; on chercha à élire un nouvel empereur, mais, au matin du 13, les deux frères Lascaris, dont l'un avait été choisi, se réfugièrent en Asie, tandis que le patriarche allait chercher asile en Thrace.

Les assaillants, sans égard à leurs serments, se livrèrent alors à un pillage gigantesque, n'épargnant ni les églises, dont les ornements d'or et d'argent suscitaient leurs convoitises, ni les monuments ni les objets d'art hérités de l'Antiquité ; la population, sans qu'il y ait eu

véritablement massacre (il semble que ce sont surtout les résidents francs de la cité qui se vengèrent des atrocités dont leurs familles avaient été victimes en 1182), eut beaucoup à souffrir. Le sac de Constantinople reste une page célèbre : l'admiration d'un Robert de Clari devant les richesses qui devenaient la proie des vainqueurs trouve sa contrepartie dans le sentiment de honte qu'éprouvait un Hugues de Berzé quand il évoquait le souvenir de ces journées. À ses yeux, les croisés qui avaient respecté la loi divine tant qu'ils avaient été dans la pauvreté « mirent Dieu en oubli » quand ils furent victorieux et livrés à toutes les tentations. Plus brutal, Ernoul écrivait que les Français étaient entrés à Constantinople en portant les couleurs de Dieu, et qu'après y être entrés ils avaient adopté celles du diable. Et, quand il apprit ce qui s'était passé, Innocent III, qui avait d'abord félicité les Francs pour une victoire qui lui paraissait la manifestation inattendue de la volonté divine, exprima vigoureusement son indignation.

On sait aussi que le sac de Constantinople a alimenté une polémique antilatine qui a amené plus d'un historien à considérer que le schisme séparant les Églises grecque et latine n'avait réellement pris effet qu'en 1204, ce qui reste à démontrer, les crimes commis par les Latins à cette date n'ayant ajouté qu'un argument de plus à un arsenal déjà fourni, pour conforter une position solidement établie à cette date.

Reste à savoir si, comme on l'écrit souvent, la prise et le sac de la ville étaient l'aboutissement d'une aspiration depuis longtemps inscrite dans « l'inconscient collectif du monde latin » ; si la richesse de la ville, sur le plan matériel et aussi sur le plan spirituel, avec l'incomparable collection de reliques qui allaient constituer la partie la plus précieuse du butin des conquérants, avait nourri une convoitise qui cherchait depuis longtemps à se satisfaire ; si la volonté de ramener l'Église byzantine dans le giron de l'Église de Rome a exacerbé les rancœurs des clercs latins, prêts à user de la force pour y parvenir. Comme l'a écrit Christopher Daly, à chaque fois que les croisés sont passés sous Constantinople, il y a eu des voix pour réclamer une attaque de la ville ; et à chaque fois, elles ont été réduites au silence. Les Byzantins ont souvent témoigné leur hostilité envers les croisés ; ils les ont non moins souvent aidés dans leurs entreprises, sans pour autant prendre entièrement le parti de ces alliés encombrants ; et jusqu'au bout, la papauté leur a, dans l'ensemble, fait confiance.

L'affaire de 1203-1204 est très particulière ; elle se place dans le contexte de l'instabilité dynastique byzantine. Alexis IV n'est pas le premier prétendant qui ait engagé des mercenaires étrangers pour s'emparer du titre impérial et déjà ceux d'Alexis I^{er} avaient

consciencieusement pillé la ville, sur une échelle certes bien inférieure à ce qui advint en 1204. L'enchaînement qui a amené les croisés de 1202 à se mettre à son service, puis à conquérir l'empire qu'il avait perdu, pose la question d'une préméditation ; la réalité de celle-ci reste objet de discussion. Les erreurs de prévision de Villehardouin et de ses pairs, la perte de contrôle par le pape d'une expédition qu'il avait voulue sienne, l'interférence des intérêts vénitiens dans les buts de la croisade, autant d'éléments qui doivent être pris en compte. La théorie du hasard et celle de la préméditation conserveront sans doute encore longtemps leurs tenants.

Dans la réalité, les intrigues des uns, les difficultés des autres ont tissé une trame que l'on ne saurait démêler. Les croisés se sont trouvés à la merci des forces qui voulaient se servir d'eux pour réaliser leurs propres objectifs, du fait de l'absence d'une autorité capable de leur imposer une direction unique, ce qui a permis l'éparpillement des départs, et aussi de l'affectation à la Terre sainte des ressources d'origine ecclésiastique qui ont manqué au financement de la croisade elle-même, laissé aux seuls moyens des participants.

LES SUITES DE LA CROISADE

La première conséquence de la chute de Constantinople fut la formation d'un Empire latin qui entendait continuer celui des Comnènes et des Anges, et notamment rétablir l'autorité impériale sur les régions qui avaient échappé à celle-ci : les diverses dominations qui s'étaient constituées dans les provinces depuis la mort de Manuel Comnène devaient être ramenées à l'obéissance. Alors qu'Innocent III venait de reconnaître le titre royal de Kalojean, tsar des Bulgares et des Valaques, en rappelant que son ancêtre Boris-Michel avait reçu la couronne royale de Nicolas I^{er}, et de recevoir la soumission du primat de Bulgarie, le nouvel empereur prétendit les ramener dans l'empire, et ce sont les Bulgares et leurs alliés qui infligèrent aux Francs leurs premiers échecs, permettant ainsi aux dynastes byzantins de se reprendre.

L'élection de Baudouin de Flandre comme empereur par un groupe de douze électeurs, six désignés par les Vénitiens et six par les croisés, le 9 mai, permit au comte de Flandre de chausser les bottes de pourpre des empereurs byzantins dont il reprit le cérémonial. Mais il constitua les structures de l'empire sur une base purement féodale, en attribuant à ses compagnons d'armes les fiefs prévus par l'accord de mars 1204. Boniface, dont la candidature n'avait pas été retenue par

les électeurs, avait en partage l'Asie : il l'échangea contre Salonique et les provinces de la Grèce continentale. Venise se réservait en pleine propriété toute la façade orientale de l'Empire byzantin, ainsi que la Crète (que Boniface lui céda), l'Eubée et une partie de la Thrace. La nouvelle féodalité ne se mit pas en place sans quelques grincements ; un Vénitien, Marco Sanudo, constitua un duché de l'Archipel dans la mouvance de l'empire et non dans celle de Venise, et un neveu du chroniqueur, Geoffroy de Villehardouin, fit du Péloponnèse, conquis par Guillaume de Champlitte, une principauté de Morée, sans tenir compte des prétentions des Vénitiens ; il fallut une guerre pour que le royaume de Salonique reconnût les droits de suzeraineté de l'empereur.

Mais divers dynastes byzantins, parfois déjà implantés antérieurement dans les provinces de l'empire, échappèrent à l'autorité de celui-ci. Si les Comnènes de Trébizonde la reconnurent occasionnellement, les Anges Comnènes en Épire et les Lascaris à Nicée se comportèrent en héritiers des *basileis* du XII^e siècle. Les premiers s'emparèrent de Salonique dès 1224 ; les seconds infligèrent en 1225 à l'empereur Robert une défaite qui faisait perdre aux Latins la quasi-totalité de leurs terres en Asie. Et, en 1261, Michel Paléologue, qui avait évincé les Lascaris, devait s'emparer de Constantinople et des quelques terres qui appartenaient encore au domaine impérial. Mais le duché de Thèbes, celui d'Athènes, celui de l'Archipel, la principauté de Morée, les tierceries de Négrepont et la Romanie vénitienne étaient appelés à un plus long avenir.

Dans quelle mesure l'histoire de ces dominateurs latins appartient-elle à l'histoire des croisades ? Plusieurs historiens ont estimé qu'à partir du moment où les croisés avaient commencé à prévoir leurs établissements en Romanie, ils avaient oublié Jérusalem. C'est un peu ce que disait Innocent III dans une lettre au légat Pierre Capuano : « Votre mission n'était pas de prendre Constantinople, mais de protéger les débris du royaume de Jérusalem et de recouvrer ce qu'on avait perdu. » Néanmoins, les croisés n'avaient pas oublié la perspective qui avait fait accepter, à Corfou, le détournement de la croisade ; par lui, l'Empire byzantin serait au service de la cause de la Terre sainte.

Croisés et pèlerins aspiraient à la réouverture de la route terrestre menant à Jérusalem, dont Manuel Comnène avait fait l'argument de son appel au pape, en 1176. Quelques pèlerins l'empruntaient : Simon de Saint-Quentin cite un pèlerin allemand qui passait par Konya vers 1240. Et, lorsque Baudouin I^{er} distribua ses fiefs, il prévoyait que Louis de Blois serait duc de Nicée, Étienne du Perche duc de Philadelphie, Pierre de Bracieux maître d'un territoire voisin de Konya ; un aventurier gréco-italien, Aldobrandin, prit un moment possession

d'Adalia. On sait comment les Lascaris, d'une part, et les Seljuquides, de l'autre, occupèrent finalement ces territoires qui jalonnaient la route en question. Il n'en reste pas moins que l'empereur latin envisageait le rétablissement de celle-ci.

Templiers, Hospitaliers, chanoines du Saint-Sépulcre ou du *Templum Domini* reçurent de larges donations dans l'Empire latin. Mais, si les chevaliers de Terre sainte bénéficièrent eux aussi de concessions de fiefs, c'était dans la perspective de les faire concourir à la défense de l'empire. Dès la fin de 1203, certains croisés avaient quitté la Syrie pour rejoindre l'armée sous Constantinople. En 1204, ce fut un véritable exode de prélats, de chevaliers, de turcoples, parmi lesquels figurait Raoul de Tibériade, qui aspiraient à retrouver en Romanie les établissements perdus en Terre sainte. Innocent III s'en alarma : « Nous ne pouvons plus, faute d'hommes, disait-il, défendre les régions maritimes que tiennent encore les chrétiens contre les attaques des Sarrasins, et à peine conserver le royaume de Chypre. »

Il n'est pas jusqu'au légat Pierre Capuano et à l'abbé de Pairis qui ne gagnèrent Constantinople, d'où le second rapporta des reliques, tandis que le premier, qui venait de remettre au nom du pape des mitres et des crosses au catholicos d'Arménie et à quatorze de ses évêques, entamait des pourparlers avec le clergé grec de Constantinople.

L'empire était-il en mesure d'apporter son aide à la Terre sainte? Les princes musulmans paraissent l'avoir craint au début de son installation. En fait, il détourna plutôt les efforts de l'Occident vers les nécessités de sa propre défense. Ceux des Occidentaux qui vinrent s'y établir étaient peut-être de ceux qui auraient pu se fixer en Syrie. Les papes, auxquels avait été imposée la charge d'un établissement qui ne répondait pas à leurs souhaits, cherchaient à introduire en Romanie une réforme monastique et des structures ecclésiastiques conformes aux exigences de l'Église occidentale, tout en essayant de trouver des voies d'accord avec les Grecs. Et il leur fallait veiller à la survie de ces terres confiées à leur sollicitude et menacées par les convoitises de leurs voisins.

En 1224, Salonique est sur le point de tomber aux mains du despote d'Épire. Guillaume de Montferrat implore alors l'aide d'Honorius III, qui accorde l'indulgence de croisade à ceux qui se porteront au secours du jeune Demetrius, fils de Boniface de Montferrat. Mais la prédication de la croisade a été limitée aux terres voisines du marquisat et Salonique tombe avant qu'une expédition puisse se mettre en route. En 1235, l'empereur Jean de Brienne envoie son pupille, Baudouin II de Courtenay, chercher du secours en Occident en raison du danger que l'alliance du tsar bulgare, Jean Asen, avec

l'empereur de Nicée fait courir à l'empire. Grégoire IX décide à son tour une croisade, qui vient interférer avec celle qu'il veut envoyer en Terre sainte, et suggère à ceux qui se sont déjà engagés de changer leur objectif en apportant leur aide aux Latins de Constantinople (1238). Cette proposition ne rencontra guère d'enthousiasme et seuls quelques grands barons français, comme Humbert de Beaujeu, la suivirent. Les inquiétudes des Latins étaient liées aux craintes qu'ils éprouvaient du fait de la puissance du tsar de Bulgarie, Jean Asen. Mais les changements d'attitude de ce dernier, qui se posait tantôt en protecteur et tantôt en adversaire de l'Empire latin, laissaient l'objet de la croisade dans l'incertitude. Grégoire IX avait sollicité l'aide du roi de Hongrie, Bela IV, qui ne se décida pas à se tourner contre son voisin bulgare. Et celui-ci autorisa le passage des croisés, d'ailleurs peu nombreux (2 000 hommes), par ses terres. S'ils renforcèrent un moment les défenses de l'empire, les croisés n'eurent pas à s'employer dans des opérations actives. Et le contingent qui devait s'embarquer à Venise ne prit pas la mer.

Depuis 1204, la papauté avait eu à cœur de maintenir l'Empire latin, qu'à l'origine Innocent III avait considéré comme susceptible de favoriser la réunion des Églises grecque et latine. Mais très vite les papes avaient compris que ce n'était pas la présence d'un empereur latin sur le trône du *basileus* et celle d'un patriarche du même rite à Sainte-Sophie qui suffiraient à assurer le ralliement des Grecs à l'Église de Rome ; le patriarche grec proclamé à Nicée après quelque hésitation devint un interlocuteur, au même titre que l'empereur grec. Et les négociations ne tardèrent pas à s'y engager. L'empereur Jean Vatatzès y poussait le patriarche Germanos II, dès 1232. Le dialogue reprit vite le ton de la polémique gréco-latine ; mais l'empereur dévoila dès 1234 son projet : la restitution de Constantinople aux Grecs aurait comme contrepartie le rétablissement du nom du pape sur les diptyques. Grégoire IX s'en indigna ; Innocent IV en reprit l'idée, qui entraînait dans sa perspective nouvelle des rapports entre Grecs et Latins, laquelle faisait bon marché des prétentions du clergé latin d'Orient à sa suprématie sur les autres rites.

Aux yeux du pape, l'union des Églises, matérialisée par une profession de foi identique et par la reconnaissance de la primauté du siège de Pierre, primait sur les droits revendiqués par les patriarches et archevêques latins. Et il fit savoir à Vatatzès que, si l'Église de Constantinople acceptait l'union, la papauté accepterait de voir la ville impériale revenir aux empereurs de Nicée. Le trône de l'empereur Baudouin II était donc bien mal assuré. Et, après la réoccupation de Constantinople, qui intervint sans avoir été préméditée, Michel VIII Paléologue devait reprendre la politique de Jean Vatatzès, et tenter de

fermer la parenthèse de l'empire latin de Romanie en arrivant à l'union des Églises.

La création de cet empire n'avait ni apporté à la Syrie franque le soutien attendu, ni détourné durablement l'attention de l'Occident vers Constantinople. Elle avait toutefois marqué une rupture dans l'effort de reconquête inauguré dès le lendemain de Hattin et poursuivi inlassablement depuis lors. On s'en rend compte dès l'arrivée des premiers contingents de la Quatrième Croisade dans les ports de Terre sainte. C'est d'abord Jean de Nesle et ses Flamands, à la fin de 1202 ; puis l'évêque Gautier d'Autun et le comte de Forez, en 1203 - les uns et les autres n'étant pas passés par Venise. Ce sont ensuite les dissidents qui ont quitté l'armée à Zara ou à Corfou, tels Étienne du Perche, Rotrou de Montfort, Renard de Dampierre, Renaud de Montmirail. Au total, guère plus de trois cents chevaliers.

Lorsque Renard de Dampierre somma le roi Aimery de rompre les trêves conclues avec le sultan pour permettre aux croisés de faire « apertise d'armes », le roi s'y refusa eu égard à ce faible nombre, et répondit qu'il attendait l'arrivée des « hauts hommes ». Renard décida alors d'aller se mettre au service de Bohémond IV d'Antioche, non pas pour combattre les musulmans, mais pour s'employer dans une entreprise guerrière étrangère à l'objet de la croisade : participer à sa guerre contre Raymond-Roupen et le roi Léon d'Arménie. Jean de Nesle, pour sa part, se rendit lui aussi dans le Nord, mais c'était pour aider Raymond-Roupen contre Bohémond IV... Renard avait suivi la route côtière. À Jabala, l'émir du lieu l'accueillit fort bien, mais lui conseilla de ne pas s'aventurer au-delà sans avoir obtenu du sultan d'Alep l'autorisation de traverser ses États, en lui affirmant que lui-même, du fait des trêves passées avec les chrétiens, souhaitait lui éviter de fâcheuses mésaventures. Renard, estimant que ses quatre-vingts chevaliers représentaient une force suffisante, passa outre et tomba dans une embuscade où beaucoup de ses compagnons périrent ; lui-même devait rester longtemps prisonnier et Gilles de Trazeignies échappa presque seul à la captivité.

Si les trêves furent rompues, en 1204, ce fut en raison d'actes de piraterie commis par un émir musulman à partir de la côte voisine de Sidon, restée un « condominium » franco-ayyûbide. Représailles contre un convoi de navires égyptiens, raid de pillage dans le Delta où Fuwa fut saccagé, le 20 mai 1204, rassemblement de l'armée ayyûbide à proximité d'Acre, démonstrations militaires s'enchaînèrent sans qu'on parvînt à un véritable engagement. Et, en septembre, Aimery et al-Adil s'accordaient à renouveler les trêves pour six ans, et le sultan rétrocéda aux Francs Jaffa, renonça au partage des revenus des terres de Sidon, de Ramla et de Lydda, et autorisa la réinstallation des Latins

à Nazareth. Il n'est pas exclu que les succès des croisés à Constantinople l'aient amené à accepter ces conditions favorables aux Francs. Mais la mort du roi Aimery, en 1205, et le départ des croisés et de nombreux combattants du royaume pour la Romanie interdisaient de nouvelles opérations.

C'est à la frontière du comté de Tripoli que celles-ci se produisirent. Elles étaient le fait des Hospitaliers du Krak des Chevaliers qui envisageaient de réoccuper le château de Montferrand (1206-1207). Al-Adil dut intervenir en personne pour amener le comté à renouveler les trêves après avoir détruit deux petites forteresses, en juillet 1207.

L'autre ordre militaire, celui des Templiers, aspirait à reprendre les hostilités : en septembre 1210, lorsque le sultan proposa de reconduire la trêve de 1204, le maître du Temple s'y opposa. Le fils d'al-Adil, al-Mûazzam, se porta alors sur Acre et en ravagea les alentours. Les Francs ripostèrent par un nouveau raid de pillage dans le delta du Nil, où Gautier de Montbéliard mena une expédition en juillet 1211. Mais aucune croisade n'avait été envoyée au secours du royaume ; la fortification par al-Adil du mont Thabor, base commode d'opérations contre Acre, mettait les Francs mal à l'aise. Et, en 1211, le nouveau roi Jean de Brienne renouvelait les trêves pour six ans.

Le très gros effort consenti par la chrétienté latine entre 1188 et 1205 avait porté ses fruits. Saladin avait dû accepter de renoncer à pousser jusqu'au bout son programme d'élimination de la présence franque, et de tenir désormais compte de celle-ci dans la définition de sa politique. Ses successeurs, encore unis par un lien de fraternité qui cependant donnait des signes de défaillance, s'étaient résignés à considérer toute entreprise d'envergure contre les Francs comme susceptible de provoquer l'arrivée de croisés nombreux, bien entraînés, pourvus de ressources financières appréciables et d'une résolution sans faille. Chaque arrivée de nouveaux croisés représentait pour eux la mise sur pied d'une armée, bien équipée et nombreuse, dont l'entretien coûtait cher, les contingents quasi féodaux de cette armée rechignant d'ordinaire à des campagnes prolongées. Aussi acceptaient-ils des concessions mineures, qui avaient cependant eu pour conséquence d'accroître les terres contrôlées par les Francs, désormais maîtres de la presque totalité de la région côtière.

L'essoufflement des Francs n'en était pas moins indéniable. Tandis que, pour la Troisième Croisade, vague après vague s'était succédé pour maintenir la puissance de l'armée croisée, il avait suffi de la mort de Henri VI pour que la croisade allemande se dissociât.

Pour la Quatrième Croisade, en dehors même d'une déviation inattendue, on n'avait pu réunir que des effectifs inférieurs à des

prévisions sans doute trop optimistes. Et Innocent III, après cette expérience peu encourageante, devait reprendre ses plans. D'autant plus que la croisade d'Albigéois et celle qu'il voulait engager contre les Almohades en Espagne apparaissaient comme plus urgentes que celle d'Orient.

Il y avait d'ailleurs des leçons à tirer de l'expérience de quinze ans de guerre contre les infidèles. L'Occident avait subi de très lourdes pertes, et l'importance considérable du chiffre des captifs avait amené le pape à encourager la fondation d'un ordre consacré au rachat de ceux-ci et à prendre contact avec les Églises orientales pour leur assurer un soutien religieux. Lorsqu'une nouvelle croisade se mettra en route vers l'Orient, elle s'organisera selon des règles plus précises. Le concile du Latran de 1215 se situe ainsi dans le prolongement des croisades de 1188-1204.

CHAPITRE VIII

La croisade comme institution

Les expéditions se sont accélérées pour sauver ce qui pouvait l'être des terres conquises par les croisés et récupérer, avec les Lieux saints, l'ensemble de la Terre sainte telle que ceux-ci l'avaient reconstituée en tant que formation politique. À la forme établie au XII^e siècle d'un pèlerinage assorti d'une mise au service des chrétiens d'Orient pour un temps limité, s'est ainsi substituée une véritable institution qui tend à devenir permanente : la croisade. Et, même si la terminologie n'est pas encore fixée, le *crucesignatus* - le « croisé » - et la « croiserie » (terme qu'on trouve en 1231 dans la bouche de Balian de Sidon) ont pris des traits plus nets. Les éléments essentiels de ce tableau se retrouvent dès le XII^e siècle, voire dès le XI^e siècle. C'est bien toujours l'indulgence concédée par Urbain II et la protection accordée au croisé par l'Eglise qui définissent le statut spirituel et juridique de celui qui part pour la croisade. C'est au temps d'Eugène III et de Louis VII que commencent à se mettre en place les données d'un financement complétant les sacrifices consentis sur le plan temporel par les croisés. C'est alors aussi que se dessine une discipline qui s'impose à eux.

Mais c'est la suite des expéditions, et les expériences qu'ont connues les croisés entre 1188 et 1204, qui ont apporté de nouvelles leçons, révélé les écueils à éviter, fait prendre conscience d'accommodements inévitables. En 1204, au lendemain de la Quatrième Croisade, il reste encore bien des incertitudes sur les suites de celle-ci. Pour passer en revue les traits qui vont désormais être ceux de la croisade, il convient de se placer en 1215, année où, au concile du Latran, le pape Innocent III promulgue la constitution *Ad liberandam* (décembre 1215) ; comme l'a montré Maureen Purcell, elle ne sera modifiée que sur des points de détail dans la constitution *Afflicti corde*, adoptée en 1245 par le I^{er} concile de Lyon. Et la constitution *Zelo fidei* promulguée en 1274 par le II^e concile de Lyon est encore profondément influencée par celle d'Innocent III, bien qu'elle n'adopte pas la même disposition.

C'est un programme complet qu'Innocent III s'est efforcé d'établir. La constitution *Ad liberandam* annonce le départ de la croisade et en fixe la date (en 1215, un délai d'un an et demi est prévu). Elle précise ce qu'il appartient de faire pour les prélats, pour les clercs, pour les laïcs, en vue de se préparer spirituellement à celle-ci. Elle indique quels sont

les privilèges dont jouiront les participants. En outre, elle prévoit l'organisation de l'armée, la nature des contingents à fournir ; elle se préoccupe de la logistique, en particulier des conditions du transport par mer, et entre dans les perspectives du financement, tant par la participation demandée au clergé que par les modalités du recours avec emprunts effectués par les combattants. Elle s'efforce d'écarter les obstacles mis au bon déroulement de la croisade, en visant spécialement les corsaires, ceux qui apportent une aide militaire aux Sarrasins et en promulguant un embargo sur le commerce avec ceux-ci. Enfin, elle étend les bénéfices de l'indulgence à ceux qui, sans partir personnellement, envoient des combattants qui serviront à leurs frais, ou bien fournissent une aide financière à ceux-ci.

LA THÉORIE JURIDIQUE DE LA CROISADE ET LE VŒU DU CROISÉ

Entre 1097 et 1187, nombreux avaient été les chrétiens d'Occident à se mettre en route pour la Terre sainte et à y combattre les infidèles. S'ils prennent surtout la route lorsque le pape proclame une croisade, ils peuvent aussi partir de leur propre initiative ou pour répondre à un appel venant d'Orient. Leur démarche reste très proche de celle du pèlerinage qui lui est indissolublement associé ; l'indulgence de croisade, du moins jusqu'au temps où Alexandre III essaie de lui donner un contenu plus spécifique, est liée à la visite du Saint-Sépulcre.

La définition de la croisade elle-même reste floue : le fait de prendre la croix en est l'élément essentiel. Mais théologiens et canonistes, au moins depuis que saint Bernard a esquissé les premiers traits d'une théologie de la croisade, se sont attachés à la préciser. Elle a pris plus de consistance au XIII^e siècle.

L'autorité pontificale peut ne pas être à l'origine de la décision de lancer une expédition qui sera dotée de l'indulgence plénière. Les empereurs Henri VI et Frédéric II, le roi de France Louis IX, ont pris la croix, semble-t-il, de leur propre chef. Mais le pape a dû confirmer les intentions des souverains et attribuer à l'expédition le caractère d'une croisade. Car, si un roi peut entreprendre une « guerre juste », dans l'intérêt de ses sujets, il ne lui appartient pas d'autoriser les participants à adopter l'insigne de la croix. Le pape seul peut en décider. Les canonistes ont discuté de la validité des motifs qui permettent de lancer une croisade. Aux yeux de certains, c'est la légitimité de la possession du sol - qui appartient à Dieu - par les

infidèles qui peut être mise en doute. Cette opinion a été combattue par la majorité des juristes ; le pape Innocent IV, canoniste lui-même, précisait qu'on ne pouvait pas faire la guerre aux infidèles pour les amener à la foi, mais seulement pour les empêcher d'envahir ou de retenir les terres des chrétiens.

La croisade est susceptible d'être entreprise contre des chrétiens, si ceux-ci mettent la foi en danger (c'est ce qui s'est passé en Albigeois), se livrent à des agressions contraires à la paix ou s'attaquent à l'Église ou à ses droits. Mais la croisade par excellence, celle qui sert de référence lorsque le pape décide d'accorder l'indulgence spécifique à ceux qui combattront à son appel, reste celle qui a la Terre sainte pour objectif.

Seul le pape, donc, est en mesure de donner le caractère de croisade à une expédition. Au XIII^e siècle, elle fait l'objet d'un type particulier de bulle pontificale, comportant l'indication des motifs qui la rendent nécessaire, la date fixée pour le départ, son dispositif essentiel étant constitué par l'attribution au croisé des privilèges spirituels et matériels dont il jouira.

Au croisé est concédée l'indulgence, toujours sous la forme fixée par Urbain II, mais désormais sans que l'on fasse référence à la visite au tombeau du Christ : « Nous fiant donc à la miséricorde du Dieu tout-puissant, à l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, en vertu du pouvoir qui nous a été donné par Dieu, en dépit de notre indignité, de lier et de délier, nous accordons à tous ceux qui, en leur propre personne et à leurs frais, supporteront cette charge, la pleine rémission de leurs péchés qu'ils auront confessés avec véracité, et dont ils se seront repentis dans leur cœur, et nous leur promettons un accroissement du salut éternel accordé en récompense aux justes. »

Les théologiens et les canonistes du XIII^e siècle ont défini de façon de plus en plus précise la doctrine de l'indulgence, en mettant en relief, comme l'a écrit Alexandre de Hales, que « la pénitence la plus grande consiste à s'exposer volontairement à la mort pour la foi du Christ ou pour combattre les ennemis de cette foi ». De telles définitions font toutefois place à la possibilité d'obtenir l'indulgence pour d'autres combats que ceux qui ont la récupération de la Terre sainte pour objectif. Le lien entre le vœu de croisade et l'accomplissement du pèlerinage au Saint-Sépulcre n'en reste pas moins présent à l'esprit de la grande majorité des croisés, et ceux-ci profitent des occasions qui leur sont offertes (par exemple lorsqu'une trêve met fin aux opérations militaires) pour effectuer une visite aux Lieux saints.

Les privilèges temporels restent tout d'abord, selon la promesse

d'Urbain II, la protection que l'Église accorde à la famille et aux biens du croisé, pour les mettre à l'abri des sévices et des extorsions dont ils pourraient être victimes ; puis viennent s'ajouter des compléments à cette protection, quant aux dettes dont le croisé pouvait être chargé ou se charger à l'occasion de l'expédition. Le moratoire des intérêts liés aux emprunts qu'il avait contractés, en particulier à l'égard des juifs, est apparu dès 1145. Au XIII^e siècle, on va plus loin : le croisé et ses biens échappent aux taxes et aux impôts. Autre privilège : celui pour les clercs, de continuer à percevoir les fruits de leurs bénéfices pendant leur absence.

Pour faire respecter ces dispositions, l'Église dispose de l'arsenal des censures ecclésiastiques, telles que l'excommunication et l'interdit ; à l'encontre des juifs, que ces sanctions n'affectaient pas, il fallait s'en remettre à l'autorité séculière dont ils relevaient. L'efficacité de ces mesures a été inégale, surtout lorsqu'il s'agissait de princes temporels. Philippe Auguste s'est attaqué aux territoires de Richard Cœur de Lion pendant que celui-ci était encore en croisade ; le même Richard a été jeté en prison par le duc d'Autriche et libéré après paiement d'une rançon, et Célestin III, en dépit des objurgations d'Aliénor d'Aquitaine, n'a pas osé excommunier l'empereur, qui pouvait s'en prendre au Patrimoine de Saint-Pierre. Mais, quand Thibaud de Champagne est menacé de la confiscation de ses fiefs par le roi de France, en 1236, l'Église intervient en sa faveur parce qu'il a pris la croix.

Ce privilège peut être utilisé par ceux qui redoutent une contestation de leurs droits. Tel le roi de Norvège Haakon V, dont les titres à la couronne étaient mal assurés, et qui prit la croix dès 1237, sans doute pour bénéficier de la protection pontificale - et qui manifesta très peu d'ardeur à partir pour l'Orient (il devait finir par obtenir la commutation de son vœu en une expédition contre les païens en Baltique). Et certains, comme lui, traînaient pour exécuter leur promesse, ce qui suscita des difficultés avec les justiciers laïques, lesquels voyaient ces croisés échapper à leur tribunal en se réclamant des justices ecclésiastiques. Finalement, le pape devait décider que le privilège de croix n'aurait effet qu'au départ pour la croisade (1286). Il fallait quelquefois menacer les retardataires des censures canoniques, mais, en général, la papauté accordait aisément des délais ; c'est ainsi que Raymond VII de Toulouse, qui avait pris la croix en 1229, en s'engageant à servir cinq ans en Terre sainte, mourut en 1249 au moment de s'embarquer...

L'émission du vœu est, en principe, irrévocable - sous réserve des engagements antérieurs dont le respect a été stipulé dès le temps d'Urbain II, ce qui subordonne son exécution à l'accord de l'épouse, du seigneur, de l'évêque ou de l'abbé. Mais, avec le temps, s'est introduit

l'usage des commutations. Ainsi, lorsque Grégoire IX reçoit, en 1237, l'appel au secours des Latins de Constantinople, fait-il état de l'urgence de cet appel pour inviter les barons qui s'apprêtent à partir pour la Terre sainte à se rendre plutôt en Romanie. Cette commutation peut prendre d'autres formes : sainte Élisabeth de Hongrie, qui avait pris la croix, a été convaincue par son confesseur de consacrer les sommes qu'elle aurait dépensées à cette fin à la fondation d'un hôpital où elle-même s'est employée au soin des malades. Toutefois, ces commutations de vœux sont le plus souvent effectuées au bénéfice d'une croisade, qui peut n'être pas celle de Terre sainte.

La matérialisation du vœu s'effectue toujours par l'apposition d'une croix d'étoffe sur le vêtement du croisé, désormais « marqué de la croix » (*cruce signatus*). Mais il existe d'autres rites, qui sont empruntés au rituel du pèlerinage : Joinville s'est rendu à l'abbaye de Cheminon pour se faire donner par l'abbé le bâton et la besace du pèlerin, et une bénédiction spéciale est prévue.

Le vœu peut être émis par un mourant, qui met en ce cas la charge de son accomplissement sur son exécuteur testamentaire. Ainsi, le duc Eudes III de Bourgogne, sur le point de mourir, à Lyon, en 1218, oblige sa femme à envoyer à ses frais cinquante chevaliers en Terre sainte. Raymond VII de Toulouse fait de même en 1249, et on pourrait citer bien d'autres exemples. Les héritiers sont donc tenus de fournir les contingents que les testateurs ont prévu d'envoyer à l'armée quand il s'agit de barons, ou de verser une compensation pécuniaire.

Le vœu est-il toujours volontaire? Il peut être imposé à titre de châtimement, ou plutôt de remise de peine. Ainsi, voit-on un chevalier du diocèse de Rouen qui avait fait du tort à un monastère condamné à payer une amende de 60 sous et à partir en Terre sainte. Saint Louis va largement user de ce châtimement à l'endroit de ses barons rebelles. Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, promet en 1234 de se rendre en Terre sainte dès que son fils sera en âge de gouverner son comté ; des chevaliers de Narbonne qui ont malmené des inquisiteurs se voient ordonner en 1237 de partir servir outre-mer ; et Enguerrand de Coucy, condamné pour avoir fait pendre injustement trois jeunes gens, devra promettre d'aller pendant trois ans en Terre sainte (1259).

Dans quelle mesure les vœux émis dans ces conditions étaient-ils pleinement assimilables à ceux qui étaient émis en toute liberté? Il ne semble pas que l'autorité ecclésiastique ait fait des difficultés pour les accepter. Et, certains, comme Jacques de Vitry ou Burchard de Mont-Sion, se sont plaints que l'on se soit de la sorte débarrassé d'éléments indésirables qui venaient en Orient renforcer les effectifs d'un milieu interlope plutôt que regagner la grâce de Dieu. Tel personnage, banni

d'Angleterre pour ses démérites, est venu à Acre, où il a perdu sa « chevance » au jeu et, ruiné, est parti sur les routes à travers les pays musulmans pour finir par être recruté par les Mongols et se faire capturer, sous Vienne, où il servait dans leur armée. Néanmoins, l'usage d'envoyer en Terre sainte des coupables en leur remettant leur peine s'apparente à celui des « pèlerinages judiciaires » qui a été largement pratiqué aux Pays-Bas jusqu'à la fin du Moyen Âge et qui représentait à la fois une expiation et un moyen d'éteindre l'action des vengeances familiales après un meurtre, sans enlever au condamné la possibilité de bénéficier d'un relèvement spirituel.

Le vœu de croisade peut comporter une condition de durée. En 1215, Innocent III demandait que l'on s'engageât pour trois ans. Et, au cours de la Cinquième Croisade, on voit des croisés se rembarquer une fois le temps prévu écoulé. Dans d'autres cas, la croisade se termine du fait de la décision de dissoudre l'armée. C'est ce qui se passe en 1250 pour celle de Saint Louis, mais le roi lui-même n'a déposé la croix qu'à son retour à Saint-Denis, en 1254. Et, après la croisade de Tunis, lorsque les croisés rentrent en France, le pape fait savoir que leur vœu n'était pas accompli, la croisade n'étant que suspendue.

C'est à la fois pour des raisons pratiques et par souci de perfection morale que le pape réclamait la réalisation d'un climat de paix dans la Chrétienté. « Pour réaliser ce projet, disait-il en 1215, il est extrêmement nécessaire que les princes et les peuples chrétiens respectent la paix entre eux. » Innocent III demandait que des trêves fussent conclues pour au moins quatre ans, les prélats ayant à contraindre ceux qui s'y refusaient en usant des sentences d'excommunication ou d'interdit - les princes séculiers pourraient être incités à imposer aux récalcitrants l'observance d'une paix ou d'une trêve. Il y joignit l'interdiction des tournois, déjà prononcée par plusieurs conciles, mais qui apparaissait comme plus nécessaire encore en temps de croisade ; ces réunions de caractère militaire auxquelles la présence était obligatoire pouvaient en effet nuire à la réalisation de l'expédition.

S'y ajoutent d'autres interdictions : Innocent III - et Innocent IV après lui - ont été amenés à légiférer contre les chrétiens qui, directement ou indirectement, apportaient leur aide aux adversaires de la croisade. En premier lieu, ils dénonçaient les pirates qui s'attaquaient aux navires gagnant la Terre sainte : Philippe Auguste avait détruit un repaire de ceux-ci sur la côte de Caramanie, et les exploits de ces corsaires chrétiens qui s'en prenaient indifféremment aux infidèles et à leurs coreligionnaires, enlevant hommes et femmes sur les côtes de Chypre ou s'attaquant aux navires, nous sont connus ; il semblerait que certains missent leurs galères au service des

musulmans.

D'autres s'engageaient comme mercenaires des princes orientaux : les Turcs d'Anatolie en ont employé en grand nombre dès 1147 et jusqu'à la conquête mongole, et l'on en cite d'autres qui ont servi les Ayyûbides. Des artisans leur construisirent des machines de guerre, susceptibles d'être employées contre les chrétiens. Non content de les frapper d'excommunication, les papes les déclaraient susceptibles d'être réduits en esclavage s'ils étaient capturés. Mais le *Livre au Roi*, écrit pour Aimery de Lusignan, évoque lui aussi ces chevaliers qui allaient servir les princes musulmans, tandis qu'on connaît bien ceux qui faisaient partie de l'armée de Théodore Lascaris, indépendamment du conflit entre celui-ci et les Latins de Constantinople. Le cas de ces chrétiens qui risquaient de servir aux côtés des adversaires de la croisade n'avait donc rien d'imaginaire.

Les papes, à la fois pour pouvoir disposer de tous les vaisseaux nécessaires au transport et pour affaiblir économiquement l'adversaire, proclamaient également l'embargo sur le commerce avec les terres soumises aux sultans. La fourniture de navires, d'armes et de matériaux de caractère stratégique était interdite en tout temps: lors de la proclamation d'une croisade, c'est la totalité des relations commerciales qui était suspendue - pour quatre années en 1215, pour une période identique en 1245.

LE RECRUTEMENT DES CROISÉS

L'organisation d'une croisade peut concerner toute la Chrétienté (les régions limitrophes des pays non chrétiens, et notamment l'Espagne musulmane restant en dehors du territoire où vont s'effectuer les levées) ou seulement certaines contrées. Aussi les encycliques pontificales sont-elles adressées aux archevêques et évêques d'un ensemble de diocèses, avec mission de faire connaître la prochaine expédition aux fidèles de ces diocèses.

Lorsqu'il s'agit de croisades générales, des lettres sont destinées « à tous les fidèles de l'Église du Christ », mais ce sont les prélats à qui il revient de diffuser ce message. Ils s'en chargent parfois eux-mêmes, mais en règle générale le pape commet ce soin à des légats, plus spécialement affectés à la préparation de l'expédition. Des lettres peuvent également être envoyées aux princes qui ont manifesté leur intention de prendre la croix.

Les constitutions de 1215 et de 1245 prescrivent aux prélats de

prêcher la croisade à ceux qui relèvent de leur autorité, et de s'adresser aux rois, aux princes, ducs, marquis, comtes, barons et autres grands seigneurs, ainsi qu'aux peuples des cités, villes et châteaux, en leur demandant de fournir des contingents avec les sommes nécessaires à leur entretien. Pour les engagements individuels, des processions sont prévues, en général mensuelles, qui s'achèvent par une prédication, à la suite de laquelle les vœux de ceux qui se croisent - et les offrandes des autres - sont recueillis. Il est recommandé aux prélats de réchauffer le zèle des croisés en leur rappelant l'engagement qu'ils ont contracté, en les menaçant, au besoin, de l'excommunication ou de l'interdit, sauf à procéder à la commutation de vœux qui se révéleraient inexécutables.

Si l'on en excepte les princes qui peuvent se regarder comme tenus de par leur fonction à participer à la croisade ou d'y envoyer des participants, la place de la prédication est essentielle. L'un des grands prédicateurs de la Cinquième Croisade, l'écolâtre de Cologne Olivier de Paderborn, a laissé le témoignage de l'atmosphère qui entourait ses propres appels à la croisade en Frise, avec des manifestations miraculeuses. Jacques de Vitry, autre prédicateur de cette même croisade, a prêché, à Acre même, à des auditoires qu'il décrit comme mal préparés à l'écouter : il a rencontré le même enthousiasme qui évoque celui de la prédication d'une mission, distribué des croix, recueilli des offrandes, et a étendu sa prédication aux autres villes franques. En Lombardie, le cardinal-évêque d'Ostie, Hugolin de Segni, parcourait les villes, obtenant ici la promesse d'un contingent de vingt chevaliers - Milan -, ailleurs de dix - à Brescia -, ou seulement de quatre - à Lodi ; il s'efforçait de rétablir la paix entre les cités ou entre les citoyens et collectait de l'argent.

Chaque croisade est l'occasion de tournées identiques. On l'a déjà vu à l'occasion de la Troisième et de la Quatrième Croisades. Pour la Cinquième, les légats s'en remettent aussi à des prédicateurs en renom : tel maître Jacques de Vitry, qui a déjà prêché la croisade contre les Albigeois, et dont les sermons envisagent surtout la réforme des mœurs et appellent à la pénitence. Investi par le cardinal Robert de Courson du soin d'inviter les chrétiens à partir pour la Terre sainte, il recourt lui-même à d'autres prédicateurs comme Hellin de Florette ou Gervais de Prémontré. Ainsi la prédication peut-elle atteindre des auditoires dispersés. Par la suite, elle sera surtout le fait des religieux des ordres mendiants, franciscains et dominicains. C'est à l'intention de ces derniers que le maître de l'ordre des Frères prêcheurs, Humbert de Romans, écrit vers 1266 un traité de la prédication de la Croix qui présente des modèles de sermons pour les aider dans leur tâche.

Les thèmes dont traitent ces prédicateurs ont été remarquablement

étudiés par Valmar Cramer, dont l'enquête remonte jusqu'au temps de saint Bernard, et qui a montré comment les mêmes idées se retrouvent dans des pensées différentes. Henri d'Albano, au temps de la Troisième Croisade, trouve de nouveaux accents adaptés à la situation du moment, en répétant que la croix du Christ était tombée aux mains des mécréants. Henri de Strasbourg, à la même date, apporte un thème inédit en faisant appel à l'honneur du chevalier, qui ne peut manquer de répondre à la requête de son seigneur, le Christ.

L'argument des bulles pontificales fournissait un certain nombre d'idées que la prédication pouvait reprendre ou développer. Ainsi, à la veille de la Cinquième Croisade, Innocent III souligne que Dieu n'avait pas besoin des hommes pour éviter que la Terre sainte ne fût conquise, mais qu'en acceptant cette conquête, il avait voulu réveiller la foi des chrétiens en l'éprouvant, comme on le fait de l'or dans la fournaise ; il compare Dieu à un roi qui serait chassé de son royaume et demande quels vassaux se refuseraient à combattre pour lui - ne convient-il pas au vassal de « venger la honte » de son seigneur ? - puis le pape évoque la multitude de chrétiens captifs des Sarrasins et qu'il faut libérer.

Jacques de Vitry nous a laissé plusieurs sermons de croisade, qu'il a prononcés en Occident avant de partir pour la Terre sainte. Il évoque la détresse de cette terre de promesse et reprend l'idée du *tempus acceptabile*, de l'occasion à saisir pour profiter de l'effusion des grâces, qu'avait développée saint Bernard : le pèlerinage est une fête. Et il s'attache au thème de la Croix, autel du sacrifice du Christ et emblème de celui du chrétien. Selon la méthode des sermonnaires du XIII^e siècle, il émaille son propos d'anecdotes significatives, les exemples, dont Philippe d'Oxford, son contemporain, donnait aussi un répertoire dans son traité *Sur la prédication de la Sainte Croix en Angleterre*. Eudes de Châteauroux, légat à la Septième Croisade, a lui aussi prêché avant et après celle-ci : le motif majeur de la prise de croix, rappelle-t-il, n'est autre que l'amour du Christ. Ce sont tous ces thèmes que reprend Humbert de Romans, avec des exemples dont certains sont tirés de l'histoire des croisades.

À la suite de la prédication, on recueille les vœux. Innocent III a prescrit de les accepter quels que fussent la condition ou le sexe de ceux qui les émettaient. Il prévoyait que certains de ces vœux n'étaient pas susceptibles d'être suivis d'effet. Des femmes prennent la croix ; or l'expérience a appris qu'il valait mieux ne pas les inciter à accompagner les expéditions. Des invalides s'engagent eux aussi dans un mouvement d'enthousiasme. D'autres n'ont pas les ressources qui leur permettent d'envisager une entreprise coûteuse et de longue haleine. C'est ainsi qu'à Châteauroux, en 1248, un certain nombre de

bourgeois s'associèrent en une confrérie pour fournir un combattant à la croisade : le légat accorda à chacun des confrères quarante jours d'indulgence. Innocent III, en 1215, avait prévu l'extension de l'indulgence plénière à ceux qui fourniraient un remplaçant et aussi à ceux qui serviraient aux frais d'autrui : la rémission des péchés était ainsi accordée libéralement et des mercenaires pouvaient être tentés de se joindre aux croisés. C'est sans doute ce qui explique que Saint Louis, au moment d'embarquer son armée, en 1248, se trouva en présence d'un grand nombre de soldats italiens dont il dut laisser beaucoup sur le rivage.

Enfin, Innocent III avait étendu l'octroi de l'indulgence à ceux qui fourniraient leurs propres navires pour transporter les croisés, et à ceux qui en feraient construire à cette fin.

L'organisation de la croisade porte la marque de ces dispositions. Le croisé n'est pas seulement celui qui, aux termes des bulles, part pour la guerre contre les infidèles en supportant les charges de son engagement. C'est aussi celui qui accompagne à l'expédition son seigneur en acceptant la solde que celui-ci lui paie. L'armée de la croisade, au XIII^e siècle comme déjà au XII^e, est donc constituée de contingents quasi féodaux : ceux qui suivent un grand seigneur sont de ses vassaux ou de ses voisins qui se sont placés sous sa conduite. Jean de Joinville était parti avec une dizaine de chevaliers de sa terre, qu'il envisageait de transporter et d'entretenir à ses frais ; le séjour à Chypre se prolongeant, il voyait arriver la fin de ses ressources, et fut très soulagé quand le roi lui offrit de le prendre à sa solde avec ses hommes, car ceux-ci menaçaient de le quitter. En 1221, Hugolin de Segni, à côté des contingents des villes, enregistrait l'enrôlement des cent chevaliers du marquis de Montferrat et de troupes d'importance équivalente fournies par d'autres magnats. Ces hommes étaient évidemment ceux que ces grands barons avaient pris à leur solde. Il n'empêche que le croisé doit supporter une part du fardeau matériel de l'expédition. Huon de Saint-Quentin, qui faisait partie de la Cinquième Croisade, s'en plaignait dans une de ses chansons, parlant au nom des « bacheliers » et des pauvres vavasseurs « qui ont leur terre engagée - et n'ont ni bonté ni aide - ni réconfort des grands seigneurs - quand leur monnaie est épuisée ».

Les chansons ont tenu leur place dans la propagande de croisade. Mais les « chansons de croisade » recouvrent des œuvres d'objectif très différent. Certaines sont destinées à nourrir l'enthousiasme des croisés ou à faire honte aux pusillanimes qui hésitent à partir. D'autres - les « chansons de départie » - expriment les sentiments de l'amant que la croisade va séparer de celle qu'il aime. D'autres encore sont l'écho des événements, elles disent la rancœur des simples participants contre

des chefs qui ont fait preuve d'incapacité, contre les clercs qui profitent de la croisade pour satisfaire leur avidité, et apportent la réaction des uns ou des autres face à l'événement, allant jusqu'à la satire. En français, en provençal, en allemand, ces textes sont très précieux pour connaître les sentiments qu'ont pu éprouver les croisés.

Nous retiendrons ici celles de ces chansons qui peuvent être considérées comme ayant été composées et dites pour inciter les chevaliers à prendre la croix, non sans poser la question de ces chansons de geste qui rapportent les exploits de héros qui combattent les Sarrasins, en représentant un tableau repoussant de ceux-ci et en exaltant les sentiments guerriers des auditeurs. Qu'il s'agisse des compagnons de Charlemagne, de Guillaume d'Orange, c'est d'ordinaire contre les Sarrasins qu'ils mènent leur lutte, et ceux qui écoutaient la récitation de ces poèmes étaient sans doute tentés de la transposer dans les expéditions dirigées vers la Terre sainte.

Il n'en reste pas moins que ces chansons ont pour théâtre l'Espagne, l'Italie, la France du Sud, et se placent résolument dans un passé déjà lointain, celui des VIII^e, IX^e, X^e siècles. Les tentatives qui ont été faites pour mettre directement en rapport la croisade avec les chansons de geste ont abouti à des hypothèses intéressantes, mais n'emportent pas toujours la conviction.

Que l'on prenne, par contre, la chanson *Chevalier, mult estes guariz* sans doute composée vers 1147 ; le poète y évoque la chute d'Edesse, « là où Dieu fut premièrement servi et reconnu pour Seigneur », où les églises sont brûlées et désertes, où le culte divin a cessé. Dieu, dit-il, a fait « sa clameur » contre les infidèles « qui lui ont fait tel déshonneur ». Les chevaliers, qui sont fiers de leurs exploits, doivent répondre à son appel. Le roi Louis, plus riche qu'aucun de ceux qui écoutent le poète, n'a pas hésité à tout quitter pour aller servir « celui qui pour nous fut mis en croix », qui souffrit sa Passion, et à qui « les gens de Sanguin (Zengî) le félon ont fait beaucoup de vilains jeux ». Et il emploie le vocabulaire même de ses auditeurs du monde des chevaliers :

« Dieu a entrepris un tournoi entre Enfer et Paradis.
Il mande tous ses amis qui veulent prendre sa défense.
Qu'ils ne lui manquent pas. »

Et le refrain conclut :

« Qui s'en ira avec Louis, jamais d'Enfer n'aura peur,
Car son âme ira en Paradis avec les anges de Notre-Seigneur. »

C'est approximativement sur le même ton que s'exprime en langue provençale le troubadour Marcabru : « Les Français sont dénaturés s'ils disent non à l'affaire de Dieu... »

Quarante ans plus tard, un maître Renaud reprend cet appel, mais, en mettant en cause les lenteurs des rois de France et d'Angleterre, il évoque la perte du Saint-Sépulcre, la désertion des Lieux saints, la nécessité de recouvrer tous ces trésors. Huon de Saint-Quentin, un peu plus tard, s'en prend au clergé qui accepte que des croisés renoncent à leur vœu en lui substituant un don en argent, tout en ajoutant que la récompense qui attend le croisé est si grande que l'on ne saurait hésiter. Et lorsque Saint Louis prend la croix, un poète anonyme commence son poème par ces mots : « Tout le monde doit mener joie... »

Au milieu du XIII^e siècle, nous rencontrons un trouvère de métier - l'un de ceux qui tenaient la place que tiennent aujourd'hui nos journalistes, se faisant l'écho des événements et des propagandes. Rutebeuf n'a pas accueilli avec enthousiasme la nouvelle de l'interdiction des tournois et des fêtes qui a présidé à l'annonce de la croisade des années 1262-1263, car c'était au cours de ces festivités que les ménestrels trouvaient des auditoires généreux. Mais il se met au service de ceux qui prêchent la croix, peut-être d'ailleurs en en tirant profit. Il fait l'éloge de ceux qui sont partis combattre outre-mer - un Geoffroy de Sergines, un Eudes de Nevers - en invitant ses auditeurs à leur porter secours. En 1264-1265, il fait écho à l'appel à la croisade déclenché par le pape contre Manfred ; en 1265-1266 la *Complainte d'Outre-mer*, reprise un peu plus tard dans la *Voie de Tunes*, a l'allure d'un véritable sermon de croisade. La *Nouvelle Complainte d'Outre-mer* dira leur fait aux jeunes gentilshommes qui courent les filles, les tournois, aux prélats trop avarés pour engager des combattants, et reprendra les thèmes mis en avant lors du concile de Lyon de 1274.

Mais c'est dans le *Dit du Croisé et du Décroisé* que notre poète, sans doute en 1268 ou 1269, a déployé tous les arguments avancés par ceux qui ne veulent pas quitter leur chez-soi, mettre leurs enfants sur la paille, qui estiment qu'« on peut bien en ce pays gagner Dieu sans dommage » ou que c'est aux prélats à supporter le poids de la guerre puisqu'ils vivent de la « rente de Dieu », par ceux qui disent que le sultan ne vient pas les attaquer et qu'ils n'iront pas le chercher et, finalement, que Dieu est sûrement en France plutôt qu'ailleurs. À chacun de ces arguments, le croisé répond victorieusement, et le « décroisé » finit par se rendre et par accepter de prendre la croix.

Toute cette propagande - il faut bien employer le mot - vise au

même but : persuader les chevaliers, comme disait Conon de Béthune, que, bien que la croisade soit une « dure départie » - une séparation pénible - et bien que le cœur du croisé reste auprès de l'aimée, il lui convient d'aller « soupirant en Syrie - car je ne dois pas manquer à mon créateur... Et sachent bien les grands et les petits que, là, on doit faire chevalerie, où l'on conquiert paradis et honneur, et prix, et louange, et l'amour de sa mie ».

Le trouvère, ici, n'hésite pas à faire appel à des sentiments qu'Urbain II aurait trouvés « mondains » : l'amour de la gloire, la conquête de la bien-aimée. Mais précisément les poètes ne sont pas des auteurs de sermons : ils s'adressent aux hommes de leur milieu social, dont ils partagent les conceptions et les aspirations.

Il faut sans doute aussi faire place dans cet arsenal de propagande aux écrits des historiens. Ceux de la Première Croisade ont écrit pour encourager les départs et exalter les grandes actions ; les auteurs de chansons - la *Chanson d'Antioche*, la *Chanson de Jérusalem*, l'*Histoire de la guerre sainte* d'Ambroise, au temps de la Troisième Croisade, peuvent contribuer à nourrir l'enthousiasme. Mais ce n'est pas leur but premier.

En fait, le recrutement des croisés dépend essentiellement de la prédication. Les autres moyens en prennent le relais, sans être en mesure de se substituer à elle.

Quant à ceux qui ont répondu à l'appel, ce sont les gens de guerre - chevaliers, écuyers, « sergents », ainsi que les bourgeois habitués à défendre leurs murs, constituant des milices urbaines qu'on voit parfois astreintes à participer à ces simulations guerrières que sont les tournois, ou encore les « piétons » entraînés au combat qui constituent les bandes de mercenaires, et en particulier les arbalétriers. La croisade entraîne également des clercs, et d'abord les prélats, habitués à fournir leurs contingents à l'ost du roi. Et des paysans qui, eux aussi, ne sont pas étrangers au métier des armes puisqu'ils sont assujettis à servir dans les chevauchées seigneuriales ; mais la question des ressources nécessaires limite leur possibilité d'engagement.

LE FINANCEMENT DES CROISADES

La question financière a en effet été un souci constant pour les croisés. Les plaintes que recueillent les historiens sur le renchérissement des denrées, sur le taux excessif du change pratiqué en terre byzantine, en sont l'un des témoignages. Et telle chanson,

comme celle de Huon de Saint-Quentin, évoque ce moment que Joinville a connu lui aussi, où le chevalier est arrivé au bout de l'argent qu'il avait emporté. Tout au long de sa route, Louis VII a écrit à Suger pour lui demander de lui envoyer de nouvelles sommes, et, en repartant de Terre sainte, il a dû contracter un emprunt important auprès des Templiers. Quant aux problèmes financiers de la Quatrième Croisade, ils ont entraîné le détournement de celle-ci vers Zara puis vers Constantinople, et décidé les croisés à attaquer cette dernière ville.

Il est impossible d'imaginer ce qu'a pu être le coût global des croisades – d'autant plus que les sommes dépensées par les croisés sont pour une part restées en Occident où elles ont payé les locations de navires, les achats de montures et de bêtes de somme, les équipements, les vivres, les armes, les traits, ainsi que les salaires d'ouvriers, de marins, qui s'employaient pour préparer ou transporter les expéditions. Mais, en Orient, l'achat de vivres, la remonte des chevaux ou des mules et bien d'autres frais demandaient à être réglés en espèces ayant cours dans les diverses contrées - car il va de soi que ce que des fourrageurs pouvaient rafler dans le plat pays ne représentait qu'une ressource d'appoint. Toutes ces dépenses excédaient certainement de loin le budget habituel des princes et des seigneurs. Et l'on s'étonne même que tel grand baron, comme Raymond de Saint-Gilles, ait pu disposer encore de ressources importantes après plus de deux ans de voyage.

Le principe que rappellent les constitutions conciliaires remonte à la Première Croisade : il met à la charge de celui qui a émis le vœu de croisade les frais occasionnés par son accomplissement. Nous avons vu comment, à cette date, le recours à la vente et surtout à l'engagement des terres de croisés a permis à ceux-ci de s'équiper et d'emporter quelque argent. Cluny a avancé 2 000 sous et deux mules à Achard de Montmerle, 50 sous et deux mules à Étienne de Neublans. Les églises ont été amenées à liquider une part de leurs trésors d'orfèvrerie pour répondre à ces demandes de prêts, ceux-ci étant en principe remboursés au retour, sans autre intérêt que la perception par le prêteur des revenus de la terre.

Le système de financement se régularise lors de la Deuxième Croisade. C'est toujours au croisé qu'il appartient de se procurer l'argent qui va lui permettre de s'équiper, de se monter, de pourvoir à son entretien et à celui des hommes qu'il emmène. Mais le pape s'est préoccupé de faciliter la recherche de l'argent : le vassal qui cherche à contracter un prêt en engageant son fief doit l'offrir en premier lieu à son seigneur ; le pape prévoit qu'il pourra être amené à le proposer à une église et ordonne aux établissements religieux de répondre à de

telles demandes, ce qui les oblige de nouveau à mettre leur trésor à contribution.

Le départ pour l'Orient des souverains a entraîné l'adoption de mesures de taxation. Ainsi Louis VII entend-il extorquer aux abbayes de son royaume de très grosses sommes : il demande à Saint-Benoît-sur-Loire un don de 1 000 marcs d'argent ; l'abbé a marchandé et l'on a transigé à 400 marcs. Pour cela, le monastère a dû faire mettre à la fonte deux grands chandeliers d'argent et un encensoir d'or. L'imposition levée par le roi n'a sans doute pas épargné ses autres sujets : si l'on peut discuter pour déterminer s'il s'agit d'une aide de caractère féodal ou d'une taille pesant sur les sujets, le caractère général de cette imposition paraît certain. Ce sont des impositions calculées d'après la richesse ou le revenu de chacun que Louis VII lève pour la Terre sainte, sans qu'il soit question de son propre départ : en 1166, par exemple, le taux, non excessif, est d'un denier par livre (qu'Henri II d'Angleterre porte à deux deniers).

Dans le cours du XII^e siècle, l'usage s'est introduit de donner place parmi les motifs justifiant la levée d'une aide sur les sujets des seigneurs (aide qui, en certains pays, représente le doublement des redevances annuelles) au départ de ceux-ci pour Jérusalem : le duc de Bourgogne fait ainsi figurer son départ éventuel pour l'Orient au nombre des « quatre cas » qui deviendront traditionnels, en 1182. En 1185, le comte de Vendôme demande à l'abbaye de la Trinité une somme de 3 000 sous pour son prochain départ à Jérusalem. Des chansons parlent des seigneurs qui se croisent pour pouvoir « dixmer » leurs sujets, c'est-à-dire en principe leur demander 10 % de leur revenu.

Ainsi le seigneur qui doit assurer lui-même le financement de son départ demande-t-il une contribution aux gens de sa terre, sans épargner les établissements religieux qui ne sont pas seulement assujettis à l'obligation d'accorder un emprunt en prenant une terre en nantissement - obligation qui leur vaut souvent de conserver cette terre lorsque le croisé est mort en route ou ne parvient pas à rembourser (dans certains cas, on prévoit que le prêt n'entraîne le bénéfice de l'exploitation de bien cédé que pendant une période fixée à l'avance). Quoi qu'il en soit, l'impossibilité de rendre l'argent prêté a amené bien des seigneurs et chevaliers à céder la terre engagée soit à leur suzerain, soit à un parent ou à un voisin mieux argentés.

Jusqu'au bout, le croisé a été obligé de prendre à sa charge une part du coût de l'expédition - essentiellement ce qui concerne son équipement et son entretien, celui de ses montures et de ses hommes. Mais, lorsque quelque grand personnage l'a pris à sa solde, celle-ci

permet normalement de pourvoir à son entretien. Les grands, de leur côté, bénéficient du recours aux taxations.

Si l'on ne s'arrête pas à ces impositions qu'ont mises sur pied les souverains des dernières décennies du XII^e siècle et qui étaient destinées à financer la mise en défense de la Terre sainte contre Saladin, la taxation frappe avant tout les revenus ecclésiastiques. Le point de départ en est, en 1199, la décision prise par les évêques de France, réunis en concile à Dijon. Le pape leur avait demandé d'envoyer à la croisade un certain nombre de combattants, ou la somme correspondante ; le légat Pierre Capuano obtint d'eux qu'ils s'imposent au trentième de leur revenu. Innocent III ramena cette imposition au quarantième de celui-ci, tout en fixant au dixième le prélèvement que supporteraient les revenus du Siègne apostolique. Divers ordres religieux entendaient se prévaloir de leur exemption, tels les Cisterciens et les Chartreux : ils ne se soumirent pas à l'imposition, mais acceptèrent de payer une contribution volontaire.

Le système se régularisa à partir de 1215. La constitution conciliaire, cette année-là, stipule que tous les clercs seront assujettis au prélèvement du vingtième de leurs ressources ecclésiastiques pour une durée de trois ans « pour le secours de la Terre sainte », exception faite de certains religieux, et que le pape et les cardinaux se soumettront à un prélèvement du dixième. C'est ainsi que prend naissance la « décime » dont en réalité le taux est très variable : en 1255, il est du dixième en France et du quinzième en Angleterre, étant entendu que cet impôt est consenti par les contribuables ; en 1245, du vingtième, en 1263 ce sera un centième ; en 1274, à nouveau un dixième (cette fois pour cinq ans).

Cette imposition entraîne la définition d'un système fiscal. Sauf en 1245, au Danemark, où la perception se fait sur le revenu des dîmes ecclésiastiques, à raison du tiers de celui-ci, sont frappés par la décime tous les revenus provenant des bénéfices ecclésiastiques : culture et élevage, rentes et fondations, sans défalcation des frais d'entretien des bâtiments. Les chanoines sont imposés tant sur les « gros fruits » de leur prébende que sur les distributions journalières (les « diées »). Les évêques se sont d'abord chargés de la taxation (l'évaluation du revenu imposable) et de la collecte ; l'assiette de l'impôt définie au synode diocésain, c'étaient les archidiaques et les archiprêtres qui assuraient le recouvrement. Mais, dès 1218, les légats contrôlent cette action fiscale ; sous Innocent IV, ils sont désignés comme collecteurs généraux, archidiaques et archiprêtres devenant sous-collecteurs.

Le revenu de la décime est, en fait, considérable : on affirmait que Saint Louis aurait ainsi obtenu, pour sa croisade, une somme de 1 537

570 livres tournois. Le clergé la supportait impatiemment, mais ne pouvait s'y dérober : lorsque celui de France se montra récalcitrant, en 1267, Clément IV menaça de priver les désobéissants de leurs bénéfices, de les dégrader et de les livrer au bras séculier. Les princes, auxquels devait revenir le produit de ces impôts, n'hésitaient pas à recourir à la force : le duc Hugues IV de Bourgogne, en 1254, faisait attaquer par ses troupes les domaines de l'abbaye de Cluny. Joinville devait dire au roi de France, en 1250, qu'on affirmait que ce qu'il avait jusque-là dépensé pour sa croisade était l'argent de l'Église...

D'autres contributions étaient encore demandées aux fidèles. On voit Foulques de Neuilly procéder à des collectes qui semblent avoir été très fructueuses : Innocent III avait prescrit qu'à l'occasion de la prédication de la croisade on fît appel aux libéralités des auditeurs. Nombre de testateurs inscrivent dans leurs ordonnances de dernières volontés des legs pour la Terre sainte, pour la croisade, voire à l'intention de la reconstruction des forteresses de l'Orient latin - il s'agit là d'oeuvres indulgenciées - et ils entendent ainsi profiter de l'octroi de ces indulgences partielles. Le montant de ces dons et de ces legs pouvait être complété par l'affectation à la Terre sainte de l'argent mal acquis : ainsi, lorsqu'un baron autorise, moyennant finances, des usuriers lombards à prêter à intérêt dans ses terres, la somme qu'il a reçue peut être versée pour la croisade.

Innocent III a été amené, pour faciliter des versements volontaires destinés à financer la croisade, à recommander à ses légats d'accepter les vœux émis par des personnes inaptes à partir en expédition, notamment des femmes, et à commuer ces vœux en un paiement correspondant à l'envoi d'un combattant à la croisade. La constitution conciliaire de 1215 confirme cet usage. Canoniquement, un vœu est en effet susceptible d'être affecté à une autre fin qu'à celle qui avait été initialement prévue, d'autant plus qu'en se définissant à part du vœu de pèlerinage, celui de croisade apparaît comme émis pour le bien de la Chrétienté, et non comme une réparation personnelle. En 1240, l'irruption des Mongols en Hongrie a été ressentie comme un danger pour les chrétiens d'Occident ; le pape a autorisé les croisés allemands à commuer leur vœu de partir en Terre sainte en une participation à la lutte contre les envahisseurs. Par la suite, Innocent IV et ses successeurs ont accepté, voire encouragé, ce qui apparaissait aux croisés en route pour l'Orient comme un détournement des volontés de croisade : les croisés d'Angleterre, d'Allemagne, de Scandinavie se sont vus inviter à aller renforcer l'armée de l'antiroi Guillaume de Hollande au lieu de celle de Saint Louis ; Henri III d'Angleterre a demandé à commuer son vœu de passer en Terre sainte en une participation à l'expédition que le roi de Castille voulait mener

en Afrique, etc.

La commutation de vœux peut se faire sous forme d'une conversion en argent de l'obligation corporelle. Elle se confond ainsi avec le rachat de vœu, qui lui-même a été, à l'origine, le paiement d'un remplaçant par celui qui se trouvait empêché de partir. Bien des croisés, surpris par la maladie avant d'avoir réalisé leur vœu, ont légué les sommes nécessaires à leur remplacement. Mais le rachat finit par intervenir sans que l'on recoure à un recrutement de combattants. Inaugurés au temps de Célestin III, les rachats de vœux ont été assimilés par les contemporains à une annulation du vœu, et tel poète incrimine Rome pour avoir « décroisé pour argent ceux qui pour Dieu s'étaient croisés ». La rancœur suscitée par ces désistements supposés a nourri toute une pensée antiromaine. Aux yeux de Mathieu Paris, il s'agit d'un système destiné à alimenter les caisses de l'Église de Rome qui le scandalise.

En fait, nous le savons, les besoins financiers étaient considérables et expliquent que l'on ait cherché de tout côté le moyen d'alléger les charges contractées par ceux qui allaient combattre. Mais se pose la question de l'utilisation des sommes collectées par l'Église - décimes, offrandes, legs, rachats de vœux... On sait qu'en 1201-1202 les sommes ainsi collectées, réunies en particulier par Foulques de Neuilly et concentrées par les soins des Cisterciens, ont été acheminées en Terre sainte par un des légats pontificaux, et n'ont donc pas été utilisées au profit de la croisade. Par la suite, la papauté a été attentive à ce que ces sommes soient à la disposition des croisés - on découvre à l'occasion de la Cinquième Croisade l'existence d'un trésor commun qu'alimentent les legs des croisés morts sous Damiette. C'est alors le légat Pélage qui reçoit l'argent que lui envoie, par exemple, le cardinal Hugolin de Segni : ce dernier a établi à Bologne un dépôt qu'il alimente avec le produit du vingtième, et des marchands bolonais acheminent certaines sommes sur Damiette. Mais d'autres sont mises à la disposition du marquis de Montferrat, qui s'apprête à se mettre en route (1221).

Cette solution finit par être retenue de façon systématique. Saint Louis a eu à sa disposition le plus gros des décimes levées en France, mais une part de celles-ci a été affectée à certains des grands barons qui emmènent leurs contingents. En 1262, Urbain IV prévoit que, outre le roi, plusieurs grands seigneurs recevront des sommes prises sur le montant du centième : 30 000 livres à Alphonse de Poitiers, 20 000 au comte de Flandre. En complément du revenu des décimes, d'autres sommes sont affectées au financement de la croisade : en 1215, Innocent III destine à celui-ci 3 000 marcs d'argent provenant de diverses aumônes, sans parler de sommes déjà envoyées au

patriarche et aux maîtres des ordres « pour les besoins de la Terre sainte ».

En destinant les ressources prévues pour le financement de la croisade aux chefs qui y emmènent leurs armées, auxquels on prend l'habitude de donner le nom de « chevetaines » ou capitaines de la croisade, le perfectionnement de ce système de financement a une conséquence : chaque croisade, ou chaque élément de croisade, a désormais un chef, et celui-ci, disposant du trésor de guerre, exerce une autorité beaucoup plus affirmée qu'au temps passé. Ce système a toutefois son côté pervers : les princes - à commencer par les rois de Danemark, de Norvège, d'Angleterre - s'habituent à solliciter l'octroi des décimes pour des croisades qui ne partiront pas ; les déviations de la fiscalité pontificale en seront la conséquence.

Le maniement des sommes destinées à la croisade entraîne un perfectionnement des techniques de l'acheminement des espèces. En 1096, quand Hugues de Vermandois avait fait naufrage, les barils pleins de deniers avaient coulé avec son navire. En 1148, quand Louis VII revient en France, il assigne, sur son trésor, le remboursement des sommes qui lui ont été avancées en Orient par les Templiers. Ceux-ci reçoivent des dépôts qu'ils conservent sur les navires (ainsi en 1250, au large de Damiette, quand l'armée du roi de France est à terre), sans pouvoir en principe les utiliser, mais ils acceptent de véritables virements de compte à compte. Et les mandats de Saint Louis sur son trésor, pour payer les chevaliers qu'il entretient en Terre sainte, passent par des banquiers italiens. Le système est parfois encore plus complexe. Ainsi, pour la décime instituée en 1274, le diocèse groenlandais de Gardar s'acquitte en dents de morse et en peaux de bœufs ; on les convertit en étoffe en Islande, puis en deniers en Norvège, pour les acheminer sur les banques italiennes.

L'importance qu'ont prise les questions financières se traduit dans le libellé des pouvoirs concédés par le pape à ceux qui ont charge de prêcher la croisade. Le 1^{er} août 1274, Grégoire X écrit à son légat en France, le cardinal Simon de Brie, que le concile général a décidé la levée de la décime de tous les revenus ecclésiastiques pour six ans à partir de la Saint-Jean à venir, et qu'il le charge de collecter cette décime dans le royaume de France et le diocèse de Lyon, en même temps que de faire prêcher la croisade. Il est autorisé à accorder l'indulgence prévue pour ceux qui partiront en personne à ceux qui, en s'assujettissant à l'obligation de la confession, verseront un subside convenable ; à commuer en vœu de croisade tous les autres vœux ; à délier du vœu de croisade ceux qui ne pourraient le remplir et voudraient le racheter ; à relever d'excommunication ceux qui n'ont pas accompli leur vœu s'ils veulent envoyer à leur place des

combattants, ou donner la somme correspondante ; à permettre aux barons et aux prélats de convertir en subsides pour la croisade les sommes mal acquises ; à récupérer les legs faits pour le secours à la Terre sainte. Et il l'invite à remettre au roi Philippe III les sommes provenant de la décime, des legs et autres subsides, des rachats de vœux dans le royaume de France et les diocèses de Liège, Cambrai, Toul, Metz et Verdun. Ajoutons que le concile de Lyon a enjoint l'installation dans les églises d'un tronc destiné à recevoir les offrandes faites pour la croisade.

Ainsi est-on arrivé à un système de financement très élaboré qui associe à la participation personnelle du croisé les subsides de ceux au nom desquels il va combattre et la contribution financière demandée tant aux sujets qu'aux ecclésiastiques. L'accusation portée par les chroniqueurs et les chansonniers contre ceux qui se « décroisent » n'est que partiellement justifiée, puisque le rachat du vœu sert à recruter d'autres combattants ou à étoffer le potentiel militaire et matériel de l'armée.

Toutefois cette élaboration a été lente ; le système fiscal qui est au point sous Grégoire X est encore très rudimentaire au temps d'Innocent III. Les croisades qui suivent celle de 1202-1204 bénéficient sur le plan financier d'une situation mieux assise que les précédentes.

LA LOGISTIQUE DES CROISADES

Des expéditions aussi importantes, mettant en ligne des effectifs qui ne sont peut-être pas très inférieurs à ceux de la Première Croisade quand il s'agit de celles de 1147 ou de 1188-1192, ne pouvaient manquer d'exiger un effort considérable de préparation matérielle, d'acheminement et d'entretien, ce que l'histoire militaire englobe sous le nom de logistique.

L'équipement, au départ, nécessite sans doute moins de frais que les stades suivants : ceux qui partent sont en effet des hommes déjà entraînés au combat et disposant de montures et d'armes. Néanmoins, nous savons que, pour une campagne qui s'annonce longue, il était nécessaire de renouveler une part certainement importante des armes offensives et défensives : les dons faits par Saint Louis à des chevaliers peu fortunés pour les mettre en mesure de partir pour la croisade l'attestent. Il fallait à chacun un haubert, c'est-à-dire une cote de mailles, pour les chevaliers ; un haubergeon court et sans manches, pour les cavaliers en armure légère ; une veste rembourrée pour les fantassins. Lances, épées, arcs, arbalètes devaient être en état pour la

campagne, et cela sans préjudice du vêtement de chacun.

La question des montures se présentait différemment selon qu'on envisageait un transport par mer ou un voyage par terre. En fait, à partir de 1190, c'est la première formule qui l'emporte. De ce fait, les animaux de bât sont moins nombreux ; Joinville et son cousin de Sarrebruck ont fait transporter leurs bagages par eau jusqu'à Marseille ; les grands chevaux d'armes étaient conduits sur les chemins terrestres. Au XI^e et au XII^e siècle, au contraire, les croisés se préoccupent d'obtenir des mules pour leur bagage.

La comptabilité anglaise nous permet de savoir comment Richard Cœur de Lion avait fait préparer son départ. Les officiers royaux ont acheté de grandes quantités de fromages en Essex, des légumes secs dans les comtés de Kent et de Cambridge, et plus de 14 000 porcs dans le Hampshire, l'Essex et le comté de Lincoln. Porc salé, pois et fèves, fromage sont en effet la nourriture de base susceptible d'être conservée, à laquelle s'ajoutent l'indispensable blé destiné à la confection du pain, et les tonneaux de vin. Saint Louis avait désigné l'un de ses sergents pour réunir à Chypre les provisions qui attendraient ses troupes ; Frédéric II l'avait autorisé à pratiquer de larges achats - sans doute surtout de blé - dans les Pouilles et en Sicile, et Joinville a décrit ces collines constituées par les sacs de blé dont la couche supérieure avait germé, donnant ainsi une surface verdoyante, et ces entassements de tonneaux, qui ressemblaient à des granges, que les croisés découvrirent en 1248 près du port de Limassol. Ces approvisionnements en vivres sont complétés par d'autres achats : on fait confectionner des fers à chevaux par milliers, des arcs, des flèches, en très grandes quantités.

Bien entendu, ce qui avait été préparé au départ ne devait pas tarder à être consommé - tout au long de la croisade, les navires venus d'Occident apportaient du ravitaillement. Joinville nous a expliqué comment il concevait celui des hommes que le roi lui avait confiés : il effectuait ses achats à l'automne, parce que les prix montaient en hiver à cause de la difficulté de la navigation. C'est au début d'octobre qu'il faisait « remplir sa porcherie de porcs et sa bergerie de moutons » et acheter de la farine et du vin pour tout l'hiver. La régularité des approvisionnements était sujette à des aléas, et les historiens nous rapportent des faits qui témoignent de disettes, et des spéculations qui renchérisaient les denrées. Toutefois, lorsque Saint Louis dut évacuer Damiette, il y laissa des approvisionnements très importants, et en particulier du porc salé, que les Mamelûks détruisirent, contrairement à leurs engagements. Et la reine Marguerite, au cours des semaines qui précédèrent la reddition de la ville, avait procédé à l'achat de toutes les denrées vivrières qui s'y trouvaient pour parer à une panique : elle

y avait dépensé plus de 360 000 livres. Il y avait ainsi sur le marché les éléments d'un ravitaillement abondant qu'avaient apporté les marchands. Leur rôle était donc capital.

Au cours des premières croisades, il avait fallu négocier le taux du change avec les Hongrois et les Byzantins, pour permettre les achats sur les marchés qui s'ouvraient à l'intention des croisés. À l'intérieur même de l'armée, lors de la Première Croisade, on avait dû régler les équivalences entre les différents deniers ayant cours en Occident. Il est vraisemblable qu'on eut à établir des règles au cours des croisades suivantes, mais il semble que les croisés, parvenus en Orient, ont usé de la monnaie locale, le besant en usage dans les états latins, comme étalon monétaire. C'est ce dont témoigne par exemple le testament d'un Bolonais, Barzella Merxadrus, qui fixe le montant de ses legs en besants, en 1220. Ce testament définit l'équipement du croisé : un cheval de Barbarie, une armure avec une cotte de mailles à longues manches et un capuchon, ses armes individuelles. Ses provisions, à la fin de décembre, comportent deux sacs de biscuit, deux poches de farine, deux mesures de vin, le quart d'une échine de porc ; l'homme prévoit six besants pour l'achat du pain et du vin. Cela donne une idée des besoins quotidiens d'un combattant - qui, ici, est un chevalier - et de ceux dont doivent tenir compte les responsables de la croisade.

La particularité essentielle des croisades est que le théâtre d'opérations est séparé des bases de départ et de soutien par toute la longueur de la Méditerranée, de la péninsule italienne aux rives syriennes. Toutefois, depuis 1191 (et déjà auparavant en ce qui concerne les possibilités d'escale et de ravitaillement), Chypre est un relais très utile, car les ressources de l'île ne sont pas négligeables. Les terres franques de Syrie ont aussi une contribution à apporter, en dehors des renforts qu'y trouvent les croisés. Et les terres musulmanes, byzantines ou arméniennes, ne sont pas fermées à ceux-ci : l'Anatolie seljuqide apparaît comme une source possible de ravitaillement ; Saint Louis a d'ailleurs envoyé l'un de ses sergents à Damas, pendant une trêve, pour se procurer la corne indispensable à la fabrication de ses arbalètes.

En 1215, la constitution *Ad liberandam* envisageait encore le cas des croisés qui ne partiraient pas par mer ; en 1245, la constitution *Afflicti corde* n'emploie plus que le seul mot de *transfretare* : « traverser ». La première prévoyait que les partants s'embarqueraient à Messine ou à Brindisi ; par la suite, les départs se sont effectués à partir d'Aigues-Mortes (en 1248, en 1270), ou d'autres ports. Les expéditions de la fin du XII^e siècle et du début du XIII^e avaient expérimenté des solutions diverses : Richard Cœur de Lion avait fait construire ou acheter ses propres navires et engager les marins qui les manœuvreraient, sur la

base d'une centaine de nefes et de quatorze grosses « busses » ; Philippe Auguste avait nolisé ses nefes à Gênes, en retenant des places pour les chevaliers, les autres combattants, les chevaux ; les barons de la Quatrième Croisade avaient finalement traité avec Venise pour le transport d'un effectif global, en partant du même calcul du prix du trajet pour chacun, et en convenant, comme l'avait fait Philippe Auguste, que la République aurait droit à une part des conquêtes réalisées

Est-ce l'expérience de 1202-1204 qui a fait renoncer à ce type de contrat ? Il ne sera plus désormais fait mention, dans les conventions, d'un partage du butin et des conquêtes : les armateurs vont louer leurs navires ou les mettre à la disposition des croisés sans référence à une association de ce genre. Innocent III leur a promis le bénéfice de l'indulgence de croisade, sans qu'ils aient à prononcer un vœu.

Un des modes de transport des croisés - sans parler des princes qui disposent de leur propre flotte parce qu'ils ont la possibilité de réquisitionner les navires de leurs sujets, tel Frédéric II en Sicile ou son père Henri VI en Allemagne - est celui de la location « à la place », que prévoient les statuts des villes maritimes pour le transport des pèlerins, auxquels sont offertes des conditions de confort graduées, les chevaliers disposant de chambres, sous le pont ; des locaux moins confortables, dans les deux entreponts, sont loués à de moindres prix. Parfois, un intermédiaire intervient : ainsi à Marseille, un certain Garnier de Marigny retient deux cents places, à 45 sous la place, pour des croisés de Bourgogne et de Champagne, et promet de trouver des passagers pour achever de remplir les places disponibles. En 1268, Venise propose un tarif de 2 marcs et demi pour un chevalier, 7 onces pour un écuyer, 4 marcs et demi pour un cheval et son palefrenier, trois quarts de marc pour un homme de pied. Les barons préfèrent, quand ils le peuvent, louer le navire tout entier : ainsi, en 1248, l'archevêque de Tours retient-il pour 1 500 marcs une nef montée par 33 hommes d'équipage, avec écuries pour les chevaux, pourvu d'eau en quantité suffisante (les chevaux en consomment beaucoup), de vivres et de tous les équipements nécessaires. Les contrats précisent en outre ce qui est nécessaire en voiles, en cordages, en pièces de gréement, en ancres.

Saint Louis, en 1246-1248, aurait souhaité bénéficier du concours de la flotte norvégienne ; celle-ci ayant fait défaut, il a traité avec Gênes, qui lui a fourni douze nefes et quatre autres navires, et avec Marseille, qui lui en a proposé vingt, avec dix galères d'escorte. Le roi faisait en outre construire pour son compte des navires et notamment des « huissiers », adaptés au transport des chevaux et pourvus d'une porte permettant le débarquement de ceux-ci : Joinville a même noté

comment les portes se fermaient au départ. Pour cette croisade, d'autres ont dû se procurer des navires en les louant à Marseille (comme Alphonse de Poitiers, les comtes de Toulouse, de Braine et de Forez), mais le comte de Saint-Pol a dû faire construire une grande nef à Inverness pour y embarquer les croisés de l'Artois, de la Flandre et des Pays-Bas ; Raymond VII de Toulouse en a fait construire une sur la côte atlantique ; et Elnard de Seningham, baron artésien qui n'est arrivé qu'en 1252, en avait acheté une en Norvège. Cela laisse entendre que le rassemblement du tonnage nécessaire à une croisade requiert un sérieux effort.

On sait cependant que le transport des pèlerins avait pris de grandes proportions : les Marseillais avaient même dû limiter le nombre de ceux que les Hospitaliers et les Templiers transporteraient sur leurs navires, pour réduire leur concurrence. Il fallait aussi prévoir le transport des montures, du fourrage, et celui de vivres calculés pour une longue période, excédant largement la durée de la traversée (on allait jusqu'à un an de vivres). Il semble même que l'on ait craint de manquer du bois nécessaire aux constructions navales : en traitant avec Saint Louis en 1268, Gênes se faisait autoriser à se procurer dans les forêts royales les arbres destinés aux mâts et aux gouvernails de ses bateaux. À la même date, les commissaires du même roi notaient toutefois que les bateaux de moindre tonnage, aussi bien que les galères d'escorte, étaient partout disponibles.

En 1248, le roi de France avait traité avec Gênes aux conditions habituelles, qu'un contrat vénitien de 1219 définissait ainsi : « Lorsque les nefs seront arrivées dans l'une des cités ci-dessus désignées [Damiette, Tyr, Acre ou Alexandrie], les pèlerins déchargeront les nefs aussi vite qu'ils le pourront et le patron et les mariniers de chacune auront le pouvoir d'en faire ce qu'ils voudront. » Or, après avoir débarqué à Chypre, le roi avait rendu leur liberté aux marins qui en profitèrent pour gagner Acre de façon à y trafiquer et à régler leurs comptes avec les Pisans, de sorte que Saint Louis n'eut pas de navires à sa disposition quand il voulut repartir pour l'Égypte. Aussi, en 1268-1270, prévint-il que les navires devaient rester disponibles pendant la durée d'une relâche, ce qui permit à son armée de se rembarquer à Tunis pour la Sicile. Et, s'il avait laissé en 1248 la conduite de la flotte aux amiraux génois, il la confia en 1270 à un amiral de France, Florent de Varennes.

La disposition d'une flotte, qu'elle fût composée de vaisseaux nolisés ou de vaisseaux construits à cette occasion (celle du roi de France, en 1270, comprenait un certain nombre de navires pour lesquels avaient été passés des contrats spécifiant les données de la construction), permettait aux croisés de porter leur effort sur le point de leur choix.

Mais les retardataires qui rejoignaient l'armée après son débarquement pouvaient avoir des difficultés. Ainsi, celles que connurent les passagers du *Saint-Victor* de Marseille qui, relâchant à Messine, apprirent que le roi venait d'évacuer l'Égypte ; comme ils avaient traité pour être conduits à Damiette, le patron prétendait les ramener à Marseille et les juges de Messine durent le contraindre à les porter là où se trouvait le roi de France.

Les grands ports méditerranéens, Gênes, Venise, Pise, Marseille, Barcelone, mais aussi ceux du royaume de Sicile, étaient donc associés à la croisade par leur rôle de transporteurs. Mais, on l'a vu, les républiques et communes maritimes ont cessé d'apporter, au moins en principe, une coopération institutionnelle aux opérations de guerre.

La dépendance où se trouvent les croisés à l'égard des lignes maritimes n'allait pas sans inconvénients. La navigation en Méditerranée est soumise aux contraintes des vents dominants ; « félonnesse » en hiver, la mer connaît des tempêtes. Les marins commencent à user de la boussole, mais ne maîtrisent pas parfaitement la navigation hauturière, et l'on se retrouve au long des côtes de Barbarie sans l'avoir voulu. Les échouages ne sont pas rares : la nef de Saint Louis a talonné un banc de sable devant Limassol et a été sur le point d'être évacuée. Les naufrages sont fréquents : si Richard Cœur de Lion avait pris la précaution de faire charger les barils d'argent de son trésor de guerre à bord de plusieurs navires, celui qui apportait à Saint Louis les deniers collectés par Blanche de Castille périt en mer.

En 1249, la flotte du roi réunie devant Damiette fut très éprouvée par une tempête ; celle de Philippe III, en 1270, fut pratiquement anéantie dans la rade de Trapani. Il n'empêche qu'aux yeux du khan mongol Hülegü, Saint Louis apparaissait comme le maître de la mer...

Les contraintes de la voie de mer pèsent sur l'acheminement des nouvelles : les événements qui se déroulent dans l'Orient latin et les succès ou les revers des croisades ne sont connus qu'avec un délai plus ou moins long, et les réactions, déjà lentes du fait des modalités du recrutement et du financement des croisades, ne peuvent pas toujours intervenir en temps opportun. Il faut, à ce propos, évoquer l'existence de réseaux de renseignements. Le prince d'Antioche Bohémond IV entretenait des espions en terre musulmane, qui le tinrent notamment informé des premières interventions mongoles au Proche-Orient ; le sultan Baïbars avait les siens, qui lui apprirent le désastre subi par la flotte française en 1270. Et le maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, avait des informateurs jusque dans l'entourage du sultan.

Il n'existait sans doute pas d'équivalent de ce que nous appellerions

un service de santé. Lors du siège d'Acre, en 1190-1191, les croisés allemands, et en premier lieu le duc Frédéric de Souabe, fondèrent un hôpital de campagne pour soigner leurs malades et leurs blessés : c'est cet hôpital qui prit le nom de Sainte-Marie-des-Teutoniques et dont l'existence se maintint après la prise de la ville, en s'alignant sur l'organisation des ordres à la fois hospitaliers et militaires qui existaient antérieurement : comme eux, il fournissait des soins dans des hôpitaux situés en ville, mais sans avoir créé d'infirmes accompagnant les armées.

Lorsque Joinville raconte la mort de Gaucher d'Autrèches, il rapporte cependant que « plusieurs des chirurgiens et des physiciens de l'ost » vinrent le visiter et se décidèrent à le saigner. La présence de médecins et de chirurgiens est donc bien attestée, sans que nous sachions quel était leur statut. Évacuait-on les malades et les blessés depuis le camp devant la Mansura jusqu'à Damiette pour les amener en un lieu où ils seraient soignés? On sait que le roi avait laissé ses malades à Damiette en attendant leur rétablissement, et que les Mamelûks les mirent à mort en dépit des conventions passées ; sans doute étaient-ils hébergés dans un lieu hospitalier provisoire.

Quant au logement des croisés, ils s'installaient dans les maisons conquises des villes qu'ils occupaient, comme Damiette. Lors de la prise d'Acre, il y eut des difficultés qui se résolurent par la reconnaissance des droits des anciens propriétaires chrétiens, sous réserve du logement des croisés dans leurs demeures. En cours d'opération, des pavillons - des tentes - servaient de logis aux combattants. Joinville nous a décrit ces tentes, leurs cordes et la manière dont il avait disposé son lit dans la sienne.

LE MORAL DE L'ARMÉE

Le premier article des constitutions conciliaires concerne les prêtres et les autres clercs présents dans l'armée chrétienne, à commencer par les prélats ; il leur prescrit « de persister dans la prière et dans la prédication, d'instruire par l'exemple comme par la parole en ayant toujours devant les yeux l'amour et la crainte de Dieu », de s'abstenir du superflu dans le vivre et dans le vêtement. Il appartenait donc aux clercs d'entretenir l'armée dans les sentiments qui pouvaient lui rendre Dieu propice.

Les dispositions de caractère militaire et financier sur lesquelles nous venons d'insister ne doivent en effet pas laisser oublier que la croisade se veut une entreprise de pénitence et une œuvre au service

du Christ. Une phrase du légat Eudes de Châteauroux, parlant à Joinville à la fin de la croisade de Saint Louis, mérite d'être retenue. « Sénéchal », lui dit-il, « je suis bien heureux ; et j'en rends grâce à Dieu, que le roi, vous et les autres pèlerins échappent au grand danger où vous vous êtes trouvés dans cette terre ; et j'ai le cœur bien serré de ce qu'il me faudra quitter votre sainte compagnie ».

Ce n'est pas que les croisés fussent des saints et que leur conduite ait été irréprochable. Le sac de Constantinople a amené certains d'entre eux à réfléchir sur leur comportement, et à s'accuser d'avoir mis Dieu en oubli. Et Joinville s'exprime de façon analogue à propos de la prise de Damiette, en 1249 ; l'occupation de la ville, réalisée sans avoir à livrer combat, était évidemment à ses yeux une grâce divine. Mais, après ce succès, les croisés « oublièrent Dieu qui les avait sauvés », et le chroniqueur énumère les fautes qu'ils avaient commises : le roi lui-même, en mettant en dehors du partage du butin, contrairement à la coutume, le froment, l'orge, le riz et les autres vivres ; ses officiers, en louant trop cher les étaux offerts aux marchands ; les barons, qui festoyèrent ; le commun peuple, qui fréquenta les femmes de mauvaise vie.

La présence de prostituées dans le camp, à Damiette, n'est pas isolée. Ibn al-Athir la note au moment du siège d'Acre et s'émerveille même du dévouement de ces femmes, qui lui paraît un acte de piété. Saint Louis a pris des mesures à leur rencontre, mais seulement à son retour de captivité. Quant aux actes de malhonnêteté et notamment à la rétention d'objets qui auraient dû être mis en commun lors du partage du butin, ils paraissent avoir été fréquents.

Lorsque le légat parle de « votre sainte compagnie », il faut donc admettre qu'il regarde les croisés, malgré leurs défaillances, comme aspirant à mener une vie chrétienne. Tel était l'objet de ces prédications, de ces appels à la confession, à la pénitence, de ces processions qui sont autant de manifestations de la repentance collective en vue de bénéficier de la miséricorde divine. Cette imploration n'a pas été le fait des seules croisades les plus anciennes ; jusqu'au bout, les croisés auront été conscients que leurs armées avaient pris la route pour accomplir une œuvre pie, et que leurs péchés étaient un obstacle à la réalisation de celle-ci.

Les croisés sont assujettis à une discipline dont les règles ont été fixées dès la Deuxième Croisade. C'est en quittant Messine, en 1190, que Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion ont publié une ordonnance qui prévoyait le respect de certaines mesures pendant la traversée. Il fut alors interdit de jurer ou de porter des vêtements de luxe (les fourrures de vair, de petit-gris, de zibeline, les étoffes

d'écarterle). Le jeu fut également interdit s'il comportait un enjeu en argent ; du moins aux sergents, aux mariniers et aux serviteurs sous peine du fouet (et de la cale pour les marins). Les chevaliers et les clercs y étaient autorisés pour autant que leurs pertes ne dépasseraient pas 20 sous pour 24 heures, sous peine d'une amende de 100 sous. Les repas devaient être limités à deux plats. Les rixes seraient sévèrement réprimées : par la perte du poing pour celui qui frapperait du couteau, par une triple immersion pour celui qui frapperait du poing, par la mort pour le meurtrier ; on ne devait pas emmener de femmes.

Ces prescriptions sont atténuées quand il s'agit de personnages de rang élevé - dont plusieurs sont accompagnés de leur épouse. En 1250, Saint Louis apprenant que son frère Charles jouait aux « tables » avec Gautier de Nemours sur le bateau qui les ramène d'Égypte, s'en fut jeter les dés à la mer - mais Gautier, nous dit Joinville, avait mis les enjeux à l'abri. Charles d'Anjou n'avait pas enfreint de règle ; le roi estimait toutefois qu'il aurait dû avoir la décence d'attendre un peu. Car, quand on arriva à Acre, les frères du roi se remirent à jouer, et Alphonse de Poitiers se fit même remarquer parce qu'il distribuait ses gains libéralement et remboursait leurs pertes à ses partenaires. L'austérité restait donc relative, et Richard Cœur de Lion acheta pour sa croisade des étoffes de luxe - de celles qu'il interdisait aux autres...

Il n'empêche que les croisés ont le sentiment de s'être engagés à changer de vie, et qu'ils s'efforcent de réaliser cet engagement. On les voit procéder à des réconciliations avant la bataille, collecter des aumônes pour venir en aide aux pauvres - le fait a été mis en évidence lors du siège d'Acre de 1189-1190, et ces actes de charité ont été regardés comme l'une des causes de la réussite du siège, parce qu'ils avaient été agréables à Dieu.

Le souci de purification est particulièrement sensible au moment d'affronter les dangers ; la sensibilité du temps donne une valeur très grande aux actes de repentir. Mais les auteurs des chansons de croisade, on l'a dit, expriment moins les sentiments des combattants que la nostalgie de la « douce contrée » qu'ils ont quittée, le regret d'y avoir laissé une amie. Cela fait pendant à leur affirmation renouvelée qu'ils ne sauraient se dérober au devoir qui est le leur d'aller servir leur maître, le Christ qui a souffert sa passion pour eux, de délivrer le lieu où il souffrit de l'occupation des infidèles. Là encore, la sincérité de l'accent ne peut être mise en doute, mais l'expression reste stéréotypée. Quelquefois se fait jour le sentiment du « haut honneur » que représente le fait d'aller s'exposer pour le service de Dieu. Et le sentiment chevaleresque vient rejoindre l'aspiration chrétienne au salut éternel.

On évoque parfois la satisfaction que l'on éprouvera à raconter ses exploits : c'est le comte de Soissons disant à Joinville, en pleine bataille, qu'ils se rappelleront cette journée quand ils deviseront ensemble dans les « chambres des dames ». Mais tel chansonnier, au lendemain de la défaite subie par le comte de Bar en 1239, déplore que d'aucuns veuillent montrer leur prouesse et s'exposent - et exposent les autres - de façon imprudente : « Trop étiez orgueilleux de montrer chevalerie. » L'excès de fierté du chevalier est blâmé ; il n'en est pas moins l'une des caractéristiques de l'esprit du croisé, qui aime démontrer son mépris du danger. Tel chef, comme Saint Louis, se refuse toutefois à témoigner de l'estime pour ceux que cet amour de la gloire a amenés à violer les consignes qui leur imposent une stricte discipline.

Si le guerrier n'aime pas évoquer sa peur, celle-ci n'en est pas moins réelle. C'est la mer, sa profondeur, ses trahisures : Olivier de Termes, vaillant chevalier, ayant fait naufrage devant Chypre, a longtemps hésité avant de se confier à nouveau à un navire. C'est le feu grégeois, cette pluie de projectiles incendiaires qui a éprouvé cruellement l'armée royale en Egypte. Ce sont ces combattants ennemis que l'on a appris à ne pas mépriser. Partir pour la croisade, c'est aller au-devant de dangers sur lesquels nul ne peut s'illusionner.

Dans un joli poème (*Chanterai pour mon courage que je veux reconforter*), un trouvère qui est sans doute Guyot de Dijon, mort au cours du XIII^e siècle, a mis ces inquiétudes dans la bouche d'une amoureuse qui ne voit pas revenir son ami et imagine la mêlée :

« Dieu, quand ils crieront "Outrée !" »

Seigneur, aidez le pèlerin

Pour qui suis toute épouvantée,

Car félons sont les Sarrasins. »

L'ennemi est en effet redoutable (tel est le sens de « félon »), et les chevaliers et les piétons doivent, de longues heures durant, rester stoïques sous une pluie de flèches avant que les premiers puissent déclencher leur charge. Il faut aussi s'imaginer les rangs rompus, la panique soudaine, le massacre.

Joinville a décrit ces moments-là ; il a tenu un pont avec quelques compagnons, et ils ont reçu tant de flèches qu'ils étaient couverts de petites blessures au point de ne pas pouvoir remettre leurs cottes de mailles ; il a vécu la déroute de l'armée royale, déposant les armes sur un faux bruit, l'égorgement des malades transportés dans les bateaux, la mise à mort de nombreux prisonniers ; lui-même et d'autres barons

ont cru être tués et se sont en hâte confessés les uns aux autres.

Car la captivité attend beaucoup de croisés, et cela dès 1096, lorsque les bandes de Gautier sans Avoir et de ses émules ont été défaites par les Turcs, lorsque les armées de l'Arrière-Croisade ont été à leur tour anéanties, et enfin lors des épreuves de la Deuxième Croisade en Asie Mineure. Les historiens nous dépeignent ces masses de prisonniers acheminés jusqu'au Khorassan, réduits en esclavage. La conquête de Saladin a été accompagnée d'une énorme rafle de captifs ; l'un des grands soucis du pape Innocent III est précisément le sort de ces prisonniers, aussi bien que de ceux qu'ont ramassés les Almohades au temps de leur victoire d'Alarcos. La Cinquième Croisade sera l'occasion pour les Ayyûbides de capturer un certain nombre de barons et de nombreux prisonniers de moindre rang, comme cela s'était passé lors du siège d'Acre. En 1239, Gautier de Brienne, comte de Jaffa, est fait prisonnier avec beaucoup de croisés français, parmi lesquels Philippe de Nanteuil qui a exhalé ses plaintes depuis sa prison du Caire ; Gautier lui-même a été mis à mort à la suite d'un incident survenu pendant sa captivité. Toute l'armée de Saint Louis a connu le même sort.

Or la captivité est une épreuve redoutable. Les prisonniers de condition modeste risquent très fort d'être réduits en esclavage de façon définitive, vendus sur les marchés du Proche-Orient (on sait que la capture de tant de Francs par Saladin a provoqué l'effondrement du prix des esclaves) ; ceux de plus haut rang peuvent connaître de très longues captivités (Renard de Dampierre y a passé trente années), en espérant être libérés « par bataille ou pour avoir ». Au XIII^e siècle, le poids des rançons a sans doute pesé sur les chefs de la croisade plus que sur les croisés eux-mêmes, mais c'est souvent dans le cadre de la négociation des trêves qu'on décide un échange des prisonniers. Certains n'ont pas eu la patience d'attendre.

Innocent III a accepté la fondation d'un ordre, celui des Trinitaires, qui collecte des aumônes pour permettre le rachat des captifs ; il est intervenu auprès du patriarche des Syriens et du patriarche melkite d'Alexandrie pour assurer des secours religieux aux prisonniers. La tentation, pour ceux-ci, de renier leur foi est grande. Joinville nous a rapporté comment ses compagnons et lui furent invités sous la menace à se déclarer musulmans ; il a rencontré un Champenois qui avait adopté l'islam sans grande conviction et qui s'était assuré en Égypte une belle carrière ; tous les marins de son navire avaient renié leur foi dès leur capture, ce dont l'émir avec qui le mémorialiste s'entretint ne tirait pas grande gloire... Mais la constance des croisés à rester fidèles à leur foi chrétienne donne une idée de la profondeur de celle-ci.

Cette foi, les chansons ne manquent jamais de s'y référer pour faire pendant au regret de l'absence. C'est Thibaut de Champagne qui s'exprime ainsi : « Tout laisse pour vous ce que je tant aimais ; de vous servir suis tout prêt et garni. » Et chacun de développer cette pensée ou cette autre : « On doit conquérir le paradis en acceptant la souffrance » ; l'idée la plus courante est celle qu'un prud'homme ne peut pas manquer à l'appel que Dieu lui adresse « en son besoin », car lui a daigné mourir sur la Croix pour les hommes. Le châtelain d'Arras le dit ainsi : « Il me faut aller là où je peinerai en cette Terre où Dieu a souffert. » La pensée de la Terre sainte est toujours présente en association avec le souvenir de la Passion.

« Quiconque se souvient du Seigneur doit poursuivre sa vengeance et délivrer sa terre et son pays », dit de son côté le comte de Champagne. « C'est grande peine quand on perd le vrai Sépulcre où Dieu fut mis », écrit un autre ; un troisième parle du « grand dommage et de la douleur que les païens font outre-mer de la terre Notre-Seigneur ». Aucun doute n'intervient en ce qui concerne ce devoir de reprendre la terre où le Christ a souffert, par reconnaissance pour ses souffrances, et la justesse de la cause que les croisés servent.

Tel poète s'exclame qu'il faut « pour Dieu mourir heureux et joyeux ». Mais, lorsqu'un serviteur des barons prisonniers leur suggère de se laisser tous tuer pour aller immédiatement en Paradis, les seigneurs qui l'entendent ne s'y accordent pas et préfèrent endurer les souffrances de la captivité. Le dévouement à la cause de Dieu et la volonté de le servir ne vont pas jusqu'au fanatisme. Les croisés sont hommes de leur temps, le temps de la raison équilibrée des grands penseurs médiévaux.

Leur confiance en Dieu, en la Vierge, dans l'intercession des saints reste entière en dépit des épreuves et des défaites. Et beaucoup parmi ceux qui ont déjà connu une ou deux expéditions et des échecs, reprennent la route de l'Orient avec une nouvelle croisade. Si Joinville n'est pas reparti en 1270 avec Saint Louis, c'est parce qu'il nourrissait des griefs contre les agents du roi de France et du comte de Champagne ; c'est peut-être aussi parce qu'il jugeait que le roi n'était pas bien conseillé en décidant de se croiser. Mais il n'a aucun mot contre la croisade elle-même.

Il faut donc admettre qu'en ce XIII^e siècle, si l'enthousiasme s'est fait raisonnable, il n'est pas absent. Mais, dans le monde des chevaliers et des barons, il a pris l'allure de l'acceptation d'un service - celui que l'on doit à Dieu, celui qui a pour objet le recouvrement de la Terre sainte, celui qui répond au sacrifice du Christ pour les hommes.

LES CROISADES HORS DE L'INSTITUTION

Pour avoir pris des cadres bien dessinés et avoir discipliné l'enthousiasme des combattants, la croisade n'en reste pas moins un mouvement qui fait jouer les ressorts de l'émotion et de l'excitation collective. Aussi n'a-t-elle pas pu rester contenue dans le vêtement que lui ont préparé les constitutions des conciles, et a-t-elle débordé les limites que les promoteurs des expéditions régulières lui ont assignées. On ne s'étonne pas qu'ici où là les juifs, mais aussi le clergé et sa hiérarchie, aient été pris à partie.

La Troisième Croisade a connu ses émeutes antijuives, dont l'Angleterre a été le théâtre, en mars 1190. Il semble bien qu'à Stamford ce fut l'étalage de la prospérité des juifs qui ait provoqué la rancœur et la convoitise des jeunes gens qui s'étaient rassemblés pour la croisade, se jetèrent sur leurs maisons, les pillèrent et commirent d'autres violences. Le mouvement avait commencé un peu à l'est, à King's Lynn, où les pillards s'enfuirent sur leur navire avec leur butin.

Il prit un caractère beaucoup plus grave à York, où se produisirent des épisodes qui rappellent ceux survenus en Rhénanie en 1096. Recueillis dans le château de la cité, les juifs se réfugièrent dans le donjon où les émeutiers les poursuivirent. Pour échapper au baptême forcé qu'ils redoutaient, les assiégés se tuèrent les uns les autres et, comme en Rhénanie, cela suscita l'horreur des assaillants qui massacrèrent les rescapés.

On a mis en doute les relations de cet événement, qui doivent peut-être quelque chose à la description de la prise de Massada par Flavius Josèphe. Il n'en reste pas moins qu'après cette tuerie, les émeutiers se précipitèrent sur la cathédrale où étaient conservés les titres des créances des prêteurs juifs, qu'ils détruisirent : le mouvement paraît ainsi le fait des petits propriétaires du Yorkshire, sans doute aussi de ceux du Norfolk et du Lincolnshire, lourdement endettés envers les juifs, et que le moratoire des intérêts ne suffisait pas à décharger au moment où ils contractaient de nouvelles charges pour la croisade : un élément social rejoint ainsi un élément religieux dont on a d'autres témoignages en Angleterre où l'impopularité des juifs a été assez répandue. L'autorité royale n'a pas laissé ces actes impunis, mais le roi Richard a commencé par confisquer à son profit les fruits du pillage.

Ces aspects matériels paraissent ici avoir pris le pas sur le caractère émotionnel qui entoure ailleurs la prédication de la croisade. L'apparition de croix lumineuses dans le ciel, au cours de sermons prêches en Frise par Olivier de Paderborn, a eu des témoins qui s'en portent garants ; celles-ci devaient être à l'origine de la naissance d'une congrégation religieuse. Les psychologues d'aujourd'hui

parleraient peut-être d'hallucination collective ; l'historien ne peut que se borner à enregistrer ce signe révélateur d'un climat d'émotion et d'exaltation qui a entouré la prédication de la Cinquième Croisade.

D'autres phénomènes sont intervenus vers la même date : on cite une autre apparition de croix lumineuses à l'occasion d'une prédication tendant à recruter des croisés pour l'Albigeois, dans la région de Châteaudun, en 1212. La même année, des manifestations miraculeuses accompagnent le curieux mouvement qui a mis en marche les croisades d'enfants.

Celles-ci, bien attestées par la documentation historique, restent mal connues dans leur déroulement. Y eut-il deux mouvements distincts, ou un seul, qui se serait propagé de façon discrète avant d'éclater au grand jour en deux points éloignés l'un de l'autre ? Les contemporains, et surtout les hommes du milieu du XIII^e siècle, ont supposé que ces mouvements avaient été provoqués par des agents sur l'identité desquels ils ne s'accordent d'ailleurs pas.

Si nous laissons de côté le problème, encore mal résolu, du lien qui unit ces deux mouvements dont la chronologie est difficile à établir, nous constatons que dans la région de Vendôme un berger du nom d'Étienne, du village de Cloyes, affirma avoir reçu d'un mystérieux pèlerin une lettre qu'il devait remettre au roi de France. Une foule de gens, pour la plupart appartenant au même milieu que lui, eux aussi jeunes, se joignirent à lui et se portèrent en procession jusqu'à Saint-Denis, où Philippe Auguste les reçut. Il aurait soumis leur message aux maîtres de l'université de Paris, qui en auraient mis en doute le caractère surnaturel, et les quelque trente mille personnes qu'Étienne aurait entraînées finirent par se disperser. Nous savons que ces jeunes gens avaient confectionné des bannières, qu'ils poussaient des acclamations et des invocations telles que : « Seigneur Dieu, exalte la Chrétienté ! Seigneur Dieu, rend-nous la Vraie Croix ! » Le mouvement partait essentiellement de laïcs, et certains groupes se seraient mis en marche indépendamment de celui que conduisait Étienne. La référence à la Vraie Croix, celle qui avait été perdue à Hattin, permet de rattacher le mouvement à celui de la croisade.

Les « enfants » qui se mirent en route en Lorraine, aux Pays-Bas et en Rhénanie, et qui prirent pour chef un certain Nicolas de Cologne, s'y insèrent plus directement encore. Eux aussi se sont déplacés processionnellement, en chantant des chants latins ou allemands, derrière des bannières dont l'iconographie nous reste inconnue. Ils sont descendus le long de la vallée du Rhône, et sont parvenus jusqu'à Gênes et en Italie du Nord. Un récit, probablement légendaire, montrait les jeunes pèlerins pris en charge par des armateurs

marseillais qui les auraient embarqués à bord de sept navires ; deux auraient fait naufrage tandis que les autres, parvenus à Bougie et à Alexandrie, auraient livré leurs passagers aux musulmans qui les auraient réduits en esclavage. En fait, on sait que les groupes des « enfants » venus de Rhénanie se séparèrent, que beaucoup revinrent dans leur pays et que d'autres restèrent en Italie.

Ceux qui suivaient Nicolas, et peut-être d'autres venus de diverses parties de la France, proclamaient leur intention de gagner la Terre sainte et d'obtenir de Dieu, par les seules armes de la pénitence et grâce à la prédilection du Seigneur pour les enfants et pour les pauvres, cette « récupération » que les puissants et les riches n'avaient pas pu réaliser malgré les moyens mis en œuvre. Le clergé, dans son ensemble, se montra très réticent à l'égard de ce mouvement ; les bourgeoisies (on le vit par exemple à Saint-Quentin) leur firent meilleur accueil.

La question de l'origine de ce mouvement si largement diffusé reste à définir. On a pu penser que l'invitation adressée par le pape aux évêques d'organiser au temps de la Pentecôte de l'an 1212 de grandes processions de pénitence, dans la perspective de la croisade à mener contre les Almohades, après les campagnes de prédication à propos de la croisade d'Orient et de celle d'Albigéois, aurait pu déterminer, chez des masses de fidèles ébranlés par tout cet effort de propagande, un départ prématuré pour des processions d'un autre type. D'autres ont songé à un vaste mouvement populaire et quasi spontané. Il reste qu'en cette année 1212, c'est le thème de la croix et de Jérusalem qui a jeté sur les routes des bandes de jeunes pèlerins, mal fixés sur leur but immédiat, mais se réclamant de l'idée d'une croisade qui n'était pas celle que préparait le pape. Et l'écho s'en est prolongé jusqu'en 1213, où l'on note que nombre d'Anglais ont pris la croix avant d'y avoir été officiellement invités.

Or ce mouvement de 1212 en évoque d'autres, qui n'ont pas pris Jérusalem pour objet. Il s'agit de ces processions qui ont notamment parcouru l'Italie en chantant des *Alleluia*, en prêchant l'oubli des rancunes et des vengeances et la soumission à la volonté divine. Parmi les « enfants » de 1212, il en était qui recouraient à cette manifestation spectaculaire de pénitence qu'était la flagellation publique. Les cortèges de flagellants se sont multipliés. En 1260 prend naissance à Pérouse un grand mouvement qui couvre les routes d'Italie de flagellants et qui se prolonge dans les années suivantes. Or les chrétiens orientaux ont vu avec surprise, en 1260, des flagellants débarquer à Acre et parcourir la Syrie franque. Avaient-ils, eux aussi, une dévotion particulière pour Jérusalem et le désir de concourir à sa libération ? La place de la Terre sainte dans la pensée religieuse du

XIII^e siècle interdit d'exclure cette perspective. Obtenir la réintégration de la Ville sainte dans la Chrétienté par la voie des pénitences - telles que la flagellation - et la prière plutôt que par la force des armes n'était pas une notion étrangère aux admonestations pontificales elles-mêmes.

L'aventure des Pastoureaux de 1251 se présente sous un aspect différent. Elle se situe au moment où le roi de France, après la défaite subie par ses troupes en Égypte, vient de recouvrer la liberté et, de Terre sainte, a fait appel à la reine mère et à ses sujets pour obtenir l'envoi de nouvelles troupes et de nouveaux moyens financiers. Ces dernières informations ne sont sans doute pas restées ignorées de la masse des habitants du royaume de France ; en tout cas, c'est bien l'émotion suscitée par le désastre subi en Égypte qui est à l'origine de ce nouveau mouvement, encore que les chroniqueurs nous laissent sous l'impression que Blanche de Castille réagit comme si son fils restait captif, ce qui paraît un anachronisme.

Les faits que nous connaissons, bien que présentés sous des formes très diverses par nos différentes sources, nous mettent à nouveau en présence d'un chef charismatique, ce Maître de Hongrie que d'aucuns disaient avoir quitté un monastère cistercien, et qui s'appelait sans doute Jacques. Il apparaît dans le nord de la France, aux confins de la Picardie, de la Flandre, du Hainaut et du Brabant, et se présente comme ayant reçu de la Vierge Marie une lettre lui donnant mandat de prendre la tête du mouvement. Ici aussi les bergers, qui forment l'élément le moins stable de la population rurale, constituent l'essentiel de ses troupes ; il les galvanise en leur rappelant que, dans la nuit de Noël, c'est aux bergers que les anges ont annoncé la naissance du Christ, justifiant par là leur élection parmi les fidèles. Le but qu'il propose, c'est la libération de Jérusalem et celle des captifs.

L'armée de Jacques, dont les membres paraissent avoir pris la croix, précédée de bannières portant l'image de l'Agneau crucifère, aurait déjà compté trente mille hommes en arrivant à Amiens et presque doublé ses effectifs sous Paris ; les pastoureaux ont des armes : épées, haches, couteaux. Quand elle est à Paris, la reine Blanche a un entretien avec Jacques qu'elle accueille favorablement, cette levée en masse lui paraissant pouvoir être utile aux desseins du roi Louis. Jusque-là, semble-t-il, le mouvement est peu suspect. Il le devient dans les semaines qui suivent, car certaines bandes se sont mises en marche vers Rouen, où l'archevêque a eu des difficultés avec elles, vers Orléans, où a éclaté une grave rixe entre les « pastoureaux » et les écoliers de l'université dont vingt-cinq auraient été tués, et enfin vers Tours. On s'en prend de plus en plus au clergé, que le Maître vilipende, accusant dominicains, franciscains, cisterciens, bénédictins,

chanoines et prélats, et dénonçant la cour de Rome, en reprenant les accusations de cupidité qui trouvaient facilement audience en ce milieu du XIII^e siècle. La reine, avertie de ce changement d'attitude, s'inquiète et met les autorités locales en garde.

Or, à Bourges, dont les habitants ont ouvert les portes aux pastoureaux malgré le bailli, les exhortations du Maître de Hongrie se tournent contre les juifs, dont les synagogues sont envahies. Les bourgeois et les agents royaux prennent fait et cause pour ceux-ci, et la répression commence. Elle coûte la vie au Maître de Hongrie et aux principaux meneurs, et ceux qui les suivent se dispersent.

D'autres marchaient sur Marseille ; ils furent arrêtés en chemin ; d'autres encore avaient atteint Bordeaux, où Simon de Montfort les invita à se disperser. Certains parvinrent en Angleterre, à Shoreham ; eux aussi furent refoulés et le roi Henri III leur interdit de pénétrer dans son royaume.

Il y eut, en fait, un nombre appréciable de ces pastoureaux qui finirent par gagner la Terre sainte et par rejoindre l'armée royale, en se pliant aux règles habituelles de la croisade. Mais le mouvement lui-même avait réuni deux aspects contradictoires : l'aspiration à apporter au roi de France en difficulté outre-mer l'aide que ces paysans étaient à même de lui fournir, et la conviction de la supériorité morale des pauvres et des bergers sur les clercs et les nobles, dont la cupidité et l'orgueil avaient irrité Dieu et suscité les échecs des croisés.

Beaucoup disaient, nous affirme-t-on, que le Seigneur choisissait les faibles pour confondre les forts. Ainsi, à côté d'une piété sincère et d'un incontestable désir d'aller rejoindre outre-mer la croisade du roi, s'était fait jour un mouvement de contestation visant à la fois le monde ecclésiastique et celui des seigneurs.

Les contemporains ont été beaucoup plus loin. Tel a imaginé que le Maître de Hongrie avait déjà été à l'origine de la malheureuse « croisade des enfants ». D'autres ont vu en lui un imposteur, fabricant de faux miracles, diffusant des doctrines proches de l'hérésie. On a même imaginé que le sultan avait, par ses agents, cherché à semer le désordre en France. Dans la réalité, les motivations des pastoureaux n'étaient sans doute pas très différentes de celles des chevaliers qui avaient pris la croix quatre ans plus tôt. Eux aussi nourrissent une dévotion sincère pour la Terre sainte ; les nobles ne se regardaient-ils pas comme de pauvres pèlerins au service du Christ ? Mais les « bergers » ont cru qu'eux seuls seraient en mesure de maintenir la pureté de leur propos, sans s'arrêter aux inévitables contraintes d'une expédition comme celle qu'ils envisageaient.

La croisade des pasteurs n'est donc pas un mouvement totalement isolé et spontané ; elle s'insère dans les perspectives d'une croisade lancée et organisée de façon régulière, mais en y introduisant un élément qui échappait presque totalement à l'encadrement voulu par l'Église. Le fait qu'elle se soit brisée lorsqu'elle s'est attaquée aux juifs de Bourges n'est pas non plus sans signification. Ceux-ci étaient sous la protection du roi et cette protection, qui avait été prise en défaut dans un certain nombre de cas, a ici pleinement joué.

Les désordres antérieurs à la fin du XII^e siècle peuvent maintenant être évités : la croisade est parvenue à la pleine maturité d'une institution, et il n'y a plus place pour des initiatives anarchiques, même dans un royaume aussi éprouvé que venait de l'être celui du roi vaincu en Égypte.

Telle qu'elle a pris ses traits définitifs au temps du pape Innocent III, la croisade a prouvé son efficacité en tant qu'elle a permis de réunir des combattants en grand nombre, en leur donnant un embryon d'organisation sous le contrôle des légats pontificaux dont le rôle a évolué au cours des temps, et en leur fournissant les moyens de gagner leur théâtre d'opérations et de s'y maintenir parfois très longtemps. En se régularisant, elle n'a pas perdu son caractère d'œuvre rédemptrice, et la réponse des fidèles reste remarquable : on ne constate pas, entre 1215 et 1270, et même entre 1204 et 1215, la moindre désaffection.

Toutefois, la perte de Jérusalem et des Lieux saints, qui n'ont pas été récupérés avant 1229, et qui ne l'ont été que de façon précaire pendant une quinzaine d'années, a donné une signification différente à leur engagement. L'indulgence conserve tout son pouvoir mobilisateur : le XIII^e siècle voit d'ailleurs les chrétiens rechercher toutes les formes de concession d'indulgence ; et, lorsqu'il faut ensevelir les victimes du raid ayyûbide sur Sidon, le légat Eudes de Châteauroux attache une indulgence à l'accomplissement de cette œuvre de charité. Saint Louis n'est pas le dernier à se prêter à ce travail macabre pour gagner l'indulgence.

Mais l'évolution amorcée au temps d'Alexandre III s'est poursuivie. La rémission des fautes liée à la participation à l'expédition s'est désolidarisée de la réalisation de la visite au Saint-Sépulcre. Et cela a favorisé l'emploi de l'indulgence plénière pour d'autres entreprises que pour la récupération de la Terre sainte. Innocent III y a eu recours pour sa lutte contre Markward d'Anweiler, pour combattre les hérétiques d'Albigéois, pour arrêter l'offensive des Almoravides en Espagne. Et ses successeurs ont continué dans cette voie.

Ce n'est pas que le pèlerinage aux Lieux saints ait perdu de son attrait. En parcourant les chansons de croisade, on se rend au

contraire compte qu'il est présent à la pensée de tous. Mais c'est moins la visite au Saint-Sépulcre que l'idée de la libération de celui-ci qui compte, et celle-ci est liée à la pensée de la Passion du Christ, objet d'une dévotion qui reste très vive, et de la dette du chrétien envers son Rédempteur.

La réalisation de cette visite est évidemment moins facile qu'au siècle précédent. On ne sait trop comment des pèlerins latins pourraient se rendre à Jérusalem en période d'hostilités - encore que l'on voie des chrétiens d'autres rites, comme les arméniens dont parle Joinville, accomplir le pèlerinage.

Sous le régime des trêves, la visite reste possible, bien que le pape Grégoire VIII ait posé en principe qu'elle devrait être autorisée par le souverain pontife. Les combattants qui viennent de déposer les armes s'y précipitent : Saint Louis s'est refusé à profiter de l'offre d'un laissez-passer, que lui aurait donné le sultan, pour se conformer à l'exemple de Richard Cœur de Lion ; d'autres n'ont pas eu ce scrupule.

Quant aux pèlerins qui partent sans appartenir à une croisade, ils sont encore très nombreux. Les statuts des villes maritimes réglementent les conditions de leur transport. L'accord réalisé en 1233, par les soins du connétable Eudes de Montbéliard, à Acre, entre Marseille et les ordres militaires, stipule que les Marseillais autoriseront le Temple et l'Hôpital à charger chacun deux nefes aux deux passages de Pâques et d'août, en y recevant jusqu'à mille cinq cents pèlerins ; ils se réservent eux-mêmes la possibilité d'en transporter beaucoup d'autres, que nous rencontrons dans des contrats.

Les guides destinés aux pèlerins continuent à être mis par écrit, tel celui d'Albert de Stade qui date de 1251-1252, en attendant le plus complet d'entre eux, la *Description de la Terre sainte*, du dominicain Burchard de Mont-Sion, rédigé à la faveur d'un voyage à travers le pays en pleine occupation mamelûke, en 1285. Les musulmans, en effet, laissent s'accomplir le pèlerinage, et cela d'autant plus qu'ils en tirent grand profit : la note rédigée à l'intention du pape, en 1217, affirme que ceux des fils du sultan al-Adil qui touchent les revenus des sanctuaires tirent chaque année 20 000 besants des visiteurs du Saint-Sépulcre (contre 30 000 de ceux de La Mecque).

La Terre sainte reste donc présente à la pensée des chrétiens. Si la croisade est en elle-même une institution qui promet aux participants les privilèges spirituels habituels, la délivrance des Lieux saints et leur restitution au royaume du Christ restent une motivation très profonde. Il n'est que de comparer les effectifs qui prennent part aux croisades de Terre sainte à ceux qui attirent d'autres expéditions également

indulgenciées pour s'en rendre compte.

CHAPITRE IX

La guerre et la diplomatie : la reconstitution du royaume de Jérusalem

La brève crise qui suivit la fin de la trêve conclue entre Aimery de Lusignan et le sultan al-Adil quatre ans plus tôt, en 1211, devait avoir des conséquences lointaines. Al-Adil et la plupart des responsables francs souhaitaient reconduire la trêve, mais les Templiers poussèrent à la rupture, et celle-ci donna lieu à une flambée d'enthousiasme à Damas, les femmes de la ville offrant leurs cheveux au prince al-Mûazzam, gouverneur de la ville, pour les machines de guerre destinées à attaquer Acre. Le sultan fit édifier sur le mont Thabor une puissante forteresse qui apparut aux Francs comme une menace directe pour leur cité, bien que cette construction prît place dans tout un programme de fortification entrepris par le sultan.

Sur ces entrefaites, Marie de Montferrat, héritière du royaume, avait épousé Jean de Brienne, baron champenois que Philippe Auguste avait désigné aux envoyés francs venus lui demander un mari pour leur reine. Et Jean avait réussi à rétablir les trêves avec al-Adil. Mais l'alerte avait été chaude et avait révélé la fragilité du climat pacifique qui avait survécu à la Quatrième Croisade.

Ce climat, cependant, ne doit pas être oublié. Désormais, en dépit de l'aspiration des Francs à réoccuper leur ancien royaume, un souci d'équilibre se fait jour, et les années de trêve sont bien plus nombreuses que celles de guerre. Déjà Richard Cœur de Lion et Saladin avaient cherché un *modus vivendi* durable entre musulmans et Francs. Al-Adil, en 1207, avait accepté de sacrifier certaines de ses possessions pour parvenir à rétablir la paix. La Cinquième Croisade allait démontrer à nouveau la puissance des Occidentaux et ouvrir paradoxalement la voie à un règlement pacifique que l'empereur Frédéric II allait, pour un temps, réaliser.

INNOCENT III ET LA CINQUIÈME CROISADE

La déviation de la Quatrième Croisade, conséquence pour une part d'une réponse quelque peu décevante à l'appel lancé en 1198 par

Innocent III, avait été un échec pour le plan qu'il avait conçu dès son accession au pontificat. L'attachement du pape à la délivrance du Saint-Sépulcre n'en avait pas été diminué, mais il lui avait fallu entre-temps prendre en charge l'affaire des Albigeois, sans oublier le conflit entre Otton de Brunswick et Frédéric II où il se trouvait engagé.

Les événements de 1211 le remettaient en présence du problème oriental. Et, s'il n'annonça pas la promulgation d'une bulle de croisade avant 1213, il marqua son souci de l'Orient latin dès 1211 : une lettre qu'il adressa à la reine de Géorgie pour solliciter son concours en vue de la défense de la Terre sainte en est la preuve. Puis en 1212, en 1213, il se préoccupe d'organiser de grandes processions en vue de fléchir Dieu et de faire prendre conscience aux chrétiens de leur devoir envers les Lieux saints. Dans le courant de 1212, il envisage même de faire mettre fin à la croisade d'Albigeois pour que tous les efforts se concentrent sur l'affaire de Jérusalem.

Si l'ardent désir de recouvrer Jérusalem reste le motif majeur qui détermine l'action du pape, la croisade qui va s'ouvrir se place toutefois dans un climat nouveau. Celui des années 1188-1204 relevait de l'épopée ; celui de 1213-1221 se situe dans une perspective apocalyptique. On serait tenté d'évoquer la figure de Joachim de Flore ; l'ermite calabrais est mort en 1202, en laissant une œuvre de caractère prophétique, où il insistait sur la gravité des coups que l'Islam avait portés à la chrétienté et annoncé sa chute à venir. Innocent III n'a sans doute pas été directement influencé par la pensée joachimite, mais il a lui aussi médité sur l'islam dans la perspective de l'Apocalypse : à ses yeux, comme pour Joachim, la religion prêchée par Mahomet s'identifie à la Bête, qui prépare la venue de l'Antéchrist, et celle-ci s'approche ; le chiffre de la Bête (666) est regardé comme le nombre des années où elle doit régner, ce qui place au XIII^e siècle la fin de ce règne. La fin de l'islam est donc prochaine, et la croisade doit la hâter. Le monde chrétien n'est d'ailleurs pas seul à être agité de mouvements d'allure eschatologique puisque les juifs connaissent au même moment un appel au retour dans leur pays d'origine ; en 1212, ils arrivent en grand nombre, les uns à Acre, les autres à Jérusalem, d'autres en Égypte.

Innocent III a cherché à donner toute l'ampleur possible à sa croisade : il est entré en relation avec les Géorgiens, qui progressent alors en Grande-Arménie aux dépens des dominations musulmanes. Il s'efforce aussi, sans succès, de réaliser un rapprochement avec les Byzantins de Nicée : c'est à eux qu'il envoie son légat, le cardinal Pélage, pour essayer de reprendre les négociations antérieures à 1204, dans la perspective du grand concile qui, en novembre 1215, proclamera la constitution *Ad liberandam*.

Mais, tout en envisageant de reprendre la croisade avec une ampleur exceptionnelle, Innocent III a essayé, sans grand espoir du reste, de trouver des moyens pacifiques pour établir une paix durable entre les Ayyûbides et les Francs. Il envoya ainsi au patriarche de Jérusalem une lettre où il lui demandait d'inviter les chrétiens de Terre sainte à s'amender pour mériter de fléchir la colère de Dieu, en attendant la réalisation du projet de libération de la Terre sainte qu'allait mettre au point le concile : « La dure obstination des Sarrasins n'a pas coutume de se laisser attendrir par les humbles prières des chrétiens. Cependant, pour montrer notre humilité [...], nous avons écrit, en prenant conseil de gens prudents et craignant Dieu, au sultan de Damas et du Caire. Nous voulons imiter l'exemple que Dieu nous donne lorsqu'il dit de lui-même dans l'Évangile : "Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur" », écrivait-il en priant le patriarche de faire parvenir sa lettre à *Saphadinus*, le sultan al-Adil. « Aussi nous supplions humblement Ta Grandeur d'user d'un conseil plus sage et de nous restituer cette terre pour que l'occupation de celle-ci ne soit pas l'occasion de nouvelles effusions de sang humain.

« De cette occupation tu ne tires sans doute pas autant de profit, excepté une vaine gloire, que de difficultés. Quand tu l'auras rendue et que, de part et d'autre, on aura libéré les captifs, nous mettrons en oubli tous les griefs que ces combats ont fait naître, en telle manière que la condition de ceux de nos concitoyens qui habitent dans ton pays ne soit pas plus mauvaise que celle de tes concitoyens dans le nôtre. »

Al-Adil ne paraît pas avoir donné suite à cette missive. Mais l'idée d'une rétrocession pacifique de l'ancien royaume de Jérusalem aux Latins n'était pas isolée. Le même Innocent III avait voulu s'informer de la situation des princes musulmans héritiers de Saladin et le patriarche de Jérusalem lui envoya un rapport qui doit dater de 1217. On y apprend que « Saphadin » a éliminé les héritiers directs de Saladin, ses neveux, à l'exception du sultan d'Alep - un des fils de Saladin, Al-Zahir, maintenait en effet son indépendance en Syrie du Nord, grâce à l'appui des Seljuqides de Konya. Le patriarche énumère ses fils : al-Kâmil, qui doit lui succéder en Égypte ; al-Mûazzam, qui tient Damas ; al-Ashraf, en Mésopotamie ; et il donne le nom de douze autres, chacun d'eux payant à son père une somme annuelle de 20 000 besants, ce qui correspond au revenu du Saint-Sépulcre. Et il ajoute que les Ayyûbides rendraient volontiers la terre de Jérusalem au pape s'ils avaient la certitude que les chrétiens la tiendraient en paix, et qu'ils seraient même prêts à payer un tribut au pape et au patriarche pour être assurés de la paix.

Le patriarche se faisait sans doute des illusions, mais il n'est pas

inutile de savoir que l'idée d'une entente avec les princes musulmans n'était pas uniquement le fait d'Innocent III. L'Empire ayyûbide, alors à son apogée, n'était pas près de renoncer aux conquêtes de Saladin. Al-Adil, bien que peu porté aux aventures guerrières et ayant déjà l'expérience de la guerre soutenue contre les croisés de 1188 à 1191 et en 1197-1198, restait bien établi dans son pouvoir, mais il gardait des relations courtoises avec les chrétiens d'Occident, ce qui a pu tromper certains de ceux-ci sur ses véritables intentions.

L'invitation du pape n'eut aucune suite et la préparation de la croisade se poursuivit. Le programme en est esquissé dès 1213. Les trêves ne devaient cependant expirer qu'en 1217. Innocent III avait décidé d'inscrire le projet de récupération de la Terre sainte parmi les questions à traiter au cours du IV^e concile du Latran, qu'il avait convoqué pour novembre 1215, et où parurent même des prélats orientaux - le patriarche des maronites, les représentants du patriarche melkite d'Alexandrie ; c'est alors que la constitution *Ad liberandam* fut élaborée.

Mais les légats avaient commencé leur prédication, notamment Robert de Courson en France, où ses initiatives suscitaient des réactions hostiles du clergé français. Et, le 15 juillet 1215, à Aix-la-Chapelle, le jeune Frédéric II, alors qu'il recevait la couronne royale d'Allemagne, prenait la croix, de façon, semble-t-il, inopinée. Les troubadours faisaient écho aux appels des prédicateurs, et on sait quel climat d'enthousiasme entoura la prédication d'un Olivier de Paderborn. La paix rétablie en Angleterre permit d'étendre le recrutement dans ce pays. Mais il fallut donner satisfaction aux nobles français, qui demandaient au pape de retarder leur départ d'un an. La date fixée par le concile (1^{er} juin 1217) ne fut donc tenue que par une partie des croisés.

C'est en revanche à cette date que se mirent en route d'importants contingents. Ceux de Frise et de Rhénanie, avec les comtes de Hollande et de Wied, mirent à la voile le 29 mai avec près de 300 nefes ; une partie d'entre eux s'attarda en route pour enlever le château d'Alcacer do Sal. Le roi André II de Hongrie avait négocié avec Venise pour se procurer des navires, en renonçant à la possession de Zara, mais son armée trop nombreuse ne put pas s'embarquer tout entière ; les ducs d'Autriche et de Méranie, arrivés un peu avant lui à Split, partirent plus rapidement. Les effets de la prédication de Jacques de Vitry se firent également sentir en Orient puisque les barons et chevaliers de l'Orient latin, avec Bohémond IV d'Antioche-Tripoli, Hugues I^{er} de Chypre et Jean de Brienne, étaient présents au rendez-vous. L'armée était, dit-on, si nombreuse qu'on ne pouvait lui assurer un ravitaillement suffisant et que certains croisés se seraient

rembarqués pour ne pas mourir de faim ; d'autres se livrèrent à des actes de pillage.

La campagne commença le 3 novembre 1217 par une offensive en direction du Jourdain. Le sultan al-Adil, rejetant les propositions de son fils al-Mûazzam qui optait pour une vigoureuse contre-offensive, abandonna aux croisés Bethsan, où il s'était établi, et se retira à Damas. Les croisés passèrent le Jourdain et la panique régna à Damas, mais les Francs se contentèrent de cette démonstration. Au début de décembre, ils se portèrent vers le Thabor, mais après deux assauts sans succès, ils se retirèrent vers Acre. Néanmoins, al-Mûazzam décida de démanteler la forteresse, la jugeant sans doute moins imprenable qu'on l'avait cru. Un raid mené par un détachement hongrois dans l'arrière-pays de Sidon s'acheva en désastre. Au début de 1218, André II, malade, décida de rentrer en Hongrie. Hugues I^{er} de Chypre et Bohémond IV l'accompagnèrent jusqu'à Tripoli où le premier mourut, et il revint dans son royaume en traversant l'Arménie, le pays seljuqide et l'empire de Nicée.

En attendant la seconde vague de la croisade, les croisés s'employèrent à relever les fortifications de Césarée et à bâtir un nouveau château pour barrer la route, le long de la côte, au sud d'Acre : ce fut Gautier d'Avesnes qui en prit la charge, et on confia cette forteresse, baptisée Chastel-Pèlerin (Athlit), aux Templiers.

Les navires frisons et allemands arrivèrent à Acre le 26 avril 1218. D'autres contingents s'annonçaient, et d'abord les croisés de Rome et des régions voisines, pour lesquels Innocent III avait prévu la fourniture des navires appelés à les transporter, et assigné une somme de 3 000 marcs d'argent, mais dont l'équipement total coûta plus de 20 000 marcs ; les croisés allaient se mettre en marche à l'été - en particulier ceux du duc Eudes III de Bourgogne, du comte de Nevers Hervé de Donzy, du comte de la Marche Hugues de Lusignan, avec plusieurs prélats dont l'archevêque de Bordeaux - mais leur chef désigné, Eudes III, mourut presque aussitôt après son départ.

Des Anglais, avec le comte de Chester, devaient aussi se mettre en route à la même époque. Et l'on attendait la venue de l'empereur Frédéric II, mais celui-ci ne faisait pas mine de commencer ses préparatifs et c'est seulement sur l'injonction du pape Honorius III, à la fin de 1218, qu'il annonça son intention de réunir une diète avec les princes allemands, en mars 1219. Néanmoins, la participation du «roi des Romains » (Frédéric ne fut couronné empereur qu'en 1220) figurait dans les prévisions des croisés.

Cet échelonnement des départs allait donner une physionomie particulière à la Cinquième Croisade. Les croisés français et allemands,

arrivés au printemps de 1218, envisageaient leur retour en Occident dès l'automne ; le duc Léopold d'Autriche, qui avait joué le rôle de chef des croisés après le départ du roi de Hongrie, devait repartir en avril 1219, ayant servi deux ans en Orient et laissant une forte somme (6 000 marcs) aux Teutoniques. Son départ, à la différence de celui du roi de Hongrie, fut considéré comme parfaitement normal : la participation des barons à la croisade ne devait guère excéder deux années. Le cas des Anglais est très caractéristique : le comte de Chester devait se rembarquer quand survint le comte de Winchester, et un troisième contingent, avec Philippe d'Aubigny, arriva au moment où la croisade venait de s'achever.

En effet, la prédication ne s'était pas interrompue. Le pape Honorius III continua à soutenir l'effort des croisés par des envois de renforts et d'argent. C'est en 1221 seulement que le cardinal-évêque d'Ostie, Hugolin de Segni, parcourut la Lombardie pour recueillir des contributions - et pour encourager les villes et les grands seigneurs à fournir leurs contingents à l'armée que devait conduire le marquis de Montferrat, auquel seraient remises les sommes ainsi collectées, pour autant qu'elles n'auraient pas été envoyées en Orient où le légat Pelage réclamait de l'argent. La croisade prenait ainsi l'allure d'une guerre longue, où de nouveaux contingents venaient relever ceux qui avaient terminé leur temps de service outre-mer.

La perspective initiale, celle d'une offensive massive, avait ainsi cédé la place à des plans de plus longue haleine, ce qui déjouait les plans d'al-Adil. Le sultan, en imposant ses vues à son fils al-Mûazzam, tablait sur la lassitude des croisés, escomptant qu'après une première offensive menée avec vigueur ils perdraient bientôt courage et abandonneraient les opérations actives, ce qui permettrait de reprendre le terrain qu'on leur aurait cédé.

On a pensé que le roi Jean de Brienne et les barons de Terre sainte, comptant sur la venue massive des croisés, entendaient jumeler leur campagne en Syrie avec une autre qui serait menée en Égypte de façon à contraindre le sultan à lâcher prise en Palestine. Quoi qu'il en soit, au début de 1218, Jean de Brienne fit adopter la décision de porter les opérations en Égypte, en faisant valoir que les chaleurs et le manque d'eau rendaient impossible une marche directe sur Jérusalem pendant la période estivale.

La campagne de 1217-1218 avait d'ailleurs porté ses fruits : la forteresse du Thabor cessait d'être une menace pour Acre, désormais couverte vers le sud par Chastel-Pèlerin. La première partie du programme d'Innocent III, qui était mort le 16 juillet 1216 en essayant de pacifier l'Italie centrale en vue de la croisade, était réalisée.

LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE DU LÉGAT PÉLAGE

C'est le 27 mai 1217 que les premiers navires qui avaient quitté Acre avec les croisés à leur bord, sous le commandement du comte Simon de Sarrebruck, firent leur apparition au débouché de la branche du Nil que commandait la ville de Damiette, l'une des trois principales places fortes de l'Égypte. Les troupes débarquées occupèrent une île où elles devaient se trouver en sécurité en attendant l'arrivée des forces du roi Jean, du duc d'Autriche et des ordres militaires, et commencèrent par établir des retranchements. On choisit d'un commun accord pour chef Jean de Brienne. Al-Kâmil, qui gouvernait l'Égypte pour son père resté en Syrie, averti par pigeon voyageur, s'empressa alors de rassembler une armée qui se porta en face du camp des Francs.

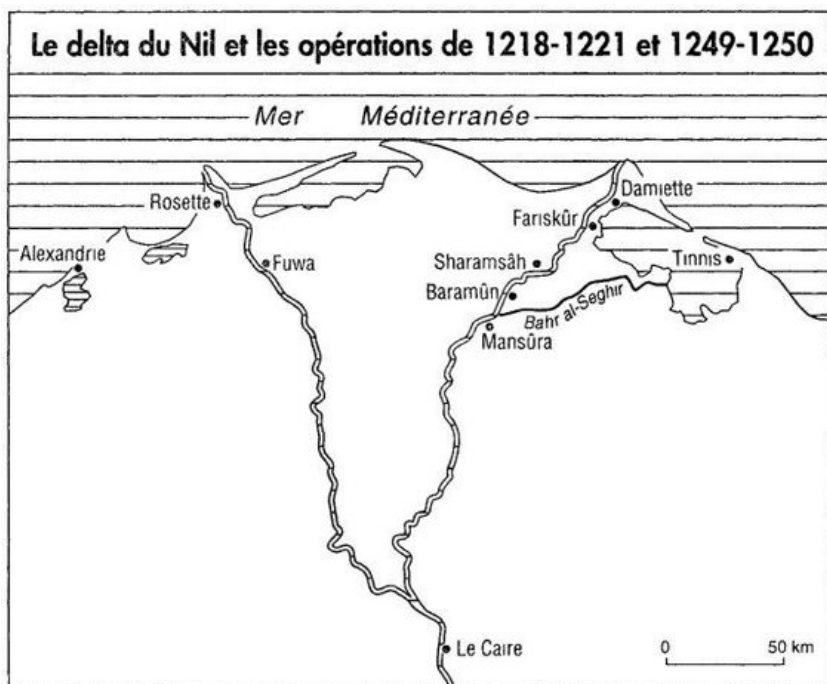
Le choix de l'Égypte comme théâtre des opérations était, on l'a vu, déjà en gestation puisque la Quatrième Croisade se proposait d'aller attaquer « Babylone », c'est-à-dire Le Caire. Mais deux perspectives pouvaient être envisagées. Pour les uns (c'était, semble-t-il, ce que pensait Jean de Brienne), le sultan, attaqué dans celle de ses possessions d'où il tirait l'essentiel de ses ressources et le moyen d'entretenir ses forces militaires, préférerait sacrifier la Terre sainte, beaucoup moins riche et assez à l'écart des grands centres qu'étaient Alexandrie, Le Caire ou Damas, au risque de perdre ou de voir dévaster l'Égypte. Pour d'autres, l'Égypte était en elle-même une proie tentante, sans reliefs montagneux où une résistance pouvait s'accrocher, dépourvue de grandes forteresses à l'exception d'Alexandrie, du Caire et de Damiette, et susceptible de nourrir une armée en campagne. Sa conquête permettrait la restauration d'une chrétienté qui était encore très présente, la restitution au culte chrétien d'églises vénérables, le culte de souvenirs bibliques et des sites auxquels s'attache la mémoire de la Sainte-Famille. Déjà, en 1168-1169, le roi Amaury avait songé à la conquête de l'Égypte - rappelons qu'au sud de celle-ci existait encore un royaume chrétien de Nubie, et plus loin encore celui d'Éthiopie.

Mais Damiette était une place forte redoutable, protégée par une triple muraille, commandant l'entrée du Nil grâce à la présence d'une grosse tour, la tour de la Chaîne, où s'accrochaient les chaînes qui barraient le cours du fleuve. Cette tour - le premier obstacle dont les croisés devaient venir à bout - était défendue par une forte garnison (trois cents hommes) disposant de balistes grâce auxquelles les

défenseurs pouvaient bombarder les navires des assaillants. Un premier assaut échoua le 23 juin, un second le 1^{er} juillet, les échelles chargées de combattants étant renversées dans le fleuve. Olivier de Paderborn fit alors construire une tour de bois flottante, montée sur deux gros navires, à partir de laquelle les assaillants lancèrent des passerelles qui permirent d'entamer les défenses de la tour, laquelle capitula le 25 août.

La chute de la forteresse eut un gros retentissement dans le monde arabe, et on attribua la mort du sultan al-Adil, le 31 août, à l'émotion qu'il en avait ressentie. Mais les croisés, confrontés à la crue du Nil, décidèrent d'attendre de nouveaux renforts.

Les Romains, les Français, des Anglais les rejoignirent entre la fin d'août et celle d'octobre. Avec eux arrivaient deux légats du pape, Robert de Courson, qui mourut au début de l'hiver, et Pélage, cardinal-évêque d'Albano, qui prit vite une place prédominante dans le conseil



de la croisade ; en tant que représentant du pape et en raison des interférences religieuses des différentes décisions prises par les croisés, il revendiqua une autorité qui éclipsait celle du roi Jean, que beaucoup de croisés n'étaient pas disposés à reconnaître.

Al-Kâmil, qui avait pris le titre de sultan au Caire en même temps que son frère al-Mûazzam le prenait à Damas, s'efforça de bloquer à l'aide de digues le cours du Nil en amont de la ville. Il tenta le 9

octobre 1218 un débarquement sur la rive occidentale, que Jean de Brienne parvint à refouler. Mais, découvrant une conspiration, il s'enfuit en laissant son armée sans commandement. Une panique s'ensuivit, et le sultan ne put reconstituer ses forces que grâce à l'arrivée d'al-Mûazzam. Mais les croisés s'étaient emparés de tout ce que contenait son camp et avaient pu s'établir sur la rive orientale. Le siège de Damiette commençait (5 février), peu après que Pélage eut ordonné un jeûne général.

C'est alors, semble-t-il, que les deux Ayyûbides se décidèrent à ouvrir des négociations avec les croisés. Al-Kâmil leur proposait, s'ils évacuaient l'Égypte, de leur rétrocéder le royaume de Jérusalem, à l'exception de Kerak et de Montréal, et de conclure une trêve de trente ans. Jean de Brienne, les barons francs et les Français voulaient accepter ; Pélage, suivi par les Italiens et les maîtres des ordres militaires, rejetait ces propositions, même accrues de l'offre d'une indemnité de 30 000 besants pour compenser l'abandon de Kerak et de Montréal.

Malgré l'échec des négociations, les Ayyûbides persistaient à penser que leurs adversaires finiraient par se rallier à leurs offres. Et al-Mûazzam ordonna à ses officiers en Syrie de procéder au démantèlement systématique des forteresses de l'ancien royaume latin, y compris Saphet, Panéas, le Toron et surtout Jérusalem, ce qui suscita une panique générale dans la population musulmane et juive. En même temps, il pressurait les juifs et les chrétiens d'Égypte pour leur extorquer de fortes sommes ; les coptes et les melkites furent en butte à une persécution généralisée, qui provoqua l'exode de plusieurs milliers de coptes en Nubie.

Cependant, le siège de Damiette se poursuivait, les croisés bénéficiant de l'arrivée de nouveaux contingents avec le passage de printemps de 1219. On construisait de nouveaux engins pour battre les murailles ; un assaut général, tenté le 8 juillet, fut repoussé par les assiégés qui utilisèrent le feu grégeois, et grâce à l'intervention de l'armée du sultan sur les arrières de l'armée chrétienne. De nouveaux assauts, les 13 et 31 juillet, eurent le même sort. Le 29 août, malgré l'avis des chevaliers, les gens de pied décidèrent une attaque sur le camp du sultan, attaque qui s'acheva en désastre ; Jean de Brienne et les chevaliers purent toutefois couvrir la retraite de l'armée, qui avait subi de lourdes pertes en tués et en prisonniers.

Le sultan, inquiet de l'état où se trouvait la ville assiégée, rouvrit les négociations. Cette fois, il promettait de payer la reconstruction des fortifications de Jérusalem, de libérer les captifs que l'on pourrait retrouver et de rendre la Vraie Croix aux chrétiens. Les deux partis qui

s'étaient formés en février restèrent fermes sur leurs positions, mais les Anglais rejoignirent celui de Jean de Brienne. Néanmoins, Pélage, redoutant la mauvaise foi du sultan, fit à nouveau rejeter ses offres.

Finalement, après l'échec d'une tentative de ravitaillement de Damiette lancée par le sultan, le 3 novembre 1219, on se décida à un nouvel effort pour prendre la ville. Celle-ci tomba presque sans combat, en raison de l'épuisement de la garnison, la population ayant subi de lourdes pertes du fait de la famine (5 novembre 1219). Le butin fut considérable, mais il semble que l'on autorisa la sortie de ceux qui voulurent quitter la cité. Quelques jours plus tard, la ville voisine de Tinnis tombait à son tour aux mains des croisés.

L'occupation de Damiette divisa les vainqueurs. Les Italiens accusaient les Français de les avoir frustrés dans le partage du butin ; Pélage, qui chercha à les réconcilier, fut menacé par eux, et on en arriva à une bataille de rues. En outre, le légat revendiquait la ville comme ayant été conquise par une croisade et refusait de la laisser, même partiellement, aux mains de Jean de Brienne qui la réclamait comme une dépendance du royaume de Jérusalem; on décida de s'en remettre à la décision du pape.

Un accord final, le 2 février 1220, permit de réaliser un partage attribuant des quartiers de la ville aux différentes nations. La grande mosquée devenait une cathédrale ; dans leur quartier, les Anglais consacraient une église à saint Edmond et une autre à saint Thomas Becket. Mais le légat s'efforçait d'empêcher les futurs citoyens de Damiette de s'établir dans le quartier dévolu au roi de Jérusalem. Honorius III avait confirmé son autorité ; il en tirait argument pour se comporter en maître de la cité, d'autant que le départ de Jean de Brienne, qui avait des prétentions à faire valoir sur le trône d'Arménie, lui laissait le champ libre. Il s'efforçait d'interdire les débarquements, restreignant les mouvements de navires : aussi des corsaires musulmans furent-ils en mesure de brûler, sous Chypre, le bateau du comte de Katzenellenbogen, et bien d'autres navires furent victimes de leurs attaques.

L'impact de la prise de Damiette était cependant considérable sur le monde musulman ; la destruction des murs de Jérusalem avait aggravé les craintes. L'Égypte paraissait désormais sans défense et exposée à tomber aux mains des croisés. Et al-Kâmil faisait appel à toutes les forces de l'Empire ayyûbide, notamment à son frère al-Ashraf, qui régnait dans le Diyârbekîr.

L'effervescence n'était pas moins vive chez les chrétiens orientaux. On doit à Paul Pelliot de leur avoir rendu l'attribution de textes prophétiques dont on aurait découvert des exemplaires à Damiette

même. L'un est attribué à un « Hannan fils d'Isaac » certainement le fameux traducteur Hunayn ibn-Ishâq, mort en 873, qui a été considéré comme un auteur de prophéties. L'autre est une *Apocalypse de saint Pierre* qu'on donnait pour écrite par son disciple Clément. En fait, ces deux textes ont visiblement été écrits sous la dictée des événements de 1219. La *Prophétie de Hannan*, qui était écrite en arabe, et que Pélage fit traduire, annonçait comme devant se produire les épreuves subies par les chrétiens, la prise d'Acre, le massacre de la garnison, et la prise de Damiette par un homme « maigre et grand » accompagné d'une grande armée, que suivrait la conquête du Caire et de Babylone, d'Assouan et de Qus. Viendrait ensuite un roi d'Abyssinie, qui détruirait La Mecque ; un roi d'outre-mer aurait cependant pris Damas et tous deux se rejoindraient à Jérusalem. Quant à l'*Apocalypse de saint Pierre*, également écrite en arabe, elle présentait une histoire du monde jusqu'à la venue de l'Antéchrist, faisant état de la chute de Damiette et de la venue des deux rois par la main desquels la loi de Mahomet serait anéantie.

La convergence de ces textes avec les perspectives sur la fin de l'Islam retenues par Innocent III dans sa bulle de 1215 est frappante. Elle laisse entrevoir, comme l'a démontré Paul Pelliot, que les chrétiens d'Orient, qu'ils fussent « nestoriens » ou « jacobites », étaient eux aussi disposés à croire à l'écroulement de l'Islam, et que certains d'entre eux visaient à encourager les croisés en diffusant des prophéties qui allaient en ce sens.

Un autre texte, très différent, la Relation de David, apparut l'année suivante. Il avait été communiqué à Bohémond IV par les espions que celui-ci entretenait en terre musulmane - des versions moins complètes en avaient été apportées par des marchands venus de Mésopotamie. C'était le récit des conquêtes réalisées aux dépens des musulmans par un « roi David » dont le royaume se situait dans les Indes et qui avait successivement vaincu le souverain des Qara Khitaï, régnant au-delà du Pamir, celui de Ghazni, celui du Kharezm, les dynastes musulmans de l'Iran, et qui était sur le point de subjuguier le khalifat abbaside de Bagdad. En fait, il s'agissait bien d'un personnage historique réel, le prince naïman Kutchlug, lequel avait conquis le pays des Qara Khitaï et qui avait été originellement chrétien. Mais la *Relation de David* ignorait qu'il avait été vaincu et tué par les Mongols de Gengis Khan et que c'était celui-ci qui avait soumis le Kharezm et l'Iran.

Les croisés, à Damiette, acceptèrent volontiers cette version des événements et Pélage s'empressa de la communiquer au pape, qui la diffusa auprès des archevêques. La perspective de l'intervention d'un puissant roi chrétien, renouvelant ce qu'on avait espéré du Prêtre Jean avant la Deuxième Croisade, était hautement encourageante.

Toutefois, les auteurs de ces textes s'expliquaient mal que ces conquérants, censés chrétiens, se fussent attaqués au royaume de Géorgie et lui eussent infligé une sévère défaite.

Or, pour Pélage, les Géorgiens étaient des alliés en puissance - le légat les avait invités à seconder l'entreprise de la croisade. De fait, ceux-ci exprimèrent leur regret d'avoir été empêchés par l'attaque imprévue des Mongols d'apporter leur aide aux croisés, ce qu'ils auraient sans doute faite en attaquant les domaines ayyûbides qui relevaient d'al-Ashraf. Celui-ci eut d'ailleurs à choisir entre le secours que lui demandait le khalife contre les Mongols et celui qui demandait al-Kâmil contre les Francs. On comprend qu'aux yeux de l'historien Ibn al-Athîr l'année 1219-1220 ait été celle du plus grand danger que l'Islam avait couru.

On comprend aussi que pour Pélage, ainsi informé de façon plus ou moins exacte des bouleversements du monde de l'Islam, l'échange de Damiette contre le royaume de Jérusalem ait pu paraître dérisoire ; comptant sur l'aide des Géorgiens et du roi éthiopien, il attendait l'arrivée considérée comme prochaine de Frédéric II dont les prophéties annonçaient qu'il conquerrait Damas.

Les récits d'Olivier de Paderborn et de Jacques de Vitry montrent l'écho que ces textes eurent dans l'entourage du légat. Al-Kâmil semble avoir renouvelé ses propositions de renoncer à toutes les conquêtes de Saladin sauf en Transjordanie et en Arabie Pétrée, mais Pélage n'y souscrivit pas.

Al-Mûazzam, cependant, avait tenté d'inquiéter les Francs en Syrie ; il avait attaqué Césarée, dont les fortifications venaient d'être rebâties ; les Génois purent évacuer la garnison par mer avant la chute de la place. Chastel-Pèlerin, assiégé à deux reprises et défendu par les Templiers, lui opposa une résistance victorieuse (octobre 1220). Al-Kâmil, de son côté, faisait édifier par ses troupes, au point où le Bahr al-Saghîr se sépare de la branche de Damiette, une grande forteresse qu'il appela « la Victorieuse » (al-Mansûra), afin d'assurer au Caire la couverture que Damiette ne pouvait plus lui fournir.

Bien qu'un certain nombre de croisés eût repris la route de l'Occident, jugeant leur participation à la croisade suffisante, on annonçait de nouvelles arrivées. C'était essentiellement les troupes de l'empereur Frédéric II, celles de ses royaumes d'Allemagne et d'Italie.

Frédéric avait fait entériner son projet de croisade par la diète de Nuremberg, en octobre 1219, quatre ans après avoir pris la croix. Après son couronnement et celui de son fils Henri, en 1220, on avait accéléré les préparatifs. Le cardinal Hugolin avait obtenu de

Lombardie le concours de près de quatre cent cinquante chevaliers que devait emmener le marquis de Montferrat ; les princes allemands avaient amené leurs contingents jusqu'en Pouille et les premiers d'entre eux s'étaient embarqués en avril 1221. D'autres devaient suivre en juin. Mais Frédéric aurait interdit que l'on entreprît des opérations avant son arrivée.

Pourquoi le légat décida-t-il de passer à l'attaque dès l'arrivée des premiers contingents impériaux ? Une interprétation, que l'on doit à Winkelmann, suggérerait que Pélage, fidèle à la conception pontificale d'une croisade entièrement dirigée par la papauté et devant profiter à celle-ci, aurait été peu favorable à une intervention massive de l'empereur car elle l'aurait privé des fruits de sa victoire. Il aurait voulu conquérir l'Égypte avant l'arrivée de Frédéric. Mais James Powell a remarqué que l'armée qu'il emmena ne représentait qu'une partie des forces disponibles à Damiette. Et, parmi ceux qui soutinrent son projet, figurait le duc de Bavière, lequel fit valoir qu'il était venu pour combattre et que la crue du Nil rendrait bientôt les opérations impossibles. Jean de Brienne, qui survint avec ses troupes le 6 juillet, essaya en vain de soutenir le point de vue opposé ; le légat l'accusa de trahison.

Mais s'agissait-il de conquérir l'Égypte ou bien, comme l'a pensé James Powell, de refouler l'armée du sultan en la chassant de la Mansûra ? L'approche de la crue rendait difficile une campagne prolongée. Quoi qu'il en soit, celle-ci fut aussi brève que malheureuse. Partie le 17 juillet, l'armée occupait Sharamsâh le 21. Le 24, elle repartait (toujours malgré Jean de Brienne) le long du Nil, flanquée par une flottille imposante, et atteignait Baramûn.

Mais les trois princes ayyûbides, de leur côté, avaient réuni une grosse armée. Le Nil grossissant, le sultan put faire passer par un canal secondaire des navires qui coupèrent les Francs de Damiette, d'où venait leur ravitaillement. Des forces terrestres complétèrent leur encerclement, et la retraite fut impossible, d'autant que l'inondation croissait. On envoya un émissaire, Guillaume de Gibelet, pour négocier avec al-Kâmil, lequel, soucieux de la venue de l'empereur, refusa de suivre ceux qui lui conseillaient d'anéantir l'armée franque. Le roi Jean vint traiter avec lui et obtint du ravitaillement.

La capitulation de Baramûn faillit n'être pas acceptée à Damiette, où venait d'arriver la flotte impériale commandée par l'amiral Henri de Malte, le chancelier de Sicile Gautier de Paléar et le chancelier de l'Empire, qui se retranchèrent derrière les instructions de Frédéric II.

Les Vénitiens, et d'autres qui appartenaient aux forces de l'empereur, voulurent attaquer les maisons du roi, des Hospitaliers et

des Templiers, et il fallut menacer de livrer Acre au sultan pour obtenir la ratification de la capitulation. Le 30 juin 1221, celle-ci intervenait; les croisés abandonnaient Damiette ; une trêve était conclue pour huit ans, avec cette précision qu'elle cesserait d'être en vigueur si un roi couronné prenait la croix, comme on l'avait déjà spécifié en 1198. On devait échanger les prisonniers, sans rançon. Et les musulmans s'engageaient à rendre ce qu'ils possédaient de la Vraie Croix.

La retraite des croisés suscita chez les musulmans un immense soulagement, à la mesure des craintes qu'ils avaient ressenties ; les chrétiens orientaux avaient à panser leurs plaies, et le patriarche d'Alexandrie Nicolas écrivit à ce propos au pape.

L'Occident avait connu une flambée d'enthousiasme dont le renouvellement des contingents partis pour Damiette atteste la réalité. La déception se traduisit par des attaques contre la politique pontificale et ses demandes d'argent : et surtout, les poètes se déchaînèrent contre le légat Pélage, dont l'énergie indiscutable avait été pour beaucoup dans les victoires, mais dont l'entêtement et le peu de souplesse avaient contribué à envenimer les relations entre croisés et Francs d'Orient, avant d'entraîner l'armée dans la malheureuse affaire de Baramûn. Un trouvère s'exclamait :

« Rome, mauvais compagnon,
Envoyâtes Capharnaon,
Jérusalem et Ascalon. »

La vaine attente de l'armée impériale avait elle aussi contribué à l'échec final, et le pape Honorius III, dans une lettre de novembre 1219, reprochait à Frédéric II ses trop longues procrastinations. Mais la Cinquième Croisade avait, pour la première fois, mis les Occidentaux à l'écoute des chrétiens orientaux. L'apparition des Mongols sur leur horizon n'avait été qu'épisodique ; elle devait se faire sentir plus vivement dans les décennies suivantes. Et on ne peut oublier cet épisode, apparemment mineur, que fut l'intervention de saint François d'Assise, lequel parvint jusqu'au sultan pour l'inviter à la foi chrétienne : avec lui, l'idée missionnaire fait son apparition dans la croisade.

FRÉDÉRIC II, ROI DE JÉRUSALEM : EN MARGE DE LA CROISADE

L'absence de Frédéric II à la Cinquième Croisade, alors que son arrivée était attendue avec autant d'espoir parmi les croisés que de crainte chez les musulmans, avait lourdement pesé sur son déroulement. C'est sans doute parce qu'on l'attendait que l'on avait abandonné les opérations actives pendant toute l'année 1220, et cette attente avait vraisemblablement encouragé les adversaires du compromis prévoyant l'échange de Damiette contre Jérusalem, dans la perspective du surcroît de puissance dont jouiraient les croisés renforcés par les troupes de l'empereur.

Frédéric s'était croisé dès 1215, mais ce n'est qu'en 1218 qu'il avait annoncé la réunion d'une diète où l'on devait préparer la croisade pour mars 1219 ; celle-ci ne se tint qu'à la fin de l'année, et on a vu que les premiers éléments de son armée ne se mirent pas en route avant 1221. Sans doute le Hohenstaufen avait-il tenu, avant de partir, à ce qu'on procédât à son couronnement impérial et à celui de son fils Henri. Honorius III l'avait semoncé pour avoir laissé plus de cinq ans s'écouler de la sorte et Frédéric s'engagea à partir le 24 juin 1225.

Le pape avait en outre convoqué un véritable conseil de guerre, où figuraient le roi Jean de Brienne et les maîtres des ordres militaires, pour préparer la nouvelle expédition. C'est alors qu'on imagina de renforcer la résolution de l'empereur en le mariant (il était veuf depuis 1222 de Constance d'Aragon) avec la fille que Jean de Brienne avait eue de Marie de Montferrat, Isabelle, héritière de la couronne de Jérusalem, lorsque celle-ci aurait quatorze ans. Le pape avait sans doute été l'instigateur du projet ; en tout cas, il se hâta d'accorder les dispenses nécessaires (car Isabelle, par les Montferrat, cousinaient avec Frédéric) « pour l'utilité de la Terre sainte ». Philippe Auguste, de son côté, formula des réserves à l'égard de ce projet.

Le maître des Teutoniques, Hermann de Salza, principal négociateur de celui-ci, avait promis à Jean de Brienne que ce dernier resterait roi de Jérusalem sa vie durant, et il était convenu que Frédéric se ferait couronner, selon la coutume, en Orient. Le mariage, célébré à Tyr par procuration, fut suivi de l'arrivée de la jeune épouse auprès de son mari ; ce dernier, sans attendre, se fit couronner à Foggia, adopta un nouveau sceau où figurait son titre de roi de Jérusalem, exigea des barons qui avaient accompagné Isabelle qu'ils lui prêtassent hommage, et signifia à Jean qu'il n'avait plus droit à la couronne. Frédéric craignait peut-être que son beau-père se constituât un parti, en raison des liens des Brienne avec l'ancienne dynastie normande de Sicile. Jean protesta mais dut quitter la Sicile, tandis que Frédéric envoyait l'évêque de Melfi recevoir les hommages de ses nouveaux vassaux et désignait l'habile Thomas, comte d'Acerra, pour gouverner le royaume.

Dans la perspective de son mariage, Frédéric avait obtenu un nouveau délai. Par le traité de San Germano (25 juillet 1225), il promettait de partir pour l'Orient le 15 août 1227 avec mille chevaliers pour y servir pendant deux ans, sous peine d'excommunication.

Les préparatifs prirent une grande ampleur et les effectifs rassemblés dépassaient ce qui avait été prévu, même s'il dut user de pressions pour obtenir les contingents et l'aide financière des communes lombardes. Le 15 août 1227, une part considérable de l'armée quittait Brindisi. Frédéric s'embarqua le 8 septembre, en compagnie du patriarche de Jérusalem, Géraud de Lausanne, mais il le laissa continuer seul, et lui-même revint au port parce qu'il était tombé malade. Le nouveau pape Grégoire IX refusa de croire à sa sincérité et lança contre lui l'excommunication prévue par le traité de San Germano (29 septembre 1227). Sans doute le pape avait-il d'autres motifs de conflit avec Frédéric que l'exaspération suscitée par ses atermoiements, en particulier à propos des droits revendiqués par la papauté dans le royaume de Sicile. Mais le conflit alla s'envenimant.

Frédéric n'était pas pressé de gagner l'Orient. Il ne se mit en mer que le 28 juin 1228, mais le fit en bravant une interdiction formelle de Grégoire IX, qui avait appris qu'il n'emmenait avec lui qu'une centaine de chevaliers, et qui entendait qu'il se dégageât d'abord de l'excommunication.

La croisade de l'empereur s'engageait ainsi sous d'étranges auspices. Il portait excommunié, ce qui interdisait en principe aux autres chrétiens d'entretenir des relations avec lui - interdiction que ne respectaient guère les vassaux à l'égard de leur seigneur, mais qui gêna considérablement les Templiers et les Hospitaliers, lesquels ne se joignirent à son armée qu'à la condition que les commandements ne fussent pas donnés en son nom. Le pape n'avait pas désigné de légat pour accompagner la croisade, et les pouvoirs de légation appartenaient au patriarche de Jérusalem, personnage assez attaché, semble-t-il, à faire valoir les droits de son siège. Et surtout Frédéric portait en détenteur d'une double autorité souveraine, celle de l'empereur et celle du roi de Jérusalem. Empereur, il pouvait se prévaloir de la suzeraineté que les rois de Chypre et d'Arménie avaient reconnue à son père Henri VI. Roi de Jérusalem, il se trouvait dans la situation paradoxale d'un roi qui avait pris la croix pour porter secours à son propre royaume.

Or Frédéric était bien résolu à user aussi bien des droits de l'empereur que de ceux du roi. Il le manifesta d'emblée en arrivant à Chypre, que gouvernait alors, au nom du jeune roi Henri, l'oncle de

celui-ci, Jean d'Ibelin, sire de Beyrouth. Les Ibelin, puissant lignage bien établi en Terre sainte, alliés aux familles royales de Chypre et de Jérusalem, s'étaient fait des ennemis, en particulier au sein des familles des compagnons de Guy de Lusignan venus du Poitou se fixer à Chypre, dont le principal était Aimery Barlais. Ceux-ci étaient entrés en relation avec Frédéric, lequel entendait enlever le gouvernement à Jean d'Ibelin, en se réclamant des usages de l'Empire qui lui permettaient d'exercer la garde des héritiers mineurs des fiefs et d'en avoir les profits. Profitant d'un repas où il avait convié Jean d'Ibelin, il le somma de lui laisser ce gouvernement et de rendre les comptes de sa gestion. Jean céda sur le premier point. Mais Frédéric lui réclama en même temps la restitution du fief de Beyrouth, comme ayant appartenu au domaine des rois de Jérusalem. Jean s'y refusa, du fait que cette place lui avait été donnée en fief lors de sa reconquête par les croisés de 1197, et Frédéric finit par s'incliner.

Il n'en avait pas moins réussi à imposer son autorité au royaume de Chypre et à rendre effectifs les droits de l'Empire sur celui-ci. Or, comme il manquait d'argent (il dut emprunter 30 000 besants au sire de Gibelet), il pouvait ainsi espérer tirer de Chypre des ressources financières, en même temps que le renfort de l'armée du royaume pour son expédition. Il échoua toutefois quand il voulut obtenir l'hommage de Bohémond IV, prince d'Antioche et comte de Tripoli. Ce dernier, pour échapper au pouvoir de l'empereur, imagina de feindre un accès de démence et parvint à rejoindre ses terres sans s'être exécuté.

Frédéric devait revenir à Chypre à son retour de Terre sainte, en 1229 ; il en profita pour marier le roi Henri à une Montferrat, pour mieux lier les Lusignan au système impérial, et pour confier le gouvernement de l'île à cinq barons du parti hostile aux Ibelin, en leur demandant le versement de 10 000 marcs d'argent. Pour se procurer cette somme, ceux-ci furent amenés à pressurer les partisans de Jean d'Ibelin. Un conflit éclata alors, qui s'acheva très vite par la victoire de ce dernier (juin 1230) et par le siège de Kantara où s'étaient réfugiés ses adversaires, qui capitulèrent au début de 1231.

Dans son royaume de Jérusalem, Frédéric pouvait compter sur l'appui inconditionnel des chevaliers teutoniques. Son objectif était double : la reprise de Jérusalem, objet même de la croisade, et la consolidation de l'autorité royale. En ce qui concerne Jérusalem, il y parvint à la faveur des négociations avec le sultan d'Égypte que nous retrouverons, mais cette restitution restait partielle et les quelques autres places rendues aux Francs représentaient peu de chose. Les barons du royaume étaient donc peu nombreux à avoir récupéré une partie de leurs terres ; ce n'est pas eux qui profitèrent de cette

récupération (si on en excepte Balian de Sidon, l'un des fidèles de l'empereur). Frédéric, qui avait concédé un fief de dix chevaliers à un nouveau venu, l'Allemand Conrad de Hohenlohe, s'efforçait de reconstituer au profit des Teutoniques la grande seigneurie que le comte Jocelin avait rassemblée avant 1187 autour d'Acre. Il confirmait l'achat qu'ils avaient fait à l'une des filles de Jocelin de sa part de cette seigneurie, et imposait à Jacques de La Mandelée, fils de l'autre fille de Jocelin, la cession de l'autre part, ce qui permettait à Hermann de Salza de construire au-dessus d'Acre la puissante forteresse de Montfort. Il leur concédait le manoir royal de Jérusalem, et entendait également leur attribuer le Toron que le sultan lui avait cédé ; mais l'héritière des anciens seigneurs fit valoir ses droits et Frédéric leur donna en contrepartie le château de Maron en attendant le règlement de ce litige. L'impressionnante série des privilèges donnés aux Teutoniques au moment où Frédéric allait repartir (avril 1229) paraît très significative.

Mais Frédéric avait soigneusement tenu à l'écart de ses négociations le patriarche Géraud. Celui-ci dut le ressentir d'autant plus vivement que les patriarches prétendaient à une autorité temporelle autant que spirituelle : le mémoire adressé en 1217-1218 au pape par le patriarche Raoul envisageait qu'en cas d'accord avec le sultan ce dernier se fit tributaire « du patriarche et de la Sainte Église romaine », sans faire allusion au roi Jean de Brienne. Géraud dénonça vigoureusement le traité de Jaffa et, arguant de l'excommunication de Frédéric, voulut faire jeter l'interdit sur Jérusalem, ce qui aurait empêché les croisés de faire leurs dévotions au Saint-Sépulcre. Mais Frédéric le prit de vitesse : il se rendit au Saint-Sépulcre avec l'armée, s'empara de la couronne sur l'autel et la ceignit, après quoi il fit lire par Hermann de Salza l'exposé de ses griefs contre le pape. L'archevêque de Césarée, chargé de la notification de l'interdit, n'arriva que le lendemain.

Craignant une attaque de l'empereur, Géraud s'entoura de troupes. Frédéric revint à Acre et prépara un assaut contre la maison du patriarche et contre celle des Templiers, ordonnant à tous ceux qui s'étaient armés contre lui de quitter la ville. Mais il était obligé de regagner au plus tôt son royaume de Sicile que Jean de Brienne avait envahi. Aussi se rembarqua-t-il après avoir ordonné la destruction des armes et des machines de guerre dont le patriarche aurait pu se servir. Il est à noter que les barons du royaume s'étaient gardés de se compromettre avec le prélat : Jean d'Ibelin est resté jusqu'au bout dans l'entourage de l'empereur.

Ainsi, si la croisade elle-même s'est achevée sur un succès, Frédéric laissait un royaume très divisé. Une compétitrice, Alix de Champagne,

vint, après son départ, réclamer la couronne en faisant valoir que la mort de la reine Isabelle avait privé Frédéric de ses droits. Les barons reconnurent toutefois que le trône revenait au fils d'Isabelle, Conrad, et invitèrent l'empereur, pour se conformer à la coutume, à envoyer celui-ci en Terre sainte dans le délai d'un an. Frédéric leur donna une réponse dilatoire. Mais ses représentants, Balian de Sidon et Garnier l'Aleman, se trouvaient pris entre sa volonté de se faire obéir et la sourde opposition des barons. Lorsque Frédéric leur ordonna de remettre le Toron aux Teutoniques sans tenir compte du jugement de la Cour qui avait reconnu les droits d'Alix d'Arménie, celle-ci somma ses pairs de se solidariser avec elle en faisant la grève du service armé, et Balian dut s'incliner.

C'est cependant la reprise de Chypre par Jean d'Ibelin qui porta le coup le plus sévère à l'autorité de Frédéric, au moment même où l'empereur venait de se réconcilier avec le pape. Sa riposte prit la forme d'une mise au ban du royaume de Jean et de ses principaux partisans, avec saisie de leurs fiefs. Balian de Sidon ne put faire exécuter ce commandement, Jean ayant fait valoir qu'il n'avait en rien attenté aux droits du roi dans son royaume de Jérusalem, et ayant obtenu de ses pairs qu'ils se solidarisent avec lui. Frédéric envoya alors en Orient une armée composée de sujets de son royaume de Sicile - qu'on appelait les Longuebars, car venant de la « Longobardie » -, sous le commandement de son maréchal, Richard Filangieri, qui devait remplacer Balian au gouvernement du royaume. Filangieri mit le siège devant Beyrouth, sans réussir à prendre la place. Jean d'Ibelin avait amené des renforts de Chypre et fait appel à ses partisans d'Acre. Chevaliers et bourgeois se constituèrent à l'intérieur d'une confrérie en une ligue d'autodéfense qui se transforma en commune et qui élut Jean comme maire (avril 1232). Richard Filangieri avait profité de la défaite de ses adversaires à Casal-Humbert pour transporter la guerre à Chypre, mais il fut vaincu à Agridi et ses troupes, réfugiées à Cérines (Kyrenia), finirent par capituler, le 3 avril 1233.

Grégoire IX avait pris position en faveur de Frédéric et chercha vainement une solution de compromis, sur la base du remplacement de Filangieri par un personnage moins suspect aux yeux des barons de Terre sainte, de l'octroi d'une amnistie aux rebelles, de la dissolution de la commune et de la reconnaissance de l'autorité du roi. Frédéric, de son côté, était peu porté à une transaction, mais il ne pouvait pas renouveler son effort de 1232.

L'enchaînement des événements avait ainsi donné à sa croisade des suites imprévisibles. L'envoi de l'armée de Filangieri, dont l'importance était considérable au regard des effectifs de la chevalerie franque, ne s'était pas placé dans la perspective de la défense de la Terre sainte,

mais dans celle du maintien de son autorité. Et l'échec de cette entreprise avait débouché sur l'extension en Orient du même mouvement communal contre lequel il luttait en Italie.

Cependant la coalition du patriarche, du Temple et de l'Hôpital, qui s'était formée dans le prolongement de l'excommunication de l'empereur, ne s'était pas maintenue. Grégoire IX avait vigoureusement tancé Géraud de Lausanne lorsque ce dernier avait pris parti pour la commune d'Acre, en lui retirant temporairement ses pouvoirs de légat. Le Temple et l'Hôpital avaient été châtiés par Frédéric qui avait confisqué leurs biens en Sicile ; mais les Hospitaliers s'étaient rapprochés de lui, et il leur avait restitué leurs biens. Les Templiers s'étaient enfermés dans leur hostilité à son égard, et ils faisaient cause commune avec les barons hostiles à l'empereur. Ce n'est pas par hasard si le sire de Beyrouth, à la fin de sa vie, s'était fait recevoir frère du Temple. Et les Ibelin s'étaient débarrassés par l'exil de leurs adversaires en Chypre.

Il subsistait toutefois un tiers parti qui, sans partager les rancunes de l'empereur, restait attaché à la fidélité envers Frédéric - celui-ci n'étant à leurs yeux, en droit, que le tuteur du véritable roi, Conrad de Hohenstaufen. Balian de Sidon et Eudes de Montbéliard en étaient les principales figures, et le premier continuait à être regardé par les barons comme le détenteur de l'autorité, l'investiture de Filangieri n'ayant pas été faite dans les formes régulières. Cela permettait aux institutions du royaume de fonctionner régulièrement, qu'il s'agît de la Haute Cour, instance judiciaire suprême en matière féodale, ou du parlement qui délibérait occasionnellement sur les affaires communes, ou encore de la gestion des officiers, châtelains ou vicomtes, qui assuraient l'administration courante. Mais les profondes divisions qui existaient rendaient impossible la poursuite d'une politique commune. Dans un royaume qui était amené à faire reposer son existence sur un équilibre au milieu de ses puissants voisins, cette situation était grosse de dangers.

Les historiens se sont partagés sur les responsabilités de cette crise. Il est certain que la conception qu'avait un Frédéric II, vainqueur dans son royaume de Sicile des velléités d'autonomie des barons et adversaire des communes italiennes qui mettaient son pouvoir en cause, des droits et des devoirs d'un souverain, était difficilement conciliable avec l'attachement des barons de Terre sainte à leurs usages et à leurs privilèges. Le fait qu'il ait dû s'en remettre, pour gouverner son royaume, à un personnage peu porté aux transactions et qu'il maintint si longtemps à son poste, était lié à son absence habituelle. Mais celle-ci ne venait-elle pas, précisément, de ce que Frédéric était venu en croisade pour prendre l'administration d'un

royaume qui lui revenait par droit héréditaire ? Tel fut l'arrière-plan du déroulement des croisades entre 1228 et 1244.

LA SIXIÈME CROISADE ET LE TRAITÉ DE JAFFA

Les trêves de Baramûn, qui avaient mis fin en 1221 à la campagne d'Égypte, ne pouvaient apparaître, et ne sont apparues, que comme un armistice temporaire : les représentants de Frédéric II qui avaient essayé d'empêcher la remise de Damiette aux Égyptiens considéraient que la croisade n'était pas achevée, puisqu'on attendait l'empereur.

En Orient comme en Occident, on ne doutait pas de la prochaine venue de celui-ci. Et quelques mois après l'évacuation de Damiette, Honorius III réunissait autour de lui les chefs de l'Orient latin pour préparer la nouvelle campagne. Honorius avait fait sien le projet d'Innocent III, et son successeur Grégoire IX, qui avait prêché la croisade en Lombardie et en Toscane quand il était le cardinal Hugolin de Segni, y était lui aussi très attaché.

Les chrétiens orientaux ne pensaient pas différemment. La reine de Géorgie, Russudan, écrivait au pape, sans doute à la fin de 1223, que les Géorgiens, empêchés de répondre à l'appel de Pélage par l'incursion mongole de 1221, avaient l'intention de se joindre à la croisade que mènerait l'empereur, et lui demandait la date de son départ. Le connétable de Géorgie, Iwané, avait pris la croix et comptait emmener quarante mille guerriers. Le royaume de Géorgie, alors en pleine expansion, était en mesure d'intervenir efficacement contre les Ayyûbides dans la région de Khilat. Le pape répondit le 12 mai 1224, en se félicitant des nouvelles que lui donnait la reine et en étendant le bénéfice de l'indulgence plénière aux croisés géorgiens et à leur chef. Malheureusement, les Géorgiens durent supporter les attaques des Kharezmiens du sultan Jalal al-Dîn, en 1226, et celles des Seljuquides d'Anatolie - et, en 1228, c'est Grégoire IX qui cherchait à organiser une croisade partie de Hongrie, à travers le pays des Comans (au nord de la mer Noire) pour porter aide aux chrétiens de Géorgie.

En Occident, il n'y eut pas de campagne de prédication comparable à celle qui avait précédé la Cinquième Croisade. On prêcha dans les territoires relevant de l'empereur, mais non en France. En Angleterre toutefois, le mouvement de prédication, qui avait atteint plus tardivement le royaume des Plantagenêts, se prolongea. Les départs devaient être nombreux : Pierre des Roches, évêque de Winchester, prit la croix en 1221 ; Guillaume Brewer, évêque d'Exeter, fit de même, peut-être pour exécuter un vœu de son oncle qui lui avait laissé

un trésor de 4 000 marcs, déposé à Acre.

La Sixième Croisade devait donc être pour partie une croisade anglaise. C'est à cette occasion que Pierre des Roches modifia les constitutions de l'hôpital anglais fondé à Acre lors de la Troisième Croisade sous le nom de Saint-Thomas-Becket pour en faire un ordre militaire sur le modèle des Teutoniques, l'ordre de Saint-Thomas-Martyr-d'Acre.

Néanmoins, la croisade était avant tout celle de Frédéric II. L'évêque de Hildesheim, Conrad, l'avait prêchée en Allemagne, où le landgrave de Thuringe et le duc de Limbourg avaient pris la croix. En Lombardie, les villes firent mine de résister aux demandes de l'empereur, et il fallut l'intervention du pape pour qu'elles acceptassent d'envoyer 400 hommes à son armée. Le royaume de Sicile fournit 250 hommes d'armes. Les 1 000 chevaliers que Frédéric s'était engagé à emmener étaient donc réunis et le chiffre était très largement dépassé, mais une épidémie se déclara et causa de nombreux décès. Cependant, à la date fixée, le 15 août 1227, la flotte mit à la voile, emportant le nouveau duc de Limbourg, Henri, qui allait devoir assumer la direction de la croisade.

Frédéric lui-même, on le sait, partit le 6 septembre pour revenir aussitôt, vraisemblablement atteint, on l'a dit, par l'épidémie. Hermann de Salza avait repris la mer avec vingt galères, mais c'est seulement en mai 1228 que l'empereur le suivit, après avoir envoyé un nouveau détachement sous la conduite de Richard Filangieri, en avril. Frédéric avait employé l'hiver à recruter de nouvelles troupes, notamment en Sicile où il avait ordonné la levée d'un chevalier sur huit. Mais son propre détachement était relativement peu nombreux, puisqu'il avait suffi de quarante navires pour le transporter.

En raison de ces arrivées échelonnées, il n'avait pas été possible d'entreprendre d'opérations avant l'arrivée de Frédéric : la convention passée à Baramûn n'autorisait la rupture de la trêve que si un roi couronné arrivait en Syrie. Et, lorsqu'un groupe de croisés se permit de mener un raid de pillage en terre musulmane, Richard Filangieri leur infligea un rude châtiment et fit renvoyer butin et prisonniers aux officiers du sultan. Un grand nombre de croisés décidèrent alors de revenir en Occident ; le chiffre de 40 000 qu'on a avancé est évidemment exagéré : l'effectif total de l'armée présente à Césarée l'année suivante aurait été de 800 chevaliers et 10 000 hommes.

On avait toutefois mis à profit la présence de l'armée et les ressources financières dont elle disposait pour des travaux de fortification : des Français allèrent rebâtir le « château de mer » de Sidon, faute de pouvoir reconstruire les murs de la ville entière.

L'évêque de Winchester finança en grande partie la restauration des murailles de Césarée et commença celle des murs de Jaffa. Et les Allemands se mirent au service des Teutoniques pour édifier la puissante forteresse de Montfort.

Du fait de sa relâche à Chypre, Frédéric II ne débarqua à Acre que le 7 septembre. Il ne devait se mettre en marche qu'en novembre. En fait, à l'insu de la plupart des croisés et sans doute des Francs de Terre sainte, il était vraisemblablement décidé avant même son arrivée à ne pas s'en remettre au sort des armes.

Depuis 1226, en effet, l'empereur était entré en relation avec le sultan ayyûbide, al-Kâmil. L'entente entre les fils d'al-Adil n'avait pas longtemps survécu à la mort de leur père : al-Mûazzam, qui avait Damas dans son lot, redoutait d'être dépossédé de cette ville par al-Kâmil et s'était tourné vers le sultan de Kharezm, Jalal al-Dîn, lequel, chassé de ses territoires orientaux par les Mongols, reconstituait à son profit une nouvelle domination au sud du Caucase. Al-Mûazzam reconnut sa souveraineté et fit proclamer son nom dans la prière publique à la place de celui du sultan d'Égypte. Al-Kâmil prit peur à son tour. Redoutant d'être trahi par ses émirs, il envoya à Frédéric un messenger de confiance, Fakhr al-Dîn Ibn al-Sheîkh, en sollicitant l'aide de l'empereur contre son frère, et en lui offrant en contrepartie la restitution des conquêtes de Saladin. Frédéric avait donné suite à ces ouvertures en envoyant l'archevêque Bérard de Palerme au Caire - non sans l'envoyer ensuite à Damas pour sonder les intentions d'al-Mûazzam qui y répondit par une fin de non-recevoir.

Al-Kâmil pressa donc les négociations qui, sans doute, prévoyaient de larges concessions à Frédéric. Mais, en novembre 1227, al-Mûazzam mourut et al-Kâmil s'empessa d'envahir les terres de son fils, al-Nasîr Dawûd, occupant en particulier Jérusalem. Frédéric n'ayant pas encore quitté l'Occident, les conditions avaient radicalement changé : Al-Kâmil et son frère al-Ashraf, à qui Jalal al-Dîn avait enlevé Khilat, s'entendaient pour se partager l'héritage d'al-Mûazzam, et l'aide de Frédéric devenait superflue.

Aussi le premier soin de l'empereur fut-il d'envoyer Thomas d'Acerra et Balian de Sidon au sultan d'Égypte pour lui rappeler ses promesses. Fakhr al-Dîn étant retourné auprès de lui, Frédéric sut jouer de toute son habileté pour essayer de convaincre son interlocuteur qu'il n'était venu en Orient que pour répondre à son invitation, et qu'il ne pouvait pas repartir sans avoir obtenu un résultat tangible, sous peine de perdre la face.

Le sultan atermoyant, Frédéric se décida à une démonstration de force et se porta avec ses troupes vers Jaffa, pour achever de

reconstruire les fortifications de cette ville. À ses barons et aux croisés, il expliquait ce mouvement par son désir de s'assurer une base convenable pour une prochaine campagne ayant Jérusalem pour but. Mais il recevait des nouvelles inquiétantes d'Italie et, nous dit-on, il avait déjà demandé à son amiral, Henri de Malte, de lui amener des navires au printemps pour son retour. Il fallait conclure rapidement ; heureusement pour lui, le siège de Damas par les deux frères ayyûbides traînait, et al-Kâmil souhaitait lui aussi avoir les mains libres.

C'est ainsi que, le 11 février 1229, les représentants de Frédéric concluaient avec ceux du sultan le traité de Jaffa, qui avait été négocié dans le plus grand secret et dont le texte ne fut pas même communiqué au patriarche. Ce traité comportait la proclamation d'une trêve conclue pour dix ans cinq mois et quarante jours (durée correspondant en calendrier musulman à dix ans du calendrier julien - le texte qui nous est parvenu est la traduction française d'un original arabe) ; il ne couvrait que le seul royaume de Jérusalem, en excluant la principauté d'Antioche, le comté de Tripoli, les domaines de l'Hôpital et du Temple au Krak, à Chastel-Blanc, à Tortose et à Margat, Frédéric interdisant à ses sujets de fournir leur aide à ceux-ci en cas de conflit avec le sultan. La pièce essentielle était la cession à l'empereur de « Jérusalem l'exaltée », qu'il aurait le droit, semble-t-il, de fortifier (on se rappelle que la ville avait été démantelée par al-Mûazzam).

Mais al-Kâmil avait refusé d'y inclure la mosquée al-Aqsa et le dôme du Rocher, en disant même que le khalife le traiterait de mécréant s'il abandonnait ces lieux aussi saints pour les musulmans que le Saint-Sépulcre pour les chrétiens.

On devait laisser les pèlerins chrétiens visiter le Temple, à condition de s'y comporter avec les marques de dévotion et la discrétion désirables ; Nazareth et Bethléem étaient aussi rendues aux chrétiens, chacune de ces localités disposant d'un couloir pour rejoindre les terres franques.

Un juge musulman devait résider à Jérusalem pour juger les causes de ses coreligionnaires. Quelques concessions territoriales mineures complétaient le traité : la pleine propriété de terres jusque-là contestées ou divisées (Sidon, Jaffa, Cesarée) et la cession du Toron, qui ne devait pas être refortifié. On devait enfin restituer les prisonniers de guerre.

Ce traité a alimenté les réflexions des historiens ; il est particulièrement instructif de comparer les pages qu'il a inspirées à René Grousset dans *l'Histoire des croisades*, où ce dernier partage la sévérité des auteurs francs du XIII^e siècle, avec celles que le même a

écrites dans ses *Figures de proue*, au terme d'un réexamen de la personnalité de Frédéric II. Écartant les accusations d'islamophilie et de dilettantisme qui ont été portées contre ce dernier, il s'est posé la question d'une motivation plus profonde.

Certes, Frédéric a joué dans ses rapports avec les princes musulmans le jeu d'un souverain ouvert à la civilisation arabe, se plaisant aux échanges des lettrés, tout comme ses prédécesseurs normands à Palerme entretenaient à leur cour des poètes qui chantaient leurs louanges en langue arabe ; il a pris durant son séjour en Orient des attitudes frisant la provocation à l'égard de l'Église latine, louant les musulmans de prendre leurs khalifes dans la famille du Prophète quand les chrétiens choisissaient des papes d'extraction obscure, imposant silence aux prêtres chrétiens pour manifester son respect du culte musulman.

Mais le même Frédéric était celui qui avait démantelé la structure de l'islam sicilien et déporté les musulmans dans les Pouilles, et qui respectait plus la foi chrétienne que ne le laissaient entendre ses antagonistes. Frédéric et al-Kâmil étaient-ils deux esprits en avance sur leur temps ayant pris conscience de la nécessité de mettre fin à un conflit sans issue en adoptant un compromis durable ? Les Lieux saints de l'islam sous contrôle musulman, ceux de la chrétienté sous contrôle chrétien : c'est une solution au problème de Jérusalem qu'on a retrouvée en d'autres temps. La question se pose toutefois : la simple conclusion d'une trêve, et non d'un traité de paix, restait en arrière de la solution envisagée en 1213 par Innocent III. Le compromis de 1229 était-il le fruit des réflexions de deux esprits politiques exceptionnellement attentifs à l'établissement d'une paix durable, ou bien un expédient permettant à l'un et à l'autre de se tirer d'une situation où les intrigues et les contretemps les avaient placés tous deux ?

L'accueil fait au traité, de part et d'autre, attestait que les esprits étaient peu préparés à l'accueillir. Du côté musulman, al-Nasîr de Damas s'efforçait d'exploiter contre ses oncles un abandon qu'il présentait comme honteux ; les prédicateurs de l'entourage d'al-Kâmil manifestèrent leur mauvaise humeur en venant faire à la porte de sa tente l'appel à la prière à contretemps.

Dans l'armée de la croisade, les Allemands et la plupart des Anglais acceptèrent avec joie la perspective de réaliser leur vœu et de visiter les Lieux saints - ce qui les disposait d'avance fort mal à l'égard de l'archevêque de Césarée quand il prétendit les en empêcher. D'autres manifestèrent leur mécontentement ; un des prédicateurs anglais de la croisade, le dominicain Walter, célébra en signe de protestation une

messe en dehors des murs de la Ville sainte.

Le baronnage de Terre sainte ne pouvait qu'être divisé, encore que Balian de Sidon eût été l'un des négociateurs ; Frédéric n'avait pas été très attentif aux intérêts des barons dépossédés par la conquête de Saladin. Les critiques les plus vigoureuses vinrent cependant du patriarche Géraud, quand il put enfin se procurer le texte du traité. Il en commenta les clauses dans un document auquel Grégoire IX donna une large diffusion. Certains historiens l'ont présenté comme un fanatique, obstiné dans sa haine des Sarrasins et n'entrevoyant de relations possibles avec ceux-ci que dans la guerre ; en fait, il reprochait à l'empereur de n'avoir pas utilisé la force militaire dont il disposait pour imposer aux musulmans un traité moins scandaleux.

Le scandale, aux yeux du patriarche, venait d'abord de ce que Frédéric II n'avait traité qu'en son nom, sans tenir compte ni de l'Église, ni des pèlerins, et qu'il avait mené ses négociations en trompant ceux-ci sur ses intentions ; il avait, en réalité, décidé de son départ bien avant Noël, en arguant du manque d'argent et tenu le patriarche, légat du Siège apostolique, à l'écart des négociations. D'ailleurs, traitant avec al-Kâmil, qui venait d'occuper Jérusalem, il n'avait pas davantage tenu compte des revendications vraisemblables du sultan de Damas, exposant ainsi Jérusalem aux entreprises de celui-ci.

La récupération de Jérusalem, ajoutait-il, était incomplète. La ville avait été cédée à l'empereur sans son plat pays ; les institutions ecclésiastiques - patriarcat, Hôpital, la Latine, le Mont-Sion, Josaphat, le Mont des Oliviers, le *Templum Domini* - ne retrouvaient pas les biens dont ils tiraient leurs ressources. Seuls les Templiers récupérèrent quelques localités sur la route de Jérusalem à Jaffa. Laisser aux musulmans le Temple, c'était oublier ce qu'était celui-ci pour les chrétiens (le pape devait préciser : le lieu où le Christ avait prêché, la première cathédrale de Jérusalem) : on y admettrait les visiteurs chrétiens s'ils croyaient ce que croient les Sarrasins, alors que tous les musulmans pourraient entrer à Bethléem sans avoir à répondre à quelque condition que ce fût.

L'exclusion des autres terres chrétiennes du bénéfice de la trêve était pour le patriarche un autre motif d'indignation. Grégoire IX fit écho à ces griefs en affirmant que, traitant de la sorte avec le sultan, l'empereur s'était lui-même privé de sa dignité. Au contraire, Hermann de Salza faisait valoir l'ampleur des récupérations - la route de Jérusalem à Bethléem et à Jaffa, avec les villages qu'elle traversait, celle d'Acre à Nazareth, etc.

Tout n'était pas exagéré dans les protestations du patriarche. La

question du droit de rebâtir les murailles de Jérusalem n'était pas clairement définie. Le texte français de l'accord disait « qu'il en face que ilh vodra de garnir ou autre chose », ce qui laisserait entendre la possibilité de fortifier la ville ; des auteurs arabes affirment que celle-ci était exclue. Frédéric avait réuni les chefs des croisés et les grands barons pour discuter de ce remantèlement ; mais, au lendemain de l'interdit jeté sur la ville, il la quitta sans avoir pris de décision. On a, par la suite, travaillé aux murailles, mais sans pousser le travail à son terme ; en raison de l'enclave constituée par le Temple et la mosquée al-Aqsa, ce travail présentait des difficultés certaines.

La ville redevenait-elle entièrement chrétienne ? On sait qu'avant 1187 les juifs et les musulmans n'étaient pas autorisés à y résider de façon permanente. Or le traité prévoyait la présence d'un *qadi* pour juger les affaires des musulmans. Quant aux juifs, Frédéric paraît leur avoir interdit d'abord le séjour à Jérusalem ; mais, comme avant 1187, une exception était faite pour les teinturiers juifs, auxquels fut expressément reconnu en 1236 le droit d'héberger ceux de leurs coreligionnaires qui viendraient en pèlerinage dans la Ville sainte.

Les conditions dans lesquelles le traité fut signé, tant en raison de la situation de l'empereur excommunié que du fait que le patriarche avait été laissé de côté au cours des négociations, le caractère hâtif de certaines dispositions de l'accord qui laissaient bien des zones d'ombre, ne lui permettaient pas de constituer une solution définitive. Il est vraisemblable que Frédéric aurait obtenu des conditions bien meilleures en apportant son aide à al-Kâmil au moment où celui-ci se sentait réellement en difficulté, c'est-à-dire avant la mort d'al-Mûazzam. Mais il aurait aussi trouvé en face de lui un sultan de Damas régnant dans la réalité sur Jérusalem...

Grégoire IX, en mai 1230, se réconciliait avec Frédéric. Et le traité de Jaffa devint pour lui celui qu'avait obtenu « notre très cher fils Frédéric », grâce auquel « cette cité avait été restituée à l'exception du Temple du Seigneur » qui restait « livré aux souillures » des infidèles. Le pape l'acceptait donc, mais en lui reconnaissant un caractère provisoire et incomplet.

LA CROISADE DES BARONS

Par ses lettres adressées aux Anglais, le 4 septembre 1234, et aux Français le 7 novembre suivant, le pape Grégoire IX les avertissait que la trêve conclue avec le sultan allait prendre fin, et qu'il ne restait plus très longtemps pour préparer l'expédition indispensable au maintien

de la Terre sainte. Et il laissait entendre que la situation de celle-ci restait précaire.

De fait, l'occupation franque consécutive au traité de Jaffa demeurait très limitée. À Jérusalem même, ceux qui s'étaient réinstallés et qui commencèrent très vite des travaux de réaménagement, en particulier dans le quartier dévolu aux Teutoniques, étaient exposés à un coup de main. Dès la fin de 1229, les villageois musulmans de la région de Jérusalem, excités par leurs *faqi* - les prédicateurs des mosquées - attaquèrent la ville qui n'avait que des défenses de fortune. Les deux baillis de l'empereur, Balian de Sidon et Garnier l'Aleman, prévenus à temps, purent débloquer les habitants qui s'étaient réfugiés dans la tour de David.

Mais cela montrait la nécessité de rebâtir les murailles. Quant à la route du pèlerinage, elle était si peu sûre que le pape, le 9 mars 1238, mettait les Templiers en demeure d'y rétablir la sécurité en y plaçant des gens d'armes en garnison, parce que les Sarrasins montaient des embuscades où tombaient les pèlerins, entre Jaffa et Césarée. Il ajoutait que, s'ils n'en étaient pas capables, la garde de la route serait confiée au comte Gautier de Brienne, détenteur de Jaffa, pour une période de cinq années, moyennant une rétribution de 2 tournois payés par chaque pèlerin.

La trêve conclue en 1229 ne couvrait pas les terres situées au nord du royaume de Jérusalem, et en particulier celles qui relevaient de Tripoli, du *krak* des Chevaliers et de Chastel-Blanc. Or les Hospitaliers du *krak* réclamaient au prince ayyûbide de Hama le versement d'un tribut que celui-ci refusait. Une série de raids menés par les chevaliers de 1229 à 1233 déboucha en octobre 1233 sur une campagne plus importante à laquelle participaient les contingents du prince d'Antioche-Tripoli, Bohémond V, des Templiers, des chevaliers de Jérusalem menés par Pierre d'Avallon et de ceux de Chypre.

On s'apprêtait à reprendre la ville au début de 1234, lorsque l'armée du sultan al-Kâmil, se portant vers le nord pour s'opposer aux Seljuqides, stationna près de Hama. Le sultan imposa sa médiation, et le prince de Hama accepta une transaction. Mais il semble que le conflit ait repris à propos du château de Montferrat, qui commandait la passe menant du *krak* à Hama, lequel aurait été occupé (en 1236?) par les Hospitaliers, puis repris et démantelé par l'Ayyûbide en 1238-1239. Quant aux Templiers, ils avaient tenté sur Darbsâk, à la frontière alépine, un coup de main qui échoua (1237).

Mais ces conflits frontaliers ne paraissaient pas mettre la Terre sainte en danger. Grégoire IX se sentit ainsi en mesure de répondre aux sollicitations qui lui venaient de l'Empire latin de Constantinople,

où Jean de Brienne avait pris la couronne impériale pour exercer le gouvernement au nom du jeune Baudouin II de Courtenay (1230). Menacés par une coalition réunissant le tsar des Bulgares Jean Asen et l'empereur de Nicée, les deux empereurs demandaient de l'aide, et le pape s'adressa à ceux qui avaient déjà pris la croix en leur suggérant de se rendre à Constantinople plutôt qu'en Terre sainte (1236). Cet appel eut un certain succès : des croisés partirent, les uns par mer avec Jean de Béthune (1238), les autres par terre avec Humbert de Beaujeu et Thomas de Marle, auxquels le roi de France avait fourni une aide financière parallèlement à celle qu'il accordait au jeune Baudouin II qui lui avait engagé son comté de Namur. Le tsar ayant changé de politique, les croisés se bornèrent à quelques opérations en Thrace (1239).

La masse des croisés était cependant restée fidèle au but initial, et Grégoire IX était revenu à celui-ci. Et la croisade prit un tour particulier. Elle fut essentiellement le fait des grands féodaux des royaumes de France et d'Angleterre. En France, les rébellions qui avaient marqué les premières années du règne du Louis IX avaient entraîné, à titre de sanction, l'engagement pris par plusieurs barons de partir outre-mer : tel le duc de Bretagne Pierre Mauclerc qui avait promis que, sitôt son fils en âge de gouverner, il s'y rendrait pour y séjourner cinq ans (1234). Thibaud IV de Champagne, roi de Navarre, avait déjà pris la croix lorsque le roi, ayant réprimé sa rébellion (1236) lui imposa de passer sept années hors du royaume de France. Les liens familiaux, en particulier au sein du lignage de Dreux et de celui de Blois-Champagne, entraînèrent d'autres prises de croix : celles du duc Hugues IV de Bourgogne, de Jean de Braine, comte de Mâcon, de Guigues, de Forez et de Nevers, des comtes de Bar-le-Duc, de Grandpré, de Sancerre ; d'autres, comme Amaury de Montfort et Robert de Courtenay, firent de même.

Le roi de France favorisa ces prises de croix : il acheta à Jean de Braine (qui était le frère de Pierre Mauclerc) son comté de Mâcon ; il donna généreusement de quoi équiper des croisés ; il accepta de prendre en gage des châteaux (tel Champtoceaux que lui engagea le duc de Bretagne) en nantissement de prêts d'argent. Et il donna 32 000 livres au connétable du royaume, Amaury de Montfort, en lui concédant le droit de porter ses armes. Ainsi, l'expédition - qui aurait compris jusqu'à 1 500 chevaliers - prenait-elle la couleur d'une campagne de l'armée royale, sous la bannière du roi.

En Angleterre, la crise qui avait éprouvé le royaume pendant la minorité d'Henri III avait retardé le recrutement, mais la croisade apparut à certains barons comme l'occasion de réconcilier des adversaires - ainsi le frère du roi, Richard de Cornouailles, et Gilbert le

Maréchal, en 1236. Simon de Montfort, comte de Leicester, Guillaume Longue-Épée, d'autres encore prirent la croix. Grégoire IX, cependant, se demandait si Richard n'avait pas un devoir plus urgent, celui de soutenir son frère pour maintenir la paix dans son royaume, et il l'invita à ne pas partir (1238). Mais le comte de Cornouailles, excédé par les conflits qu'il n'avait cessé d'essayer d'apaiser, maintint sa décision. Toutefois, c'est seulement le 12 novembre 1239, à Northampton, que les barons des deux partis jurèrent de se rendre en Terre sainte, en écartant les autres propositions.

Les barons français y étaient déjà parvenus. Ils avaient pris contact avec Frédéric II, qui avait insisté pour qu'ils ne se missent en route qu'en 1239, afin d'éviter une rupture des trêves, et qui, pressenti par eux pour prendre la tête de l'expédition, avait promis d'y venir ou du moins d'y envoyer son fils Conrad - ce qui eût été pour lui le moyen de renouveler sa démarche de 1228, en donnant au jeune prince, théoriquement reconnu par tous les barons de Jérusalem comme leur roi légitime, l'occasion de faire acte de roi. Mais la reprise de son conflit avec Grégoire IX, qui l'excommunia en mars 1239, et sa campagne contre les villes de Lombardie le conduisirent à ne pas donner suite à son propos. Il avait offert les ports de son royaume comme base de départ, et des facilités de ravitaillement. Grégoire IX dissuada les barons d'accepter ses offres. En définitive, certains partirent de Brindisi et les autres de Marseille ou des ports du Languedoc.

À l'annonce de la mise en route de la croisade, les responsables de la Terre sainte – l'archevêque de Nicosie, Eustorge de Montaigu, vicaire du patriarche de Jérusalem, l'archevêque de Nazareth, les évêques de Lydda et d'Acre, l'abbé du Temple Notre-Seigneur, les maîtres du Temple et de l'Hôpital, Eudes de Montbéliard, agissant en tant que connétable, Gautier de Brienne, Balian de Sidon et Jean de Césarée - se réunirent à Acre, le 6 octobre 1238, et écrivirent à Thibaud IV, que ses compagnons avaient élu chef de l'expédition. Ils recommandent, contrairement à Frédéric II, de ne pas attendre l'expiration des trêves, celles-ci n'étant pas respectées (du fait des attaques contre les pèlerins), et de débarquer à Chypre pour y trouver le ravitaillement nécessaire et pour mettre au point un plan de campagne, décidant en particulier s'ils se porteraient sur l'Égypte ou sur la Syrie.

En fait, le pape avait accepté le report du départ à l'année suivante. Et les croisés n'arrivèrent pas en Orient avant l'expiration des trêves : c'est en septembre 1239 que Thibaud de Navarre, qu'ils avaient reconnu pour chef après le refus de Frédéric, débarqua à Acre. Mais la situation qu'ils trouvèrent au Proche-Orient n'était plus celle que l'on envisageait l'année précédente. L'Empire ayyûbide, déjà divisé au

temps de la croisade de Frédéric II, tendait à se disloquer. Il avait dû affronter successivement l'offensive du sultan de Kharezm, Jalal al-Dîn, puis, après la mort de celui-ci (1231), la poussée des Seljuqides d'Anatolie en direction de la Djéziré.

Al-Kâmil avait installé son fils aîné al-Salih Ayyûb, dans cette région, à Hisn Kaïfa ; mais, à sa mort, en septembre 1238, Ayyûb manifesta son intention de disputer l'Égypte à son jeune frère al-Adil II, qui y avait été proclamé sultan, et il finit par occuper Damas en décembre 1238 ; son oncle Ismaïl lui enleva la ville le 30 septembre 1239, et lui-même fut capturé par son cousin Dawûd, prince de Kerak - lequel devait d'ailleurs le libérer l'année suivante en lui permettant de devenir sultan à la place d'al-Adil, en mai.

Les croisés survenaient donc au moment même où Damas se séparait de l'Égypte, et où aucun des compétiteurs n'avait encore songé à prendre contact avec les Francs. Il était ainsi difficile d'adopter une ligne de négociation comparable à celle de 1228-1229. Il fut décidé d'aller d'abord reconstruire les murailles d'Ascalon pour se porter ensuite sur Damas, ce qui présentait le grave inconvénient d'aliéner à la fois aux croisés le sultan d'Égypte et celui qui, entre-temps, devenait sultan à Damas - quoique ces deux souverains ne semblent pas avoir cherché à mener une action commune.

Avant de se mettre en route pour Ascalon, le comte de Bretagne, Pierre Mauclerc, lança un coup de main contre une grosse caravane qui transportait du ravitaillement d'Égypte à Damas, et s'empara d'un gros butin qui fournit des vivres à l'armée (4 novembre 1239). Le comte de Bar, désireux de rivaliser avec ce succès, alla surprendre un détachement égyptien qui se dirigeait vers Ascalon, malgré les objurgations de Thibaud qui n'avait pas été prévenu.

Le roi ne put que rassembler le gros de ses troupes pour soutenir ces éléments avancés qui comprenaient quelque 400 à 600 chevaliers. Ceux-ci avaient déjà franchi le ruisseau qui marquait la frontière près de Gaza et s'étaient installés pour déjeuner dans un vallon entouré de dunes. Gautier de Brienne donna l'alarme, mais les croisés étaient déjà encerclés ; Amaury de Montfort déploya ses arbalétriers et les chevaliers chargèrent, se laissant prendre au stratagème de la fuite simulée. Le comte de Bar fut tué, Amaury capturé ainsi que quelque 80 chevaliers et de nombreux sergents ; les corps de 33 chevaliers et de 500 fantassins restaient sur le terrain. Le duc de Bourgogne et Gautier de Brienne avaient pu rejoindre le gros de l'armée, qui recueillit un certain nombre de fuyards, mais qui n'osa pas poursuivre l'ennemi, craignant de provoquer le massacre des captifs (13 novembre). On revint à Acre, où l'on forma le projet d'aller

reconstruire le château de Saphet.

La défaite encouragea le roi de Transjordanie, Dawûd, qui avait déjà tenté une attaque contre Jérusalem vers la fin d'août, à se porter sur la ville qu'on avait hâtivement commencé à fortifier. Les défenseurs se retirèrent dans la tour de David, qui tint près d'un mois ; ils capitulèrent et obtinrent d'être reconduits à Acre (mi-décembre 1239), mais Dawûd fit raser au sol la citadelle.

Cependant, les querelles entre les princes musulmans s'aggravaient. Le prince de Hama, partisan d'Ayyûb, se sentant menacé par ses voisins de Damas et de Homs, fut le premier à demander l'aide des Francs ; il leur envoya un missionnaire de sa connaissance, Guillaume Champenois, qu'il faut peut-être identifier au fameux dominicain Guillaume de Tripoli, en laissant entendre que, si les Francs venaient à son aide, il se déclarerait chrétien. Thibaud emmena son armée jusqu'à Tripoli et apprit que son interlocuteur, débarrassé de ses adversaires, rompaît les pourparlers.

Mais au mois de mai 1240, Ayyûb venait de monter sur le trône d'Égypte après la déposition de son frère, avec la complicité de Dawûd de Kerak. Cela inquiéta vivement son oncle Ismaïl, maître de Damas, qui ouvrit des négociations avec le roi de Navarre, en promettant de livrer immédiatement aux chrétiens l'arrière-pays de Sidon, avec la forteresse de Beaufort, Tibériade et Saphet, et en s'engageant à leur restituer d'autres territoires - selon certains, tout l'ancien royaume de Jérusalem jusqu'au cours du Jourdain - ; mais il s'agissait là de terres qui étaient aux mains soit de Dawûd, soit d'Ayyûb.

En contrepartie, les Francs promettaient de ne faire ni paix, ni trêve avec le sultan d'Égypte sans son consentement, et de se porter vers Jaffa et Ascalon pour barrer la route au sultan d'Égypte.

Cette convention provoqua une vive résistance de la part de la garnison de Beaufort : Ismaïl dut mettre le siège devant ce château pour pouvoir le remettre aux Francs. Les Hospitaliers manifestèrent quelques opposition (était-ce parce qu'ils étaient attachés à la politique d'entente avec l'Égypte qui était celle de Frédéric II ?) et les parents des captifs se plaignirent qu'on oubliait ceux-ci.

L'armée gagna donc Ascalon : elle fut rejointe, près de Jaffa, par le sultan de Damas et ses troupes. On a affirmé que les alliés rencontrèrent une force égyptienne qui leur infligea un échec ; s'il en fut ainsi, celui-ci fut sans doute de peu d'importance. Mais Thibaud fut approché par des émissaires du sultan Ayyûb, qui lui proposèrent la conclusion d'une trêve, en promettant la libération des captifs.

Cela laissait entendre que l'on ne tiendrait pas les engagements pris

avec le sultan de Damas. Mais avant de résoudre ces problèmes, Thibaud de Navarre et le comte de Bretagne avaient profité de la trêve pour accomplir leur pèlerinage à Jérusalem, et, au milieu de septembre 1240, ils reprenaient la mer. La croisade n'était pas achevée : on attendait l'arrivée des croisés anglais, et beaucoup de problèmes restaient à résoudre ; leur solution allait incomber au frère du roi d'Angleterre.

Néanmoins, le jugement sévère que bien des historiens ont porté sur la croisade de Thibaud mérite d'être nuancé : il avait réussi, sans livrer de bataille d'envergure, à accroître les restitutions déjà obtenues par Frédéric II. Il est certain que les « barons » de 1239-1240 avaient fait leur - quel que fût leur amour des beaux coups d'épée - le programme qui s'était esquissé dès le temps de la Cinquième Croisade : celui d'une association de la présence militaire et de l'action diplomatique. Le roi de Navarre avait successivement mis ses forces en action afin de répondre aux avances du prince de Hama et du sultan de Damas, pour finalement conclure un accord avec celui du Caire. Résoudre la question de la Terre sainte par la voie de la négociation était entré dans les mentalités.

Rien ne le prouve mieux que la rédaction, dans ces années-là, d'un memorandum intitulé : « Ceci contient toute la terre que détient le sultan ». Il donne la liste des seigneuries constituant le royaume de Jérusalem, avec incidemment la mention de leurs anciens détenteurs : Ascalon, Gaza, Sébaste et Naplouse, le Grand-Gérin, le Castel des Plains et la Fève, Hébron, le Figuier, Taphila, le krak de Moab, Montréal et les places voisines, le Val-Moyse, autrement dit toute la terre de Montréal et d'outre-Jourdain. On revenait en Galilée avec Saphorie, Naïm, Bethsaïda, le Thabor, Burie, Beauvoir et la vallée du Jourdain jusqu'à la mer Morte, Jéricho, la terre de Tibériade tout entière, la Cave de Suète, Saphet, Châteauneuf, le Gué de Jacob, Panéas avec toute la montagne en arrière de Tyr, Beaufort, Belhacem et tout le pays montagneux du diocèse de Beyrouth.

Cette liste, qui montre ce que les Francs entendaient pouvoir récupérer, a sans doute été dressée pour faciliter les négociations avec le sultan. Il est probable qu'elle est antérieure au traité de 1240, puisque Saphet, Beaufort et Tibériade sont encore données comme étant aux mains du sultan. Mais la récupération de ces places devenait objet de négociation.

Les navires qui ramenaient en Europe Thibaud de Champagne et Pierre Mauclerc auraient pu croiser en mer ceux qui emmenaient en Orient quelque huit cents chevaliers du royaume d'Angleterre, avec un nombre indéterminé d'autres combattants, sous la conduite du comte de Cornouailles. Richard, comme les autres croisés anglais, avait dû surmonter les réticences de Grégoire IX qui ne souhaitait peut-être pas

Le royaume de Jérusalem reconstitué en 1241-1244



voir arriver en Terre sainte le beau-frère de l'empereur Frédéric II ; il avait toutefois bénéficié des concessions financières du pape, ainsi que de celles du roi Henri III qui lui avait notamment accordé 3 000 marcs levés sur les juifs. Il devait arriver en Orient avec un trésor bien garni qui lui permit d'offrir de prendre à sa solde les croisés désargentés. Lui

et les autres croisés anglais, parmi lesquels Simon de Montfort et Guillaume Longue-Épée, avaient quitté l'Angleterre le 10 juin 1240 ; ils avaient été fort bien reçus par le roi de France qui accompagna Richard jusqu'à Lyon. S'étant embarqués à Marseille, ils arrivèrent à Acre le 8 octobre suivant.

Ils allaient trouver en Terre sainte une situation complexe. La conclusion successive par Thibaud d'un traité d'alliance avec le sultan de Damas et de trêves avec celui d'Égypte avait désorienté certains croisés. Les uns s'étaient démobilisés et avaient regagné la France avec le roi de Navarre ; d'autres se considéraient comme liés par leurs engagements envers Ismaïl. Les Hospitaliers étaient rentrés à Acre, avec certains des barons de Terre sainte ; le duc de Bourgogne et le comte de Nevers s'employaient à relever les fortifications d'Ascalon, conformément aux engagements pris envers le sultan de Damas, auxquels les Templiers restaient attachés. Cependant, l'évêque de Marseille, Benoît d'Alignan, qui avait effectué un pèlerinage à Notre-Dame de Sardenay (Sidnaya, près de Damas), en était revenu impressionné par la valeur stratégique du château de Saphet et avait insisté pour que l'on reprît les travaux de fortification de celui-ci, envisagés et abandonnés en 1239 : les travaux commencèrent le 11 décembre 1240.

Richard de Cornouailles trouvait ainsi une opinion divisée : le parti impérial, auquel il était lié du fait de sa parenté avec Frédéric II, penchait pour l'alliance égyptienne ; le parti anti-impérial, pour l'alliance damasquine. Il se décida cependant à rejoindre le duc de Bourgogne à Ascalon et à pousser les travaux de fortification.

À vrai dire, le sultan de Damas avait tenu ses engagements, accordé des facilités aux pèlerins, amené ses troupes pour coopérer avec les Francs ; celui d'Égypte avait promis de libérer ses prisonniers et tardait à s'exécuter (on dit qu'il tenait à terminer les travaux de la forteresse de Roda auxquels ils étaient employés) ; ses concessions portaient sur des places qui étaient en réalité au pouvoir soit d'Ismaïl, soit de Dawûd. Le traité passé avec lui pouvait apparaître comme un marché de dupes. Fortifier Ascalon, c'était faire pression sur lui, et c'est peut-être ce qui décida Richard, comme avant lui Hugues de Bourgogne, à poursuivre ses travaux.

Finalement, le comte de Cornouailles, supportant mal la morgue du grand maître du Temple, se rallia au point de vue que soutenaient les Hospitaliers ; il rencontra le duc de Bourgogne pour accepter de nouvelles ouvertures du sultan Ayyûb, lequel s'engageait à obtenir de son allié, Dawûd de Kerak, l'évacuation de Jérusalem. Et, le 13 avril 1241, les prisonniers faits à Gaza et dans d'autres escarmouches

étaient libérés. Richard de Cornouailles devait tirer un grand prestige de cette libération, comme de la sépulture qu'il avait assurée aux morts du combat de Gaza. Les barons français s'en souvinrent lors de la campagne qui opposa en Poitou le roi de France à son frère Henri III. Mais Richard sut aussi se faire valoir en décrivant l'action menée par Thibaud de Navarre. Richard, beau-frère de Frédéric II, paraît avoir essayé de négocier un accord entre celui-ci et ses sujets rebelles. C'est au châtelain impérial de Jérusalem qu'il remit la place d'Ascalon quand elle fut achevée. Mais il n'alla pas plus loin pour rétablir l'autorité de Frédéric qui devait toutefois lui écrire à plusieurs reprises au cours des années suivantes pour le tenir au courant des événements de Terre sainte.

L'empereur, dans ces lettres, ne manquait d'ailleurs pas de blâmer les agissements des Templiers et des barons francs en leur imputant la responsabilité de tous les échecs. Il paraît avoir considéré que Richard avait agi comme son représentant. Dans une lettre de 1244, il cite « notre royal traité, que nous avons conclu en notre nom en accord avec le couvent et les maîtres des maisons de Saint-Jean (l'Hôpital) et de Sainte-Marie-des-Teutoniques ». Frédéric II avait donc avoué comme sienne la politique menée par le comte de Cornouailles, qui était de fait dans la ligne de son entente avec le sultan d'Égypte, et que la grande ambassade qu'il envoya au Caire en 1242-1243 vint sans nul doute confirmer.

Mais un nom manquait dans ce traité, celui du maître du Temple, qui semble bien ne pas s'être associé au traité conclu avec l'Égypte. Et en 1242, on vit les Templiers lancer, au mépris de cette trêve, une attaque contre Naplouse au cours de laquelle ils pillèrent la ville, obligeant le sultan à envoyer des troupes contre eux. Le mépris que les chevaliers témoignaient à l'autorité impériale allait jusqu'à les autoriser à mener leur propre guerre contre le sultan d'Égypte !

La querelle qui opposait le représentant de Frédéric II au parti dirigé par le fils de Jean d'Ibelin, Balian, prit un nouveau cours en 1241. Richard Filangieri avait pris secrètement contact avec deux bourgeois d'Acre qui l'introduisirent dans la ville ; mais un nouveau venu, Philippe de Montfort, arrivé avec la croisade et qui avait épousé l'héritière du Toron, Marie d'Antioche, l'empêcha de poursuivre son avantage ; Balian d'Ibelin essaya de se saisir de lui en assiégeant la maison des Hospitaliers (qu'il avait quittée à temps). Mais là-dessus, Frédéric écrivit aux barons du royaume que Conrad allait atteindre sa majorité et devait être reconnu roi de Jérusalem.

Les adversaires de l'empereur firent décider qu'en l'absence de Conrad, on devait désigner comme légitime héritier son plus proche

parent - la reine Alix - alors remariée à Raoul de Soissons - et lui remettre le gouvernement du royaume. Et, sans attendre davantage, ils se portèrent vers Tyr et s'emparèrent de la ville basse. Frédéric avait rappelé Richard Filangieri ; le frère de celui-ci, Lotario, tenait le château. Un hasard (un coup de vent qui avait causé de graves avaries à sa nef) ramena Richard dans le port ; il fut capturé par ses ennemis qui menacèrent de le pendre : Lotario rendit le château (sans doute le 10 juillet 1243, bien que cette date soit controversée).

Le nouveau bailli envoyé par l'empereur, Thomas d'Acerra, ne put s'installer qu'à Tripoli ; Frédéric lui ordonna de remettre Ascalon à la garde des Hospitaliers. Quant à Alix, une nouvelle argutie juridique permit aux barons du royaume de se dispenser de lui remettre Tyr dont ils se réservèrent la garde : on lui reconnut seulement le titre de « dame du royaume », ce qui lui permettait de recevoir les hommages et de désigner les baillis. Cela sous prétexte de sauvegarder les droits du Conrad quand il viendrait dans son royaume.

Les Francs ne s'étaient pas avisés qu'en dépossédant Frédéric de son autorité, ils allaient donner au sultan d'Égypte un argument. Celui-ci sut le faire valoir, quand le pape sollicita de lui le renouvellement des trêves rompues en 1244, en jouant de ce qu'il ne pouvait traiter qu'avec l'empereur, comme il s'y était engagé par les accords précédents.

Dans l'immédiat, les Francs commençaient une reconstruction. En 1241, le sire d'Arsur entamait la restauration de son château. Eudes de Montbéliard commençait à rebâtir la citadelle de Tibériade ; les moines du Mont-Thabor se réinstallaient dans leur couvent. Gilles, seigneur de Sidon et de Beaufort qu'il venait de récupérer, rétablissait l'un de ses vassaux dans la terre du Schouf. Les émirs musulmans de la montagne se retrouvaient en face d'un pouvoir franc restauré : deux des Bohtor du Gharb se firent tuer en 1242 dans le Kesrouan, à l'est de Beyrouth, et les Maan du Schouf devaient tenter en 1245 une attaque contre Sidon. Le pape encourageait les donations et les legs destinés à la reconstruction des fortifications de Jérusalem et d'Ascalon, « pour profiter de la discorde des sultans ».

Tout cet effort allait être compromis du fait de nouvelles secousses qui ébranlèrent l'Empire ayyûbide. Le sultan Ayyûb, enfin maître de l'Égypte grâce à son cousin Dawûd de Kerak, avait usé de représailles envers ceux qui avaient reconnu son frère al-Adil ; et il allait se brouiller avec Dawûd, qui se rapprocha du sultan de Damas, Ismaïl. Comme précédemment, ce dernier chercha l'alliance des Francs, et les deux alliés offrirent à ceux-ci la restitution de la partie de Jérusalem que le traité de Jaffa avait laissée aux musulmans. Ayyûb, pour retenir

les Francs dans son alliance, fit de même. Et, dans l'hiver de 1243-1244, le culte chrétien était rétabli dans le Temple.

Cependant, Ayyûb, redoutant d'être détrôné par ses adversaires, auxquels se joignit le roi de Homs, se tourna vers ceux qui lui avaient déjà accordé leur appui, les bandes kharezmiennes de Bereke Khan - depuis la mort de Jalal al-Dîn, celles-ci s'étaient mises au service, tantôt des Ayyûbides, tantôt des Seljuqides, tout en pillant pour leur propre compte. Mais l'arrivée des Mongols dans la région du Caucase et la défaite qu'ils avaient infligée au sultan de Turquie rendaient leur situation périlleuse (1243). Aussi saisirent-ils l'occasion de se porter au secours du sultan d'Égypte. Devant cette menace, les trois alliés se tournèrent à nouveau vers les Francs, en leur offrant cette fois non seulement ce qui restait à recouvrer du royaume de Jérusalem, mais une partie de l'Égypte, moyennant une aide militaire que ceux-ci, tous partis confondus, n'hésitèrent pas à leur promettre.

Cependant, les Kharezmiens, après avoir dévasté la Beqaa, arrivaient devant Jérusalem. Le patriarche et les maîtres du Temple et de l'Hôpital étaient venus mettre la citadelle, qui avait donc été rebâtie, en état de défense, mais ils ne s'y étaient pas attardés. Le châtelain et le précepteur de l'Hôpital perdirent la vie en essayant de surprendre les Kharezmiens au cours d'une sortie. La citadelle résista, mais les défenseurs, ne voyant pas venir de secours, demandèrent à pouvoir regagner la côte sous la protection du roi de Kerak. Grâce à un stratagème, les Kharezmiens les attirèrent sous les murs de la ville et en tuèrent 2 000. Les coupeurs de route firent le reste : à peine 300 rescapés parvinrent à Jaffa. Et les vainqueurs tuèrent dans le Saint-Sépulcre les quelques prêtres qu'ils y trouvèrent ; parmi eux se trouvait peut-être le patriarche grec. La communauté arménienne avait été massacrée dans son couvent (23 août 1244).

Les Kharezmiens allèrent alors rejoindre l'armée d'Ayyûb, cantonnée à proximité de Gaza face à celle des trois Ayyûbides de Syrie qui avaient joint leurs forces à celles des Francs. Le roi de Chypre avait envoyé 300 chevaliers, le prince d'Antioche un contingent équivalent ; on comptait 348 chevaliers du Temple, 351 de l'Hôpital, 400 des Teutoniques, un corps de chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare, et les barons laïques et ecclésiastiques du royaume avaient amené leurs vassaux, renforcés par un grand nombre d'auxiliaires indigènes : l'ensemble comprenait peut-être 2 000 chevaliers, avec un nombre important de turcoples.

Le roi de Homs avait recommandé de rester sur les positions où les alliés s'étaient établis, en escomptant la dislocation de l'armée ennemie ; il ne fut pas écouté, et on passa à l'attaque. Certains

contingents ayyûbides se comportèrent vaillamment (celui de Homs perdit 1720 de ses Turcs sur 2 000) ; d'autres lâchèrent pied.

Les Francs, encerclés, furent pratiquement anéantis : il ne s'échappa, des contingents des ordres, que 3 Teutoniques, 36 Templiers, 26 Hospitaliers : le grand maître du Temple était capturé avec le comte de Jaffa, celui de l'Hôpital avait été tué. Le patriarche, qui avait pu s'échapper, évaluait la perte totale à 16 000 hommes : l'armée de campagne du royaume franc était anéantie (17 octobre 1244). La bataille de la Forbie, aussi grave sur le plan militaire que celle de Hattin, marquait l'écroulement de la patiente reconstruction du royaume latin.

Frédéric II devait incriminer « l'orgueilleux ordre du Temple et la superbe des barons indigènes élevés dans les délices... qui avaient contraint le sultan d'Égypte à une guerre injuste et mal préparée ». En fait, c'était le jeu de balance entre les Ayyûbides qui avait permis la restauration de la Terre sainte, restauration que l'accord passé à l'été de 1244, avec Ismaïl, Dawûd, et leurs alliés devait rendre complète. Mais la réussite, jusqu'en 1241, avait été liée à une stratégie prudente, évitant les batailles rangées. L'échec de 1244 était le fait de l'abandon de cette stratégie. Néanmoins, la ligne politique était restée la même.

Toutefois, les suites de la défaite se firent attendre. Philippe de Montfort, échappant à la capture, avait couru à Ascalon et mis la place en état de défense ; Gautier de Brienne, conduit par ses vainqueurs devant sa place de Jaffa et attaché à un gibet pour inciter les défenseurs à capituler, les exhorta au contraire à tenir bon (il devait mourir dans les prisons égyptiennes). Les Kharezmiens s'étaient vu refuser l'entrée en Égypte ; ils coururent le pays, pillant et ravageant tout, jusqu'à Nazareth et à Saphet, et menacèrent Acre. Ayyûb avait enlevé la Judée et la Samarie à son cousin Dawûd : il prit possession de Jérusalem puis se porta sur Damas, qui subit un siège impitoyable et tomba en octobre 1245, rétablissant l'union syro-égyptienne. La rupture de l'alliance entre les Kharezmiens et le sultan, qui fut suivie de l'anéantissement des premiers par le roi de Homs, en octobre 1246, retarda le début de la reconquête des terres franques qu'Ayyûb annonçait cette année-là.

La papauté avait ordonné des prières publiques à l'intention des captifs de la Forbie ; Templiers et Hospitaliers avaient offert au sultan de racheter les leurs, pour n'obtenir qu'une fin de non-recevoir. Le pape avait écrit au sultan pour solliciter une trêve. Ayyûb lui répondit qu'il approuvait son désir de paix, mais qu'il remettait l'affaire aux mains de l'empereur - qu'il savait brouillé avec Innocent IV (3 juin 1245). La proclamation d'une croisade générale (juillet 1245) allait

être la conséquence de l'échec de ces négociations.

L'armée égyptienne ne s'en prit aux places franques qu'en 1247 : elle mettait le siège devant Tibériade, qui tomba le 17 juin, puis devant Ascalon. La flotte égyptienne qui participait au siège fut obligée à se jeter à la côte par une escadre chypriote, mais le bois des navires permit d'étayer une sape par laquelle les assaillants pénétrèrent dans la forteresse (14 octobre). Les ermites du Mont-Carmel durent évacuer leur couvent et les gens d'Acre eux-mêmes s'attendaient à un siège.

La lente reconquête, entamée après le coup d'arrêt de la Troisième Croisade, avait obtenu des résultats très appréciables qui venaient d'être remis en question. La campagne de 1244, entreprise à l'improviste, n'avait bénéficié d'aucune aide occidentale. Il est vrai que celle-ci avait pris une allure nouvelle au cours des décennies précédentes. Entamées au cours de la Cinquième Croisade, les négociations en vue d'une rétrocession de la Terre sainte avaient d'abord été conçues pour obtenir, sous la pression d'une menace militaire considérable venue d'Occident, l'échange des gages conquis en Egypte contre Jérusalem.

Avec Frédéric II, Thibaud de Champagne et Richard de Cornouailles, c'est l'alliance avec l'un des princes musulmans en lutte les uns contre les autres, combinée à la présence d'une force armée crédible, qui avait servi de moyen pour obtenir ces rétrocessions. La coalition de 1244 a poursuivi le même objectif, mais avec des ambitions qui dépassaient sans doute les forces des Francs d'Orient. La parole allait revenir aux croisés d'Occident.

CHAPITRE X

Le tournant de 1250

L'année 1250 peut apparaître comme l'une de ces dates charnières qui paraissent décider du destin des peuples. C'est celle de la défaite, de la captivité et de la libération de Saint Louis, avec lesquelles prend fin la forme de la croisade qui s'était imposée depuis les premières années du siècle. C'est celle de la mort de Frédéric II, au cœur de la phase cruciale de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire dont les répercussions ont lourdement pesé sur les destinées de l'Orient latin. C'est celle de l'avènement en Égypte du pouvoir des Mamelûks, qui vont bientôt constituer un « empire de l'Islam » appuyé sur une dictature militaire.

Mais le choix d'une année comme symbole ne fait jamais que dissimuler une évolution qui s'étend sur des années. Pour l'histoire des croisades, la défaite de la Forbie, en 1244, a marqué une étape, en enlevant aux Francs le moyen de jouer d'une puissance militaire encore réelle pour imposer une solution au problème de la Terre sainte. Pour l'Occident comme pour l'Orient, c'est entre 1240 et 1245 que se révèle la menace mongole, qui fait prendre conscience de la fragilité des frontières du monde chrétien comme du monde musulman. Et ce n'est qu'autour de 1260 que l'on va commencer à voir dans les Mongols autre chose qu'un danger mortel : un nouvel espoir pour résoudre ce même problème de la Terre sainte.

LA TERRE SAINTE AU SECOND PLAN DES PRÉOCCUPATIONS DE L'EUROPE ?

En 1240, tandis que Thibaud de Navarre louvoyait entre l'alliance damasquine et la perspective d'une trêve avec l'Égypte, la menace mongole se manifestait brusquement à l'est de l'Europe. La campagne menée par deux chefs mongols contre les Comans de l'Ukraine et les princes russes, en 1222, était passée comme un éclair. La réapparition des Mongols sur l'Oural et la Volga, vers 1236, n'était pas restée inaperçue des observateurs hongrois, et la dévastation des principautés russes qui avait suivi avait été notée, en particulier par les dominicains qui s'efforçaient d'évangéliser les peuples de la steppe.

Mais la fuite en Hongrie des Comans pourchassés par les Mongols, le franchissement des Carpates et l'invasion de la Pologne par ceux-ci amenèrent Polonais, Allemands et Hongrois à leur opposer des armées qui furent détruites à Chmielnik, à Liegnica et sur le Sajo (18 mars, 9 avril et 11 avril 1241). Les vainqueurs dévastèrent la Hongrie, atteignant la Dalmatie et les approches de Vienne, avant de regagner en 1242 leurs campements de la basse Volga. En chemin, un de leurs chefs, Qadaan, se heurta à l'empereur Baudouin II de Constantinople qu'il défit.

Les rumeurs qui circulèrent faisaient craindre que les envahisseurs eussent le dessein de pousser plus loin. L'historien Mathieu Paris a réuni un ensemble de lettres qui témoignent de cette terreur ; des réfugiés arrivèrent même de Russie, où les Mongols avaient saccagé Kiev, porteurs de récits d'atrocités. Le roi hongrois Béla IV avait réussi à s'échapper, non sans avoir été un moment prisonnier du duc d'Autriche : il cherchait à obtenir des secours. Mais Grégoire IX et Frédéric II étaient alors en plein conflit, et chacun entendait rejeter sur l'autre la responsabilité de la désunion de la Chrétienté face aux « Tartares ». L'empereur annonça la levée d'une armée qu'il voulait confier à son fils Conrad ; le pape proclama une croisade dirigée contre les Tartares, mais en restreignant sa prédication aux provinces voisines de la région envahie par ceux-ci (juin 1241). Innocent IV devait renouveler cet appel en 1243, alors que le danger s'était déjà écarté. Les Mongols avaient en effet évacué la Hongrie, à la fois en raison de la mort du *qaghan* Ögödei qui rappelait leurs chefs en Mongolie et, sans doute, de l'insuffisance de la plaine hongroise à nourrir leur cavalerie.

Or si les Mongols avaient quitté l'Europe centrale et orientale, ils étaient présents sur un autre front, celui du Caucase. Le *noyan* Baiju, qui commandait l'armée stationnée dans cette région, avait envahi et dévasté la Géorgie, puis la Grande-Arménie et, enfin, la Turquie. Le sultan seljuqide avait battu le rappel de ses vassaux chrétiens et musulmans, et son armée comprenait des mercenaires francs : elle n'en fut pas moins mise en déroute à la bataille du Kôse-Dagh (1243). Certains des princes soumis aux Seljuquides s'empressèrent de passer dans le camp des vainqueurs, et parmi eux le roi de Petite-Arménie. Mais l'inquiétude gagna les territoires francs et musulmans de la Syrie du Nord, surtout lorsque le prince d'Antioche reçut un ultimatum l'invitant à démanteler ses forteresses, à payer un tribut égal au revenu annuel de sa terre et à livrer trois mille jeunes filles. Ses voisins d'Alep se soumirent ; Bohémond V n'y donna pas suite, mais envoya le patriarche d'Antioche avertir l'Occident de ce nouveau danger ; celui-ci se rendit à la cour de Frédéric II (1244), puis à celle du pape.

Ce que l'invasion de 1241 n'avait pas suffi à provoquer, l'appel du prince d'Antioche le réalisa : Innocent IV, qui convoquait alors le concile de Lyon, inscrivit à son programme le *Remedium contra Tartaros*. Mais, avant même la tenue du concile, il se décida à sonder les intentions des Mongols. Dans l'esprit des Occidentaux, la guerre était un moyen d'obtenir réparation d'une injure ou d'une injustice : Innocent demandait aux Mongols quel était le motif de leurs attaques contre les chrétiens auxquels rien ne semblait les opposer, et leur proposait ce que nous appellerions un pacte de non-agression. Trois ambassades, celle d'André de Longjumeau et celle d'Ascelin de Crémone, parties d'Acre, et celle de Jean de Plancarpin, partie de Lyon, atteignirent les postes de commandement des armées mongoles, à Tabriz, à Sisian, dans le Karabagh, et sur la Volga. Plancarpin poussa jusqu'en Mongolie où il assista à l'intronisation du *qaghan* Güyük (1245-1246). Mais tous les ambassadeurs revinrent avec un message qui précisait les objectifs des Mongols: amener tous les princes de la terre à faire leur soumission au *qaghan*, celui-ci étant investi d'un mandat qui lui conférait l'empire du monde.

Güyük s'exprimait ainsi : « Vous nous avez envoyé ces paroles : "Vous avez pris tous les territoires des Magyars et des Russes : je m'en étonne. Dites-nous quelle était la faute de ceux-là." Ces tiennes paroles nous ne les avons pas comprises [...] Dans la force de Dieu, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, tous les territoires nous ont été octroyés [...]. À présent, vous devez dire d'un cœur sincère : "Nous serons vos sujets : nous vous donnerons notre force." Toi, en personne, à la tête des rois tous ensemble sans exception, venez nous offrir service et hommage. À ce moment, nous connaissons votre soumission. Et si vous [...] contrevenez à nos ordres, nous vous saurons ennemis. »

La lettre que Baiju remit à Ascelin de Crémone relevait sèchement les admonestations du pape à propos des massacres commis apparemment sans raison valable par les Mongols, en rétorquant : « Le précepte intangible de Dieu et l'édit de celui qui contient toute la terre [le *qaghan*] est tel : "Quiconque entend cet édit, qu'il reste sur sa terre, son eau et son héritage, et qu'il apporte sa force à celui qui contient toute la terre. Ceux qui ne s'y conformeront pas, mais agiront autrement, seront détruits et perdus." » Et lui aussi exigeait du pape qu'il vînt en personne faire acte de soumission.

La situation était donc nette : faute d'une soumission qu'ils n'étaient pas prêts à apporter, l'Occident chrétien et l'Orient latin s'exposaient à la même destruction que les Mongols avaient infligée aux peuples qu'ils avaient vaincus. Il leur fallait donc s'attendre à une offensive prochaine : l'édit que Güyük avait envoyé à Baiju au printemps de 1247 lui prescrivait de transmettre l'ordre de soumission à tous ceux

qu'il pouvait atteindre.

Toutefois, le pape attendit que la menace se précisât pour organiser la riposte. Les envoyés qui revenaient des pays mongols avaient recueilli des informations sur la force militaire des envahisseurs, sur leurs méthodes de guerre, sans laisser trop d'illusions sur la résistance que pourraient leur offrir les Occidentaux. Mais dans les années qui précédèrent la croisade de Saint Louis les crises internes de l'Empire mongol donnèrent un répit à ceux-ci. L'attribution à l'un des petits-fils de Gengis Khan, Batu, de la partie de cet empire qui confinait avec les terres chrétiennes d'Europe et du Caucase ne s'accompagnait pas d'une dotation en troupes qui lui permît une politique agressive, et le Mongol se bornait à faire reconnaître sa suzeraineté par les princes russes et par les Géorgiens. Ce n'est qu'en 1253-1254 qu'Alexandre IV estimera nécessaire la prédication d'une croisade dans cette direction.

La frontière orientale de l'Europe se présentait comme un front qui risquait de s'enflammer de façon imprévisible. Elle devenait de ce fait terre de croisade, ce qu'étaient déjà certains des pays voisins de la Baltique où les peuples livonien, lituanien et prussien toléraient mal la présence d'îlots christianisés sur leur sol. On devait voir en 1274 un prélat de Bohême mettre en doute l'utilité d'une croisade en Orient quand le véritable danger, selon lui, venait des païens de l'Est.

L'arrivée des Mongols avait d'ailleurs modifié les conditions d'une croisade au Proche-Orient : l'effondrement de la puissance seljuqide ouvrait le champ à des spéculations fondées sur la vulnérabilité de la Turquie face à une éventuelle croisade qui aurait décidé d'y débarquer. Et, dès 1248, un prince arménien envoyé en ambassade en Mongolie pour y faire acte de soumission laissait entendre à ses cousins, le comte de Jaffa et le roi de Chypre, qu'on pourrait trouver un terrain d'entente avec les Mongols. Mais il était encore trop tôt alors pour que les Francs pussent entendre ce langage.

Si l'est de l'Europe donnait des inquiétudes, la péninsule Ibérique, au contraire, offrait de larges perspectives à l'expansion chrétienne. Depuis la victoire de las Navas de Tolosa (1211), la puissance almohade avait été brisée et les rois chrétiens d'Espagne accéléraient la *reconquista*. La chute de Séville, qui coïncida avec la venue de Saint Louis en Égypte, fit grand bruit dans le monde musulman. Mais l'Espagne avait cessé d'attirer les croisés d'outre-Pyrénées. Tout au plus le roi Henri III d'Angleterre devait-il envisager de se joindre à son parent, Alphonse X de Castille, pour mener une expédition en Afrique.

Le grave problème qui préoccupait l'Occident chrétien était alors la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire, laquelle faisait peser une lourde hypothèque sur la croisade. Ce sont essentiellement les affaires d'Italie

qui opposaient Frédéric II aux papes. L'empereur avait réglé à son profit, au lendemain de son retour de croisade, les différends relatifs à son royaume de Sicile, et Grégoire IX s'était incliné. Mais, en Lombardie et dans l'Italie centrale, le « patrimoine de Saint-Pierre » était menacé, et la protection traditionnelle accordée par le pape à la ligue des villes lombardes était mise en échec. Grégoire IX avait fini, en avril 1239, après que Frédéric eut fait de l'un de ses fils un roi de Sardaigne malgré les droits que la papauté avait sur l'île, par excommunier l'empereur pour la seconde fois ; l'armée impériale avait conquis la majeure partie du Patrimoine et empêché le pape de tenir le concile qu'il avait voulu réunir dans l'intention de procéder à la déposition de Frédéric.

Sur ces entrefaites, Grégoire IX était mort. Son successeur, Célestin IV, n'avait fait que passer sur le trône pontifical. C'est un cardinal regardé comme favorable à l'empereur, Sinibaldo Fieschi, qui avait ensuite été élu sous le nom d'Innocent IV. Or le nouveau pontife avait compris que la lutte entre la papauté et l'Empire, surtout parce que l'empereur visait avant tout à s'assurer la royauté sur l'Italie entière, était inévitable. En quittant Rome et l'Italie pour aller chercher refuge outre-monts, il s'assurait contre un coup de main des troupes impériales. Le roi de France ne l'ayant pas autorisé à s'établir dans son royaume, il s'installa à Lyon, en terre d'Empire, mais à proximité immédiate des terres françaises, où il pourrait éventuellement se réfugier. Le 3 janvier 1245, il annonçait la réunion d'un concile dans cette ville, que l'empereur, cette fois, ne put empêcher de se tenir tout en interdisant aux prélats d'Allemagne et d'Italie de s'y rendre. L'objet de la réunion portait à la fois sur les dangers que courait la Chrétienté du fait de la perte de Jérusalem, de la situation de Constantinople et de l'invasion tartare, et sur les agissements de Frédéric. Les relations de celui-ci avec les infidèles figuraient parmi les griefs qui furent formulés à son encontre. Le représentant de l'empereur affirma que son maître voulait se consacrer désormais à la lutte contre les ennemis de l'Église, les Tartares et les Sarrasins, mais il ne put empêcher le concile de confirmer l'excommunication (17 juillet) et de prononcer la déposition de Frédéric. L'intervention de Louis IX fut inutile.

Mis ainsi au ban de la Chrétienté, Frédéric II fit l'objet d'une proclamation dotant de l'indulgence de croisade les opérations militaires destinées à mettre en œuvre la sentence conciliaire, comme cela avait été le cas en 1228 et en 1239. L'élection d'un antioi en Allemagne (ce fut Henri Raspe, puis Guillaume de Hollande) ouvrit de ce côté les hostilités qui allaient se prolonger même après la mort de Frédéric, encore que son fils Conrad IV eût regagné du terrain : on vit des croisés participer à celles-ci, et le pape alla jusqu'à recommander

secrètement à son légat d'encourager les volontaires à se rendre en Allemagne plutôt qu'en Terre sainte, pour revenir ensuite sur cette décision et interdire de reporter sur le soutien à Guillaume de Hollande les vœux que les Frisons avaient pris pour la croisade d'Orient...

La lutte du Sacerdoce et de l'Empire avait deux conséquences. La première était de détourner sur l'Italie et l'Allemagne les efforts du pape pour lever des hommes de guerre et de l'argent qui auraient autrement été disponibles pour l'Orient ; la propagande de Frédéric, relayée par des trouvères et d'autres poètes, insistait là-dessus, sans pour autant que l'empereur fît mine de secourir les Francs. La seconde, de placer l'Orient latin dans le débat. Frédéric proposa (plus ou moins sincèrement) de se démettre de ses dignités et de les transmettre à son fils, en allant terminer ses jours en Terre sainte. Il devait laisser à sa mort une somme considérable à utiliser pour celle-ci, par les soins de Conrad (quand il mourut, on plaça sur son manteau une croix pour montrer qu'il restait fidèle à son vœu de croisade). Alexandre IV, de son côté, suggéra que Conrad renonçât à l'empire et à la Sicile pour se consacrer à son royaume de Jérusalem. Et, en 1247, Innocent IV avait mis fin aux droits de suzeraineté de l'empire sur le royaume de Chypre, qu'il chargeait d'assurer la protection de celui de Jérusalem.

Une autre préoccupation avait été au programme du concile de Lyon, celle de l'avenir de l'empire latin de Constantinople. L'empereur Baudouin II avait été l'un des acteurs les plus convaincus des tentatives de rapprochement entre le pape et Frédéric - ce dernier avait ménagé une trêve entre lui et l'empereur grec de Nicée. Au concile, il avait obtenu la levée d'une part des ressources pontificales pour la défense de son empire, car sa situation financière était désastreuse. La trêve expirée, Jean Vatatzès avait enlevé aux Latins deux de leurs places de Thrace, et menacé Constantinople. Mais Innocent IV, dont l'union des Églises était l'un des principaux soucis, avait négocié avec Vatatzès en vue de mettre fin au schisme gréco-latin, son interlocuteur laissant entendre qu'il était disposé à reconnaître la suprématie pontificale. En 1254, Vatatzès offrait même la perspective d'un accord par lequel on réunirait un concile pour proclamer l'union, Rome acceptant en contrepartie de rendre Constantinople aux Byzantins et de remplacer le patriarche latin par un patriarche grec. Innocent répondit qu'il n'avait aucun motif de déposition à faire valoir à l'encontre de Baudouin II ; mais que, si quelque fortune amenait Constantinople aux mains de Vatatzès, le pape accepterait que le patriarche grec occupât le siège de cette ville. Alexandre IV devait confirmer ces perspectives dans une lettre à Théodore II Lascaris, en 1256. Mais Baudouin II n'envisageait

nullement de renoncer à l'empire ; il demandait même au nouvel empereur Michel VIII, en 1259, de lui restituer Salonique, ou simplement Serrés, ce que l'autre refusa. On sait comment, en 1261, Constantinople tomba entre ses mains.

Que Rome fît passer les intérêts spirituels de la chrétienté avant le maintien d'une domination latine qui pouvait paraître un obstacle à l'union des Églises, cela répondait à l'orientation « missionnaire » qui se dégageait de plus en plus au temps d'Innocent IV. On avait cessé depuis des années de penser que la présence des Francs à Constantinople était utile aux établissements de Terre sainte. La lutte pour la vie que se livraient l'Empire et la papauté était d'une autre ampleur ; le danger mongol, bien qu'éloigné, pouvait se manifester à nouveau d'un moment à l'autre. Cela n'entraînait aucun désengagement à l'égard de la Terre sainte ; mais on ne peut se défendre de l'idée qu'un effort d'ensemble pour reprendre le terrain perdu de ce côté n'était pas l'une des priorités de la politique, ni du pape ni de l'empereur, ni de plusieurs souverains.

C'est ainsi que Saint Louis a été amené à prendre sur ce plan un rôle majeur. Au milieu du XIII^e siècle, le roi de France s'identifie avec la croisade.

LA CROISADE DE SAINT LOUIS

La convocation du concile de Lyon, trois mois après la défaite de la Forbie et six mois après la perte de Jérusalem (3 janvier 1245), annonçait la reprise de la croisade. Une lettre du pape à Thibaud de Navarre, le 15 janvier, était encore plus précise sur ce point. Mais le roi de France avait déjà pris l'initiative ; en ce sens, sa croisade évoque celle de son ancêtre Louis VII qui, lui aussi, avait décidé de partir pour l'Orient avant même qu'Eugène III eût appelé à la croisade.

Selon ce que nous rapportent les historiens, le roi Louis était tombé gravement malade, et on le regardait comme perdu lorsque, reprenant connaissance, il demanda de prendre la croix, que lui donna l'évêque de Paris. À la fin décembre 1244, le bruit courut que Louis avait eu une vision qui l'avait décidé à partir outre-mer. Il est vraisemblable que le roi ignorait encore le désastre de la Forbie, dont Innocent IV ne paraît avoir été informé que dans les derniers jours de décembre, mais qu'il avait déjà appris la nouvelle du sac de Jérusalem. Joinville rapporte que Blanche de Castille fit tout son possible pour amener son fils à revenir sur son vœu ; le roi rendit sa croix puis la redemanda, cette fois de façon irrévocable.

La décision du roi semble avoir surpris son entourage. Cependant l'intérêt qu'il témoignait à la croisade n'était pas chose nouvelle. Les épaves de sa comptabilité apportent la preuve de ses libéralités à l'égard des croisés, et tout spécialement de ceux de 1239 qui représentaient, on l'a vu, une grande part des forces de son royaume sous les ordres de son connétable. L'obligation d'aller se mettre au service de la Terre sainte qu'il imposait à ses barons rebelles (et, en 1237, aux citoyens de Narbonne coupables d'avoir molesté des inquisiteurs) allait dans le même sens. En 1239, sa dévotion à la passion du Christ s'était manifestée par le rachat de la couronne d'épines et, entre 1242 et 1248, par la construction de la Sainte-Chapelle.

Mais, autour de lui, on redoutait que sa santé ne lui permît pas de supporter les fatigues de l'expédition, et que le royaume ne fût pas en sûreté en son absence, eu égard aux intentions du roi Henri III d'Angleterre qui réclamait la restitution des fiefs confisqués à son père - Normandie, Anjou et Poitou - et qui, après son échec à Taillebourg et à Saintes, avait conclu une trêve de cinq ans qui allait expirer en mars 1248. Enfin, l'état des relations entre le pape et l'empereur ne semblait pas favorable à la mise en route d'une croisade.

Néanmoins, le roi persista dans son projet et le pape manifesta son accord en désignant à la fin du concile, qui avait repris les dispositions arrêtées au quatrième concile du Latran, un légat chargé de la prédication de la croisade : ce fut un prélat français, le cardinal Eudes de Châteauroux.

Le 9 octobre 1245, Louis IX réunissait à Paris une assemblée de barons et de prélats au cours de laquelle les prises de croix furent nombreuses : les archevêques de Reims et de Bourges, les évêques d'Orléans et de Beauvais en étaient. Les barons qui avaient eu maille à partir avec l'autorité royale au cours des années précédentes, ceux aussi qui avaient déjà pris le chemin de l'Orient en 1239 s'engagèrent à accompagner le roi. On prit les mesures habituelles : proclamation d'un moratoire pour les intérêts des dettes contractées par les croisés ; interdiction de toute guerre privée pendant les trois années à venir, jusqu'au 3 juin 1249 ; imposition d'une aide à payer par les villes et les communautés rurales. Le pape, de son côté, accorda au roi un vingtième du revenu des bénéfices ecclésiastiques, à percevoir non seulement dans le royaume, mais aussi dans les diocèses de la région lotharingienne et rhodanienne qui relevaient de l'Empire.

Le recrutement des croisés paraît ne pas avoir rencontré de réticences notables, même si un on-dit courait selon lequel le roi aurait fait coudre des croix aux robes de livrée qu'il distribuait pour

Noël à ses chevaliers, de façon que ceux-ci fussent en quelque sorte croisés sans l'avoir voulu. Même en Champagne - où le comte était absent, parti pour son royaume de Navarre, ce qui le dispensa de repartir en expédition - les prises de croix furent très nombreuses : Joinville, lui-même sénéchal de Champagne, parle de trente-cinq chevaliers bannerets, donc des seigneurs hauts justiciers de ce comté qui étaient morts en Egypte. Plusieurs estimations concourent à évaluer le nombre des chevaliers participant à la croisade à deux mille huit cents, dont la plupart venaient du royaume de France.

Saint Louis, qui souhaitait associer à son entreprise le plus grand nombre possible de souverains européens, avait averti Frédéric II de sa prise de croix. L'empereur l'en félicita par une lettre fort chaleureuse ; il mettait à sa disposition les ressources et les ports de son royaume de Sicile, l'autorisait à y acheter des chevaux, des armes, des navires et promettait d'accorder des sauf-conduits aux croisés. Il essayait aussi d'utiliser le désir du roi de renforcer sa croisade pour obtenir son soutien dans son conflit avec le pape.

Mais Ibn Wasil nous rapporte qu'un envoyé de Frédéric, qu'il appelle Berto, déguisé en marchand, était venu de la part de l'empereur prévenir le sultan des desseins du roi de France et l'inviter à mettre son pays en état de défense. Il n'est donc pas exclu que Frédéric ait cherché à maintenir son alliance avec le sultan Ayyûb tout en manifestant sa bonne volonté à l'égard du roi croisé... Quelques barons allemands ont participé à la croisade, mais sans que le mouvement ait été très suivi : Innocent IV avait limité le champ d'action d'Eudes de Châteauroux de ce côté.

Louis IX comptait sur le roi Haakon de Norvège, qu'il savait croisé depuis déjà plusieurs années ; la flotte norvégienne pouvait fournir à l'armée du roi de France un concours précieux. C'est le chroniqueur Mathieu Paris qui fut chargé de l'ambassade, mais Haakon écarta cette demande, en arguant, entre autres, de la difficulté de faire vivre ensemble deux peuples aussi étrangers l'un à l'autre.

Restait l'Angleterre. Henri III, encore sous le coup de l'échec qu'il avait subi en 1242, était mal disposé envers la croisade du roi de France ; il refusa à l'évêque de Beyrouth le droit de prêcher dans son royaume, en 1245. Devant la volonté des barons anglais de s'associer à l'expédition, il finit cependant par céder, en autorisant la prédication, tout en refusant d'accepter la taxation des bénéfices anglais pour la croisade : l'Angleterre, à ce moment, était d'ailleurs très hostile aux aspects financiers de la politique pontificale. Le frère du roi, Richard de Cornouailles, envoyait mille livres en Terre sainte par l'intermédiaire des Hospitaliers ; son demi-frère Guillaume Longue-

Épée, Simon de Montfort-Leicester, l'évêque de Worcester prenaient la croix, ainsi qu'un autre demi-frère de Henri, Guy de Lusignan, comte de Pembroke, à qui le roi donna des sommes importantes en l'investissant, dans une certaine mesure, du soin de le représenter. Mais Henri demanda au pape, en 1247, que les croisés anglais ne se missent en route qu'un an après les croisés français, ce qui se réalisa : les quelque deux cents chevaliers du royaume Plantagenêt et leurs chefs (moins Simon de Montfort que le roi envoyait en Gascogne) partirent en 1249.

Ainsi, essentiellement française, mais avec une participation anglaise significative, la croisade allait-elle se mettre en route en 1248, avec quelques contingents attardés en 1249, soit un an après la date initialement prévue. C'est qu'il avait fallu réunir et l'argent, et les vivres, et les navires nécessaires.

En attendant, Saint Louis prit une mesure d'une étonnante envergure. Pour mettre sa conscience en repos avant son départ, mais aussi sans doute pour laisser son royaume en ordre, il lança une grande enquête dont l'objet était de réparer les torts qu'il pouvait avoir envers ses sujets, ou ceux de ses officiers, ou encore de rendre aux victimes d'agissements arbitraires de ses prédécesseurs les biens qu'on pouvait regarder comme mal acquis. Ces enquêtes étaient confiées à des religieux, dominicains et franciscains au départ, pour bien placer cette remise en question des procédés du gouvernement royal dans la perspective morale qui devait être celle d'une croisade. Si la fiscalité royale (et la fiscalité pontificale mise au service du roi) était lourde à la veille de l'expédition, Saint Louis voulait écarter les injustices et les profits des injustices. Cette décision peut être retenue comme ayant une portée plus générale : les chevaliers et les barons qui partaient pour la croisade n'étaient-ils pas amenés, eux aussi, à se poser de telles interrogations ? Les enquêtes de Saint Louis projettent une lumière sur la préparation morale d'une croisade. Joinville nous raconte comment, ayant réuni ses vassaux avant de se croiser, il leur avait dit : « Seigneurs, je m'en vais outre-mer et ne sais si j'en reviendrai. Avancez-vous, si je vous ai causé quelque tort, je vous le réparerai », et il s'en était remis à la Cour pour juger des revendications. La démarche du sire de Joinville, à une moindre échelle, répond aux mêmes préoccupations que celle du roi.

La préparation matérielle de la croisade fut elle aussi très soignée et plus longue que prévue. Le clergé de France s'assembla et décida d'allouer au roi non pas le vingtième de son revenu, comme l'avait prévu le concile, mais le dixième, et ce pendant trois ans. Cette mesure souleva quelques récriminations de la part de ceux qui n'avaient pas assisté à l'assemblée. L'ordre de Cluny se retrancha

derrière son exemption, et il s'ensuivit un long conflit : le roi de France fit saisir le prieuré de Lourdon par son bailli de Mâcon, et le duc de Bourgogne saccagea plusieurs dépendances de l'abbaye (Givry, Paray, Toulon-sur-Arroux), ce qui lui valut d'être excommunié - il n'en persista pas moins à exiger d'être payé de son dû. Car le pape avait fait verser le revenu de ces décimes aux chefs des contingents qui avaient à équiper et à emmener ceux-ci. Ainsi Dreu de Mello devait-il recevoir d'Eudes de Châteauroux une somme de 500 marcs d'argent, à prendre sur le vingtième et d'autres revenus, et son compagnon Landry de Fleury 50 marcs ; Humbert de Beaujeu devait recevoir 3 000 livres tournois.

La charge fut lourde aussi pour les villes du domaine royal, qui durent s'endetter pour payer les sommes demandées. Roye, en Picardie, eut à verser 1 200 livres pour la croisade, ce qui n'empêcha pas Blanche de Castille de demander trois versements supplémentaires - soit au total 1 100 livres - pour les envoyer au roi pendant son séjour en Terre sainte. Un trésor de guerre considérable fut ainsi réuni. Il permit au roi de prendre à sa solde des croisés parvenus au bout de leurs ressources - comme Joinville - et de supporter les coûts de l'expédition et de sa rançon.

La croisade de Saint Louis paraît avoir également innové en ce que le roi fit constituer, comme l'avaient suggéré les barons de Terre sainte en 1238, une véritable base arrière où furent rassemblés à l'avance les grains, les vins et d'autres denrées qui attendirent les croisés à leur arrivée à Limassol. Les achats opérés par son ordre dans les Pouilles répondaient aux offres de Frédéric II. Sa croisade ne devait pas entièrement dépendre des spéculations des marchands.

Quant au rassemblement des navires, il avait été envisagé dès 1246, en prévision d'un départ en 1247. Le roi devait obtenir de Gênes la promesse de douze nefes et quatre navires plus petits, de Marseille celle de vingt nefes, et faisait construire des bateaux spéciaux pour porter les chevaux. Les barons, de leur côté, se procuraient des navires, non seulement à Marseille, mais dans le Ponant et jusqu'en Écosse. Deux Génois, Ugo Lercaro et Jacopo de Levante, furent faits amiraux de la flotte, c'est-à-dire qu'ils eurent charge de veiller à la mise en état des navires du roi et à leur approvisionnement : le roi payait l'achat d'appareils, de voiles et de munitions (des carreaux d'arbalète). D'autres croisés louèrent leur passage sur des nefes. Gênes avait par ailleurs fourni l'aide de ses banquiers, qui allaient avancer les sommes dont le roi aurait besoin en les recouvrant grâce à des assignations sur le trésor royal. L'armée de Louis IX devait se rassembler au port nouvellement équipé d'Aigues-Mortes, dont les travaux furent hâtivement poussés en vue de la croisade (c'est en 1246 que la ville

reçut sa charte lui octroyant un consulat).

Dans le même temps, la préparation diplomatique se poursuivait. Il fallut écarter les prétentions de Henri III, qui réclamait la restitution de l'héritage angevin et qui se refusait à reconduire les trêves : le roi dut donc se préoccuper de laisser à sa mère, qu'il chargeait de la régence, les moyens de résister à une attaque éventuelle. Il chercha surtout à réaliser un accord entre Innocent IV et Frédéric II. Mathieu Paris, très hostile au pape, affirme que le roi de France s'irrita de trouver ce dernier inexorable. En novembre 1245, le pape et le roi se rencontrèrent à Cluny ; leurs conversations ne purent aboutir à une atténuation de la sentence portée contre l'empereur, mais le roi obtint l'octroi de dispenses indispensables au mariage de son frère Charles d'Anjou avec Béatrice de Provence, sœur de la reine. Une deuxième rencontre, en 1247, donnait à Frédéric l'occasion de faire proposer au pape, moyennant son absolution, le transfert des couronnes de l'empereur à son fils Conrad ; Frédéric devait partir en Terre sainte pour le reste de sa vie, proposition dont Innocent IV mettait la sincérité en doute.

Si le roi de France était parvenu à laisser son royaume en paix, son effort de pacification de l'Occident à la veille de la croisade n'avait pas été couronné de succès. Du moins n'avait-il rien laissé à l'aventure.

En son absence, il confiait à sa mère le gouvernement du royaume en même temps que la garde des aînés de ses enfants, la reine Marguerite l'accompagnant en Orient.

Louis prit la croix à Saint-Denis le 12 juin 1248, et, par Sens, Vézelay et Lyon, où il rencontra de nouveau le pape, il atteignit la vallée du Rhône, où il fit abattre le château de la Roche-de-Glun dont le seigneur prétendait imposer un péage aux pèlerins. Arrivé à Aigues-Mortes, il eut la surprise de voir surgir des milliers de volontaires, arbalétriers ou gens de pied, qui se proposaient pour partir avec lui, et qu'il ne put accepter. La flotte mit à la voile le 25 août 1248.

D'autres départs devaient suivre. Raymond VII de Toulouse avait prévu de partir en 1249, mais il devait mourir auparavant, le 27 septembre de cette année-là, en prescrivant la restitution des sommes qu'il avait reçues pour financer sa croisade et l'envoi de cinquante chevaliers en Orient. Alphonse de Poitiers avait éprouvé quelques difficultés pour engager des combattants, et ne quitta Aigues-Mortes que le 25 août 1249.

Quant aux Anglais, ils s'étaient mis en route un peu plus tôt, et leur traversée fut plus rapide. Mais le roi Henri III prit à son tour la croix en mars 1250, sans avoir, semble-t-il, l'intention de partir

prochainement outre-mer. L'Orient latin avait également été touché par la prédication de la croisade : les chevaliers de Chypre et de Terre sainte allaient y participer, ainsi que le prince d'Achaïe, avec quatre cents chevaliers, lequel devait rejoindre l'armée royale à Chypre.

LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE

En se portant vers Chypre, où son navire aborda le 17 septembre 1248, Louis IX avait-il tenu compte des suggestions faites en 1238 par les barons et les prélats francs ? Ou bien avait-il en tête une préoccupation stratégique dont l'accumulation de ravitaillement dans l'île paraît l'indice : le désir de disposer d'une base d'opérations à proximité de ses objectifs militaires ? En tout cas, c'est à Limassol que se rassemblèrent les croisés au fur et à mesure de leur arrivée, et c'est un peu au nord de cette ville, à Camenoriaqui, que s'installa le camp qui les accueillit.

Selon certains, le roi aurait voulu passer immédiatement à l'attaque, mais on lui fit valoir la nécessité de concentrer d'abord ses troupes, complétées par des retardataires. Il s'ensuivit un long hivernage. Or le climat de l'île passait pour meurtrier pour les nouveaux venus, et plusieurs croisés notables succombèrent aux maladies, dont Jean de Montfort (qui devait par la suite être vénéré comme saint et dont le tombeau, chez les cisterciens de Beaulieu près de Nicosie, opérait des miracles), ainsi que bien d'autres de rang moins élevé. L'armée toutefois ne fut pas affaiblie car de nouveaux détachements arrivèrent d'Occident et même de l'Orient latin, en particulier de Morée.

Se trouvant à Chypre pour un long séjour, Saint Louis avait le temps de réfléchir à un plan de campagne. Certains prétendirent que, dans leur crainte de déclenchement de la croisade, les autorités égyptiennes avaient fait empoisonner le poivre destiné à l'Occident en 1247, mais Mathieu Paris rapporte qu'il se serait agi d'une rumeur diffusée par les marchands pour faciliter l'écoulement de leurs stocks. En fait, le sultan Ayyûb, bien qu'il eût pris des mesures pour la défense de l'Égypte, était absorbé par sa lutte contre son cousin d'Alep, lequel lui disputait Homs, et était parti pour la Syrie afin de tenter de reprendre cette place.

Mener des négociations avec les princes orientaux avait cessé d'être un fait exceptionnel et leur succès avaient abouti à la restauration de l'Orient latin entre 1229 et 1241. Il y en avait eu d'autres. Il n'est pas jusqu'au « Vieux de la Montagne » (il s'agit peut-être du cheikh des ismaïliens de Syrie du Nord plutôt que du chef de la secte dans son

lointain repaire d'Alamût, dans le nord de l'Iran) dont une ambassade est signalée comme s'étant rendue en France et en Angleterre en 1238 ; on l'avait mise en rapport avec la menace d'une nouvelle invasion mongole. Le sultan seljuquide avait aussi cherché à nouer des relations avec le roi de France : Baudouin II de Constantinople avait pensé marier une parente de celui-ci au sultan pour renforcer leur alliance contre l'empire de Nicée. L'idée d'utiliser la force franque au profit des dynasties orientales était largement répandue en Orient. Les maîtres des ordres avaient ainsi pris des contacts, qui avec un émir égyptien qui intriguait contre son sultan, qui avec les Alépins en lutte contre ce dernier. Il semble même que l'on avait songé à tirer parti de l'affaiblissement du sultan de Turquie vaincu par les Mongols en suggérant un débarquement sur ses côtes.

Saint Louis mit fin à tous ces projets, d'ailleurs assez vagues, en interdisant que l'on entrât en pourparlers avec les musulmans. Il n'est pas exclu que la condamnation de Frédéric II, dans laquelle on avait tiré argument des relations de celui-ci avec le sultan pour l'accuser de trahir la Chrétienté au profit de l'Islam, l'ait détourné de pousser dans cette direction. Mais peut-être craignait-il simplement de voir la force de la croisade se perdre dans des intrigues dont les fils lui échappaient. Ou bien en restait-il à la conception très classique de la Cinquième Croisade : la saisie d'un grand port égyptien, de préférence Damiette, et la marche sur Le Caire. Il semble que son entourage se soit montré très attentif à la crue du Nil, qui interdisait une campagne dans le Delta pendant l'été, pour éviter le retour de la catastrophe de 1221.

En attendant, le roi mit à profit son séjour. Le légat Eudes de Châteauroux prit en main la question religieuse : il tint un concile pour réformer l'Église latine de Chypre et noua des contacts avec les Grecs de l'île. Le roi, de son côté, recevait des ambassades et des visites : celle de l'impératrice mère de Constantinople, qui sollicitait des secours pour Baudouin II ; celle du prince d'Antioche Bohémond V, aux prises avec l'invasion de bandes turcomanes mises en mouvement par l'affaiblissement de la puissance seljuquide. La première opération militaire de la croisade fut ainsi l'envoi de cinq cents chevaliers à Antioche pour porter secours au prince. La venue d'envoyés mongols souleva des interrogations : fallait-il la regarder comme une proposition d'alliance avec les Mongols, ou bien le représentant du *qaghan* en Iran entendait-il se prémunir contre la tentation qu'aurait eue le roi de France d'attaquer les territoires placés sous la souveraineté mongole ?

Le roi, enfin, eut quelques difficultés avec son armée et sa flotte. Pendant l'hivernage, tandis que les marins préparaient la flottille

d'embarcations qui devait mettre ses troupes à terre, les patrons des navires génois s'étaient rendus à Acre où ils avaient commencé une petite guerre contre leurs rivaux pisans : au début du printemps, le roi dut attendre que ce conflit fût apaisé pour disposer des bateaux. Certains barons impatients avaient gagné la Terre sainte, malgré les ordres du roi qui voulait garder ses troupes rassemblées.

Au début de mai, tout était prêt. Les chevaliers du duc de Bourgogne, qui avait passé l'hiver en Morée, et ceux du prince d'Achaïe avaient rejoint Chypre, ainsi que les contingents des barons de Terre sainte et des ordres militaires. Les Anglais étaient arrivés. L'armée comprenait au moins 2 500 à 2 800 chevaliers, 5 000 arbalétriers et quelque 15 000 autres combattants, sans compter les vivandiers, les lavandières et autres qui allaient suivre ces derniers.

Elle se porta vers Damiette où elle entreprit de débarquer sur le « sablon », autrement dit sur la plage voisine de la ville. Le tableau qu'a laissé Joinville de ce débarquement est célèbre : les chevaliers amenés à terre sur des barques et se mettant à l'eau quand celles-ci ne purent plus avancer, tandis qu'il fallait retenir le roi ; les unités rapidement reformées sous le tir des archers ennemis ; les chevaliers fichant leurs lances en terre pour repousser la cavalerie égyptienne, formée de troupes de qualité : la panique qui s'empara des Égyptiens qui, non contents d'abandonner la place à l'ennemi, évacuèrent en toute hâte la ville, suivis de toute la population, en oubliant même de couper le pont. En cette journée du 6 juin 1249, on avait pris après un seul engagement une place qui avait tenu plus d'un an en 1219-1220.

Il est à peu près certain que le roi ne s'attendait pas à un tel succès. Selon toute apparence, il pensait passer un temps assez long à faire tomber Damiette, et, au mieux, reprendre la campagne à la fin de l'été après la décrue du Nil. Le fleuve, en effet, allait commencer à inonder le Delta à la fin de juin. Est-ce là ce qui entraîna un certain flottement ? Le bruit courut - il a été recueilli par Mathieu Paris - que le sultan, au lendemain de la prise de Damiette, avait proposé au roi, contre restitution de la ville, la cession de tout le pays de Jérusalem et la libération des esclaves chrétiens, le chroniqueur anglais ajoutant que l'objet de la croisade devait se limiter à la récupération de la Terre sainte. Mais ce dernier thème est précisément celui qui est cher à Mathieu Paris, pour lequel le péché qui entraîna l'échec de la croisade avait été de vouloir substituer à cet objectif légitime une conquête de l'Égypte que rien ne justifiait. Les historiens musulmans relataient un échange de lettres entre le sultan et le roi de France qui représenterait un échange de défis, le roi rappelant à son interlocuteur les victoires remportées en Espagne et le menaçant d'un sort semblable, même s'il se soumettait et embrassait la foi chrétienne (ce qui est bien peu

vraisemblable sous la plume de Saint Louis). D'aucuns parlaient d'ailleurs de l'offre par Ayyûb de se faire chrétien. En fait, aucun témoignage ne nous est parvenu de l'ouverture d'une négociation sur de telles bases. Le sultan Ayyûb, alors au dernier stade de la maladie qui allait l'emporter, fit au contraire preuve d'une grande énergie, châtiât cruellement les responsables de l'évacuation précipitée de Damiette et mettant Le Caire en état de défense.

Le roi de France - comme les croisés de 1220 - organisa sa conquête. Il releva la cathédrale instituée à Damiette en 1220, qu'il dota d'un chapitre et d'un temporel - l'un des clercs de son entourage, Gilles de Saumur, en devint l'archevêque (sa tombe et sa crosse sont conservées en l'église de Nantilly, près de Saumur). Tout laissait donc supposer un établissement définitif, et sans doute la conquête de l'Égypte dont, a-t-on dit, le roi aurait songé faire un royaume pour son frère, Robert d'Artois. Ce dernier sera dénoncé après coup comme ayant été le mauvais génie de la campagne, mais sa disparition à la Mansûra permet de penser qu'il a pu servir de bouc émissaire à ceux qui recherchaient un coupable. Joinville, pour sa part, a incriminé les péchés commis par les croisés : la mauvaise conduite de trop d'entre eux, la cupidité des uns, le luxe excessif des autres. Le roi, toujours soucieux du ravitaillement de l'armée, avait, contrairement à la coutume, mis en dehors du partage du butin les vivres trouvées dans Damiette, ce qui a beaucoup choqué notre Champenois.

En fait, Robert d'Artois semble avoir joué un rôle décisif lors du conseil où l'on décida de la suite de la campagne, en faisant écarter le projet de compléter la prise de Damiette par celle d'Alexandrie, ce qui aurait présenté l'avantage de priver le sultan de son autre grand port, et d'offrir pour marcher sur Le Caire une route plus facile que celle du Delta (l'expérience de la marche de Napoléon Bonaparte sur cette route dépourvue de points d'eau fait douter de cette facilité). Pour lui, il fallait écraser au plus vite la tête du serpent, donc prendre Le Caire. On attendit encore l'arrivée du comte de Poitou (le 24 octobre) ; une altercation entre Robert d'Artois et Guillaume Longue-Épée avait amené pour un temps les Anglais à se retirer à Acre, d'où ils revinrent deux mois après pour se joindre à la marche de l'armée. Là-dessus, une tempête survint, qui entraîna la perte de nombreux navires (140, selon Joinville).

Le 20 novembre, l'armée prit la route du sud. Elle bénéficiait de la présence d'une flottille qui l'accompagnait en remontant le Nil, et assurait ainsi son ravitaillement. Le 24, le sultan Ayyûb mourait - il fallut dissimuler la nouvelle pour laisser le temps à son héritier, Turan-Shâh, d'arriver de la Djéziré. Le chef de l'armée, Fakhr al-Dîn, celui-là même qui avait négocié avec Frédéric II, parvint à maintenir

la résistance qu'il opposait à l'avance des Francs, qui marchaient sur la forteresse de la Mansûra mais qui avaient à affronter un obstacle redoutable : la traversée du bras du Nil qui se dirigeait vers le lac Menzaleh, le Bahr al-Seghîr.

Saint Louis disposait d'un bon corps d'ouvriers, mené par son ingénieur, Jocelin de Cournaut ; celui-ci fit entreprendre la construction d'une digue en travers du fleuve. Mais les ingénieurs égyptiens faisaient creuser de l'autre côté, de façon à maintenir la largeur du cours d'eau, tandis que le redoutable feu grégeois arrosait les châteaux de bois construits par les croisés sur des bateaux (on les appelait les « chats-châteaux », du nom de « chats » que portaient ces navires). Joinville nous a laissé le témoignage de la terreur qu'éprouvaient les chevaliers quand venait leur tour de garde dans ces constructions qui risquaient de s'enflammer ou quand éclataient les projectiles incendiaires.

Finalement, un habitant du pays indiqua aux Francs un gué, assez en aval du lieu des affrontements. Le roi prescrivit que l'on traversât en bon ordre (la traversée était dangereuse et plusieurs chevaliers se noyèrent) et que l'on se reformât sur l'autre rive. Mais l'avant-garde, sans attendre, partit à l'assaut du camp égyptien dont elle s'empara par surprise ; Fakhr al-Dîn fut tué avant d'avoir pu passer son armure, et ses troupes prirent la fuite. Robert d'Artois voulut profiter de ce premier succès ; pendant que les « batailles » du roi passaient l'une après l'autre le gué, il se jeta à la poursuite des fuyards qui se précipitèrent derrière les murs de la Mansûra. Les Francs y pénétrèrent à leur suite. Le grand commandeur des Templiers, le frère Gilles, avait averti le comte d'Artois du péril qu'il courait ; ayant été traité de couard, il suivit le comte, que dix chevaliers envoyés par le roi pour l'arrêter ne purent convaincre.

Dans les rues de la place forte, le combat changea d'allure ; les mamelûks de l'armée égyptienne se regroupèrent sous le commandement de l'émir Baïbars al-Bunduqdari ; les chevaux des Francs étaient épuisés, et l'avant-garde fut presque entièrement massacrée. Le comte d'Artois était parmi les morts ; c'est un Hospitalier, Henri de Ronnay, rescapé du désastre, qui dut en avvertir Louis IX. Guillaume Longue-Épée et les Anglais avaient été englobés dans la défaite.

Par ce coup de folie, le succès remporté par l'armée royale risquait de se transformer en désastre. Toute une partie de l'armée, et en particulier ses arbalétriers, restait sur la rive gauche du Bahr al-Seghîr. Les chevaliers devaient se regrouper en terrain difficile, coupé de canaux d'irrigation, et c'est seulement au soir d'une journée marquée

de lourdes pertes que le duc de Bourgogne parvint à amener ses arbalétriers, grâce à un pont jeté sur le fleuve, à temps pour recueillir la chevalerie épuisée (8 février 1250).

Une promptre retraite sur Damiette aurait, sans doute, pu sauver l'année. Mais la bataille de la Mansûra s'était achevée sur un succès, puisque les Égyptiens avaient dû finalement battre en retraite. Le roi pouvait, s'il renonçait à marcher sur Le Caire, espérer profiter de la menace que constituait toujours cette force franque au point de départ du Delta pour négocier avantageusement avec le sultan. Selon Joinville, les négociations, que menait en particulier Philippe de Montfort - à la fois vassal du roi et grand baron de la Terre sainte - étaient assez avancées ; le conseil du roi et le conseil du sultan avaient pris date pour traiter : les croisés rendraient Damiette au sultan et celui-ci leur restituerait la Terre sainte. Le roi avait même fait stipuler que ses machines de guerre et ses provisions de « chair salée » resteraient à Damiette jusqu'à ce qu'il pût les faire enlever et que les malades y demeureraient jusqu'à leur guérison. Mais une exigence des Égyptiens - que le roi se livrât en otage jusqu'à la restitution de Damiette - fit échouer le projet : un des « bons chevaliers » qui formaient comme l'état-major du souverain, Geoffroy de Sergines, s'y opposa vigoureusement.

L'état sanitaire de l'armée, cependant, s'aggravait. La liaison fluviale avec Damiette, à l'insu du roi, avait été interceptée, les Égyptiens ayant fait passer sur le Nil des galères qui capturaient les bateaux remontant le fleuve. De ce fait, l'armée en était réduite à vivre de salaisons, et le scorbut se déclara. La disette se fit également sentir. Joinville incrimina les poissons du Nil - « les barbotés » - dont on se nourrissait faute de mieux et qui s'étaient nourris des cadavres jetés dans le fleuve, d'être à l'origine du « mal de l'armée ». L'armée, en tout état de cause, était très éprouvée : Charles d'Anjou affirmait que sur les trente-six « batailles » que le roi avait emmenées lors de son départ vers le sud, seules six restaient en état de combattre à la fin de l'expédition - une « bataille » ou « échelle » comprenant ordinairement de cinquante à cent chevaliers ; les navires qui accompagnaient l'armée étaient chargés de malades.

Dans de telles conditions, il était vain de s'obstiner. Le 5 avril, le roi entama la retraite vers Damiette. Les Égyptiens, qu'un nouvel échec, le 11 février, avait décidés à ne pas rester au contact des croisés, découvrirent vite le départ de ceux-ci : il semble que Jocelin de Cournaut avait négligé de couper les cordes du pont de bateaux construit le 8 février. Ils n'avaient qu'à ramasser les traînards. Parmi ceux-ci figurait le roi Louis, qu'un nouvel accès de dysenterie avait abattu, mais qui avait refusé de se laisser embarquer. Il avait fallu le

laisser dans une maison avec une femme qui le soignait (une bourgeoise de Paris) et quelques compagnons, tandis que Gaucher de Châtillon s'efforçait d'interdire l'accès de cette maison. Le gros de l'armée était arrivée à Fariskûr, à une étape de Damiette. Philippe de Montfort avait réussi à retrouver l'émir avec lequel il avait négocié et proposait de faire rendre Damiette au sultan pourvu que celui-ci laissât le reste de l'armée regagner la ville. À ce moment, selon les sources franques, un sergent du nom de Marcel cria que le roi ordonnait de mettre bas les armes, et les combattants obéirent (6 avril 1249). Les vainqueurs pouvaient donc se prévaloir de ce qu'il n'y avait pas eu de capitulation en forme.

Ils en profitèrent pour se livrer au massacre systématique des malades, après que les galères égyptiennes eurent pris à l'abordage les navires qui les transportaient (Joinville dut la vie à ce qu'on le reconnut comme un cousin de Frédéric II) ; beaucoup de croisés furent invités à choisir entre l'apostasie ou la mort, et parmi eux plusieurs grands barons. Louis IX, cependant, après sa capture à Munyat Abû Abdallah, fut confié en garde à un émir, Fakhr al-Dîn, et traité avec égards. Très vite, ceux qui l'avaient pris, et qui étaient assez embarrassés de la masse de leurs captifs, entamèrent des pourparlers avec lui. L'émir Husam al-Dîn, qui en fut chargé, fut frappé par la simplicité et l'intelligence du prisonnier. Les croisés firent valoir qu'il n'était pas en leur pouvoir de céder des places en Terre sainte, car elles appartenaient en droit, soit à Frédéric II et à ses vassaux, soit au Temple ou à l'Hôpital. De ce fait, l'objet de la négociation se limita à la fixation d'une rançon.

Saint Louis exigea de traiter au nom de tous, pour éviter les marchandages particuliers. On convint d'une somme globale pour la rançon du roi et de ses compagnons, mais Louis refusa d'y être compris, en offrant Damiette pour prix du rachat de sa personne, comme n'étant pas susceptible d'être racheté à prix d'argent, ce qui amena le sultan, pour ne pas être vaincu par la grandeur d'âme de son prisonnier, à réduire le montant de la rançon de tous. On se mit finalement d'accord pour 400 000 livres tournois (800 000 besants d'or) et le roi exigea que le paiement en fût fait avec exactitude. Pour se procurer les espèces nécessaires au premier versement, il fallut faire appel aux Templiers, qui se retranchèrent d'abord derrière le caractère inviolable des dépôts qu'ils avaient reçus, mais se plièrent volontiers à un acte de violence symbolique - Joinville se saisit d'une hache et, faisant mine de fracturer un coffre, fit de cette hache la « clé du roi ».

En fait, l'accord fut traversé par une péripétie inattendue : le meurtre du sultan Tûran-shâh par les mamelûks de son père, avec la complicité de la veuve de celui-ci. Celle-ci épousa le mamelûk Aybeg,

qui prit le gouvernement au nom d'un jeune prince ayyûbide. Les nouveaux gouvernants ratifièrent toutefois les conventions ; le 6 mai - un mois après sa capture - Saint Louis était libéré avec ses principaux barons.

La reddition de Damiette avait suscité quelques difficultés. La reine Marguerite, qui donna alors naissance à son fils Jean Tristan, dut faire preuve d'autorité pour empêcher les Italiens d'abandonner la ville au moment de la capture de son époux, puis de refuser de la restituer au moment de sa libération. Quant aux conventions relatives aux malades, aux vivres et aux engins, elle furent violées sitôt la ville aux mains des mameluks, qui massacrèrent les premiers et détruisirent les autres par le feu. Le versement du premier terme de la rançon effectué, les otages laissés en garantie, et parmi eux Alphonse de Poitiers, furent libérés. La flotte qui transportait le roi et ses compagnons put alors mettre à la voile pour Acre. @

La campagne d'Egypte de 1249-1250 se soldait donc par un échec. Pour les contemporains, elle fut une immense déception, car elle avait été engagée dans les conditions les plus favorables, menée avec prudence par des hommes qui étaient au-dessus de tout soupçon. Son échec a marqué une date significative dans l'histoire des croisades.

LE SÉJOUR DE SAINT LOUIS EN SYRIE

Si l'on peut vraiment parler d'un tournant à propos de la croisade de 1250, c'est parce que le roi de France, obligé d'abandonner son projet d'occupation de l'Egypte, a choisi de donner une autre signification à son séjour en Orient.

En quittant Damiette, Saint Louis n'était sans doute pas obnubilé par la crainte de laisser l'Orient latin exposé aux nouveaux coups des Égyptiens. La mort du sultan Ayyûb puis celle de son successeur allaient déboucher sur de nouveaux clivages au sein du monde araboturc, et le conflit entre Alep et Le Caire qui était intervenu en 1248 pouvait révéler à de bons connaisseurs de l'Orient que les héritiers directs de Saladin, longtemps réduits à une petite principauté alépine, avaient repris une place susceptible de rivaliser avec celle qu'avaient longtemps occupée les descendants d'al-Adil. Les barons francs, pendant que Saint Louis et la plupart d'entre eux étaient en Egypte, avaient retrouvé une combativité qu'avait montrée le coup de main réalisé en décembre 1249 par le sire d'Arsur à la tête de la chevalerie d'Acre sur Bethsan, qu'il avait pillé tout en enlevant six cents têtes de bétail à une tribu turcomane. Il était évident que le départ du roi de

France les mettrait à nouveau en face des dynastes musulmans, dans une position beaucoup moins forte qu'en 1241, mais le climat de dépression des années 1246-1247 n'était plus de mise.

De fait, et il l'a écrit lui-même à ses sujets, Louis IX se préparait à rentrer en France, comme l'avaient déjà fait quelques-uns de ses barons. Joinville a raconté, non sans peut-être enjoliver dans ses souvenirs la part qu'il y prit, les deux conseils successifs que le roi tint le 26 juin et le 3 juillet. Au cours du premier, seules quelques voix se prononcèrent en faveur de la prolongation du séjour du roi en Terre sainte ; elles furent assez minoritaires pour que Joinville envisageât d'aller se mettre au service du prince d'Antioche. Une chanson (*Nul ne pourrait de mauvaise raison bonne chanson ne faire ni chanter...*) soutenait leur point de vue, en décrivant « la terre d'Outre-mer [...] en si grande balance » et en évoquant les prisonniers qui restaient entre les mains des Mamelûks.

Mais précisément, avant le second conseil, on apprit que les navires envoyés en Egypte pour ramener les captifs que le sultan avait promis de libérer étaient revenus sans eux. Les musulmans ne tenant pas leurs engagements sur ce point, Louis estima qu'il ne lui était moralement pas possible de rentrer en France en laissant ses hommes dans les prisons égyptiennes. Il rendit leur liberté à ses barons et à ses frères eux-mêmes, et se décida à demeurer en Terre sainte pour consolider la défense de celle-ci, jusqu'à ce qu'il eût obtenu la libération des captifs. Il évitait ainsi les reproches que l'on avait adressés à Thibaud de Champagne pour n'avoir pas su obtenir la libération immédiate des prisonniers faits à Gaza.

Cela exigeait des dépenses importantes. Certes, malgré le paiement de sa rançon (ou plutôt du premier terme de celle-ci), qui représentait peut-être la valeur d'une année de revenu du royaume, son trésor n'était pas à sec. Mais les recrues qu'il fallait lever pour reconstituer une armée mettaient leur engagement à haut prix. Joinville, qui fut accusé par les conseillers du roi d'être trop gourmand, se défendit en présentant un budget tenant compte de ce que lui coûterait pendant un an l'entretien de ses hommes, en plus de leurs gages. Et, selon lui, c'est sur cette base que s'effectua le recrutement des nouveaux combattants. Mais le roi s'adressa à sa mère et au conseil de régence pour demander que des volontaires vinssent nombreux le rejoindre et pour obtenir de l'argent.

Les nouveaux engagements furent-ils nombreux ? On peut en douter. S'il est possible que le mouvement des Pastoureaux ait en partie été provoqué par la diffusion de l'appel du roi, la prise de croix du roi Henri III d'Angleterre et de nombreux chevaliers anglais

intervint avant que fussent connus les malheurs du roi de France (mars 1250), et c'est seulement en 1252 qu'Henri annonça pour 1256 un départ qui ne se réalisa pas. Quelques barons (comme Elnard de Seningham) arrivèrent isolément ; Alphonse de Poitiers en resta à l'intention. Les passagers de la nef marseillaise *Saint-Victor* durent faire intervenir les autorités de Messine pour poursuivre jusqu'à Acre un voyage que les nautoniers voulaient interrompre sous prétexte qu'ils avaient traité pour Damiette : ainsi l'armée royale put-elle se renforcer, mais de façon modeste.

Quant aux finances, Blanche de Castille sut les obtenir en obtenant le prolongement de la levée des décimes et de nouvelles aides des villes. Plusieurs envois furent faits : l'un d'eux se perdit en route, les barils remplis de deniers ayant coulé avec le navire qui les portait. Mais il restait au roi de France le recours aux prêts des banquiers italiens et des ordres militaires, qu'il remboursait par des assignations sur son trésor.

Dans sa lettre d'août 1250, le roi signalait les discordes qui éclataient entre les sultans : l'usurpation d'Aybeg, même colorée d'une association avec un jeune Ayyûbide, avait rencontré l'hostilité de tous ceux des mamelûks recrutés par les prédécesseurs d'Ayyûb, attachés par des liens de fidélité à la famille de Saladin et d'al-Adil. En juillet 1250, le sultan d'Alep, al-Nâsir, se porta sur Damas et se fit livrer la ville, puis envoya des messagers à Saint Louis pour obtenir son aide en vue d'une occupation de l'Égypte : la rétrocession de Jérusalem devait en être le prix. L'offre était tentante, et le roi envoya le dominicain Yves le Breton à Damas pour s'entretenir avec les gens du sultan, en servant d'interprète à ses ambassadeurs officiels. Mais ceux-ci ne purent pas donner d'autre réponse que celle-ci : si les émirs d'Égypte ne tenaient pas les engagements qu'ils avaient pris envers lui, « il l'aiderait volontiers à venger son cousin le sultan de Babylone qu'ils avaient tué ».

En fait, Saint Louis n'avait pas les mains libres : les Mamelûks détenaient encore de nombreux prisonniers et il fallait craindre que ceux-ci eussent à souffrir de représailles. Aussi le roi préféra-t-il se servir du conflit égypto-damasquin pour obtenir l'exécution des conventions passées avec les Égyptiens qui, jusque-là, n'en avaient guère tenu compte. En deux missions successives, Jean de Valenciennes, envoyé par le roi, parvint à ramener d'abord tous les chevaliers encore captifs (ils étaient environ deux cents), ensuite les enfants qui avaient été faits prisonniers et que l'on avait entrepris de convertir à l'islam, ainsi que les têtes des chrétiens exposées sur les murs du Caire depuis la défaite de Gaza et le corps de Gautier de Brienne. Il parvint aussi à obtenir la remise des 200 000 livres qui

restaient à payer de sa rançon.

Au début de 1251, les Mamelûks, menacés d'une nouvelle offensive damasquine, offrirent au roi leur alliance, en vue de repousser celle-ci, en s'engageant à lui rétrocéder le royaume de Jérusalem. Une rencontre avait été prévue à cette fin, mais les Damasquins vinrent se poster à Gaza pour intercepter les relations entre Francs et Égyptiens. Et les Égyptiens, tout en envoyant au roi en cadeau un éléphant dont un manuscrit de Mathieu Paris nous a conservé l'image, manquèrent plusieurs fois à ces rendez-vous : la rétrocession de Jérusalem, de Bethléem et des terres en deçà du Jourdain resta donc à l'état de promesse, tandis que le roi de France continuait à stationner à Jaffa, dans l'attente de la venue de ses alliés (mai 1253-avril 1254).

Les troupes du sultan de Damas, auquel les mamelûks avaient fait subir un sérieux échec lorsqu'elles avaient essayé de pénétrer en Égypte, restaient dans l'expectative à Gaza, observant celles du roi sans engager d'opérations contre elles. Saint Louis ne voulait pas non plus les provoquer. Et c'est sans son avis que le maître de l'ordre de Saint-Lazare mena dans la région de Ramla un raid de pillage qui s'acheva mal pour ses chevaliers. Le sultan al-Nâsir offrit même au roi de France un sauf-conduit pour lui permettre d'aller faire ses dévotions au Saint-Sépulcre ; le roi, se référant au précédent de Richard Cœur de Lion, s'abstint d'y donner suite. Les deux parties se ménageaient donc, al-Nâsir pouvant sans doute espérer un retournement de l'attitude de Saint Louis. Mais celui-ci restait fidèle à la trêve conclue avec les Égyptiens ; et, lorsqu'il apprit que le maréchal du Temple était entré en pourparlers avec les Damasquins pour régler un problème frontalier par le partage des revenus d'un territoire contesté, il exigea la rupture de cet accord et une amende honorable de la part des Templiers.

Cependant le khalife de Bagdad s'était employé à réconcilier al-Nâsir avec les Égyptiens. Son envoyé y parvint, et le sultan de Damas et d'Alep accepta de rétrocéder la Palestine à ses adversaires, lesquels, bien entendu, ne firent pas mine d'exécuter les promesses faites au roi de France. Louis était désormais en présence d'une armée ayyûbide qui n'avait plus de raison de le ménager. Il se retrouvait ainsi dans la situation qu'avaient longtemps connue les Francs de la Terre sainte, exposés sur toute leur frontière aux attaques musulmanes et sans possibilité de jouer de la mésentente entre l'Égypte et Damas qui avait commandé toute la politique des vingt dernières années.

Durant l'année que le roi de France allait encore passer outre-mer (avril 1253-avril 1254), il se consacra à la mise en état de défense des terres franques en prenant le rôle de protecteur du royaume de Jérusalem et même des états francs dans leur ensemble - il reçut le

jeune Bohémond VI, nouveau prince d'Antioche et comte de Tripoli, qu'il arma chevalier et qu'il sut raccommoder avec sa mère pour que celle-ci lui laissât le gouvernement d'une part de ses terres. Les ismailiens de Masyaf se tournèrent même vers lui pour essayer de l'intimider en lui soutirant des sommes destinées à le garantir contre un « assassinat » et en tentant d'obtenir par son entremise d'être affranchis du tribut qu'ils payaient au Temple et à l'Hôpital. Le roi déjoua leur manœuvre en donnant audience à leurs envoyés en présence des maîtres des deux ordres, et le *statu quo* fut maintenu. Mais il apparaissait qu'on le regardait comme exerçant en quelque sorte la souveraineté dans l'ensemble des états latins.

Pendant l'année qu'il avait passée à Jaffa, Saint Louis n'était pas resté inactif. À la manière des croisés des expéditions précédentes qui s'étaient employés à réédifier les forteresses démantelées, il avait fait travailler à ces entreprises de fortification. Jaffa n'avait qu'une citadelle au milieu d'une enceinte ruinée ; il fit restaurer celle-ci. Il en est de même pour Césarée, dont les fouilles récentes ont remis au jour l'ensemble des fossés bastionnés et la base de l'enceinte flanquée de tours, qui fut une des forteresses les plus achevées du ^{xm}^e siècle. Il fit aussi renforcer les défenses d'Acre. À Sidon, ses ingénieurs travaillèrent au château de terre qui devait abriter la population de la ville. Et, lorsque le roi annonça son intention de revenir en Occident, le légat Eudes de Châteauroux confia à Joinville sa volonté d'utiliser ce qui restait du trésor qu'il avait en dépôt pour fortifier le faubourg d'Acre.

Mais lorsque les Damasquins retrouvèrent leur liberté d'action, l'armée qu'al-Nâsir avait maintenue à Gaza reprit la route du nord. Joinville a décrit le passage des musulmans sur le front de l'armée franque et les escarmouches qui opposèrent des éléments de la première aux arbalétriers de Saint Louis. Le roi entreprit à son tour de ramener ses hommes vers le nord, à la suite des Alépo-Damasquins, qui s'étaient attaqués au passage à Acre, dévastant des villages et essayant d'extorquer un tribut aux citoyens pour épargner les autres. À Sidon, l'armée damasquine parvint à surprendre les chevaliers qui protégeaient les ouvriers occupés à la construction de l'enceinte. L'armée croisée arriva trop tard et les musulmans massacrèrent les chrétiens qui n'avaient pas pu se réfugier à temps dans le château de Mer. Saint Louis lui-même prit part à l'ensevelissement des victimes. On avait réussi à le dissuader de participer à une entreprise tentée par plusieurs corps de chevaliers sur Panéas. Les Francs purent finalement occuper la ville, mais une attaque montée contre la forteresse de Subeibe faillit entraîner un désastre. Le corps commandé par Olivier de Termes parvint à dégager les autres corps qui se replièrent sur

Sidon ; mais le roi poursuivit son séjour dans cette ville jusqu'à l'achèvement des murailles.

Les nouvelles de France, la mort de Blanche de Castille, les troubles survenus en Gascogne, les affaires de Flandre et de Hainaut suscitaient des inquiétudes croissantes, et le retour du roi de France devenait indispensable. Louis IX tint conseil et exposa son dilemme : son devoir envers son royaume l'obligeait à repartir, mais il lui semblait difficile de laisser la Terre sainte exposée aux attaques de princes musulmans avec lesquels aucune trêve n'avait été conclue. Les Francs d'Orient eux-mêmes reconnurent que l'effort consenti pour restaurer le réseau fortifié qui couvrait leurs possessions était un élément essentiel de la sécurité de leurs territoires. Une trêve fut ainsi conclue avec Damas, pour une durée de plus de dix ans. Et le roi put s'embarquer, le 24 avril 1254, pour une traversée qui connut des moments difficiles, et qui s'acheva le 10 juillet lorsqu'il arriva à Hyères - où il ne débarqua que le 12, quand on finit par le convaincre de ne pas attendre d'être arrivé à Aigues-Mortes où il aurait été dans son royaume.

Mais Louis IX ne se considérait pas comme quitte de ses obligations envers la Terre sainte. Un corps de cent chevaliers payés par le trésor royal et commandé par l'un des meilleurs hommes de guerre du royaume, le Sénonais Geoffroy de Sergines, restait stationné à Acre, à la disposition des autorités du royaume, pour participer à la défense de celui-ci contre les musulmans. C'était là une situation nouvelle, puisque ces chevaliers avaient pratiquement un statut de croisés non engagés dans les structures du royaume latin.

Geoffroy de Sergines devait finir par être intégré dans le cadre du royaume, dont il devint le sénéchal et, un temps, le bayle investi du gouvernement par la reine Plaisance (1^{er} mai 1259). Mais il restait essentiellement le représentant permanent du roi de France en Terre sainte et le capitaine de ses gens de guerre, comme ses successeurs après lui. Rutebeuf, qui a écrit une *Complainte de Monseigneur Geoffroy de Sergines*, a d'ailleurs laissé de lui le portrait du croisé idéal.

Conrad IV mourut pendant que Saint Louis était en mer (mai 1254). Le roi de France avait été très attentif à ne pas empiéter sur les prérogatives du roi titulaire de Jérusalem, encore qu'il n'eût pas donné suite aux demandes de Frédéric II qui l'avait invité à faire remettre les places fortes aux officiers désignés par lui - ce même Frédéric avait fait mine d'intervenir pour faire libérer Louis au cours de sa captivité, mais sans que cela dépassât l'énoncé d'une intention.

Il fallait liquider la situation délicate du royaume, qui demeurait en guerre avec les « émirs d'Égypte ». Les barons d'Acre, avec le bayle Jean d'Ibelin-Arsur à leur tête, et les maîtres des ordres traitèrent avec

les Mamelûks et obtinrent une trêve valable dix ans, dix mois et dix jours, mais Jaffa restait en dehors de la trêve, sans doute pour laisser aux Mameluks la possibilité de se garantir contre de nouvelles attaques venues de Damas et que les Francs auraient pu seconder. À la Noël de 1255, Geoffroy de Sergines et les autres chefs francs se rendirent à Jaffa. Un raid profond leur permit de saisir un gros butin ; les musulmans répondirent par un autre raid, plus fructueux aussi bien en captifs qu'en bétail. Un engagement plus important, en avril 1256, coûta la vie à l'émir de Jérusalem. Finalement, en octobre, les trêves étaient reconduites, incluant cette fois Jaffa ; la situation que Saint Louis avait trouvée en 1248, lors de son arrivée en Orient, avait été stabilisée, au prix d'un engagement désormais permanent du roi de France.

Vu de Syrie franque, le bilan de la croisade capétienne était donc positif : les places vacillantes en face de la reconquête entreprise par le sultan d'Egypte avaient été raffermies, leurs murailles consolidées, le moral de leurs défenseurs relevé. Egypte et Syrie musulmanes restaient séparées ; le jeu des négociations ne pouvait sans doute plus guère laisser espérer des gains comme ceux des années 1229-1241, mais il permettait de maintenir un *statu quo*.

Vu d'Occident, ce même bilan paraissait, en revanche, négatif. Une excellente armée, un roi dont on s'accordait à reconnaître la valeur morale, bénéficiant d'un soutien financier exceptionnel, étaient partis pour l'Orient en suscitant de grands espoirs, et les premiers succès avaient dépassé les espérances. L'échec n'en avait été que plus durement ressenti. Des réponses avaient été apportées aux nouveaux appels du roi de France, mais sans commune mesure avec ce qu'avait été l'enthousiasme de 1244-1248.

On ne peut dire que l'idée de croisade avait été atteinte. Mais il est certain qu'en ces années qui suivirent 1250 l'urgence de la récupération de la Terre sainte avait paru reculer, car d'autres problèmes paraissaient aussi graves.

AU MILIEU DU SIÈCLE : UNE PAUSE DANS L'EFFORT DE CROISADE ?

Pendant que Saint Louis s'apprêtait à gagner la Syrie au départ de l'Egypte, un nouveau souverain prenait solennellement la croix en annonçant son départ pour la Terre sainte, Henri III d'Angleterre. Ses familiers prirent la croix avec lui en mars 1250. On ignorait encore l'échec de l'armée française, et les mobiles de la décision du

Plantagenêt, qui n'avait pas cherché à se joindre au roi de France à l'égard duquel il nourrissait des revendications depuis le début de son règne, restent inconnus. Mais la résolution du roi n'était pas douteuse : on le voit commencer à réunir un trésor de guerre dans le courant de 1250 et procéder à des économies à la Noël de cette même année ; il avait toutefois demandé au pape de lui laisser un délai avant de partir.

En 1252, les choses se précisent : Henri annonce son départ pour août 1256 ; il sollicite des ordres militaires la fourniture de navires et des possibilités de logement pour son avant-garde ; en mars 1253, il s'enquiert du nombre de croisés qui viendront d'Irlande et commence à négocier avec Marseille pour le transport de son armée. Un effort de propagande se manifeste : on rappelle en Angleterre les exploits de Richard Cœur de Lion à la croisade.

Là-dessus survient une péripétie : les agissements de Simon de Monfort en Gascogne obligent le roi à se rendre dans ce duché en y amenant les croisés et à y dépenser une bonne part des réserves accumulées, y compris les décimes demandées aux églises. Mais le roi reste décidé à partir pour l'Orient. Toutefois, en 1254, le voici qui s'intéresse aux propositions du pape concernant le royaume de Sicile et, à la fin de l'année, il promet au roi de Castille de faire commuer son vœu de croisade pour pouvoir l'accompagner dans l'expédition que le Castillan projette en Afrique. C'est là un projet dont il reparle en 1256 et même en 1262 : il reste croisé et son engagement concerne la Terre sainte, mais, s'il se peut, il obtiendra du pape de changer de destination pour participer à cette expédition en Afrique qui ne se réalisera pas. Le pape l'a pressé, en 1255, de partir pour l'Orient ; le roi ne s'y est pas décidé.

En fait, dès le 9 avril 1255, Henri III s'est entendu avec le nouveau pape Alexandre IV, en acceptant l'offre du trône de Sicile pour son second fils Edmond, ce qui l'oblige à emmener ses chevaliers en Sicile et à payer les frais engagés par la papauté dans l'affaire sicilienne, soit 135 541 marcs. Somme considérable qui amène le roi d'Angleterre à traiter avec le roi de France, en renonçant aux droits qu'il prétend sur l'héritage des Plantagenêts, confisqué par Philippe Auguste, en échange d'une grosse indemnité qui sera utilisée pour le paiement des chevaliers « employés au service de Dieu ». On aboutira ainsi au traité de Paris qui libérera le royaume de France de l'hypothèque que faisaient peser les revendications du roi anglais, lui laissant davantage les mains libres pour l'aide à la Terre sainte.

L'histoire de la croisade avortée du roi Henri est significative. Croisé, et croisé sincère, pour aller en Terre sainte, Henri III a cédé aux perspectives que lui offraient d'autres terrains d'action. Tandis que

Haakon de Norvège parvenait à faire commuer son vœu de croisade outre-mer pour aller finalement combattre les Estoniens, le Plantagenêt optait pour la conquête de la couronne de Sicile que lui avait offerte le pape.

L'affaire sicilienne était en effet devenue un des soucis majeurs de la papauté. Jusqu'à la mort de Frédéric II, si les tentatives d'Innocent IV pour entamer le royaume de Sicile étaient restées vaines, le pape avait soutenu les communes de Lombardie contre l'empereur, et réussi à faire de Guillaume de Hollande un « roi des Romains » reconnu dans l'Allemagne du Nord-Est. À la mort de Frédéric, c'est l'un des bâtards de celui-ci, Manfred, qui avait exercé la régence, tandis que le pape avait tenté de profiter des circonstances pour prendre possession de la Sicile ; finalement, Conrad IV était arrivé d'Allemagne et son demi-frère lui avait remis le royaume ; Innocent IV s'était ainsi trouvé dans une position fautive. Il avait déclaré que les Hohenstaufen étaient déchus de leurs droits à régner en Allemagne et en Italie, et privés de la couronne de Sicile. Il n'en était pas moins réduit à négocier avec Conrad, lequel se refusait à renoncer à ses droits sur la couronne de roi des Romains et se comportait tant en roi de Sicile qu'en roi de Jérusalem. Le pape avait accordé assez libéralement des indulgences de croisade à ceux qui apportaient leur concours à Guillaume de Hollande ou aux villes italiennes, mais il n'avait rencontré qu'un enthousiasme modéré, même si les croisés allemands avaient aidé Guillaume à prendre Aix-la-Chapelle en 1248. La croisade prêchée en Allemagne contre Conrad n'avait guère eu plus de succès. C'est surtout sur le plan financier que ces appels avaient été fructueux, car ils avaient permis de taxer les bénéfices ecclésiastiques. Offrir la couronne de Sicile à un prince étranger était autre chose : ni Richard de Cornouailles ni Charles d'Anjou ne s'étaient laissé séduire.

La mort de Conrad IV avait changé les choses (mai 1254). Manfred avait laissé Innocent IV prendre possession du royaume (c'est à Naples que le pape mourut, en décembre), et négocié avec Alexandre IV pour un arrangement. Mais, finalement, il était resté seul maître du royaume dont il se proclama roi en 1258, sans tenir compte des droits de son neveu Conradin. Alexandre IV invita à la croisade contre lui, et contre ses partisans d'Italie du Nord, notamment Ezzelino da Romano. Et surtout il proclamait son illégitimité à régner et offrait le trône à Edmond d'Angleterre puis, lorsqu'Henri III, aux prises avec la révolte de ses barons et ses difficultés financières, dut renoncer à ce projet (juillet 1263), son successeur Urbain IV fit appel à Charles d'Anjou.

Toutes ces tractations, ces tentatives, ces luttes locales ont été ponctuées d'appels à la croisade : en 1263, on demandait des volontaires pour aller chasser de Sardaigne les partisans des

Hohenstaufen, en leur offrant de bénéficier des indulgences accordées aux croisés. Mais c'est l'expédition de Charles d'Anjou qui fut réellement organisée à la manière d'une croisade d'outre-mer, avec prédication en Italie centrale et appel à des volontaires d'ailleurs. Le poète Rutebeuf, qui avait déjà écrit une *Complainte de Geoffroy de Sergines* et une *Complainte de Constantinople*, composa une *Chanson de Pouille* qui invite les chevaliers à aller combattre Manfred dans les termes où il les invitait à partir pour l'Orient. Les privilèges accordés aux croisés par Urbain IV sont identiques à ceux qui sont accordés pour la croisade d'outre-mer.

L'argumentation du pape laissait place à la perspective de cette dernière : l'affaire de Sicile une fois liquidée, l'Allemagne restant disputée entre deux rois des Romains concurrents, Richard de Cornouailles et Alphonse de Castille, l'Occident allait pouvoir se consacrer à la défense de la Terre sainte. En ce sens, la victoire de Charles d'Anjou à Bénévent en 1266 - même si le dernier Hohenstaufen, Conradin, ne fut vaincu et exécuté qu'en 1268 - éliminait l'un des obstacles qui avaient pesé sur la reprise de la croisade. Mais on peut penser qu'un temps précieux avait été perdu.

La querelle du Sacerdoce et de l'Empire et l'affaire de Sicile n'ont pas été la seule occasion d'offrir l'indulgence de croisade à d'autres qu'à ceux qui partaient pour Acre. On peut citer l'empire latin de Constantinople qui avait vainement cherché à obtenir l'aide de la papauté et des Occidentaux pour survivre à la poussée croissante des Byzantins. Malcolm Barber a pu écrire qu'autant la principauté de Morée, sous les Villehardouin, retenait l'attention de la chevalerie occidentale, autant l'Empire latin faisait l'objet d'une relative indifférence, tandis que ses appels perpétuels à une aide financière irritaient l'opinion. Mais la chute de la ville impériale, à la suite d'un hardi coup de main d'un petit détachement byzantin (25 juillet 1261), suscita une vive émotion. L'empereur Baudouin II rallia les chefs des états latins de Roumanie, puis Manfred, à sa cause, et arriva à Viterbe où le nouveau pape Urbain IV avait déjà reçu une ambassade de Michel Paléologue sollicitant la reconnaissance du fait accompli en promettant de travailler à l'union des Églises ; mais il l'avait éconduite. Manfred, de son côté, offrait de rétablir Baudouin sur son trône en contrepartie de la reconnaissance de son droit au trône de Sicile ; le pape écarta aussi cette proposition et fulmina une bulle par laquelle il ordonnait de prêcher, et d'abord en France, une croisade pour le recouvrement de l'Empire latin. Il excommuniait les Génois, alliés des Byzantins, et il ordonnait d'affecter pendant trois ans les sommes levées pour le secours à la Terre sainte à l'expédition projetée (1262). Rutebeuf écrivait une *complainte* pour encourager les futurs croisés.

Mais, dès 1263, les choses avaient changé de face et l'urgence des secours à apporter à la Terre sainte mit en sommeil la croisade projetée. Baudouin II alla chercher des alliés dans la noblesse française, offrant de grandes seigneuries, qu'il fallait conquérir, au comte de Champagne et au duc de Bourgogne, avant de conclure une alliance matrimoniale avec Charles d'Anjou, qui donna sa fille en mariage à son fils Philippe, tandis qu'il mariait son fils à la fille du prince de Morée. Mais Venise, qui s'était associée à la démarche de Baudouin II, et qui avait infligé aux Génois une cuisante défaite navale en 1263, se voyait proposer dès 1265 un traité de paix par l'empereur byzantin. La croisade antibyzantine restait ainsi sans réalisation, et Michel VIII renouait ses relations avec Rome dès 1267.

Si la menace mongole ne s'était pas matérialisée depuis la retraite de l'armée qui s'était avancée jusqu'à l'Adriatique en 1241, la frontière orientale de l'Europe n'avait pas cessé d'offrir une situation de croisade. De ce côté, la conversion au christianisme des peuples scandinaves, achevée au x^e siècle, celle des Polonais, des Bohémiens et des Hongrois avaient précédé les premières tentatives d'évangélisation des peuples finnois et baltes et des peuples de la steppe. Celles-ci s'étaient manifestées dès le début du XIII^e siècle, non sans que, dans les dernières décennies du siècle précédent, Danois et Suédois eussent entrepris des conquêtes assorties de destructions d'idoles et de conversions, en Fin-lande, en Estonie et en Livonie, qu'on a parfois assimilées à des croisades. C'est avec la prédication des Cisterciens en pays prussien et en Livonie que se produisent des heurts qui amènent la papauté à intervenir. En 1206, les cisterciens de Lekno obtiennent d'Innocent III le droit de prêcher en Prusse ; un évêché de Livonie apparaît en 1200. Or ces « nouvelles plantations de la foi » sont exposées à des retours offensifs des païens, et, dès 1199, Innocent III avait été amené à prêcher une croisade pour la défense des chrétiens de Livonie. D'autres sont intervenues sporadiquement pour des raisons analogues, en Prusse notamment, et le roi Waldemar I^{er} de Danemark a dû intervenir en Prusse et en Poméranie en 1210.

Un trait particulier a été l'organisation de « chevaleries du Christ », ordres militaires au service des églises de la région : le premier semble avoir été celui des Porte-Glaive, institués par l'archevêque de Livonie pour la protection de son église ; le duc polonais Conrad de Mazovie fonde en 1228 à Dobrzyn une autre « chevalerie du Christ » à l'image de celle de Livonie, pour défendre la nouvelle chrétienté de Plock soumise à la pression des Prussiens. On fait aussi appel à des ordres étrangers : les chevaliers de Calatrava apparaissent en Poméranie, mais ce sont surtout les Teutoniques que le duc polonais de Chelm installe en 1226 « pour lutter contre les Prussiens et autres Sarrasins », qui

venaient, en 1223, de capturer des missionnaires.

Ces mêmes Teutoniques s'étaient établis en Transylvanie, en 1211, face aux Comans de la plaine ukrainienne, et leurs domaines avaient été agrandis en 1222 par le roi de Hongrie « pour la défense du royaume contre les Comans ». Mais leur prétention à ne relever que du Saint-Siège, autrement dit d'échapper à l'autorité de la couronne, avait amené le roi André II à les éloigner. Le pays coman, d'ailleurs, passait en fait sous le protectorat hongrois, à la suite de la défaite infligée aux Comans par les Mongols, et la protection des chevaliers devenait inutile. Néanmoins, en 1228 encore, le pape envisageait une croisade pour protéger les Comans convertis contre ceux qui étaient restés païens.

Or, dans les années 1240-1260, le danger prend de nouvelles formes. Les Comans et d'autres nomades, les Alains (Jasc en hongrois), ont cherché refuge en Hongrie contre les Mongols et, s'ils ont été bien accueillis par le roi, ils introduisent dans le pays un renouveau de paganisme dont la papauté finira par s'inquiéter. Mais c'est tout le long de la frontière des peuples baltes que les inquiétudes se manifestent. Les Porte-Glaive ont été battus par Alexandre Nevski en 1242 ; les Teutoniques demandent une croisade pour les défendre des païens en Prusse, en Livonie et en Courlande (1256). Entre la Vistule et le Pripet s'agitent les latvagues, qui inquiètent à la fois les Russes et les Polonais : Alexandre IV charge le franciscain Barthélemy de Bohême de prêcher une croisade contre eux en Pologne (1255) ; la collusion du duc de Cujavie et de ceux des latvagues qui adoptent le christianisme suscite d'ailleurs des difficultés avec les Teutoniques (1257).

Mais Alexandre N nourrit peut-être des ambitions plus larges; Oskar Halecki a proposé de reconnaître un projet de fédération des peuples de l'Europe orientale dirigé contre les Mongols, tant dans la création de l'évêché de Lukow pour les latvagues, ainsi reconnus comme peuple indépendant, que dans l'attribution de couronnes royales au grand-duc de Halicz, Daniel, et au prince lituanien Mindaugas (1255). Le pape aurait voulu compléter la formation de cette ligue de princes ralliés à l'Église de Rome par l'organisation d'une croisade contre les Tartares qui ne put se réaliser. Et, quand les Mongols se mirent en route - leur pression se fait sentir dès 1257 - la ligue s'effondra, les princes en question faisant leur soumission, comme l'avait fait Alexandre Nevski lui-même.

Dans cet enchevêtrement d'initiatives sanctionnées par l'autorité pontificale, ou bien émanant d'elle, les fidèles susceptibles d'être touchés par les appels à la croisade ont-ils été nombreux à répondre à

ces appels ? On constate que certains princes, qui devaient se croiser pour aller en Terre sainte, tel le roi de Bohême Ottokar II, sont effectivement partis pour la Prusse : c'est en l'honneur de celui-ci que les Teutoniques allaient baptiser Königsberg leur nouvelle forteresse. On a vu de même qu'il y a eu des volontaires pour se rendre en Sicile ou pour rallier Guillaume de Hollande en lutte contre les Hohenstaufen. Dans ces années où le sort de la Terre sainte paraît stationnaire et où d'autres sollicitations interviennent, ceux qui aspirent à gagner l'indulgence de croisade ont bien des terrains où s'employer.

LA THÉORIE JURIDIQUE DE LA CROISADE ET L'ÉMERGENCE DE LA TÂCHE MISSIONNAIRE

Lors de la croisade menée par Saint Louis en Egypte et au lendemain de son échec, des voix se sont élevées pour critiquer le projet qui lui a été prêté avec vraisemblance de conquérir l'Égypte, d'avoir voulu détruire la puissance du sultan - d'« écraser la tête du serpent », disait Robert d'Artois - ou d'amener ce pays à la foi chrétienne, alors que comme l'estimait Mathieu Paris, le but de la croisade ne devait être que la reconquête de Jérusalem.

Or ce débat est celui qu'ont ouvert les grands canonistes du XIII^e siècle qui, en commentant les « cinq livres des Décrétales », c'est-à-dire la collection des textes par lesquels se fondait le droit canonique, ont eu à traiter, au chapitre du vœu (*de voto*), des implications du vœu de croisade. Ce qui les a amenés à établir une distinction entre le vœu par lequel un croisé s'engage à combattre et celui du pèlerin, émis dans un but de pure dévotion. Déjà bien établie par Sinibaldo Fieschi (le futur Innocent IV) dans les années 1230, cette distinction est très nette sous la plume d'Henri de Suse, cardinal d'Ostie (celui que l'on appelle pour cette raison Hostiensis), qui écrivait après 1260. Ce dernier, cependant, s'efforce de démontrer qu'il n'y a pas de différence de nature entre la croisade d'outre-mer (*crux transmarina*) et la croisade qui combat les ennemis de l'Église sur le sol européen (*crux cismarina*), alors qu'Innocent IV s'interrogeait sur la licéité d'une croisade dirigée contre les schismatiques ou contre les chrétiens rebelles à l'enseignement de l'Église (à ses yeux, les hérétiques, qui désobéissaient sciemment à celle-ci, étaient seuls justiciables d'une répression par la voie de la croisade).

La position du cardinal d'Ostie était en effet plus radicale que celle du futur Innocent IV. Le premier estimait licite une croisade lancée

contre les infidèles et ayant pour conséquence de leur enlever leurs terres, parce que l'avènement du Christ avait transféré aux chrétiens les droits et les pouvoirs qui avaient auparavant appartenu aux non-chrétiens. Sinibaldo Fieschi, au contraire, considère que les infidèles jouissent des droits de toute personne humaine ; la croisade, à ses yeux, n'est légitime que dans la mesure où elle vise à restituer aux chrétiens des territoires sur lesquels ceux-ci ont valablement des droits dont ils ont été privés sans justification. Et cela vaut tout particulièrement pour la Terre sainte, qui a appartenu à l'Empire romain, qui a été sanctifiée par la vie et la passion du Christ.

Sans doute une argumentation historique plus élaborée aurait-elle abouti à mettre en doute la légitimité du droit des princes musulmans à occuper d'autres territoires qui avaient relevé des empereurs chrétiens jusqu'au ^v^e et au ^{vi}^e siècle. Mais ceux qui ont suivi Innocent IV dans sa démonstration (et ils ont été en majorité au ^{xiii}^e siècle) ont été amenés à reconnaître cette occupation comme légitime, dans la mesure où ces princes n'opprimaient pas les chrétiens et ne s'opposaient pas à la libre prédication de la foi du Christ.

En outre, une meilleure connaissance des croyances des musulmans avait permis de dépasser la conception des gens du ^x^e siècle pour lesquels Mahomet n'avait été qu'un disciple des hérésiarques des premiers siècles, et de découvrir quel était le fondement biblique des doctrines exprimées dans le Coran. Une lettre du pape Alexandre IV au sultan de Konya est de ce point de vue très significative. Le pape écrit au sultan, en répondant à des lettres de celui-ci, qu'il a compris que ce dernier avait reçu toute une partie de la Bible, le Pentateuque inclus, et qu'il était bien disposé à l'égard d'une prédication qui pouvait l'amener jusqu'à embrasser la foi chrétienne (Mathieu Paris admet même que le sultan s'était fait baptiser en secret). Le dialogue avec les musulmans paraissait donc possible.

Cette conception nouvelle de la situation des infidèles au regard du christianisme entraîne l'adoption d'une attitude également nouvelle. Il n'est pas question de remplacer la croisade par la mission, comme l'ont écrit bien des historiens épris de simplification, mais de faire place à la mission à côté de la croisade. On se plaît à remonter à la démarche de saint François d'Assise qui proposait au sultan al-Adil de prouver la vérité de la foi chrétienne en se soumettant à l'épreuve du feu. Il faudrait aussi tenir compte des nombreuses conversions au christianisme qui s'étaient réalisées au ^x^e siècle, en particulier de la part de captifs musulmans. Un Jacques de Vitry, au temps de la Cinquième Croisade, a prêché aux musulmans (entendons à ceux des territoires francs). Et cette prédication s'est poursuivie, non sans rencontrer une certaine obstruction de la part de seigneurs francs

propriétaires d'esclaves musulmans qu'ils craignaient de voir échapper à la condition servile s'ils embrassaient la foi chrétienne. Grégoire IX, en 1237 et en 1238, se voyait ainsi amené à rappeler aux seigneurs du royaume de Jérusalem l'obligation qui leur était faite de laisser leurs esclaves infidèles assister au moins une fois par mois aux prédications qui leur étaient destinées et recevoir le baptême, sans préjuger de la liberté qu'ils acquéraient du fait de leur conversion. Et le légat Eudes de Châteauroux revenait sur ce point en 1252, menaçant d'excommunication ceux qui s'opposaient au baptême de leurs esclaves.

Mais l'évangélisation prend une autre dimension entre 1230 et 1250, du fait de l'intervention de religieux qui ne sont plus liés à une résidence et à l'obligation de desservir un sanctuaire, qui par conséquent vont pouvoir pénétrer en terre non chrétienne pour y porter l'Évangile et pour inciter les chrétiens séparés de Rome à l'unité dans la foi. Les Franciscains sont arrivés les premiers, avec François d'Assise. Dès 1238, le pape Grégoire IX chargeait l'un d'eux d'apporter les sacrements aux captifs chrétiens du sultan d'Alep, en autorisant ceux-ci, à défaut, à recourir aux prêtres jacobites. Les Dominicains ont suivi, et l'on sait que saint Dominique avait eu en vue, lors de la fondation de son ordre, de prêcher la foi aux païens de l'Europe orientale : ils étaient donc tout désignés pour se rendre chez les infidèles et parmi les schismatiques.

C'est au temps de Grégoire IX que le devoir missionnaire en Orient prend une nouvelle allure. En 1235, le pape recommande le dominicain Guillaume de Montferrat aux seigneurs, aux marchands et aux autres chrétiens lorsqu'il l'envoie dans les pays qui n'obéissent pas à l'Église de Rome. Des lettres sont adressées par le même pape aux chefs des Églises orientales pour les inviter à l'union des Églises, et le prieur du couvent des Dominicains de Jérusalem, Philippe, rend compte de ce qu'il a envoyé ses frères aux prélats orientaux, et jusqu'au *catholicos* des nestoriens qui réside à Bagdad (1237). Les Orientaux découvrent avec intérêt ces religieux à la fois exemplaires et instruits ; le roi d'Arménie demande la fondation d'un couvent de Frères prêcheurs, mais, faute d'effectifs, il faut se contenter d'en fonder un à Tiflis (1240).

La mission auprès des chrétiens séparés de Rome prend une importance plus grande encore avec Innocent IV. Car la convocation du concile de Lyon (1245) est pour le pape l'occasion de diffuser une encyclique par laquelle il demande aux patriarches, *catholicos* et archevêques, l'envoi de leur profession de foi et une déclaration d'adhésion à l'unité de l'Église. Il obtient de nombreuses réponses favorables, sans que soient abordées les questions controversées.

Ces conversations prennent une allure particulière à l'égard des Églises grecques. Les envoyés du pape, Dominique d'Aragon, Laurent de Portugal, Jean de Parme, se font les interprètes d'Innocent IV en acceptant de très larges concessions à l'Église grecque, au détriment de la position prédominante revendiquée par les prélats latins d'Orient. Rome admet que des patriarches grecs, des archevêques grecs, jouissent de la même dignité et de la même autorité que leurs homologues latins, en reconnaissant la primauté du pape, mais sans relever désormais des prélats latins qui prétendaient jusque-là être les détenteurs de l'autorité supérieure. Le patriarche grec d'Antioche, David, est reconnu par le pape ; l'archevêque grec de Chypre se voit confirmer par Eudes de Châteauroux malgré les protestations de l'archevêque latin de Nicosie - il s'ensuivra un procès qui ne sera tranché par un compromis que sous Alexandre IV, en 1260. Et le patriarche grec de Constantinople se voit offrir d'être restauré dans son siège patriarcal, avec le titre de patriarche œcuménique, et sans avoir à renoncer à ses particularismes liturgiques, sous réserve d'adhérer à la primauté romaine.

C'est dire qu'au milieu du siècle, dans les rapports avec les chrétiens d'Orient, le désir de réaliser l'union des Églises passe par-dessus les droits que les prélats latins d'Orient regardaient comme acquis. L'idée missionnaire prend le pas sur les autres considérations. Mais elle n'a pas pour seul objectif l'union des Églises : conquérir les infidèles à la foi du Christ est un impératif qui se manifeste dans le même temps. En 1233, Grégoire IX envoyait aux principaux souverains musulmans des lettres les incitant à embrasser le christianisme, lettres que leur portaient des religieux qui étaient chargés de leur exposer les points de la foi. Ces religieux maintiennent les contacts : c'est l'un d'eux, Guillaume Champenois de Tripoli, qui, en 1239, servait d'intermédiaire au prince de Hama pour obtenir une intervention des croisés en sa faveur. En 1245, en même temps que les lettres qu'ils apportaient aux prélats orientaux, les représentants d'Innocent IV en remettaient aux princes musulmans pour les inviter à la foi. À quoi celui de Kerak répondit fort courtoisement, en exprimant ses regrets de n'avoir pu empêcher les Kharezmians de saccager Jérusalem (mais sans apporter de réponse à l'appel du pape) ; celui de Homs disait regretter que les religieux n'eussent pas connu assez l'arabe pour qu'il eût pu organiser une discussion. Seul le sultan seljuquide de Turquie acceptait d'entrer plus avant dans le débat religieux, sans donner suite toutefois à l'invitation du pape.

Ces dispositions amicales ne laissent pas pour autant place à une liberté de la prédication chrétienne en pays musulman, et les espoirs fondés dans la persuasion de la parole missionnaire auprès des princes

musulmans furent déçus. Mais la tentative est très révélatrice d'un état d'esprit qui est celui de Grégoire IX, d'Innocent IV, d'Alexandre IV, c'est-à-dire des papes du milieu du XIII^e siècle : la confiance dans le personnel formé par les ordres mendiants pour établir un dialogue religieux susceptible de gagner les souverains musulmans eux-mêmes à la foi chrétienne, sans avoir recours à la force armée.

L'apparition des Mongols à l'horizon occidental devait susciter d'autres espoirs. Grégoire IX n'avait pu faire autrement que de proclamer une croisade pour opposer à ces envahisseurs une résistance qui n'eut d'ailleurs pas l'occasion de se constituer de façon organisée. Découvrant que les Mongols ne professaient aucune des religions connues, Innocent IV conçut l'idée de leur offrir, en même temps qu'un pacte de non-agression, une conversion à la foi chrétienne. Cette invitation fut très mal reçue par le *noyan* Baiju, dont l'entourage fit comprendre à Ascelin de Crémone qu'il pouvait paraître insultant de proposer aux Mongols victorieux d'échanger leur religion et leur identité contre celles des chrétiens, terme qui à leurs yeux représentait le peuple qu'ils avaient vaincu. Le *qaghan* Güyük répondit simplement au pape : « Cette tienne demande, nous ne l'avons pas comprise. » Et c'est cette réponse que Jean de Plancarpin rapporta au souverain pontife. La troisième ambassade, celle d'André de Longjumeau, avait eu une fortune différente : le dominicain avait rencontré à Tabriz un moine venu d'Extrême-Orient, Siméon Rabban-ata, qui avait été chargé de la protection des chrétiens. Et il avait découvert que, dans le peuple mongol, il existait un élément chrétien qui jouissait d'une certaine influence.

Ces informations furent confirmées lorsque l'on reçut à Chypre, au moment où Saint Louis y séjournait - en compagnie d'André de Longjumeau -, une lettre du connétable d'Arménie, Sempad, à ses cousins francs, où il leur racontait son voyage à Samarkand, d'où il allait partir pour la cour mongole, en décrivant ce monde des chrétiens, de rite généralement nestorien, des oasis et des steppes de l'Asie centrale.

Le message envoyé au roi de France par le représentant du khan dans les pays iraniens, Eljigideï, était lui-même apporté par deux chrétiens, Marc et David, dont l'un avait été précédemment rencontré par André de Longjumeau dans l'entourage de Siméon. Et le message, du moins dans sa traduction qui était sans doute l'oeuvre d'autres chrétiens, comportait des vœux pour le roi et pour sa victoire sur les infidèles. Louis IX en conclut aux bonnes dispositions du souverain mongol pour la chrétienté, et renvoya André de Longjumeau à la cour mongole avec des présents parmi lesquels une tente-chapelle d'étoffe précieuse ornée de scènes religieuses. André revint en 1253, avec une

réponse décevante : la régente Oghul Qaïmish lui demandait à nouveau de faire acte de soumission, sans répondre aux invites au baptême qui lui avaient été adressées de la part du roi et du légat pontifical.

Aussi lorsqu'un franciscain déjà familier de l'Orient, le Flamand Guillaume de Rubrouck, fit part au roi de son désir d'aller s'établir en territoire mongol pour y prêcher l'Évangile, parce qu'on avait appris, sans doute de source arménienne, que le prince mongol Sartaq, fils du khan Batu qui gouvernait les terres comprises entre le bassin de la Volga et le Turkestan, avait reçu le baptême, Saint Louis fit-il preuve de prudence. Il pourvut Guillaume de lettres de recommandation à l'intention de Sartaq qu'il félicitait d'avoir accepté la foi chrétienne, en formant des vœux pour des relations amicales, mais en évitant soigneusement tout ce qui pouvait apparaître comme une ouverture de caractère politique. Et la reine et lui donnèrent au franciscain des ornements, des livres et des moyens financiers. Passant à Constantinople, ce dernier obtint d'autres lettres de recommandation de l'empereur Baudouin II ainsi que des informations de la bouche du chevalier Baudouin de Hainaut, lequel revenait d'une mission qu'il avait effectuée en Mongolie pour le compte de l'empereur latin.

L'aventure du missionnaire prit un tour inattendu. Les lettres qu'il apportait à Sartaq avaient été traduites en arabe et en syriaque, mais, avant d'être soumises à celui-ci, elles firent l'objet d'une nouvelle traduction. Et peut-être parce que les traducteurs, des Arméniens, souhaitaient que le roi de France coopérât avec les Mongols contre leurs ennemis musulmans, ces lettres prirent l'allure d'une proposition d'alliance. Sartaq, dont Guillaume attendait qu'il lui donnât l'autorisation de prêcher l'Évangile dans les terres qu'il gouvernait, ne voulut pas prendre sur lui de répondre à une proposition de ce genre ; il envoya Guillaume à la cour de son père Batu. Et celui-ci, à son tour, adressa le franciscain à la cour du *qaghan* Môngke.

On sait que cela valut à Guillaume de Rubrouck une expérience extraordinaire : acheminé à grande allure par les moyens de la poste mongole jusqu'à Karakorum, en pleine Mongolie, il traversa toute l'Asie centrale, découvrant les hommes, les mœurs et les pays. Il eut des contacts personnels avec le *qaghan* et rencontra des Occidentaux déportés, comme l'orfèvre parisien Guillaume Boucher ou la Lorraine Pasquette de Metz, et des aventuriers, des Russes venus faire acte de soumission, des chrétiens de rites divers, parmi lesquels l'une des femmes du souverain. Il participa à une discussion théologique, il apporta des secours spirituels aux chrétiens de Karakorum et apprit que des mineurs allemands avaient été établis en Dzoungarie. Ainsi découvrait-il un terrain de mission. Mais on avait égaré les lettres du

roi qui lui devaient son aventure. Et il repartit, considéré comme un ambassadeur du roi, avec une nouvelle invitation à reconnaître la souveraineté mongole destinée au souverain.

Or, derrière lui venait le roi d'Arménie Héthoum, lequel avait l'intention de provoquer cette intervention mongole au bénéfice de la chrétienté du Proche-Orient que Rubrouck avait tout fait pour éviter (1254-1256). Les Occidentaux n'avaient pas encore pu entrevoir de telles possibilités ; pour eux, cependant, la découverte de l'immense espace mongol, les virtualités qu'il offrait pour la tâche d'évangélisation, la présence de « chrétiens captifs chez les Tartares » et de groupes de chrétiens relevant des rites orientaux mais souvent fort ignorants ouvraient des horizons nouveaux. Déjà, alors que Rubrouck revenait de Karakorum en passant cette fois par les bords de la mer Caspienne et l'Arménie, il avait rencontré un groupe de dominicains qui s'était mis en route pour aller prêcher la foi chez les Mongols ; et, en 1258, le pape Alexandre IV accordait les privilèges concédés aux missionnaires à des franciscains qui, semble-t-il, allèrent s'établir dans les pays voisins de la mer Noire, sous la domination des « Tartares ».

Le développement de ces missions ne peut nous retenir ici : on doit noter que, parallèlement, l'Église romaine affinait sa doctrine missionnaire dans les pays encore païens de sa frontière orientale en cherchant à créer des chrétientés nationales, au détriment des ambitions des chevaliers teutoniques. Ainsi en fut-il lorsque les latvagues envahirent les confins polonais. Alexandre IV avait chargé le franciscain Barthélemy de Bohême de prêcher la croisade contre eux en Pologne (1255). Mais, en 1256, il apprenait que certains d'entre eux se faisaient chrétiens et se plaçaient sous la protection du duc de Cujavie ; lorsque ce dernier proposa de créer pour eux un évêché, cela souleva l'opposition des Teutoniques qui entendaient placer ce peuple sous leur domination, ce qui leur valut d'encourir une excommunication pontificale (1257). Ainsi la doctrine missionnaire qui se définissait entre 1240 et 1260 visait-elle à dégager les nouvelles chrétientés des ambitions politiques des Latins qui fondaient leurs droits sur la croisade en voyant dans celle-ci une occasion pour réduire à l'obéissance les populations de leur voisinage non soumises à l'Église romaine.

Les années qui séparent la chute de Jérusalem de la seconde attaque des Mongols contre l'Europe, vues sous l'angle de l'histoire des croisades, sont évidemment dominées par la préparation, le déroulement et les suites de l'expédition emmenée en Egypte par Saint Louis. Les espoirs qu'elle avait suscités et le caractère spectaculaire des premiers succès ont rendu d'autant plus sensibles les désillusions qui

ont suivi. Mais en prolongeant son séjour outre-mer, et en laissant un détachement des siens à la garde de la Terre sainte, le roi de France avait empêché que l'échec de la campagne d'Égypte ne suscitât des découragements. Le devoir de conservation des positions franques en Terre sainte, point de départ pour la récupération de celle-ci, restait inscrit dans la conscience des Occidentaux, en dépit de réticences auxquelles Rutebeuf a fait écho par la voix de son « Décroisé ».

Que la perte de Jérusalem n'ait provoqué qu'un seul départ d'importance majeure, celui du roi de France - au point que sa croisade a pu apparaître comme son affaire propre - atteste que d'autres problèmes se posaient avec une urgence comparable à celle de la récupération de la Ville sainte. Et cela d'autant plus que la révolution de palais qui avait coûté la vie au sultan Turan-shâh n'avait pas encore débouché sur la mise en place d'un « impérialisme mamelûk » risquant d'inquiéter la chrétienté : les « émirs d'Égypte », comme on les désignait autour de Saint Louis, en rupture avec la légitimité ayyûbide, pouvaient apparaître comme un élément d'anarchie, susceptible d'affaiblir le pouvoir des Sarrasins.

La multiplicité des appels à la croisade pour ce que le canoniste Hostiensis appelait la « croix deçà la mer », et dont il constatait qu'elle attirait moins les simples fidèles que la « croix d'Outre-mer », a-t-elle fait oublier cette dernière ? La liquidation du conflit avec les Hohenstaufen, d'une part, la mise en défense des confins septentrionaux de l'Europe de l'Est, de l'autre, ont pu détourner l'attention des problèmes propres à la Terre sainte. Mais c'est sans doute parce qu'ils se posaient avec moins d'acuité que l'Occident a laissé pour un temps la croisade en suspens. Les Francs d'Orient eux-mêmes n'ont pas, à cette époque, demandé l'aide de leurs coreligionnaires : les questions qui les préoccupaient alors n'étaient pas du ressort de la croisade.

CHAPITRE XI

En Terre sainte : une nouvelle société franque

Alors que les croisades du ^{xiie} siècle avaient dû s'intégrer dans le cadre créé par la présence des états latins d'Orient, celles du ^{xllle} siècle se sont davantage surimposées à celle-ci. Rien ne le montre mieux que cette stipulation qui figure dans les trêves passées entre les Francs et leurs voisins musulmans dès la fin de la croisade de Henri VI et qu'on retrouve dans les traités du sultan Qalawûn avec les seigneurs francs après 1275 : la survenue d'un souverain d'Occident met automatiquement fin à l'état de trêve, sans que l'on puisse imputer aux Francs d'Orient la responsabilité de cette rupture.

Les établissements francs sont en effet hors d'état de peser du même poids dans les décisions politiques qu'au siècle précédent. Ils ont changé de dimension et de structure, et la crise de 1187, dans une mesure variable, les a tous affectés. Certes, les nouvelles conditions économiques ont contribué à ces transformations en donnant un poids croissant aux intérêts commerciaux : les modifications du système juridique sur lequel étaient fondés ces états ont elles aussi joué leur rôle. Mais la cause première de ces transformations tient à la conquête musulmane de 1187 et à ses conséquences tant démographiques que territoriales.

LES SUITES DE LA CONQUÊTE DE SALADIN ET LA RECONSTRUCTION

L'effort mené en 1187-1188 par Saladin pour éliminer de Syrie la présence franque n'avait pu être conduit à son terme, du fait de la mise en état de défense des grandes places côtières grâce à l'arrivée des premiers renforts d'Occident, de la difficulté pour le sultan de disposer pleinement de ses troupes pendant des temps très longs, et de la réaction des Occidentaux. Il en était résulté une situation différente selon les régions : dans le royaume de Jérusalem, seule la place de Tyr avec ses environs immédiats était restée franque ; Acre et quelques dépendances l'étaient redevenues. Par contre, dans le comté de Tripoli, l'occupation de Gibelet, du Boutron et de quelques places secondaires n'avait pas réellement entamé le comté ; les Hospitaliers et

les Templiers avaient conservé leurs principales places fortes. La principauté d'Antioche avait perdu Laodicée et Jabala, qui ne furent jamais réoccupées de façon durable avant 1260, et les places de l'intérieur couvrant la route d'Alep à Laodicée, comme Saone, avaient été définitivement perdues ; la principauté se trouvait réduite à la seule région d'Antioche avec pour seul débouché maritime Saint-Siméon. Saladin avait même occupé temporairement les forteresses situées au nord d'Antioche.

Si l'on excepte certaines parties du comté de Tripoli, les terres franques avaient perdu la plupart de leurs domaines ruraux, c'est-à-dire des territoires cultivés par des tenanciers indigènes et fournissant aux seigneurs francs l'essentiel de leurs revenus. Avaient disparu aussi toutes les bourgades à peuplement franc, dont les *Assises de Jérusalem* nous donnent une liste, sans doute incomplète, qui comprend une trentaine de noms, cités comme lieux de la réunion d'une cour de bourgeois. Un nombre considérable de châteaux avaient été démantelés. Les villes elles-mêmes avaient été vidées de leurs habitants francs, même si Saladin avait souvent préféré offrir à ceux-ci la possibilité de regagner la côte plutôt que d'être réduits en esclavage, ce qui avait été le sort de beaucoup de ceux des villages et des petites villes.

Toutefois, si Saladin avait entendu contraindre tous ces Francs à regagner l'Occident que beaucoup d'entre eux n'avaient jamais connu, son calcul échoua. Nobles et bourgeois francs se réfugièrent dans les villes qui restaient en leur pouvoir, quitte à s'y entasser. Et on sait par le cas d'Acre qu'ils espéraient reprendre leurs maisons et leurs biens, dès qu'une croisade leur permettrait de les récupérer. En attendant, toute une population de déracinés s'était concentrée dans les places encore tenues par les Latins.

Un exutoire leur fut offert du fait de la conquête de Chypre par Richard Coeur de Lion, et surtout de la prise de possession de l'île par les deux premiers Lusignan. On sait qu'on a porté au crédit de Guy d'avoir fait appel aux nobles ruinés, aux veuves, aux orphelins ayant perdu leur héritage, aux bourgeois privés de leurs terres pour leur offrir une compensation à Chypre. En outre, le baron arménien Léon, qui allait obtenir en 1197 l'érection de sa seigneurie de Cilicie en royaume, attirait lui aussi les nobles francs, essentiellement ceux de la principauté d'Antioche qui avaient eu ou allaient avoir maille à partir avec le prince Bohémor.d III ou avec son fils Bohémond IV. Nombre de barons et de chevaliers d'Antioche allèrent se fixer en Arménie où Léon leur offrait des fiefs et des dignités, ce qui n'allait pas sans conflits de loyauté. La famille d'Ibelin devait profiter de sa position dominante à Chypre pour exercer une autorité exceptionnelle dans le

royaume de Jérusalem. À l'inverse, les frères de Tibériade, les beaux-fils de Raymond III de Tripoli, ayant perdu leur belle seigneurie, servirent successivement plusieurs souverains : roi de Jérusalem, prince d'Antioche, empereur de Constantinople, roi d'Arménie, sans pouvoir retrouver une dotation comparable à celle qui avait été la leur.

Seuls quelques grands vassaux reconstituèrent à la faveur des reconquêtes ces seigneuries groupées autour d'une grande forteresse et de châteaux secondaires qui avaient existé au x^{ne} siècle, tels les sires de Beyrouth, de Sidon, du Toron, les comtes de Jaffa, les sires d'Arsur ou de Cayphas. Eudes de Montbéliard put un moment, entre 1241 et 1247, reconstituer une seigneurie de Tibériade. Mais beaucoup se contentaient de quelques casaux qui leur valaient de recevoir les redevances habituelles, et des rentes sur les revenus royaux, constituées en « fiefs en besants ». La vassalité tripolitaine paraît à cet égard mieux lotie que celle de Jérusalem.

Il n'empêche que certains barons étalaient un luxe qui surprenait. Nous devons à Wilbrand d'Oldenburg, qui visita Beyrouth en 1211, une description éblouie du palais de Jean d'Ibelin qu'il venait de rebâtir, avec des jets d'eau pour rafraîchir l'air, des mosaïques, des peintures exécutées par des décorateurs grecs, syriens ou musulmans avec un art consommé du trompe-l'oeil. Et le même s'étonnait à Antioche de découvrir des demeures sans apparence extérieure et luxueusement décorées à l'intérieur. La richesse du vêtement avait déjà frappé les visiteurs au x^{ne} siècle et on avait reproché au patriarche Héraclius d'user de parfums et de se vêtir de tissus luxueux. Les riches bourgeois ne le cédaient sans doute pas sur ce point aux nobles.

La bourgeoisie qu'on pourrait dire rurale ayant disparu (c'est elle qui peuplait les places fortifiées de l'intérieur), il existe désormais une bourgeoisie essentiellement urbaine, qui s'adonne avant tout aux activités marchandes. On a vu qu'à l'occasion de la crise de 1187 les moralistes dénonçaient cette bourgeoisie comme exploitant les pèlerins et les croisés pour tirer profit de leur passage. La description que nous a laissée Jacques de Vitry, évêque d'Acre au temps de la Cinquième Croisade, des Latins d'Orient qu'il avait pour diocésains, reste marquée par ces rancoeurs. Selon lui, ces « Poulains » sont efféminés ; ils portent des vêtements lâches à la manière des femmes, se parfument et ont perdu leurs qualités guerrières ; ils concluent des trêves ou des traités de paix avec les Sarrasins et se livrent à des guerres civiles auxquelles ils ne craignent pas de mêler ces derniers, tandis qu'ils font appel aux « pèlerins » pour venir les assister, quitte à se refuser à rompre les trêves (on retrouve ici l'écho de la guerre entre

Bohémond IV et Léon d'Arménie, et du refus de rupture des trêves par Aimery). Ils enferment leurs femmes à la façon des musulmans et des Syriens, leur interdisant même de se rendre à l'église. Et ils se moquent des « fils d'Hernaut », ces Occidentaux assez naïfs pour leur porter secours, en leur reprochant de ne rien comprendre à l'Orient.

Cette diatribe comporte une bonne part d'injustice, mais elle témoigne de ce que les mœurs de l'Orient latin avaient de quoi choquer ceux qui venaient de l'Occident avec la pensée de s'y sanctifier. Sans doute informé par Saint Louis ou par son légat, Innocent IV tonne en 1248 contre les gens d'Acre, y compris des religieux, qui louent leurs maisons à des courtisanes ; plusieurs papes ont reproché aux seigneurs francs leur opposition au baptême de leurs esclaves, motivée par l'avarice (le baptême entraînant l'affranchissement, non sans maintenir des liens de clientèle). Tout n'était pas faux dans l'accusation portée contre certains croisés de mener joyeuse vie à Acre. On y jouait d'ailleurs gros jeu : Julien de Sidon y perdit sa fortune, et le banni anglais arrêté à Vienne comme espion mongol s'y était lui aussi ruiné au jeu.

Il ne faut pas oublier pour autant que nobles et bourgeois avaient à supporter leur part des charges de la guerre. Jacques de Vitry avait lui-même recueilli de nombreux engagements pour la croisade d'Egypte. Et les grosses pertes subies à la Forbie, en 1244, ont éprouvé aussi bien les chevaliers que les sergents ou les turcoples. Succédant à la saignée de 1187, cette catastrophe ne pouvait manquer d'avoir des conséquences démographiques. Le remariage des veuves a été un des problèmes qui se sont posés aux souverains.

On constate de ce fait, et pour d'autres raisons, l'existence d'une importante immigration, qui vient de tous les pays. De nouveaux venus, à la faveur de mariages, prennent rang dans la noblesse de l'Orient latin : on rencontre parmi les seigneurs de Cayphas un Garcia Éllvarez ou un Jean de Valenciennes, un Edmond l'Estrange, originaire d'Angleterre, devient seigneur de Beyrouth, et les listes de chevaliers qui figurent dans les actes royaux ou seigneuriaux comprennent bien des noms nouveaux. Il en est de même dans la bourgeoisie, que viennent renforcer des hommes qui arrivent d'Occident - pas tous peut-être pour des raisons parfaitement honorables, puisqu'on y rencontre des bannis qui sont venus y chercher refuge autant que le pardon de leurs fautes. Le développement de l'activité commerciale et artisanale a attiré bien des étrangers.

Un phénomène est lié à cette immigration : c'est le développement des confréries. Les *Assises de Jérusalem* font leur place à celles-ci en précisant que, pour entamer des poursuites contre l'auteur d'un crime,

l'initiative peut venir des parents de la victime ou, si celle-ci n'a pas de parenté, des membres de sa confrérie - laquelle est ainsi en mesure d'unir des déracinés qui n'ont pas de famille sur place. On sait que la confrérie de Saint-André d'Acre, qui remontait à une date antérieure à 1187, a constitué une forme de solidarité qui a permis aux adversaires de Frédéric II de se grouper. Mais on voit naître en 1219 une confrérie du Saint-Esprit, fondée par des orfèvres italiens, qui réunit les Italiens d'Acre autres que ceux des villes marchandes, lesquels ont leurs propres institutions. Elle leur offre la possibilité de pratiquer une dévotion à laquelle ils sont particulièrement attachés ; elle leur fournit des secours grâce à un trésor alimenté par leurs cotisations, par des donations ; elle les aide à s'équiper pour la guerre et à payer leur rançon. Elle n'est pas isolée : les Espagnols ont placé leur confrérie sous le vocable de Saint-Jacques, et ils l'ont associée aux prières des Hospitaliers ; les Anglais ont fondé une confrérie de Saint-Édouard, à laquelle le roi Édouard d'Angleterre a confié en 1278 la garde de la tour qu'il avait construite à Acre. Il semble que les « Syriens » se soient groupés dans une confrérie de Saint-Georges-et-de-Bethléem. Ainsi se dessine devant nous l'image d'une société articulée en groupes qui réunit une communauté d'origine, ce qui n'a rien de très surprenant en cet Orient où les diverses « nations » sont attentives à maintenir leur identité et leurs liens internes. Mais ces groupes constituent aussi des forces militaires : celle du Saint-Esprit a son arsenal et quand ses membres vont à l'armée, c'est sous la bannière de la confrérie. Ainsi ces solidarités divisent-elles la communauté chrétienne en une juxtaposition de fractions susceptibles de s'opposer les unes aux autres.

Parallèlement, au sein de ces villes franques, le rapprochement des chrétiens de diverses confessions, que célébrait déjà Foucher de Chartres, progresse. Des actes en français sont passés devant la cour des bourgeois d'Acre par des personnages qui portent des noms indiscutablement « syriens » et qui sont donc très proches de leurs homologues « francs ». Et que dire de ce gros marchand, Saliba, « bourgeois d'Acre », dont le frère s'appelait Bedr et le neveu Sarkis, qui se dit confrère de l'Hôpital et dont le testament de 1264 prévoit des legs aux Dominicains, aux Franciscains, aux Carmes, aux Repenties, aux hôpitaux de Saint-Antoine et du Saint-Esprit, à Saint-Lazare, aux églises Sainte-Agnès et Sainte-Madeleine ? S'il reste bien enraciné dans sa communauté d'origine, ses dévotions et ses relations l'implantent aussi en milieu franc. Les textes juridiques distinguent bien les chrétiens « de la loi de Rome » de ceux qui relèvent des autres rites, mais ces derniers, jouissant eux aussi de franchises en ville, paraissent avoir de larges contacts avec les premiers.

La population rurale nous est connue grâce à des textes parfois très complets, comme celui que fit rédiger le bayle de Venise Marsilio Zorzi lors de la récupération du tiers des dépendances de la seigneurie de Tyr, en 1244. Les tenanciers des domaines ruraux y sont nommément désignés, la plupart d'entre eux étant de condition servile (on les appelle « homeliges »), et certains de leurs noms indiquant des musulmans. On les voit astreints à livrer à leurs seigneurs le tiers ou le quart de leur récolte, une poule et douze œufs à Noël, une redevance pour l'usage des bois, et, au début du carême, un fromage ; des redevances particulières pèsent sur les vignobles et les oliveraies ; souvent, les plantations de canne à sucre sont directement exploitées au profit des seigneurs. Mais il existe aussi des paysans libres, qui paient des redevances plus modiques. Or ces terres agricoles, qui entourent les villes de la côte, sont d'ordinaire très fertiles et bien arrosées, ce qui contribue à la prospérité de ces villes.

Celles-ci vivent d'une industrie que nous connaissons surtout par ses productions textiles : des tisserands fabriquaient des étoffes de soie et de laine, et l'on voit Joinville, se rendant en pèlerinage à Notre-Dame de Tortose, chargé par Saint Louis d'acheter à Tripoli des pièces de camelin, étoffe relativement courante, que le roi entend donner aux Franciscains. Ces étoffes font l'objet du travail des teinturiers. Les orfèvres sont également très actifs ; la verrerie et la céramique occupent de nombreux artisans. Et la production agricole alimente des industries - celles du sucre est particulièrement importante, tant à Tripoli qu'à Gibelet, à Tyr ou à Acre. L'huile, qui sert notamment à la fabrication du savon, tient également sa place.

On arrive ainsi à cette constatation : les colonies latines se sont rétablies après le désastre de 1187 qui les a diversement éprouvées, et les vicissitudes des croisades du XIII^e siècle, lesquelles ont été marquées par des raids de pillage, des dévastations occasionnelles ; la perte de terres précédemment recouvrées (ainsi entre 1244 et 1247), n'a pas entamé leur vitalité ; elles ont attiré une immigration d'hommes d'origine diverse ; les pertes humaines ont été compensées par l'arrivée de nouveaux venus.

Mais cette immigration et cette reconstruction ont essentiellement profité aux villes. À la différence de la société latine du XII^e siècle, répartie entre les bourgades dotées de franchises, certaines « villeneuves » à population franque, les châteaux et les villes de la côte et de l'intérieur (Jérusalem a connu une réoccupation entre 1229 et 1244, mais n'a pas retrouvé sa population d'avant 1187), la société latine du XIII^e siècle est avant tout assise sur une structure urbaine, les parties rurales des états francs constituant - sauf dans certaines régions comme le comté de Tripoli - comme une banlieue autour des villes et

des quelques châteaux qui se sont réimplantés dans les territoires reconquis du Liban ou de la Galilée. Les chiffres de la population franque sont difficiles à apprécier : nous savons que les villes ont grandi, se sont entourées de faubourgs qui ont été englobés dans les murailles, tel le quartier de Montmusard, à Acre, où se sont installés un nombre appréciable d'immigrants (Mathieu Paris précise que c'est là que se sont fixés la plupart de ceux qui venaient d'Angleterre).

Ces villes accueillent aussi des colonies italiennes, catalanes, provençales, sans oublier les ressortissants des pays sous domination musulmane, tous étant attirés par leur activité marchande. Il faut toutefois faire une place à part à Antioche, qui a connu au XIII^e siècle un ralentissement de son activité et de son rayonnement, et où les circonstances politiques - l'éloignement du prince, qui réside surtout dans ses terres tripolitaines, le raidissement face à l'expansion arménienne, la communauté d'intérêts entre Latins et Grecs dans une ville où le patriarche grec a souvent eu sa résidence, et où vit une commune unissant les uns et les autres - ont donné une couleur originale à la structure urbaine. Mais Antioche apparaît comme de plus en plus isolée du reste des états francs. La reconstruction a surtout été effective entre la région de Tripoli et celle de Jaffa, là où se trouvaient les principaux centres du commerce maritime, dont le poids dans la vie politique et économique de l'Orient latin n'a fait que s'accroître.

LES AVATARS DES SOUVERAINETÉS FRANQUES

Les trois états francs qui avaient survécu à la conquête de Saladin n'allaient plus en former que deux par suite de l'extinction de la dynastie des Saint-Gilles à Tripoli : le comte Raymond III avait désigné pour héritier (non sans réserver les droits des comtes de Toulouse) son filleul Raymond, fils aîné de Bohémond III. Mais Bohémond obtint la modification de ces dispositions : c'est son second fils, Bohémond IV, qui succéda à Raymond III et reçut l'hommage des vassaux de celui-ci.

Là-dessus intervint une brouille entre le baron arménien de la Montagne, Léon, et Bohémond III, à propos du château de Baghras, que Saladin avait démantelé et que Léon avait restauré et rendu aux Templiers. Léon tendit un guet-apens au prince d'Antioche (octobre 1193) et exigea de lui la cession de la cité. Bohémond accepta ; mais un des Arméniens introduits dans la ville blessa les sentiments des Francs en annonçant qu'on changerait le nom de l'église Saint-Hilaire en celui de Saint-Serge. Une émeute éclata ; le patriarche prit la tête

des bourgeois latins et grecs qui se formèrent en commune et Léon dut renoncer à occuper la ville ; il obtint toutefois d'être dégagé des liens de vassalité qui l'unissaient au prince, et le mariage de sa nièce avec Raymond annonçait la future réunion d'Antioche et de l'Arménie. Léon se faisait reconnaître le titre royal par le pape et l'empereur ; on passait un concordat entre les Églises romaine et arménienne, et le nouveau royaume, dont l'aristocratie réunissait des Francs et des Arméniens, prenait place dans le cadre des états latins (1199).

Mais Raymond mourut en 1197, laissant un fils très jeune, qui porta le double nom de Raymond Roupen. La commune d'Antioche, craignant un protectorat arménien, essaya de livrer la ville à Bohémond IV ; Léon intervint et rétablit Bohémond III, qui mourut en 1201. Il s'ensuivit un long conflit, où intervinrent les princes musulmans, al-Zahir d'Alep soutenant Bohémond et al-Adil Raymond Roupen. Le roi Aimery, les patriarches et les légats pontificaux tentèrent de parvenir à un accord, mais en vain. Léon chassa Bohémond IV d'Antioche, mais en fut chassé à son tour. Le patriarche Pierre I^{er}, ayant pris parti pour Raymond Roupen, fut déposé par Bohémond qui lui substitua un patriarche grec (1206), puis incarcéré, et mourut en prison (1208). Et Bohémond appela le sultan de Turquie à envahir l'Arménie. Le conflit se compliquait du fait que Léon avait enlevé Baghras aux Templiers, que la papauté ménageait le roi arménien tout en voulant faire rendre justice à l'ordre. Finalement, en 1216, Léon parvint à reprendre Antioche, et fit sacrer Raymond Roupen par le nouveau patriarche Pierre II. Mais ce succès fut éphémère : Bohémond IV reprenait Antioche en 1218, se réconciliait avec Léon, qui donna sa fille Isabelle en mariage au fils du prince, Philippe, et réunissait définitivement Antioche et Tripoli ; toutefois Bohémond eut soin de maintenir l'individualité de chacun de ces territoires.

L'union d'Antioche et de l'Arménie était ainsi définitivement écartée, d'autant plus que Philippe fut arrêté, emprisonné et sans doute empoisonné par le chef d'une grande famille arménienne, Constantin, qui maria Isabelle à son propre fils, lequel fut sacré en 1226 sous le nom de Héthoum I^{er}. Les liens de l'Arménie et des états francs subsistaient néanmoins.

Le roi de Jérusalem, qu'il fût Henri de Champagne, Aimery de Lusignan ou Jean de Brienne, avait cherché à s'interposer dans la guerre de succession d'Antioche, mais son autorité n'était plus celle des Baudouin ou des Foulques. Le règlement de cette querelle s'effectua en dehors de lui.

La couronne de Jérusalem, dévolue à Conrad de Montferrat par son

mariage avec la reine Isabelle, devait passer après la mort du marquis aux deux maris successifs de sa veuve, Henri de Champagne et Aimery de Lusignan ; mais c'est la fille que lui avait donnée Isabelle, Marie de Montferrat, qui restait l'héritière du royaume. Henri, en raison de la précarité de son titre, refusa de prendre la couronne et se titra seulement « seigneur du royaume de Jérusalem ». Aimery, qui avait reçu en 1197 le titre royal à lui accordé par l'empereur pour Chypre, n'eut pas le même scrupule. Il était parvenu à négocier avec Henri de Champagne l'annulation de la dette que Richard Cœur de Lion avait contractée envers Guy de Lusignan et avait transmise à son neveu Henri : les deux royaumes de Chypre et de Jérusalem étaient donc indépendants l'un de l'autre et Aimery eut soin de maintenir leur administration distincte.

On sait comment, après la mort d'Aimery, en 1206, Marie de Montferrat épousa Jean de Brienne, lequel perdit bientôt sa femme et maria sa fille à Frédéric II, qui eut d'elle son fils Conrad IV, roi titulaire de Jérusalem du fait de la mort prématurée de sa mère ; Conrad lui-même transmit ses droits à son fils Conradin. Mais on sait aussi comment Frédéric fut privé de l'exercice de ses droits, ceux de Conrad et de Conradin étant scrupuleusement ménagés, mais pour ne devenir effectifs que le jour où ils viendraient en Orient prendre possession de leur royaume, ce qui eut pour conséquence qu'à partir de 1243 le pouvoir fut exercé par un « seigneur du royaume », le plus proche héritier de la couronne après le roi légitime. Successivement, la reine Alix de Chypre, fille d'Henri de Champagne, son fils Hugues I^{er}, la veuve de celui-ci, Plaisance, son petit-fils Hugues II furent reconnus comme seigneurs du royaume et reçurent les hommages de leurs vassaux. En fait, les rois de Chypre se faisaient représenter par un bayle, choisi normalement parmi les hommes liges du royaume (Plaisance essaya de confier cette fonction à son mari, Bohémond V d'Antioche, qu'une faction refusa de reconnaître), et désigné en présence de la Haute Cour - en fait, avec l'accord de celle-ci.

Dans de telles conditions, le pouvoir de la royauté s'était nécessairement affaibli. Henri de Champagne et Aimery de Lusignan avaient été l'un et l'autre des souverains énergiques et obéis ; le premier avait gouverné l'un des grands fiefs du royaume de France ; le second avait une longue expérience de l'Orient et avait donné au royaume de Chypre ses structures institutionnelles, en évitant de constituer de grandes seigneuries féodales comme de vastes domaines ecclésiastiques. Et la rédaction d'un *Livre au Roi*, l'un des plus anciens textes coutumiers français, a certainement été effectuée sous sa direction ; on y trouve les règles posées par le roi Baudouin II pour permettre au roi de saisir les fiefs de ses vassaux en cas de

manquement de ceux-ci à leurs devoirs, règles que les auteurs postérieurs se sont bien gardés de retenir, et la définition des charges des grands officiers de la couronne. Non content de doter la royauté de ce code, Aimery est parvenu à limiter l'application de l'une des stipulations de *l'Assise de la ligèce* du roi Amaury, qui permettait aux vassaux de se coaliser en privant leur seigneur de leur service s'il refusait de faire juger leur cause par sa cour : quand Raoul de Tibériade fut soupçonné d'avoir monté un attentat contre lui et qu'il le bannit du royaume, le roi maintint sa sentence malgré une tentative de faire jouer *l'Assise de la ligèce*. Il ne put cependant empêcher le mariage de l'une des principales héritières de fief, Béatrice de Courtenay, avec le comte de Henneberg, en dépit de son droit d'autoriser le mariage des héritières.

Mais, après lui, les barons sont parvenus à se prévaloir de ce droit de coalition, dont ils ont joué contre Frédéric II : de ce fait, c'est la Haute Cour, autrement dit la cour féodale du royaume, qui contrôle l'exercice de l'autorité royale. Non sans que les conflits entre les hommes et entre les lignages ne s'y répercutent ; les bayles du royaume ont grand-peine à faire respecter leurs décisions, étant eux-mêmes soumis à la décision des hommes liges lors de leur désignation.

C'est ainsi que se définit une école de juristes formés en droit coutumier, et qui est parvenue à écarter la pénétration du droit romain dans la jurisprudence, lorsque cette dernière avait été l'instrument du renforcement du pouvoir monarchique dans les royaumes d'Occident. Le refus, en 1254, de consigner par écrit les décisions de la Haute Cour, celles-ci devant faire l'objet du seul « record de cour » relevant de la tradition orale, témoigne de la force de ce rejet. Les grands juristes - Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, Philippe de Navarre, lequel écrivit pour le royaume de Chypre, et leurs émules - ont codifié ce droit coutumier dans des livres qui sont restés les grands recueils du droit appliqué en matière féodale dans l'Orient latin. Il a cependant existé une école concurrente qui connaissait le droit romain et à laquelle appartenaient d'autres juristes tels sans doute Jacques Vidal ou Étienne de Sauveigny, et le droit écrit a pénétré le recueil des *Assises de la cour des bourgeois* rédigé aux environs de 1240. Il reste que le développement de cette culture juridique, avec l'attachement aux valeurs propres du monde féodal, est l'une des originalités du royaume latin et que l'habileté à manier les concepts juridiques qui leur étaient favorables a aidé les vassaux à maintenir leurs privilèges face au roi.

La décision de 1243 permettant de dessaisir Conrad IV sans pour autant le priver de ses droits a été l'un des chefs-d'œuvre de ces juristes. Dans le même temps, ceux-ci sont parvenus à enlever au

domaine royal la place de Tyr pour la donner au seigneur du Toron sous prétexte de la conserver à l'héritier légitime de la couronne, et à faire accepter cette dépossession par Alix de Champagne... La désignation du souverain elle-même est du ressort de la Haute Cour, qui pèse les droits des prétendants et décide quel est celui qui recevra les hommages.

Cela a joué lors de la mort du roi Henri 1^{er}, quand il a fallu désigner le bayle du royaume : la cour a choisi entre deux cousins du jeune Hugues II, Hugues d'Antioche et Hugues de Brienne, en retenant en faveur du premier que sa mère avait été investie avant lui de la baylie (1263). En 1268, Hugues II étant mort sur ces entrefaites, la mort de Conradin obligea la Haute Cour à substituer aux « seigneurs du royaume » un roi effectif. On discuta des droits respectifs d'Hugues d'Antioche et de sa tante Marie d'Antioche, une vieille fille qui était la petite-fille d'Aimery de Lusignan et d'Isabelle de Jérusalem alors qu'Hugues n'était que son arrière-petit-fils, avant de trancher en faveur d'Hugues, non sans que Marie fit protester au cours du couronnement contre cette sentence (1269).

Or, bien qu'Hugues III eût su se concilier Philippe de Montfort en lui reconnaissant la possession de Tyr, il rencontra dans l'exercice de son pouvoir tant d'obstacles qu'il quitta Acre en 1276 à la suite de « plusieurs querelles qu'il avait avec les ordres religieux, pour les communes [italiennes] et les confréries qu'il ne pouvait gouverner et mener à sa volonté ». Les véritables maîtres du royaume, c'étaient les grands lignages seigneuriaux, étroitement liés les uns aux autres par des unions matrimoniales, divisés par des problèmes successoraux. Les différentes branches de la famille d'Ibelin, qui possédaient Jaffa, Arsur et Beyrouth, les sires de Sidon, de Césarée, les Montfort étaient en fait indépendants dans leurs seigneuries, et on devait les voir passer des trêves particulières avec les musulmans. L'intervention des ordres militaires, eux aussi pratiquement indépendants (en 1276, le Temple refusa de demander l'assentiment du roi pour l'achat d'un casai), celle des colonies italiennes contribuaient à rendre inefficace l'action du souverain.

L'autre état de Syrie franque, qui réunissait la principauté d'Antioche et le comté de Tripoli, connaissait une situation différente, mais n'était pas exempt de difficultés institutionnelles. Les princes - Bohémond III jusqu'en 1201, Bohémond IV (1201-1233), Bohémond V, qui épousa en 1238 une nièce d'Innocent III, Bohémond VI (1251-1275), et Bohémond VII qui mourut en 1287 - ont tous été de fortes personnalités ; Bohémond IV, qui parvint à se substituer à Raymond Roupen comme prince d'Antioche, passait pour un des meilleurs juristes de l'Orient latin. Ils réussirent à se tenir à l'écart de

la lutte entre les Ibelin et Frédéric II sans rompre avec ce dernier. Leur principauté d'Antioche était pratiquement administrée sous leur autorité par la commune fondée en 1197 ; les barons d'origine languedocienne du comté de Tripoli ne paraissent pas avoir fait de difficulté à accepter la dynastie poitevine.

Toutefois, la cause la plus immédiate de conflit tenait à ce que les détenteurs du comté entendaient faire respecter leur droit de marier les héritières de fief. Le demi-frère de Bohémond IV put ainsi épouser la fille du Pisan Plébaïn, seigneur du Boutron. Mais Raymond, sire de Nephin, passa outre aux droits du comte en épousant la fille du seigneur de Gibelacar, et obtint l'appui des frères de Tibériade, d'Aimery de Lusignan et de Léon d'Arménie : il en résulta une guerre qui s'acheva par la victoire de Bohémond, désormais maître de Néphin et de Gibelacar (1204-1205). Un nouveau conflit éclata pour une raison semblable entre Guy de Gibelet et Bohémond VII, en 1278-1279. Le mariage de Bohémond V avec Lucie de Segni entraîna la venue dans le comté de plusieurs chevaliers « romains », qui peuplèrent l'entourage comtal, et d'ecclésiastiques de même origine qui occupèrent les prébendes du chapitre de Tripoli : c'est cette situation qui, dans le contexte des oppositions qui marquèrent la « guerre de Saint-Sabas », suscita une guerre entre le prince et ses principaux barons, menés par Bertrand de Gibelet. La mort de ce dernier, tué dans une embuscade par des « vilains des casaux », facilita la solution du conflit. Nous apprenons ainsi que les vassaux du prince se plaignaient de ne pouvoir obtenir justice dans la cour de celui-ci, dominée par les nouveaux venus, et qu'il fallut instituer une commission mixte de treize membres pour arbitrer les différends qui les opposaient au prince. Les opposants les plus déterminés se retirèrent à Acre (1258).

Une nouvelle querelle éclata après 1275, du fait que la mère de Bohémond VII, Sibylle d'Arménie, avait confié le gouvernement à l'évêque de Tortose, Barthélemy Mansel, qui rompit l'accord concernant le mariage du frère de Guy de Gibelet avec la fille d'Hugues Saraman qu'il voulait marier à son propre neveu ; Guy fit célébrer le mariage et obtint l'aide du maître du Temple. Le conflit opposait donc à la puissante famille des Gibelet, alliée aux Templiers, les chevaliers du parti opposé aux « Romains », dirigés par l'évêque de Tortose. Le massacre de plusieurs chevaliers et chanoines du parti « romain », l'occupation de la maison du Temple et d'autres exactions entraînèrent l'intervention du pape ; l'interdit fut jeté sur Tripoli ; les gens de Guy de Gibelet assiégèrent Néphin et remportèrent une victoire sur le prince, dont plusieurs vassaux furent tués (1278). La paix rétablie fut violée par une tentative de surprise de Tripoli par

Guy de Gibelet ; celui-ci dut finalement se livrer au prince qui le jeta dans un cachot où il serait mort de faim (1283). Mais son parti profita de la mort de Bohémond VII (1287) auquel succéda sa sœur, mariée en Sicile à Narjot de Toucy, pour se constituer en commune et exiger de la princesse qu'elle promît de respecter celle-ci, en se référant aux « maux, outrages et [actes de] force » qui leur avaient été infligés par Bohémond V et Bohémond VI. La division se mit entre eux et Lucie de Toucy put finalement entrer à Tripoli, peu avant la chute de la ville.

Ces guerres souvent inexpiables, les haines héritées et les renversements d'alliances, l'intervention des « communes » italiennes et des ordres militaires, donnaient une coloration à ces luttes de parti, à ces querelles entre barons, et entre ceux-ci et les souverains, qui rappelle le jugement de Jacques de Vitry. La structure féodale forte qui avait caractérisé l'Orient latin au XII^e siècle avait cédé la place à un microcosme où les barons, les confréries et les autres composantes de la société dominante se disputaient pour des motifs apparemment futiles.

Le royaume de Chypre a lui aussi connu ces oppositions. À l'origine du conflit qui se déroula au temps de Frédéric II, il y avait l'hostilité des descendants des chevaliers établis dans l'île par les Lusignan envers les Ibelin, appelés au gouvernement par leur parenté avec la seconde femme d'Aimery de Lusignan, les premiers se trouvant écartés des faveurs du bayle ; des injures personnelles, des actes de violence avaient préludé à l'affrontement opposant les régents nommés par Frédéric au sire de Beyrouth et à ses partisans. Les régents avaient soit quitté l'île pour la Sicile (Philippe Chinard, qui avait défendu Chérines pour Filangieri, se retrouva gouverneur de Corfou), soit trouvé asile dans le comté de Tripoli. Et c'est seulement la politique du roi Henri I^{er}, lequel poussa à la conclusion de mariages entre les lignages ennemis, qui permit de rétablir la concorde dans son royaume.

Le tableau que tracent les *Assises de Jérusalem* d'un système juridique cohérent et fonctionnant sans heurts doit aussi être corrigé. Les institutions féodales du XIII^e siècle supportent les conséquences des déséquilibres consécutifs à la crise de 1187 et aux autres épreuves qu'ont connues les deux royaumes, la principauté et le comté.

LE COMMERCE DANS L'ORIENT LATIN

Avec le tournant du siècle, au lendemain des conquêtes de Saladin, les courants commerciaux se modifient dans l'ensemble de l'Orient. Constantinople garde sans doute sa place, encore que les Vénitiens

aient tiré parti de la chute de l'Empire byzantin pour pénétrer dans la mer Noire, jusque-là interdite aux navires d'Occident ; il a fallu toutefois attendre assez tard pour que les ports de Crimée apparaissent comme ouvrant accès à l'Asie intérieure. Mais la mise en place des deux sultanats, celui des Ayyûbides et celui des Seljuqides, fait régner un climat de paix relative dont profitent désormais les marchands occidentaux, lesquels n'hésitent plus à se lancer sur les routes de l'intérieur. Le sultan d'Alep accorde des facilités aux Vénitiens pour se rendre dans cette ville en utilisant le port de Laodicée et en passant sous le château de Saone. Simon de Saint-Quentin décrit une Turquie fréquentée par les marchands d'Occident : deux d'entre eux ont pris à ferme les mines d'alun de Kutahya. Les Seljuqides ont ouvert une route qui va de Sinope à Adalia. Ainsi est-il possible d'avoir directement affaire aux marchés du Proche-Orient sans que les ports de la Syrie franque soient un relais obligé. Et l'ouverture de l'Asie mongole, aux alentours de 1260, fera de l'Ayas, en Arménie, une des portes de l'Asie intérieure.

Néanmoins, la Syrie franque, sauf peut-être Antioche, ne souffre apparemment pas de cette concurrence, pas plus que de la fréquentation toujours très active des ports égyptiens, Damiette et Alexandrie, où les sultans continuent à attirer les marchands par un jeu de privilèges et d'exemptions. Acre, Tyr, Beyrouth, Tripoli sont des échelles très adaptées au commerce avec l'Occident, et il suffit de lire la liste des équivalences des mesures d'Acre quand elle était chrétienne avec celle d'autres villes pour voir le rayonnement de cette grande place marchande, grâce à la *Pratica della mercatura* de Pegolotti qui utilise un texte du XIII^e siècle. Il apparaît utile de pouvoir convertir les poids et les mesures de la ville avec ceux non seulement d'Alexandrie, d'Alep, de Laodicée, de Tripoli, de Damas, d'Antioche, de l'Ayas, de Sivas et de Constantinople, mais aussi de Salonique, de Clarence et de Thèbes, pour la Roumanie, de Venise, de Florence, de Pise, de Nîmes, des foires de Champagne, de Marseille ou de Messine, ces deux derniers ports fournissant du vin tandis que la « plage de Sicile » (la côte des Pouilles) fournit des grains. Autant de places qui sont en relation directe ou indirecte avec ce port d'Acre que les Francs ont eu à aménager sans pouvoir en faire un havre absolument sûr.

Sur le commerce d'Acre, notre meilleure source d'information est un document que l'on considère souvent comme un tarif douanier et qui a été inséré dans le *Livre des Assises de la cour des bourgeois*. C'est, en fait, une liste des « droitures de la fonde », c'est-à-dire des taxes levées au profit du roi sur le marché ; il ne différencie donc pas ce qui est marchandise apportée par mer ou par terre et marchandise exportée ;

des productions locales y figurent. Néanmoins, il nous apprend quelles étaient les denrées dont on faisait commerce dans la ville aux environs de 1245. Des contrats d'affrètement nous permettent d'en compléter la liste.

On pouvait donc se procurer à Acre des produits orientaux, dont certains provenant de l'Inde ou l'Insulinde, tels le poivre et des épices de toutes sortes ; de l'encens venu d'Arabie, des drogues médicinales, des parfums, des soieries et de la soie, de l'ivoire, du maroquin, des étoffes telles que les bouquerans, les mousselines ; venaient aussi de « païenime », c'est-à-dire des pays musulmans, des céramiques, du vin, et même du poisson salé en provenance d'Égypte, des produits demandés par l'industrie occidentale, comme l'alun, et divers colorants, tel l'indigo, des laines, des cotons et des cotonnades. La production locale était représentée par des souliers, des poteries, des légumes, des fruits, des olives, de l'huile ; le sucre provenait soit de l'industrie locale, soit des marchés extérieurs.

L'Occident contribuait largement au ravitaillement des villes par des cargaisons de blé, de vin, de fruits secs - en particulier des amandes -, de porc salé. Les draps et les toiles étaient très demandés, les premiers venant de Douai, d'Ypres, de Châlons, de Provins, de Louviers, les secondes de Champagne, de Lille, de Bâle, d'Arras. On apportait aussi d'Occident du chanvre, du cuivre et d'autres métaux, du fer, des selles de cheval. Ces produits étaient, pour une grande part, destinés à être exportés en « païenime » ; l'Égypte était un client de choix, et les navires qui avaient touché Acre repartaient très souvent vers Alexandrie ; les marchands avaient d'ailleurs coutume de vendre leurs balles en arrivant, d'employer l'argent à de nouveaux achats qu'ils allaient ensuite proposer à des acheteurs en Égypte pour s'y procurer de nouvelles denrées à rapporter en Occident, mais on prévoyait qu'ils pouvaient réexporter en Égypte ce qu'ils n'avaient pas pu vendre à Acre.

L'activité de ces marchands, qui faisait vivre toute une population d'intermédiaires, de courtiers (les « sensars »), d'interprètes, était contrôlée par les agents du roi. À leur arrivée, ils entreposaient leurs marchandises dans leur « fondouk », qu'administrait un « fondiguier », selon le terme employé par les Marseillais. Le fondouk comprenait un certain nombre de maisons, de chambres, de boutiques, complété par des installations qui avaient à l'origine été des « banalités » appartenant au roi, mais que chaque communauté marchande s'efforçait de s'approprier : bain, four, etc. Le roi tenait à leur disposition des poids et des mesures publics ; mais ici aussi jouait l'effort d'appropriation : à Acre, Pegolotti citait les muids de la fonde (qui était au roi), de la rue de Pise, de celle de Venise, des quartiers du

Temple et de l'Hôpital, chacune de ces autorités levant un droit pour l'usage de ces mesures.

Le tableau qui nous est donné pour Acre correspondait à celui que nous pourrions dresser pour d'autres villes - pour Tyr, pour Tripoli, dont l'activité n'était sans doute guère inférieure à celle d'Acre, mais c'est celle-ci qui a le plus frappé les hommes du temps. Les revenus qu'en tirait la « seigneurie » apparaissent comme exceptionnellement élevés à l'auteur du « routier » annexé à la chronique de Mathieu Paris, qui relève que la cité rapportait chaque année 50 000 livres à son seigneur - somme correspondant approximativement au dixième des recettes budgétaires du roi de France. Encore fallait-il tenir compte de toutes les exemptions et modérations de taxes consenties tant aux bourgeois francs de la ville qu'aux ressortissants des cités maritimes privilégiées, les « communes ». On interdisait aux Syriens de s'établir « en aval » de la fonde pour éviter qu'ils pussent bénéficier d'une évasion fiscale grâce à la proximité des quartiers italiens.

Si on laisse de côté toute cette population d'artisans et de commerçants locaux, de paysans du voisinage apportant leurs denrées, d'agents des seigneurs et des églises commercialisant leurs surplus sur le marché (où l'on mentionne la vente des planches, des poutres, de l'équipement destiné aux aires à battre, le bois à brûler, les volailles...), le monde des marchands se révèle très varié. Les Occidentaux nous sont surtout connus par les privilèges qu'ils s'efforcent d'obtenir. Et ici Hans Mayer a révélé comment Marseille, dont les commerçants se fondaient au XII^e siècle avec ceux du Languedoc - de Saint-Gilles ou de Montpellier -, a réussi à constituer un dossier de privilèges grâce à la découverte qu'aurait faite un consul marseillais de documents qu'il avait pu racheter, vers 1250 : en réalité, ces documents sortaient de l'atelier d'un faussaire et, grâce à eux, les Marseillais pouvaient prétendre à un statut privilégié.

Conrad IV, sans avoir pris réellement possession de son royaume de Jérusalem, avait accordé des franchises aux marchands de Messine ; le pape en avait accordé d'autres à ceux d'Ancône et la liste des villes privilégiées s'accroissait ainsi, attestant que leurs ressortissants devenaient des familiers du marché d'Acre. On voit des Florentins fréquenter jusqu'aux villes musulmanes de Syrie ; les marchands de cités moins importantes ont dû eux aussi participer à cette vie commerçante. Pour tous ceux-là, il fallait gagner la Syrie par mer. La navigation marchande a ainsi connu un grand développement, mais aussi des perfectionnements techniques : la première mention certaine de la boussole concerne un navire qui se trouvait à Tripoli vers 1240. Les contrats passés, par exemple, devant les notaires de Venise nous font connaître les conventions que signaient entre eux ceux qui

s'associaient en une *colleganza*, tels ces deux marchands qui apportaient en 1211 l'un 418 livres, l'autre 836, pour aller à Tyr et y faire commerce, le bénéfice devant être partagé au retour. D'autres confiaient à un de leurs concitoyens, à titre de *commenda*, des sommes que celui-ci s'engageait à faire valoir, en achetant une pacotille qu'il négociait sur les marchés d'Orient, vendant, achetant et revendant selon les opportunités. Tel achetait de l'alun en Égypte pour le revendre à Tyr ; tel autre recevait commande de cannelle, de coton filé, de cendal, qu'il achetait dans cette ville pour les rapporter en Europe.

Ces marchands d'Occident sont loin d'être les seuls à fréquenter les villes franques de la côte. Il en est d'autres qui n'apparaissent guère dans nos textes, mais, si les chroniqueurs notent à l'occasion des rafles de chevaux, de chameaux et d'autre bétail dont sont victimes les pasteurs nomades, il faut que ceux-ci aient fourni ordinairement de ces animaux les marchés des villes franques. La remonte de la cavalerie franque a été, dès l'origine, un problème capital : on le voit dans les notations d'un Foucher de Chartres. Certes, on importait par mer de grands chevaux d'armes, ceux qu'on élevait dans les haras d'Occident, et notamment en Espagne ; mais, à côté de chevaux arabes, mal utilisables pour supporter le poids de chevaliers en armure, on voit citer les turcomans qui étaient plus robustes : n'est-ce pas de Syrie ou de Turquie qu'on les faisait venir ?

Ibn Jobaïr, parlant des dernières années qui ont précédé 1187, mentionnait deux riches négociants de Damas qui avaient leurs facteurs sur toute la côte des états francs, et dont les caravanes traversaient les frontières sans encombre. Au temps des Ayyûbides, cette situation ne pouvait que se généraliser : les marchands musulmans - ou chrétiens - venus en particulier de Damas fréquentaient couramment Acre, Tyr ou Tripoli : les « droitures de la fonde » mentionnent les produits qui viennent de « païenime » ou qui y partent, en acquittant une taxe voisine de 10 %. En 1290, des pèlerins italiens massacrèrent, avec des paysans musulmans qui apportaient leurs denrées au marché, des marchands placés sous la protection du sultan. Et, en 1268, parmi les victimes d'actes de pillage commis par les Génois, on trouve un « Esbolez », de Damas, un « Bogaleb » (Abû Ghalîb), également de Damas, qui se disent hommes du seigneur de Tyr, un Suleimân, lui aussi de Damas, qui habite Acre, avec des marchands d'Acre dont l'un au moins est musulman.

Une communauté particulièrement intéressante est celle des « Mosserins », qui constituent une confrérie, inféodée à l'ordre du Temple, laquelle a pris une part active aux conflits survenus entre les différents groupes nationaux d'Acre entre 1256 et 1290. Ce groupe

n'est pas purement confessionnel, comme d'autres : il paraît être constitué de marchands ou d'autres chrétiens originaires de Mossoul, sans doute majoritairement de rite nestorien, mais que les assises distinguent des nestoriens du pays. La présence de marchands venus de Mésopotamie et faisant le commerce de pierres précieuses, d'épices, de tissus de luxe, est attestée dès 1221, lorsqu'ils apportent aux Francs les premiers échos de l'invasion mongole. On les cite dans plusieurs autres textes, en leur prêtant une grande richesse. À partir de l'établissement de la domination mongole, ils empruntent volontiers la route qui, par Tabriz et Sivâs, arrivait à l'Ayas, d'où ils gagnent Acre par mer ; antérieurement, c'est sans doute à travers les terres musulmanes qu'ils atteignent Antioche ou Tripoli. Car leur présence remonte vraisemblablement bien avant que la « paix mongole » ait ouvert les routes de l'Asie Mineure.

Si l'on admet que les Mossoulitains s'identifient bien à ces « Mosserins », nous sommes amenés à voir en eux des Orientaux, appartenant aux diverses dénominations chrétiennes, qui s'adonnent au commerce des denrées précieuses à travers de très vastes espaces, et qui ont tenu les réseaux commerciaux avant que les marchands d'Occident se risquent eux aussi sur les routes qui mènent en Asie centrale (c'est en 1271 que les frères Polo, partis d'Acre, passent par l'Ayas pour se rendre jusqu'en Chine, après un premier voyage qui les avait menés de Soldaïa, en Crimée, à travers le bassin de la Volga et du Turkestan, jusque dans le lointain Cathay). Leur implantation dans la cité d'Acre, où ils jouissent d'un statut reconnu, et où ils ont pu se grouper en confrérie, évoque celle des Italiens privilégiés. Et on est amené à imaginer les caravanes d'ânes et de chameaux qui se dirigent vers les cités franques, tout comme les navires qui longent « la rivière » pour relier celles-ci aux ports d'Égypte, d'Arménie, de Turquie, à côté des flottes marchandes qui viennent du royaume de Sicile, des côtes d'Italie, de Provence, du Languedoc, de Catalogne.

Les flottes ne transportent pas que les marchandises (et, éventuellement, des esclaves - car on voit ceux-ci tenir une place dans les contrats). Le transport des pèlerins reste une activité lucrative, et le roi la considère comme telle puisqu'il prétend prélever à son profit le tiers du prix du passage. Les statuts et les contrats doivent limiter la place que peuvent occuper les ballots des marchands pour ne pas empiéter sur celle des passagers. Ces pèlerins embarquent des vivres ; ils dépensent en Orient les sommes nécessaires à leur entretien, contribuant ainsi à l'activité de l'économie.

Croisés et pèlerins peuvent avoir besoin d'argent, et on évoque volontiers à ce propos les pratiques des Templiers et des Hospitaliers qui opèrent des transferts d'argent entre Orient et Occident. Mais il ne

faut pas oublier les banquiers italiens (Siennois, Placentins) qui participent à ces transferts, ni les capitalistes locaux. C'est à un Ibrahim, changeur d'Acre, que le pape Adrien V confie vers 1280 un dépôt qui dépasse 6 000 livres tournois. Quant aux juifs, eux aussi prêtent des sommes parfois considérables, notamment aux barons francs.

À cela s'ajoute le trafic des métaux précieux et des espèces monétaires, qui fait l'objet de conventions prévoyant leur transport en Orient. Les changeurs tiennent leurs « tables » dans les fondouks ou, à Tyr, dans la rue du Change ; ils convertissent les monnaies occidentales en espèces ayant cours dans le royaume - ce sont celles-ci qui sont mentionnées dans les contrats pour spécifier les sommes que l'on devra restituer au départ de l'Orient latin. Il s'agit des besants d'or « au coin du roi de Jérusalem », dont la subdivision est le carat ou « carouble » (1/24). Mais la monnaie royale frappe aussi des « dragans » ou dirhems d'argent. Ce qui n'empêche pas la circulation des deniers de type occidental, qu'on retrouve en grand nombre dans les trésors monétaires.

Besants sarrasinois d'Acre ou tripolaz de Tripoli continuent à reproduire les types fatimides, de façon à alimenter le grand commerce international. Mais le légat Eudes de Châteauroux s'est offusqué de ce que les monnaies frappées par des princes chrétiens portent l'année de l'Hégire et des formules musulmanes. Innocent IV a alors prescrit l'abandon de ces abus, et les besants portent désormais l'image de la Croix et des formules chrétiennes (1253). Cependant, le royaume de Chypre est resté fidèle à une monnaie du système byzantin, le besant blanc.

Nous apprenons qu'en 1259-1260 les Francs se sont livrés à une manipulation monétaire en affaiblissant considérablement le titre du dirhem d'argent, ce qui a suscité une crise dans les pays musulmans voisins, cette monnaie dévaluée ayant fait fuir les bonnes espèces. Peut-être cette manipulation était-elle la conséquence de la crise politique qui frappait alors les États francs - la « guerre de Saint-Sabas » -, mais l'épisode révèle la sensibilité du monde musulman face aux difficultés économiques de ses voisins francs et, par là, l'imbrication des économies des uns et des autres. L'Orient latin est pleinement intégré dans un ensemble qui, avec les États musulmans, va bientôt s'étendre aux possessions mongoles.

La défaite subie par les Francs à Hattin a profondément modifié la nature des relations entre les premiers et les cités maritimes d'Italie qui, à la faveur de leur participation à la conquête de Jérusalem et du littoral, avaient su obtenir des privilèges commerciaux et des concessions territoriales. Elles les avaient maintenus tant bien que mal ; leurs nationaux qui avaient reçu les terres en fief de la commune s'étaient faits les vassaux du comte ou du roi, tels les Embriaci de Gibelet à Tripoli et les Contarini de Tyr à Jérusalem. La présence de leurs marchands était une source de richesse que les souverains des états latins appréciaient, mais ils cédaient à la tentation de reprendre des revenus dont les diplômes accordés aux différentes villes les privaient. Il est vrai que ces diplômes eux-mêmes ne sont pas toujours à l'abri du soupçon et que les historiens s'interrogent sur les interpolations qu'ils y décèlent.

Mais, lorsque les armées de Saladin se portèrent sur les villes de la côte, le concours des Italiens retrouva tout son prix. Ainsi, à Tyr, Raymond III et les barons rescapés de Hattin accordent-ils des concessions aux Pisans et aux Génois pour les décider à participer à la défense de la ville ; Conrad de Montferrat les confirme et les étend ; Guy de Lusignan les prend à son compte (ne fût-ce que pour enlever le soutien des Pisans à son compétiteur). Et c'est seulement Henri de Champagne, à la suite des intrigues des Pisans avec Guy de Lusignan et de leurs actes de piraterie, qui entreprend de réduire leurs privilèges et de limiter leur présence à un nombre fixé pour éviter le risque d'un coup de main. Car la confiance ne règne pas à l'endroit de ces alliés peu sûrs, prompts à courir sus aux navires sans défense, et prêts à se vendre au plus offrant.

Henri de Champagne et Jean de Brienne ont essayé de reprendre un peu du terrain perdu, mais les « communes » disposaient de moyens de pression. On voit ainsi les Génois, pour obtenir la réparation de dommages, se retirer d'Acre et transférer leur échelle à Beyrouth, où Jean d'Ibelin s'empresse de les accueillir. Cette espèce d'embargo, qui prive les seigneurs de ressources fiscales, est très efficace. Et le recours de ces mêmes seigneurs à la bourse des prêteurs italiens n'est pas moins un moyen de les bien disposer envers ceux-ci.

Ainsi, les trois grandes communes disposent-elles, de façon générale, de positions analogues. Elles ont obtenu d'étendre leur juridiction sur leurs ressortissants, y compris sur ceux qui se réclament de leur protection, et notamment de ces Syriens qu'on appellera à Chypre les « Génois blancs ». Si la cour royale reste en principe seule compétente pour les crimes de sang, pour les matières féodales ou pour les affaires concernant les tenures en bourgeoisie, c'est le consul des Vénitiens, des Génois ou des Pisans qui exerce dans leur concession les fonctions

de vicomte, et qui revendique le droit de juger ses compatriotes même pour des affaires criminelles. La « loge » de chaque commune voit ainsi se tenir des assises : les notaires de chacune y instrumentent. Certes, le consul prête en entrant en fonction serment de fidélité au roi, mais il s'engage également à être fidèle à la commune. C'est lui qui perçoit au nom de celle-ci les sommes qui proviennent de la location des chambres, des boutiques, des droits de banalité pesant sur l'utilisation des équipements collectifs. Il n'est pas jusqu'à l'église que chaque commune a tenu à élever dans son quartier (sa « rue ») qui ne prétende relever directement de l'évêché de la cité d'origine et non de l'évêque local.

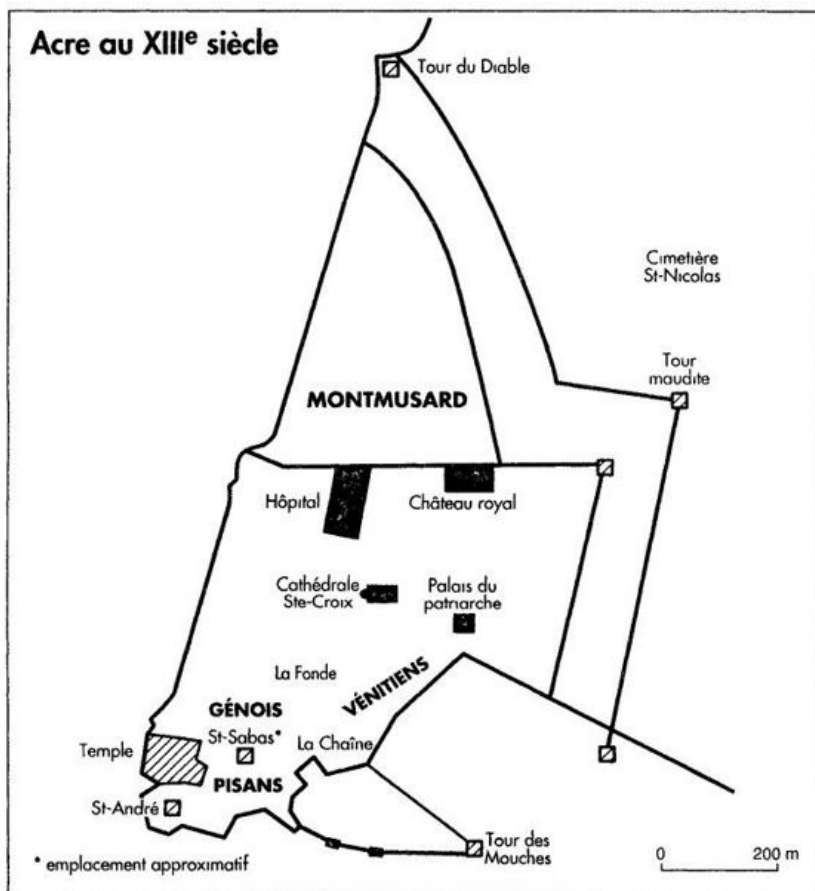
Là est sans doute l'une des raisons de la sévérité de Jacques de Vitry à l'égard de ces colonies dont il reconnaît la part qu'elles prennent à la défense de la Terre sainte, mais en stigmatisant l'avidité et le goût excessif pour l'indépendance de leurs membres. Ceux-ci ont, certes, participé aux croisades, notamment à celle qui, en 1219-1220, occupe Damiette, où ils escomptaient s'assurer d'établissements similaires et qu'ils n'évacuèrent que de mauvais gré. Mais ils participaient aussi aux luttes civiles, transportant en Orient leurs querelles nées en Occident : les Pisans se virent privés de leurs privilèges par Filangieri pour les punir de leurs empiétements, mais furent rétablis dans tous leurs droits par Frédéric II pour les récompenser de leur appui à la cause impériale. Jean d'Ibelin parvint à s'assurer l'aide des Génois lors de sa guerre contre le même Filangieri ; ainsi put-il passer à Chypre où il donna à Gênes ses premiers privilèges.

Dans cette querelle des guelfes et des gibelins, c'est Venise qui s'assura les plus beaux profits. Le bayle Marsilio Zorzi, ayant échoué à obtenir de Filangieri la restitution des droits de Venise à Tyr dont il avait privé les Vénitiens, prit une part active au complot destiné à substituer le gouvernement d'Alix de Champagne à celui de l'empereur ; il fournit à celle-ci une galère et trente chevaliers, qui contribuèrent à la prise de Tyr ; mais c'est seulement grâce à l'appui du maître du Temple qu'il parvint à obtenir l'exécution des promesses qui lui avaient été faites.

Ces événements nous valent de disposer d'un rapport très complet de ce même bayle sur les droits, les possessions et les revenus de Venise à Tyr, qui, peut-être pour la première fois depuis 1124, correspondaient à la concession que les barons du royaume avaient accordée à la cité des doges, et qui portait sur le tiers de la ville et de toute sa seigneurie : plusieurs villages, des plantations de cannes à sucre, des terres, des vignes, des jardins, des moulins et une usine à sucre, en dehors de la ville ; un grand fondouk et d'autres plus petits, des églises, des bains, des fours ; le droit d'avoir leurs propres

mesures, de lever des redevances sur les transactions ; celui de rendre la justice ; des exemptions des droits perçus au profit du roi - qui cependant était parvenu à en retenir quelques-uns, ce que le bayle considérait comme une injustice. Tout cela constituait un quartier cohérent en ville, un domaine important en dehors d'elle, toutes sortes de facilités pour les marchands italiens et une quasi-exterritorialité qui s'exprimait dans le serment de fidélité au doge de tous les ressortissants de la seigneurie de Venise. Et Venise, à qui avaient été promises des concessions analogues à Ascalon, possédait également un comptoir à Beyrouth, un autre à Acre, et des établissements à Tripoli et à Antioche.

Gênes et Pise avaient peut-être des droits moins étendus que ceux dont les Vénitiens disposaient à Tyr, mais les deux villes rivalisaient avec la république de Saint-Marc. À leur suite, d'autres cités maritimes avaient entrepris de dépasser la possession de franchises et d'exemptions qu'elles s'étaient assurées pour posséder elles aussi une juridiction consulaire, un fondouk, des propriétés rurales : ainsi en était-il des



Marseillais ou des Anconitains. Cette situation privilégiée laissait aux unes et aux autres toute liberté de commercer avec les terres musulmanes, en particulier avec l'Égypte, sous la seule condition de ne pas y apporter de matériel stratégique, en particulier du bois, du fer, et des armes -, condition qui paraît avoir été fort mal respectée. Les Génois n'allaient-ils pas se faire une spécialité du transport d'esclaves venus des pays de la mer Noire en Égypte, ce qui était l'une des voies du recrutement des mamelûks ?

Mais les ressortissants des communes transportaient en Orient les inimitiés qui les opposaient en deçà de la mer. Si Gênes et Venise entretenaient pendant longtemps des rapports courtois, la querelle des Génois et des Pisans remontait bien avant dans le XII^e siècle, les seconds disputant aux premiers l'hégémonie dans la mer Tyrrhénienne. Le conflit de Frédéric II avec la papauté vit Pise se ranger dans le parti impérial, à l'inverse des deux autres grandes communes. Innocent IV voulut sanctionner cette attitude et, en 1247, il enlevait son statut paroissial à l'église des Pisans d'Acre ; en 1248, il était interdit aux navires de Pise d'entrer à Acre sous le pavillon impérial. Pisans et Génois engagèrent alors dans les rues de la ville une guerre au cours de laquelle on mit en œuvre des machines telles que perrières et mangonneaux, et qui, au terme de près d'un mois de combats, ne prit fin que grâce à la médiation du sire d'Arsur, de la commune d'Acre, des Templiers et des Hospitaliers (1249).

D'autres bagarres éclataient à l'occasion : en 1257, les Marseillais et les Montpelliérains se battirent à propos de la prétention des seconds d'avoir leur propre consul. Mais c'est un différend né à Acre même qui engagea les Vénitiens et les Génois dans une lutte qui devait prendre de grandes proportions.

Entre le quartier génois et le quartier vénitien, il existait un ensemble de constructions, avec une église relevant du monastère de Saint-Sabas. Génois et Vénitiens convoitaient ces bâtiments et, nous dit-on, les uns et les autres obtinrent une lettre du pape leur donnant satisfaction. Les Vénitiens remirent leur lettre au patriarche, les Génois au prieur de l'Hôpital. On était en 1256. On sait mal comment éclata la lutte ouverte ; en tout cas, les Génois, alliés cette fois aux Pisans, envahirent le quartier vénitien, où les ressortissants de Venise se trouvèrent en difficulté. Mais les métropoles intervinrent : Pise et Venise s'accordèrent et les Pisans d'Acre rejoignirent les Vénitiens (1257). Les Génois ripostèrent en concluant un traité avec Jean d'Arsur, représentant la « seigneurie » d'Acre, et s'emparèrent de la tour des Pisans - car cette ville était hérissée de tours à la manière des villes italiennes. À Tyr, le seigneur du Toron (qui occupait la ville au nom du seigneur du royaume), Philippe de Montfort, profita de

l'occasion pour se saisir du quartier vénitien et de ses dépendances : ainsi parmi les barons du royaume trouvait-on des partisans de Gênes tandis que d'autres - comme Jean d'Ibelin, sire d'Arsur - tenaient pour Venise.

Chassés de Tyr, les Vénitiens prirent leur revanche à Acre. Une flotte conduite par Lorenzo Tiepolo prit le contrôle du port, en détruisant des navires génois ; Vénitiens et Pisans réoccupèrent les parties de leurs quartiers qu'avaient conquises leurs ennemis, y compris Saint-Sabas. Et les « barons de la terre », et cette fois Jean d'Arsur avec eux, soutinrent leur action.

La division s'aggravait. En février 1258, la reine Plaisance de Chypre vint à Acre avec son frère, Bohémond VI, et avec son fils, l'enfant Hugues II, et demanda aux barons de reconnaître Bohémond comme bayle du royaume, en sa qualité de dame de celui-ci. Mais le parti génois soupçonnait Bohémond d'être favorable aux Vénitiens - c'étaient en effet le maître du Temple et le comte de Jaffa qui avaient sollicité sa venue en espérant qu'il pourrait mettre fin au conflit. Là-dessus, les Génois, les Hospitaliers, ainsi que les confrères de Saint-Jacques-des-Espagnols trouvèrent une parade en déniaient à Plaisance sa qualité de dame du royaume et en affirmant qu'ils ne reconnaissaient pas d'autre autorité que celle de Conradin lui-même. Bohémond prit donc parti contre eux ; mais, lorsqu'il ordonna à l'un de ses barons, Bertrand de Gibelet, de charger les Génois, ce dernier fit cause commune avec eux, parce que les sires de Gibelet, descendant des Embriaci, étaient d'origine génoise. Et c'est ainsi que la lutte s'étendit au comté de Tripoli, le soulèvement des barons tripolitains contre le comte et son entourage « romain » étant dirigé par Bertrand. Philippe de Montfort, de son côté, faisait passer des vivres et des renforts aux Génois bloqués dans Acre - et sans doute est-ce là l'origine de la guerre qui l'opposa au sire de Sidon. Les archers maronites du sire de Gibelet apportaient leur aide à ces mêmes Génois, qui bénéficiaient aussi de l'appui de la confrérie syrienne de Saint-Georges. Les machines de guerre hissées sur toutes les tours de la ville se bombardaient réciproquement, et on affirme qu'Acre donnait l'image d'une ville détruite par un siège.

La papauté avait essayé d'interposer sa médiation le 6 juillet 1258, mais le légat envoyé par Alexandre IV n'arriva pas avant l'année suivante. Et le désastre essuyé par la flotte génoise de Rosso della Turca, dans les eaux syriennes, le 24 juillet 1259, contraignit les Génois à capituler, évacuant leur quartier, renonçant à leurs privilèges de juridiction et passant entre les épées de leurs ennemis rangés sur leur passage. L'accès au port d'Acre leur restait autorisé à condition de baisser leur pavillon. Cela montre qu'il s'agissait moins de s'assurer de

monopoles commerciaux que de la volonté de manifester une suprématie politique. Gênes, d'ailleurs, gardait une position forte en Syrie franque, du fait que Philippe de Montfort, ayant privé les Vénitiens de leurs droits à Tyr, accordait la plénitude de ces droits aux Génois.

La guerre entre les « communes » se poursuivait. En août 1259, c'est la flotte génoise de Benedetto Zaccaria qui subit un grave échec devant Tyr ; en 1261, profitant de ce que celle de Simon Grillo avait capturé un convoi vénitien et le ramenait à Gênes, les Vénitiens tentaient un coup de main sur Tyr ; il n'échoua que parce que Philippe de Montfort arma « les villains de sa terre » et fit appel à ses partisans d'Acre. Les Génois, entre-temps, avaient traité avec Michel Paléologue (traité de Nymphaion), et la prise de Constantinople par celui-ci leur assurait des avantages commerciaux sur leurs rivaux, mais les entraînait dans d'autres opérations militaires. Le conflit, né de la possession de l'église de Saint-Sabas, ayant ainsi pris des proportions considérables, se prolongeait. En 1267, Lucheto Grimaldi, avec une escadre génoise, attaqua Acre et s'empara de navires marchands jusque devant Gorhigos. C'est seulement en 1270 que Saint Louis devait réconcilier les deux communes.

Encore cette réconciliation fut-elle longue à entrer dans les faits. L'accord de 1270 permettait aux Génois de revenir à Acre, mais sans rentrer en possession de ce que les Vénitiens et les Pisans leur avaient enlevé (ce n'est qu'en 1288, après leur défaite de la Meloria, que les Pisans restituèrent leur part du quartier génois). À Tyr, il fallut l'intervention du maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, pour que Jean de Montfort rétablisse les Vénitiens dans leurs possessions, en 1277.

À la même date, le nouveau prince, Bohémond VII, avait fait revenir auprès de lui le fils de Bertrand de Gibelet, Barthélemy, qui s'était en 1259 exilé à Acre, et qui assistait à un acte de Bohémond en faveur des Vénitiens. La vieille querelle semblait oubliée. Mais, lorsqu'un nouveau conflit opposa Bohémond à Guy de Gibelet, le maître du Temple s'engagea, cette fois, aux côtés du descendant des Embriaci, auquel Jean de Montfort tentait d'apporter son aide. Et, lorsque les chevaliers de Tripoli constituent une commune pour brider l'autorité princière, Barthélemy de Gibelet en prend la tête, avec l'appui des Génois qui réclament le rétablissement de leur quartier et de leurs privilèges que les princes n'avaient pas respectés.

La vie politique des cités franques est ainsi dominée par les querelles des communes italiennes - auxquelles se joignent, en vertu d'alliances, les autres villes maritimes : Provençaux et Languedociens

s'étaient associés aux Vénitiens et aux Pisans ; Anconitains et Catalans, aux Génois. Pour les seigneurs francs, la présence des colonies marchandes avait été une garantie du développement de l'activité économique de leurs villes, et, par voie de conséquence, de l'accroissement de leurs ressources. Désormais, ils se trouvent en présence de véritables puissances qui se livrent sur le territoire de la Syrie franque des guerres dont l'enjeu dépasse de loin celle-ci. Gênes tend à se constituer une hégémonie dans les mers de la Méditerranée orientale et se heurte aux ambitions et aux intérêts de Venise, que rejoint Pise, son éternel rivale. Les barons francs ne peuvent guère qu'apporter leur concours aux cités en lutte, auxquelles s'ajoutent de surcroît les rivalités des ordres militaires et le jeu de leurs clientèles.

En outre, ces « communes » disposent d'autres atouts, en raison de la situation privilégiée qu'elles ont aussi su acquérir soit dans l'Empire byzantin, soit dans les États musulmans. Dès 1263, on a affirmé que les Génois avaient approché le sultan Baïbars pour que celui-ci intervienne contre leurs ennemis d'Acre. Et Gênes avait partie liée avec les Byzantins contre les Vénitiens.

La guerre de Saint-Sabas avait aussi accumulé les ruines. Ce qu'on sait de l'état d'Acre en dit long : Pisans et Vénitiens ont utilisé les pierres des bâtiments du quartier génois pour bâtir une enceinte fortifiée autour de leurs propres rues, non sans faire céder quelques enclaves, comme l'église Saint-Démétrius, pour arrondir leur domaine. Les bâtiments du quartier vénitien de Tyr étaient aussi en ruine. Et nous avons vu qu'un affaiblissement de la monnaie frappée par les Francs est intervenu précisément à ce moment-là.

Cette guerre et ses prolongements, enfin, témoignent des profondes divisions du monde franc. Déjà Jacques de Vitry avait constaté dans son *Historia orientalis* que « ceux des célèbres cités de Gênes, Pise et Venise [...] vivant en Orient [...] seraient redoutables pour les Sarrasins s'ils renonçaient à la jalousie et à l'amour insatiable du gain, en n'ayant pas entre eux de guerres et de discordes sans fin ». Ces discordes avaient fini par gagner la société franque tout entière.

Après la querelle des guelfes et des gibelins transposée en Orient latin sous la forme de la lutte entre partisans et adversaires de Frédéric II, ce sont d'autres conflits qui révèlent la fragilité des structures d'un royaume et d'une principauté en grande partie réduits à un chapelet de villes.

La défaite de 1197 n'avait pas manqué d'ébranler les structures ecclésiastiques des états francs. Saladin, en Terre sainte, avait voulu éliminer la présence du clergé latin : ce n'est qu'après la Troisième Croisade qu'il a envisagé d'autoriser quelques clercs latins à desservir le Saint-Sépulcre. La hiérarchie épiscopale était balayée : le patriarche et les chanoines du Saint-Sépulcre avaient dû quitter Jérusalem ; les archevêques et les évêques, avec leurs chapitres, leurs villes épiscopales.

La conséquence en avait été le repli de tous ces ecclésiastiques, lorsqu'ils avaient échappé à la captivité, dans les villes de la côte : Tyr, Tripoli. Au début de la reconquête, ils avaient également trouvé asile à Acre et dans les autres villes réoccupées, mais à titre de réfugiés. Toutefois, beaucoup d'églises disposaient avant 1187 de biens et de rentes dans les villes de la côte, ou en Occident : tous n'étaient pas sans ressources, et la survivance d'un temporel permettait de maintenir la vie d'une communauté et d'un prélat.

Cela représentait au départ une certaine confusion : des évêques chassés de leur siège, des chanoines expulsés de leur cathédrale s'étaient installés tant bien que mal dans des villes qui avaient déjà leurs structures ecclésiastiques. En 1220 encore, Jacques de Vitry comparait sa ville d'Acre à un « monstre » où on trouvait le patriarche, les évêques de Lydda, de Nazareth, de Tibériade et d'autres, sans parler des communautés régulières. Il fallut attendre le patriarcat de Haymar (« Haymar le Moine »), entre 1197 et 1202, pour qu'on procédât à une réorganisation de cette hiérarchie : trois archevêchés et sept évêchés, ceux qui avaient les moyens de soutenir leur existence, étaient maintenus, et leur série épiscopale survivait soit à la faveur de l'élection du prélat par son chapitre, même si celui-ci était désormais squelettique, soit parce que le métropolitain pourvoyait lui-même à la vacance du siège. En fait, tout comme les barons privés de leurs seigneuries, les évêques et archevêques attendaient le moment où ils recouvreraient leurs sièges. Cela eut lieu dans bien des cas. Ainsi, en 1217, désignait-on un évêque pour le siège de Sidon ; la ville n'était pas encore réoccupée, et le prélat résida plusieurs années à Sarepta, qui faisait partie de son diocèse, avant de se réinstaller à Sidon. Tibériade retrouva aussi un évêque – pour peu de temps – en 1241. Une partie de ces prélats ne recouvrèrent pas leur siège ; et certains trouvèrent à s'employer en Occident. À la fin du siècle, des créations systématiques de sièges titulaires intervinrent, tel celui d'Hébron, restauré en 1251 bien qu'aucun prélat latin ne se soit réinstallé dans cette ville.

La situation était un peu différente dans le patriarcat d'Antioche, où survivait depuis le milieu du XII^e siècle un archevêché d'Apamée dont la ville archiépiscopale était aux mains des musulmans, mais dont le titulaire conservait des suffragants, tel l'évêque de Valénie. On le voit en 1233 obtenir le droit de célébrer les offices à Laodicée, où il possédait une chapelle bien que la ville fût sous administration musulmane. Tarse et Mamistra conservaient aussi un archevêque et une cathédrale, à la faveur de l'accord passé avec le royaume d'Arménie. En revanche, dans le comté de Tripoli, la hiérarchie s'était à peu près maintenue avec des diocèses à peine entamés.

Le patriarche de Jérusalem avait trouvé asile à Acre, bien que ce fût la cathédrale de Tyr qui, lorsque Jérusalem était inaccessible, avait le privilège d'accueillir le sacre du roi. Il fallut cependant attendre le pontificat d'Urbain IV, qui avait précisément été patriarche de Jérusalem, pour que le siège épiscopal d'Acre fût uni au patriarcat. L'importance du rôle du patriarche n'avait pas diminué - d'autant plus qu'il était désormais légat permanent du pape en Terre sainte (le patriarche Géraud fut un moment privé de la légation en raison de ses difficultés avec Frédéric II, mais il la recouvra). Toutefois, de plus en plus, il apparaissait comme le représentant de l'autorité pontificale en Terre sainte, investi de charges et de missions de toute sorte, plutôt que comme le chef de la hiérarchie locale.

Le patriarche d'Antioche, qui avait eu de graves difficultés avec les princes Bohémond III et Bohémond IV (ce dernier avait même fait périr le patriarche Pierre I^{er}, au cours de sa lutte avec Raymond Roupen), avait parfois vu son siège transféré à un patriarche grec, sous Bohémond IV et, plus tard, au moment du protectorat mongol. Jouissant encore d'une grande autorité dans la première moitié du siècle, il fut de plus en plus fréquemment absent par la suite.

La papauté a été amenée à intervenir de plus en plus souvent dans les affaires de l'Église ; les sièges épiscopaux, archiépiscopaux, et même les patriarcats sont pourvus par des ecclésiastiques proches de la curie romaine, voire de la famille des papes (tel Opizo dei Fieschi à Antioche ou Paul dei Conti à Tripoli). L'Eglise de Terre sainte connaît donc ici une situation proche de celle des Eglises d'Occident, mais le poids des souverains laïques est, de toute évidence, moins sensible - les prélats venus de l'extérieur en sont d'autant plus nombreux. Ce qui caractérise cette Église, qu'elle soit séculière ou régulière, c'est son caractère désormais urbain. Le réseau paroissial latin n'avait pas été très dense, mais il n'y a plus maintenant à desservir de villages à population franque. Par contre, les églises vont se multipliant en ville. Une liste des indulgences que l'on pouvait gagner en visitant celles d'Acre, dans les dernières décennies du siècle, n'énumère pas moins de

quarante lieux dont la visite est ainsi recommandée. La plupart sont des églises de communautés religieuses, mais un certain nombre doivent être paroissiales, en particulier celles des quartiers italiens privilégiés : Saint-Marc de Venise, Saint-Pierre des Pisans, et Saint-Laurent qui pourrait être celle des Génois. Cette énumération est bien celle que nous trouverions dans une ville occidentale, avec des vocables comme Sainte-Agnès, Sainte-Brigitte, Saint-Léonard, qui n'appartiennent pas aux désignations habituelles des églises d'Orient.

Comme toute grande ville de la chrétienté latine, Acre possède des couvents appartenant aux religieux de nouvelle définition : les Franciscains, les Dominicains, les Frères du Sac, les Repenties ; les ordres mendiants ont fait leur apparition très tôt (dès la venue de saint François à la croisade, en 1219) et ils ont prospéré. Les Franciscains, notamment, ont des couvents dans la plupart des villes, et ont organisé dès 1230 une province de Terre sainte.

La vague érémitique du XII^e siècle a reflué, en partie parce que les nouveaux ordres ont recueilli les vocations qui se seraient tournées au siècle précédent vers les ermitages. Toutefois, elle a donné naissance à une forme originale de vie religieuse : ceux qu'un guide de pèlerinage signale comme « les hermitans latins que l'on appelle frères du Carme » se sont établis sur le mont Carmel, donc tout près de Cayphas, peut-être autour d'un pieux ermite qui aurait été un combattant de la Troisième Croisade, saint Brochard. Ils ont connu un certain essor, jusqu'au jour où les courses des Kharezmians et les raids égyptiens les ont décidés à se réfugier en ville, où ils ont pris l'allure d'un nouvel ordre mendiant appelé à un grand avenir et qui a essaimé dans tout l'Occident. À Antioche, de pieuses filles se sont groupées dans une communauté originale, celle des Carpitanes, qui ont sans doute eu des traits communs avec les Carmes, si l'on en juge par l'adoption d'un vêtement fait de pièces de couleurs différentes, qu'elles n'ont abandonné pour celui des Bénédictines qu'après s'être transférées à Chypre - où elles ont adopté un nouveau patronage qui allait faire oublier celui de « la Croix d'Antioche » : Notre-Dame de Tortose. À Acre, à côté de cisterciennes de Sainte-Madeleine, on voit s'installer des clarisses.

Parmi les ermitages anciens, il en survivait un, celui de Sainte-Marie-de-Jubin, dans la Montagne Noire, près d'Antioche ; le patriarche Pierre II, ancien moine de Locedio, est parvenu à lui faire adopter la règle cistercienne, ce qui n'a pas été du goût de son successeur, Albert de Rizzato, qui aurait voulu qu'il reste soumis à l'autorité patriarcale. Mais la vogue de l'ordre cistercien se maintient : tandis que va naître Beaulieu à Chypre, l'évêque de Gibelet obtient de l'abbé de la Ferté l'envoi de moines pour fonder Saint-Serge de Gibelet.

Ces fondations de monastères en dehors des villes (mais non loin d'elles) sont toutefois rares. Ce que l'on constate, c'est le reflux des monastères en ville, ainsi que le reflux vers les villes de la côte des communautés qui desservaient les sanctuaires de l'intérieur. Sans doute de nombreux établissements ont-ils disparu sans laisser de traces - parmi eux, les couvents cisterciens de Salvatio et Saint-Jean-des-Bois. Mais les chanoines réguliers et les moines établis auprès des Lieux saints se sont, en un premier temps, repliés sur Tyr et sur Acre, pour y vivre sur les restes de leur dotation ancienne. Celle-ci était en grande partie constituée de domaines en Occident, et certains ont, après un premier temps, transféré leur siège de l'autre côté de la mer. On retrouvera les moines de Josaphat à Palerme, ceux de Sainte-Marie-Latine à Agira, en Sicile ; ceux qui évacueront dans le cours du XIII^e siècle des maisons situées dans la principauté d'Antioche ou le comté de Tripoli se réfugieront soit à Chypre, comme Saint-Paul d'Antioche qui s'y réunira à l'abbaye de la Croix (Stavrovouni), soit plus loin après un premier arrêt dans l'île, comme Jubin qu'on retrouvera à Gênes. D'autres ont préféré rester sur le sol de la Terre sainte, à l'affût de la récupération de leurs sites primitifs, quitte à n'avoir qu'un prieuré en Terre sainte. Dans les « pardons d'Acre », on trouve Saint-Samuel-de-Montjoie, Saint-Lazare de Béthanie, le Saint-Sépulcre, Notre-Dame-de-Josaphat, Sainte-Marie-Latine, Bethléem, Sainte-Anne, Saint-Georges (de Lydda) ; le Temple-Notre-Seigneur a aussi ses dépendances sur la côte. La réoccupation de Jérusalem, de Bethléem et de Nazareth, entre 1229 et 1244, s'est accompagnée d'une réinstallation, mais partielle : Frédéric II n'avait pas cherché à récupérer les casaux formant la dotation de ces établissements, qui n'avaient donc que des moyens de subsistance réduits. C'est ainsi que Josaphat se borne à réinstaller, en 1241, un prieur à Jérusalem, le gros de la communauté ne l'ayant pas accompagné.

Ce maintien acharné des monastères et des couvents attachés aux grands sanctuaires, dans l'attente de la restauration des conditions favorables au renouveau de leur vocation antérieure, mérite attention. Les pèlerins continuent à affluer ; ils se soumettent aux exigences des musulmans, maîtres des sanctuaires, qui n'entendent pas se priver des ressources que ceux-ci apportent. Mais faute de trouver à Jérusalem ou à Nazareth les communautés qui soutiennent leur dévotion, c'est à Acre ou à Tyr qu'ils vont demander leurs prières et former des liens de confraternité. L'abondance des indulgences concédées à Acre (il en était même une pour la porte de la ville) nous a amenés à nous demander si elles n'avaient pas en partie pour but de faire de la cité portuaire un substitut de Jérusalem, lorsque l'accès de la Ville sainte était impossible.

Car les navires continuent chaque année à apporter leurs flots de pèlerins. Ceux-ci ne manquaient pas en effet de sites à vénérer en territoire franc. Joinville nous a raconté comment il était allé en pèlerinage à Notre-Dame de Tortose, où l'on vénérât une icône miraculeuse (par la suite transportée à Chypre) et la plus ancienne église qui aurait été consacrée à la Vierge. Nazareth a été assez longtemps aux mains des Francs et est resté desservi par leurs chanoines.

Ailleurs, les pèlerins trouvaient les sanctuaires aux mains du clergé, qui avait ordinairement réussi à se faire reconnaître par les sultans, et par Saladin en premier lieu, le droit de desservir les Lieux saints, sinon d'occuper les églises latines souvent détruites ou transformées en mosquées, parfois laissées à l'abandon comme celle de la Table-Notre-Seigneur où Ricoldo de Monte Croce célébra la messe au cours d'un pèlerinage. Mais Saladin avait autorisé deux prêtres et deux diacres latins à officier tant au Saint-Sépulcre qu'à Nazareth ou à Bethléem : on retrouvait donc, dans des conditions différentes, la coexistence du siècle précédent. Les chanoines latins reprirent leur place entre 1229 et 1244 pour la perdre ensuite.

Les pèlerins orientaux n'ont pas délaissé la visite des sanctuaires de Terre sainte, même s'ils n'ont pas retrouvé la floraison d'établissements qu'avait connue au temps de son pèlerinage un Jean Phocas. Les monastères de rite grec sont toujours en place, et il ne semble pas qu'ils aient été moins respectés par les Latins ; les Arméniens sont toujours à Saint-Jacques et les Géorgiens au monastère de la Croix. Burchard de Mont-Sion ira s'entretenir, vers 1280, avec le patriarche grec de Jérusalem qui lui dira sa bonne volonté à l'égard de l'union avec Rome. Les relations avec les clergés orientaux sont même favorisées par l'orientation missionnaire des ordres mendiants : pendant que les Dominicains étaient à Jérusalem, entre 1229 et 1244, le patriarche jacobite Ignace s'est rendu dans la Ville sainte, les a visités, leur a remis sa profession de foi et a même revêtu l'habit de leur ordre. Un *maphrian* jacobite, retiré à Tripoli, a été accompagné à sa dernière demeure par les processions du clergé franc. Et nous savons que le couvent des Frères prêcheurs de Jérusalem a été le point de départ des missions d'Orient. À Antioche, où l'intrusion d'un patriarche grec au temps de Manuel Comnène, puis sous Bohémond IV qui en avait fait une arme contre le patriarche latin, avait été une cause de conflit, la présence du patriarche David ne suscite d'autre difficulté que l'inquiétude du patriarche latin en face de l'égalité de traitement que Rome paraît vouloir réserver aux deux prélats (ce qui se passe aussi à Chypre où l'archevêque latin Hugues de Fagiano a dû accepter bien malgré lui que l'archevêque grec soit maintenu sur son

siège par Innocent IV et Alexandre IV).

L'un des traits particuliers de l'histoire de l'Église latine au XIII^e siècle est le développement des œuvres d'assistance. L'hôpital Saint-Jean de Jérusalem a perdu son grand établissement dans la Ville sainte ; il l'a transféré à Acre, où une indulgence de quarante jours est accordée à quiconque fait le tour du « palais des malades » autant de fois qu'il se livre à cette dévotion. Il n'a donc pas oublié sa vocation hospitalière et continue à recevoir les pèlerins. Mais il a vu naître à côté de lui d'autres communautés qui se consacraient elles aussi au soins des malades ou des blessés. Au temps du siège d'Acre, deux hôpitaux ont été fondés, l'un pour les Allemands, l'autre pour les Anglais ; Sainte-Marie-des-Teutoniques et Saint-Thomas-des-Anglais se sont établis en ville après la prise de celle-ci et ont poursuivi leur activité, sans que l'Hôpital ait pu faire jouer ses droits éventuels à un monopole de l'exercice de l'hospitalité. Un hôpital du Saint-Esprit, rattaché à la congrégation de ce nom, fait son apparition et, le 29 août 1254, un hôpital Saint-Martin est fondé pour les Bretons. Ces hôpitaux consacrent eux aussi une part essentielle de leur activité à l'accueil des pèlerins, ce qui confirme l'importance de ceux-ci dans le royaume du XIII^e siècle. Malgré la chute de Jérusalem et la relative brièveté de sa réoccupation, le royaume d'Outre-mer reste le royaume du pèlerinage, et l'Église reste au service de celui-ci. Lorsqu'un pape, au lendemain de la chute de Tripoli, voudra interdire la visite du Saint-Sépulcre pour priver le sultan des ressources qu'il en tire, le patriarche interviendra pour faire révoquer cette décision, contraire aux intérêts de ce qui reste du royaume.

Dans le cas des Teutoniques comme dans celui de Saint-Thomas d'Acre, les Hospitaliers se sont convertis à une vocation complémentaire : la vocation militaire. On sait que les premiers religieux de Saint-Thomas s'adonnaient au soin des pauvres, à l'ensevelissement des morts, au rachat des captifs - cette dernière charge devait être de plus en plus dévolue aux Trinitaires, qui avaient eux aussi un établissement indulgencié à Acre. Mais, en 1227-1228, l'évêque de Winchester, Pierre des Roches, soucieux de remédier à la pauvreté et au relâchement de la vie de ces chanoines réguliers, leur assigna une nouvelle résidence et leur donna mission de combattre les infidèles à la manière des teutoniques. Enrichi de privilèges pontificaux, développant sa dotation surtout en Angleterre, ce petit ordre témoigne de ce que l'association de la fonction militaire et de la fonction hospitalière était devenue toute naturelle pour les gens de la Terre sainte. Mais Saint-Thomas n'eut pas la même fortune que les Teutoniques, pour lesquels la transformation fut plus rapide et qui, avant même la faveur que leur témoignait Frédéric II, avaient été

appelés en Hongrie par le roi André II. Quant à l'ordre de Saint-Lazare (Saint-Lazare-des-Chevaliers est encore une des églises dont la visite est enrichie d'indulgences), il a mené lui aussi tout au cours du XIII^e siècle sa double mission de soins aux lépreux et d'accueil à ceux d'entre eux qui désiraient rester des combattants et à ceux qui, par piété, voulaient s'associer à eux.

Cette diversité de la vie religieuse de la Terre sainte rendait le clergé omniprésent. Les riches dotations consenties aux établissements religieux du siècle précédent avaient certes été considérablement amenuisées. Les exigences de la défense avaient amené le pape à autoriser la transformation en forteresse du couvent de Mont-Thabor, déjà à la vérité détruit par les musulmans ; les revenus des églises n'en restaient pas moins très substantiels au regard de la diminution de l'assise territoriale du royaume, de la principauté et du comté.

Mais les ressources des établissements francs d'outre-mer faisaient très largement appel à la charité fraternelle des chrétiens d'Occident. On ne compte pas, dans les registres de la chancellerie pontificale, les encouragements que prodiguent les papes pour que soient financièrement secourues les communautés de Terre sainte, aussi bien que le royaume lui-même ; les forteresses font l'objet de legs dans les testaments ; les prédicateurs engagent leurs auditeurs à faire des aumônes pour la Terre sainte ; telle noble dame bourguignonne laisse de l'argent « pour racheter les captifs de la terre d'Outre-mer » ; tel chevalier destine son cheval et ses armes à ceux qui la défendent. On ne saurait faire le compte des donations ou des fondations qui, par l'intermédiaire de leurs prieurés situés en Europe, ont été faites au profit des églises d'outre-mer.

L'Église joue donc un rôle important pour contribuer à fournir à la Terre sainte, par la voie des établissements religieux comme par les collectes opérées à l'instigation de la papauté, des subsides et des secours de toute nature. Mais les sommes provenant des legs, des restitutions effectuées par des usuriers, des décimes et autres contributions des bénéficiaires ecclésiastiques, passent de plus en plus par le canal du patriarche. Celui-ci, au temps de la Cinquième Croisade, se regardait comme ayant des droits sur le gouvernement de la Terre sainte : on l'avait vu lorsque Gérard de Lausanne s'était indigné de ne pas avoir été consulté par Frédéric II pour le traité de Jaffa. Désormais, il apparaît comme un bailleur des fonds qui proviennent d'Occident et qui sont affectés à la Terre sainte par les papes : son rôle, qui est en même temps celle d'un légat permanent du Saint-Siège, en a été encore accru. Mais les caractéristiques de la vie religieuse en Orient latin apportent une touche nouvelle au tableau de la société franque. Cette vie religieuse a connu une réelle intensité :

elle a donné naissance à des fondations qui se situent dans les grands courants de la piété du temps. Les Carmes, les Carpitanes ont des traits originaux ; les églises prolifèrent dans les villes : les religieux mendiants, les ordres hospitaliers enrichissent ce tableau.

Le souci de maintenir l'existence des communautés et des sièges épiscopaux en dépit de l'occupation musulmane est en lui-même très éloquent. Il atteste que la société franque entend préserver des structures ecclésiastiques dont on attend qu'elles reprennent vie aussitôt que sera intervenue la « récupération de la Terre sainte ». L'exode vers l'Occident se fera le plus tard possible. L'Église de la Terre sainte est dans l'attente de cette réoccupation des territoires perdus.

LES ORDRES MILITAIRES . UNE PRÉSENCE PERMANENTE DE L'OCCIDENT

Au lendemain de la défaite de Hattin, le grand précepteur du Temple, Thierry, envoyait en Occident les nouvelles du désastre. De son ordre, 60 chevaliers étaient restés sur le champ de bataille de la Fontaine-de-Cresson, en mai ; 230 avaient péri à Hattin, pour la plupart décapités sur l'ordre de Saladin. Il restait certes des Templiers en état de combattre, mais ceux-ci s'étaient enfermés dans leurs châteaux - celui de Saphet fit une belle défense. La situation des Hospitaliers était comparable. Les effectifs des deux ordres avaient pratiquement été anéantis.

Or, lorsque Richard Cœur de Lion emmène l'armée des croisés sur les routes de Palestine, on y retrouve les contingents des deux ordres. Quand Gérard de Ridefort est tué, le roi d'Angleterre lui fait donner pour successeur comme maître du Temple un de ses vassaux, Robert de Sablé. Et c'est aux Templiers qu'il cède l'île de Chypre, où l'ordre envoie un détachement de chevaliers, de sergents et de turcoples, tout en versant au roi une somme très importante. Tout comme l'Hôpital, le Temple a réparé ses pertes dans un délai étonnamment bref.

On a là une des raisons majeures de la place qu'ont tenue les ordres militaires dans la Syrie d'après Hattin. Là où les rois, les princes, les barons, les prélats ont peine à refaire leur armée et leur trésor, les maîtres du Temple, de l'Hôpital et bientôt les Teutoniques, qui se modèlent sur les deux ordres précédents, peuvent puiser dans des réserves apparemment inépuisables.

Templiers et Hospitaliers ont cependant beaucoup perdu. Ils ont été chassés de leurs demeures de Jérusalem, dont l'importance faisait

l'étonnement des voyageurs (les écuries du Temple auraient accueilli 2 000 chevaux). Le Temple a perdu ses grands châteaux de Gaza et de Saphet, l'Hôpital ceux de Bethgibelin et de Belvoir, sans compter les fortins qui surveillaient la route de Jaffa à Jérusalem. Le Temple a aussi perdu ses places situées à la frontière de la principauté d'Antioche et de la Cilicie, Darbsâk et Baghras ; et, si Léon d'Arménie les a récupérées, il n'a pas accepté de les rendre aux Templiers avant 1216, malgré les instances du pape ; le Roupénien a en revanche témoigné beaucoup de faveur aux Hospitaliers, leur concédant plusieurs forteresses (Til, Selefké) et des domaines voisins de celles-ci, avant de céder Amudain aux Teutoniques. Le Temple, de son côté, avait bénéficié d'importantes donations à Chypre. La conquête de Saladin avait toutefois laissé pratiquement intacts les deux vastes domaines que les deux ordres possédaient à la limite de la principauté et du comté de Tripoli : pour le Temple Tortose et Chastel-Blanc et, pour l'Hôpital, celui constitué par les comtes de Tripoli entre 1142 et 1180, tout au long de la frontière couvrant le comté du côté de la vallée de l'Oronte, avec des forteresses importantes dont la principale était le krak des Chevaliers. Un peu au nord, en 1186, le seigneur de Margat avait cédé - contre une grosse rente - son château aux Hospitaliers et Saladin n'avait pu s'en emparer. Bohémond III voulut même y ajouter le château de Maraclée, détruit par les musulmans, à charge pour les Hospitaliers de le restaurer, mais les ismaïliens, déjà tenus en respect par ceux-ci à qui ils payaient tribut, craignirent un nouvel accroissement de leur puissance et obligèrent Bohémond, sous menace d'assassinat, à révoquer sa concession (1199). Les deux ordres restaient donc détenteurs de seigneuries importantes et de bon rapport.

On devait s'en remettre à eux pour assurer la garde de telles des forteresses que les croisés s'employaient à relever. Ainsi en fut-il de Chastel-Pèlerin, en 1217, qui fut remis aux Templiers ; ceux-ci récupérèrent Saphet quand Benoît d'Alignan fit rebâtir le château. Toutefois, le traité de Jaffa avait été très décevant pour les Templiers qui n'avaient récupéré qu'un petit château au point où la route de Jaffa à Jérusalem s'enfonçait dans la montagne ; le pape devait se plaindre que l'ordre ne répondît pas suffisamment à sa vocation première qui était de protéger les pèlerins suivant cet itinéraire. En revanche, la croisade de Frédéric avait été très profitable pour les Teutoniques, qui avaient obtenu un manoir à Jérusalem et achevé l'acquisition d'un très vaste domaine au nord d'Acre, l'ancienne seigneurie du comte Jocelin.

Entre 1234 et 1238, les Hospitaliers avaient cherché à faire une réalité de leurs droits sur Montferrand, Raphanée et les terres voisines,

en faisant guerre au prince musulman de Hama, mais les opérations n'avaient guère dépassé le niveau des escarmouches et des razzias réciproques ; l'ordre n'était pas véritablement en mesure d'opérer des récupérations sur les musulmans. Tout au plus un incident survenu au cours de la croisade de Saint Louis nous apprend-il que les Templiers négociaient avec le sultan de Damas le partage des revenus de certains territoires frontaliers.

En fait, si les ordres ne négligeaient pas les revenus qu'ils tiraient de l'exploitation de leurs domaines orientaux, l'essentiel de leurs ressources leur venait d'ailleurs. En Orient, ils possédaient des casaux dont les villageois payaient redevance, des plantations que mettaient en valeur des esclaves, des forteresses, des rentes, des maisons et des manoirs fortifiés en ville ; en Occident, ils disposaient de tout un réseau de commanderies qui étaient autant de domaines ruraux.

Les commanderies du Temple et de l'Hôpital étaient pour une bonne part constituées par les villages et les biens-fonds donnés aux deux ordres à l'occasion de l'entrée dans leurs rangs de seigneurs ou de chevaliers, ou, en d'autres circonstances, par de pieux donateurs. Elles comprenaient aussi une quantité non négligeable d'établissements hospitaliers, telles les maisons-Dieu destinées à l'hébergement des voyageurs le long des routes, ce qui a fait supposer que les deux ordres avaient cherché à jalonner de leurs maisons les routes menant en Terre sainte ; en fait, on cherchait souvent à assurer la régularité de la vie de ceux qui desservaient ces maisons en les agrégeant à des ordres reconnus.

Leur nombre était considérable ; chacun des deux ordres en comptait plusieurs centaines, réparties dans tout l'Occident et même en Espagne, peu touchée par les croisades, mais non étrangère au pèlerinage. Chacune se présentait comme une petite communauté, comparable à un prieuré, mais sans avoir les mêmes fonctions liturgiques ; elle était toutefois tenue en principe d'assurer une hospitalité aux voyageurs pauvres (on devait faire grief aux Templiers d'avoir insuffisamment répondu à cette obligation). Son rôle principal était de dégager les bénéfices d'une exploitation agricole, non seulement pour entretenir la communauté, mais aussi pour fournir à l'ordre des ressources financières, chacune devant envoyer une cotisation annuelle au trésor de l'ordre : c'est ce qu'on appelait les « responsions ».

En outre, ces maisons jouaient un rôle dans le recrutement de l'ordre, recevant les recrues qui voulaient s'engager dans les rangs des chevaliers. Les conditions de l'engagement étaient variées : à côté des chevaliers profès, qui prononçaient les vœux monastiques, on trouvait

des chevaliers qui s'étaient engagés pour un temps limité, et dont la situation était assez proche de celle des soudoyers. Mais les commanderies gardaient sur place un personnel qui a pu paraître pléthorique au regard des besoins de la Terre sainte ; en cas de catastrophe (les pertes subies à la Forbie entraient dans cette perspective), le maître de l'ordre pouvait ainsi faire appel à ces réserves pour combler les vides creusés dans ses troupes.

Réservoir d'hommes et d'argent, chacun de ces ordres a dû organiser l'acheminement vers l'Orient des uns et de l'autre. Le Temple et l'Hôpital disposaient chacun d'une flotte. En 1216, il a fallu que les deux ordres négocient avec Marseille sur leur droit de construire des navires et de transporter des pèlerins et des marchands ; en 1233, on restreignit ce droit au transport de mille cinq cents pèlerins et à la mise en mer de deux navires par an ; mais les ordres possédaient davantage de nefes et de galées - le célèbre aventurier Roger de Flor a commandé un des navires du Temple, le *Faucon*.

L'acheminement de l'argent a conduit les Templiers, en particulier, à mettre au point un système que l'on a appelé un système bancaire. En fait, le Temple a surtout servi de banque de dépôt : c'est ainsi que les Capétiens, de Philippe Auguste à Philippe le Bel, ont confié leurs recettes au trésor du Temple, conservé dans la tour des Templiers de Paris. Les croisés confiaient leurs espèces monétaires et leurs bijoux aux Templiers, qui veillaient à ce que leurs coffres ne fussent ouverts que par les déposants. On a évoqué l'histoire de Joinville, qui, pour obtenir l'argent nécessaire au paiement de la première tranche de la rançon de Saint Louis, s'adressa au commandeur du Temple, dont le navire était ancré devant Damiette ; le Templier se refusant à ouvrir les coffres, Joinville saisit une hache, ce qui permit à son interlocuteur de faire mine de céder à la force... Mais les Templiers usaient couramment du virement d'une place sur l'autre, en avançant en Orient des sommes qu'ils recouvraient en Occident, ou en sens inverse, grâce aux mouvements de fonds qu'ils étaient amenés à effectuer pour leur propre compte.

Les ordres disposaient donc de moyens financiers dont les barons étaient souvent dépourvus. On l'avait vu en 1187, où il avait fallu recourir aux dépôts effectués auprès d'eux par le roi Henri II d'Angleterre pour la mise en défense du royaume. Au XIII^e siècle, on les voit subvenir aux besoins des seigneurs francs, en acceptant des mises en gage ou des ventes parfois fort importantes. En 1254, le sire de Sidon, Julien, doit vendre à l'Hôpital son fief de Casal-Robert ; en 1256-1257, c'est aux Teutoniques qu'il cède, moyennant 23 510 besants, les seigneuries du Schouf, du Gezin, et le fort de la Cave de Tyron ; en 1261, il vend aux Templiers la terre de Sidon et de Beaufort

elle-même. Quant au sire d'Arsur, il engage en 1261 sa terre auprès des Hospitaliers.

Tout cela amenait à transférer aux « religions » une part croissante du fardeau de la défense franque. Grâce à leurs puissants moyens, celles-ci étaient en mesure de bâtir des forteresses en recourant aux techniques les plus élaborées : le krak des Chevaliers en garde le témoignage, tout comme Margat. En 1240, toutefois, le Temple hésitait à rebâtir Saphet, et il fallut que Benoît d'Alignan encourageât les chevaliers et appelât les croisés à y coopérer. Mais, en 1255, l'Hôpital achetait - pour 1 500 besants - les ruines du monastère du Mont-Thabor, dont les moines s'étaient retirés à Acre, pour y édifier dans les dix ans à venir un château où quarante chevaliers seraient mis en garnison : l'ordre entreprenait aussitôt les travaux de fortification.

À ce réseau de forteresses, dont les garnisons comprenaient quelques centaines de chevaliers, de sergents et de turcoples, s'ajoutaient d'autres effectifs, normalement stationnés dans les manoirs que les ordres possédaient dans les grandes places du royaume ou du comté (celui de Tripoli fit l'objet d'un siège au temps de la lutte entre Bohémond VI et le Temple ; celui des Hospitaliers à Acre, qui subsiste encore aujourd'hui, fut bloqué en 1242 par les adversaires de Filangieri). C'est à ceux-ci qu'il revenait d'assurer la défense des tours, des barbacanes et des parties de l'enceinte d'Acre qui avaient été concédées aux Hospitaliers, aux Teutoniques, aux chevaliers de Saint-Lazare ou de Saint-Thomas. Et, lorsque l'armée du royaume était rassemblée sous l'étendard royal, chaque ordre y envoyait son propre contingent sous sa propre bannière : ces contingents pouvaient comprendre 300 à 400 chevaliers, sans que l'on dégarnît pour autant les forteresses.

Le maintien de ces forces entraînait d'autres charges : équipement, machines de guerre, ravitaillement, envoi de chevaux (le Temple en faisait venir d'Espagne). Les commandeurs de la Voûte du Temple, à Acre, se voyaient recommander de veiller à la conservation des grains qui y étaient entreposés, et l'un d'eux fut révoqué pour les avoir laissés s'échauffer. Si l'on ajoute à tout cela les frais occasionnés par l'achat de nombreux domaines ruraux, souvent sans doute pour répondre aux sollicitations de propriétaires en difficulté, on se rend compte que les ordres avaient à assumer des dépenses considérables.

Leurs implantations, du fait de leur caractère à la fois religieux et militaire, les amenaient à entretenir des liens étroits avec la population franque - et aussi syrienne (on voit des Syriens de Laodicée se « commander » aux Hospitaliers de Margat). En se recommandant

aux prières des chevaliers, les barons ou les confréries entraient soit dans la confraternité du Temple, soit dans celle de l'Hôpital ; nous possédons l'acte de 1254 par lequel les prieurs de la confrérie de Saint-Jacques d'Acre s'engagent à prêter serment de fidélité au maître de l'Hôpital en même temps que tous leurs confrères sont reçus dans la confraternité de l'ordre. De ce fait, celui-ci s'entoure de toute une clientèle qui, au temps de la guerre de Saint-Sabas, s'est rangée derrière les chevaliers.

Au sein des états latins ceux-ci constituent des puissances politiques qui bénéficient au plan ecclésiastique de leur exemption à l'égard de la juridiction ordinaire des évêques, voire du patriarche (encore que la légation que celui-ci a reçue du Saint-Siège ait quelque peu réduit l'indépendance des ordres à son endroit). Sur le plan des souverainetés laïques, ils sont protégés par l'excommunication que la papauté peut fulminer contre les rois ou les princes qui les molesteraient - et le Temple en a joué contre le roi d'Arménie. Mais, eu égard à l'amenuisement des forces et des ressources des princes, ils représentent une puissance qui équilibre celles-ci.

Dès 1210, le Temple était en mesure d'imposer aux barons du royaume de Jérusalem la reprise d'hostilités contre le sultan ; on a vu que, dans la guerre de succession d'Antioche, il avait pris le parti de Bohémond IV ; qu'en 1228-1229 il est entré pratiquement en guerre ouverte avec Frédéric II ; que dans les années 1240-1241 il a joué l'alliance avec Damas contre celle avec l'Égypte, à l'inverse de l'attitude adoptée par les Hospitaliers et les Teutoniques. Ses prises de position dans la guerre de Saint-Sabas comme dans le conflit de Bohémond VI avec le sire de Gibelet confirment l'indépendance de maîtres de l'ordre envers les souverains des divers états. L'Hôpital n'est pas en reste : lui aussi mène sa propre politique, avec peut-être plus de retenue que le Temple ; avec les Teutoniques, il s'est soumis à l'autorité de Frédéric quand les Templiers soutenaient les barons rebelles.

Les ordres n'en sont pas moins, à l'occasion, des forces de conciliation. Grégoire IX avait un moment envisagé de faire confier la garde de Tyr aux Teutoniques pour écarter l'obstacle de l'hostilité des barons à la personne de Filangieri, et, en 1259, c'est le maître du Temple qui sert de médiateur entre Bohémond VI et ses barons révoltés.

Mais l'un des points noirs de la situation des ordres militaires tient à leur rivalité. Ponctuée d'accords et de réconciliations (à un moment les deux maîtres appartiennent tous deux à la famille de Montaigu), celle-ci les amène à prendre des positions opposées. Pour manifester au

contraire leur entente à d'autres moments : les deux maîtres, au cours de la campagne d'Égypte et de celle de Saint Louis en Syrie, sont ordinairement du même avis lorsqu'ils conseillent le roi. Ils témoignent alors d'une grande connaissance du milieu oriental, des tactiques des combattants et représentent bien souvent la voix de la prudence.

On affirme que le dernier maître du Temple en Syrie, Guillaume de Beaujeu, avait à calmer les ardeurs guerrières des jeunes frères frais arrivés d'Occident : contrairement à une image reçue, les Templiers ne représentent pas une chevalerie avide de grands coups d'épée et d'actes audacieux, mais un ensemble de combattants expérimentés, aussi disposés à recourir aux négociations qu'à la bataille (on leur en fera grief au cours de leur procès). Les musulmans reconnaissent leur fidélité à la parole donnée - peut-être est-ce elle qui avait interdit au Temple, en 1241, d'abandonner l'alliance damasquine. Ajoutons que, tenus à l'obéissance à leur règle, les chevaliers sont astreints à une discipline qui se manifeste au cours des opérations.

Du fait de leur assise hors de Terre sainte, les ordres militaires peuvent apparaître comme des organismes de caractère international, dont les intérêts auraient pu prendre largement en compte les impératifs de leur dotation en deçà de la mer. Cela peut être le cas, par exemple, lorsque Frédéric II a fait saisir leurs biens dans son royaume de Sicile. En fait, tout est subordonné à leur vocation d'outre-mer. Les rois espagnols, en particulier en Aragon, leur ont confié des domaines comprenant des châteaux en frontière des musulmans ; les Templiers ont montré peu d'enthousiasme pour se consacrer à la lutte contre ceux-ci et, finalement, ce sont des ordres propres à l'Espagne qui leur ont été préférés. Pour les Teutoniques, malgré leur implantation en Prusse et en Livonie et leur implication de plus en plus grande dans l'expansion chrétienne face aux Baltes et aux Estoniens, c'est Montfort (Starkenbourg) qui reste leur chef-lieu jusqu'à sa chute, en 1268, qui obligea le grand maître à transférer le siège du couvent à Marienburg. Templiers et Hospitaliers, eux aussi, restent avant tout attachés à la Terre sainte et peu portés à prêter leur concours sur d'autres théâtres d'opérations.

Les contemporains ont parfois critiqué les ordres : en 1274 déjà, on suggérait de les réunir en un seul pour mettre fin à leur rivalité. Leur richesse, que l'on exagérait (en 1244, on attribuait 9 000 manoirs au Temple et 19 000 à l'Hôpital), amenait à la même date le doyen de Lincoln à proposer de leur confier entièrement la défense de la Terre sainte ; on estimait que trop de chevaliers vivaient sur les domaines d'Occident au lieu d'aller s'employer en Orient.

Mais, si ces critiques étaient parfois fondées, il reste que le Temple, l'Hôpital, l'ordre teutonique et leurs émules ont joué un rôle irremplaçable dans le maintien de l'Orient latin ; ils assuraient la permanence d'un courant de ravitaillement, de financement, et d'une relève, sans lesquels les établissements latins auraient été à la merci d'une aide toujours aléatoire de l'Occident. C'est cette permanence qui a fait le prix de la coopération des ordres à l'effort de croisade. Il faut tenir compte de ce recrutement qui se maintient : l'idéal du chevalier chrétien, que saint Bernard avait associé à celui des premiers Templiers, a survécu et a attiré dans les ordres un courant continu de nouvelles recrues dont beaucoup, un jour ou l'autre, ont rejoint la Terre sainte.

Telle qu'elle s'est reconstituée ou maintenue après la catastrophe qui a mis fin à la première époque du royaume de Jérusalem, mais affecté moins profondément les deux états du Nord, la société franque a témoigné d'une volonté de survie indéniable, tout en devant se soumettre à de nouvelles conditions d'existence. Les quelques villes qui restent aux mains des Francs ou qui sont progressivement récupérées deviennent les centres d'un commerce actif, tandis que les campagnes ont perdu leur population franque. La faiblesse de la royauté hiérosolymitaine a permis aux barons et aux hommes liges de la mettre en tutelle, voire en sommeil, grâce à leur refus d'admettre que les derniers Hohenstaufen exercent le pouvoir.

Des forces nouvelles, ou qui ont pris une affirmation nouvelle, sont en mesure de faire sentir leur poids : les « communes » italiennes privilégiées, les confréries, la communauté des hommes liges qui parvient à se constituer - temporairement dans le cas d'Acre - en commune jurée.

Tout cela fait que cette société, vivant en principe dans l'attente de la renaissance d'une Syrie franque qui ne peut venir que d'une croisade, semble s'accommoder de cette existence limitée à un cadre territorial étroit, privé de surcroît de ce qui faisait sa raison d'être : la possession des Lieux saints. Au temps de la guerre de Saint-Sabas (et elle se prolonge bien au-delà du principal conflit), on a l'impression d'être non pas en présence d'une société « croisée », mais de communautés jalouses de leur autonomie et dont l'horizon se restreint à leur cité. Le comté de Tripoli même, qui a plus longtemps résisté à cette tendance, a fini par connaître aussi les conflits entre les éléments nationaux.

Toutefois, si les Églises latines limitent leur action elles aussi à l'horizon urbain, elles ne peuvent oublier qu'elles maintiennent la tradition de la présence latine dans les grands sanctuaires et qu'elles

attendent son renouveau. Et les ordres militaires, quelles que soient leurs rivalités, leurs oppositions, la restriction de leurs perspectives immédiates à un espace limité, représentent un élément qui maintient en permanence la vocation des croisés. Ils ne peuvent qu'apporter un appoint, d'ailleurs essentiel, à la survie d'une Syrie franque, susceptible à tout instant de servir de base à une nouvelle croisade, mais ils canalisent l'afflux des hommes et des ressources qui rendent cette survie possible.

Pour que la récupération tant attendue puisse intervenir, la croisade reste indispensable. Elle va connaître un renouveau inattendu au moment des pires épreuves.

CHAPITRE XII

La croisade à l'heure mongole

Depuis la catastrophe de 1244, l'Orient latin se sentait en état de survie, et beaucoup étaient conscients de la précarité de celle-ci. Un acte de 1248 stipulait qu'en cas de conquête par les musulmans des terres qui faisaient l'objet du contrat, la rente stipulée par celui-ci continuerait à être payée si Acre et Tyr restaient aux mains des chrétiens ; qu'elle serait éteinte si ces deux villes étaient perdues. La croisade de Saint Louis avait rendu cœur aux Francs, mais leur situation demeurait difficile.

Or, moins de dix ans après le départ du roi de France, les perspectives allaient se modifier : les conséquences de la constitution d'un empire s'étendant sur une grande partie de l'Asie et jusqu'aux confins européens se font sentir dans un sens inattendu. L'apparition d'un puissant allié venant de l'est remet à l'ordre du jour la question de la réoccupation de la Terre sainte, et la mise en route d'une croisade se présente dès lors sous des traits nouveaux.

Certes, au XII^e siècle, on avait évoqué la possibilité d'une intervention des princes chrétiens dont on connaissait vaguement l'existence en Extrême-Orient : la victoire des Khitan du Qarakhitai sur les Seljuquides du nord de l'Iran avait été interprétée comme la manifestation de la volonté du Prêtre Jean de secourir les chrétiens du Proche-Orient. Et autour du légat Pélage, de Bohémond IV et de Jean de Brienne, la campagne menée par les Mongols en Iran avait à nouveau été attribuée à un roi chrétien « en qui le peuple, nous dit Jacques de Vitry, avait reconnu le Prêtre Jean ». Mais il s'était agi là d'interprétations qui étaient passées par les chrétiens d'Iraq, et les illusions s'étaient vite dissipées. L'apparition des « Tartares » sur la scène européenne et asiatique, entre 1240 et 1245, avait pris un tout autre sens.

Or, de 1260 à 1274, ces rêveries devaient se matérialiser. Le passage de la perspective d'une redoutable invasion à celle d'une véritable alliance allait se révéler si rapide que tous les esprits ne purent pas le saisir en même temps.

UNE CROISADE CONTRE LES TARTARES

En février 1253, le *qaghan* Möngke, qui allait recevoir Rubrouck quelques mois plus tard, réunissait aux sources de l'Onon, à l'est du lac Baïkal, le *quriltai*, l'assemblée des princes mongols. Il y proclamait la reprise de la grande entreprise de soumission des peuples à l'empire fondé par Gengis Khan, en définissant trois directions : la Chine, qu'il devait conquérir avec son frère Qubilāi ; l'Europe, que devait soumettre son oncle Batu ; les pays du Proche-Orient, qui allaient être l'objet des opérations de son autre frère, Hülegü, qui prit le titre d'il-khan. En fait, la réalisation de ce projet fut lente : il est vrai que les déplacements de ces princes s'accompagnaient d'une véritable migration d'hommes et de troupeaux. Hülegü ne fut sur l'Amou-Darya qu'au début de 1256.

Entre-temps, Möngke avait reçu la visite du roi d'Arménie Héthoum, qui était venu lui prêter allégeance, mais qui lui avait aussi exposé la situation de son royaume et des pays voisins, en faisant valoir l'importance que pouvait avoir pour les Mongols le facteur chrétien. Le *qaghan*, nous le savons par Rubrouck, n'était pas mal disposé envers les chrétiens ; il n'est pas impossible même qu'il ait accepté de recevoir le baptême d'un évêque arménien, encore qu'il semble avoir été plutôt attiré par le bouddhisme. Il n'est cependant pas certain que le roi d'Arménie soit parvenu à le rendre favorable aux Latins d'Orient, si nous en croyons l'historien Rashid al-Dîn, selon lequel il aurait ordonné à Hülegü de soumettre la Syrie et les pays musulmans jusqu'aux extrémités de l'Égypte, et de chasser du littoral les fils de la France et de l'Angleterre.

En fait, les premières conséquences de la mise à exécution du programme de Möngke se manifestèrent à la frontière orientale de l'Europe. Batu était mort en 1256 ; son fils Sartaq (celui à qui Rubrouck avait porté une lettre de Saint Louis) et le fils de celui-ci disparurent rapidement, et, en 1257, c'est le khan Berké qui avait pris le commandement de la Horde d'Or. Berké était lui-même musulman : sa mère était peut-être la fille du sultan de Kharezm vaincu par Gengis Khan. Il s'intéressait particulièrement à la partie asiatique de ses possessions et allait entrer en conflit avec Hülegü à propos des pays du Caucase, qui avaient sans doute été attribués à la zone d'influence de Batu. Mais il entreprit d'exécuter le programme défini en 1253 ; ses messagers invitèrent les souverains de l'Europe orientale à la soumission. En 1257, il ramenait à l'obéissance Daniel de Halicz ; en 1259, il entra en Pologne et brûlait Sandomierz et Cracovie. Les Litvaniens qui, sous Mindaugas, avaient répondu aux invites d'Alexandre IV, changeaient de camp et infligeaient aux chevaliers

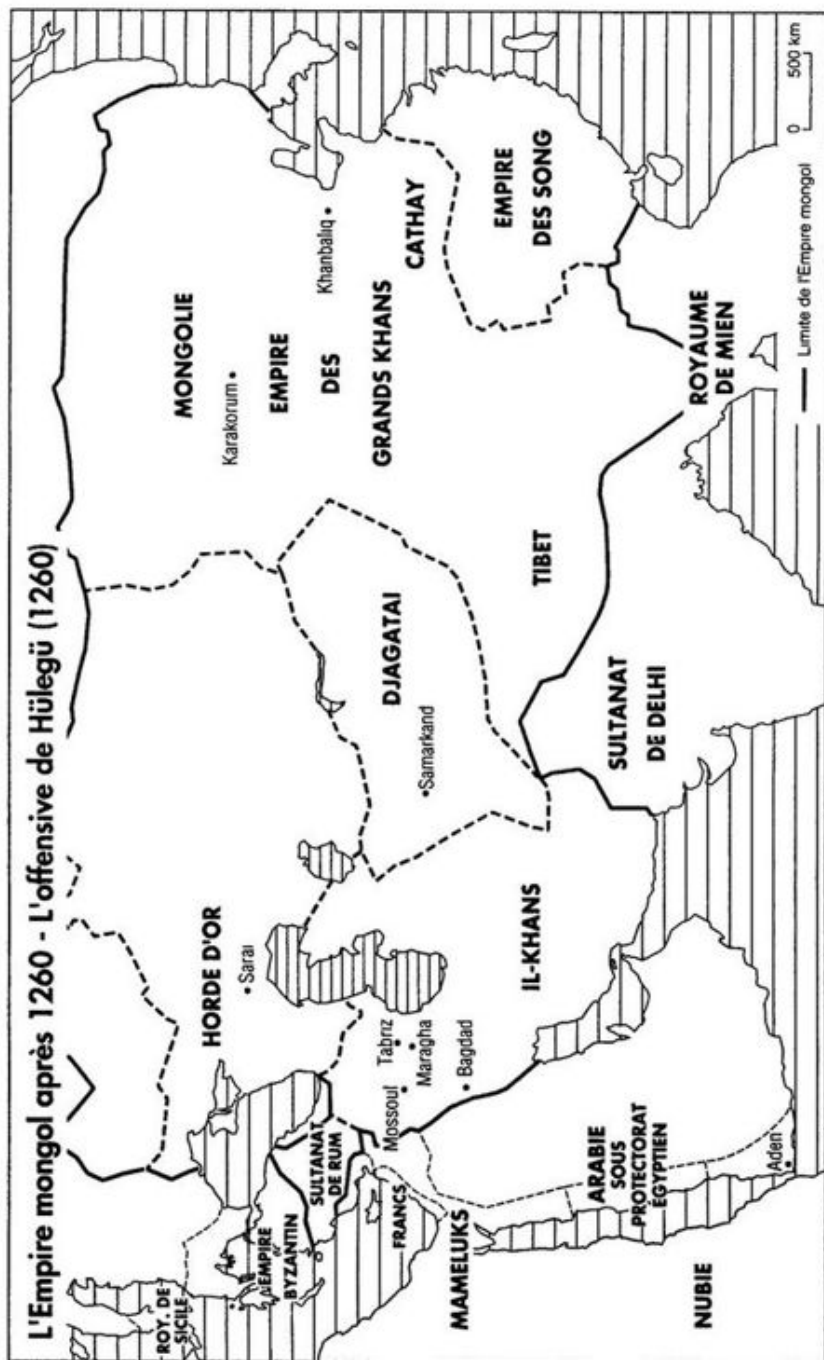
Porte-Glaive, en 1260, la défaite de Durben. Quant au roi de Hongrie Béla IV, qui avait fait acte de soumission à Batu, il recevait une invitation à venir rejoindre l'armée mongole, mais il parvenait à échapper à cette obligation. Tout l'effort d'Alexandre IV pour bâtir une digue afin de contenir l'expansion des « Tartares » se révélait vain.

Du côté de l'Orient, les perspectives n'étaient pas meilleures. L'armée de Hülegü avait d'abord détruit la principauté fondée par les ismaéliens au sud de la mer Caspienne, s'emparant d'Alamût et de la personne du « Vieux de la Montagne », qui fut mis à mort. Elle avait pénétré en Kurdistan, mettant à la raison les princes locaux, avant de se porter sur Bagdad, où le khalife n'avait pas réussi à maintenir la politique prudente de ses prédécesseurs, et où les rivalités entre chiites et sunnites avaient pris un tour aigu. La prise et le sac de la ville, au début de 1258, l'extinction de la dynastie des Abbassides et la mise à mort du khalife suscitèrent la consternation dans le monde musulman. Les chrétiens orientaux, que les conquérants avaient épargnés, témoignant en particulier des égards au *catholicos*, y virent un châtement infligé à une cité qui avait, pour eux, symbolisé l'oppression. Puis Hülegü était passé en Azerbaïdjan et en haute Mésopotamie, soumettant ou éliminant les princes du pays. En janvier 1260, il arrivait devant Alep, qui tomba après quelques semaines de siège et dont le sultan s'était réfugié à Damas, qui tomba à son tour le 1^{er} mars. Al-Nasîr, le dernier des Ayyûbides de Syrie, finit par se livrer aux conquérants.

Les Francs avaient suivi tous ces événements avec inquiétude ; dès 1256, le patriarche avait averti le pape du danger qui menaçait la Terre sainte, et ce dernier avait ordonné d'affecter des legs destinés aux fortifications de Jérusalem et d'Ascalon, à la mise en défense de la Terre sainte contre les Tartares. Les lettres des années suivantes montrent qu'on sentait que le danger se rapprochait. Mais, sous l'influence de son beau-père, le roi d'Arménie, le prince d'Antioche avait opté pour la soumission à Hülegü, et lui avait apporté le soutien de ses troupes pour assiéger Alep ; lui-même avait occupé Baalbek et, entré à Damas avec les Mongols, il avait eu la satisfaction de pouvoir faire célébrer la messe dans la grande mosquée - l'ancienne cathédrale Saint-Jean. La biographie d'un général chinois raconte comment il avait fait porter une demande de soumission à un « sultan » franc dont le nom, transcrit *O - fu - wu - tu*, est peut-être celui du roi de Chypre Huguet ; et la réponse de celui-ci, remplie d'hyperboles, mais sans engagement précis, pouvait passer pour une acceptation.

L'attitude du prince d'Antioche devait faire scandale : le patriarche de Jérusalem l'excommunia, Alexandre IV inscrivit son cas, avec celui de Daniel de Russie et de Héthoum d'Arménie, à l'ordre du jour du

concile qu'il allait convoquer ; on déplorait que « la chrétienne Antioche »



se fût soumise « sans même agiter son bouclier et sa lance », et l'auteur du roman *Claris et Laris*, en 1261-1262, considérait la ville comme

perdue par les chrétiens. En fait, Bohémond avait obtenu de Hülegü des avantages substantiels. S'il avait dû accepter de réinstaller un patriarche grec, Euthyme, sur le siège patriarcal d'Antioche (le patriarche latin, Opizo, était alors en Europe) et la présence d'un résident mongol, l'il-khan lui avait accordé la restitution de tout ce qui avait été enlevé à sa principauté par les Sarrasins : Darkûsh et Kafardubbin dans la plaine de l'Oronte, Laodicée et Jabala, que les Templiers et les Hospitaliers l'aidèrent à occuper. Cela entraînait dans un programme qui comportait le rétablissement de princes dont le Mongol regardait les droits comme légitimes - tel l'Ayyûbide al-Ashraf à qui il rendit sa principauté de Homs.

La réaction des Francs d'Acre paraît avoir été moins claire que ne l'admettent la plupart des historiens. Certes, une lettre des barons et des prélats de Terre sainte à Charles d'Anjou, en date du 22 avril 1260, présente l'invasion mongole comme une calamité et regrette la chute des souverainetés ayyûbides ; une autre lettre évoque la possibilité de profiter du vide ainsi créé pour réaliser des conquêtes en Syrie. Un baron franc, Julien de Sidon, estima de fait le moment propice à une incursion dans la vallée du Litani. Ce fut pour s'y heurter à un détachement mongol qu'il défit, en tuant son chef, qui se trouvait être le neveu du chef de l'armée que Hülegü avait laissée en Syrie, Kitbuqa (un chrétien nestorien). Ce dernier riposta par un raid sur Sidon, dont il saccagea la ville basse. Et, lorsque les Mamelûks d'Égypte décidèrent de se porter à la rencontre des Mongols, ils nouèrent avec les barons d'Acre des négociations qui, sans la prudence du maître des Teutoniques, auraient pu déboucher sur une alliance en règle ; ils n'en autorisèrent pas moins les Mamelûks à traverser leur territoire, contre promesse de pouvoir racheter à bas prix les chevaux que l'on prendrait aux Mongols, et contribuèrent ainsi à la victoire que les Égyptiens remportèrent à Ain Jalût, en Galilée, le 3 septembre 1260.

Mais parallèlement, lorsqu'ils avaient reçu l'invitation à se soumettre qui leur avait été apportée de la part de Hülegü au début de février, ces mêmes barons et prélats y avaient répondu par l'envoi à l'il-khan de plusieurs ambassadeurs, parmi lesquels un dominicain anglais, David d'Ashby, qui eut avec Hülegü des conversations amicales. L'attitude des Francs d'Acre fut donc assez ambiguë.

Celle du pape, en revanche, était fort nette. Alexandre IV avait d'abord été attentif à la menace qui se réalisait en Europe orientale, et, en 1259, il prêchait la croisade dans cette zone, sans être en mesure de fournir une aide efficace au roi de Hongrie. Le 25 mai 1260, avisé de la situation en Syrie, il adresse la bulle *Audiat orbis* à l'évêque de Marseille, Benoît d'Alignan, en le chargeant d'organiser une croisade

pour défendre la Terre sainte contre le danger tartare ; et Benoît part pour l'Orient, où il retrouve le château de Saphet qu'il avait fait construire vingt ans plus tôt. Mais c'est le 27 novembre que son plan prend plus d'ampleur. Il s'adresse à tous les princes et à tous les prélats de la chrétienté et annonce la réunion d'un concile pour juillet 1261, cette réunion devant être précédée de celle de conciles provinciaux et nationaux. C'est ce qui se passe effectivement. Des conciles tenus à Mantes, à Bordeaux, préparent celui qui se tient à Paris, parallèlement à ceux qui se réunissent à Lambeth, à Mayence, à Ravenne. Puis le roi de France et celui d'Angleterre convoquent leurs barons à des assemblées (celle de Paris date du 10 avril 1261). On prescrit des pénitences publiques ; on interdit les jeux et les tournois ; on décide de renoncer au luxe des vêtements et des banquets - ce qui suscita des réticences de la part des trouvères qui, tel Rutebeuf, se voient privés de leur gagne-pain. Le concile est précédé de conférences à la Curie ; les affaires de la Terre sainte et le « remède contre les Tartares », comme à Lyon en 1245, sont au programme.

On s'achemine donc vers une croisade générale, lorsqu'Alexandre IV meurt (25 mai 1261). Son successeur n'est autre que le patriarche de Jérusalem, Jacques Pantaléon de Courpalay, qui prend le nom d'Urbain IV et qui, très au fait des affaires d'Orient, pare au plus pressé. S'il annonce la prédication d'une croisade, il prescrit tout d'abord la levée d'une contribution financière, estimant que l'Orient latin manque surtout d'argent. Mais le clergé de France, invité à fournir une aide volontaire, s'y refuse, lors de l'assemblée d'août 1262, en faisant valoir que la Terre sainte est couverte par la trêve conclue avec les Sarrasins. Urbain IV se résolut alors à instituer un prélèvement du centième des ressources ecclésiastiques dans toute la chrétienté, pour une durée de cinq ans, mais il se heurta encore au mauvais vouloir des ecclésiastiques de France, et il lui fallut en confier la levée à Gilles de Saumur, archevêque de Tyr, et à Jean de Valenciennes, tous deux venus de Terre sainte. L'objet était bien précisé : « Secourir la Terre sainte en un temps où un grand péril la menace du fait des Tartares. » En Allemagne, c'est Albert le Grand qui fut chargé de cette levée, qui ne commença pas avant la fin de 1263.

À cette date, les choses avaient changé. Urbain IV parlait encore de « ce peuple cruel et damnable des Tartares, qui écrase ceux qu'il a réduits en servitude sous des charges intolérables » en mars 1263. Le 13 juin, il ajoute au péril tartare celui qui vient des Sarrasins et, bientôt, le second seul va être évoqué. Le 26 mai 1263, il avait déjà suspendu la sentence d'excommunication portée contre Bohémond VI après avoir reçu des explications de celui-ci sur son ralliement aux Mongols.

Néanmoins, les Mongols restent encore des adversaires redoutés, qui font peser leur menace sur les confins orientaux de l'Europe. Il est possible que la grande ambassade mongole qui se rendit à Paris en 1262 ait été celle du khan Berké, venue porter un ultimatum à Saint Louis. En novembre 1265, le pape Clément IV juge nécessaire de prêcher une croisade contre les Tartares en Hongrie, en Pologne, au Brandebourg, en Bohême, en Autriche, en Carinthie. Dans la réalité, le khan de la Horde d'Or ne disposait pas de très gros effectifs, et nous savons que son attention se portait surtout sur la frontière du Caucase. Il n'en entretenait pas moins une pression permanente sur les pays chrétiens.

Du côté de la Syrie franque, les choses avaient pris un autre cours. Il n'était plus question d'y mener une croisade contre les Mongols. C'était désormais avec eux que la croisade était envisagée.

L'EMPIRE DE L'ISLAM FACE AUX FRANCS

Les Francs n'avaient pas eu tort de signaler, au temps de la prise de Damas par les Mongols, que la Syrie était à prendre. Mais ce n'est pas les Occidentaux qui allaient profiter de la disparition des sultanats ayyûbides de Syrie, lesquels avaient été réunifiés par al-Nâsir Yusûf, sultan d'Alep.

L'Egypte mamelûke figurait parmi les objectifs de Hülegü. Mais, au lendemain de la prise de Damas, ce dernier avait appris la mort de son frère Möngke et les difficultés que provoquait sa succession, disputée entre Qubilaï et Ariq-Buqa. Il avait repris la route de l'Iran. Si l'on en croit la lettre qu'il écrivit à Saint Louis, et certains témoignages d'écrivains orientaux, une autre raison l'avait amené à retirer le gros de ses troupes de ce théâtre d'opérations : l'épuisement des chevaux mongols, privés de leurs herbages habituels, fatigués par les chaleurs, et qui, n'étant pas ferrés, souffraient sur des sols plus durs que ceux de la steppe. Toujours est-il que l'il-khan était reparti vers ses troupes, laissant au *noyan* Kitbuqa un corps d'occupation relativement limité.

En Égypte, la domination des Mamelûks avait connu des aléas : revendications ayyûbides, luttes entre les différents clans de la caste des Mamelûks. L'émir Baïbars, qui avait été l'un des artisans du succès de la Mansûra, était un moment allé se mettre au service d'al-Nâsir. Et Aybeg, qui avait pris le pouvoir en 1250, finit assassiné par ses anciens camarades : il fut remplacé par l'un d'eux, Qutuz.

Ce dernier, mis en présence des exigences de soumission émanant

des Mongols - lesquels, de surcroît, méprisaient ces esclaves portés au pouvoir par l'assassinat de leur sultan, esclaves dont beaucoup étaient originaires des pays soumis par eux (Kharezmians ou Qiptchaq de la steppe kazakhe et ukrainienne), donc leur apparaissaient comme des fugitifs échappés à leur domination et promis au châtement -, y répondit en faisant mettre leurs envoyés à mort, injure impardonnable aux yeux des « Tartares ». Il fit revenir les émirs chassés par son prédécesseur, puis constitua une forte armée, grossie par ceux qui avaient fui la Syrie lors de l'offensive de Hülegü, et entreprit de reprendre le terrain perdu par les musulmans. Bousculant au passage le millier d'hommes laissé à Gaza par les Mongols, et ayant négocié avec les Francs pour pouvoir longer la côte, ses émirs ayant été accueillis par ceux-ci dans Acre, il se heurta à Aîn Jalût aux troupes de Kitbuqa qu'il enfonça. Le chef mongol fut capturé et mis à mort après qu'il eut témoigné de son dédain pour ses adversaires. Un de ses lieutenants, le *noyan* Ilqa, rassembla les restes de l'armée mongole et les ramena vers le nord, où l'Arménien Héthoum les recueillit et les rééquipa. Mais les Égyptiens étaient rentrés dans Damas, où ils se livrèrent à des représailles à l'égard de tous ceux qui avaient plus ou moins pactisé avec les Mongols, et notamment envers les chrétiens, les juifs et les chiïtes. Ils poussèrent jusqu'à Alep, dont la garnison mongole s'était retirée. Mais Qutuz ne jouit pas longtemps de sa victoire : il fut assassiné par ses compagnons d'armes et Baïbars, principal auteur de ce meurtre, devint sultan à son tour, non sans que le gouverneur de Damas eût refusé de le reconnaître pour tel. Baïbars ramena son armée en Égypte et refusa de tenir les engagements pris avec les Francs d'Acre.

Hülegü envoya une nouvelle armée qui réoccupa un moment Alep, mais qui fut défaite par les princes de Hama et de Homs, clients du sultan. Des hostilités confuses se déroulèrent dans la région de l'Euphrate, que les Mamelûks prirent l'habitude de rendre infranchissable pour les cavaliers mongols en incendiant systématiquement l'herbe au printemps, ce qui valut à la région le nom de « provinces brûlées ». Héthoum et Bohémond VI demandèrent de l'aide à Hülegü, qui put seulement faire attaquer la place-frontière d'al-Bira (1264-1265). Mais déjà le sultan avait porté ses attaques d'un autre côté.

C'est à lui que l'on doit la transformation de l'état des Mamelûks, qui, au temps d'Aybeg et de Qutuz, s'était tant bien que mal moulé dans les cadres du sultanat ayyûbide, en une formation politique solide, appuyé sur une véritable dictature militaire. Le dernier sultan ayyûbide, al-Nâsir, avait péri, exécuté par ordre d'Hülegü : le sultan du Caire régnait désormais sur Damas et Alep, non sans que les

Damasquins et leurs gouverneurs se fussent plus d'une fois montrés indociles. La féodalité ayyûbide et ses éléments kurdes avaient été remplacés par un système plus centralisé, où les *iqṭā* des émirs mamelûks constituaient des dotations sans consistance territoriale. Tous recrutés parmi des esclaves non musulmans, le plus souvent turcs - parfois on y trouve des Occidentaux -, les Mamelûks ont été entraînés aux armes et instruits dans l'islam, puis affranchis en gardant un lien de fidélité envers leur maître : ils sont unis par une camaraderie qui n'exclut pas les rivalités, et eux seuls accèdent aux hautes fonctions militaires et gouvernementales. Mais l'armée comprend aussi des formations d'autres origines.

Baïbars avait accueilli un prince abbasside échappé de Bagdad et l'avait reconnu comme khalife ; il s'en était ensuite débarrassé en lui donnant un successeur que les Mamelûks admirent pour souverain de leur État, et comme chef de la hiérarchie des juges et des hommes de prière. C'est ce qui leur permet de présenter cet Etat comme « l'empire de l'Islam », à l'instar du vieux khalifat abbasside, et malgré les revendications d'autres princes, comme le roi de Tunis. Cela, joint à la ferveur fréquente chez les convertis de fraîche date, a donné à leur empire une coloration religieuse plus affirmée que celle qu'affichaient leurs prédécesseurs, et leur a permis de réclamer l'obéissance de tous les principicules de la région, surtout après l'effacement progressif de Seljuqides d'Asie Mineure, auquel d'ailleurs Baïbars coopéra.

L'adversaire que les Francs allaient trouver en face d'eux avait d'indéniables qualités d'homme d'État, mais aussi une absence de scrupules et une brutalité qui le rendaient redoutable à ses alliés eux-mêmes dont il se débarrassa plus d'une fois par le poignard ou par le poison. Et il y joignait un fanatisme antichrétien avivé par sa haine des Mongols.

Dès 1261, l'émir de Jérusalem accable de vexations les pèlerins venus cette année-là en grand nombre dans la Ville sainte, les emprisonnant, pour les relâcher contre rançon, et les faisant attaquer sur la route. Le comte de Jaffa et le sire de Beyrouth entreprirent des négociations, en proposant un échange de captifs et en demandant la rétrocession de la bourgade de Zerîn (Le Petit-Gérin), qui leur avait été promise par Aybeg. Baïbars refusa (1262), pour reprendre en 1263 l'initiative des négociations. Entre-temps, il avait conduit ses troupes devant Antioche et commencé le siège de la ville, qu'une démonstration mongole sauva. Les exigences du sultan portaient d'abord sur un échange de prisonniers, conçu de la façon la plus favorable aux captifs musulmans. Mais il réclamait aussi l'évacuation de Saphet et de Beaufort, arguant de ce que le traité de 1240 qui en avait reconnu la possession aux Francs avait été annulé lorsque ceux-ci

s'étaient alliés au sultan de Damas contre l'Égypte. Le comte de Jaffa et les Hospitaliers d'Arsur acceptèrent l'échange ; les Templiers et les autres Hospitaliers s'y refusèrent, dit-on, pour ne pas se priver d'une main-d'oeuvre à bon marché : Baïbars stigmatisa l'avarice des deux ordres et, sans tenir compte des trêves, se jeta sur Nazareth, sur le mont Thabor, sur la Table-Notre-Seigneur, sur Bethléem, dont il pillait les sanctuaires. Mais un coup de main sur Acre échoua, le 14 avril 1263. Le sultan regagna alors Jérusalem et y fit entreprendre la construction d'un caravansérail pour bien marquer que la réoccupation musulmane de la Ville sainte ne serait plus remise en question.

Cette brutale rupture des trêves, et de tout un équilibre réalisé au cours de plus de trente ans, provoqua une vive inquiétude chez les Francs, qui se hâtèrent d'en avertir Urbain IV. « Ceux qui croyaient avoir échappé à la menace formidable des Tartares sont confondus par la fureur des Babyloniens », écrivait le pape le 20 août 1263. Les Latins d'Orient appelaient au secours. Urbain IV autorisa l'utilisation du centième, initialement prévu pour la défense contre les Mongols, pour parer à ces nouveaux dangers ; il pressa l'achèvement des travaux de fortification de Jaffa.

Réduits à leurs seules forces, et profitant de ce que le sultan était à nouveau occupé en Syrie du Nord, les Francs se risquèrent à un coup de main sur le Lyon, mené par les Templiers et les Hospitaliers, à un raid de représailles contre Ascalon, à un autre contre Bethsan, qui ne pouvaient guère apporter de soulagement durable à la pression mamelûke. En Occident, les légats du pape appellent à la croisade, en dépit des préoccupations d'Urbain IV du côté de la Sicile. Mais, en 1265, Baïbars passe de nouveau à l'offensive. Du 27 février au 5 mars, il assiège Césarée et fait tomber successivement la ville basse et la citadelle, récemment fortifiées par Saint Louis. Le 15 mars, il détruit Cayphas, que les Francs ont évacué, mais il échoue devant Chastel-Pèlerin. Du 21 mars au 29 avril, il assiège Arsur, qui capitule - et, malgré la parole donnée, fait mettre aux fers les Hospitaliers à qui il avait promis la liberté.

Les appels à l'aide n'avaient pas été vains, mais la réponse restait très limitée : Olivier de Termes amenait des renforts à Geoffroy de Sergines à la fin de 1264 ; le régent de Chypre, ses contingents (mars 1265). Plus significative était l'arrivée, en octobre 1265, du fils aîné du duc de Bourgogne, le comte Eudes de Nevers, avec cinquante ou soixante chevaliers, qui représentaient une petite croisade, levée aux frais du duc et du comte et entretenue grâce aux recettes du centième. Une force insuffisante pour refouler les armées du sultan, mais qui empêcha celui-ci d'investir Acre.

Eudes de Nevers ne devait pas repartir : il mourut à Acre en 1266. Érard de Valery, qui l'avait accompagné, accepta de prolonger son séjour et de garder avec lui la plupart des compagnons du comte de Nevers, toujours aux frais du pape, lequel faisait remettre au roi de France l'argent collecté par le biais du centième. À la demande de ce dernier, les versements étaient effectués par le canal de banquiers italiens qui en remettaient le montant au patriarche ou aux maîtres des ordres et se faisaient rembourser à Paris sur le trésor royal.

La présence de cette petite croisade - on allait qualifier ce type d'expéditions de « passages particuliers » - n'avait pas empêché Baïbars de poursuivre ses conquêtes. En 1266, il s'attaquait à Saphet, que défendait une forte garnison de Templiers et qui lui opposa une vive résistance : il subit de ce fait de grosses pertes. Mais il sut jouer de désaccords entre les chevaliers et les sergents syriens dont l'un, le casa-lier Léon, fit croire aux premiers que le sultan leur accordait la libre sortie. Arguant de ce qu'il n'avait prêté aucun serment, Baïbars les fit conduire à quelque distance et ordonna de les mettre à mort, à l'exception d'un seul. Tous les Templiers refusèrent de renier leur foi, encouragés par des franciscains. Les gens d'Acre sollicitèrent l'autorisation d'ensevelir leurs corps ; Baïbars lança un raid contre leur territoire, massacrant les paysans chrétiens, pour montrer qu'il pouvait leur donner d'autres martyrs. Il s'empara ensuite sans difficulté du Toron, qu'il fit détruire. Mais il ordonna de réparer les dommages subis par Saphet, pour en faire une citadelle pourvue d'une solide garnison commandée par un émir qui devait assumer le gouvernement de tous les territoires voisins d'Acre, où il levait les impôts. Dès le 28 octobre, il interceptait un détachement franc qui était allé razzier la région de Tibériade.

Baïbars avait poussé son avantage en direction de Tripoli, faisant tomber trois des forteresses qui couvraient les approches de cette ville : Arcas, Halba et Coliath. Il contraignit les Hospitaliers à renoncer au tribut que leur payaient les ismaïliens et c'est de justesse qu'il n'obtint pas la cession de la moitié de Jabala que les Templiers étaient prêts à lui abandonner. Un corps qui s'était porté sur Antioche fit demi-tour, ses chefs, prétend-on, s'étant laissé acheter par le prince. Mais une catastrophe décisive pour l'avenir de la principauté intervint sous la forme de l'offensive foudroyante menée par le prince de Hama, al-Mansûr, dans le royaume d'Arménie : l'armée arménienne fut défaite, un des fils de Héthoum tué, l'autre capturé. Le roi arménien consacra dès lors tous ses efforts à obtenir la libération de celui-ci ; quand il l'eut obtenue, il se fit moine (1270). Antioche ne pouvait plus compter sur le secours arménien.

L'année 1267 se passa sans trop de pertes. Toutefois, le sire de Tyr

devait accepter une trêve, comportant paiement d'un tribut pour les quatre-vingt-neuf villages qu'on lui laissait, et renonçait au Toron et à Châteauneuf. Celui de Beyrouth se soumettait également aux exigences du sultan, qui incluait la libération des prisonniers musulmans.

Mais, en 1268, le sultan commençait en mars par faire capituler Jaffa qui ne lui opposa aucune résistance car le comté se croyait couvert par une trêve. Le 15 avril, Beaufort tombait, et l'armée du sultan remontait vers le nord, en exigeant au passage un nouveau tribut de Beyrouth. Baïbars tenta de s'emparer de Tripoli, qui résista à ses efforts ; il dut se contenter de ravager les environs, faisant même couper les arbres fruitiers, et de massacrer les paysans. Puis, se portant sur Antioche, il défit la troupe du connétable Simon Mansel, qui fut capturé et invité à sommer Antioche de capituler. Les défenseurs s'y refusèrent, mais ils ne purent résister plus de trois jours, et l'ennemi entra dans la ville de vive force, le 18 mai 1268 (la citadelle tint encore deux jours avant de capituler). Les vainqueurs se livrèrent à une orgie de massacre et de destruction. Baïbars se fit un plaisir de décrire ces scènes dans une lettre à Bohémond VI :

« Si tu avais vu tes chevaliers foulés aux pieds des chevaux, tes maisons prises d'assaut et parcourues par les pillards, tes richesses pesées par quintaux, tes dames vendues par lots de quatre à la fois, et achetées par un dinar pris sur ton propre trésor ! Si tu avais vu tes églises abattues avec les croix, les feuillets des faux évangiles éparpillés, les tombes des patriarches renversées ! Si tu avais vu ton ennemi musulman piétiner le lieu de la messe, les moines, les prêtres et les diacres égorgés sur les autels, les patriarches frappés d'un malheur inattendu, les princes royaux réduits en esclavage ! Si tu avais vu les incendies se propager dans tes palais, vos morts brûler au feu de ce monde avant de brûler dans l'autre, tes palais devenus méconnaissables, les églises de Saint-Paul et de Saint-Pierre écroulées et détruites !... »

Les habitants massacrés, réduits en esclavage et dispersés, les monuments et les maisons détruits : Antioche ne devait pas se relever de cette catastrophe. Le sultan s'emparait aussi de Saint-Siméon et des navires qui se trouvaient au port, des places de la vallée de l'Oronte récupérées en 1260, et les Templiers abandonnaient tout leur territoire situé au nord d'Antioche, notamment Baghras. De la principauté, il ne restait plus que les places reconquises après la descente des Mongols, Laodicée et Jabala - et temporairement (jusqu'en 1275) le château de Cursalt (Qoseir), épargné en raison des bonnes relations du châtelain avec les musulmans. Le sultan avait profité de son passage devant Tripoli pour lancer une expédition dans

la vallée de la Qadisha, de façon à s'emparer des grottes fortifiées tenues par les chefs maronites, et fit décapiter leurs défenseurs.

Il restait à faire tomber les puissantes forteresses que tenaient les ordres militaires. Baïbars attaqua le krak des Chevaliers, qui tint longtemps (21 février-7 avril 1271) et dont les défenseurs furent reconduits à la côte. Le château voisin de Gibelacar, d'où l'on avait lancé des raids de pillage très profondément à l'est de la vallée de l'Oronte (où Baïbars châtia les habitants chrétiens de Qara regardés comme complices des Francs), tomba le 12 mai.

Les Templiers de Tortose et les Hospitaliers de Margat obtinrent une trêve, mais au prix de la renonciation aux tributs que leur versaient leurs voisins musulmans et de l'abandon de Chastel-Blanc. Après quoi Baïbars revenait vers le sud et mettait le siège devant la grande forteresse des Teutoniques, Montfort, au voisinage d'Acre. La place tint jusqu'à la fin de juin 1271, mais finit par capituler ; Baïbars en fit immédiatement commencer la destruction, alors qu'il faisait restaurer le krak des Chevaliers, appelé à devenir la résidence de l'émir chargé de contrôler la région voisine de Tripoli.

Baïbars avait tenu à marquer qu'à ses yeux ces conquêtes étaient irrévocables, et qu'il ne serait plus question, comme cela avait été le cas au temps des Ayyûbides, d'abandonner l'une ou l'autre aux Francs à la faveur d'un retournement de politique. La conquête avait eu un caractère systématique, éliminant les forteresses franques de l'intérieur. Des travaux de fortification étaient entrepris, et le sultan mettait sa marque sur ceux-ci : les « lions de Baïbars » se rencontrent partout où de tels travaux sont intervenus.

L'Occident n'avait pas vu cet effondrement sans tenter de réagir, bien qu'il fût empêtré dans la campagne de Charles d'Anjou en Sicile et que Baudouin II de Constantinople s'efforçât de monter une opération pour reconquérir sa capitale. Gilles de Saumur prêcha la croisade jusqu'à son dernier souffle, et Simon de Brie lui succéda. Eudes de Châteauroux nous a laissé un sermon de croisade. Le dominicain Odon obtint du margrave de Brandebourg, de celui de Misnie et du duc de Bohême qu'ils prissent la croix, et Clément IV voulait confier le commandement de l'expédition au premier d'entre eux, qui mourut le 4 avril 1266. Le 28 mai suivant, le pape réchauffait le zèle des croisés d'Allemagne, de Saxe, de Bohême et de Navarre - les comtes de Juliers, de Clèves, de Luxembourg avaient pris la croix - et envisageait un départ pour le mois de mars 1267. Mais le projet tourna court, sans doute en raison de l'annonce de la prise de croix du roi de France qui fit abandonner la perspective d'un « passage particulier » en faveur de celle d'un « passage général » dont les

proportions dépassaient l'ordinaire.

LE PROJET MONGOL

On se souvient qu'en 1249, ayant reçu une ambassade du chef mongol Eljigidei, Saint Louis avait répondu à celle-ci par l'envoi de riches présents et d'un message qui laissait ouverte la voie à de nouvelles conversations. La réponse reçue de la régente Oghul Qaïmish n'était pas encourageante ; néanmoins le *qaghan* Möngke, recevant Rubrouck, la considérait comme trop amicale et dénonçait la faiblesse de la régente, en réclamant du roi une soumission conforme aux exigences du « mandat du Ciel » dévolu aux Mongols. L'idée d'une coopération militaire franco-mongole, que certains milieux chrétiens, dans l'entourage des khans, avaient peut-être conçue, restait étrangère à ceux-ci. Héthoum et Bohémond VI avaient bénéficié du soutien mongol, mais en se faisant les sujets du *qaghan*. Quant aux Occidentaux, ils ne pouvaient voir les Mongols que comme des ennemis implacables.

On comprend donc la surprise de Louis IX, et celle du pape Urbain IV, qu'il avait aussitôt informé, lorsqu'ils eurent connaissance de la lettre de l'il-khan Hülegü écrite à Maragha, le 10 avril 1262, et datée de l'année du Chien, selon le calendrier mongol, qui avait été apportée au roi de France par un Hongrois du nom de Jean. Sa rédaction portait la marque de l'intermédiaire d'un scribe occidental - sans doute le notaire latin de l'il-khan, Rychaldus. Mais elle restait conforme au protocole de la chancellerie mongole, rappelant d'abord le mandat du Ciel dont le *qaghan* était le dépositaire et l'obligation universelle de la soumission à celui-ci. À l'appui de cette exigence, Hülegü rappelait comment l'ordre du Ciel éternel avait été transmis à Gengis Khan par le chaman Kōkōtchü - le *Teb-Tengri* - et comment il avait été confirmé par les victoires remportées par l'Empire mongol sur un nombre impressionnant de potentats dont il donnait la liste. Mais, s'il faisait aussi connaître implicitement au roi de France que ce dernier avait aussi à en tenir compte, il se gardait de donner à sa lettre l'allure des ultimatums précédents. Mieux, il rappelait l'ambassade de Jean de Longjumeau et la splendeur du présent offert par le roi, que, selon lui, la cour mongole avait agréé en signe d'amitié. Et il expliquait comment on avait longtemps cru que le pape était le chef du peuple chrétien avant de saisir quelle était la véritable structure de l'autorité parmi les Francs.

C'est après ces mises au point que l'il-khan, qui se qualifiait de «

destructeur de la puissance des musulmans et ami de la chrétienté », entré dans la perspective des événements de 1256-1260. Il racontait sa campagne contre les Assassins, le khalife, le sultan d'Alep et de Damas, qui, selon lui, s'était achevée provisoirement par une retraite causée par la chaleur et la disette. Puis il faisait état de son intention d'anéantir la puissance des Mamelûks, ce pourquoi il souhaitait la coopération du roi de France, qu'il priait d'armer des navires pour participer à la campagne commune. Il ajoutait que son intention était de rendre au pape la sainte cité de Jérusalem et la Terre sainte et qu'en marque de sa bonne volonté il avait déjà donné ordre de faire rechercher et libérer ceux des chrétiens venus en Orient avec les croisades et réduits en esclavage par les musulmans, Jean le Hongrois ayant attiré son attention sur leur sort.

Cette lettre maintenait le principe de la soumission universelle à l'Empire mongol : demander la coopération des Francs à des opérations menées par les Mongols rentrait aussi dans les perspectives antérieures. Mais, à la différence des invitations à « apporter leurs forces à celui qui contient toute la terre », il n'était pas demandé au roi de France d'accepter les habituelles marques de soumission auxquelles Bohémond VI, par exemple, avait dû se conformer. L'offre de Hülegü était celle d'une alliance. Et, contrairement à ce qu'ont longtemps écrit les meilleurs auteurs, cette offre n'était pas une réponse à des sollicitations venant des Francs.

Saint Louis fut, semble-t-il, assez embarrassé de répondre à un message aussi inattendu. Il envoya Jean et sa lettre au pape Urbain IV, lequel, par le bref *Exultavit cor nostrum*, adressait à Hülegü ses félicitations pour ses bonnes dispositions à l'égard de la foi chrétienne (Jean affirmait qu'il était prêt à l'embrasser), tout en invitant le patriarche de Jérusalem à prendre de nouveaux contacts.

L'origine de ce premier contact officiel entre il-khans et souverains d'Occident en vue d'une action commune doit être recherchée dans les événements de 1260. En réponse à la demande de soumission que leur avait envoyée Hülegü, on se rappelle que le légat du pape (alors Thomas Agni de Lentino), les barons et les prélats du royaume de Jérusalem lui avaient envoyé leurs propres messagers ; ceux-ci parlaient également au nom du roi de Chypre.

La suite de ces négociations nous est connue par le rapport qu'en fit le notaire Rychaldus au concile de Lyon. Les envoyés trouvèrent Hülegü en Iran ; il leur fit bon accueil, témoigna de ses bonnes dispositions envers les chrétiens - sa femme, Doquz-khatun, était chrétienne, et certains chrétiens orientaux allaient jusqu'à voir en eux un nouveau Constantin et une nouvelle Hélène. Il ne fit pas de

difficultés pour étendre aux clercs latins les privilèges accordés aux ecclésiastiques par Gengis Khan : exemption d'impôts et de charges publiques, en retour de leurs prières pour le *qaghan*. Il interdisait que l'on molestât les établissements francs et s'engagea à restituer Jérusalem aux Francs. La libération des captifs fut-elle le résultat des démarches de David d'Ashby ou du Hongrois Jean ? On ne saurait le préciser.

Cette promesse de restitution de Jérusalem va dans le même sens que la concession obtenue par Bohémond VI : les Mongols acceptaient de reconnaître les Francs comme légitimes propriétaires des territoires qui leur avaient été enlevés par Saladin, et, dans l'éventualité d'une victoire sur le sultan, ils les laisseraient en prendre possession. Cela représentait, dans l'optique de la croisade, une perspective nouvelle et fort encourageante.

Toutefois la première réaction du pape s'était placée sur un autre plan, et la papauté ne devait pas modifier son point de vue : c'est moins la participation des Mongols à la reconquête de la Terre sainte que leur conversion à la foi chrétienne qui était sa première préoccupation. Clément IV, en 1266, devait préciser que, n'étant pas chrétiens, les Mongols ne pouvaient pas bénéficier de l'indulgence de croisade, bien qu'ils fussent les alliés des croisés contre les Sarrasins. Et, tout au long des conversations entre les papes et les il-khans, cette différence de point de vue reste sensible : les seconds parlent de coopération militaire, les premiers d'adhésion à la foi chrétienne. Or, si Hülegü paraissait très proche du christianisme, ses successeurs, Abagha et Arghun, penchaient plutôt vers le bouddhisme, dont ils encourageaient la diffusion dans leur empire. Le second devait d'ailleurs répondre à une lettre du pape : « Si l'on reconnaît le Dieu du Ciel et si l'on se conduit bien, a-t-on besoin du baptême ? »

L'ambassade de Jean le Hongrois, qui revint sans doute à Maragha à la fin de 1262, fut suivie d'une autre, mais celle-ci fut interceptée à son arrivée dans le royaume de Sicile par Manfred, lequel empêcha les envoyés de se rendre auprès du pape. Il n'est pas exclu que le notaire de langue latine de la chancellerie mongole ait fait partie de l'ambassade : de nouveaux envoyés apportèrent à Clément IV, en 1266-1267, une lettre écrite en langue mongole, que personne ne put lire à la curie. Mais les envoyés renouvelaient le message de leur maître - Abagha avait succédé à Hülegü - et le pape put leur faire part de la prise de croix du roi de France (avril 1267). Abagha envoyait en 1268 une nouvelle lettre au pape, qui faisait suite à une autre missive envoyée au roi d'Aragon, où il annonçait son intention de se joindre à l'armée de ce souverain ou de donner mission à son frère Aghai de la rejoindre quand elle débarquerait en Cilicie. De surcroît, il annonçait

aux Occidentaux que son beau-père, Michel Paléologue, apporterait lui aussi son aide à leur expédition, notamment en leur fournissant des vivres.

Abagha avait, en effet, épousé en 1265 une fille naturelle de Michel VIII, Marie, et il avait trouvé celui-ci disposé à participer à la guerre contre les Mameluks - d'autant plus que l'empereur byzantin cherchait à faire accepter sa réoccupation de Constantinople en apportant sa coopération aux Latins sur un autre terrain. Mais l'il-khan n'avait pas les mains libres : le khan de la Horde d'Or, Berké, lui avait déclaré la guerre en raison de l'annexion par Hülegü des territoires caucasiens revendiqués par les successeurs de Batu. En 1262, Hülegü avait prononcé une offensive en direction du nord, et avait été repoussé. Abagha devait, en 1266, refouler le prince Nogai, qui avait envahi ses États, et Berké s'apprêtait à renouveler cette attaque quand il mourut, à la fin de la même année. Le conflit allait prendre une autre extension, du fait de la division des princes mongols entre l'obédience de Qubilaï, qui s'était proclamé *qaghan* en Chine, et celle de son frère Ariq-Buqa, qu'on avait reconnu en Mongolie et auquel se rallia le khan qui régnait en Transoxiane, Baraq. En 1269-1270, Abagha devait résister à une attaque de ce dernier, qu'il vainquit en juillet 1270. La lutte contre les Mamelûks n'était donc qu'un aspect de sa politique.

Le sultan Baïbars entendait jouer des dissensions entre les Mongols. En 1262, il avait conclu un traité avec Michel VIII pour obtenir le libre passage de ses marchands dans les Détroits ; à la fin de 1263, il envoyait ses messagers à Berké pour inviter celui-ci, au nom de la solidarité musulmane, à attaquer les alliés des chrétiens. Et, en 1264, il faisait excommunier Michel Paléologue par le patriarche d'Alexandrie, pour avoir rompu leur traité de 1262 et violé ainsi son serment. À la coalition entre Francs, Mongols et Byzantins répondait une coalition entre la Horde d'Or et les Mamelûks ; en 1265, Berké faisait attaquer la frontière bulgare de l'Empire byzantin par Nogai.

Il n'était donc pas possible pour le nouvel il-khân de renouveler la descente massive de 1260 en Syrie. Mais l'alliance mongole pouvait représenter l'intervention d'une armée nombreuse et d'autres formes d'assistance qui faciliteraient les opérations d'une croisade. Il n'est pas surprenant que les Occidentaux se soient, pendant près de quarante ans, attachés à l'espoir de réaliser cette conjonction de leurs efforts et de ceux des souverains de la Perse, et que celle-ci soit apparue comme particulièrement dangereuse aux sultans.

LA HUITIÈME CROISADE

Pour beaucoup, la Huitième Croisade fait figure de seconde « croisade de Saint Louis », décidée par le roi à contretemps et à contrecourant de l'opinion, vouée par conséquent à l'échec. Elle apparaît au contraire comme une opération d'ensemble, réaction d'une grande partie de la chrétienté face aux désastres qui ont éprouvé la Terre sainte, et appuyée par la perspective d'une alliance mongole qui n'avait rien d'une chimère née des illusions occidentales.

Le rôle de Saint Louis a cependant été décisif en ce que, en s'engageant à partir pour l'Orient, le roi de France a fait transformer le projet conçu par Urbain IV et Clément IV, et dont la réalisation s'ébauchait, en une entreprise de beaucoup plus grande ampleur. À l'expédition préparée par quelques princes de l'Empire, ceux de la vallée de l'Elbe et ceux des Pays-Bas, s'est substituée une croisade à laquelle devaient participer plusieurs souverains. La première aurait été un « passage particulier », apportant un secours ponctuel à l'Orient latin durement pressé ; la seconde, si l'on retient l'hypothèse du concours prévu des Mongols et des Byzantins, aurait débouché sur la réoccupation de la Terre sainte.

En août 1266, Clément IV annonçait aux barons de Terre sainte le départ, au prochain passage de printemps (avril 1267), de l'évêque de Liège, des comtes de Gueldre, de Juliers, de Luxembourg, auxquels devaient se joindre deux mille arbalétriers fournis par les rois de France et d'Angleterre ; il avait écrit à Michel VIII, à Abagha, au roi d'Arménie pour leur demander leur aide, et se préoccupait de réunir des galères. Alphonse de Poitiers entendait se joindre à l'expédition ; le pape lui accorda de bénéficier de l'octroi de décimes.

Mais, en septembre 1266, le roi de France informait secrètement le pape de son intention de se croiser. Ce qui embarrassa Clément IV, obligé par là de renoncer à son projet pour donner toute sa portée à la préparation d'un passage général. Il s'y rallia cependant, et, le 25 mars 1267, au cours de la fête qu'il donnait pour l'Annonciation, Louis IX annonçait à ses barons sa décision et, devant eux, prononçait son vœu sur les reliques de la Passion. Ses trois fils l'imitèrent, suivis par de nombreux barons. On sait que Joinville refusa de se joindre à eux en se faisant le porte-parole de ceux qui ne se croisaient qu'à contrecœur, pour ne pas perdre les bonnes grâces du roi. Mais l'enthousiasme fut plus grand que ne le laisse supposer le sénéchal de Champagne. Et la fête donnée pour l'adoubement de Philippe le Hardi, le 5 juin, fut l'occasion de nouvelles prises de croix.

La résolution des croisés fut entretenue par de nombreuses prédications : celle de Simon de Brie, celle d'un autre cardinal, Raoul

Grosparmi, désigné comme légat à la croisade, celle enfin d'Humbert de Romans, le maître des Frères prêcheurs, qui écrivit à cette occasion un manuel à l'usage des prédicateurs de la croisade. Elle le fut aussi par des chansons, parmi lesquelles la *Voie de Tunes* de Rutebeuf et sa *Disputaison du Croisé et du Décroisé*, présentée comme un débat où les arguments en faveur de la croisade l'emportent sur ceux du chevalier qui ne voit pas la nécessité de celle-ci.

Le financement faisait appel à des économies sur les dépenses ordinaires du roi, sur celles d'Alphonse de Poitiers, qui recourait à des expédients de toute nature (vente d'affranchissements, poursuites contre les usuriers, coupes de bois), à la levée de l'aide habituelle sur les sujets. La levée d'une décime, lorsqu'il en fut question, suscita l'opposition du clergé de France : il lui fallut néanmoins s'incliner. Et le roi passa contrat avec les seigneurs qui s'engageaient avec leurs hommes dans sa propre « maison ».

Le royaume d'Angleterre sortait à peine d'une guerre civile : c'est le 4 août 1265 que le prince Édouard (le futur roi Edouard I^{er}) avait vaincu et tué Simon de Montfort à la bataille d'Evesham. Néanmoins, ce même Édouard entendait lui aussi partir pour la croisade : son père Henri III atermoyait, car il restait lié par un vœu qu'il n'avait jamais exécuté ; mais Henri finit par céder et autorisa en juin 1268 son fils à prendre la croix. Édouard, d'ailleurs, n'avait pas l'intention de mener sa croisade de façon indépendante : en août 1269, il se mit d'accord avec Saint Louis pour s'intégrer dans une expédition commune.

À l'origine, le départ avait été prévu pour 1269. Louis et Édouard décidèrent de le retarder d'un an, ce qui allait les empêcher de conjuguer leurs opérations avec celles du roi d'Aragon. Celui-ci, Jacques I^{er}, quoique sous le coup d'une excommunication en raison de sa situation matrimoniale, avait pris la croix dès la fin de 1266. Le roi allait mettre sur pied une belle armée de huit cents chevaliers et de quelques milliers d'almugavares et de soldats de pied. Il avait pris contact avec les Mongols, à qui il avait envoyé Jaime Alarich de Perpignan, lequel revenait, vers la fin de 1267, avec les propositions d'Abagha, qui suggérait un débarquement dans le royaume d'Arménie, où pourrait s'opérer la jonction des forces mongoles et des gens du roi d'Aragon. Michel Paléologue devait fournir (et il fournit effectivement) du ravitaillement à ceux-ci.

Jacques I^{er} prit la mer, le 4 septembre 1269, mais sa flotte, qui comprenait une trentaine de naves, rencontra une tempête qui entraîna la perte de plusieurs de celles-ci. Le roi, malade, se fit mettre à terre à Aigues-Mortes, d'où il regagna son royaume. Près de la moitié de l'armée fit de même : deux fils du roi atteignirent Acre, avec 18

naves portant 442 chevaliers. La plupart d'entre eux se rembarquèrent après avoir attendu pendant un mois l'arrivée du roi et moins de deux cents d'entre eux prolongèrent leur séjour avec les infants. Ceux-ci participèrent à la défense d'Acre, sans pouvoir empêcher les Mamelûks de faire tomber dans une embuscade le successeur de Geoffroy de Sergines à la tête du détachement français, Robert de Cresèques, qui y fut tué ; mais ils surent retenir les Francs qui s'apprêtaient à affronter des forces supérieures aux leurs. Ils se rembarquèrent sans attendre les autres croisés.

Il n'avait pas été donné suite au plan de campagne proposé par Abagha. L'il-khan avait bien l'intention de se joindre aux croisés ; il avait fait porter son défi à Baïbars au début de 1269. Mais l'attaque inopinée de Baraq sur Merv et Nishapur l'avait obligé à se tourner contre ce nouvel adversaire.

Saint Louis comptait sur l'aide de son frère le roi de Sicile Charles d'Anjou, qu'il avait secondé dans la conquête de son royaume et qui avait opéré une large ponction sur les ressources en combattants des États du roi de France. Charles procura toutes les facilités désirables - fournitures de vivres, de navires, de machines de guerre - mais tarda beaucoup à prendre la croix : il ne le fit qu'en mars 1270. À vrai dire, et bien que lui aussi fût entré en relation avec les Mongols, Charles d'Anjou était engagé dans un jeu très complexe. Il n'avait triomphé qu'en 1268 de la tentative de Conradin de reconquérir la Sicile ; il avait trouvé dans l'héritage sicilien la tradition de rapports pacifiques avec l'Égypte. Et il avait conclu en 1267 un accord avec Baudouin II de Constantinople en vue de la récupération par ce dernier du trône des empereurs latins, complété par un mariage entre sa fille et le fils de Baudouin, ainsi qu'un autre accord avec Guillaume de Villehardouin dont l'héritière devait épouser un de ses fils : l'entente avec Michel Paléologue qui figurait au programme de la croisade allait à l'encontre de cette perspective politique. Le roi Charles allait donc ne s'engager dans la croisade qu'avec des arrière-pensées.

Une campagne d'Orient, comportant le transport de nombreux combattants avec leur armement et leurs chevaux, exigeait le concours des puissances maritimes. Saint Louis avait fait pression sur les républiques de Gênes et de Venise pour les décider à mettre fin au conflit qui les opposait depuis 1256 : elles finirent par conclure un accord en 1270. Mais le roi, se souvenant qu'en 1249 il avait été à la merci de la bonne volonté de ses transporteurs, entendait désormais disposer souverainement de ses navires, et c'est un amiral français, Florent de Varennes, qui devait être placé à la tête de la flotte.

Pour constituer celle-ci, le roi de France s'adressa aux différentes

cités maritimes. Venise lui offrit trois très grosses nefes à trois ponts et douze plus petites, mais exigeait que le roi accordât des privilèges à ses nationaux, et ne tenait pas à compromettre la situation favorable dont jouissait son commerce avec Alexandrie. Marseille offrait de louer ses bateaux, mais c'est Gênes qui fit au roi de France les conditions les plus acceptables, tant pour louer des navires que pour en construire. En octobre 1268, les envoyés du roi traitaient avec le podestat et avec divers armateurs pour la construction de plusieurs grandes nefes, le roi acceptant de fournir les grands arbres de ses forêts pour les mâts, les antennes et les timons qui serviraient de gouvernail. D'autres louaient leurs navires au roi, en prévoyant de les équiper pour le transport des chevaux (on en logeait jusqu'à cinquante sur les grandes nefes). Mais le roi stipula que ces navires devraient être à sa disposition à Aigues-Mortes pour le 10 mai 1270, qu'il les conduirait où il voudrait, qu'ils resteraient disponibles au cas où on ferait escale et même pour l'hivernage. Ces conditions le laissaient maître d'employer sa flotte à sa guise, alors que Venise avait posé des règles beaucoup plus strictes. Cette liberté d'action laissée aux croisés était chose nouvelle. Gênes toutefois s'associait à la croisade en fournissant un important contingent de gens de pied et d'arbalétriers. Mais d'autres barons, et notamment Alphonse de Poitiers, avaient traité ailleurs.

La Huitième Croisade prenait ainsi la forme d'une coalition dont le roi de France restait l'élément dirigeant, du côté occidental du moins. Baïbars, qui était tenu au courant par ses espions de ces préparatifs, s'inquiétait ; il relâcha son effort contre les villes franques durant l'année 1269, et s'employa à mettre ses territoires en défense par des travaux de fortification et aussi en faisant détruire les places où les croisés auraient pu s'accrocher. Damiette, déjà occupée à deux reprises par ceux-ci, se révélait un danger pour l'Égypte lorsqu'elle était aux mains d'ennemis : le sultan ordonna d'en abattre les murailles et fit également raser Ascalon.

Toutefois, la croisade avait perdu celui qui en avait été l'animateur. Le pape Clément IV était mort le 29 novembre 1268, et sa disparition ouvrit la plus longue vacance dans l'histoire de la papauté. Divisés en deux groupes, dont l'un était hostile à Charles d'Anjou et l'autre favorable à celui-ci, les cardinaux allaient attendre 1271 pour lui donner un successeur. Or Clément IV avait été très attentif aux nécessités de la défense des positions latines en Syrie ; ce n'est qu'après avoir hésité qu'il avait accepté la transformation de la croisade prévue pour 1267 en une expédition qui ne partit que trois ans plus tard, ce qui avait donné à Baïbars le temps de porter des coups très rudes à l'édifice des possessions franques. Peut-être, s'il

avait vécu, serait-il intervenu dans le déroulement de l'expédition, qui devait prendre un cours tout à fait imprévu.

LA CROISADE DE SAINT LOUIS ET D'ÉDOUARD D'ANGLETERRE

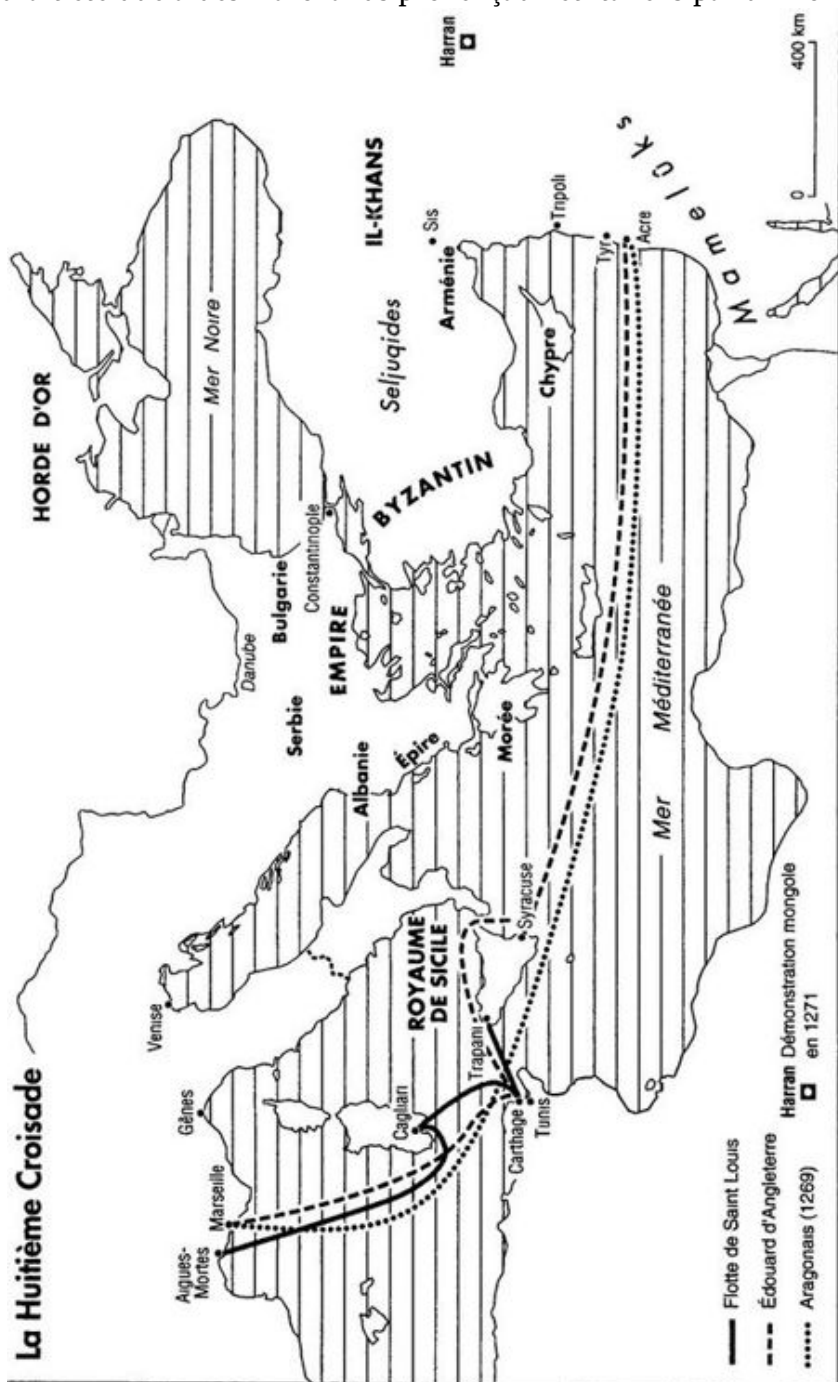
L'expédition qui se mit en route en 1270 est restée pour l'histoire la « croisade de Tunis », et c'est déjà sous ce nom qu'elle a été connue au XIII^e siècle, lorsque Rutebeuf a intitulé *La Voie de Tunes* la chanson qu'il avait composée en 1267 pour appeler à la croisade, en invitant les chevaliers à suivre l'exemple du roi et aussi d'Alphonse de Poitiers, « qui gouverne tout un peuple » (il avait en effet ajouté le comté de Toulouse et ses dépendances à son apanage poitevin). Au départ, rien ne laissait supposer que telle serait sa destination, et les Génois avaient souscrit des lettres de change payables en Syrie. Ce n'est qu'en faisant escale à Cagliari, en Sardaigne, que le roi révéla la direction qu'allait prendre la flotte – alors qu'en 1269 c'était à Syracuse qu'il avait prévu de relâcher : Saint Louis avait annoncé à Charles d'Anjou qu'il envisageait de s'y trouver le 24 juin 1270.

Il y avait donc eu changement dans ses projets entre la fin de 1269 et l'été de 1270. Et ce changement a suscité la curiosité des historiens. En quoi la descente sur le littoral tunisien était-elle de nature à porter secours à la Terre sainte, dont les difficultés étaient pressantes ?

La Tunisie était alors aux mains des Hafside, qui s'étaient émancipés en 1228 de la domination des Almohades, et qui entretenaient des relations pacifiques avec les royaumes chrétiens ; ils payaient un tribut au roi de Sicile en contrepartie de l'accès de leurs marchands aux ressources en blé de la Sicile. Le remplacement de Manfred par Charles d'Anjou avait entraîné quelques difficultés, qui paraissaient en voie de solution, même si les partisans des Hohenstaufen avaient trouvé accueil en Tunisie. L'hypothèse selon laquelle Charles aurait utilisé l'armée de son frère pour résoudre ses problèmes paraît difficile à soutenir.

Selon d'autres, le sultan Abû Abdallah Muhammad, qui avait revendiqué le titre khalifal après la chute de Bagdad (il se faisait appeler, à l'imitation des Abbassides, al-Mustansir bi-llah), aurait été regardé comme susceptible d'apporter son aide au sultan d'Égypte contre une offensive des chrétiens, et l'opération de Saint Louis aurait été destinée à couper l'Égypte des secours qu'elle pouvait attendre du Maghreb. Encore les relations de Baïbars avec le Hafside n'étaient-elles pas très étroites.

Les historiens musulmans font état d'une somme de 300 000 dinars qui aurait été due à des marchands provençaux et italiens par un riche



négoçant tunisien dont Abû Abdallah avait confisqué les biens. Cela non plus ne paraît pas susceptible d'expliquer le détournement de la croisade sur Tunis ; même l'influence de Charles d'Anjou sur son frère

le roi de France n'était pas si forte qu'elle ait pu l'entraîner à servir les intérêts italiens ou provençaux de cette manière. Mieux encore : Charles avait demandé à Louis de s'abstenir d'attaquer la Tunisie pour ne pas nuire aux négociations qu'il poursuivait.

Deux événements nous paraissent devoir être pris en ligne de compte : la venue d'une ambassade tunisienne à Paris, en octobre 1269, et le franchissement de l'Amu-Darya par le khan de Transoxiane, envahissant le Khorassan, au cours de la même année.

L'objet de la présence des ambassadeurs tunisiens reste obscur. On a supposé qu'il s'agissait du règlement des problèmes commerciaux - mais le royaume de France était peu concerné par ceux-ci -, ou d'une demande de médiation entre Abû Abdallah et Charles d'Anjou. Ce qui est certain, c'est que les envoyés du sultan étaient à Saint-Denis le 9 octobre 1269, lors du baptême d'un notable juif. Le roi leur aurait alors dit qu'il serait prêt à passer le reste de sa vie en prison pour que le sultan et son peuple pussent recevoir le baptême. À l'occasion de cette ambassade, on aurait donc conçu le projet d'amener le souverain tunisien à embrasser la foi chrétienne. Et on a supposé que les religieux qui accompagnaient sans doute les envoyés (des dominicains ?) auraient pu faire état des bonnes dispositions du sultan pour laisser croire que l'apparition d'une armée chrétienne devant Tunis lèverait tous les obstacles à une adhésion publique à la foi chrétienne. Il faut noter que les Dominicains possédèrent un couvent à Tunis dès 1250, que l'émir - devenu entre-temps sultan - avait une garde composée de chevaliers chrétiens, et que saint Raymond de Pennafort escomptait sa conversion au christianisme. Il est évidemment plus que douteux que ce personnage, qui se posait en successeur des khalifes, ait eu la moindre velléité d'abandonner l'islam ; il n'en reste pas moins que de telles illusions avaient pu prendre naissance du fait de ses échanges de vues avec les missionnaires.

Mais nous croyons qu'il faut prendre en considération les messages que Saint Louis a pu recevoir de la part d'Abagha. Ce dernier avait assigné un rendez-vous aux Francs pour entamer avec eux une campagne contre l'Égypte. Le roi de France l'avait vraisemblablement averti qu'il serait en mesure d'entreprendre ses opérations en 1270 : Abagha avait-il ou non modifié son plan de campagne ? Ce n'est pas certain. Mais, lorsque son cousin et ennemi Baraq attaqua sa frontière et envahit son territoire, au début de 1269, il lui devenait impossible de tenir ses engagements envers les Francs. Et il nous semble probable qu'il demanda alors à ceux-ci de reporter leur campagne à l'année 1271, pour lui laisser le temps de repousser l'envahisseur - c'est effectivement en 1270 qu'il s'emparait de Boukhara et infligeait une

défaite décisive à Baraq.

Dans cette hypothèse, le roi de France aurait maintenu la date de départ assignée aux divers contingents, sans les aviser du changement de ses projets, et modifié le déroulement des opérations, en transférant à Cagliari le rendez-vous initialement prévu à Syracuse. Le détournement sur Tunis serait apparu comme un moyen de faciliter la campagne qui aurait eu l'Égypte pour objectif, soit en adoptant la voie de terre pour gagner ce pays, soit en réduisant au passage le sultan de Tunis à la condition de vassal ou d'allié, et de bénéficier des ressources de son royaume pour renforcer la croisade. Et celle-ci, au début de 1271, après un hivernage que les contrats de nolis prévoyaient (sans doute par référence à l'hivernage de 1248-1249 à Chypre), aurait bénéficié de l'aide des Mongols.

D'autres hypothèses peuvent sans doute être envisagées pour expliquer l'adoption d'un plan de campagne à première vue étonnant. La perte des registres de la chancellerie française qui auraient gardé la trace des correspondances diplomatiques et celle de la comptabilité nous privent des moyens de les contrôler.

Le roi avait mis ordre aux affaires du royaume, désigné deux « gardiens », le sire de Nesle et l'abbé de Saint-Denis ; il quitta Paris le 15 mars et gagna Aigues-Mortes, où Thibaud de Champagne vint le rejoindre. Mais un premier mécompte survint : les navires n'étaient pas tous prêts, et il fallut perdre près de deux mois, pendant lesquels une grave bagarre opposa Catalans et Provençaux à des Français. D'autres partaient d'autres ports ; si le roi quitta Aigues-Mortes le 2 juillet, il était convenu que tous les navires seraient rassemblés à Cagliari, où on relâcha jusqu'au 15 juillet. C'est alors que le roi fit connaître le but de l'expédition, ce qui suscita quelques murmures. Le légat dut apaiser les scrupules de ceux qui se demandaient si un tel détour était compatible avec un vœu ayant la Terre sainte pour objet.

Le sultan ne fut pas pris au dépourvu : il semble que des informations avaient filtré jusqu'à lui. Il avait fait réparer l'enceinte de Tunis, accumulé des réserves de grain, recruté des guerriers au Maroc, et il avait demandé du secours à Baïbars, lequel prépara un corps expéditionnaire et fit creuser des puits le long de la route qu'il aurait à suivre. Mais on laissa les croisés débarquer sur la langue de terre qui ferme le port (18 juillet), position qu'il fallut bientôt abandonner en raison du manque de points d'eau, pour se porter vers Carthage, qui fut prise d'assaut. Le roi fit héberger les malades dans cette petite ville, lui-même et son armée campant sous la tente dans la plaine.

Le sultan ne donnant aucun signe de la conversion attendue, et ses troupes se livrant à un harcèlement des positions des croisés, Saint

Louis imposa à ceux-ci une discipline très stricte. Il voulait attendre l'arrivée de Charles d'Anjou avant de tenter une attaque sur Tunis. L'attente était très pénible, et il fallut entourer le camp d'un retranchement. Mais la maladie se mit dans l'armée. Le second fils du roi, Jean-Tristan - celui qui était né à Damiette - mourut, suivi par le légat Raoul Grosparmi. Le roi lui-même tomba malade et resta alité trois semaines avant de mourir, le 25 août 1270.

Les envoyés de l'empereur byzantin, ceux d'Abagha, ceux du roi d'Arménie étaient arrivés au camp, trop tard pour pouvoir envisager avec le roi la suite de la croisade. Le nombre des morts était important ; les attaques des musulmans se poursuivaient. Mais Charles d'Anjou avait pris la direction des opérations. Alors que d'autres escomptaient encore que l'on prendrait bientôt Tunis, il entreprit des négociations et parvint, le 30 octobre, à un accord. On ne put faire accepter par le sultan la permission de prêcher librement la foi chrétienne à Tunis : toutefois Charles obtenait le doublement du tribut payé aux rois de Sicile et l'expulsion des bannis réfugiés en Tunisie, ainsi qu'une indemnité de 210 000 onces d'or (Édouard d'Angleterre qui arriva le 10 novembre, ne fut pas admis à bénéficier d'une part de cette indemnité). Il ne restait plus qu'à se rembarquer. La plupart des croisés envisageaient de poursuivre leur route vers la Syrie, avec Alphonse de Poitiers, tandis que le nouveau roi Philippe III rentrerait en France. Et Charles d'Anjou, qui avait su tirer profit de la situation où il avait trouvé l'armée, entendait retenir à sa solde plusieurs barons pour aller combattre Michel Paléologue en Grèce...

Le 14 novembre, la flotte arrivait à Trapani ; dans la nuit du 15 au 16, une tempête éclatait qui, selon les espions de Baïbars, aurait entraîné la perte de quarante navires et de près de mille personnes. La croisade française était privée des moyens de poursuivre sa route. Le roi, Alphonse de Poitiers, Thibaud de Navarre reprenaient le chemin de la France où plusieurs ne devaient pas parvenir : le comte de Poitiers devait mourir à Savone, le 21 août 1271, alors qu'il allait à Gênes chercher des navires ; vers le même moment, le fils de Richard de Cornouailles, Henri d'Allemagne, qui était en route pour rejoindre son cousin Édouard d'Angleterre, était assassiné à Viterbe par le fils du vaincu d'Evesham, Simon de Montfort.

L'importance numérique de la croisade est difficile à apprécier. Beaucoup d'historiens ont estimé qu'elle avait été bien moins nombreuse que celle de 1248-1249, en raison de la désaffection supposée des chevaliers pour cette expédition. Les historiens musulmans donnent cependant des chiffres élevés - 7 000 cavaliers et 30 000 piétons, selon Maqrizi. Ferdinand Lot a réduit ce chiffre à 10 000 hommes. La réalité doit se situer entre ces deux évaluations.

Toutefois, l'un des croisés était décidé à poursuivre l'entreprise. C'était Édouard d'Angleterre, dont les navires semblent avoir échappé au désastre, mais il n'emmenait avec lui qu'un contingent beaucoup plus réduit, que treize nefes auraient suffi à transporter. Avec son frère Edmond, ayant passé l'hiver en Sicile, il débarquait à Acre le 9 mai 1271. Certains éléments de l'armée de Saint Louis n'avaient pas fait le détour par Tunis : les Frisons et le comte de Luxembourg s'étaient directement rendus à Acre, sans pouvoir, en raison de leur faible effectif, jouer un rôle appréciable dans la résistance à Baïbars. Et, au moment de l'arrivée du prince anglais, celui-ci faisait campagne contre le krak des Chevaliers ; il se portait ensuite devant Montfort et, malgré la proximité où il se trouvait, Édouard ne put empêcher la chute de la forteresse.

En débarquant à Acre, le prince anglais avait aussitôt envoyé ses messagers à Abagha. Il n'eut de réponse qu'en 1272, quand il avait déjà quitté la Terre sainte. L'il-khan s'excusait de n'être pas venu au rendez-vous convenu - et cela paraît confirmer que les croisés de 1270 avaient élaboré leur plan de campagne en fonction des promesses mongoles, et que celles-ci comportaient bien la perspective d'opérations à mener en commun en 1271. À défaut de sa venue et de celle de son armée, il ordonnait au commandant des forces stationnées en Turquie, le « *noyan des noyan* » Samaghar, d'opérer une descente en Syrie pour soulager les croisés. De fait, Samaghar, et les troupes du sultan seljuquide conduites par le *perwaneh* (le Premier ministre) de ce sultan affrontaient l'armée de Baïbars près de Harran, et se firent battre par lui. Mais cela avait permis à Édouard d'Angleterre de lancer à partir d'Acre des opérations à objectif limité, l'une contre Saint-Georges, dans la montagne d'Acre, l'autre contre Caco, place fortifiée qui contrôlait la route de Tibériade, que l'on ne se risqua pas à assiéger (novembre 1271). Malgré l'absence de Baïbars, les croisés anglais et leurs alliés francs n'osaient pas se lancer dans une campagne de quelque envergure.

Néanmoins, la croisade d'Édouard n'avait pas été inutile. Le prince avait fait construire une tour pour renforcer l'enceinte d'Acre ; l'un de ses compagnons, Edmond l'Estrange, épousait l'héritière de Beyrouth. Et surtout c'est probablement le renfort qu'il avait apporté aux gens d'Acre qui décida Baïbars à conclure avec ceux-ci une trêve - renouvelant celle que ce dernier avait consentie aux Acconitains le 27 mai 1268 pour la rompre en 1269 - valable pour dix ans et dix mois et accordant aux chrétiens le libre accès à Nazareth. Encore avait-il fallu une intervention de Charles d'Anjou auprès du sultan d'Égypte (22 mai 1272).

Édouard avait aussi offert ses bons offices pour régler les différends

opposant le roi Hugues III à ses barons, et il laissait en partant, comme l'avait fait Louis IX, un détachement de chevaliers commandé par Otton de Granson. Mais le séjour de ce prince, dont les qualités militaires indéniables s'étaient déjà manifestées par sa victoire d'Evesham, n'avait guère pu améliorer la situation des Francs d'Orient. La grande croisade conçue par Saint Louis, approuvée par Clément IV, avait fini par se dissoudre en une série d'opérations dont aucune n'avait eu d'effet sensible sur le destin de l'Orient latin. Certes, la mort de Saint Louis, le désastre subi par sa flotte à Trapani avaient pesé lourd dans l'avortement de ce grand dessein. Mais l'abstention des Mongols, causée par des circonstances imprévues, n'avait pas pesé moins lourd. Le « passage général », appuyé par des alliances orientales, n'avait pas pu se réaliser pleinement.

LA CROISADE DU PAPE GRÉGOIRE X

Pendant qu'Édouard d'Angleterre - qui allait devenir le roi Édouard I^{er} avant d'être revenu dans son pays - séjournait à Acre, le Sacré Collège désignait pour succéder à Clément IV l'un de ceux qui étaient auprès de lui : Tedaldo Visconti, originaire de Plaisance, qui avait été un des prédicateurs de la croisade et qui avait directement rejoint Acre à la fin de 1270. Il y avait reçu la visite de deux Vénitiens venus de Chine avec un message du qaghan Qubilaï au pape : le souverain mongol demandait l'envoi de religieux savants, susceptibles de faire des miracles, et de l'huile de la lampe du Saint-Sépulcre. Les frères Polo et leur neveu Marco repartirent sans avoir pu accomplir la première partie de leur mission ; ils étaient à l'Ayas quand ils furent rappelés par le nouveau pape, qui désigna pour les accompagner deux dominicains, Guillaume de Tripoli et Nicolas de Vicence.

Les cardinaux, toujours très divisés, s'étaient accordés sur le nom de Tedaldo en raison de son dévouement à la Terre sainte. Sur la foi d'une vision ce dernier se croyait désigné pour libérer la Terre sainte et ramener les Grecs à l'union. Le sermon qu'il adressa aux chrétiens d'Orient avant de quitter Acre avait valeur de programme.

Tout son pontificat (1271-1276) allait se placer sous le signe de la croisade. Il envoya successivement plusieurs contingents de chevaliers pour la défense de la Terre sainte : avec le patriarche Thomas, en 1272, avec Olivier de Termes, en 1273, avec Guillaume de Roussillon, en 1275 - ces contingents étaient fournis par le roi de France Philippe III, qui continuait la politique de Saint Louis. Le roi avait proposé au pape d'envoyer une armée en Orient, sans attendre la mise sur pied

d'une croisade plus importante. Grégoire, à qui cette proposition avait été apportée par le fils de Jean de Brienne, Jean d'Acre, la déclina et demanda au roi d'envoyer outre-mer des hommes de guerre expérimentés pour étudier les modalités de l'entreprise qu'il méditait.

Les 31 mars et 1^{er} avril 1272, Grégoire X annonçait un concile, qui devait se tenir à Lyon dans un délai de deux ans. Et, par la bulle *Salvator noster*, il définissait le programme de ce concile, qui devait remédier aux maux de l'Église : le schisme grec, l'état de la Terre sainte, la mauvaise conduite des chrétiens. Il sollicitait l'établissement de rapports préparatoires. Le 11 mai 1273, il renouvelait son appel, en insistant sur les « scandales de l'Église ». Il entendait donc réunir tout un dossier dont la préparation de la croisade serait l'un des principaux objets.

L'un des points abordés fut celui de la prolifération des ordres religieux : le concile devait décider de la fusion de plusieurs ordres mendiants, tel celui des Frères du Sac, qui fut incorporé à l'ordre franciscain. Or les ordres militaires présentaient eux aussi une « diversité excessive ». Nous savons qu'on discuta de la possibilité de réunir le Temple, l'Hôpital et sans doute d'autres ordres en un seul. Mais la discussion n'aboutit pas, Grégoire X avait d'ailleurs retenu pour participer au concile le nouveau maître du Temple, Guillaume de Beaujeu.

Les mémoires rédigés à cette occasion ont fait l'objet d'une analyse approfondie par Palmer Throop, en 1940, cet historien s'étant spécialement attaché à retrouver sous la plume de leurs auteurs des thèmes qui, au cours du XIII^e siècle, avaient été ceux de chansons et d'autres récits dans lesquels s'exprimaient les objections faites à la croisade ou à son emploi.

Le franciscain à qui l'on doit la *Collectio de scandalis Ecclesiae* (peut-être Gilbert de Tournai) a fait reposer la responsabilité de l'échec des croisades sur les péchés de la chrétienté, ce qui n'avait rien d'original. Mais il analysait plus spécialement les abus dont la prédication et la mise en œuvre des croisades étaient l'occasion. Il se faisait l'interprète des gens d'Église, qui dénonçaient la levée des décimes et autres taxes, y compris les aides demandées par les seigneurs, comme un moyen de fournir aux nobles, en pressurant leurs sujets et en extorquant de l'argent aux clercs, des sommes qui étaient utilisées à leur seul profit. Les pauvres étaient ainsi taxés pour entretenir les riches.

Les rachats de vœux étaient visés eux aussi : les prédicateurs exhortaient leurs auditoires à s'engager dans des expéditions coûteuses et périlleuses ; après quoi, ils leur proposaient de convertir un vœu qui avait été émis en toute sincérité en un versement pécuniaire ; on

faisait même pression sur certains croisés pour les amener à effectuer ce rachat. D'autres émettaient leur vœu en sachant à l'avance quel serait le tarif du rachat. Celui-ci devenait ainsi une forme de taxation.

On dénonçait aussi les princes, qui persistaient dans leurs rivalités et leurs conflits alors que la croisade supposait une pacification. Le fait d'astreindre les auteurs de crimes à prendre la croix en guise de peine de substitution pour le châtement qu'ils méritaient appelait aussi la critique : le registre de l'archevêché d'York, pour 1274-1276, révèle que, sur trois cents rachats de vœux, onze seulement ne provenaient pas de gens ayant pris la croix sous la contrainte. Ce qui permettait d'esquiver les sentences prononcées par les tribunaux. L'auteur se plaignait que nombre de croisés voyaient dans le fait de se croiser un moyen d'acquérir l'impunité. Et il en concluait que les défauts du système étaient graves. Le rôle de l'Église, en matière de croisade, était d'abord de prier sans relâche et d'obtenir ainsi l'aide du Seigneur. La participation de combattants occasionnels, dont chacun ne passait qu'un temps limité outre-mer, pourrait, selon lui, être profitablement remplacé par la levée d'une contribution générale qui permettrait d'entretenir des guerriers soldés, lesquels séjourneraient en Terre sainte de façon permanente.

Humbert de Romans, auteur d'un autre mémoire, passait en revue les objections à l'emploi de la force par l'Église. Chef d'un ordre à vocation missionnaire, il définissait deux attitudes complémentaires : l'Église devait « planter la foi » par la prédication, mais défendre les fidèles en recourant à la force. Il n'en concluait pas moins à la légitimité de la croisade, mais en faisant de celle-ci un devoir permanent.

Guillaume de Tripoli, de son côté, avait rédigé pour Tedaldo Visconti, avant qu'il devînt pape, un *De statu Saracenorum* où il tirait les leçons d'une longue expérience de missionnaire. Sa sympathie pour les musulmans est évidente ; il souligne leurs vertus, relève les convergences de leur foi avec la foi chrétienne, et recommande la persuasion comme moyen de les amener à celle-ci plutôt que le recours à la coercition. Pour prêcher la parole de Dieu aux infidèles, il faut des missionnaires, et lui-même a obtenu assez de conversions pour se porter garant de l'efficacité de la prédication. Il s'appuie enfin sur les prophéties qui annoncent la fin de l'islam pour penser que la croisade n'est peut-être pas nécessaire. Sa position en ce qui concerne le refus de la force comme moyen de convertir est d'ailleurs celle de la plupart de ses contemporains et notamment de son confrère Thomas d'Aquin, qui mourut en se rendant au concile.

Toutefois, un rapport demandé à un franciscain, Fidence de Padoue,

qui ne le mit par écrit qu'en 1291, émet des doutes sur l'efficacité de la prédication, les Sarrasins étant trop endurcis dans leur erreur, et sur la possibilité même de prêcher ; il affirme que les musulmans sont un danger pour la foi des chrétiens et rappelle qu'ils ont mis des missionnaires à mort. Pour lui, la croisade est un moyen de lever ces obstacles.

Des voix se sont élevées - notamment celle du comte de Foix, au cours du concile - pour condamner l'emploi de la croisade contre des chrétiens. Il y eut même un troubadour, Folquet de Lunel, pour émettre des doutes sur la sincérité de la démarche de Grégoire X en faveur de la croisade, le suspectant de projeter de s'en servir pour les intérêts de la papauté en Europe.

Quant à l'évêque d'Olomouc Brun, qui exprimait sans doute les vues du roi Ottokar de Bohême, il affirme la priorité des problèmes européens sur les problèmes orientaux. Pour lui, il faut d'abord restaurer la paix en mettant fin au Grand Interrègne, par la désignation d'un empereur ; le danger le plus grave vient de l'Est, où les païens sont partout présents du fait de l'accueil que les Comans ont trouvé en Hongrie, de l'hostilité des Lituanais, de la menace des Tartares. Une croisade devrait donc être dirigée contre tous ceux-ci, et, après les avoir mis à la raison, elle se tournerait contre les Sarrasins.

Les divergences qui se font jour dans ces mémoires, où on retrouve l'écho du débat qui fut au cœur de la *Disputaison du Croisé et du Décroisé*, antérieure de quelques années, témoignent de ce que la croisade fait l'objet d'une réflexion, et que Grégoire X a très soigneusement préparé la tenue du concile.

Celui-ci allait s'ouvrir le 7 mai 1274. Mais, dès le mois de novembre 1273, le pape était à Lyon, en même temps que saint Bonaventure qui paraît avoir été l'un des conseillers les plus écoutés. Il avait déjà travaillé à résoudre la crise ouverte en Allemagne depuis la disparition des Hohenstaufen : la mort de Richard de Cornouailles (2 avril 1272) et le peu d'audience de son compétiteur, Alphonse X de Castille, l'avaient amené à presser l'archevêque de Mayence de réunir la diète qui, le 24 octobre 1273, avait donné la couronne de roi des Romains à Rodolphe de Habsbourg, sur qui Grégoire comptait pour la croisade.

Après la première session, le pape et les cardinaux procédèrent à de multiples entretiens, en particulier avec le roi d'Aragon, Jacques I^{er}, lequel, dans son autobiographie, a mis son propre rôle en valeur. Il aurait conseillé au pape d'envoyer en Orient un premier contingent de 500 chevaliers et 2 000 piétons pour y tenir les places fortes, en attendant la croisade proprement dite, où il aurait amené 1 000

chevaliers. Le maître du Temple et Érard de Valery, qui représentait Philippe III, n'étaient pas très favorables à la croisade, et estimaient que l'entretien de 250 à 300 chevaliers répondait aux besoins de la Terre sainte. Il semblerait donc que, pour eux, le maintien des places franques d'Orient ait été l'objectif à atteindre, la récupération de la Terre sainte pouvant attendre. Mais notre source d'information, les Mémoires de Jacques I^{er}, est-elle parfaitement fiable ?

Grégoire X, en tout cas, poursuivait son projet. Au cours de la seconde session, le 18 mai 1274, il promulguait les *Constitutiones pro zelo fidei* qui reprenaient en les développant les constitutions conciliaires de 1215 et de 1245, en insistant sur les dispositions à prendre en matière navale. La croisade était donc proclamée, son départ étant envisagé pour 1278. Le pape ordonnait aux princes de cesser leurs querelles ; il interdisait les tournois et les joutes (ce qui suscita quelque mécontentement au sein de la noblesse et ne put être totalement obtenu). Parmi les mesures destinées à assurer le financement de la croisade, la principale était la levée d'une décime sur les revenus du clergé pendant une période de six ans, dans l'ensemble de la chrétienté.

Le 1^{er} août, Grégoire X envoyait ses instructions à Simon de Brie, désigné comme légat dans le royaume de France et les diocèses de Lyon, Liège, Cambrai, Toul, Metz et Verdun. Aux produits de la décime, qui devaient être collectés par des agents choisis par le légat, mais non par les clercs du roi de France - pour éviter de regrettables confusions - devaient être jointes les sommes provenant des rachats de vœux, des confiscations de biens mal acquis, de certaines amendes ; le tout devait être remis au roi Philippe III, investi de la mission de conserver les fonds de la croisade par une lettre du 31 juillet qui le chargeait d'assurer les frais de l'entretien du contingent commandé par Olivier de Termes.

En Angleterre, ce sont les archevêques d'York et de Cantorbéry qui avaient la charge de prêcher la croisade et de lever la décime, ainsi qu'un centième des revenus ecclésiastiques. Les archevêques d'Irlande, d'Ecosse, de Navarre, d'Aragon, du Portugal, de Sicile, de Sardaigne, d'Italie, de Dalmatie, de Hongrie, de Pologne, de Slavonie, d'Achaïe, de Norvège, de Suède et d'Allemagne recevaient des lettres analogues (12 septembre 1274). On leva les décimes en Islande, et le diocèse de Gardar, au Groenland, s'en acquitta en peaux de phoques et de bœufs, en dents de morse, en fanons de baleines, dont la conversion en espèces ayant cours en Europe suscita quelques problèmes, qui furent résolus en 1282.

Grégoire X comptait sur la participation de Philippe III, dont le vœu

de croisade restait à accomplir du fait qu'il était revenu de Tunis sans s'être rendu en Terre sainte. De fait, le roi, la reine et leur entourage prirent solennellement la croix le 28 juin 1275. Charles d'Anjou s'était lui aussi engagé à partir, ou du moins à envoyer son fils à sa place. Jacques I^{er} d'Aragon pouvait être considéré comme bien disposé, mais n'avait pas pris d'engagement ferme. Le roi de Suède avait pris la croix : il laissa 400 marcs, par son testament, en 1285, pour l'accomplissement de son vœu.

Mais le pape comptait beaucoup sur le nouveau roi des Romains qui avait annoncé son intention de prendre la croix lors de son couronnement. Toutefois, Rodolphe se trouvait aux prises avec les revendications d'Alphonse de Castille et d'Ottokar de Bohême ; le pape arbitra les premières et obtint le désistement du roi de Castille, qui ne fut acquis qu'en septembre 1275. Ottokar acceptait de se croiser, en remettant au retour de la croisade sa décision finale quant à la reconnaissance de Rodolphe, ce qui revenait à remettre en question la possession de la couronne par ce dernier. Rodolphe, sa femme et ses barons prirent finalement la croix en octobre 1275.

Les efforts de pacification de Grégoire X rencontrèrent des succès variés. Philippe III ne renonça pas à ses entreprises contre le comte de Foix ou le roi de Castille ; le conflit entre le roi de Bohême et Rodolphe ne fut résolu qu'en 1278 par la victoire du second au Marchfeld. Jacques d'Aragon était mort entre-temps.

Mais Grégoire X n'entendait pas limiter l'entreprise aux seuls pays chrétiens d'Occident. Il reprit les projets antérieurs à 1270 qui visaient à y associer Mongols, Arméniens et Byzantins. En ce qui concerne ces derniers, il refusa de soutenir les ambitions de Charles d'Anjou qui, pendant la vacance du siège pontifical, avait poursuivi ses préparatifs pour une campagne contre l'Empire byzantin. Michel VIII, de son côté, restait fidèle à sa politique de rapprochement avec la papauté et d'alliance avec son gendre, l'il-khan mongol, bien qu'il semble avoir cherché à éviter tout conflit ouvert avec le nouveau khan de la Horde d'Or, Möngke-Temür, et avec le sultan d'Égypte.

On sait que les conversations entre Grecs et Latins portèrent sur l'assouplissement des controverses dogmatiques. Le patriarche grec de Constantinople, Jean Bekkos, apporta une contribution de poids à ce rapprochement du fait qu'il avait constaté que la formulation latine de la procession du Saint-Esprit, principal point d'achoppement des négociations gréco-latines, se rencontrait avec la doctrine de certains Pères grecs. De ce fait, la proclamation d'unité de la foi et la reconnaissance de la primauté romaine par le *basileus* pouvaient intervenir sans que l'on pût y voir une simple manœuvre de la part des

Byzantins (6 juin 1274).

Quant aux Mongols, leur ambassade comprenait seize personnes, parmi lesquelles David d'Ashby et le notaire Rychaldus, qui écrivit pour les pères du concile une relation des relations franco-mongoles. Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'Abagha, en 1272, en raison de son conflit avec le khan Baraq, avait tenté un rapprochement avec Baïbars, qui avait accueilli froidement ses ouvertures. L'il-khan était donc revenu à la politique qui avait été la sienne de 1265 à 1271. Arrivés le 4 juillet, les ambassadeurs furent fêtés, et le baptême solennel du principal d'entre eux, en présence des membres du concile, le 16 juillet, fit grande impression. Mais, écrivait un chroniqueur, « les Tartares étaient venus non à cause de la foi, mais pour conclure une alliance avec les chrétiens ».

Les propositions concrètes qu'ils apportaient ne nous sont connues que par une lettre d'Édouard d'Angleterre, à qui ils avaient fait visite après le concile (28 janvier 1275). Nous savons qu'ils repassèrent par Lyon à leur retour, le 13 mars, et qu'ils emportèrent à Abagha une lettre à laquelle celui-ci répondit, en 1276, par l'envoi des deux frères Vassali. Si la correspondance avec le pape porte surtout sur l'invitation à la foi que formulait Grégoire X, la lettre du roi d'Angleterre fait état de ce que l'il-khan avait promis de faire campagne aux côtés des croisés.

Mais un des témoignages les plus intéressants de cette présence des Mongols au concile réside dans le petit traité qu'écrivit David d'Ashby, *Les Faits des Tartares*, traité qui a malheureusement disparu dans l'incendie de la bibliothèque de Turin ; nous en possédons la table des matières et un chapitre, « Comment ils meuvent leurs herberges », ce qui nous permet de savoir que le dominicain - dont Rychaldus disait qu'il avait assisté à plusieurs batailles et à plusieurs sièges dans l'armée de l'il-khan - avait l'intention de faire connaître au pape les modes de combat, les tactiques et les habitudes de cette armée avec laquelle des Occidentaux allaient être amenés à coopérer sur les champs de bataille où les croisés devaient se voir engagés.

Grégoire X allait mourir en 1276, et ses deux premiers successeurs ne firent que passer sur le Siège apostolique, mais ils poursuivirent le projet de coopération entre Latins, Byzantins et Mongols au sein de la croisade à venir.

La reprise de la croisade, au cours des années 1260-1274, est tout entière dominée par la présence des Mongols aux portes de la Syrie. La terreur qui a précédé leur approche a suscité la mise sur pied d'une défensive qui devait amener des croisés en Orient, à la suite de Benoît d'Alignan. L'écroulement du sultanat ayyûbide et d'autres dominations

musulmanes de Syrie a entretenu des illusions chez les Francs d'Orient, persuadés que les Tartares n'occuperaient pas le pays qu'ils avaient envahi et que la place était libre pour une réoccupation franque, déjà entamée à proximité d'Antioche, mais dans d'autres conditions.

Il n'est pas certain qu'une entente entre les Francs d'Acre, de Tyr et de Sidon et les envahisseurs aurait suffi à assurer cette réoccupation. Hülegü avait laissé trop peu de troupes à Kitbuqa pour que celui-ci pût tenir tête à l'armée des Mamelûks, même avec des renforts francs supplémentaires. Mais, en gardant une neutralité très favorable aux Égyptiens, les barons de la Terre sainte ont facilité la victoire de ceux-ci. Et, par là, l'enracinement d'un régime qui se voulait le champion de l'Islam contre les païens (les Mongols) et les infidèles qui faisaient, ou qui pouvaient faire, cause commune avec eux. Les lettres que Baïbars écrivait à Bohémond VI insistent sur le fait que c'est en vain que ce dernier peut attendre du secours d'Abagha, et les trêves qu'il accorda aux Francs imposaient à ceux-ci de se désolidariser des Mongols. Il est donc vraisemblable qu'en menant ses campagnes contre la Syrie franque (et l'Arménie), le redoutable sultan cherchait à priver les ilkhans des bases que les possessions franques pouvaient fournir à leurs alliés venus d'Orient.

La recherche par Hülegü et par son successeur de l'alliance franque a visiblement pris le pape et le roi de France au dépourvu. Mais les attaques menées par Baïbars à un rythme très soutenu, la chute successive de toutes les places fortes cependant restaurées et munies, grâce à un financement considérable, de tous les perfectionnements d'une technique très maîtresse de ses moyens ont rallié les Occidentaux à cette alliance, à laquelle les Mongols ont su convaincre les Byzantins d'adhérer également.

Mais cette perspective d'une coalition dans laquelle la restitution de la Terre sainte aux Latins était expressément stipulée a changé l'allure des opérations de la croisade que les assauts des Mamelûks rendaient nécessaire. Au « passage particulier » emmené par Eudes de Bourgogne au secours d'Acre a succédé une grande entreprise, dont le caractère était très différent - puisque l'armée mongole devenait l'élément le plus important de la campagne à venir. Les attaques des autres Gengiskhanides sur les frontières de l'il-khan ont empêché la réalisation de ce plan, et il n'est pas impossible qu'elles aient, de ce fait, détourné les croisés d'un assaut contre l'Égypte pour les inciter à attendre le moment de se réunir aux cavaliers mongols.

Et la croisade de Grégoire X, qui reprend et prolonge les projets de Saint Louis et de ses alliés, reste dans les mêmes perspectives. C'est de

l'alliance mongole que l'on attend désormais le succès d'une entreprise de récupération de la Terre sainte.

CHAPITRE XIII

La fin de la Terre sainte franque

De la mort de Grégoire X jusqu'en 1291 - et même un peu plus tard, si les derniers Francs ont abandonné leurs places en 1302 ou 1303, la Terre sainte restée aux mains des héritiers des croisés n'est plus que l'ombre d'elle-même, dépendant du bon vouloir - très relatif - des Mamelûks. Une transformation du paysage politique dans l'ensemble de la Méditerranée a donné à cette survie un caractère original : la Syrie franque est rattachée à l'Empire angevin. Mais les divisions internes se sont faites encore plus vives. Roi de Chypre, prince d'Antioche-Tripoli, maîtres des ordres mènent chacun leur jeu. L'Occident est lui-même pris par d'autres drames, dont la question de Sicile, qui pèse depuis des décennies sur le destin des états francs, est le principal. Le retour à des dispositions antérieures, au temps du pape Nicolas IV, intervient trop tard pour qu'une croisade de quelque importance ait pu se monter.

Cependant, les perspectives qui s'étaient dégagées à l'époque précédente ne sont pas abandonnées : nul n'a eu l'impression, en 1291, d'avoir vécu la fin des croisades. D'ailleurs il ne s'agit pas de la fin de l'Orient latin. Celui-ci est appelé à survivre sous des aspects divers : royaume de Chypre, principauté de Morée et terres annexes, îles vénitiennes ou génoises, colonie des Hospitaliers à Rhodes. Et des formes de croisade nouvelles feront leur apparition dès la première moitié du XIV^e siècle.

LE TEMPS DES TRAITÉS INÉGAUX

Depuis le XII^e siècle, Francs et musulmans s'étaient habitués à une coexistence réglée par des conventions intervenues à la suite de leurs conflits, sous forme de trêves : trêves marchandes, permettant le passage des marchands et des caravanes ; trêves de voisinage, assurant la sécurité des cantons voisins ; trêves entre grandes seigneuries. Certaines s'assortissaient du paiement de sommes présentées comme un tribut, ou comme la contrepartie de droits de passage. D'autres enfin stipulaient des partages de récoltes dans des territoires revendiqués par deux souverainetés. Les Francs avaient souvent

bénéficié de tels accords au temps où leur puissance était prédominante. La base de ces accords était le respect des conventions assuré par un serment. Et l'un des soucis de ceux qui allaient redevenir des belligérants était de mettre de leur côté les apparences du droit, en reportant sur l'adversaire la responsabilité de la rupture des trêves, du fait de l'infraction des conditions de celles-ci.

Baïbars, lui aussi, faisait état de son respect de la parole donnée. Quand il avait revendiqué Saphet et Beaufort, c'était en se référant au traité de 1241 ; à Saphet, pour pouvoir mettre à mort les Templiers de la garnison, il avait feint d'avoir prêté un serment, mais il l'avait, en fait, esquivé. Quand il se présenta devant Acre et devant Jaffa, en 1263, ce fut sous le prétexte de renouveler les trêves qui n'étaient pas encore expirées, mais en assortissant ce renouvellement d'exigences nouvelles, apparemment justifiables (la libération de prisonniers). Mais, dans la réalité, la disproportion des forces lui donnait le moyen d'imposer ces exigences. À la fin de chacune de ses campagnes contre les Francs, chacune précédée d'une rupture des trêves, le sultan avait accepté de négocier avec ses adversaires et, en règle générale, de leur accorder une trêve valable pour dix ans.

En 1262, le comte de Jaffa et les Hospitaliers d'Arsur avaient accepté ses conditions, et les trêves conclues en 1256 avaient été renouvelées. Ce qui n'empêcha pas les deux places d'être enlevées, respectivement en 1268 et en 1265, sans que le sultan ait pris la peine de fournir une justification pour la violation de ces trêves.

En mai 1267, le sire de Beyrouth obtenait une trêve ; vers la même date, Philippe de Montfort, qui venait de se voir enlever le Toron, passait un traité analogue qui couvrait contre toute attaque la ville elle-même et 99 casaux voisins. En 1268, c'étaient les Templiers de Sidon à qui le sultan accordait une trêve ; le 27 mai, il en accordait une à Acre. Ce qui ne l'empêchait pas, en 1269, de rompre les traités passés avec Acre et avec Tyr, sous prétexte en particulier que quatre musulmans s'étaient retirés à Acre pour y recevoir le baptême.

Après sa campagne contre le krak des Chevaliers, Baïbars acceptait d'accorder une trêve aux Templiers de Tortose, puis à Bohémond VI de Tripoli (1271). Le 22 mai 1272, c'était au tour d'Acre. Et, en 1272 également, de la dame de Beyrouth. Tandis qu'en 1270 le roi Héthoum d'Arménie avait lui aussi obtenu une trêve.

Ces conventions devaient être renouvelées par son successeur, Qalawûn, cependant bien décidé à poursuivre ses avantages aux dépens des Francs. La trêve avec Tortose était reconduite en 1282 ; celle avec Acre, en 1283, celle avec Tyr, en 1285.

C'est à l'expiration de la trêve conclue en 1272 que les ambassadeurs d'Acre (deux Templiers, deux Hospitaliers et deux chevaliers du roi), représentant les maîtres du Temple, de l'Hôpital, le lieutenant du maître des Teutoniques et le sénéchal Eudes Poilechien, bayle du royaume, vinrent en solliciter le renouvellement. Qalawûn l'accorda, et les deux parties jurèrent le traité, selon un formulaire soigneusement élaboré pour qu'il fût entouré de toutes les garanties, dans la foi chrétienne comme dans la foi musulmane.

Les uns et les autres s'engageaient à respecter leurs territoires respectifs. Le sultan énumère avec ostentation toutes ses possessions, depuis l'Égypte jusqu'à Tadmor (Palmyre) et du Hedjâz à Biredjik et aux confins de la Cilicie. Il prend soin de donner une liste complète de toutes les « conquêtes bénies » (ou « heureuses ») réalisées aux dépens des Francs, et on ne peut se défendre de l'idée qu'il a voulu faire prendre conscience à ceux-ci de leur humiliation.

De côté franc, le traité énumère ce qui était sous l'autorité du bayle angevin et des ordres militaires - Tyr et Beyrouth étaient en dehors de cette convention, comme couverts par d'autres trêves : la cité d'Acre, ses jardins, ses moulins et ses vignes, Cayphas et la « marine » (la côte entre les deux villes), deux monastères du Carmel, où le sultan possédait un village, les Francs treize autres. Pour Chastel-Pèlerin (Athlit), la forteresse, la cité, les jardins, les vignes et les terres cultivables seraient aux Francs, avec seize villages. Le reste du territoire de cette ville serait « à la moitié », sauf huit villages appartenant en propre au sultan. Les Hospitaliers jouiraient de leurs biens dans la terre de Césarée ; Iskenderun (Scandelion) et Maron, avec leur territoire, étaient « à la moitié ». À Sidon, la forteresse, la cité et quinze villages seraient aux Francs ; tout le reste, dans la montagne, au sultan.

La situation n'est pas différente à Tyr et à Beyrouth : dans la première de ces seigneuries, où on comptait une centaine de villages (le traité en cite 85), cinq appartenaient aux musulmans, dix au seigneur de la ville, qui conservait celle-ci avec son terroir propre, et tout le reste était indivis.

Les conditions de ce partage « à la moitié » sont définies à l'occasion d'un litige portant sur une dépendance du casai de Batiole, l'un de ceux qui étaient laissés aux Francs. Les revenus de la terre étaient levés en commun par les officiers du seigneur et ceux du sultan, et rassemblés en un lieu convenu où on les partageait par moitié. La justice était rendue par les officiers des deux parties, agissant de concert, les chrétiens étant jugés par ceux du seigneur, les musulmans par ceux du sultan ; le prix du sang, en cas de meurtre, était partagé

entre les deux pouvoirs. Ce régime, celui des « casaux de parçon », est sans doute celui qui régissait les districts faisant l'objet de partages de revenus, si souvent mentionnés dans les accords entre Francs et musulmans.

Mais le sultan spécifiait qu'aucun travail de fortification ne pourrait intervenir dans les places faisant l'objet de ces conventions, alors que lui-même se réservait toute liberté d'action. On s'accordait sur les garanties dont jouiraient les navires, sur le droit qu'auraient les galères du sultan et des pays alliés du royaume d'Acre de se réparer dans les ports du littoral. Si une croisade s'annonçait, le bayle et les maîtres des ordres promettaient d'en aviser le sultan deux mois à l'avance. S'il s'agissait d'une attaque des Mongols, celle des deux parties qui en aurait connaissance devrait aussitôt en avertir l'autre ; et en pareil cas il était prévu que, si les troupes du sultan étaient refoulées sur le littoral, les Francs auraient le droit de se mettre en défense et de pourvoir, par des négociations, à la sûreté de leur territoire et de leurs sujets. On prévoyait même l'arrivée de réfugiés venant des pays soumis au sultan, pour assurer à ceux-ci leur liberté et la conservation de leurs biens. Enfin, les Francs s'engageaient à ne fournir aucune aide aux pirates, de même que le sultan. Le traité avec Acre se complétait par des stipulations relatives à Nazareth, où les pèlerins chrétiens pourraient jouir de l'église et de quatre maisons voisines avec promesse de sécurité sur la route ; mais il était interdit de réparer l'église.

Ces trêves étaient conclues pour une durée de dix ans, dix mois, dix jours et dix heures. Elles accordaient aux villes de la côte une existence précaire, à la merci d'une offensive venue de l'intérieur, que gouvernaient les émirs mamelûks.

Dans le comté de Tripoli, Laodicée, Margat, Tortose, Tripoli et Gibelet se trouvaient dans une situation analogue. Baïbars avait traité avec les Templiers de Tortose et les Hospitaliers de Margat sans faire intervenir Bohémond VI ; le sultan avait-il également conclu une trêve particulière avec Gibelet - de même qu'il avait considéré les seigneurs de Tyr et de Beyrouth comme indépendants de la seigneurie d'Acre ? Il avait en effet su jouer des divisions internes des Francs, et la dame de Beyrouth, menacée d'être remariée sans son consentement par Hugues III, s'était placée sous sa protection. Les traités passés entre 1267 et 1272 en disent long sur la désagrégation des états francs.

Les seigneuries musulmanes qui avaient couvert ceux-ci avaient été, elles aussi, affectées par le recul des Francs. Les émirs Bohtor du Gharb, au moment de l'offensive mongole de 1260, avaient (comme d'autres princes musulmans) pris contact avec les envahisseurs en

faisant acte de soumission ; ils avaient ensuite cherché à retrouver la faveur du sultan, mais l'un d'eux, Zaîn al-Dîn, fut accusé de servir d'espion à Bohémond VI et jeté en prison. On le voit ensuite, en 1280, traiter avec Onfroi de Montfort, seigneur de Beyrouth, qui lui donne une terre en fief contre promesse de respecter les limites de leurs seigneuries et de ne pas laisser des captifs musulmans s'enfuir du pays franc. Le Bohtor restait voisin du Franc ; de même, certains *moqaddam* chrétiens de la montagne libanaise pouvaient continuer à s'appuyer sur les seigneurs francs pour maintenir leur indépendance. Mais celle-ci devenait précaire : le raid mamelûk de 1268 dans le haut Liban l'avait montré.

Les ismaïliens avaient été libérés par Baïbars de l'obligation de payer un tribut annuel aux Hospitaliers et aux Templiers, mais c'est au sultan lui-même qu'ils étaient désormais astreints à le verser. Et, en 1272-1273, Baïbars se rendait maître de certaines de leurs forteresses.

Le sultan portait ses visées plus au nord, au-delà de l'Amanus qui avait marqué sa frontière. En 1275, il menait un raid dans le royaume d'Arménie, pillant Sis et l'Ayas. Deux ans plus tard, c'est aux Seljuqides d'Antioche, vassalisés par les Mongols, qu'il s'attaquait. L'armée mongole stationnée dans la région se portait à sa rencontre et se faisait écraser près d'Albistan ; des défaillances semblent s'être produites dans la fidélité des Turcs envers leurs maîtres mongols. Abagha arriva à marches forcées pour refouler les Mamelûks. Ceux-ci ne l'avaient pas attendu.

Malgré l'échec de cette tentative, la domination mamelûke était bien assurée en Syrie. Les territoires francs ne pouvaient s'y maintenir qu'avec le consentement du sultan. Sans doute la mort de Baïbars, en cette même année 1277, leur avait-elle assuré un répit.

LA TERRE SAINTE ENTRE DANS L'EMPIRE ANGEVIN

L'abandon final par Baïbars de ses tentatives pour s'emparer d'Acre s'insérait dans une nouvelle politique : celle du roi de Sicile, Charles d'Anjou, qui avait servi de médiateur entre les gens d'Acre et le sultan pour la conclusion de la trêve de 1272. Mais cette politique obéissait à d'autres visées qu'à la simple volonté de défendre la Terre sainte contre l'offensive des Mamelûks.

Depuis qu'en 1247 Innocent IV, rompant le lien féodal qui unissait la monarchie chypriote à l'Empire, avait confié au roi de Chypre la protection de la Terre sainte, les Lusignan étaient reconnus par

presque tous les Francs du royaume de Jérusalem comme «seigneurs du royaume ». Mais ce titre ne leur confiait guère d'autre droit que celui de désigner le bayle qui gouvernait en leur nom ; et, lorsque mourut Alix de Champagne (1246), son fils, le roi Henri I^{er}, qui fut choisi par la Haute Cour - bien que sa tante Mélisende, veuve de Bohémond IV, eût été plus proche parente de la reine Isabelle que lui -, s'efforça surtout de se concilier le puissant lignage des Ibelin : il avait inféodé le comté de Jaffa à Jean d'Ibelin, Casal-Humbert à Balian d'Ibelin, sire de Beyrouth, la connétablie à Jean d'Ibelin, sire d'Arsur ; ce dernier et Balian alternèrent dans la fonction de bayle, sauf la courte période où celle-ci échut à Jean Foignon ; et, à la mort de Henri, sa mère Plaisance, sœur de Bohémond VI, leur continua cette faveur. Elle-même épousa en 1254 Balian d'Ibelin, pour s'en séparer en 1255. Mais on a vu que, pendant la guerre de Saint-Sabas, elle avait cherché à gouverner plus directement, ou du moins par l'intermédiaire de son frère Bohémond. En 1258, elle se décidait à désigner comme bayle Geoffroy de Sergines : pour la première fois depuis le temps de Frédéric II, un baron d'Occident exerçait ce gouvernement.

À la mort de Plaisance (1261), personne ne demanda la régence : c'est seulement en 1263 que sa sœur Isabelle, mariée à Henri d'Antioche (« Henri du Prince »), fut reconnue « dame du royaume », pour peu de temps d'ailleurs, car elle mourut l'année suivante. Mais cette reconnaissance devait faciliter l'accession de son fils, Hugues d'Antioche, à la régence à Chypre : après un débat devant la Haute Cour, ce dernier se voyait reconnaître le titre de régent en dépit des revendications de son cousin Hugues de Brienne.

Or, en 1268, Conradin disparaissait ; il y avait lieu de reconnaître désormais l'autorité d'un roi, et non plus celle d'un seigneur du royaume. Hugues d'Antioche, déjà couronné roi de Chypre à la mort de Hugues II (1267), triomphait des prétentions de sa tante, Marie d'Antioche, fille de Mélisende de Lusignan, et se faisait couronner à Tyr roi de Jérusalem, en septembre 1269.

Hugues III était décidé à faire de ce titre une réalité. Il commença par régler une question pressante : celle de Tyr, qui avait été confié à la garde de Philippe de Montfort par Henri I^{er}, en 1246. Et, depuis lors, Philippe, ce petit-fils du chef de la croisade d'Albigeois qui appartenait au lignage d'Ibelin par le mariage de son père Guy (sire de Castres et de La Ferté-Alais) avec Elvis d'Ibelin, et que son mariage avec la fille de Raymond Ruppen, Marie d'Antioche, avait fait seigneur du Toron, s'était comporté en toute indépendance. Il avait pris parti pour Gênes pendant la guerre de Saint-Sabas ; la trêve qu'il avait passée en 1268 avec Baïbars ne tenait pas compte de l'autorité royale. Or la réapparition d'un roi résidant le privait de tout titre à conserver

Tyr, qui devait revenir au domaine royal. Hugues III lui reconnut la possession de la ville, pour lui-même et pour son fils, Jean, qui épousait la sœur du roi, Marguerite d'Antioche-Lusignan : Philippe était ainsi appelé à être le principal soutien du gouvernement d'Hugues III. C'est probablement pour cette raison que Baïbars le fit assassiner, le 17 août 1270. Deux affidés du Vieux de la Montagne étaient venus à Tyr demander le baptême, et l'un d'eux avait le seigneur de Tyr comme parrain : il profita de ce que Philippe lui remettait un denier pour l'offrande, au cours de la messe, pour le poignarder, et on put seulement arrêter le meurtrier avant qu'il eût tué Jean de Montfort.

Hugues III s'efforçait cependant de panser les plaies laissées par la guerre de Saint-Sabas, en préparant le retour des Vénitiens à Tyr et celui des Génois à Acre. Il était déjà intervenu en 1265 et 1266 pour amener des troupes chypriotes au secours d'Acre, et il renouvela cet effort en 1268 et 1269. En 1271, il était de nouveau à Acre. C'est pour mettre l'absence du roi et de ses chevaliers à profit que Baïbars tenta, en mai-juin de cette année, une descente à Chypre, en faisant équiper dix-sept galères portant des bannières franques et transportant une petite armée. Mais onze d'entre ces navires se jetèrent à la côte et les hommes qu'elles portaient (entre 1 800 et 3 000) furent capturés.

Ce ne sont toutefois pas les risques que courait l'île du fait de ces absences, provoquées par la nécessité de défendre Acre, qui soulevèrent le mécontentement des nobles chypriotes, mécontentement qu'Édouard I^{er} d'Angleterre put temporairement apaiser en 1272, mais qui reprit en 1273. L'objet du litige tenait à ce que le roi entendait demander à ses vassaux de Chypre un service militaire en Syrie, sans limitation de durée. Les Assises prévoyaient bien un tel service, mais à l'intérieur du royaume. Chypre et Jérusalem n'étaient unis que par une union personnelle : les hommes liges de Chypre, par la voix de Jacques d'Ibelin, firent valoir qu'ils n'étaient pas tenus à cette obligation pour servir dans l'autre royaume (on avait déjà, semble-t-il, connu des difficultés analogues lorsque Baudouin II avait pris la charge de la principauté d'Antioche). Aux arguments qu'Hugues III leur opposait, tirés de leur participation à la campagne contre Filangieri ou aux opérations contre les musulmans, leur porte-parole répondait que, dans ces cas-là, les Chypriotes avaient agi en tant que croisés ou bien par un acte volontaire ; il allait jusqu'à dire que les chevaliers de Chypre avaient davantage servi la maison d'Ibelin « que monseigneur le roi ou ses ancêtres ». Finalement, on se mit d'accord sur le droit pour le roi à demander quatre mois de service de l'autre côté de la mer. Et, en 1279, quand Hugues III les emmena en Syrie, ses chevaliers l'abandonnèrent dès l'expiration de leurs

quatre mois. Hugues III ne pouvait donc pas compter sur un appui total de sa chevalerie de Chypre.

D'autres difficultés intervinrent. La dame de Beyrouth, veuve d'Edmond l'Estrange, avait été recommandée par son époux à Baïbars. Hugues III se prévalut de son droit à lui donner un nouveau mari et occupa la seigneurie en emmenant Isabelle de Beyrouth à Chypre : le sultan exigea qu'on la laissât libre de son choix. Son conflit avec les Templiers, qui acquirent le casal de la Fauconnerie en se refusant à lui en demander l'autorisation, et « plusieurs autres querelles avec les communes italiennes et les confréries », enfin le refus des gens de Tripoli de le reconnaître pour régent pendant la minorité de son cousin Bohémond VII finirent par le décider à abandonner le gouvernement.

Hugues se retira à Tyr ; les gens d'Acre vinrent le supplier de revenir, mais le maître du Temple et les Vénitiens refusèrent de s'associer à cette démarche. Il se borna à désigner un bayle, Balian d'Ibelin-Arsur, et s'embarqua pour Chypre, en avertissant le pape et les rois d'Occident de l'impossibilité où il se trouvait de gouverner.

Une autre raison le poussait à cet abandon : c'était la prochaine arrivée d'un représentant du roi de Sicile. En effet, depuis qu'il avait pris possession du royaume de Manfred, en 1266, Charles d'Anjou avait formé de vastes projets qui embrassaient tout le bassin oriental de la Méditerranée. Il avait repris les visées des rois normands sur la façade orientale de l'Adriatique, en se faisant proclamer roi d'Albanie par les chefs albanais, à la faveur des droits que Manfred avait acquis sur cette région par son mariage avec la fille du despote d'Épire. Ses accords avec Baudouin II et Guillaume de Villehardouin l'amenaient à envisager la restauration de l'empire latin de Constantinople, pour son gendre Philippe de Courtenay, et la reprise des places conquises par les Byzantins au détriment de la principauté d'Achaïe, qui devait échoir à son second fils. Cela l'avait amené à s'affronter à son frère Louis IX et au pape Grégoire X, tous deux acquis à l'alliance byzantine dans la perspective de la croisade.

Dans l'héritage sicilien, Charles n'avait pas recueilli de titres aux royaumes francs d'outre-mer ; mais il pouvait se souvenir que Frédéric II, Conrad IV et Conradin avaient été rois de Jérusalem, et ambitionner cette couronne prestigieuse. Il avait accueilli en Sicile le compétiteur malheureux d'Hugues III au trône de Chypre, Hugues de Brienne ; il avait manifesté son intérêt pour la Terre sainte en intervenant auprès de Baïbars, en 1269 et 1271, pour inviter celui-ci à accorder une trêve à Acre. Car la tradition des bons rapports entre l'Égypte et le royaume de Sicile n'avait pas été interrompue par la

chute des Hohenstaufen.

On ne sait pas à quel moment Charles d'Anjou entra en relation avec Marie d'Antioche, cette petite-fille d'Isabelle de Jérusalem qui avait contesté les droits d'Hugues III (lequel n'était que l'arrière-petit-fils de la même Isabelle) lorsque celui-ci avait revendiqué le trône : elle avait même fait protester par un notaire, lors du couronnement, contre ce qu'elle considérait comme une usurpation. En 1272, Hugues avait riposté en arguant de ce que seule la Haute Cour du royaume était compétente en la matière. Mais, en 1276, Marie reprenait son procès - sans doute informée par le maître du Temple du quasi-désistement d'Hugues III. Or, dès 1275, Charles d'Anjou paraît avoir favorisé les visées de son vassal Hugues de Brienne sur Chypre : il est vraisemblable que, dès lors, il avait envisagé de se servir des revendications de Marie pour avancer ses projets sur la couronne de Jérusalem. En effet, sans attendre le jugement de la cour de Rome, le 15 janvier 1277, en présence de la majorité des cardinaux, Marie d'Antioche cédait ses droits à la couronne de Jérusalem à Charles d'Anjou en se faisant reconnaître une rente viagère.

Trois ou quatre mois plus tard, une petite escadre amenait à Acre Roger de San Severino, comte de Marsique, avec quelques chevaliers ; il se faisait connaître comme bayle désigné par Charles d'Anjou, agissant en qualité de roi de Jérusalem. Balian d'Arsur se refusa à lui remettre le château royal, mais Roger avait trouvé un bon accueil auprès des Templiers, qui l'introduisirent dans la ville, et Balian dut se retirer, le 7 juin 1277. Le chef de la garnison française, Guillaume de Roussillon, avait refusé de seconder le sire d'Arsur - et c'est Eudes Poilechien, jusque-là justicier de la terre d'Otrante, qui succéda à Guillaume comme capitaine des gens du roi de France, avant d'épouser en 1278 la veuve de Balian. Tout un personnel venu de Sicile prenait possession des grands offices du royaume, tandis que l'évêque de Troja, Hugues de Tours, était transféré au siège de Bethléem (5 mars 1279). Les Vénitiens avaient été les premiers à reconnaître le nouveau pouvoir.

Toutefois, celui-ci n'était reconnu qu'à Acre. Tyr continuait à tenir pour Hugues III, qui y débarqua à la tête de sept cents chevaliers, sans doute au début de 1279, et entreprit de rallier à lui les habitants d'Acre, en dépensant largement son argent. Mais les barons, qui avaient dû accepter de prêter hommage à Charles d'Anjou, ne bougèrent pas, et le maître du Temple prit une attitude résolument pro-angevine. Là-dessus, quatre mois s'étant écoulés, les chevaliers chypriotes se rembarquèrent et Hugues ne put que les suivre.

Hugues devait tenter une nouvelle entreprise en 1283, en

débarquant à Beyrouth avec deux cent cinquante chevaliers. Mais les Mamelûks lui tendirent une embuscade ; Eudes Poilechien se montra résolu à défendre la cause angevine, et Hugues ne put pas dépasser Tyr, où il mourut le 24 mars 1284. Il avait maintenu dans sa vassalité les sires de Tyr et de Beyrouth ; ces deux seigneuries, les dernières subsistantes des grandes baronnies du royaume de Jérusalem, ne pouvaient cependant pas contrebalancer la possession d'Acre par les partisans de Charles d'Anjou.

Le principal appui dont disposait ce dernier était l'ordre du Temple. Depuis la mort de Thomas Bérard, c'est le commandeur de l'ordre en Pouille, Guillaume de Beaujeu, élu le 13 mai 1273, qui avait pris la maîtrise. Il n'était arrivé en Terre sainte qu'en septembre 1275, et il se montra aussitôt dévoué à Charles d'Anjou. Issu lui-même d'une grande famille baronniale, celle des sires de Beaujeu, fils d'un seigneur de Montpensier et frère d'un connétable de France, il s'estimait sans doute en mesure de parler sur un pied d'égalité avec les Lusignan ou les Antioche. En se passant de l'aveu du roi pour acheter la Fauconnerie à Thomas de Saint-Bertin, et en se refusant à s'associer à la démarche des gens d'Acre auprès d'Hugues III, il avait marqué son adhésion, par avance, à la prise de possession de la ville par les Angevins. Et, en juillet 1277, c'est sous sa propre tente que fut conclue la paix entre les Vénitiens et le seigneur de Tyr. En 1279, il s'opposait à la tentative de restauration d'Hugues III. Le roi de Chypre le traita dès lors en ennemi déclaré : il saisit les biens de l'ordre et ses manoirs dans l'île. La papauté eut beau intervenir ; le roi de Chypre maintint ses rigueurs contre le Temple.

Mais Guillaume de Beaujeu était aussi intervenu dans le comté de Tripoli, où Hugues III s'était vu refuser la régence pour le prince Bohémond VII. Lorsque Guy de Gibelet défia l'autorité princière en mariant son frère à une riche héritière, le maître du Temple reçut Guy, à Acre, dans la confrérie de l'ordre et le réconcilia avec l'évêque de Tripoli, Paul de Conti, lui-même adversaire du prince ; il lui donna trente chevaliers pour défendre son château de Gibelet.

L'alliance ainsi conclue amena Bohémond VII à mener une attaque contre les maisons de l'évêque et du Temple à Tripoli. L'emploi de soldats musulmans contre l'ordre fit scandale, de même que l'enlèvement des cloches de l'église des Templiers ; l'émeute dirigée contre les partisans de l'évêque Paul coûta la vie à plusieurs chevaliers et chanoines « romains ». Il fallut que Roger de San Severino intervînt pour imposer sa médiation et faire adopter une trêve d'un an (1278). Mais la guerre reprit : Bohémond détruisit le manoir du Temple à Montcocu, au-dessus de Tripoli. Guillaume riposta en détruisant celui du prince au Boutron, assiégea Néphin et remporta deux victoires sur

la petite armée du prince. Il tenta un assaut par mer contre Tripoli, à quoi Bohémond répliqua par une attaque contre Sidon. Finalement, Guy de Gibelet, avec l'appui des Templiers, essaya de surprendre Tripoli à trois reprises ; mais ses complices qui devaient lui ouvrir les portes ne purent pas lui faire parvenir leurs signaux (on ne vit pas une fusée qu'ils avaient lancée ; on prit le lever d'une étoile pour un signal lumineux) ; un commandeur du Temple s'absenta alors que l'on comptait sur lui, et Guy dut se livrer à Bohémond qui le fit périr (1283).

La guerre entre le prince et le Temple, comme celle qu'Hugues III livrait à Chypre au même ordre, atteste que Guillaume de Beaujeu se comportait en souverain. On devait en garder le souvenir au temps du procès contre les Templiers, mais c'est surtout ses contacts avec les musulmans qui lui furent reprochés. Il avait en effet des intelligences dans l'entourage du sultan ; il bénéficiait ainsi de précieuses informations ; il était à même de négocier des accords avec les infidèles. Ce qui s'insérait fort bien dans une politique, celle de Charles d'Anjou, qui reposait, comme jadis celle de Frédéric II, sur le maintien de bons rapports entre le roi de Sicile devenu roi de Jérusalem et le sultan d'Egypte. Mais cette politique s'harmonisait mal avec le programme que Grégoire X avait cherché à assigner à la chrétienté d'Occident en liaison avec les Byzantins et les Mongols : si elle faisait place à la récupération de la Terre sainte, c'était seulement après la réalisation d'autres objectifs, eux-mêmes fort ambitieux.

LES EFFORTS DES MONGOLS

Quand ses envoyés revinrent du concile de Lyon, l'il-khan Abagha pouvait espérer que la croisade souhaitée par son père et par lui allait se mettre en route dans un délai relativement proche, et que la paix rétablie aux confins de ses États et ceux de ses cousins du Djagataï et de la Horde d'Or lui permettrait d'unir ses forces à celles des princes croisés. Sans doute est-ce là ce que les frères Vassali, deux Géorgiens envoyés par lui en 1276, vinrent notifier aux Occidentaux. Mais Grégoire X avait pris soin de l'informer qu'il s'en remettait à ses légats qui accompagneraient la croisade pour élaborer avec lui un plan de campagne.

Abagha ne négligeait pas les questions religieuses qui tenaient tant à cœur au pape. Il lui demanda l'envoi de religieux qui iraient exposer la foi chrétienne tant à lui-même qu'à son oncle Qubilaï. Aussi le pape Nicolas III désignait-il en avril 1278 le franciscain Gérard de Prato et

quatre de ses confrères qui partirent pour l'Orient et qui en revinrent l'année suivante, sans être allés jusqu'en Chine. Mais le laissez-passer qui leur fut accordé en novembre 1279 et qui était adressé au gouverneur de l'Asie Mineure, Samaghar, ne précise pas quelle était la teneur du message dont ils étaient chargés. Par contre l'Arménien Haythou raconte comment, à la suite de l'expédition de Baïbars en Anatolie (1277), le roi Léon III d'Arménie fut chargé par Abagha d'inviter le pape et les rois chrétiens à envoyer leurs troupes pour la réoccupation de la Terre sainte, dans la perspective d'une prochaine offensive mongole en Syrie.

Les circonstances devenaient favorables. Baïbars était mort en 1277 - peut-être empoisonné par la coupe de *qumiz* qu'il offrait à un prince ayyûbide dont il voulait se débarrasser. Son fils aîné lui succéda, pour être renversé en août 1279 par le chef de l'armée de Syrie, l'émir Qalawûn, qui prit le titre de sultan à la fin de la même année. Qalawûn annonçait son intention de poursuivre la lutte contre les Francs, mais le gouverneur de Damas, Sonqor al-Ashqar, un des favoris de Baïbars, se souleva en avril 1280 et se proclama lui-même sultan. Qalawûn le battit et l'obligea à se réfugier dans le château de Sahyun (le Saone des Francs). Sonqor fit alors appel aux Mongols.

Abagha répondit aussitôt à cet appel, et son armée occupa Baghrâs et Darbsâk, puis s'empara d'Alep dont de nombreux habitants furent massacrés. Après quoi, la grande armée mongole se retira en prévision d'une prochaine campagne. Du côté franc, des lettres adressées à Édouard I^{er} nous apprennent que le roi de Chypre Hugues III et le prince Bohémond VI avaient réuni leur armée, mais qu'elle ne put intervenir, les Mamelûks s'étant déjà interposés entre les Mongols et eux. À Acre, un envoyé de l'il-khan était venu, avant le mois d'octobre 1280, demander l'aide des Francs et la fourniture de ravitaillement. Mais le vicaire du patriarche faisait état de la disette qui régnait et aussi de ce que le roi de Sicile - roi de Jérusalem - était occupé par d'autres guerres : la seigneurie d'Acre allait rester en marge de ces événements.

Les Hospitaliers de Margat y virent l'occasion de mener un raid jusque sous les murs du krak, en octobre 1280 ; et, en février 1281, ils infligeaient une défaite au corps que conduisait l'émir mamelûk du krak.

Mais Qalawûn avait agi avec rapidité et avec vigueur : il avait su se réconcilier avec Sonqor ; il négocia avec le Temple et l'Hôpital et conclut avec eux une trêve (3 mai 1281) qui fut étendue au prince Bohémond, le 16 juillet. Une conspiration s'était montée contre lui ; ce sont les Francs d'Acre qui l'en avertirent et lui permirent de la déjouer.

Le concours des Francs aux Mongols devenait donc négligeable.

Ainsi, lorsque le frère de l'il-khan, Möngke-Temür, amena en Syrie une grosse armée (cinquante mille Mongols, trente mille autres combattants), si celle-ci comprenait bien des « chevaliers de Syrie », c'était tout au plus ceux qui relevaient du roi de Chypre. Ils participèrent à la bataille de Homs (30 octobre 1281) au cours de laquelle l'aile droite mongole, avec les Arméniens de Léon III, les Géorgiens et d'autres chrétiens, mit en déroute l'aile gauche ennemie qu'elle poursuivit jusqu'à Homs. Mais le centre, où se trouvait Möngke-Temür, fut enfoncé ; le prince mongol blessé se retira en laissant son aile droite en l'air. Léon III eut grand peine à la ramener jusqu'en Cilicie. Cependant, Qalawûn se garda de poursuivre l'armée vaincue, et c'est alors qu'il renouvela les trêves conclues avec les Francs.

Sans doute ne faut-il pas exagérer la portée de l'abstention franque lors de la campagne de 1281. Ce ne sont pas les modestes contingents que les Francs pouvaient aligner qui auraient changé le cours de la campagne. Pour que leur intervention ait compté, il aurait fallu une armée plus importante - mais le court délai qui était imparti par l'il-khan à ses alliés entre les deux campagnes n'avait guère laissé le temps de la réunir.

L'année suivante, le 1^{er} avril 1282, Abagha mourait. Son frère Teghüder, qui lui succéda, changea totalement de politique. Il embrassa l'islam, prit le titre de sultan et le nom d'Ahmad. Il invita ses sujets mongols à se faire musulmans, et adressa à Qalawûn des propositions d'alliance, qui furent favorablement accueillies. Il fallut une révolte, celle du fils d'Abagha, Arghun, d'ailleurs soutenue par le *qaghan* Qubilaï, pour mettre fin à son règne (10 août 1284). Arghun reprit la politique prochrétienne de son père, bien qu'il fût personnellement bouddhiste. Les rois d'Arménie et de Géorgie l'incitèrent à reprendre contact avec l'Occident.

La lettre qu'il écrivit en mai 1285 est rédigée dans un latin extraordinairement barbare, très probablement par les soins de l'un de ces Francs qui servaient dans la garde mongole et qui, parfois, accédaient à des fonctions de responsabilité, plutôt que par le notaire Rychaldus dont on ne sait plus rien après sa venue à Lyon. L'argument en était celui-ci : « La terre des Sarrasins se trouve entre votre terre et la nôtre. Nous pouvons donc l'étreindre entre nous. Pour cela, envoyez une armée en Égypte et avertissez-nous, pour que nous puissions les attaquer de notre côté. » C'était résumer de façon simpliste la tactique élaborée depuis 1262 ; on ne sait pas si le porteur du message, qui nous est inconnu, avait des propositions plus précises à soumettre aux destinataires de cette lettre.

Nous sommes beaucoup mieux renseignés en ce qui concerne l'ambassade suivante, qui quitta le campement de l'il-khan dans les premiers mois de 1287. Arghun, en effet, pour obtenir une meilleure audience auprès des Francs d'Occident, imagina de leur envoyer un des plus hauts prélats de l'Église chaldéenne, le « visiteur d'Orient » Barsauma, plus connu sous son surnom de Rabban Sauma. Celui-ci était un chrétien d'origine turque, venu de la région de Pékin, qui était parti avec son disciple Markos pour accomplir un pèlerinage à Jérusalem. Mais les deux moines avaient été retenus à la cour mongole, et Markos avait été élevé à la dignité de *catholicos*, les nestoriens estimant que, comme compatriote des il-khans, il serait très favorablement écouté par ceux-ci ; Barsauma avait, lui aussi, reçu une des premières dignités de son Église.

Emportant un message dont nous ne connaissons pas la teneur, il s'embarqua sur la mer Noire et parvint à Constantinople où l'empereur byzantin, Andronic II, lui réserva le meilleur accueil : de là, il gagna Naples, assistant au passage à une bataille navale entre Aragonais et Angevins, le 23 juin 1287. Il eut la déception, en arrivant à Rome, de trouver le siège pontifical vacant ; les égards que lui témoignèrent les cardinaux ne remplaçaient pas la négociation dont il était chargé auprès du pape. Par Gênes, où il eut des conversations avec les gouvernants de la république, il se rendit à Paris, qu'il admira et où Philippe III le mena à la Sainte-Chapelle pour vénérer les reliques de la Passion (10 septembre). À la fin d'octobre, il était à Bordeaux où il s'entretint avec Edouard I^{er} d'Angleterre. De retour à Rome, il assista au couronnement de Nicolas IV (20 février 1288), qui reçut son message et lui donna la communion de sa main, tout en envoyant au *catholicos* les insignes de sa dignité. Et Barsauma était à la cour mongole dans l'été de 1288.

Le récit de son voyage, qu'il avait écrit et dont nous possédons un résumé, le montre déçu par le peu d'attention que les Occidentaux avaient prêté aux propositions de l'il-khan. Il est vrai que c'est à Gênes, pendant un conclave qui lui paraissait interminable, qu'il déclara à un cardinal : « Que dirai-je aux Mongols à mon retour ? Ceux qui ont le cœur plus dur que la pierre veulent s'emparer de Jérusalem, et ceux à qui elle appartient se désintéressent de cette affaire. » Par la suite, ses conversations avec les deux rois et surtout avec le nouveau pape avaient pris un tour plus positif. Ces derniers s'engageaient en effet à se joindre à la prochaine campagne que l'il-khan dirigerait contre l'Égypte.

Aussi Arghun pouvait-il s'attendre à la mise sur pied d'un plan de campagne commun. En avril 1288, il avait envoyé un Génois de son entourage, Buscarello de Ghizofli, porter ses propositions au pape et à

Philippe le Bel. Arghun envisageait de se mettre en route en janvier 1291 pour se trouver dans la plaine de Damas le 20 février, et y donnait rendez-vous aux armées chrétiennes, qui se porteraient avec lui vers Jérusalem pour délivrer cette ville, qui serait rendue aux chrétiens. Mais il les mettait en garde contre leur absence à ce rendez-vous. Buscarello était aussi porteur d'un mémorandum qui précisait quelle aide le Mongol apporterait à ses alliés : ils trouveraient en débarquant le ravitaillement nécessaire et 30 000 chevaux. Buscarello revenait en Occident en 1290, sans doute avec de nouvelles propositions (une modification des dates ?). Il était accompagné d'un noble mongol, Zagan, qui se fit baptiser.

Parmi les entreprises projetées en commun figurait une opération maritime à mener dans l'océan Indien par une petite escadre génoise. Des charpentiers et des marins se rendirent à Bagdad pour y construire deux galères, qu'Arghun entendait lancer sur la route du commerce des épices et des denrées précieuses qu'on apportait de l'Inde et de pays plus lointains jusqu'aux ports de la mer Rouge, Aidhab et Qusair, de façon à assurer le blocus de l'Égypte. Des arbalétriers devaient embarquer à bord de ces navires ; ils étaient arrivés par terre. Mais l'entreprise échoua, nous dit-on, parce que les Génois, divisés en Guelfes et en Gibelins, se battirent entre eux.

Mais, le 7 mars 1291, Arghun mourait, et ses deux successeurs, Gaïkhatu et Baidu, ne donnèrent pas suite à ses projets. Un fils d'Arghun, Ghazan, se révolta en 1295 et, avec l'aide de l'émir Naurûz, prit possession du trône. Avec lui, et sous l'influence de Naurûz, la Perse mongole passait officiellement à l'islam ; les Mongols Oïrat, qui s'y refusèrent, n'eurent d'autre ressource que de se réfugier en Égypte. Les chrétiens, les bouddhistes furent persécutés, mais les Mamelûks repoussèrent les avances de Naurûz. Quand Ghazan se fut débarrassé de celui-ci (mars 1297), il reprit ses projets contre l'Égypte, et la rébellion du gouverneur mamelûk de Damas, Saïf al-Dîn Qiptchaq, lui donna l'occasion d'une nouvelle campagne de Syrie : la coopération franco-mongole avait donc survécu, et à la perte d'Acre par les Francs, et à la conversion des Mongols de Perse à l'islam. Elle devait rester une des données de la politique des croisades jusqu'au traité de paix avec les Mamelûks, qui ne fut conclu qu'en 1322 par le khan Abû Saïd.

On peut reprocher aux Francs d'avoir insuffisamment soutenu cette politique. Les querelles d'influences qui se déroulèrent à la cour mongole, les guerres entre les différents khanats, les incertitudes des successions ont aussi joué leur rôle. Mais il faut insister sur ce qui revient aux aventuriers francs entrés au service mongol et qui se firent les agents zélés de l'entente entre leurs maîtres mongols et l'Occident.

Le pape Nicolas IV devait reconnaître leur rôle en leur adressant une lettre qui nous livre leurs noms (parmi lesquels figure celui d'un Tommaso Ugi de Sienne, introduit dans la garde de l'il-khan, qui apporta lui aussi un message en Occident). Il les remerciait pour l'aide qu'ils apportaient aux religieux qui allaient prêcher la foi aux Mongols en portant aux souverains des lettres pontificales. Mais ces hommes, qui étaient appréciés en tant qu'hommes de guerre (même lorsque, comme Marco Polo, ils avaient aussi des activités marchandes), étaient particulièrement bien placés pour informer les Mongols des possibilités militaires que leur offrait l'Occident. Rashid al-Dîn a tiré ses informations sur la situation politique des pays francs de ce « paladin » qu'était le Pisan Ciolo Bofeti di Anastasio, autrement connu sous le nom d'Isol le Pisan. Or celui-ci, en Syrie, joua véritablement le rôle d'un officier de liaison, investi de pouvoirs étendus par le souverain mongol.

La nécessité de disposer de tels hommes ressort des remarques de l'Arménien Haythou, chaud partisan de l'alliance mongole, mais conscient des difficultés que ne manquerait pas de présenter la collaboration d'hommes aussi étrangers les uns aux autres que les Francs et les Mongols. Son souci était de limiter les occasions de frictions entre ces alliés.

L'alliance franco-mongole n'a pas eu à affronter ces difficultés. Elle se heurtait à l'ampleur des distances, à l'impossibilité de prévoir ce qui rendrait irréalisables des opérations communes et de saisir des opportunités. Ainsi paraît-elle avoir été riche en occasions manquées.

LES PROJETS DE CHARLES D'ANJOU ET LA CROISADE

L'achat des droits à la couronne de Jérusalem par Charles d'Anjou pose la question de l'intérêt que le roi de Sicile portait à la croisade et à la récupération de la Terre sainte. Sa participation à l'expédition de 1248-1250 et la vénération qu'il témoignait à la mémoire de ses frères, Robert, tué à la Mansûra, Louis IX et Alphonse de Poitiers, morts l'un et l'autre au service de la Huitième Croisade, sur laquelle il s'est exprimé dans sa déposition au procès de canonisation de Saint Louis, ne permettent pas de douter que cet intérêt ait été réel. Mais que se proposait-il en s'assurant de la possession du trône de Jérusalem ?

L'ambition du plus jeune des fils de Louis VIII est certaine. Comte d'Anjou par droit d'apanage, il avait hérité par son mariage avec Béatrice de Provence, à la veille de la Septième Croisade, de ce comté. Mais, au retour de l'expédition, il avait manifesté sa volonté d'être le

seul maître de la Provence comtale, en dépit des revendications de ses belles-sœurs - dont Marguerite de Provence, femme de Saint Louis - et des prétentions de sa belle-mère à conserver le comté de Forcalquier ; il avait mis les Marseillais à la raison, et exigé l'obéissance de la féodalité provençale.

Dans le même temps, il s'était fait céder par la comtesse Marguerite de Flandre, en conflit avec ses fils du premier lit, les comtés de Hainaut et de Namur, ce qui l'avait amené à affronter Guillaume de Hollande, alors roi des Romains. Il avait fallu l'intervention de Saint Louis pour qu'il acceptât de lâcher prise.

La conquête du royaume de Sicile l'avait vu se mettre au service de l'Église, représentée par le pape Clément IV : il y avait fait preuve de qualités d'homme de guerre, mais aussi d'un sens politique aigu. Malgré ses engagements, il avait conservé le titre de sénateur de Rome et de vicaire de Toscane, ce qui lui permettait de maintenir une armée en Italie centrale. Après avoir vaincu Manfred, il avait gardé captive la reine Hélène, veuve de celui-ci et fille du despote d'Épire, et avait réclamé sa dot ; en 1269, il put ainsi mettre la main sur le port albanais de Valona.

Ici, Charles d'Anjou entamait les territoires qui avaient jadis fait partie de l'Empire byzantin et qui, désormais, étaient dans l'orbite du despotat d'Épire. Ce qui répondait aux vieilles ambitions des rois normands de Sicile, avides, depuis Robert Guiscard, de s'assurer le contrôle des deux rives de l'Adriatique. Mais il poussait ses visées plus loin, en acceptant de se faire le champion des deux souverains latins dépossédés par Michel Paléologue : Baudouin II, chassé de Constantinople, et Guillaume de Villehardouin, lequel avait dû, après sa défaite de Pelagonia (1259), abandonner certains territoires au *basileus*. Les traités passés à Viterbe l'associaient au projet de reconquête de Baudouin et assuraient la succession de la principauté de Morée à son fils, Philippe de Tarente, marié à Isabelle de Villehardouin.

Ainsi le comte d'Anjou se posait-il, sinon en prétendant à l'empire de Constantinople, comme on l'a parfois écrit (cet empire devait revenir à Philippe de Courtenay, époux de l'une de ses filles), du moins comme protecteur de l'empereur Baudouin et son auxiliaire dans son entreprise de reconquête, et comme suzerain de la Morée. L'expédition qu'il projetait en 1270, pour laquelle il armait une flotte, était sans doute destinée à lui permettre de recueillir les hommages de ses féodaux moréotes (que ses lieutenants allèrent recevoir en son nom), peut-être à reprendre des places occupées par les Byzantins. L'occupation de Valona pouvait lui fournir une base d'opérations

contre ceux-ci. Le duc de Bourgogne et le roi de Navarre, Thibaud V, s'étaient engagés envers Baudouin II à seconder ses opérations de reconquête du trône impérial, et le premier s'était rendu en Sicile.

C'est alors qu'était intervenue la Huitième Croisade. La participation de Michel VIII à celle-ci et les conversations entre l'empereur grec et la papauté rendaient difficile l'ouverture d'hostilités contre lui. Et Saint Louis avait obligé son frère à abandonner pour le moment son projet. Recevant, à la veille de sa mort, les envoyés de Michel, il leur avait promis de s'employer « à faire la paix entre l'empereur et son frère ». Le roi de France mort, Charles chercha à retenir en son service certains des barons pour son entreprise de Grèce qu'il avait bien l'intention de reprendre. Et, en 1271, il se fit reconnaître comme roi d'Albanie ; Durazzo, Berat, Janina, Buthrote entraient dans ce nouveau royaume. Là-dessus, Grégoire X devint pape ; plus libre que Clément IV, ancien serviteur de la royauté capétienne, à l'égard de l'Angevin, il s'opposa à une attaque de Charles contre Michel VIII. Celui-ci reprit Berat, en 1274 : la constitution du royaume d'Albanie n'avait donc pas, à ses yeux, aboli les droits de l'empire sur ce pays. Et, en 1277, les Byzantins devaient également s'emparer de Kalavryta, aux dépens des Francs de Morée.

Néanmoins, Jean XXI, qui succéda à Grégoire X, resta fidèle au projet de croisade de celui-ci, donc s'opposa à une entreprise antibyzantine. Son successeur Nicolas III, un Orsini, fut surtout préoccupé de limiter les ambitions italiennes de l'Angevin, en l'obligeant à abandonner Rome et la Toscane. Mais ces papes n'avaient pas marqué d'hostilité envers les projets de Charles concernant la Terre sainte, y voyant sans doute la perspective d'une participation active du roi de Sicile à la défense des possessions franques et à la grande entreprise de la croisade : c'est en présence des cardinaux - en période de vacance du Siège apostolique - que Marie d'Antioche avait transmis ses droits à Charles, et Jean XXI confirma ce transfert.

Faut-il admettre que le roi de Sicile avait fait valoir aux yeux de ces pontifes que son objectif était de réunir toutes les forces de l'Orient franc à celles de son royaume italien pour agir plus puissamment au bénéfice de la récupération de la Terre sainte ? En acceptant la cession de la couronne de Jérusalem à l'Angevin, Jean XXI aurait renouvelé la démarche d'Honorius III assurant cette même couronne à Frédéric II.

Mais Charles d'Anjou se contenta en 1277 de prendre possession d'Acre. La mort de son fils Philippe, puis celle de Guillaume de Villehardouin, l'année suivante, l'amènèrent à s'assurer de l'héritage d'Isabelle, fille de ce dernier et veuve de Philippe, qu'il retint à sa cour pendant qu'il occupait la principauté de Morée. En 1279, il envoyait

Hugues de Sully en Albanie pour tenter, d'ailleurs en vain, de reprendre Berat aux Byzantins. Son objectif immédiat n'était donc pas la Terre sainte, mais la péninsule balkanique. Charles put bénéficier d'un changement d'attitude de la papauté en faisant élire pape ce Simon de Brie qui avait été légat en France pour Clément IV et Grégoire X et qui, devenu Martin IV, se montra très dévoué au roi de Sicile.

L'obstacle aux projets antibyzzantins de Charles avait été le ralliement de Michel VIII à l'union des Églises. Michel, quels que fussent les objectifs politiques qui étaient entrés en jeu dans ce ralliement, s'y était donné pleinement, et s'était efforcé de surmonter les oppositions qui s'étaient manifestées dans le clergé et dans le peuple byzantins ; il avait dû sévir contre les antiunionistes. Mais ces difficultés l'empêchaient de tenir tous les engagements qu'il avait pris à l'égard de Rome, ce qui avait suscité quelque mécontentement à la cour pontificale. Martin IV en tira argument pour excommunier l'empereur byzantin et pour donner son encouragement aux projets de Charles d'Anjou, en accordant à ceux qui les seconderaient le bénéfice de l'indulgence de croisade.

En fait, les hostilités étaient déjà engagées tant en Épire qu'en Morée et dans la mer Égée. Charles préparait une flotte et une armée qui devaient partir de Sicile le 1^{er} avril 1283, sans que l'on puisse préciser l'objectif qui devait leur être assigné. On sait comment, le 31 mars 1282, l'insurrection éclata à Palerme et gagna aussitôt les autres villes de Sicile, s'accompagnant du massacre des chevaliers et des autres soldats de Charles d'Anjou - qu'elle eût été ou non préparée par les agents de Michel VIII et plus probablement par ceux du roi Pierre d'Aragon, se réclamant des droits qu'il tenait de ses ancêtres Hohenstaufen devait anéantir les projets du roi ; celui-ci rappela ses troupes pour défendre l'île et les provinces continentales de son royaume de Sicile. La mort de Michel VIII était également le signal d'une persécution du clergé grec rallié à l'Union. Martin IV promulgua une bulle de croisade en faveur de la défense de la Sicile contre les Aragonais, et il allait affecter les ressources que Grégoire X destinait à la grande expédition d'Orient à un autre objet : la « croisade d'Aragon » dirigée contre le roi Pierre.

On sait l'échec de cette expédition, entreprise après la mort de Charles d'Anjou (janvier 1285). Le fils de celui-ci était alors captif des Aragonais ; lorsqu'il retrouva la liberté, il se hâta de rendre à Isabelle de Villehardouin ses droits sur la Morée, qu'elle porta à son nouveau mari, Florent de Hainaut. Rien n'avait été changé en ce qui concerne le royaume de Jérusalem ; mais Hugues III de Chypre, après le rappel de San Severino par Charles d'Anjou (14 octobre 1282), crut le

moment venu de rétablir son autorité sur Acre. Le chef du contingent français, Eudes Poilechien, un neveu du pape Martin IV, qui exerçait la baylie au nom du roi Charles, soutenu par Guillaume de Beaujeu, fit échouer cette entreprise (août 1283).

L'autorité angevine devait encore se maintenir durant deux ans. Mais le jeune roi Henri II de Chypre, qui accéda au trône le 20 mai 1285, négocia avec le maître du Temple, en recourant à la médiation de celui de l'Hôpital, et un accord fut conclu entre eux. Lorsque Henri, avec sa chevalerie, débarqua à Acre, le 24 juin 1286, il fut reçu par toute la population venue le conduire en procession à la cathédrale. Eudes Poilechien s'enferma dans le château royal où Henri le bloqua, et capitula quand les vivres firent défaut, le 29 juin. Le roi de Chypre avait promis de soumettre l'examen de ses droits à l'arbitrage du roi de France, et proclamait qu'il ne regardait pas la garnison française comme ennemie, bien qu'elle eût tenu pour les Angevins. La parenthèse angevine était donc fermée.

Le grand projet de croisade allait-il enfin pouvoir se réaliser? Nicolas IV allait le reprendre, et l'il-khan Arghun comptait toujours sur la coopération des rois d'Occident pour leur entreprise commune. Dans la réalité, le royaume de France et celui d'Aragon venaient de s'affronter durement ; la Sicile était disputée entre Charles II et les Aragonais ; le royaume d'Angleterre était en lutte avec les Gallois. L'ambassadeur mongol venu solliciter l'aide des Occidentaux avait lui-même été témoin d'une bataille dans les eaux de Naples...

Tout le travail de préparation auquel s'était consacré Grégoire X était perdu. Et les efforts de Charles d'Anjou pour édifier un nouvel Empire latin en Méditerranée orientale avaient été réduits à néant. Or, pendant ce temps, le sultan Qalawûn restait attaché au programme qu'il avait énoncé dans une lettre à Sonqor al-Ashqar, au début de son règne : poursuivre la lutte contre les Francs.

LA CHUTE DES DERNIÈRES PLACES FRANQUES ET LA CROISADE DE NICOLAS IV

La présence d'Abagha à la tête de l'empire mongol de Perse et les relations de la cour de Sicile avec celle du Caire ont sans nul doute joué un rôle pour dissuader le sultan Qalawûn d'attaquer les territoires francs. Mais la mort d'Abagha, en 1285, lui laissait les mains plus libres, et le pouvoir de Charles d'Anjou ne s'exerçait guère qu'à Acre. Sans doute est-ce ce qui conduisit le sultan à s'en prendre d'abord aux pays du Nord.

Un prétexte lui permit de passer outre à la trêve conclue avec les Hospitaliers de Margat. Ceux-ci faisaient régner la terreur, disait-on, chez leurs voisins musulmans et auraient attaqué le château de Coliath. Qalawûn rassembla une armée, en faisant courir le bruit d'une expédition contre Hromgla, le siège du *catholicos* arménien. D'Égypte, ses navires apportèrent une quantité d'armes, notamment des tubes lanceurs de feu grégeois, et de machines de guerre. Ils se concentrèrent, le 17 avril 1285, devant Margat qui leur opposa une vigoureuse défense. Les mineurs du sultan firent s'écrouler une tour, mais sans que la brèche permît un assaut. Toutefois, les Hospitaliers, redoutant que d'autres points de l'enceinte fussent minés, acceptèrent de rendre la forteresse, moyennant une libre sortie ; leurs chefs payèrent une rançon de 2 000 dinars pour avoir le droit d'emmener 25 chevaux et mulets. Le 25 mai, Qalawûn prenait possession de Margat où il établissait une forte garnison (150 Mamelûks, 1 000 fantassins), en même temps qu'un émir qui recevait le gouvernement de toute la région d'Antioche. Jabala était déjà aux mains du sultan.

Qalawûn s'en prit ensuite au château de Maraclée, que son seigneur, Barthélemy, avait fortifié après sa précédente destruction, en profitant de sa situation sur une péninsule qui le rendait presque inexpugnable. Le sultan fit pression sur Bohémond VII de Tripoli, menaçant de rompre les trêves qui protégeaient son comté, et le prince obligea son vassal à livrer son château, qui fut détruit « pierre à pierre ».

Laodicée était encore aux mains des chrétiens, et les Alépins se plaignaient d'être ainsi obligés de passer par le territoire de ceux-ci pour avoir accès au port. Or un tremblement de terre, en mars 1287, ruina une partie de l'enceinte. Le sultan profita de cette occasion et prétexta que la ville n'était pas couverte par la trêve passée avec Bohémond, puisque celui-ci avait traité en tant que comte de Tripoli (Baïbars y avait insisté) et que Laodicée relevait de la principauté. Il pénétra dans la ville ; la citadelle recueillit la population et obtint une capitulation, le 30 avril 1287.

Sur ces entrefaites, Bohémond VII mourut (19 octobre 1287). Sa sœur Lucie était alors dans le royaume de Sicile avec son mari, Narjot de Toucy. Les barons firent appel à la mère du prince, Sibylle d'Arménie, pour qu'elle prît le gouvernement. Mais Sibylle voulut rappeler auprès d'elle l'évêque de Tortose, Barthélemy Mansel, personnage détesté par les chevaliers attachés au parti de Guy de Gibelet, que Bohémond avait fait périr en 1283. Aussi se soulevèrent-ils, proclamèrent-ils une commune, en choisissant pour maire un autre Gibelet, Barthélemy, et firent-ils savoir à la princesse Lucie quand celle-ci arriva en Orient, en 1288, et réussit à prendre possession de son château de Néphin grâce à l'appui des Hospitaliers, qu'ils étaient

bien décidés à « maintenir chacun en son droit et raison ».

En fait, la rébellion tripolitaine s'insérait dans un contexte plus large. La guerre qui avait repris entre Pise et Gênes, et à laquelle Venise s'était jointe en soutenant les Pisans (1287), avait vu les Génois tenter une attaque sur Acre, en bloquant le port et en détruisant les navires adverses. Leur flotte, sous Benedetto Zaccaria, était l'instrument d'une politique destinée à assurer l'hégémonie de Gênes dans les mers du Levant, et le sultan leur accordait une bienveillante neutralité. Aussi les citoyens de Tripoli se placèrent-ils sous la protection de Zaccaria, tandis que Barthélemy de Gibelet entrait en relation avec Qalawûn.

Les trois ordres militaires, unanimes cette fois, essayèrent de faire accepter leur médiation. Zaccaria fit savoir qu'il exigeait que le quartier génois de Tripoli fût agrandi et que la république y nommât un podestat. La princesse Lucie accepta, et l'amiral génois cessa de s'opposer à ce qu'elle prît possession de Tripoli. Mais deux envoyés d'une ville italienne (on ignore s'il s'agissait de Génois du parti de Barthélemy de Gibelet, de Pisans ou de Vénitiens) allèrent trouver Qalawûn pour dénoncer le danger que ferait courir à Alexandrie la transformation de Tripoli en une base navale génoise.

Le sultan commença des préparatifs militaires. Le maître du Temple apprit par un émir qui lui était très lié qu'ils étaient dirigés contre Tripoli, mais ses avis ne furent pas écoutés : certains croyaient à une entreprise contre Nephin, c'est-à-dire contre la princesse Lucie, et n'entendaient pas s'y opposer. L'union se fit seulement quand l'armée égyptienne dévala du krak des Chevaliers, on rappela la princesse Lucie ; le roi de Chypre envoya son frère Amaury à Tripoli, où se trouvaient aussi les maréchaux des deux ordres et le chef du contingent français, Jean de Grailly.

Le siège de Tripoli, entamé le 25 mars, fut mené avec énergie, grâce à l'emploi de grandes catapultes. Le 27 avril, les Mamelûks donnèrent l'assaut et la ville fut envahie, la population massacrée. Beaucoup de défenseurs purent se réfugier sur les navires présents : ceux qui s'entassèrent dans la petite île Saint-Thomas, à quelque distance du rivage, tombèrent le 29 sous les coups des Mamelûks qui avaient fait passer le bras de mer à leurs chevaux ; les femmes et les enfants furent réduits en esclavage, et 1 200 captifs furent envoyés à Alexandrie pour travailler à l'arsenal que le sultan y faisait construire. Tripoli fut rasée ; Qalawûn devait ordonner de la reconstruire sur un nouvel emplacement. La chute de Tripoli fut suivie de celle des petites villes de la côte, Néphm et Le Boutron. Le sire de Gibelet, Pierre, obtint en revanche de conserver sa seigneurie moyennant le paiement d'un

tribut.

Le désastre subi à Tripoli allait-il s'étendre à Acre ? Le roi Henri s'empessa de mettre la ville en défense. Qalawûn menaçait d'entamer les hostilités, accusant le roi d'avoir rompu les trêves conclues en 1283, du fait qu'il avait envoyé son frère, des navires, des chevaliers au secours de Tripoli : Henri fit valoir que ce type de secours n'était pas interdit par une trêve qui concernait exclusivement le territoire d'Acre et ses dépendances. Le sultan se rendit à ses raisons et accepta même de renouveler la trêve pour une période de dix ans et dix mois. Henri put regagner Chypre, en laissant son frère Amaury comme bayle à Acre.

En même temps, il envoyait au pape un appel à l'aide, et Jean de Grailly était chargé d'informer Nicolas IV de la situation où se trouvaient les dernières places franques.

Le pape, nous le savons par ses entretiens avec Barsauma, était attentif aux besoins de la Terre sainte et porté à reprendre le projet de Grégoire X, qui n'avait d'ailleurs jamais été officiellement abandonné - en 1280, le roi de Castille demandait à Édouard I^{er} de l'aider à réunir des navires ; on a vu que le roi de Suède légua une somme pour la croisade en 1285 et, en 1288, le même Édouard I^{er} sollicitait du pape un délai reportant son départ jusqu'en 1293. Le nouvel il-khan, Abagha, était lui aussi décidé à faire aboutir ce projet de croisade, et Buscarello de Ghizolfi était précisément venu en Europe à cette fin (cependant, le missionnaire Ricoldo de Montecroce, alors en Mésopotamie, constatait la satisfaction des musulmans à la nouvelle de la prise de Tripoli).

Nicolas IV para au plus pressé. Il envoya 4 000 livres tournois au patriarche de Jérusalem, Nicolas de Hanapes, puis une escadre de treize galées « pour la garde et la défense de la cité d'Acre et des autres terres et lieux que les chrétiens tiennent outre-mer » : elles devaient séjourner un an à Acre, disponibles « selon les besoins de la Terre sainte et du peuple chrétien qui y vit ». Et, le 10 février 1290, il proclamait une croisade en vue de « la libération totale de la Terre sainte et, en attendant, pour secourir les lieux que détient à présent la chrétienté ». La croisade devait être prêchée en tous lieux, y compris en Terre sainte. Le patriarche recevait le pouvoir d'absoudre de leurs fautes, s'ils prenaient la croix, ceux qui auraient porté la main sur des clercs, ceux qui avaient soutenu les Siciliens révoltés, et ceux qui auraient visité le Saint-Sépulcre malgré l'interdiction pontificale. Il interdisait en effet tout commerce avec les terres du sultan, le pèlerinage étant considéré, au même titre que le commerce, comme un moyen d'alimenter les finances de celui-ci. En principe, le départ de

l'expédition était fixé au 24 juin 1293.

Nicolas IV allait plus loin : il se réconciliait avec Jacques II d'Aragon, en juillet 1290, et ce dernier promettait de fournir dès 1291 un contingent de mille almugavares et deux mille arbalétriers, et un nombre équivalent l'année suivante, avec vingt galées. Édouard I^{er} envoyait Otte de Granson pour renforcer la garnison d'Acre.

À côté de ces débuts d'exécution d'une politique de croisade, d'autres menaient un jeu différent. Jacques II et son frère le roi de Sicile traitaient avec le sultan, le 25 avril 1290, en s'engageant à ne pas porter d'aide à une croisade, en autorisant l'exportation de matériel stratégique en Égypte, avec pour contrepartie la liberté pour leurs sujets d'aller en pèlerinage à Jérusalem (ils devaient renouveler ce traité en 1292-1293). Gênes se réconciliait avec Qalawûn, qui élargissait les privilèges des Génois en compensation de la perte qu'ils avaient faite de leur quartier de Tripoli. Et il n'était pas jusqu'au patriarche de Jérusalem qui ne sollicitât la levée de l'embargo sur le commerce avec l'Égypte, pour ne pas ruiner l'économie des villes franques, ce à quoi le pape consentit le 21 octobre 1290...

Le « passage particulier » avait cependant commencé à se réaliser. À Pâques 1290, une flotte vénitienne conduisait des croisés italiens, sous le commandement d'Hugues de Sully ; il s'agissait de 3 540 gens de pied qui furent stationnés à Acre. Au mois d'août, certains d'entre eux s'en prirent aux paysans musulmans qui se rendaient au marché, ainsi qu'aux marchands musulmans. Ceux-ci se réfugièrent dans leur fondouk, et les chevaliers du Temple et de l'Hôpital leur portèrent secours ; néanmoins une vingtaine de marchands et une trentaine de villageois auraient été tués, certains étant, dit-on, des chrétiens orientaux que les Vénitiens prirent pour des musulmans à cause de leurs barbes.

Le sultan, si l'on en croit des informateurs du roi d'Aragon, avait commencé des préparatifs dès le printemps. Cette affaire lui donna l'occasion de réclamer la livraison des coupables, comme responsables d'infraction aux trêves. Guillaume de Beaujeu conseillait d'accepter, quitte à livrer des criminels à la place des croisés. Les autres membres du conseil rejetèrent l'idée de livrer des croisés aux musulmans et se bornèrent à formuler des excuses dont le sultan refusa de se contenter. Les trêves étaient rompues.

La mort de Qalawûn, survenue peu après, pouvait donner l'espoir d'une reprise des négociations. En fait, son fils al-Ashraf Khalîl sut très vite déjouer une conspiration et s'assurer du pouvoir. Il commença à réunir une très grosse armée, en faisant courir le bruit d'une expédition en Afrique. Les informateurs habituels de Guillaume de

Beaujeu avertirent celui-ci du but réel de ces armements ; et, une nouvelle fois, le maître du Temple rencontra l'incrédulité de ses interlocuteurs. Le 1^{er} mai 1291, venant d'Égypte et de Syrie, une armée qui aurait compris 70 000 cavaliers et 150 000 piétons - chiffres évidemment invérifiables - se réunit sous les murs d'Acre.

Ceux-ci venaient encore d'être renforcés, la comtesse de Blois ayant financé la construction d'une nouvelle tour en 1287. La garnison était nombreuse, mais on ne pouvait sans doute aligner que 15 000 combattants. Toutefois, les Francs tenaient la mer, et leurs embarcations gênèrent les assiégeants.

Mais les moyens mis en œuvre par le sultan étaient considérables. Les deux grands mangonneaux, le *Victorieux* et le *Furieux* faisaient chacun la charge de cent chariots ; les *qarabugha* (les catapultes de dimension moyenne) étaient très nombreux. Des mineurs attaquaient des points sensibles de l'enceinte par groupes de mille hommes. Les travaux de sape utilisaient aussi bien les débouchés des égouts que la fosse des bouchers. Le 4 mai, le roi Henri II, 200 chevaliers et 500 piétons arrivèrent de Chypre. Henri parvint à engager des pourparlers avec al-Ashraf ; ce dernier lui offrit de faire évacuer Acre, en laissant au sultan la terre et les pierres de la ville qu'il était bien décidé à posséder, mais en épargnant les vies et les biens des habitants - cela par égard pour la jeunesse du roi. Les envoyés de celui-ci répondirent qu'en acceptant ces propositions, Henri se déshonorerait. Les pourparlers furent rompus.

En vain le vicomte du bourg d'Acre essaya-t-il d'incendier le *Victorieux* à la faveur d'une sortie conduite par Guillaume de Beaujeu. Le 8 mai, les mineurs accédaient directement au pied du mur d'enceinte. Le 15 mai, la tour Neuve s'écroulait, et on commençait à préparer l'évacuation des femmes et des enfants, que la grosse mer ne permit pas de réaliser. Le 16, on repoussait encore un assaut, mais, le 18, les Mamelûks prenaient pied sur la courtine. Guillaume de Beaujeu et le maître de l'Hôpital essayèrent de les refouler ; Guillaume fut tué, Jean de Villiers ainsi que Jean de Grailly gravement blessés et les défenseurs de la Tour maudite évacuèrent leur poste.

La lutte se poursuivit dans les rues, tandis que les portes tombaient les unes après les autres. Le maréchal de l'Hôpital fut tué alors qu'il défendait les abords du port pour permettre les évacuations. Les manoirs fortifiés tinrent encore quelque temps, en particulier ceux des Teutoniques et des Hospitaliers. Le sultan promit la vie sauve aux défenseurs et les fit néanmoins massacrer. Le donjon du Temple, une puissante forteresse à cinq tours, tint plus longtemps, sous le commandement du maréchal Pierre de Sevrey, soucieux de permettre

l'embarquement de ceux qui s'y étaient réfugiés. Finalement, le sultan promit de laisser les réfugiés s'embarquer, et une troupe de Mamelûks entra dans le château. Mais les Mamelûks commencèrent à profaner la chapelle et à violenter les femmes ; Pierre de Sevrey se jeta sur eux, et le siège reprit. Un second accord fut violé ; et c'est seulement le 28 mai que le château succomba ; miné, il s'écroula sur les assaillants et sur les derniers Templiers. Ceux-ci avaient été jusqu'à trancher les jarrets des chevaux pour que l'ennemi ne pût s'en emparer.

On avait pu évacuer une partie des défenseurs, avec Henri II et Otte de Granson, et de nombreux blessés. Les mamelûks massacrèrent les dominicains dans leur couvent, les franciscains, les clarisses ; ils raflèrent les femmes, les enfants, et les réduisirent en esclavage. Le patriarche Nicolas s'était noyé pendant l'évacuation, son embarcation surchargée ayant coulé. L'écho de ce massacre et du sac de la ville a été recueilli à Bagdad par Ricoldo de Montecroce, qui put racheter quelques livres provenant du couvent des Dominicains.

Les dernières places tombèrent pratiquement sans résistance : le châtelain de Tyr fit évacuer la ville et se retira le jour même de la chute d'Acre (19 mai). Sidon résista jusqu'au 14 juillet, mais, privé de l'espoir de secours, le commandeur du Temple fit évacuer la forteresse ; Beyrouth fut prise par trahison, le 21. Cayphas succombait le 30 juillet et les moines du Carmel étaient martyrisés dans leur couvent. Tortose fut évacuée le 3 août, et Chastel-Pèlerin le 14.

Les prodiges de valeur qui furent déployés au cours du siège d'Acre jettent un rayon d'héroïsme sur l'écroulement de la Syrie franque face au déploiement des forces de l'Empire mamelûk.

Les chrétiens de la montagne libanaise supportèrent le contrecoup de cet effondrement, car leurs voisins, les émirs musulmans, se jetèrent sur leurs domaines. Ce fut pour subir un sérieux échec de la part des *mûqaddam* des villages maronites (1292). Les sultans préférèrent tolérer ces autonomies, compte tenu de la médiocre docilité des chefs druses ou même sunnites contre lesquels ils furent contraints de diriger une expédition punitive. Quant aux citadins syriens des villes côtières, ils partagèrent sans doute le sort des Francs ; comme ceux-ci, ils furent nombreux à gagner Chypre, qui demeurait franque, et qui échappa à la tentative de débarquement que méditait al-Ashraf, car celui-ci fut tué par ses émirs.

LES LENDEMAINS DE LA CHUTE D'ACRE

La chute d'Acre fut pour la chrétienté occidentale un véritable choc. On chercha des responsables, tant la brève durée du siège - quarante-quatre jours - d'une place aussi forte paraissait incroyable. Le roi Henri II, la papauté, les ordres militaires, les discordes des Francs, les trahisons des habitants furent, de divers côtés mis en cause. Mais le fait en lui-même marquait la fin d'une nation qui avait réussi à survivre pendant près de deux siècles.

Le sort des Francs d'Orient en a passionné plus d'un. Des traditions, en Orient, rattachent à ces Francs des tribus bédouines, des montagnards libanais, d'autres encore. En réalité, ils furent dispersés. Beaucoup franchirent la mer et trouvèrent asile, qui en Occident, qui en Arménie, qui à Chypre. Dans cette île, l'afflux des réfugiés fut tel que, dit-on, les Chypriotes feignaient de ne pas reconnaître ceux qui arrivaient pour ne pas avoir à les prendre à leur charge, et que le roi dut dépenser de grosses sommes pour les secourir. La fondation de la ville nouvelle de Famagouste permit d'accueillir nombre de Francs et de Syriens.

Beaucoup d'autres connurent l'esclavage ; les voyageurs en retrouvèrent en Égypte ; des Templiers étaient devenus pêcheurs au service du sultan en mer Rouge ; les chantiers de construction étaient peuplés de captifs francs. Un pèlerin précise qu'ils n'étaient pas maltraités, mais qu'ils souffraient de la privation de secours religieux et de l'impossibilité de respecter le repos dominical. Certains passèrent à des rites orientaux ; beaucoup étaient voués à une islamisation plus ou moins rapide. On ne trouve plus nulle part mentionné un îlot de population franque.

Les Mamelûks avaient détruit systématiquement les villes de la côte et les châteaux où une croisade aurait pu s'accrocher : il en fut ainsi à Acre, à Sidon, au Chastel-Pèlerin, à Tripoli, qui firent l'objet de démantèlements, voire d'une destruction complète. Une porte gothique de Sainte-Croix d'Acre fut transportée au Caire pour orner la mosquée d'al-Nâsir, en 1303. Mais les bibliothèques, les œuvres d'art disparurent en quasi-totalité.

La Syrie franque avait vécu, et les Syriens chrétiens subirent de grosses pertes humaines et morales, en se retrouvant dans la condition de *dhimmi*, mais les vainqueurs ne semblent pas les avoir systématiquement persécutés : c'est surtout dans les villes occupées par les Mongols qu'ils firent l'objet de représailles. Le contact avec l'Occident était perdu jusqu'à ce que les missionnaires cherchent à le renouer. Cependant des sympathies survivaient, qu'on put parfois exploiter.

Si la Syrie franque ne pouvait plus faire l'objet de la sollicitude des

Occidentaux, la Terre sainte n'avait pas cessé de hanter leur pensée. Et la croisade restait, plus que jamais, à l'ordre du jour. C'est précisément avec la chute d'Acre que s'ouvre l'époque des projets de croisade.

Nicolas IV, en apprenant la prise de la grande ville, proclamait la reprise de l'embargo sur le commerce avec les pays du sultan qu'il venait de rapporter (23 août 1291). Tirant les leçons de l'événement, il invitait le Temple et l'Hôpital - tous deux très éprouvés au cours du siège - à envisager leur réunion en un ordre unique. Mais plus urgente était la mise en défense des royaumes d'Arménie et de celui de Chypre, qui fit l'objet de mesures immédiates. L'équipement d'une escadre chargée de cette défense et de l'application de l'embargo, escadre qui fut confiée à Manuel Zaccaria, ne tarda pas. Cette petite force navale d'une vingtaine de galères, renforcée par les quinze galères du roi de Chypre, attaqua en 1293 Candelore (Alaya) et Alexandrie, mais les hostilités qui reprirent entre Gênes et Venise entraînèrent la dislocation. Les navires chypriotes continuaient à patrouiller en mer pour empêcher la contrebande, sans grand résultat, car les communes italiennes avaient réussi à se faire exempter de l'observation de l'embargo. On maintint toutefois celui-ci, avec des peines qui furent encore renforcées par Boniface VIII, parce qu'on en attendait un affaiblissement notable des ressources que le sultan tirait de ses douanes, comme du pèlerinage, et l'arrêt de l'importation de matériel de guerre - le bois, qui était aussi nécessaire pour les digues du Nil que pour les constructions navales, le fer, les lances et les épées. Dans les faits, les « Alexandrins », c'est-à-dire les marchands qui se rendaient en Égypte ou en Syrie, parvenaient à obtenir soit des licences d'exportation, soit l'absolution de l'infraction qu'ils avaient commise.

La préparation d'une croisade restait inscrite au programme pontifical. Un dominicain, Pierre de Permis, décrivant les Lieux saints, devait écrire : « Que les Sarrasins occupant la Terre sainte, cela doit être une incitation à la prière et à la pénitence pour les fidèles ». Et le Génois Galvano de Levante rédigeant avant 1295 un *Livre de la conduite des chrétiens pour effectuer le passage contre les Sarrasins* à l'intention du roi de France, énumérait les raisons qu'il y avait de récupérer le « royaume du Christ ». Boniface VIII recommandait en 1298 le roi Sempad d'Arménie aux rois de France et d'Angleterre en expliquant que « le royaume d'Arménie est proche de la Terre sainte et que si l'armée des fidèles chrétiens croisés doit s'y rendre comme il est prévu, c'est par lui qu'on peut plus facilement espérer la recouvrer ». Or une nouvelle occasion allait se présenter de procéder à cette récupération.

Le 21 octobre 1299, un chrétien du nom de Cariedin venait de la

part du khan mongol offrir au roi de Chypre et aux maîtres des trois ordres de s'associer à une campagne que Ghazan allait mener contre Damas et l'Égypte. À nouveau, le gouverneur de Syrie pour le sultan s'était révolté contre celui-ci et avait fait appel aux Mongols. Mais, en raison de désaccords entre Templiers et Hospitaliers, rien n'était encore prêt quand arriva un nouveau messenger, le 30 novembre. Et le 24 décembre, c'est en l'absence des Francs que les Mongols, leurs alliés géorgiens et arméniens remportèrent la victoire de Homs et poursuivirent l'ennemi jusqu'à Gaza. Cependant le roi de Chypre avait mis sur pied une armée de 400 chevaliers et turcoples, avec 60 archers et arbalétriers, qui débarquèrent au Boutron, entreprirent de fortifier Néphin et firent appel aux chrétiens de la montagne pour entamer le siège de la nouvelle ville de Tripoli ; sans succès. En juillet 1300, l'amiral Baudouin de Picquigny, ayant à son bord le représentant de Ghazan, Ciolo Bofeti, entra dans la branche de Rosette, opéra un débarquement au cours duquel quelques captifs chrétiens, jadis pris à Acre, furent délivrés ; après quoi il remonta le long de la côte de Syrie, débarquant à Acre, à Tortose et enfin à Maraclée. L'île de Rouad fut occupée par un fort détachement qui devait attendre l'arrivée de l'armée mongole, annoncée pour la fin de l'année.

Les Mongols ne vinrent pas avant février 1301 : Ghazan était tombé malade et son général, Qutlugh-Shâh, n'amenait près d'Antioche que quarante mille cavaliers. Encore ne put-il réaliser que des opérations limitées, laissant une vingtaine de milliers d'hommes dans la vallée du Jourdain pour couvrir Damas où se maintenait un gouverneur mongol.

Ciolo Bofeti se titrait « vicaire de Syrie et de Terre sainte pour l'empereur des Tartares ». Sa mission était peut-être surtout d'assurer la coopération entre Francs et Mongols, et d'exécuter la promesse qu'avaient faite ceux-ci à leurs alliés : la remise entre leurs mains de la Terre sainte recouvrée. Ghazan avait écrit aux rois d'Occident, et, en mai 1300, Jacques II d'Aragon lui annonçait l'envoi de galères, de nefes et de combattants, en lui demandant l'attribution du cinquième de la Terre sainte : de son côté, le roi Charles II d'Anjou désignait un vicaire pour le royaume de Jérusalem, Melior de Ravendel, sans nul doute dans la perspective de cette récupération. Ghazan avait renouvelé sa promesse au roi d'Arménie ; à la fin de 1301, il demandait au pape d'envoyer des troupes, du clergé, des laboureurs, de façon à refaire de la Terre sainte un état franc. Mais entre-temps le gouverneur de Damas avait changé de camp ; le corps d'occupation mongol avait dû se replier. Ghazan ne put revenir qu'en 1302, et son armée fut battue à Marj al-Suffar (21 avril 1303). Quant aux Templiers qui s'étaient fait donner Rouad, leur petite garnison (120 chevaliers, 500 archers syriens) dut capituler en 1303. Le dernier seigneur de Gibelet, qui

paraît avoir rallié le camp des adversaires du sultan, aurait évacué sa ville après l'avoir incendiée.

La campagne de Ghazan attestait que les promesses des Mongols n'étaient pas oubliées. Aussi continuait-on à en tenir compte dans les projets de croisade.

LE TEMPS DES PROJETS

Après la crise ouverte dans l'Église par le conflit entre Boniface VIII et Philippe le Bel, celui-ci étant trop occupé par les affaires de Guyenne et de Flandre pour accorder toute son attention à celles d'Orient, l'élection de Bertrand de Got au trône pontifical ramena la croisade au premier plan de l'actualité. Le nouveau pape, Clément V, était très sincèrement désireux de faire aboutir le projet élaboré par Grégoire X.

Mais la préparation de la croisade passait désormais par des négociations entre les souverains, dans l'attente, sans doute, de la réunion d'un concile que Clément V ne convoquerait qu'en 1311. Le pape, comme ses prédécesseurs, commença par s'entourer de conseils. C'est durant son séjour à Poitiers, en 1307, qu'il se vit soumettre plusieurs mémoires d'importance variable.

Celui du maître du Temple, Jacques de Molay, commençait par discuter de l'intérêt que présentait un passage particulier préalable au passage général ; il ne pouvait s'agir que de l'envoi d'une armée en Arménie, si celle-ci devait servir de base de départ à la grande expédition. Jacques de Molay estimait que, face aux 12 000 à 15 000 cavaliers et 40 000 à 50 000 archers que le sultan pouvait mettre en campagne, il était de toute façon nécessaire de prévoir une force nombreuse, et que l'Arménie et les Arméniens n'apportaient pas un renfort suffisant. Pour sa part, il optait pour une expédition massive, à laquelle devaient participer tous les rois d'Occident, avec un nombre de nef capable de transporter rapidement toute l'armée - au moins 12 000 à 15 000 chevaliers, 2 000 arbalétriers à cheval et 5 000 fantassins. On débarquerait à Chypre (qu'il fallait dès à présent renforcer par l'envoi d'une dizaine de galères) pour décider du lieu où on emploierait l'armée. Le maître de l'Hôpital donnait de son côté une description complète de l'adversaire et de son armée, ainsi que celle de l'itinéraire qui conduirait les croisés de la côte syro-palestinienne en Égypte (*La Devise des chemins de Babylone*), sans préjuger le plan de campagne qui serait adopté, mais en laissant entendre que le but de la campagne ne pouvait être que le cœur de l'empire des Mamelûks. Le

roi de Sicile, Charles II d'Anjou, adhérerait sans doute à ce plan ; le 20 juillet 1307, il promettait de fournir à l'expédition projetée vingt galères et un contingent de trois cents chevaliers, en vue sans doute d'un passage général.

Quant au prince arménien Haythou, qui était venu de Chypre comme envoyé du régent Amaury de Lusignan, il rédigeait en août 1307, durant son séjour à Poitiers, un très long traité, qui a reçu le titre de *Fleur des histoires de la Terre d'Orient* pour insister sur l'importance du facteur mongol : le nouveau khan, Öljeitü, était lui aussi favorable aux chrétiens (il avait écrit en mai 1305 aux rois de France, d'Angleterre, au pape, et envoya des secours aux Arméniens en 1304-1305). Il suggérait l'envoi d'une armée de 1 000 chevaliers, 3 000 piétons et dix galères, soit à Chypre, soit en Arménie, pour renforcer le blocus de l'Égypte et s'entendre avec les Tartares. Ceux-ci attaqueraient Alep, les Latins Tripoli. Viendrait ensuite le passage général, qui pourrait passer soit par la Barbarie (et nous retrouvons ici la question de Tunis), soit par Constantinople, soit par la mer (avec repos à Chypre). Débarquer en Arménie permettrait de remonter la cavalerie, et celle-ci irait rejoindre les premiers débarqués à Tripoli. Puis, pendant que le khan conquerrait l'Égypte, les Francs occuperaient la Terre sainte.

D'autres mémoires allaient suivre, tel celui du roi de Chypre Henri II, en attendant, en 1321, celui, plus original, et insistant sur les aspects maritimes de l'expédition à venir, du Vénitien Marino Sanudo (le *Livre des secrets des fidèles du Christ*). Entre-temps, l'ordre du Temple avait été détruit. Jacques de Molay avait été reçu par le pape à Poitiers ; il avait discuté les propositions qu'on avait faites de réunir les deux ordres du Temple et de l'Hôpital, en se soumettant par avance à la décision du pape, mais en exposant les raisons pour lesquelles cette réunion lui paraissait inopportune. Son arrestation et celle de tous ses frères de France, le 13 octobre 1307, étaient tout à fait imprévues.

Les raisons qui ont fait agir le roi de France n'ont pas à nous retenir ici. Mais elles touchaient à l'avenir de la croisade, et c'est Guillaume de Nogaret, dans un mémoire daté de 1310, qui explique que « l'abomination des Templiers » était « un obstacle évident » à la réalisation de la croisade. L'expédition devrait avoir lieu au plus tôt, les rois se mettant d'accord pour fournir chacun leur contingent ; la perte de la Syrie ayant privé les chrétiens de leur base de départ, l'affaire serait plus difficile ; il faudrait y associer les Tartares, les Grecs, les villes maritimes d'Italie. Et, une fois la conquête réalisée, y affecter pendant au moins vingt ou trente ans des guerriers que l'on relèverait souvent. Pour fournir aux dépenses de ce corps

d'occupation, on utiliserait les revenus du Temple et une taxe frappant les Hospitaliers et les autres ordres.

C'est Pierre Dubois, autre conseiller du roi de France, qui donna son plein développement à ce projet. Pour lui, la réunion du Temple et de l'Hôpital était dépassée : il convenait de créer un nouvel ordre militaire, placé sous le contrôle de la royauté capétienne. Et au lieu de restaurer l'ancien royaume de Jérusalem, de remodeler la carte de l'Orient. Mais c'est aux nouveaux chevaliers qui reviendrait la défense de la Terre sainte contre les infidèles.

On voit apparaître ici une perspective que retiendront les ordres de chevalerie fondés par les princes du XIV^e siècle. Elle avait déjà été envisagée au cours de la préparation du concile de 1274, mais elle avait surtout fait l'objet d'un mémoire adressé, peu après la chute d'Acre, au pape Nicolas IV par Charles d'Anjou (le *Conseil du roi Charles*). Celui-ci élaborait un plan de croisade comportant l'envoi d'un « petit passage général », qui aurait établi une base d'opérations, soit à Tripoli, soit à Chypre, en vue de préparer le « grand passage ». Quant aux conquêtes qui seraient réalisées, il n'envisageait pas de les remettre aux princes dépossédés par les Mamelûks - ce qui vaut d'être signalé, puisqu'il était roi titulaire de Jérusalem. Elles devraient être remises en garde à un nouvel ordre militaire, auquel seraient attribués les biens du Temple, de l'Hôpital et des autres ordres analogues, mais aussi ceux d'autres « religions » aux caractères différents, comme les Trinitaires ou les Grandmontains. Cet ordre disposerait en outre d'un financement régulier, assuré par une taxation des biens du clergé. Il maintiendrait outre-mer une force permanente - 2 000 chevaliers et 200 sergents - et aurait pour chef un prince, autant que possible fils de roi. Ainsi la croisade serait-elle perpétuée, sous la forme d'un engagement de l'ensemble de la Chrétienté, par le biais d'un ordre qui avait ébauché un mode de soutien permanent de la Terre sainte, mais en écartant ceux qui existaient.

Clément V restait cependant fidèle à une conception plus traditionnelle. Contraint par le roi de France à agir contre les Templiers, il cherchait à donner à ceux-ci le moyen de défendre leur ordre et d'en conserver le contrôle des biens. Les Hospitaliers qui, comme les Templiers, avaient trouvé refuge à Chypre au lendemain de la chute d'Acre, se voyaient confier en 1308 la préparation d'un « passage particulier » destiné à défendre Chypre et l'Arménie, en même temps qu'à renforcer l'embargo : mille chevaliers et quatre mille piétons devaient s'y employer pendant cinq ans ; c'est cette entreprise qui aboutit à l'occupation de Rhodes par les chevaliers. C'était à peu de chose près ce qu'avait recommandé Haythou.

Le « passage général » aurait dû avoir lieu en 1310. Le pape, tant en raison de la crise survenue à Chypre du fait de l'usurpation d'Amaury que de ses propres difficultés, s'en remit au concile qu'il convoqua à Vienne et qui s'y tint du 30 octobre 1311 au 6 mai 1312. La croisade y fut décidée ainsi que la levée d'une décime prescrite pour une durée de six ans. On sait que l'ordre du Temple fut supprimé, sans être condamné, et ses biens transférés à l'Hôpital.

Le concile fut l'occasion de la rédaction de nouveaux mémoires. Deux missionnaires dominicains, Raymond Étienne et Guillaume Adam, écrivirent l'un *l'Avis directif pour le passage outre-mer*, l'autre le *De modo Saracenos extirpandi*. Le premier texte, dédié au roi de France, proposait une croisade qui aurait le choix entre quatre voies - voie de mer, Barbarie, Italie, Allemagne - et recommandait la dernière, qui exigeait d'obtenir au passage la soumission des Serbes et des Grecs et d'en profiter pour ramener à l'union les chrétiens séparés. Le second insistait sur la nécessité de faire respecter le blocus de l'Égypte, mais en y ajoutant l'envoi d'une escadre dans l'océan Indien, et recommandait aussi d'obtenir le concours de l'empire de Constantinople, au besoin par la force.

Le caractère de plus en plus irréalisable de ces projets contraste avec la modestie des entreprises. La croisade de Clément V parut prendre corps quand Philippe le Bel prit la croix (1313), mais Enguerrand de Marigny le dissuada de partir. Philippe V envisagea de confier une armée et une escadre à Louis de Clermont (1318-1319) ; Charles IV, au lendemain d'un raid destructeur des Mamelûks sur l'Ayas (1322), prépara une expédition dont le premier élément aurait été confié à Amaury de Narbonne. Et Philippe VI reprit la croix en 1331.

En fait, d'autres types de relations avaient commencé à intervenir. Avant 1295, les rois d'Aragon avaient continué à promettre au sultan de l'assister contre une éventuelle croisade ; par la suite, réconciliés avec le pape, ils ont échangé des ambassades avec les Mamelûks, favorisant le commerce des Barcelonais avec l'Égypte et obtenant pour leurs sujets le droit de visiter le Saint-Sépulcre. Ils sont également intervenus en faveur des chrétiens indigènes persécutés en Egypte. Le roi de Chypre, de son côté, était autorisé par le pape à envoyer des « ambassadeurs et informateurs » dans ce pays, et les relations commerciales ont tendu à se régulariser dès 1326. Jean XXII et Charles IV eux-mêmes ont essayé de négocier un accord avec le sultan, de 1328 à 1330, sur la base de la concession symbolique des Lieux saints. Le sultan al-Nâsir s'y est refusé, mais a accepté la demande du roi angevin de Sicile qui a permis l'installation d'un couvent franciscain à Jérusalem.

Certes, la récupération de la Terre sainte n'est pas oubliée. Elle continuera à nourrir les espérances et les imaginations ; le roi Jean le Bon a envisagé la mise en route d'un « passage général » dont il aurait été le chef, en 1363, et le roi de Chypre Pierre I^{er}, dans cette perspective, a conduit un « passage particulier » à Alexandrie en 1365. En réalité, dès 1334, une nouvelle conception de la croisade se fait jour. C'est le moment où le déclin de la domination mongole en Asie Mineure et la disparition des Seljuquides de Konya entraînent la formation de souverainetés turques, celles des *uc-begi* ou émirs turcomans de la frontière, qui s'adonnent à la piraterie et aux incursions de plus en plus profondes en pays byzantin comme dans les îles possédées par les Latins en mer Égée. Les plus fameux d'entre eux seront les Ottomans, dont les entreprises menacent l'Empire byzantin et, bientôt, les royaumes chrétiens des Balkans ; dès 1334 en effet, se constitue la première des « saintes ligues » unissant les puissances maritimes et les Byzantins contre les Turcs. Les privilèges de croisade leur sont accordés.

Par ce biais, la croisade redevient ce qu'elle avait été au temps d'Urbain II, une forme de défense du monde chrétien d'Orient et d'Occident contre une vague d'invasions musulmanes, à nouveau portée par les Turcs. La Terre sainte n'est pas oubliée ; elle est sans cesse visitée par des pèlerins qui évoquent avec nostalgie les souvenirs du temps des croisés et espèrent son retour ; elle est le terme que proposent à leurs expéditions les princes qui vont lutter contre les Turcs. Mais les circonstances ont changé, et l'Occident n'est plus en mesure de bander ses efforts pour cette « récupération de la Terre sainte » qui lui avait demandé tant de sacrifices.

CONCLUSION

Deux siècles de croisades ont inspiré les auteurs des chansons de geste, ces narrations versifiées où le récit des événements réels se colore d'enrichissements légendaires : les épisodes dramatiques ou héroïques ne manquaient pas qui se prêtaient aux développements épiques. Sans doute au cours même de la Première Croisade, il y eut des trouvères pour chanter les exploits des preux, et on devine leur intervention à l'origine de tels passages d'une historiographie plus savante, œuvre de clercs ou de chevaliers, qui prit naissance elle aussi durant l'expédition ou au lendemain de celle-ci. La *Chanson d'Antioche* de Richard le Pèlerin a été le premier de ces textes versifiés ; l'*Histoire de la Guerre sainte* d'Ambroise a apporté un témoignage analogue pour la Troisième Croisade. Remaniées, enrichies d'épisodes imaginaires et romanesques, mais exaltant toujours les valeurs chevaleresques qui avaient animé les héros chrétiens comme les héros musulmans, ces œuvres sont à l'origine des romans de chevalerie du « second cycle de la croisade », dont firent partie Kurbuqa devenu Corbaran, Tughtekin assimilé à Hugues de Tibériade, Saladin, à côté de Baudouin de Bourcq, prototype du Baudouin de Sebourg de la chanson. Tandis que Godefroy de Bouillon devenait l'un des « preux » dont les exploits figurent sur les tapisseries qui décorent les palais, le chef-d'œuvre du Tasse, la *Jérusalem délivrée*, nourrissait l'imagination des hommes de la Renaissance et inspirait les artistes qui multipliaient les tableaux consacrés aux amours de Renaud et d'Armide, tout en perpétuant le souvenir des croisés.

Les historiens eux-mêmes voient alors avant tout dans les croisades une épopée qui exalte l'héroïsme et la foi, associés dans une grande aventure qui se prolonge en ce temps où l'on combat encore le Turc aux confins de l'Europe centrale comme en Méditerranée ; Voltaire lui-même écrivait : « J'avoue que je ne serais pas fâché qu'on en fit une contre l'Empire ottoman [...]. Je verrais avec plaisir la belle Grèce [...] délivrée de son esclavage. » Cependant, le XVIII^e siècle apporte une tout autre vision de la croisade, à laquelle n'est pas étranger le mépris du siècle des Lumières pour ceux qui l'ont précédé ; et l'on trouve dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert ce jugement sans nuance : ce fut « un temps de ténèbres assez profondes et d'un étourdissement assez grand [...] pour entraîner une partie du monde dans une malheureuse petite contrée afin d'en égorger les habitants et de s'emparer d'une pointe de rocher qui ne valait pas une goutte de sang ». Et le même Voltaire de renchérisse, parlant de « cette fureur

épidémique qui dura deux cents années et qui fut toujours signalée par toutes les cruautés, toutes les perfidies, toutes les débauches, toute la démence dont la nature humaine est capable ».

Cette interprétation est restée celle des historiens idéologues. Elle devait susciter une réaction, celle des romantiques, sensibles à l'aspect d'aventure exotique, comme le montrent tant de tableaux d'histoire. Mais surtout de toute une école d'historiens, pour la plupart catholiques, auxquels nous devons la reprise d'une étude scientifique qui a commencé dès le XVII^e siècle avec la collecte des sources narratives à laquelle reste attaché le nom de Bongars. Celui de Joseph Michaud a inauguré une longue série, avec les Rey, les Mas-Latrie et surtout Paul Riant, infatigable éditeur de textes, émule d'un Tobler et d'un Röhricht. Pour ceux-là, l'histoire des croisades n'est pas celle d'une aberration ni d'une stérile aventure.

L'aspect scientifique de la recherche sur les croisades a pu faire ainsi des progrès considérables. L'oeuvre des érudits continue de se prolonger aujourd'hui, dans la lancée de ces savants de la fin du XIX^e siècle, auxquels nous devons de pouvoir disposer d'une documentation sûre, et qui fait appel à la connaissance des sociétés non européennes.

Néanmoins, la diversité des conclusions auxquelles sont parvenus les auteurs des synthèses reste grande. Porter un jugement sur les croisades implique des conceptions de nature philosophique, religieuse, politique, qui constituent tout un éventail. Et ce serait un bel exercice d'historiographie que de confronter tous ces points de vue. Pour nous arrêter à ceux qui ont écrit au cours de ce demi-siècle, nous avons vu René Grousset, historien des civilisations, replacer les croisades dans ce qui lui apparaissait comme le conflit millénaire opposant une civilisation européenne, fille de la pensée grecque, de l'ordre romain, du christianisme et des apports germaniques, à d'autres cultures qui se sont développées dans le vaste Orient. Pour lui, les croisades sont venues relayer un effort byzantin qui s'essouffait. Et elles ont abouti à implanter sur le sol de l'Asie des hommes, des formes de pensée et des structures politiques venus d'Occident, constituant comme une première forme de colonisation européenne.

C'est ce point de vue qui a été critiqué, parfois âprement, par ceux que Michel Balard, a appelés « les hérauts du tiers-monde », à l'époque des décolonisations. Ce qui apparaissait comme un résultat positif des croisades devenait l'objet d'une dénonciation rétrospective. Les décennies ont passé, apportant leurs nuances, et l'on a compris qu'il était vain de prétendre assimiler l'expansion européenne, dont les croisades furent l'occasion, au « colonialisme » reproché aux Européens, et qui avait fait leur fierté.

Les croisades ont mis en contact les Occidentaux avec un Orient, ici chrétien, là musulman, avant de leur faire découvrir toute une Asie encore inconnue. Cette découverte a pu être l'occasion d'une prise de conscience réciproque des diversités et des convergences ; elle l'a parfois été. Mais la tendance actuelle est plutôt de souligner comment cette rencontre a pu, au contraire, engendrer des ruptures. L'on a parfois fait porter à la croisade des responsabilités qui ne sont peut-être pas toujours les siennes. Ainsi a-t-on voulu minimiser la portée du schisme gréco-latin de 1054 en situant en 1204 le moment de la véritable déchirure opposant les Églises grecque et latine, et le point de départ d'une haine vouée au nom latin qui, à vrai dire, est déjà manifeste dans le peuple de Constantinople en 1182.

L'incompréhension dont les Byzantins sont crédités à l'égard de la croisade n'a nullement empêché les empereurs de se servir de celle-ci pour sauver leur empire, ni les Latins de mourir en grand nombre, depuis 1095 jusqu'en 1453, pour défendre la ville impériale de la menace turque.

C'est aussi la croisade qui aurait aggravé le fossé entre chrétiens et musulmans ; tel auteur estime même que c'est elle qui a poussé l'islam à l'intolérance. En fait, la croisade n'a pas été une « guerre à l'islam », mais une lutte contre des pouvoirs musulmans pour un objet bien déterminé sur lequel la Chrétienté estimait avoir plus de droits qu'eux, la Terre sainte. Et c'est sur bien d'autres fronts que les guerriers chrétiens avaient trouvé en face d'eux les Sarrasins, longtemps avant 1095. Fut-il réellement nécessaire de recourir à toute une propagande pour exciter chez eux l'hostilité envers les musulmans en allant jusqu'à dénaturer la pensée islamique ?

Il peut être commode de faire porter à la croisade la responsabilité d'oppositions qui ont sans doute bien d'autres causes. Le recul des chrétientés orientales lui a aussi été imputé, que ce soit parce que les Francs auraient opprimé ces chrétientés regardées comme hétérodoxes ou, au contraire, en raison de la faveur qu'ils leur auraient témoignée et qui les auraient compromises aux yeux des musulmans. Il est certain que ceux-ci ont parfois fait porter aux chrétiens locaux le poids d'échecs subis par les Latins ; mais c'est surtout à la suite de campagnes mongoles et du fait de la conversion des conquérants à l'islam que sont intervenues persécutions et conversions forcées. La situation d'humiliation des *dhimmi* en terre musulmane et l'érosion des populations chrétiennes sont bien antérieures aux croisades.

Faut-il ajouter qu'il convient d'éviter de partir de situations contemporaines pour remonter à l'époque des croisades ? Les propagandes qui ont sévi au cours de sept siècles ont contribué à

modifier les rapports entre communautés, voire à introduire des perspectives totalement étrangères à ce qu'elles étaient au Moyen Âge. L'évocation des « croisés » dans une certaine presse lors de la récente crise libanaise montre à quel point peuvent jouer les anachronismes. Et les formes modernes du dialogue interconfessionnel ont contribué à donner des images discutables de ce qu'était ce dialogue au Moyen Âge.

Les croisades ont aussi eu leur contrecoup sur la chrétienté occidentale. Là encore, il y a eu bien des simplifications abusives : c'est ainsi qu'on fait remonter à la concession de l'indulgence par Urbain II les origines du trafic des indulgences dénoncé par Luther, alors que l'attribution d'indulgences pour la restauration des églises est bien antérieure à 1095.

L'identification de la croisade à une « guerre sainte » reste l'objet d'un débat, quelle que soit l'argumentation déployée par les canonistes. Aussi nombre d'historiens, et parmi eux Paul Rousset, ont-ils manifesté leur répulsion pour une guerre ayant pour objet d'imposer la force de la foi chrétienne aux infidèles. E.J. Watkins écrit, dans *The Church in Council* (1960), que « la croisade fut en réalité une défaite spirituelle du christianisme par l'islam ». Il laisse entendre que la Chrétienté a fait sienne la notion de *jihād*, et cela bien que des voix musulmanes s'élèvent contre l'assimilation pure et simple du *jihād* à la guerre sainte.

Il n'a d'ailleurs pas été nécessaire que le fanatisme anime les combattants pour que la guerre ait pris des formes insoutenables. Une ville prise d'assaut est exposée à connaître le massacre, le pillage et toutes les violences : on pense à la prise de Jérusalem, à celles de Césarée, de Bilbéis, au sac de Constantinople, tout comme à la prise d'Édesse par Nûr al-Dîn, et à celles d'Antioche, de Tripoli ou d'Acre par les Mamelûks ; la décapitation, ordonnée de sang-froid par Saladin, des Templiers et des Hospitaliers précède celle des prisonniers faits à Acre par Richard Cœur de Lion, et ceux qui furent capturés à l'Ager *Sanguinis* avaient eux aussi été systématiquement massacrés. Le sang a coulé, les hommes se sont rués pour piller, au cours de bien d'autres guerres et jusqu'en notre temps.

Si l'un des buts que se proposait l'Église en appelant à la croisade était la christianisation du mode de vie des chevaliers, en incitant ceux-ci à se regarder comme voués à protéger les faibles, les croisades ont été par une autre voie un facteur de transformation de la société occidentale, dont les souverainetés politiques ont tiré profit. Des rois qui avaient peine à obtenir l'obéissance de leurs grands vassaux, parce que ceux-ci se regardaient comme maîtres chez eux, les emmenèrent

en Orient à leur suite. La camaraderie des camps, voire la captivité partagée, rapprocha des hommes qui se regardaient comme rivaux, sinon comme ennemis. Plusieurs grandes familles, en France comme en Angleterre et dans l'Empire, ont manifesté sur plusieurs générations une véritable vocation de croisés, et y ont sacrifié d'autres objectifs. Le seigneur qui aliène une de ses terres afin de partir pour la Terre sainte renonce plus d'une fois à une politique familiale d'accroissement territorial. Les levées d'argent opérées en vue de la croisade ouvrent la voie à des fiscalités ; la protection des biens des croisés légitime l'intervention des souverains. Et la papauté n'a pas ménagé ses peines pour réconcilier des adversaires en vue de leur participation à une expédition ou de la création du climat de paix qu'elle regardait comme une condition du succès de celle-ci. Probablement sans plan préconçu, les croisades ont favorisé le mouvement qui tendait à restaurer un nouvel ordre politique.

En définitive, la croisade a-t-elle été un échec ? Au terme des trois volumes de son *History of the Crusades*, sir Steven Runciman a conclu par l'affirmative, et l'a formulée en des termes sans ambiguïté : « Un vaste fiasco », une suite d'efforts « particulièrement capricieux et ineptes », « un épisode tragique et destructeur ». Pour terminer sur cette phrase vigoureusement frappée : « La Guerre sainte n'a pas été autre chose qu'un long acte d'intolérance au nom de Dieu, ce qui est le péché contre le Saint-Esprit. »

On peut gloser sur la notion d'intolérance. Car les croisés ont révélé, au contact de l'Orient, une capacité inattendue à user de tolérance à l'égard des populations qu'ils avaient soumises, qu'elles fussent suspectes d'hérésie ou franchement infidèles. Mais dans quelle mesure peut-on parler de « fiasco » ? Certes, les Francs ont dû finalement évacuer ce qu'ils avaient occupé du continent asiatique. Mais les derniers d'entre eux l'ont quitté en 1302, alors que les premiers avaient mis le pied en terre d'Asie en 1096. Deux siècles de présence en Orient, pour des hommes qui n'étaient soutenus qu'épisodiquement par les appareils des États, qui ne disposaient pour transporter leurs troupes, leur matériel, leur ravitaillement que de moyens à nos yeux rudimentaires, qui ne jouissaient pas d'une véritable supériorité militaire, qui opéraient à quelque 2 000 kilomètres de leurs bases les plus proches : c'est un résultat qui confond l'observateur d'aujourd'hui. Cela d'autant plus que, si la Première Croisade a trouvé en face d'elle un Islam divisé, les suivantes ont eu à affronter un renouveau sunnite appuyé par la force turque, et des fondateurs d'empire de la classe d'un Nûr al-Dîn, d'un Saladin, d'un Baïbars. Et que leur effort a été contrarié par l'appel d'autres théâtres d'opérations, par les querelles des princes d'Occident, par les réticences byzantines.

Aussi nous dégagerons-nous des jugements d'ensemble, dont les divergences, alors qu'ils émanent de plumes hautement qualifiées, sont si évidentes. Ce que nous voudrions essayer de savoir, c'est ce qu'ont senti les croisés eux-mêmes, ceux qui vivaient l'aventure, ses joies, ses peines, et qui donnaient leur vie pour elle.

La croisade, nous le savons, a été un appel lancé au monde des chevaliers, par un pape issu de leur milieu, et leur parlant leur langage. Un langage qui s'était élaboré depuis plus d'un siècle, en vue de faire pénétrer dans la société des guerriers un idéal de vie qui trouvait sa plus haute expression dans les monastères, mais sans pour autant les obliger à renoncer à leur vocation : celle qui faisait d'eux les protecteurs des faibles et les défenseurs d'un ordre voulu par Dieu. Ces valeurs propres aux chevaliers, même si elles restaient au-dessous des exigences qui allaient être proposées aux premiers Templiers, ont trouvé à s'employer au service de Dieu, de l'Église et des chrétiens dans l'entreprise de la croisade. Faut-il, avec Jean Flori, penser que cette valorisation de la fonction chevaleresque était l'un des objets essentiels de l'appel d'Urbain II, et qu'elle ne fut que partiellement atteinte ? En tout cas, comme l'a montré Adolf Waas, il y avait convergence entre l'idéologie de la croisade et celle de la chevalerie.

Certain d'être appelé par Dieu à son service, d'être conduit par lui, s'abandonnant à lui, avec la conviction que la récompense éternelle l'attendait au terme de l'entreprise, le chevalier était à la croisade dans la situation du vassal appelé à combattre pour son seigneur. Ainsi apportait-il, en dehors de ses qualités professionnelles - celles du guerrier habitué à manier son cheval et ses armes, plus formé à la discipline du combat en rangs serrés qu'on ne l'a souvent dit -, une confiance absolue dans le but qui lui était proposé. Ce qui, pour autant, n'a exclu ni le découragement, ni les actes d'indiscipline, ni la contestation du commandement.

Ces hommes ont eu à faire preuve de bravoure, et cela dans des conditions exceptionnellement difficiles, puisqu'ils combattaient loin de chez eux des adversaires qu'ils connaissaient mal et qui étaient ordinairement plus nombreux. Ils ont connu la frayeur; la panique s'est parfois emparée de troupes entières. Mais les musulmans et les Orientaux, même s'ils méprisent les Occidentaux pour leur apparente ignorance, témoignent de leur respect pour cette vaillance. Les chevaliers ne sont d'ailleurs pas seuls à en faire preuve : il aura fallu du courage aux troupes de pied pour tenir bon sous les grêles de traits, les coups du feu grégeois, face à une charge, en maintenant leurs rangs pour couvrir ou recueillir les combattants à cheval, avec la certitude, en cas de défaite, de ne pas être épargnés comme ceux qui peuvent payer rançon : la mort ou l'esclavage seront, en telle aventure,

leur lot.

Les Francs n'en ont pas moins connu la perte de combats, voire de véritables désastres. Comme il est naturel, on a, à chaque fois, recherché des responsables, crié à la trahison : pour Hattin, les uns accusèrent Raymond III d'avoir été vendu à Saladin, d'autres incriminèrent Gérard de Ridefort. On déplore les agissements inconsidérés des « sergents » lorsqu'ils se lancent au pillage du camp ennemi ou lorsqu'ils ne peuvent plus supporter une longue inaction. Saint Bernard a accusé les barons d'avoir mal conduit la Deuxième Croisade ; le roi Conrad III parlait de connivence entre les Francs d'Orient et les musulmans. Ce sont des réactions épidermiques. Les gens d'Église ont su faire partager aux laïcs leur propre explication des défaites. *Peccatis nostris exigentibus* : c'est à cause des péchés des croisés, mais aussi de tous les chrétiens, que Dieu a refusé la victoire promise. Aux chrétiens de racheter leurs fautes par la pénitence, avant de reprendre la tâche interrompue.

Une tâche qui est rude. Il y a des moments d'exaltation - l'ivresse d'une charge victorieuse, la fuite de l'ennemi, le pillage d'un camp, la joie de la victoire. Il y a de petites joies partagées entre camarades, la pensée de la gloire que l'on a acquise. Mais le départ lui-même a mérité d'être qualifié par un chansonnier de « dure départie ». Il est précédé de soucis financiers qui peuvent entraîner le sacrifice de biens familiaux, la perspective de jours difficiles pour ceux qui restent. Il y a le chagrin de la séparation : Joinville préfère ne pas se retourner quand il quitte son beau château où il laisse ses enfants. Les adieux sont pénibles : nul n'est sûr de revoir ses parents, sa femme, sa fiancée, et les hommes du Moyen Âge ont ressenti le chagrin de quitter les leurs comme ceux de notre temps.

Et c'est la longue route, pour ceux qui vont par terre, au risque des embuscades, de la disette ; c'est la traversée sur des navires où l'on s'entasse, où l'on connaît la peur de la tempête, les affres du mal de mer, le danger du naufrage. Les périls du combat - « car félons sont les Sarrasins » et les Turcs, de rudes guerriers - ne sont pas négligeables : de combien de bons camarades déplore-t-on la perte, tout en étant assuré que Dieu leur aura ouvert les portes du ciel. Et l'inévitable épidémie ne manquera pas de décimer les effectifs de l'armée, que ce soit pendant la marche, la campagne, les sièges. Enfin, l'on sait que le climat de l'Orient est meurtrier pour des hommes qui n'ont pas encore adopté les habitudes de la nourriture, du logement, du vêtement propres à ces pays.

D'autres épreuves attendent le croisé : sans doute le butin réserve-t-il parfois des satisfactions aux vainqueurs, mais chaque campagne ne

comporte pas nécessairement une victoire. Et tous connaissent les soucis d'argent : le renchérissement des vivres provoque la disette et ceux-ci s'arrachent à prix d'or. Ici l'organisation n'a cessé de se perfectionner, parce que l'on a réparti les charges financières sur d'autres que sur les combattants. Les aides, les décimes apportent un financement plus régulier, mais entraînent la mise en place d'une fiscalité vite impopulaire : c'est toute la population restée en Occident qui est mise à contribution, et on ne tarde pas à accuser les collecteurs et les bénéficiaires de ces impositions d'en tirer profit sans que la croisade utilise les sommes réunies.

Progressivement, c'est toute la société qui est mise en cause par la mise en marche d'une croisade, qu'il s'agisse d'un passage général organisé par la papauté ou des simples pèlerinages armés du XII^e siècle. Les prédicateurs abandonnent leurs thèmes favoris pour appeler leurs auditeurs à prendre la croix ; les hommes d'Église prennent en charge la levée des deniers. Pour le monde des seigneurs, il s'agit d'une véritable mobilisation : le suzerain va emmener ses vassaux, et ceux-ci ses arrière-vassaux, sous réserve qu'ils acceptent d'être volontaires. Mais il est difficile pour un chevalier de se refuser à suivre son seigneur qui part outre-mer ; c'est plutôt celui-ci qui doit proportionner l'importance de son contingent à ses ressources.

L'effort a donc été considérable, et il s'est maintenu, de façon plus ou moins continue, pendant deux siècles. L'explosion démographique, la soif d'expression d'hommes avides de trouver un établissement, l'amour de l'aventure, l'impact économique : autant de facteurs qui ont joué. C'est cependant le facteur religieux qui a été essentiel.

Ce facteur religieux n'est pas à rechercher dans un fanatisme antimusulman, ni dans la volonté d'éteindre un schisme. Il est essentiellement fait d'un attachement viscéral à la Terre sainte. Le canoniste Hostiensis constatait - en le déplorant - que la « croix d'outre-mer » attirait beaucoup plus les croisés que la « croix deçà la mer » (et cela même lorsque l'espoir de visiter le Saint-Sépulcre a diminué). C'est donc que l'attrait de l'indulgence plénière, qui peut être attachée à d'autres expéditions non moins recommandées par la papauté, n'est plus le mobile fondamental du départ en croisade.

Pour comprendre cet attachement, il faut reprendre *l'Éloge de la nouvelle chevalerie*. Saint Bernard n'a jamais cherché à se rendre en Terre sainte et il a dissuadé ses moines de le faire. Mais il regardait la croisade comme éminemment recommandable pour les chevaliers. Pour lui, le « rachat de Jérusalem » a été l'accomplissement de la promesse faite au peuple juif en faveur du Nouvel Israël ; il a permis d'éliminer du Lieu saint la souillure des infidèles et il a apporté au

peuple chrétien des richesses que Bernard appelle « délices du monde, trésor céleste, héritage des peuples fidèles ». Il les énumère : Bethléem, Nazareth, le mont des Oliviers, la vallée de Josaphat, le Jourdain, le Calvaire, le Sépulcre, Bethphagé, Béthanie, autant de lieux qui ont tous leur poids d'évocation mystique. Bernard invite les chevaliers du Temple à refouler loin de la cité sainte « ceux qui s'efforcent d'enlever les inestimables richesses que Jérusalem réserve au peuple chrétien, qui veulent souiller les Lieux saints et s'approprier le sanctuaire de Dieu ».

Cette image des « trésors », d'autres l'ont reprise après lui. Elle traduit une réalité que ressentent avec plus ou moins d'acuité ceux qui prennent la route de l'Orient. Elle ne paraît pas encore avoir trouvé place dans les appels d'Urbain II, et les Byzantins, tout préoccupés qu'ils fussent de sauvegarder les lieux consacrés par la présence du Christ, se sont accommodés de les savoir sous la souveraineté du khalife. Mais, au cours de la Première Croisade, les simples pèlerins et les petits chevaliers, qui ont arraché aux barons la décision de quitter la Syrie du Nord, ressentaient certainement pour les Lieux saints une profonde attirance.

Lieux saints, et Terre sainte tout entière, elle aussi chargée de souvenirs bibliques et évangéliques, ont été d'abord le but du pèlerinage. Après Hattin, une autre perspective s'y est peu à peu substituée : la Terre sainte, possession toute particulière de Dieu, et par là de la chrétienté, ne peut être laissée aux mains des infidèles ; son recouvrement est un devoir envers le Seigneur, comme l'est pour un vassal la reconquête de l'héritage dont son seigneur a été dépouillé.

En définitive, l'objet de la croisade a été d'assurer aux chrétiens la possession de ces trésors que décrivait saint Bernard. Pendant près d'un siècle, en dépit des distances et des difficultés de toute sorte, au prix d'un afflux incessant d'hommes prêts à combattre pour elle, cette possession a pu être maintenue. Pendant un autre siècle, Occidentaux et Francs d'Orient se sont acharnés, en mettant sur pied de grandes entreprises qui ont coûté fort cher en hommes et en biens matériels, à la récupérer, en y parvenant pendant quelques années. Ils se sont heurtés à une force grandissante ; leurs souverains ont été attirés par d'autres objectifs, et l'ampleur même des projets stratégiques a rendu les réalisations plus aléatoires. La perte des places de la côte restées seules entre leurs mains a enlevé ces bases d'opérations à partir desquelles ils espéraient reprendre le combat, et par là rendu moins urgent l'envoi de « passages particuliers » destinés à s'assurer ces bases, sans pour autant que l'on ait renoncé au « passage général », lequel faisait l'objet de tant de projets.

La pensée de la Terre sainte ne s'est en effet pas effacée chez les chrétiens d'Occident, et cela par-delà l'âge des croisades. Faut-il rappeler la persistance des pèlerinages, les séjours au cours desquels les fondateurs d'ordre comme Ignace de Loyola et Charles de Foucauld sont allés mûrir leurs résolutions, les voyages mêmes d'un Lamartine ou d'un Chateaubriand ?

C'est la croisade qui a ancré cette pensée dans l'imaginaire du monde occidental. Le concept de Terre sainte n'a pas été créé par les théoriciens et les prédicateurs ; il s'est dégagé, à partir des objectifs proposés par Urbain II, de la réalisation même des croisades. Les croisés eux-mêmes ne sont-ils pas ceux qui ont fait de celles-ci ce qu'elles ont été : des entreprises d'une étonnante ampleur, sources de sacrifices, d'épreuves, mais aussi d'un enrichissement spirituel difficilement mesurable, et qui demeurent l'un des épisodes majeurs de l'histoire européenne ?

Chronologie

1071	Défaite byzantine de Mantzikert ; prise de Jérusalem par Atsiz.
1074	Projet d'expédition orientale de Grégoire VII.
1077	Reprise de Jérusalem par Atsiz.
1095, mars	Concile de Plaisance.
1095, novembre	Concile de Clermont.
1096, printemps	Départ des premiers croisés et émeutes antijuives.
1096, août	Départ des barons.
1096, octobre	Désastre subi par les premiers croisés à Xérigordon et Civitot.
1097, 19 juin	Prise de Nicée.
1097, 5 juillet	Bataille de Dorylée.
1097, décembre à 1098, 3 juin	Siège d'Antioche.
1098, février	Baudouin à Édesse.
1098, 28 juin	Victoire du lac d'Antioche sur Kurbuqa.
1098, août	Reprise de Jérusalem par les Égyptiens.
1099, 15 juillet	Prise de Jérusalem.
1099, 12 août	Victoire d'Ascalon.
1100, juillet	Mort de Godefroy.
1100, août	Capture de Bohémond. Tancrede régent d'Antioche.
1101, avril-mai	Croisade génoise ; prise d'Arsur et de Césarée.
1101, 7 septembre	Victoire de Ramla.
1101, août-septembre	Désastre de l'Arrière-Croisade : défaites de Merzifun et Eregli.
1102	Prise de Tortose par Raymond de Saint-Gilles.
1102, mai	Défaite de Baudouin I ^{er} à Ramla et victoire de Jaffa.
1103	Prise d'Acre. Libération de Bohémond.
1103-1109	Siège de Tripoli.
1104	Défaite de Harran. Capture de Baudouin de Bourcq.
1107	Débarquement de Bohémond à Avlona.
1108, septembre	Traité de Devol.

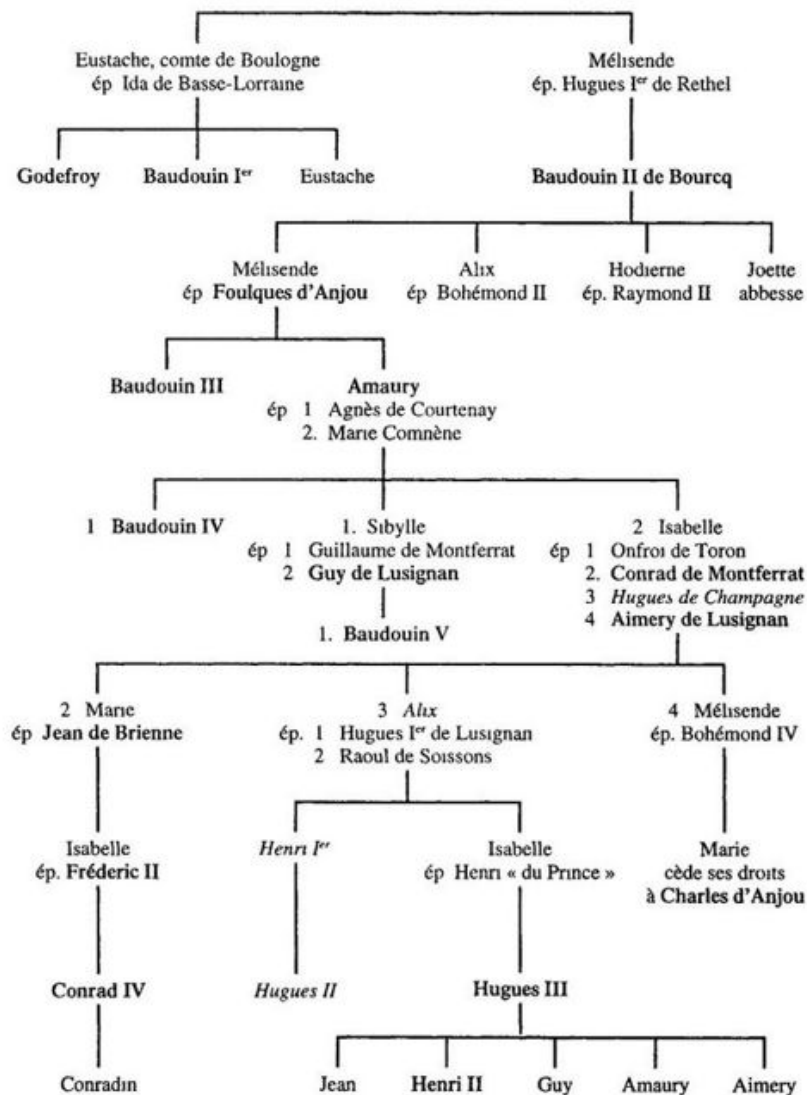
1108	Libération de Baudouin de Bourcq et guerre contre Tancrède.
1109, 12 juillet	Prise de Tripoli.
1110-1113	Expéditions de l'atabeg Mawdûd.
1113-1115	Occupation de Kaysûn, Raban et des seigneuries arméniennes par Baudouin d'Édesse.
1115	Défaite de l'atabeg Bursuqi à Tell Danith.
1118	Fondation du Temple.
1118, mars-avril	Prise de Farama par Baudouin I ^{er} et mort de celui-ci.
1118, 28 juin	Défaite et mort de Roger d'Antioche à l' <i>Ager Sanguinis</i> . Régence de Baudouin II.
1119, 14 août	Victoire de Baudouin à Tell Danith.
1123	Capture de Baudouin II.
1122-1124	Croisade vénitienne.
1124, 7 juillet	Prise de Tyr.
1128	Zengî maître d'Alep.
1129	Mariage de Foulques d'Anjou et expédition contre Damas.
1131, 21 août	Mort de Baudouin II.
1132	Affaire d'Hugues du Puiset.
1136	Raymond de Poitiers prince d'Antioche.
1137	Attaque d'Antioche par Jean Comnène. Siège de Shaïzar. Défaite et mort de Pons de Tripoli. Foulques assiégé dans Montferrand.
1139	Premier pèlerinage de Thierry de Flandre.
1142	Jean Comnène à Antioche.
1142 ou 1144	Le krak cédé aux Hospitaliers.
1444, 26 décembre	Chute d'Édesse.
1145, 14 décembre	Proclamation de la Deuxième Croisade.
1146, 31 mars	Saint Bernard à Vézelay.
1146, 25 décembre	Saint Bernard à Spire.
1147, 24 octobre	Prise de Lisbonne par les croisés.
1147, novembre-décembre	Défaite des armées allemandes en Anatolie.
1148, mars	Louis VII à Antioche.
1148, 23-28 juillet	Siège de Damas.
1149, 29 juillet	Défaite et mort de Raymond de Poitiers à Fons Murez.
1150, mai	Capture de Jocelin II.
1150, août	Cession du comté d'Édesse aux Byzantins.
1153	Renaud de Châtillon prince d'Antioche.
1153, 19 août	Prise d'Ascalon.
1154	Occupation de Damas par Nûr al-Dîn.
1157	Guerre contre Nûr al-Dîn et démonstration contre Shaïzar. Troisième expédition de Thierry de Flandre.
1159	Manuel Comnène entre à Antioche.

- 1160 Capture de Renaud de Châtillon.
- 1163 Première campagne d'Égypte. Nûr al-Dîn défait à la Boquée.
- 1163, 11 août Victoire de Nûr al-Dîn à Harim.
- 1164 Deuxième expédition en Égypte.
- 1167 Troisième campagne d'Égypte. Défaite de Babain et siège d'Alexandrie.
- 1168 Tentative de conquête de l'Égypte par Amaury.
Prise de Bilbeis, incendie de Fustât et évacuation de l'Égypte.
- 1169, octobre-décembre Tentative franco-byzantine sur Damiette.
- 1170-1172 Campagnes de Nûr al-Dîn et Saladin en terre d'outre-Jourdain.
- 1174 Saladin maître de Damas. Mort d'Amaury.
- 1176 Défaite de Manuel Comnène à Myrioképhalon.
- 1177 Croisade de Philippe de Flandre. Siège de Harim.
- 1177, 25-26 novembre Victoire de Baudouin IV à Montgisard.
- 1180 Défaite de Baudouin IV dans la forêt de Panéas et au gué de Jacob.
Mariage de Sibylle de Jérusalem et Guy de Lusignan.
- 1183 Expéditions de Renaud de Châtillon en Arabie et dans la mer Rouge.
Saladin maître d'Alep. Siège de Kerak.
- 1184 Rébellion de Guy de Lusignan.
- 1186, septembre Avènement de Guy de Lusignan et rébellion de Raymond III. Enlèvement de la caravane de Damas par Renaud.
- 1187, 4 juillet Désastre de Hattin suivi de la conquête d'Acre, Jaffa, Cayphas, Césarée, du Toron et de Sidon, puis de Beyrouth et d'Ascalon.
- 1187, 20 septembre-2 octobre Siège et capitulation de Jérusalem.
- 1187, août-décembre Proclamation de la Troisième Croisade.
- 1188, 2 janvier Levée du siège de Tyr par Saladin.
- 1188, mars Arrivée de la flotte sicilienne Échec de Saladin devant Tripoli.
Conquête d'une partie de la principauté d'Antioche.
- 1189, mai Départ de Frédéric Barberousse.
- 1189, août-1191, 12 juillet Siège d'Acre.
- 1190, 10 juin Mort de Frédéric en Cilicie.
- 1190, juillet Arrivée de Henri de Champagne devant Acre.
Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion à Vézelay.
- 1191, 20 avril Arrivée de Philippe sous Acre.
- 1191, 6 mai Débarquement de Richard à Chypre.
- 1191, 8 juin Arrivée de Richard sous Acre.
- 1191, 7 septembre Victoire d'Arsur.
- 1191, décembre-1192, janvier L'armée des croisés stationne à Betenoble. Retraite sur Ascalon.
- 1192, 28 avril Assassinat de Conrad de Montferrat.
Henri de Champagne seigneur du royaume.

1192, juin-juillet	Second séjour de l'armée à Betenoble.
1192, juillet-août	Victoire de Richard à Jaffa.
1192, 2 septembre	Trêves franco-musulmanes.
1193, 4 mars	Mort de Saladin et début des rivalités entre ses héritiers.
1194	Guet-apens de Baghras et échec de la mainmise arménienne sur Antioche.
1197	Croisade de Henri VI. Reprise de Jaffa par al-Adil et mort d'Henri de Champagne.
1197, octobre	Reprise de Beyrouth. Siège du Toron.
1198	Promulgation de la Quatrième Croisade.
1200	Unification de l'Empire ayyûbide par al-Adil.
1201	Mort de Bohémond III et début de la querelle de succession d'Antioche.
1201, avril	Traité entre Venise et les croisés (1201-1213).
1202, octobre-novembre	Siège de Zara.
1203	Débarquement à Constantinople. Restauration d'Isaac II.
1204, 12 avril	Prise de Constantinople.
1204, septembre	Trêves avec Aimery : réoccupation de Sidon et de Jaffa.
1210-1211	Reprise des hostilités en Terre sainte.
1213	Croisade des enfants.
1213	Annonce de la Cinquième Croisade.
1215, novembre	Quatrième concile de Latran.
1217, août	Départ du duc d'Autriche et du roi de Hongrie.
1217, novembre-décembre	Siège du mont Thabor.
1218, 28 mai	Débarquement de Jean de Brienne en Égypte.
1218, 24 août	Prise de la tour de la Chaîne.
1219, 5 novembre	Prise de Damiette.
1221, 30 août	Capitulation de l'armée des croisés à Baramûn et évacuation de Damiette.
1225	Mariage de Frédéric II avec Isabelle de Jérusalem.
1227, octobre	Débarquement des troupes allemandes et anglaises à Acre. Restauration de Sidon et de Césarée.
1228, 7 septembre	Arrivée de Frédéric II à Acre.
1229, 18 février	Traité de Jaffa et restitution de Jérusalem à Frédéric II.
1230-1233	Guerre entre Filangieri et le parti guelfe. La commune d'Acre.
1238	Croisade de Grégoire IX pour secourir Constantinople.
1239, août	Départ des croisés pour la Terre sainte.
1239, 13 novembre	Défaite des croisés à Gaza.
1240, 11 octobre	Arrivée de Richard de Cornouailles.
1241, 23 avril	Traité entre Richard et le sultan d'Égypte.
1243, juillet	Tyr enlevé aux gens de Frédéric II.
1244, 23 août	Perte de Jérusalem.

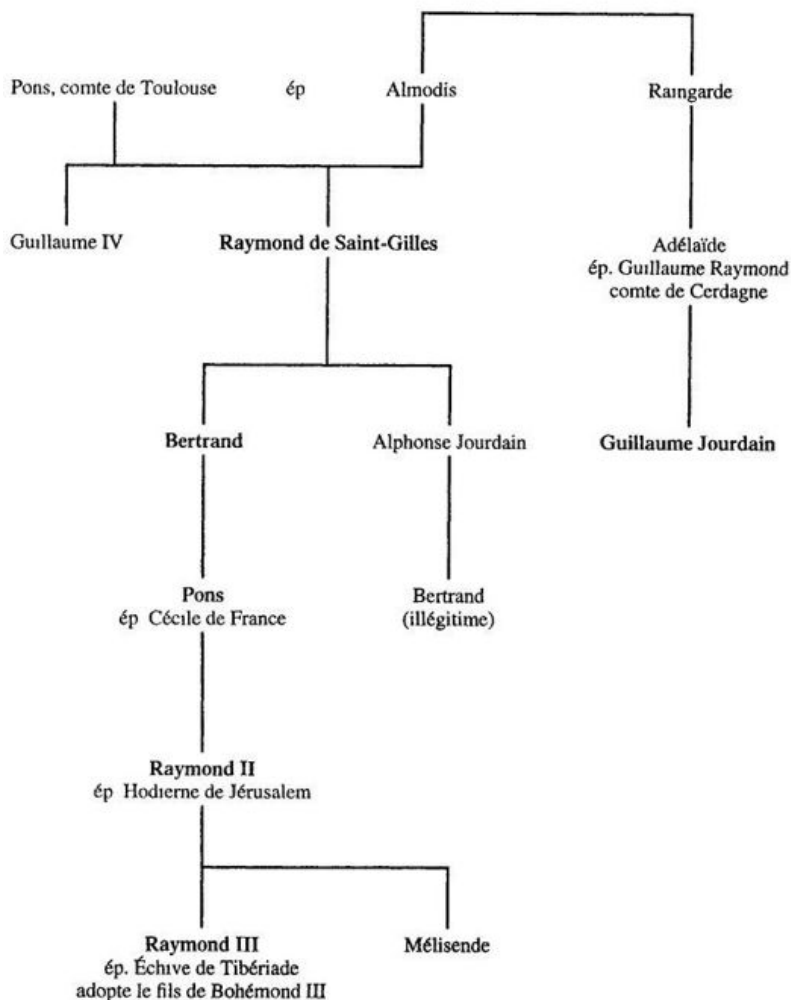
1244, 17 octobre	Désastre de la Forbie.
1244, décembre	Vœu de croisade de Saint Louis.
1245, juin-juillet	Concile de Lyon.
1248, 25 août	Départ d'Aigues-Mortes.
1248, septembre-1249, mai	Séjour de Saint Louis à Chypre. Envoi d'André de Longjumeau chez les Mongols.
1249, 5 juin	Débarquement des croisés à Damiette.
1250, 8 février	Franchissement du Bahr al-Saghîr et bataille de la Mansûra.
1250, 6 avril	Capture du roi et désastre de Fariskûr.
1250, 2 mai	Meurtre du sultan Turân-Shâh et prise du pouvoir par les Mamelûks.
1250, 6 mai	Reddition de Damiette.
1252	Alliance de Saint Louis et des Mamelûks.
1254, 24 avril	Saint Louis quitte Acre.
1254	Trêve avec les musulmans.
1256-1258	Guerre de Saint-Sabas ; révolte des barons de Tripoli contre Bohémond VI.
1258, février	Prise de Bagdad par les Mongols.
1260	Campagne mongole en Syrie. Prise d'Alep et de Damas.
1260, septembre	Défaite mongole à Aîn Jalûd. Avènement du sultan Baïbars.
1263	Attaque d'Acre par Baïbars.
1264	Offre d'alliance de Hülegü à Saint Louis.
1265	Prise de Césarée, Cayphas et Arsur. Croisade du comte Eudes de Nevers.
1266	Prise de Saphet et du Toron.
1268	Prise de Jaffa et de Beaufort. Attaque de Tripoli. Prise d'Antioche et chute de Baghrâs. Promulgation de la Huitième Croisade.
1269	Croisade aragonaise.
1270	Croisade de Saint Louis : campagne de Tunisie et mort du roi.
1271	Chute du krak des Chevaliers, de Chastel-Blanc et Gibelacar, puis de Montfort. Croisade d'Édouard d'Angleterre en Terre sainte.
1272, 22 mai	Trêve avec les Mamelûks.
1274, mai-juillet	Deuxième concile de Lyon. Promulgation de la croisade, en liaison avec les Mongols.
1277, janvier	Cession de ses droits à la couronne par Marie d'Antioche à Charles d'Anjou.
1277, juin	Prise de possession d'Acre au nom de Charles.
1275-1282	Guerre entre Guy de Gibelet, le Temple et Bohémond VII.
1281	Campagne des Mongols en Syrie ; défaite de ceux-ci à Homs.
1285	Conquête de Margat et abandon de Maraclée.
1286	Restauration de l'union dynastique Chypre-Jérusalem.
1287-1288	Ambassade de Rabban Sauma à Rome, Bordeaux et Paris et préparation d'une campagne commune avec les Mongols.
1287	Perte de Laodicée.

1288	Rébellion de Tripoli contre la princesse Lucie.
1289, 26 avril	Chute de Tripoli.
1290	Promulgation d'une croisade.
1291, 28 mai	Chute d'Acre, suivie de l'évacuation des autres places.
1299	Entrée des Mongols à Damas.
1300	Débarquements francs à Rosette et à Tortose.
1303	Perte de l'île de Rouad.



* Les souverains investis sont en **gras**,
Les « seigneurs du royaume » en *italique*.

*La succession au trône de Jérusalem**



Les comtes de Tripoli de la dynastie toulousaine

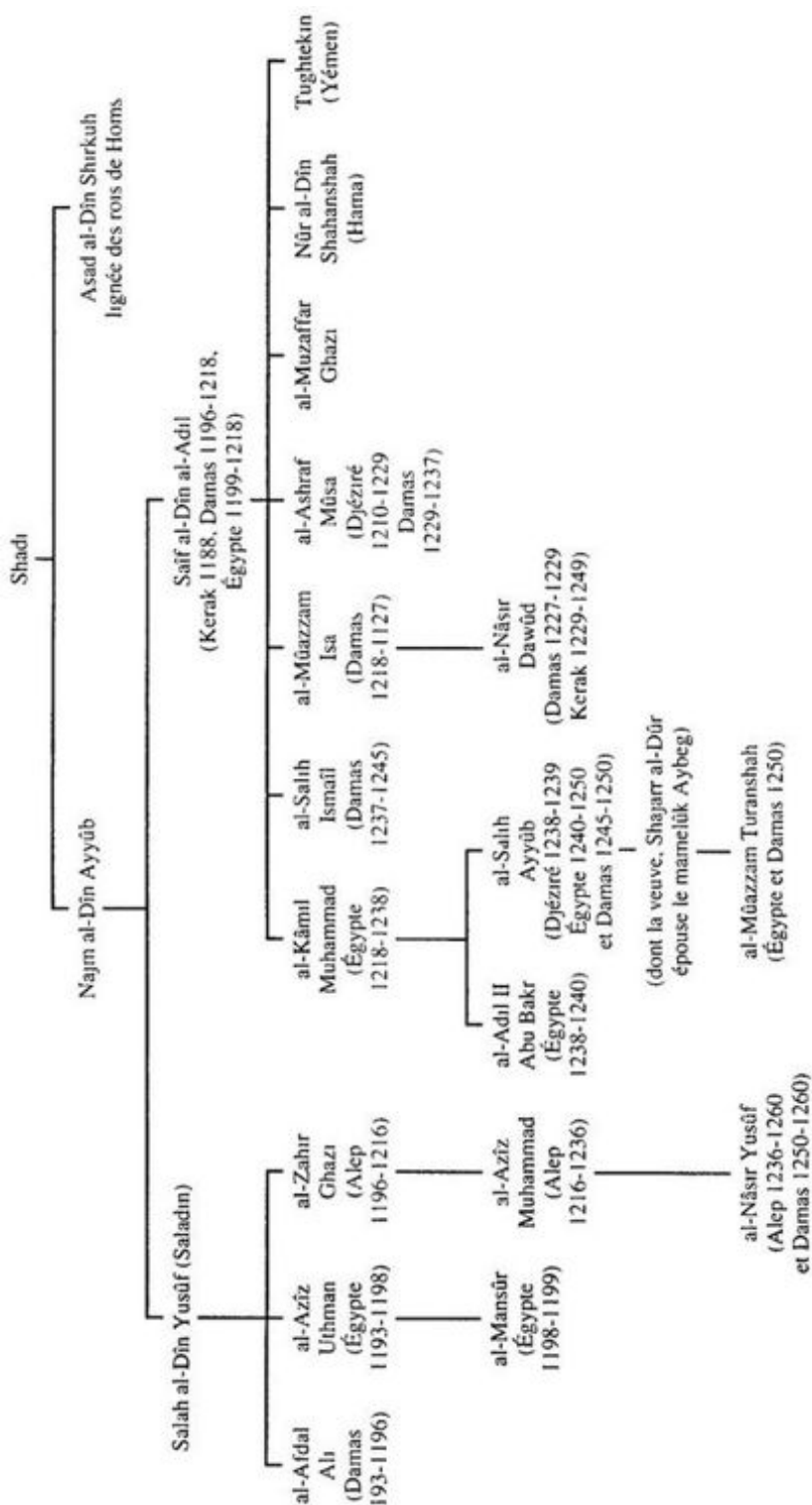
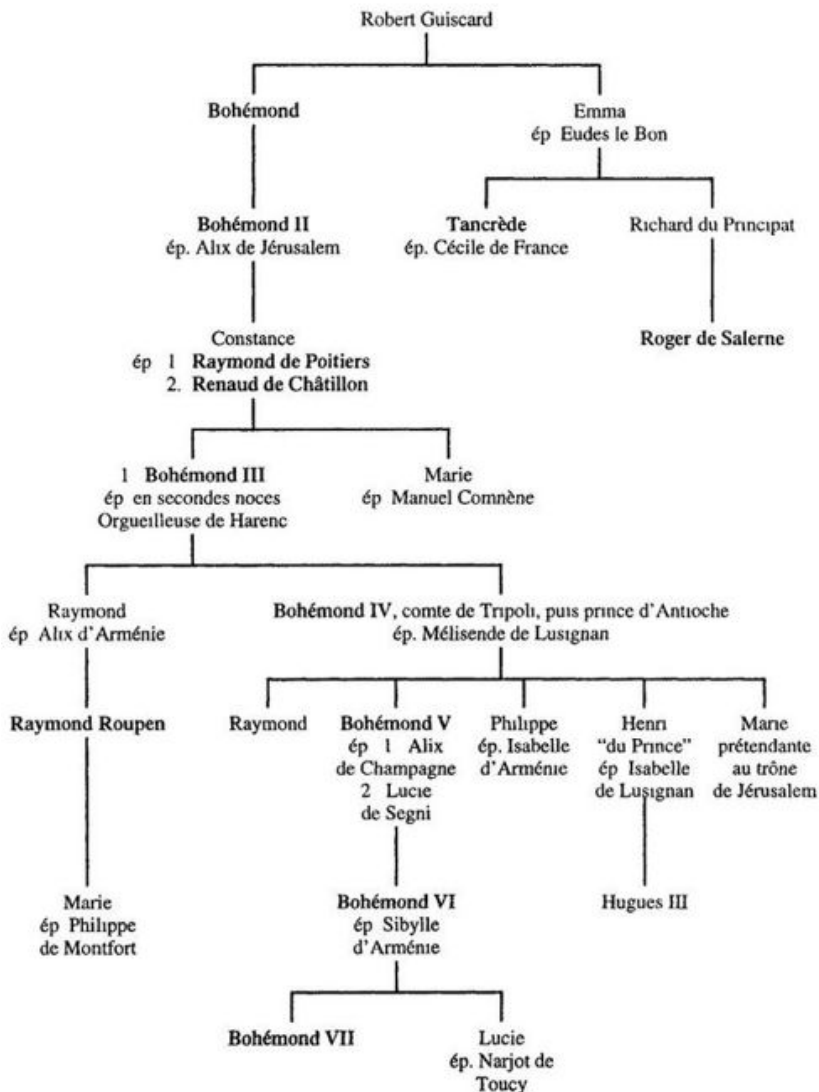


Tableau généalogique simplifié de la dynastie ayyūbide



* Les princes qui ont occupé le trône princier sont en **gras**.

*Les princes d'Antioche**

Sources et bibliographie

Les sources concernant l'histoire des croisades sont multiples et très diverses. Aux différentes formes narratives, qui vont de la chronique à la lettre ou à la chanson de geste s'ajoutent les documents juridiques ou comptables, sans oublier les vestiges archéologiques ou même les monuments encore en place. Cela avant tout du côté occidental. Les Orientaux n'ont en général pas eu les mêmes raisons de s'intéresser aux expéditions venues de l'Ouest, mais leurs historiens ont noté, et parfois de façon très développée, des événements qui affectaient la vie de leurs pays et de leurs communautés. Aussi le recours aux sources narratives orientales est-il indispensable tant pour faire l'histoire des expéditions des croisés que pour connaître les conditions dans lesquelles elles se situaient.

Cette nécessité a été reconnue de bonne heure. C'est ce qui explique que, dans le programme du grand *Recueil des historiens des croisades* dont l'Académie des inscriptions et belles lettres avait pris la charge, une part importante avait été réservée aux textes historiques d'origine arabe, syriaque, grecque ou arménienne. Cette vaste collection comporte les séries suivantes : *Historiens occidentaux*, *Historiens orientaux*, *Historiens grecs*, *Documents arméniens*, dont la publication a été poursuivie jusqu'en 1906. Elle a alors été interrompue et est actuellement relayée par une nouvelle collection de *Documents relatifs à l'histoire des croisades*, moins attachée aux seuls textes narratifs. Les anciennes éditions du Recueil ne donnent plus toujours satisfaction, et il faut donc consulter des éditions plus conformes aux règles actuelles de la critique : ainsi pour le grand ouvrage de Guillaume de Tyr, signalons celle qui a paru dans le *Corpus christianorum, Continuatio medievalis*. D'autres textes n'ont pas trouvé place dans la collection, tels *l'Itinerarium peregrinorum*, la chronique d'Ernoult et bien d'autres.

Il en est de même pour les sources orientales, dont quelques-unes ont fait l'objet de traductions en des langues occidentales accessibles aux chercheurs, et dont les éditions en langue orientale ne sont pas toujours d'accès facile. Les *Historiens orientaux* ne donnent d'ailleurs souvent que des extraits, car l'objet principal de ces œuvres n'est pas nécessairement en rapport avec les croisades. Un effort remarquable a été fait pour rassembler les extraits les plus significatifs des historiens arabes dans le livre de Francesco GABRIELI, *Storici arabi delle crociate* (Milan, 1957), qui a été traduit en français sous le titre *Chroniques arabes des croisades*, mais qui ne prétend pas être complet. C'est par une édition et traduction anglaise que nous avons accès aux

intéressantes notations d'IBN AL-FURÂT, grâce à des extraits édités et traduits par U. et M.C. LYONS, avec une annotation de J. RILEY-SMITH, et intitulés *Ayyubids, Mamlukes and Crusaders* (Cambridge, 1971). On peut se féliciter de voir paraître des traductions intégrales, comme celle de la chronique arménienne attribuée au connétable Sempad, par Gérard DÉDEYAN, ou celle de la chronique anonyme syriaque menée jusqu'à 1234, œuvre du regretté père J.-M. FIEY.

La production historique du temps des croisades comprend un grand nombre de récits de témoins, les uns clercs, les autres laïcs, qui ont participé aux expéditions et rapporté leurs souvenirs, non sans manifester leur attachement à un chef ou à un contingent particulier, mais en nous livrant leurs impressions, même estompées par les conventions littéraires. L'Anonyme de la Première Croisade, Villehardouin, Robert de Clary, Joinville sont des combattants ; Foucher de Chartres, Raymond d'Aguilers, Eudes de Deuil ou Olivier de Paderborn des clercs qui touchaient de près les chefs de l'une ou l'autre croisade. Ces récits, écrits sous la dictée de l'événement, sont particulièrement vivants. Mais lorsqu'une chronique universelle rapporte les faits qui sont intervenus au cours d'une croisade, elle procède bien souvent du témoignage de lettres ou de récits, qui sont ici aussi des sources directes. Les règles de la critique du témoignage n'en sont pas moins à mettre en œuvre : les œuvres historiques écrites dans l'Orient latin, et même l'inappréciable *Histoire* de Guillaume de Tyr, portent souvent la marque de l'esprit de parti.

Les itinéraires et relations de pèlerinages ont été réunis de façon commode par le P. Sabino DE SANDOLI dans ses *Itinera Hierosolymitana cruce signatorum* (Jérusalem, 1978-1984, 4 volumes). Mais si les lettres relatives à la Première Croisade avaient été réunies et critiquées par H. Hagenmeyer, en 1901, le matériel épistolaire postérieur reste très dispersé.

En ce qui concerne les documents d'archives, nous restons tributaires des remarquables *Regesta regni Hierosolymitani* de Reinhold ROHRICHT, complétés par un *Additamentum* daté de 1904. Cet inventaire ne peut tenir compte des découvertes réalisées depuis, et un important travail de critique est actuellement mené par H.E. MAYER. On notera la publication par R. HIESTAND des *Papsturkunden für Kirchen im Heiligen Lande* (Göttingen, 1985) et celle des documents provenant de la Geniza du Caire par S. GOITEIN.

Pour les sources juridiques, l'édition par A. BEUGNOT des *Assises de Jérusalem* dans le *Recueil des historiens des Croisades* a rendu de grands services. Il faut toutefois aujourd'hui la regarder comme dépassée, et de nouvelles éditions de ces textes sont en cours de réalisation.

Notons, pour terminer ce bref tour d'horizon, l'existence de recueils qui ne se proposent pas un but érudit, mais qui voulaient mettre à la disposition d'un large public des textes susceptibles de faire connaître les croisades :

BRUNDAGE (James), *The Crusades. A Documentary Survey*, Milwaukee, 1962.

RICHARD (Jean), *L'Esprit de la croisade*, Paris, 1969.

RILEY-SMITH (Louise et Jonathan), *The Crusades. Idea and Reality, 1095-1274*, Londres, 1981.

Orientation bibliographique

La littérature historique relative aux croisades est considérable et s'accroît à un rythme qui ne faiblit pas. Les références que nous donnons ici n'entendent pas fournir la justification des faits que nous avons consignés et des interprétations que nous avons proposées, mais seulement indiquer dans quels ouvrages on peut approfondir les éléments que nous avons retenus.

Un grand nombre d'articles parus dans des revues, des actes de colloques, des mélanges ou des ouvrages collectifs ont été mis à contribution et nous ne pouvons tous les citer ici. Signalons l'existence d'un remarquable guide bibliographique. Auteur d'une *Bibliographie zur Geschichte der Kreuzzüge* parue en 1960, Hans E. MAYER a donné, en collaboration avec Joyce MC LELLAN, dans le sixième et dernier volume de *l'History of the Crusades* publiée sous la direction de Kenneth M. Setton, une *Select Bibliography of the Crusades*, 1989. Après une description méthodique des sources de l'histoire des croisades et de l'Orient latin, cet ouvrage fournit une copieuse recension des livres et des articles parus sur celle-ci, complétée par une table des thèmes abordés. Cette seule liste remplit près de cent pages en petit caractère ; c'est dire qu'elle satisfait les plus exigeants.

Ces dernières années, un nombre important de travaux très novateurs ont vu le jour. En raison précisément de la dispersion de tous ces travaux, la Society for the Study of the Crusades and the Latin East, fondée en 1980, publie chaque année un *Bulletin* où sont recensées toutes les publications récentes de ses membres, permettant ainsi de se tenir au courant de l'avancement de la recherche. On ajoutera que la collection des *Collected Studies* publiée par Variorum, aujourd'hui à Aldershot, a fait bonne place aux recueils d'articles relatifs aux croisades.

Synthèses

L'histoire des croisades prise dans son ensemble a donné naissance à de grandes synthèses. Sans oublier les plus anciennes, il faut d'abord citer celle de :

GROUSSET (René), *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, Paris, 1934-1936, 3 volumes, qui apporte une reconstitution très complète, et étayée par une bonne annotation, de la succession des faits, et reste en général très sûre.

- D'autres synthèses sont parties de positions différentes de celles de Grousset, sans pour autant remettre en cause la trame des événements qu'il avait restituée :

RUNCIMAN (Steven), *A History of the Crusades*, Cambridge, 1951-1954, 3 vol., ou

COGNASSO (Francesco), *Storia delle crociate*, Florence, 1967, ou encore :

ROUSSET (Paul), *Histoire des croisades*, Paris, 1957.

D'autres auteurs ont voulu proposer des explications du phénomène des croisades en se détachant des événements eux-mêmes, notamment :

ALPHANDÉRY (Paul), et DUPRONT (Alphonse), *La Chrétienté et l'Idée de croisade*, 2^e éd., Paris, 1995.

WAAS (Adolf), *Geschichte der Kreuzzüge*, Fribourg-en-Brisgau, 1956, 2 vol. Née d'un projet de John L. La Monte, la grande entreprise collective dirigée par

SETTON (Kenneth M.), éd., *A History of the Crusades*, 2^e éd. (pour les deux premiers volumes), Madison-Milwaukee, 1969-1989, 6 vol., est le point de départ de toute nouvelle recherche.

- On consultera avec fruit :

BALARD (Michel), *Les Croisades*, Paris, 1988.

CAHEN (Claude), *Orient et Occident au temps des croisades*, Paris, 1983 ; ensemble de réflexions parfois discutables, souvent originales.

MAYER (Hans E.), *The Crusades*, 2^e éd., trad. par John Gillingham, Oxford, 1988.

MORRISSON (Cécile), *Les Croisades*, 4^e éd., Paris, 1984.

PERNOUD (Régine), *Les Hommes de la croisade*, Paris, 1982.

PLATELLE (Henn), *Les Croisades*, Paris, 1994.

RILEY-SMITH (Jonathan), *Les Croisades*, trad. franç., Paris, 1990.

Un *Atlas des croisades*, préfacé et revu par M. Balard, paru à Paris en 1996, est la traduction d'un ouvrage anglais dirigé par J. RILEY-SMITH. Il dépasse notre période et envisage le phénomène des croisades au-delà de l'Orient.

- Sur les causes de la croisade :

ANDERSON (G.M.) *et al.*, « An economic interpretation of the medieval crusades », *Economic History Review*, 21, 1992.

BARTLETT (Robert), *The Making of Europe: Conquest, Colonisation and Cultural Change, 950-1350*, Londres, 1993.

CAHEN (Claude), « En quoi la conquête turque appelait-elle la croisade ? », *Bulletin de la faculté des lettres de Strasbourg*, 29, 1950-1951.

FEDALTO (Giorgio), *Perché le crociate : saggio interpretativo*, Bologne, 1980.

- Sur les origines de la croisade :

BECKER (Alfons), *Papst Urban II. 1088-1099*, Munich, 1964-1988, 2 vol..

COWDREY (Herbert E.J.), *Popes, Monks and Crusaders*, Londres, 1984 (recueil d'articles).

DELARUELLE (Étienne), *L'Idée de croisade au Moyen Âge*, éd. A. Vauchez, Turin, 1980.

ERDMANN (Carl), *The Origin of the Idea of the Crusade*, trad. angl., Princeton, 1977.

ROUSSET (Paul), *Les Origines et le Caractère de la Première Croisade*, Neuchâtel, 1945.

Études particulières des croisades

Chacune des expéditions a donné lieu à des études particulières, auxquelles il faut ajouter les chapitres confiés à des spécialistes dans *l'History of the Crusades*, chapitres dont plusieurs font justement autorité :

- Sur la Première Croisade :

BULL (Marcus), *Knightly Piety and the Lay Response to the First Crusade. The Limousin and Gascony*, Oxford, 1993.

FLORI (Jean), *1095-1099, La Première Croisade. L'Occident contre*

l'Islam. Aux origines des idéologies occidentales, Bruxelles, 1992.

HEERS (Jacques), *Libérer Jérusalem. La Première Croisade*, Pans, 1995.

KREY (August C.), « Urban's crusade, success or failure? », *American Historical Review*, 59, 1948.

RILEY-SMITH (Jonathan), *The First Crusade and the Idea of Crusading*, Londres, 1986. - avec plusieurs travaux consacrés aux protagonistes :

AUBÉ (Pierre), *Godefroy de Bouillon*, Paris, 1985.

EIDELBERG (Shlomo), *The Jews and the Crusaders. The Hebrew Chronicles of the First and the Second Crusades*, Madison, 1977.

HILL (John H. et Laurita L.), *Raymond IV de Saint-Gilles, comte de Toulouse. 1041/2-1105*, trad. Ph. Wolff, Toulouse, 1959.

PORGES (Walter), « The Clergy, the Poors and the Non-Combattants in the First Crusade », *Speculum*, 21, 1946.

RICHARD (Jean), « La papauté et la direction de la Première Croisade », *Journal des savants*, 1960.

- Sur la Deuxième Croisade :

CASPAR (Erich), « Die Kreuzzugsbullen Eugens III », *Neues Archiv*, 45, 1924.

CONSTABLE (Giles), « The second crusade as seen by the contemporaries », *Traditio*, 9, 1953.

GRABOIS (Aryeh), « The crusade of King Louis VII. A reconsideration », *Crusade and Settlement*, éd. P.W. Edbury, Cardiff, 1985.

HOCH (Martin), *Jerusalem, Damaskus und der Zweite Kreuzzug*, Francfort, 1993.

The Second Crusade and the Cistercians, éd. M. Gervers, New York, 1992.

PHILIPPS (Jonathan), *Defenders of the Holy Land. Relations between the Latin East and the West. 1119-1187*, Oxford, 1996.

- Sur la Troisième Croisade :

BALDWIN (Marshall W.), *Raymond III of Tripolis and the Fall of Jerusalem*, Princeton, 1936.

HAMILTON (Bernard), « The Elephant of Christ, Raynald of Châtillon », *Studies in Church History*, 15, 1978.

KEDAR (Benjamin Z.), « The battle of Hattin revisited », *The Horns of Hattin*, éd. B. Kedar, Jérusalem-Londres, 1992

MOHRING (Hannes), *Saladin und der dritte Kreuzzug*, Wiesbaden, 1981.

NAUMANN (Claudia), *Der Kreuzzug Kaiser Heinrichs VI*, Francfort, 1994.

NICHOLSON (Robert L.), *Joscelyn III and the Fall of the Crusader States*, Leyde, 1973.

- Sur la Quatrième Croisade :

La littérature relative à la Quatrième Croisade est particulièrement abondante et les jugements restent contradictoires. Nous signalerons seulement quelques ouvrages : CARILE (Antonio), *Per una storia dell'impero latino di Constantinopoli 1204-1261*,

Bologne, 1978.

FROLOW (Anatole), *Recherches sur la déviation de la 4^e croisade vers Constantinople*, Paris, 1955.

GODFREY (John), *1204 The Unholy Crusade*, Oxford, 1980.

LONGNON (Jean), *Les Compagnons de Villehardouin Recherches sur les croisés de la Quatrième Croisade*, Genève, 1974.

MALECZEK (Werner), *Petrus Capuanus*, Vienne, 1988

QUELLER (Donald E.), *The Fourth Crusade the Conquest of Constantinople 1201-1204*, Philadelphie, 1977.

- En ce qui concerne la croisade des enfants, une récente mise au point :

DICKSON (Gary), « La genèse de la croisade des enfants (1212) », *Bibl. de l'École des chartes*, 153, 1995.

- Sur la Cinquième Croisade :

POWELL (James M.), *Anatomy of a Crusade 1213-1221*, Philadelphie, 1986

Pour l'expédition de Frédéric II en Orient, on se reportera à la récente édition, pourvue d'un important commentaire, de la principale source :

NOVARA (Filippo di), *Guerra di Federico II in Oriente*, éd. Silvio Melani, Naples, 1994.

- Les croisades de Saint Louis :

JORDAN (William C.), *Saint Louis and the Challenge of the Crusade*,

Princeton, 1979.

LEFEVRE (Renato), *La Crociata di Tunisi del 1270 nei documenti del distrutto archivio angioino di Napoli*, Rome, 1977.

LLOYD (Simon), « The Lord Edward's crusade », *War and Government in the Middle Ages Essays in Honour of J.O. Prestwich*, Woodbridge, 1984.

RICHARD (Jean), *Saint Louis, roi d'une France féodale, soutien de la Terre sainte*, Paris, 1983.

- « La croisade de 1270, premier "passage général"? », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1989.

Pour les dernières années de la Terre sainte franque et les projets de croisade : HERDE (Peter), *Karl I von Anjou*, Stuttgart, 1979.

HOLT (Peter M.), « Qalawûn's treaty with Acre in 1283 », *English Hist Review*, 91, 1976.

HOUSLEY (Norman J.), *The Later Crusades from Lyons to Alcazar. 1274-1580*, Oxford, 1992.

LAURENT (Vitalien), «La croisade et la question d'Orient sous le pontificat de Grégoire X », *Revue historique du Sud-Est européen*, 22, 1945.

SCHEIN (Sylvia), *Fideles Crucis. The Papacy, the West and the Recovery of the Holy Land. 1274-1314*, Oxford, 1991.

THROOP (Palmer A.), *Criticism of the Crusade: a Study of Public Opinion and Crusade Propaganda*, Amsterdam, 1940.

Les États latins d'Orient

C'est là un domaine particulièrement favorisé de la recherche historique. Chacun d'eux dispose d'une ou plusieurs histoires complètes :

AMOUROUX-MOURAD (Monique), *Le Comté d'Édesse. 1098-1150*, Paris, 1988.

CAHEN (Claude), *La Syrie du Nord à l'époque des croisades et la principauté franque d'Antioche*, Paris, 1940.

PRAWER (Joshua), *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, trad. franc, par G. Nahon, 2^e éd., Paris, 1975 - notre *Royaume latin de Jérusalem* (Paris, 1953) a fait l'objet d'une traduction anglaise revue (Amsterdam, 1979, 2 vol.).

RICHARD (Jean), *Le Comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine. 1102-1187*, Pans, 1946, est à compléter par « Les comtes de Tripoli de la dynastie antiochénienne et leurs vassaux », *Crusade and Settlement*, éd. P.W. Edbury, Cardiff, 1985.

L'histoire interne du royaume de Jérusalem et de ses institutions représente un domaine considérable. À signaler, en particulier, les *Mélanges sur l'histoire du royaume de Jérusalem* de Hans E. Mayer (Paris, 1984), et les recueils d'articles de cet auteur publiés par Variorum, ainsi que les travaux de J. Prawer, J. Riley-Smith, S. Tibble, D. Jacoby.

- sur l'histoire religieuse de l'Orient latin :

CIPOLLINI (Giulio), *Cristianità-Islam. Cattività e liberazione in nome di Dio. Il tempo di Innocenzo III dopo il 1187*, Rome, 1992.

FEDALTO (Giorgio), *La Chiesa latina in Oriente*, Vérone, 1973-1977, 3 vol. HAMILTON (Bernard), *The Latin Church in the Crusader States. The Secular Church*, Londres, 1980.

JOTISCHKY (Andrew), *The Perfection of Solitude. Hermits and Monks in the Crusaders States*, Philadelphie, 1995.

MAYER (Hans E.), *Bistümer, Klöster und Stifte im Königreich Jerusalem*, Stuttgart, 1977.

RICHARD (Jean), *La Papauté et les missions d'Orient au Moyen Âge*, Rome, 1977.

- sur les ordres militaires :

BARBER (Malcolm), *The New Knighthood. A History of the Order of the Temple*, Cambridge, 1992.

DEMURGER (Alain), *Vie et mort de l'ordre du Temple*, Paris, 1985.

FAVREAU (Marie-Luise), *Studien zur Frühgeschichte des Deutschen Ordens*, Stuttgart, 1974.

FOREY (Alan), *Military Orders and Crusades*, Aldershot, 1994.

RILEY-SMITH (Jonathan), *The Knights of St. John in Jerusalem and Cyprus, c. 1050-1310*, Londres, 1967.

- sur les participations régionales aux croisades :

FAVREAU-LILIE (Marie-Luise), *Die Italiener im Heiligen Lande (1098-1197)*, Amsterdam, 1988.

RIANT (Paul), *Expéditions et pèleranages des Scandinaves en Terre sainte au temps des croisades*, Paris, 1869.

TYERMAN (Christophe), *England and the Crusades. 1095-1588*,

Chicago, 1988.

Histoire militaire

Le domaine anciennement exploré par les Delbrück et les Boutaric est actuellement surtout étudié en Angleterre :

FRANCE (John), *Victory in the East A Military History of the First Crusade*, Cambridge, 1994.

MARSHALL (Christopher), *Warfare and the Latin East 1192-1291*, Cambridge, 1992.

SMAIL (Raymond C.), *Crusading Warfare 1097-1193*, 5^e éd., Cambridge, 1987.

On y ajoutera :

DESCHAMPS (Paul), *Les Châteaux des croisés en Terre sainte*, Pans, 1934-1973, 3 vol. et 3 albums.

Histoire économique

On peut retenir les deux ouvrages classiques et non remplacés de .

HEYD (Wilhelm), *Histoire du commerce du Levant au Moyen Âge*, trad. F. Raynaud, Leipzig, 1885-1886, 2 vol., réimpr. 1967.

SCHAUBE (Adolf), *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebiets bis zum Ende der Kreuzzüge*, Munich, 1906.

On y ajoutera .

ASHTOR (Eliahu), *A Social and Economic History of the Near East in the Middle Ages*, Londres, 1976.

PRYOR (John H.), *Commerce, Shipping and Naval Warfare in the Medieval Mediterranean*, Londres, 1987.

Et plusieurs articles de Claude CAHEN reproduits dans *Turcobyzantina et Oriens latinus* (Londres, 1974).

- Sur le financement des croisades :

CAZEL (Fred A.), « The tax of 1185 in aid of the Holy Land », *Speculum*, 30, 1955 (et son chapitre dans *History of the Crusades*, VI).

CONSTABLE (Giles), « The Financing of the Crusades », *Outremer Studies in the History of the Crusading Kingdom of Jerusalem Presented to J Prawer*, éd. B. Kedar et al, Jerusalem, 1982.

GOTTLOB (Adolf), *Die päpstlichen Kreuzzugsteuern des 13. Jahrhundert*, Heiligenstadt, 1892

PURCELL (Maureen), *Papal Crusading Policy 1244-1291*, Leyde, 1975. (Cet ouvrage est aussi fort utile pour la connaissance de la conception et de l'organisation des croisades du XIII^e siècle.)

Conception de la croisade

Sur son aspect spirituel et juridique et ses rapports avec le pèlerinage : BRUNDAGE (James), *Medieval Canon Law and the Crusader*, Madison, 1969.

ID, *The Crusades, Holy War and Canon Law*, Londres, 1991.

CARDINI (Franco), *Studi sulla storia e sull'idea di crociata*, Rome, 1993.

GOTTLOB (Adolf), *Kreuzzugablass und Almosenablass*, Stuttgart, 1906.

PAULUS (Nicolas), *Geschichte des Ablasses im Mittelalter*, Paderborn, 1922-1923, 2 vol.

RICHARD (Jean), *L'Esprit de la croisade*, Paris, 1969.

RILEY-SMITH (Jonathan), *What Were the Crusades?* Londres, 1977.

ROUSSET (Paul), *Histoire d'une idéologie: la croisade*, Lausanne, 1983.

SIGAL (Pierre-André), *Les Marcheurs de Dieu. Pèlerinages et pèlerins au Moyen Âge*, Paris, 1974.

VILLEY (Michel), *La Croisade : essai sur la formation d'une théorie juridique*, Paris, 1942.

WILKINSON (John), *Jerusalem Pilgrims before the Crusades*, Warminster, 1977.

ID, *Jerusalem Pilgrimages. 1099-1185*, Warminster, 1989.

WILLEMART (P.), *Les Croisades. Mythe et réalité de la guerre sainte*, Verviers, 1972.

Prédication de la croisade :

CRAMER (Valmar), « Kreuzpredigt und Kreuzzugsgedanke von Bernhard von Clairvaux bis Humbert von Romans », *Das Heilige Land in Vergangenheit und Gegenwart*, Cologne, 1939.

LECLERCQ (Jean), « L'encyclique de saint Bernard en faveur de la

croisade », *Revue bénédictine*, 81-82, 1971-1972.

LECOY DE LA MARCHE (Albert), « La prédication de la croisade au XIII^e siècle », *Revue des questions historiques*, 48, 1890.

- Comment la croisade était-elle jugée dans *l'opinion publique*?
Beaucoup des ouvrages précédemment cités abordent ce problème, qui a fait récemment l'objet d'une étude spéciale :

SIBERRY (Elizabeth), *Criticism of Crusading. 1095-1274*, Oxford, 1985.

Nous laisserons de côté les travaux sur la littérature issue des croisades, qui représente également un secteur important de la recherche.

Sur l'Orient

L'Orient où se déroulent les opérations des croisades doit lui aussi retenir l'attention.

- Sur *Constantinople*, deux ouvrages anciens gardent leur valeur :

BRÉHIER (Louis), *Le Monde byzantin*, Paris, 1947-1950, 3 vol.

CHALANDON (Ferdinand), *Les Comnènes : étude sur l'Empire byzantin aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, 1900-1912, 2 vol.

- Sur les rapports avec les Francs :

BUISSON (Ludwig), *Eroberrecht, Vassalität und byzantinische Staatsrecht auf den ersten Kreuzzug*, Hambourg, 1985.

GEANAKOPOLOS (Deno J.), *Emperor Michael Paleologus and the West*, Cambridge (Mass.), 1959.

LAMMA (Paolo), *Comneni e Staufer : ricerche sui rapporti fra Bisanzio e l'Occidente nel secolo 12*, Rome, 1955-1957, 2 vol.

LILIE (Ralph J.), *Byzanz und die Kreuzfahrstaaten*, Munich, 1981, trad. angl. *Byzantium and the Crusader States. 1096-1204*, Oxford, 1993.

- Sur les relations avec Constantinople vues d'Occident :

DALY (William M.), « Christian fraternity: the crusaders and the security of Constantinople, 1097-1204: the precarious survival of an ideal », *Medieval Studies*, 22, 1960.

KINDLIMANN (Sybil), *Die Eroberung von Constantinopel als politische Forderung des Westerns im Hochmittelalter*, Zurich, 1969.

SETTON (Kenneth M.), *The Papacy and the Levant (1204-1571)*, Philadelphie, 1976-1984, 4 vol.

- Sur les *chrétiens orientaux* :

ATIYA (Azîz Suryal), *A History of Eastern Christianity*, Londres - Notre-Dame, 1968

FIEY (Jean-Maurice), *Chrétiens syriaques entre croisés et Mongols*, Rome, 1974.

- Sur l'Église maronite, des vues parfois divergentes dans

DIB (Pierre), *Histoire de l'Église maronite*, Beyrouth, 1962, 2 vol.

SALIBI (Kamal S), « The Maronites of Lebanon under Frankish and Mamluk Rule », *Arabica*, 4, 1957.

- Sur les Arméniens, il existe une littérature abondante et de qualité. En attendant la parution annoncée de la thèse de Gérard Dédeyan, on lira :

MUTAFIAN (Claude), *La Cilicie au carrefour des empires*, Paris, 1988, 2 vol.

- Sur l'attitude de ces chrétiens envers les croisés :

LUDEWIG (Anneliese), *Die Kreuzzüge in Urteil syrischen und armenischen Quellen*, Berlin, 1964.

Histoire des États musulmans

Parmi de nombreux ouvrages nous citerons seulement :

ELISSFEF (Nikita), *L'Orient musulman au Moyen Âge 622-1260*, Paris, 1977.

TATE (Georges), *L'Orient des Croisades*, Paris, 1991.

- Sur les différentes dominations :

CAHEN (Claude), *Pre-Ottoman Turkey*, Londres, 1968.

EDDE (Anne-Mane), « Ridwan, prince d'Alep de 1095 à 1113 », *Mélanges D Sourdel*,

Revue des études islamiques, 54, 1986.

ID, *La Principauté ayyoubide d'Alep (579/1183-658/1260)*, thèse Paris-Sorbonne, 1995, à paraître.

ELISSEEF (Nikita), *Nur al-Din, un grand prince musulman de Syrie au temps des croisades*, Damas, 1967, 3 vol.

GOTISCHALK (Hans), *Al-Malik al-Kamil von Ägypten und sein Zeit*, Wiesbaden, 1958.

IRWIN (Robert), *The Middle East in the Middle Ages. the Early Mamluk Sultanate. 1250-1382*, Londres, 1986.

LEWIS (Bernard), *Les Assassins*, Paris, 1982.

LYONS (Malcolm) et JACKSON (David), *Saladin: the politics of the Holy War*, Cambridge, 1982.

MOUTON (Jean-Michel), *Damas et sa principauté sous les Seljoukides et les Bourides*, Le Caire, 1994.

THORAU (Peter), *Sultan Baibars I von Ägypten*, Wiesbaden, 1981.

- Un essai de vision musulmane des croisades :

MAALOUF (Amin), *Les Croisades vues par les Arabes*, Paris, 1985.

- Sur les relations entre Francs et musulmans :

KEDAR (Benjamin Z.), *Crusade and Mission. European Approaches to the Muslims*, Princeton, 1984.

ID, dans POWELL (James), *Muslims under Latin Rule, 1100-1300*, Pnncceton, 1990.

KÖHLER (Michael A.), *Allianzen und Verträge zwischen frankischen und islamischen Herrschern in vorderen Orient*, Berlin-New York, 1991.

SCHWINGES (Rainer C.), *Kreuzzugsideologie und Toleranz. Studien zu Wilhelm von Tyrus*, Stuttgart, 1977.

SIVAN (Emmanuel), *L'Islam et la Croisade: idéologie et propagande dans les réactions musulmanes aux croisades*, Paris, 1968.

Sur les Mongols

À l'ouvrage classique de GROUSSET (René), *L'Empire des steppes*, Pans, 1939, on ajoutera :

MORGAN (David), *The Mongols*, Oxford, 1986.

SPULER (Bertold), *Die Mongolen in Iran*, 3^e éd., Berlin, 1968.

- Sur leurs guerres avec l'Égypte :

AMITAI-REISS (Reuven), *Mongols and Mamluks. The Mamluk-Ilkhanid war. 1260-1281*, Cambridge, 1991.

- Sur les relations avec les Occidentaux :

SCHMIEDER (Felicitas), *Europa und die Fremden. Die Mongolen im*

Urteil des Abendlandes vom 13. bis 15. Jhdt., Sigmaringen, 1994.

